Collège Doctoral du Languedoc-Roussillon

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

UNIVERSITE D'ORAN ES-SENIA

Préparée au sein de l'école doctorale **544 INTER-MED**

Et des unités de recherche **CRHiSM EA 2984 / CRASC**

Spécialité : **Histoire**

Présentée par **M. Philippe BOUBA**

« Nous disons à nos dominateurs : l'Algérie nous appartient comme une terre doit appartenir logiquement à ceux qui la travaillent, qui peinent pour la faire produire. C'est notre sol natal, que de pères en fils nous fécondons de notre labeur : vous êtes venus nous déposséder, nous voler nos biens et, sous prétexte de civilisation vous nous obligez maintenant, pour ne pas mourir de faim, de trimer comme des forçats, pour votre profit, contre un salaire de famine. » Mohamed SAÏL, 1924

L'anarchisme en situation coloniale, le cas de l'Algérie

Organisations, militants et presse, 1887-1962

Soutenue le 17 décembre 2014 devant le jury composé de

Mme. Sylvie THENAULT, Directrice de recherche, CNRS	Rapporteure
M. Michel CADE, Professeur émérite des Universités, UPVD	Co-directeur
M. Nicolas MARTY, Professeur des Universités, UPVD	Membre du jury
M. Gilbert MEYNIER, Professeur des Universités honoraire, Nancy II	Membre du jury
M. Philippe PELLETIER, Professeur des Universités, Lyon II	Rapporteur
M. Hassan REMAOUN, Professeur, Université d'Oran Es-Sénia	Co-directeur

Programme Averroès Erasmus Mundus

جامعة وهران Université d'Oran www.univ-oran.dz

UPVD Université de Perpignan Via Domitia

En souvenir de Miguel Martinez, compagnon d'anarchie.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

REMERCIEMENTS

Tout d’abord, vis-à-vis de mes deux directeurs de recherche des deux rives de la Méditerranée pour leur conseil et leur aide : Michel Cadé (Université de Perpignan Via Domitia) et Hassan Remaoun (Université d’Oran Es-Sénia).

Aux équipes du CRHiSM (Perpignan) et du CRASC (Oran) qui m’ont permis de préparer ma thèse dans de bonnes conditions.

A toutes les personnes rencontrées durant ces cinq années et qui ont apporté une des pierres à l’édifice. Elles se reconnaitront toutes et tous.

Aux membres du programme Averroès - Erasmus Mundus.

A toutes les personnes rencontrées dans les différents centres de recherche. En France : CIRA de Marseille, CAOM d’Aix-en-Provence, Librairie « Infos » de Perpignan. En Algérie : Archives des Wilayas d'Alger et d'Oran, BNA du Hamma et du site Franz Fanon d’Alger. Sans oublier l'IIHS d’Amsterdam et la BNF de Paris.

A ma famille des deux rives de la Méditerranée pour son appui inconditionnel. Et à Tassadite, « thanmirth ».

A Martine Boury, pour toutes ses preuves de solidarité envers moi me permettant l’élaboration de ce doctorat.

Enfin, à Edward Sarboni, de m’avoir tant appris pendant ces derniers mois. Du fond du cœur, je le remercie. Ses conseils ont été essentiels pour l’aboutissement de ma thèse.

A toutes et à tous un grand merci, ce présent travail est le témoignage de ma profonde gratitude envers eux.

AVANT-PROPOS

Le choix d'un sujet historique dans le cadre de travaux universitaires, et notamment pour un doctorat, peut relever d'explications diverses. Je souhaite préciser ici que je n'ai pas choisi ce sujet mais c'est plutôt lui qui m'a choisi. Attache familiale à coup sûr, car la branche maternelle de ma famille a été présente en Algérie de la fin du XIXème siècle au lendemain de l'Indépendance. Par ailleurs, ma proximité avec les idées anarchistes m'a conduit à considérer que ce sujet était une évidence pour moi.

Mais ce présent doctorat répond aussi à des interrogations concernant l'historiographie du Mouvement ouvrier en Algérie. Quatre années avant que je ne débute celui-ci, l'historien Gilbert Meynier au sein d'une note de lecture du « Maitron Algérie »[1] nous faisait part de son étonnement, quant à la quasi-inexistence de toutes références historiques relatives au Mouvement anarchiste en Algérie. Il déclarait

> « […] un peu troublé par la quasi-absence de notices sur des militants libertaires/anarchistes, alors même que le journal *Le Flambeau* est sur le sujet un document important à dépouiller ; et que le mouvement ouvrier, du moins le socialisme colonial, ne peuvent s'étudier sans lui. […] Et, avis aux jeunes chercheurs : on attend encore à ce jour la thèse qui fera le point sur l'anarchisme en Algérie et au Maghreb. »[2]

Vingt ans auparavant, Gilbert Meynier ainsi qu'Ahmed Koulakssis avaient déjà fait ce constat au sein d'un article rédigé pour la revue

> « Le Mouvement social », « […] hormis une très brève allusion de René Gallissot, rien n'a été dit ni fait sur l'anarchisme en Algérie : beau sujet qui devrait tenter des chercheurs. »[3]

Enfin, dans « l'Algérie révélée » ouvrage tiré de la thèse soutenue il y a trente-cinq ans (en 1979), Gilbert Meynier insistait déjà sur la nécessité de s'intéresser à ce courant de

1 René GALLISOT (dir.), *Algérie : engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962. dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Maghreb*, Paris, Les éditions de l'Atelier, Le Maitron, 2006, 605 p.
2 Gilbert MEYNIER, « Note de lecture, René Gallissot (dir.) Algérie : engagements sociaux et question nationale », in *Insaniyat*, n°39-40, janvier-juin 2008, p. 200.
3 Ahmed KOULAKSSIS and Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale » in *Le Mouvement social*, n°130 (Jan. - Mar., 1985), p. 14.

pensée en affirmant qu' *« [i]l faudra faire l'histoire de l'anarchisme en Algérie pour y pleinement comprendre le mouvement ouvrier »*[4].

L'utilité de ce travail n'est donc plus à démontrer, si on se réfère à ce manque constaté, même si les logiques personnelles évoquées plus haut restent des raisons que je ne renie pas.

Il est indéniable que le militantisme libertaire dans cette colonie française représente un sujet historique d'une importance capitale. Ce sujet mérite que nous nous y attelions avec toute l'attention et l'objectivité requises. Au fil des pages, j'ai souhaité exercer le « métier » d'historien pour reprendre les mots de Claude Liauzu, c'est-à-dire *« […] expliquer, non juger, définir les rapports entre le présent et le passé dans leur complexité, fournir des repères à ceux qui veulent comprendre leur monde »*[5].

4 Gilbert MEYNIER, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Alger, Édition el Maarifa, 2000, p. 705.
5 Claude LIAUZU (dir.), *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 16.

INTRODUCTION

> « Je me demande pourquoi nous parlons des États-Unis d'Europe. Les Américains, les Chinois et les habitants des îles du Pacifique sont aussi nos frères et ce que nous voulons fonder c'est la République fédérale de la terre entière. Toutes ces frontières ne sont que des lignes artificielles imposées par la violence, la guerre, l'astuce des rois et sanctionnées par la couardise des peuples. Et je me demande si les habitants d'Alsace n'hésitent pas entre la France et l'Allemagne ; si les Basques du nord des Pyrénées ne pourraient pas s'unir aux Basques espagnols ? Au nom de quel droit voudriez-vous les en empêcher ? Si même la France voulait s'unir à la Suisse, ne pourrions-nous pas nous en féliciter ? […].Quant aux frontières dites naturelles, celles qui reposent sur le relief du sol, on les comprend à la rigueur : mais même elles n'ont pas plus que les précédentes le droit de former obstacle entre les populations, et n'ont pas non plus le droit de servir de fondement à l'organisation de la société. Il n'y a pas de frontière naturelle ; l'Océan même ne sépare plus les pays. »[6]

Cet extrait d'une conférence sur le fédéralisme par le géographe et anarchiste Elisée Reclus, au cours du 2ème Congrès de la Ligue pour Paix et la Liberté qui se tint à Berne en 1868, peut à lui seul résumer la pensée anarchiste : les frontières n'existent que pour de mauvaises raisons et l'objectif qu'ils s'assignent se résume à l'organisation d'une « République fédérale » débarrassée des frontières nationales.

L'anarchisme, un courant socialiste

D'après l'écrivain révolutionnaire Daniel Guérin, il faut chercher l'origine de l'anarchisme au sein du Mouvement socialiste car il *« […] n'est pas autre chose qu'une des branches de [cette] pensée […] »*[7]. Selon le russe Pierre Kropotkine, l'un des penseurs de l'anarchisme,

> « les idées socialistes furent développées [au milieu du XIXème siècle] par de nombreux penseurs ; nous devons citer Considérant, Pierre Leroux, Louis Blanc, Cabet, Vidal

6 D'après le compte-rendu sténographique du discours d'Élisée Reclus in Paul RECLUS, *Les frères Élie et Élisée Reclus, ou du Protestantisme à l'Anarchisme*, Paris, Les Amis d'Élisée Reclus, 1964, pp. 55-56.
7 Daniel GUERIN, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1965, p. 15.

> et Pecqueur et, plus tard, Proudhon, parmi les Français, Karl Marx, Engels, Rodbertus et Schaeffe parmi les Allemands ; Bakounine, Tchernychevsky, Lawroff par les Russes, etc... »[8]

L'« idée-mère » de tous les socialistes a été *« la nécessité d'abolir le salariat, d'abolir la propriété individuelle du sol, des maisons, des matières premières, des instruments de travail, du capital social en un mot »*[9]. Cette lutte engagée contre le « Capital » va fournir à divers courants du Mouvement socialiste l'opportunité de proposer et défendre différentes conceptions et différents moyens à mettre en œuvre pour parvenir à une société socialiste débarrassée de l'exploitation capitaliste et de l'aliénation étatique. La lutte en vue d'éradiquer toute strate de pouvoir ou bien la lutte engagée pour y parvenir sont deux modes d'organisation et de lutte qui vont donner naissance à la première ligne de fracture entre deux courants du Mouvement ouvrier. D'un côté, les adeptes du refus de tout pouvoir qui vont prendre leur distance vis-à-vis des étatistes, pour aboutir toujours selon Kropotkine *« […] à deux grands courants socialistes : le communisme autoritaire et le communisme anarchiste (antiautoritaire) »*[10]. Dans un premier temps, l'ensemble des pensées se réclamant du socialisme s'étaient pourtant retrouvées unies autour des objectifs émancipateurs à caractères socialisants. Cela se traduira sur le plan mondial par la création de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT), le 28 septembre 1864 à Londres. Celle-ci va se donner comme but l'émancipation du prolétariat. A la suite de conflits survenus entre l'Allemand Karl Marx et le Russe Michel Bakounine, tous deux représentant deux conceptions opposées du socialisme, le révolutionnaire russe et le Suisse James Guillaume seront exclus de l'AIT au cours de son VIIIème congrès, à La Haye en septembre 1872[11]. Cet acte à dimension autoritaire commis contre Bakounine et Guillaume va donner naissance à un anarchisme politique représenté sur l'ensemble des continents. Trois dates sont souvent admises. Pour Jean Préposiet *« le véritable acte de naissance de l'anarchisme »*[12] est à dater du 15 septembre 1872[13] avec la tenue du Congrès antiautoritaire de Saint-Imier, lorsque quinze délégués de fédérations dissidentes de l'AIT se réunissent en présence notamment de Bakounine, Cafiero, Malatesta, James Guillaume. Pour Jean-William Dereymez, *« [l]'anarchisme politique naquit entre 1876, date de la dissolution de l'Association*

8 Pierre KROPOTKINE, *L'Entraide, un facteur de l'évolution*, Paris, Éditions de l'Entraide, 1979, p. 19.
9 Pierre KROPOTKINE, *Œuvres* : textes réunis et présentés par Martin Zemliak, Paris, Maspero, 1976, p. 29.
10 Pierre KROPOTKINE, *L'entraide, un facteur de l'évolution, op. cit.*, p. 320.
11 Par la suite, l'AIT n'y survécut pas et elle s'auto-dissout lors de congrès de Philadelphie le 15 juillet 1876.
12 Jean PREPOSIET, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Editions Tallandier, 2ème édition, 2002, p. 91.
13 Au lendemain du Congrès de la Haye, la Fédération jurassienne de Bakounine et Guillaume convoque dans l'urgence un congrès en opposition.

Internationale des Travailleurs, et 1880-1881 »[14]. En effet au cours de cette dernière période, le 14 juillet 1881 précisément, va se tenir le Congrès international anarchiste de Londres en présence de Louise Michel, Emile Pouget et Kropotkine. André Nataf propose également cette date comme étant à l'origine de la fracture entre les socialistes de pouvoir et les antiautoritaires[15].

Le premier à se déclarer partisan de ce courant politique fût Pierre-Joseph Proudhon, comme on peut le constater dans un ses ouvrages en 1840[16]. A la question de savoir s'il était républicain, démocrate, aristocrate, ou partisan d'un *« gouvernement mixte »*, Proudhon assume le qualificatif d' *« anarchiste »* considéré dès cette époque comme péjoratif[17]. Par la suite, il désignera son système de fédéraliste et *« libertaire »*[18] en 1858. Les détracteurs de l'anarchisme, et ils sont nombreux, parlent de l'anarchiste comme d'un « fauteur d'anarchie » ou d'un « perturbateur ». Pour l'anarchisme en revanche, l'anarchiste n'est nullement un partisan du chaos mais plus exactement un militant

> « […] antireligieux, anticapitaliste […] et anti-étatiste. Il mène de front le triple combat contre l'Autorité. Il n'épargne ses coups ni à l'Etat, ni à la Propriété, ni à la Religion. Il veut les supprimer tous les trois. »[19]

Et c'est certainement la lutte des anarchistes contre toutes les facettes de l'Autorité et de la Domination qui leur a valu d'être les cibles des différents courants autoritaires du socialisme et capitaliser mépris et stigmatisation. Quant aux tenants du pouvoir (Etats, gouvernements) ils y ont rajouté la dimension répressive. Rappelons que le système politique prôné par les anarchistes peut se résumer à la suppression de l'Etat et à toute forme d'Autorité (Capital, Religion, Armée, Famille, Police, etc.) et, de manière positive, à l'instauration d'une société libertaire, autogérée, sans hiérarchie et sans dirigeants[20].

---

14 Jean-William DEREYMEZ, « Naissance du syndicalisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir), *Histoire des gauches en France*, Volume 1 : L'héritage du XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2004, pp. 481.

15 André NATAF, *La vie quotidienne des anarchistes en France*, Paris, Hachette, 1986, p. 115.

16 Pierre-Joseph PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherche sur le principe du Droit et du Gouvernement*, Paris, Garnier Frères Librairie, 1849, p. 237.

17 Le terme « anarchie » est un dérivé du grec « anarkhia » qui est la composition du mot : préfixe « a » (en grec « sans » ou « privé de ») et du mot « arkhê » (origine, principe, pouvoir, commandement). Ainsi, ce mot est souvent perçu comme une absence de pouvoir, de direction, de règles, d'autorité voire absence de gouvernement.

18 Jérôme GRONDEUX, *Socialisme : la fin d'une histoire*, Paris, Éditions Payot, 2012, pp. 66-67.

19 Définition de l'anarchiste in *L'Encyclopédie anarchiste* http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/a/anarchiste.html (consulté le 3/03/2012).

20 Pour aller voir plus loin sur ce courant politique : Daniel GUERIN, *L'anarchisme*, *op. cit*, 286 p. et Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France*, Tome 1 : Des origines à 1914, 486 p. et Tome 2 : *De 1914 à*

L'anarchisme est la réalisation politique et organisée de l'anarchie. Si l'anarchie est une affirmation conceptuelle, l'anarchisme est en revanche une mise en situation de théories en même temps qu'une implication dans la réalité et donc, une pratique politique et sociale. Une question surgit : Y-a-t-il un anarchisme ou des anarchismes ? Le Mouvement anarchiste se divise couramment en trois branches : les socialistes au sens originel du terme, les syndicalistes et les individualistes. Les socialistes libertaires, les mutualistes, les collectivistes, les fédéralistes, les communistes libertaires, les communistes anarchistes sont des partisans convaincus de la nécessité de s'organiser. Ils puisent leurs sources dans les actes et les écrits des Français Joseph Proudhon et Elisée Reclus, de l'Italien Errico Malatesta et des Russes Michel Bakounine et Pierre Kropotkine. Les syndicalistes révolutionnaires et/ou anarcho-syndicalistes sont également des partisans de l'organisation. Eux se réfèrent à Fernand Pelloutier, Emile Pouget, Victor Griffuelhes, Georges Yvetot ou Pierre Monatte. La dernière tendance fournit une interprétation « individualiste » de l'anarchisme. L'individualisme pousse la liberté individuelle à son paroxysme. Le philosophe allemand Max Stirner et les Français Ernest Armand et Zo d'Axa fournissent des bases incontestables de cette voie de l'anarchisme.

Il nous faut donc préciser ici que l'objectif de la présente étude ne concerne que les anarchistes d'Algérie, des anarchistes qui ont assumé sans réserve la nécessité de s'organiser dans des groupes sociaux et/ou politiques, ainsi que par leur participation au Syndicat. Ces militants ont ainsi appliqué à la lettre les recommandations de Pelloutier, un des fondateurs de la Fédération des Bourses du Travail, recommandations qui faisaient valoir aux anarchistes tout l'intérêt qu'il y avait à rejoindre en nombre les syndicats afin de faciliter la divulgation et la généralisation de leurs idées[21].

L'anarchisme en Algérie

Selon le recensement effectué en 1881 par deux journaux du mouvement anarchiste *La Révolution sociale*[22] et *La Révolte*[23], sur la quarantaine de *« groupes anarchistes français »*[24] recensés, aucun ne se trouve en Algérie. Les rapports de police cités par Jean Maitron

---

nous jours, 440 p., Paris, Gallimard, 1992.

21 Cf. Lettre ouverte « aux anarchistes » en 1899 in Henri DUBIEF, *Le syndicalisme révolutionnaire*, Paris, 1969, Armand Colin, pp. 63-69.

22 *La Révolution sociale*, n°27, 19 juin 1881 et n°31, 17 juillet 1881.

23 *La Révolte*, n°9, 25 juin 1881.

24 Jean MAITRON, *Le mouvement anarchiste en France*, *op. cit.*, Tome 1, p. 124.

confirment cette vacuité pour les années 1881 et 1882[25]. La question qui surgit est de savoir si la présence de groupes anarchistes français se limite à la métropole et si, pour ses deux titres de presse et pour la police, l'Algérie est partie prenante dans ce constat ? La réponse semble être affirmative dans la mesure où la carte de la « France anarchiste », d'après l'état numérique élaboré par Maitron au 31 décembre 1894, mentionne Alger comme un département français. Sur les 4489[26] anarchistes à résidence fixe ou trimardeurs, 167[27] sont d'origine algéroise. Mais ce nombre ne peut valoir que pour une indication car la police a souvent eu tendance à augmenter *« la famille »* libertaire par le simple souci d'en oublier en chemin[28]. On peut penser que les anarchistes organisés ou s'affirmant comme tels représentent une statistique moins importante. Selon Vivien Bouhey, Alger ainsi que Perpignan, Montpellier, Toulouse et Dijon sont *« animés par moins d'une dizaine de meneurs autour desquels graviteraient dans le meilleur des cas une trentaine d'individus »*[29]. Dans son doctorat, il divise le Mouvement organisé au début des années 1890 en trois pôles et classe Alger dans le troisième et dernier pôle[30].

Définir ce que représente un « groupe anarchiste », est-ce possible voire concevable ? Est-ce que cette pensée politique qui refuse toute autorité, toute hiérarchie peut se « structurer » ? L'organisation anarchiste propose un modèle différent de ceux que proposent les mouvements, groupes et partis autoritaires dès lors qu'elle ne cherche pas à occuper le pouvoir. Son but est d'appeler les individus à être eux-mêmes les acteurs de leurs propres luttes, au cœur des événements et changements nécessaires pour renverser l'ordre ancien. Les anarchistes ne proposent pas un programme clef en mains, défini une fois pour toute, définitif en quelque sorte. Le « groupe » peut ainsi se rapprocher d'un regroupement d'individus ayant des objectifs révolutionnaires communs. Jean Maitron indique que le groupe à la fin XIXème siècle est

> « un organisme très particulier et qui ne ressemble en rien aux sections ou groupes des autres partis. Il n'y a ni bureau ni cotisation fixe et aucun compagnon n'est obligé d'annoncer d'où il vient, ce qu'il fait et où il va. »[31]

25 *Ibid.*, p. 125.
26 *Ibid.*, p. 130.
27 *Ibid.*, p. 129.
28 *Ibid.*, p.130.
29 Vivien BOUHEY, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, p. 169.
30 Les deux premiers pôles sont analysés ainsi : pôles principaux composés de plus d'une centaine de militants et plus d'une centaine d'adhérents : Paris et banlieue, Lyon, Lille, Saint-Etienne. Foyers secondaires où l'on trouve entre vingt et trente militants et une centaine de sympathisants ou adhérents : Grenoble, Valence, Nantes.
31 Jean MAITRON, *Ibid.*, Tome 1, p.122.

Vivian Bouhey, quant à lui, juge pour la même période qu'

> « être compagnon, c'est en effet d'abord développer et approfondir les liens de sociabilité au hasard de rencontres avec les autres compagnons, lors de réunions de groupes, de goguettes, causeries entre amis, balades champêtres entre camarades, punchs et surtout "soirée de famille".»[32]

En tenant compte de ces deux affirmations, notre présent doctorat tentera de définir exactement la nature des groupes d'anarchistes structurés en Algérie et ainsi démontrer que ces groupes se retrouvent dans les allégations de ces deux historiens ou bien s'ils s'en éloignent.

Mais la réalité des groupes organisés d'Algérie peut aussi s'affiner à partir des objectifs politiques qu'ils s'assignent. Pour l'anarchiste Maurice Joyeux, le Mouvement libertaire, en plus des trois tendances dites classiques[33], peut aussi se rapprocher de deux courants dont les conceptions diffèrent de celles de l'anarchisme politique. Un « courant humaniste » composé de pédagogues, moralistes et spiritualistes qui militent par l'écrit et la parole (articles, brochures, conférences, etc.) et un courant qui veut *« construire une organisation révolutionnaire qui soit le fer de lance d'une transformation sociale radicale »*[34] courant qui se réclame de l'anarchosyndicalisme, du communisme libertaire et de l'anarchisme espagnol[35]. Nous nous proposons d'observer ici la proposition de Maurice Joyeux et de voir si elle a un quelconque écho au sein des groupes anarchistes et libertaires d'Algérie.

L'anarchisme, la colonisation et l'Algérie

Le Mouvement anarchiste n'est pas resté dans l'indifférence face à la seconde phase d'expansion coloniale des pays européens. Michel Bakounine a pris position contre la domination européenne dans les territoires orientaux et a exprimé une vision anarchiste des luttes de libérations nationales contre les puissances coloniales occupantes. Après avoir

32 Vivien BOUHEY, *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914), op. cit.*, p.69.
33 L'anarchosyndicalisme, l'individualisme et le communiste libertaire.
34 Maurice JOYEUX, *Histoire de la Fédération anarchiste, 1945-1965*, Paris, Groupe Maurice-Joyeux, 1997, p. 15.
35 Joyeux reconnait aussi que la frontière entre ces deux courants peut-être difficile à tracer.

exprimé *« hautement ses sympathies pour toute insurrection nationale contre toute oppression »*[36] et considéré que chaque peuple *« a le droit d'être lui-même et personne n'a celui de lui imposer son costume, ses coutumes, sa langue, ses opinions, ses lois »*[37], Bakounine affirme que ce constat ne suffit pas. La libération n'est positive au profit du peuple que si elle s'accomplit *« dans l'intérêt tant politique qu'économique des masses populaires »* et *« non avec l'intervention ambitieuse de fonder un puissant Etat »*[38]. Si ces conditions ne sont pas remplies, cela conduit inéluctablement à la création d' *« un mouvement rétrograde, funeste, contre-révolutionnaire »*[39].

La colonisation a été traitée par l'anarchiste Jean Grave, lequel en ce début du XXème siècle, souhaite que les anarchistes prennent position. Dans sa brochure *La colonisation* paru en 1900, Grave qualifie celle-ci de *« produit hybride du patriotisme et du mercantilisme combinés, brigandage et vol à main armée, à l'usage des dirigeants»*[40]. Ainsi, le phénomène colonial est analysé sous le prisme de l'anticapitalisme et de l'antimilitarisme. Grave dénonce les actes commis par l'armée française lors des conquêtes, les exactions et viols à l'encontre comme des femmes, les meurtres et égorgements d'enfants, les pillages et l'incendie des villages et l'exil obligé des habitants de ces villages, conduits à quitter leurs villages pour *« périr[ent] de misère »*[41]. Ailleurs, Grave soutient la révolte des colonisés, *« races non pas inférieures, mais seulement retardataires »*[42], et considère que la France n'a rien à faire dans les colonies : « *Ils se révoltent, ils font bien [...] »*[43]. Cette brochure, pour Claude Liauzu, est le symbole d'un intérêt amoindri de la colonisation car elle n'a été tirée qu'à 10000 exemplaires, « *chiffre très inférieur aux titres portant sur d'autres thèmes »*[44]. Elle sera rééditée en 1912. La seconde publication sur ce thème parait en 1903, toujours de Jean Grave, intitulée *Patriotisme et colonialisme*. Elle est préfacée par Elisée Reclus[45], une des figures du

36 Cité dans Marcel MERLE, *L'anticolonialisme européen de Las casas à Karl Marx*, Paris, Armand Colin, 1969, p. 356.
37 *Ibid.*, p.82
38 *Idem.*
39 *Idem.*
40 Jean GRAVE, *La colonisation*, Paris, Éditions des Temps Nouveaux, n° 15, 1912, p. 5.
41 *Ibid.*, p. 6.
42 *Ibid.*, p. 16.
43 *Ibid.*, p. 9.
44 Claude LIAUZU, *Histoire de l'anticolonialisme en France du XVIème siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 104.
45 Pour aller plus loin sur Elisée Reclus et l'Algérie : Cf. Florence DEPREST, *Elisée Reclus et l'Algérie colonisée*, Paris, Belin, 142 p. ; Béatrice GIBLIN, « Elisée Reclus et les colonisations », in *Hérodote*, n°117, 2ème semestre 2005, pp. 135-152. ; Yves LACOSTE, « Élisée Reclus, une très large conception de la géographicité et une bienveillante géopolitique », in *Hérodote*, n°117, 2ème semestre 2005, pp. 22-59 ; Claude LIAUZU, « Les sociétés musulmanes dans l'œuvre d'Elisée Reclus », in *Hérodote*, n°117, 2ème semestre 2005, pp. 123-133 ; Jeanne VIGOUROUX, « Elisée Reclus et l'Algérie », in *Cahier des Amis de Sainte-Foy et sa*

Mouvement anarchiste qui s'est exprimé sur la colonisation, la présence française en Algérie et sur les deux communautés de ce pays : les Européens et les Algériens[46]. Au sein de cette préface, Reclus explique que la colonisation est une conséquence du patriotisme. De ce fait, *« Le colonial n'a d'autre objectif que de prendre, soit des trésors, soit des terres et les hommes qui les peuplent, soit le pouvoir et des titres à l'avancement »*[47]. Si les écrits de Reclus méritent toute notre attention, il est nécessaire de les analyser avec l'intérêt qu'ils suscitent. Liauzu considère que la conception de la colonisation chez Reclus est une *« exception »*[48] au sein de la communauté des géographes de la fin XIXème siècle. Précisons que, même si Reclus n'est pas le sujet central de notre travail, sa présence est perceptible au travers de son travail de géographe, par ses écrits à caractère personnel ou par son militantisme anarchiste.

Pierre Joseph Proudhon, quant à lui, pense qu'à terme, l'Algérie ainsi que toutes les colonies *« se transformeront en de nouvelles cités, qui ne conserveront avec la cité mère qu'un lien de fédération, ou même n'en conserveront pas du tout […] »*[49] insinuant par là même l'indépendance comme possible évolution de ces territoires. L'Algérie, s'appuyant sur les exemples des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie face à l'Angleterre, n'aurait pour lui que deux alternatives : *« une France africaine, à moins que, par abominables calculs, nous ne persistions à la retenir, par la force et la misère, dans l'indivision »*, c'est-à-dire la création d'une nation avec l'aide de la France ou une terre rattachée à la France, et donc sans perspective de rayonnement et d'indépendance.

Enfin, pour être tout à fait complet en regard des propositions anarchistes à l'abord du problème colonial, « feuilleter » *L'Encyclopédie Anarchiste*[50] de Sébastien Faure est inévitable et bien sûr utile. On y trouve quatre entrées sur la colonisation : *« colonie et colonisation »*[51] de Paul Vigne d'Octon, *« impérialisme »*[52] de Louis Loréal, *« indigène »*[53] d'Aristide Lapeyre

---

région, n°89, 1er trimestre 2007, p. 3-15.

46 J'utilise le terme « Algérien » pour parler des Musulmans « indigènes » car je souhaite reprendre les termes de l'écrivain Mouloud Feraoun qui indiquait que « lorsque le musulman dit qu'il est Algérien, chacun sait qu'il n'est que cela » in « La source de nos communs malheurs », lettre à Albert Camus, in Mouloud FERAOUN, *L'anniversaire*, Alger, ENAG, 2006, p.43.

47 Cité par Claude LIAUZU, Histoire *de l'anticolonialisme en France du XVIème siècle à nos jour*, *op. cit.*, p. 105.

48 Claude LIAUZU, *Colonisation : droit d'inventaire, op. cit.,* p. 142.

49 Cité par Daniel GUERIN, *L'anarchisme, op. cit.*, p. 81.

50 Sur les cinq volumes initialement prévus par Sébastien Faure, seul le premier volume de l'Encyclopédie anarchiste fut publié entre 1925 et 1934.

51 http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/c/colonie.html (consulté le 3/03/2012).

52 http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/i/imperialisme (consulté le 3/03/2012).

53 http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/i/indigene (consulté le 3/03/2012).

et *« protectorat »*[54] de Charles Boussinot. La colonisation *« capitaliste et bourgeoise » est synonyme de domination par « le massacre, la spoliation et le vol »*. L'impérialisme est une *« doctrine visant à l'expansion de l'influence de la domination d'un pays »*. L'exemple précis utilisé pour illustrer ce constat est la *« guerre impitoyable et sauvage » qui a eu lieu en 1830 et 1847 contre les « Algériens, au cours de laquelle des scènes odieuses furent provoquées par les colonisateurs »*. Quant au protectorat, *« c'est l'exploitation féroce des indigènes et du sol et c'est l'enrichissement de quelques requins omnipotents »*. Cette définition englobe toutes les colonies françaises qu'elles soient *« conquis[es] » comme l'Algérie ou « protégé[es] »* contre le Maroc, la Tunisie ou l'Indochine. Enfin la notion d'indigène est *« chose tout à fait relative »*. D'ailleurs, l'article indique que les anarchistes doivent dénoncer *« le mensonge de l'unité native des peuples, des races, afin qu'il n'y ait plus sur terre que des indigènes du monde »*.

L'Algérie dans l'historiographie de l'anarchisme

Dans l'historiographie de l'anarchisme pour la France, peu d'ouvrages traitent de la question coloniale ou du militantisme libertaire dans les colonies. Roland Biard, auteur d'un ouvrage sur les organisations anarchistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, affirme, dans son avant-propos, son souci idéologique de ne pas avoir voulu traiter *« […] l'histoire des quelques groupes anarchistes implantés dans les "colonies", pensant que celle-ci appartient plus à l'histoire sociale de ces pays que la "nôtre" [la France] »*[55].

Sylvain Boulouque, dans son ouvrage tiré de son mémoire de maîtrise, s'est focalisé sur les prises de positions de la Fédération Anarchiste (FA) et de la Fédération Communiste Libertaire (FCL) face aux guerres coloniales (Indochine et Algérie)[56]. Seuls les anarchistes d'Algérie, regroupés au sein du Mouvement Libertaire Nord-Africain (MLNA) à partir du début des années 1950 y sont mentionnés. Ce groupe est une nouvelle référencée au sein d'un ouvrage « militant » concernant l'aide de la FCL, du MLNA, des Groupes Anarchistes d'Action Révolutionnaire (GAAR) aux nationalistes algériens (Mouvement National Algérien

54 http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/p/protectorat (consulté le 3/03/2012).
55 Roland BIARD, *Histoire du mouvement anarchiste 1945-1975*, Paris, Editions Galilée, 1976, p. 22.
56 Sylvain BOULOUQUE, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2003, 120 p.

puis Front de Libération Nationale). Dans cet ouvrage, on y trouve les entretiens de Léandre Valéro du MLNA[57] et de Georges Fontenis de la FCL[58].

La seule étude permettant une « ouverture » sur le Mouvement anarchiste en Algérie est la communication de Gilbert Meynier dans le cadre d'un colloque en mémoire à Charles-Robert Ageron[59]. Il parle notamment des compagnons de l'anarchisme tels que Vigne d'Octon, de Vulpillières et son *Cri d'Algérie* ainsi que de Victor Spielmann. Meynier cite aussi le journal anarchiste *Le Flambeau*, publié à Alger au début des années 20.

Enfin, un article de Lucien van der Walt, traduit en français par Marianne Enckel du CIRA de Lausanne, retrace les différentes postures des anarchistes et de leurs organisations face aux conquêtes et guerres coloniales dans plusieurs territoires[60] dont l'Algérie[61].

Il existe également des travaux sur l'anarchisme en situation coloniale pour d'autres territoires. Il en va ainsi pour la Tunisie[62], l'Afrique du Sud[63] et l'Egypte[64].

Le corps des sources

Mes recherches en Algérie ne se sont pas révélées très fructueuses concernant le présent sujet. Mis à part la déclaration en préfecture du MLNA récupérée aux Archives de la wilaya d'Alger (AWA), nous n'avons rien trouvé d'important concernant le Mouvement anarchiste. Ni aux Archives nationales d'Alger, ni aux Archives de la wilaya d'Oran (AWO). La raison en est simple. Toutes les archives politiques et celles de l'Administration générale ainsi que les archives de la colonisation touchant aux ressortissants français ont été rapatriées à l'approche de l'indépendance de l'Algérie. Elles se trouvent actuellement au Centre des

57 *1954-1962, l'insurrection algérienne et les communistes libertaires*, Paris, Éditions d'Alternative Libertaire, 2ème édition, 2008, pp. 12-13.
58 *Ibid.*, pp. 2-10.
59 Gilbert MEYNIER, « Les anarchistes français et la guerre d'Algérie », in *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises : actes du colloque international en l'honneur de Charles-Robert Ageron*, Paris, Sorbonne, novembre 2000, Saint-Denis, Société française d'histoire d'Outre-Mer, 2000, pp. 489-500.
60 Europe de l'Est, Egypte, Maroc, Espagne, Cuba, Mexique, Nicaragua, Libye, Erythrée, Irlande, Corée.
61 Lucien VAN DER WALT, « Les anarchistes contre l'impérialisme », in *Réfractions*, n°8, Saint-Mitre, Les amis de Réfractions, 2002, pp. 27-37.
62 Claude LIAUZU, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », in *Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines*, tome XXI, n°81-82, 1973, pp. 153-182.
63 Lucien VAN DER WALT, Anarchism and syndicalism in South Africa, 1904-1921 : Rethinking the history of labour and the left, PhD thesis, Johannesburg, University of the Witwatersrand, 2 Volumes, 2007, 680 p.
64 Anthony GORMAN, « Socialisme en Égypte avant la Première Guerre mondiale : la contribution des anarchistes », in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 105-106, 2008, (consulté le 30 septembre 2014), http://chrhc.revues.org/1241.

archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM). Les archives de la Wilaya d'Oran nous ont permis néanmoins de consulter le journal socialiste puis communiste *La Lutte Sociale*.

L'essentiel de nos recherches s'est donc situé au CAOM, lieu où nous avons étudié les « cartons » se rapportant aux anarchistes pour la seule colonie algérienne. Nous avons choisi de travailler les archives policières avec toutes les précautions afférentes à ce matériau. Nous devons considérer cet apport afin de compléter, au cours de cette première approche, les activités politiques anarchistes en Algérie, les parcours militants ainsi que les enquêtes réalisées à leur sujet. Notre travail n'a pas vocation à faire l'historique des rapports entre la police d'Algérie et les anarchistes. Aussi, nous avons recherché mais aussi sélectionné ces sources afin de ne pas nous éloigner de la problématique initiale. Nous avons trouvé des tracts, des affiches, des appels à meetings de plusieurs groupes anarchistes qui ont eu des activités dans l'Algérie coloniale.

Notre travail s'est basé également sur les journaux de la presse coloniale : *La Solidarité, La Dépêche Algérienne, La Dépêche Quotidienne* et *L'Echo d'Alger*, afin d'y retrouver des traces des manifestations, meetings, réunions ouvertes et internes, conférences, collages, tractages, de la répression policière, des condamnations judicaires, etc. Sur le site « Franz Fanon » de la Bibliothèque nationale d'Alger, nous avons parcouru ces titres de presse dans le but d' « accumuler » des informations relatives aux anarchistes d'Algérie. Une des grandes difficultés de ce travail est de ne jamais travestir les faits et gestes des acteurs politiques, tant il est vrai que la tâche qui nous conduit à analyser les documents est souvent ardue, difficile :

> « tandis qu'il faudrait savoir, savoir plus : sur les acteurs en présence, le contenu de leurs discours, la nature de leurs démarches, la réalité de leurs réseaux et de leurs contacts, leurs rapports avec les institutions et l'Etat, sur l'intensité du mouvement ouvrier et des grèves, […]. La quête des historiens suppose la longue patience du dépouillement d'archives, et par conséquent ces archives elles-mêmes. »[65]

Que nous nous attelions à l'histoire du Mouvement anarchiste en Algérie ou bien, par exemple, aux événements de Mai 68, la précaution doit rester la même, car le risque d'interprétation subjective sous-jacent est de nature identique.

65 BDIC, Mémoires de 68. *Guide des sources d'une histoire à faire*, Paris, Editions Verdier, 1993, p. 16.

Pour Jean Maitron, la presse anarchiste a *« toujours reflété exactement, traduit concrètement ce que chaque étape du mouvement comportait d'essentiel »*[66]. Ainsi, c'est une *« [m]ine d'informations pour l'historien »*[67] comme l'a souligné Vivian Bouhey. Et pour les anarchistes d'Algérie en 1906, *« le journal est [...] un des meilleurs modes de propagande »*[68]. Pour toutes ces raisons, la presse militante occupe une place décisive dans l'élaboration de notre doctorat. Le travail de René Bianco relatif à son doctorat sur la presse libertaire d'expression française est primordial[69], au même titre que celui de Maitron sur l'anarchisme, quand on a la volonté de s'en approcher et de s'en faire une idée sérieuse. Bianco a recensé l'ensemble de la presse libertaire d'expression française : France et colonies. Les journaux d'Algérie ont fait l'objet d'une notice au même titre que les autres[70]. Le travail de René Bianco nous a aussi permis une première approche de ces différents journaux et d'obtenir, en un seul regard, une idée précise de chacun de ces titres de presse : taille, nombre de numéros, principaux collaborateurs, etc. Quant à J. Maitron, il nous a permis un état des lieux relativement exhaustif du Mouvement anarchiste français. La pensée anarchiste y est bien entendu développée, mais aussi les exemples historiques de luttes, les militants du Mouvement, la presse, les réussites ainsi que les déboires. En conséquence, ce doctorat est pour l'essentiel le fruit du dépouillement de l'ensemble de la presse anarchiste[71] publiée en Algérie pendant la période coloniale : *L'Action révolutionnaire* (1887), *Le Libertaire* (1892), *La Marmite sociale* (1893), *Le Réveil de l'esclave* (1904), *La Révolte* (1906 et 1909-1910), *Bulletin du groupe anarchiste d'Alger* (1922), *Le Flambeau* (1923-1926) et *Libre examen* (1944 -1945)[72]. *Le Tocsin* (1890), un temps considéré comme un des titres de presse pouvant être retenu comme « anarchiste » ne répond, à notre sens, à aucun des critères qui pourraient le ranger dans ce courant d'idées[73].

---

66 Jean MAITRON, « L'Anarchisme ici et là, hier et aujourd'hui », in *Le Mouvement social*, n°83, Paris, Editions Ouvrières, avril-juin 1973, p. 10. Cité par Sylvain BOULOUQUE, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, p. 9.

67 Vivien BOUHEY *Les anarchistes contre la République*, *op. cit.*, p.61.

68 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 1/05/1906, « A nos camarades de France ».

69 BIANCO René, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983*, Doctorat d'État, Aix-Marseille, 1987, 7 volumes, 3494 p.

70 René Bianco a également établi une notice pour trois journaux de Tunisie : *Le Libertaire* (1908), *Le Libre Penseur - Il Libero Pensatore* (1911) et *Luce Nuova* 1944-945. Aucun journal anarchiste au Maroc, en Indochine, etc. n'a été référencé.

71 Ainsi que quelques journaux « syndicaux ».

72 Nous n'avons pas pu dépouiller *L'Action révolutionnaire*, le *Bulletin* et *Libre examen* car leurs numéros, s'ils existent, n'ont pas été retrouvés.

73 Concernant ce journal, nous avons malgré tout, tenu à faire une étude particulière qui est mentionnée, au sein de la deuxième partie du présent travail : pp. 150-159.

Ces journaux sont consultables à la Bibliothèque Nationale de France ainsi qu'à l'Institut International d'Histoire Sociale d'Amsterdam, aux Pays-Bas. Nous avons étudié l'ensemble des exemplaires afin de pouvoir en retenir ce qui nous est apparu intéressant. Nous nous sommes focalisés sur ces publications car il nous a semblé que les écrits des anarchistes représentent la source première quand il est nécessaire de comprendre leur pensée politique, et de connaître leurs activités et leurs déclarations publiques. Pour être complets, nous nous sommes rendus au Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (CIRA) de Marseille ainsi qu'à la Librairie « Infos » de la Coordination des Groupes Anarchistes de Perpignan dans le but de parfaire notre travail par le dépouillement de titres presses anarchistes de France (travail sans exhaustivité).

Questionner l'anarchisme en situation coloniale

Dans ses travaux, René Gallissot mentionne que le socialisme que nous qualifierons d'étatique *« fut souvent anarchisant au départ »*[74] dans toute l'Afrique du Nord. Il signale que, par la suite en Algérie, *« il subsiste quelques traces d'une ancienne implantation anarchiste »*. Notre travail concerne donc ces « implantations ». Quant à Gilbert Meynier et Ahmed Koulakssis, ils admettent que *« les jeunes communistes d'Algérie, au lendemain de la Première Guerre mondiale, provenaient pour une notable partie de l'anarcho-syndicalisme et de la sensibilité libertaire »*[75]. Nous essaierons d'analyser les trajectoires personnelles des militants, confrontées aux idées communistes.

Notre travail se propose également d'étudier la présence des ressortissants algériens au sein du Mouvement anarchiste d'Algérie et en filigrane en métropole. L'anarchiste Carrouée, qui écrivit plusieurs articles dans *Le Flambeau*, alors qu'il était à l'époque métallurgiste syndicaliste à Alger, va écrire en 1927 dans *Le Semeur* :

> « [a]ujourd'hui, nous voyons ces travailleurs [les Algériens] s'organiser ; c'est par milliers qu'ils assistèrent aux deux conférences faites à Paris par l'Emir Khaled en 1924. Les uns vont dans les partis politiques, les autres dans les syndicats et quelques uns étudient et vont vers l'anarchie. »[76]

74 René GALLISSOT, « Le socialisme dans le monde arabe » in DROZ Jacques (dir), *Histoire générale du socialisme, Volume 1 : Des origines à 1875*, 1972, pp. 545-627.
75 Ahmed KOULAKSSIS et Gilbert MEYNIER, « Sur le mouvement ouvrier et les communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale », *op. cit.*, pp. 3-32.
76 *Le Semeur contre tous les tyrans*, n°101, 6/07/1927, « La situation des Musulmans d'Algérie ».

Nous devrons aborder cette question relative à la militance des travailleurs algériens d'origine, pour valider le fait qu'il s'agit bien, comme l'indique Carrouée, d'une minorité qui entre en contact avec la Mouvement anarchiste, que ce soit en métropole (ce qui serait somme toute logique) ou même en Algérie (ce qui, à l'inverse, devrait mériter une explication…).

Nous allons aborder la réalité de la présence anarchiste organisée en Algérie ainsi que sa capacité à peser sur les événements, son importance numérique ainsi que sa trajectoire militante, et ce au cours de la période étudiée au sein du présent travail.

La pensée anarchiste a-t-elle eu à traiter de manière spécifique les questions auxquelles elle a coutume de répondre sur les plans idéologiques et éthiques, dès lors qu'elle est produite en situation "coloniale" ?

◆ Dans une première partie, nous étudierons l'ensemble des groupes anarchistes qui ont existé sur la terre algérienne entre 1887 et 1956.

▪ Nous débuterons par la période entre 1887 et 1914 en nous focalisant sur la composition des groupes, puis leurs activités politiques et enfin sur la trajectoire de ces groupes et de leurs membres.

▪ Par la suite, nous nous intéresserons aux groupes de l'entre-deux guerres.

▪ En troisième lieu, nous en viendrons aux groupes existant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'approche de l'Indépendance de l'Algérie.

Tout au long de ces trois périodes, nous réaliserons le même mode d'analyse : composition, activités, trajectoires.

◆ Dans une seconde partie, notre travail abordera la presse anarchiste publiée en Algérie.

▪ Tout d'abord par une analyse détaillée de chaque journal (période de diffusion, nombre d'exemplaires, difficultés financières, etc.).

▪ Ensuite nous y puiserons ce que la pensée anarchiste propose de fondamental (lutte contre l'Etat, le Capital et la Religion).

▪ Enfin nous insisterons sur les prises de positions anarchistes concernant la situation coloniale.

◆ Avant de conclure, dans une troisième partie, nous terminerons ce travail en insistant sur l'influence de l'anarchisme sur le sol algérien.

▪ En premier lieu il s'agira pour nous de la question des retombées et des résultats induits réalisés par la militance anarchiste auprès de la communauté dans son ensemble : Européens et Algériens.

▪ Y seront étudiées les traces laissées visibles au-delà, traces qui dépassent largement l'année 1956, terme que nous nous sommes fixés pour parfaire ce doctorat.

PREMIERE PARTIE :

L'ORGANISATION ANARCHISTE : LES GROUPES EN ALGERIE (1887-1956)

La presse libertaire de France atteste une présence anarchiste à Alger en juin 1887 lorsque le numéro 3 de l'hebdomadaire parisien *L'Avant-Garde Cosmopolite* du 11 courant informe ses lecteurs que Buisson et Feuillade, deux membres du « Groupe Anarchiste-Communiste » d'Alger sont poursuivi pour « délits de paroles »[77] . Néanmoins, nous avons souhaité commencer notre étude à partir de l'année 1885 pour tenter de savoir si l'anarchisme organisé était présent à Alger à cette date. Une annonce du Congrès de la Libre-Pensée algérienne permet de constater qu'aucun membre de la future organisation algéroise n'est présent parmi les neuf membres cités[78]. La seule « activité » anarchiste durant l'année 1885 à Alger est une conférence du géographe Elisée Reclus lors d'un séjour en Algérie notamment pour des raisons familiales[79]. Le 30 mai 1885 au Théâtre national d'Alger, Reclus prend la parole pour traiter de trois pays : l'Angleterre, la Russie et l'Afghanistan. Cette réunion publique s'est tenue au profit de l'œuvre des crèches laïques. Selon le journal algérois *La Solidarité*, une assistance conséquente est attendue [80].

Malgré l'absence d'un groupe anarchiste formel, il est légitime de penser à des prises de paroles individuelles lors de réunions électorales. Le compte-rendu du journal local *La Dépêche Algérienne* ne fait aucune allusion à une quelconque prise de parole d'un anarchiste à l'occasion d'une réunion de 600 personnes qui s'est tenue à Mustapha, dans le cadre des élections législatives d'octobre 1885[81]. La lecture de *La Solidarité* et de *La Dépêche Algérienne* ne nous ont pas permis d'attester qu'un anarchisme organisé existe pendant l'année 1885[82].

L'année suivante, une « présence » anarchiste apparait dans la presse coloniale lors des élections cantonales du 19 septembre 1886 à Alger si on se réfère à la candidature « abstentionniste » de Jules Xixonnet[83]. Un article dans *La Dépêche Algérienne*, tout en le critiquant, insère plusieurs extraits de son *« manifeste »*[84] placardé dans les rues algéroises et prônant notamment l'autogestion et la fin de tout pouvoir :

> « Si l'on nous croit capables de choisir sagement l'homme qui doit nous représenter, pourquoi ne pourrions-nous pas nous acquitter nous-mêmes du soin de gérer nos propres

77 Nous n'avons trouvé aucune information sur ce groupe ni sur ces personnes lors de nos recherches au CAOM d'Aix-en-Provence.
78 *La Solidarité*, n°2853, 10/04/1885, « Congrès de la Libre-Pensée algérienne ».
79 La fille de Reclus et son mari Paul Régnier se sont installés à Tarzout, dans l'Ouest algérien.
80 *La Solidarité*, n°2893, 29/05/1885, « Chronique Algérienne ».
81 *La Dépêche Algérienne*, n°77, 1/10/1885, « La réunion publique à Mustapha ».
82 *La Solidarité* prend fin en juillet 1885.
83 Cf. notice biographique p. 304.
84 *La Dépêche Algérienne*, n°437, 30/09/1886, « Le compagnon Xixonet ».

affaires ? […] Étudions plutôt ensemble le moyen de nous passer de gouvernement et de vivre en hommes libres et conscients. »

A.C.[85] l'appelle le *« père Xixonet »*[86] à la maturité et à modifier par ailleurs ses idées considérées irréalisables. En revanche, il admet comme lui que *« [l]es institutions ne peuvent rien pour les [pauvres] sauver ; donc elles ne valent rien. Il en faut de meilleurs »*. Xixonnet, malgré les affirmations du journaliste, ne s'est pas présenté officiellement car son nom n'apparait pas dans la liste des candidats[87]. Cette candidature est la seule évocation anarchiste pour l'année 1886. En revanche, quelques mois plus tard, la présence anarchiste sera réelle et cette fois-ci au travers d'un groupe.

Signalons afin de tenter d'être complet la présence d'une section de l'AIT qui se crée à Alger en 1886. Elle est toujours présente l'année suivante.[88] En 1870, une section de la Première internationale, sous l'impulsion d'André Bastelica, responsable de la Ligue du Midi, est présente à Alger. Elle vit surtout grâce à l'appui de la classe ouvrière métropolitaine[89].

Le choix d'une division en trois chapitres chronologiques de la première partie se justifie par un découpage historique rythmé et alimenté par des événements de première importance.

Avant 1914, la présence anarchiste en Algérie peut avoir subi l'influence de l'anarchisme métropolitain et/ou international mais ne se trouve pas impactée par les retombées du Premier Conflit mondial. En revanche la Commune, la naissance d'un syndicalisme de lutte, indépendant et antiétatique, la chartre d'Amiens, le congrès anarchiste d'Amsterdam sont autant d'événements qui peuvent avoir un écho en Algérie, au cours de cette période.

La seconde période, de 1918 à 1939, fournit au mouvement anarchiste en Algérie, comme ce fût très probablement le cas ailleurs du reste, les éléments d'une réflexion et d'un activisme militant assez riches au demeurant. La fin de la Première Guerre mondiale et

85 Ce sont les initiales du journaliste.
86 Le dossier policier indique son nom de famille avec deux « n ».
87 *La Dépêche Algérienne*, n°429, 21/09/1886, « Elections municipales ».
88 Jacques ROUGERIE, « Les sections françaises de l'Association Internationale des Travailleurs », in *La Première internationale : l'institution, l'implantation, le rayonnement*, Paris, CNRS, 1968, p. 97.
89 Gilbert BERTOLINI, « La Commune de Paris et l'Algérie », in *Bulletin* n°47, Association des amis de la Commune de Paris, 3e trimestre 2011, p. 13.

l'avènement d'une société se réclamant du « communisme » en Russie, la grande crise de 1929, le Front populaire en France, l'émergence des Mouvements et Régimes autoritaires en Europe et ailleurs, la Révolution espagnole, tous ces événements ont nourri là encore, directement ou indirectement, la réflexion du Mouvement anarchiste et lui ont fourni le matériau nécessaire à son élaboration doctrinale, au plan des idées et de l'action.

La troisième et ultime période, de 1945 à 1956, fournit au mouvement anarchiste en Algérie, le cadre d'un militantisme riche en particularismes. A la suite de la Seconde Guerre mondiale, on assiste à une montée des mouvements de libération, des luttes anticoloniales sur tous les continents où la présence occidentale tend à s'attribuer le leadership. L'Afrique n'échappe évidemment pas à cette réalité et l'Algérie, après les événements de Sétif en 1945, va fournir, par le MNA et le FLN interposés, les éléments d'une lutte en faveur de l'indépendance. Ces organisations, en faveur de l'indépendance, vont donner au Mouvement anarchiste l'occasion de préciser sa vision spécifique, révolutionnaire et libertaire, des luttes de libération à caractère social, hors des ornières des luttes à caractère national, ces dernières ayant largement contribué au maintien du système en place, et ne se sont contentées que du seul changement des équipes dirigeantes...

CHAPITRE 1 :

AVANT 1914

A. Les Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha (1887-1901)

A partir de 1887, les groupements se réclamant de l'anarchisme et du socialisme révolutionnaire semblent se développer à Alger et dans les environs. Nous avons « tenté » de retracer une histoire de l'anarchisme organisé dans la région d'Alger, par l'étude de *La Dépêche Algérienne*, celle des notices individuelles établies par la police en 1893 ainsi que par les informations contenues au sein des deux titres de presse anarchistes[90] que nous avons consultés, titres parus en 1892 et 1893.

1. Composition

Entre 1887 et 1901 existe le même groupement anarchiste dans les communes d'Alger et de Mustapha. Il a pris plusieurs dénominations selon la presse, selon la police et selon les anarchistes eux-mêmes. Cela rend difficile et assez peu précise l'étude de ces différents intitulés. A notre connaissance, une vingtaine de personnes ont composé « Les Groupe des anarchistes d'Alger-Mustapha » durant quatre années d'activité : Jules Xixonnet, Pierre Labille[91], Benoît Auriol[92], Laporte, Havard ou Hayard, Albert Pelegrin[93], Etienne Lemoine[94], Joseph Michelier[95], Salicis, Rasséguier ou Ressuigier, Antoine Souche[96], Henri Rabotin[97],

90 *Le Libertaire* et *La Marmite sociale*.
91 Cf. notice biographique p. 291.
92 Cf. notice biographique p. 283.
93 Cf. notice biographique p. 298.
94 Cf. notice biographique p. 293. (ANNEXE I)
95 Cf. notice biographique p. 295.
96 Cf. notice biographique p. 301.
97 Cf. notice biographique p. 299.

Claude Lagay[98], Filiatro[99], Jean Faure[100], Louis Dietrich[101], Etienne Caulas[102], Cambolion, H. Auriollin, Pierre Pelletier, Huet, Alphonse Lauze[103], Martin et Jean Claude Chapoton[104].

Suite à nos recherches et en fonction des informations disponibles, aucun de ces militants ne serait né en Algérie. Au moins sept d'entre-eux sont originaires de la métropole : Xixonnet, Souche, Pelegrin, Lemoine, Labille, Faure et Dietrich[105]. Quasiment tous les membres du groupe sont des travailleurs manuels. Nous avons deux menuisiers (Labille et Faure[106]), deux cordonniers (Pelegrin et Lemoine[107]), un tailleur (Xixonnet), un chaudronnier (Rabotin) et un mécanicien (Lagay). On y trouve aussi un employé de commerce en pharmacie, qui a été aussi employé dans une brasserie, avant d'exercer chez un tailleur puis dans une confiserie (Dietrich). Filiatro, quant à lui, fait fonction d'employé au service de la voirie municipale d'Alger[108].

Des notices policières individuelles, réalisées au cours de leur militantisme, portent une indication de la date de naissance. Cela concerne six membres des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha : Noton, Pelegrin, Labille, Faure, Xixonnet ont entre 18 et 30 ans et Lemoine, une cinquantaine d'années. Noton débute son activité anarchiste à 18 ans à Boufarik. Pelegrin est arrêté à 21 ans et sera gérant de *La Marmite sociale* l'année suivante. Enfin, Xixonnet, Faure et Labille sont légèrement plus âgés. Xixonnet débute la politique à 27 ans et continue à être anarchiste une dizaine d'années plus tard. Faure est trentenaire lorsqu'il devient membre actif - il a entre autre la responsabilité du *Libertaire* - et est radié à 42 ans pour décéder une année plus tard. Labille débute à 25 ans pour être toujours membre du groupe à sa mort en 1901 soit à l'âge de 39 ans. Quant à Etienne Lemoine, il milita en France dès sa jeunesse pour continuer son militantisme au-delà de 50 ans. Il fut arrêté à 55 ans pour être radié définitivement du fichier des anarchistes en Algérie en 1902 à l'âge de 65 ans. Dans la mesure où, pour une quinzaine des membres du groupe, nous n'avons pas de précisions sur leur âge nous ne pouvons en tirer aucune déduction. On peut ajouter qu'un lien existait entre Labille et Lemoine, le premier étant le gendre du second.

98 Cf. notice biographique p. 293.
99 Cf. notice biographique p. 289.
100 Cf. notice biographique p. 288.
101 Cf. notice biographique p. 287.
102 Cf. notice biographique p. 285.
103 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article3148
104 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article776
105 Nous ne connaissons pas les localités de naissance des autres membres.
106 Il a été négociant par la suite.
107 Il a été propriétaire d'un magasin de chaussures par la suite.
108 Nous ne connaissons pas les professions des autres membres.

Ce groupe a publié, sous la responsabilité de Faure, plusieurs numéros du *Libertaire* en 1892 et l'année suivante, en 1893, un numéro de *La Marmite sociale* dont le gérant était Pelegrin.

A côté des anarchistes d'Alger et de Mustapha, deux groupes ont eu une activité politique. En 1887, existe, nous l'avons vu, un « Groupe Anarchiste-Communiste » à Alger sans que nous puissions avoir plus de précisions à son sujet. Deux ans plus tard, un groupe anarchiste s'active dans la commune de Boufarik. Il est, entre autre, composé de Charles Noton[109], Louis Bergès[110] et Auguste Bureau[111]. Selon la notice individuelle de Bergès, notice établie en juillet 1893, le groupe a été formé par Noton puis *« dirigé »*[112] par Bureau. Noton est à notre connaissance le seul membre natif d'Algérie, à Bouïnan. Nous n'avons pas de précision concernant le métier qu'exerce Bureau, mais nous savons que Noton est serrurier-ajusteur fumiste et Bergès, ouvrier ferblantier. Concernant Boufarik, *La Révolte* de Jean Grave indique qu'en 1889 un Charles Natan[113] se trouve être le responsable de la bibliothèque du groupe anarchiste de cette ville[114].

Après avoir brossé un état des lieux de l'anarchisme organisé dans l'Algérois, nous allons nous atteler à la description de leurs activités militantes. Les anarchistes d'Alger et de Mustapha, outre l'édition de périodiques, ont été présents publiquement aux fins de développer la propagande et la pensée anarchistes, pour inciter le mouvement ouvrier à suivre les idées libertaires. Cette propagande, aux yeux des anarchistes, doit servir à ce que les exploités se forgent un moral de lutteurs. Elle permet aussi d'apporter des réponses concrètes tendant à modifier le rapport de force social dans le conflit qui oppose ouvriers et patrons.

2. Activités

Nous avons recoupé les informations policières avec *La Dépêche Algérienne* afin de tenter de cerner le militantisme des anarchistes d'Alger. Les membres des Groupes

109 Cf. notice biographique p. 296.
110 Cf. notice biographique p. 284.
111 Cf. notice biographique p. 285.
112 CAOM/Alger/1F19, Notices individuelles de Louis Bergès, 8/07/1895.
113 Nous pensons que *La Révolte* a commis une erreur dans la retranscription concernant le nom de famille de Noton.
114 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4198

anarchistes d'Alger-Mustapha sont présents lors de réunions publiques ou sont eux-mêmes à l'origine de meetings publics. En premier lieu, ils se rendent aux réunions publiques organisées par d'autres, afin d'y exposer leurs propres analyses et propositions politiques. Ainsi, le 8 février 1887, lors d'une réunion à Mustapha dans le but d'élaborer la liste des candidats pour les prochaines élections des conseillers municipaux, *La Dépêche Algérienne* indique la présence de Jules Xixonnet et de deux autres anarchistes, sans pour autant nous fournir plus d'informations précises, concernant leurs propos[115]. Nous apprenons que les candidatures se font rares à cause des protestations du « *parti ouvrier local* », laissant supposer que, par leurs critiques, les anarchistes parviennent à empêcher le bon déroulement de la réunion en vue d'obtenir des candidatures. D'ailleurs, quelques jours plus tard, une seconde réunion se déroule à Mustapha, toujours pour la même raison, sans la présence des anarchistes. En effet, nous apprenons que la salle leur a été interdite[116]. Est-ce la conséquence des interventions anarchistes au cours de la réunion précédente ? Ce qui est certain c'est que les « partisans de la nitroglycérine », *« vexés »* de trouver porte close, selon le journal, vont faire croire qu'ils vont mettre une bombe dans la cave de l'école, si la réunion leur est interdite. *« Pris de peur, les agents ont laissé les dynamites [les anarchistes] se mêler aux assistants »* et la réunion va se dérouler normalement.

Les anarchistes d'Alger-Mustapha, comme nous l'avons signalé, n'ont pas seulement assisté à des réunions publiques organisées par d'autres. Ils vont également en convoquer au moment de ce scrutin. Nous l'apprenons non par un communiqué de presse de leur part ou par un compte-rendu policier, mais par une brève parue dans *la Dépêche Algérienne*. L'auteur des quelques lignes s'étonnent que

> « les anarchistes [aient] demandé une salle au maire de Mustapha pour une réunion publique que ces aimables citoyens offriront jeudi soir. La soirée promet d'être divertissante. Qu'on se le dise. »[117]

La Dépêche Algérienne ne mentionnera aucune information relative à cette réunion publique et la police non plus.

Après être venu en Algérie, en 1885 et en 1886, Elisée Reclus y revient au début de l'année 1887. Son séjour lui permet de rencontrer les anarchistes d'Alger. Cette rencontre

115 *La Dépêche Algérienne*, n°570, 11/02/1887, « Réunion publique à Mustapha ».
116 *La Dépêche Algérienne*, n°573, 15/02/1887, « Réunion publique à Mustapha ».
117 *La Dépêche Algérienne*, n°576, 17/02/1887, « Chronique locale ».

relatée dans la presse est une conférence publique organisée à la salle Molière de Mustapha, en avril, par le groupe. Elle se déroule devant trois cent personnes dont *« quelques dames qu'une curiosité, peut être un peu étrange, avaient attiré là »*[118]. La réunion s'étant terminée tard, le journaliste ne pourra développer dans le détail le propos du conférencier. La réunion, selon ce journaliste, n'a pas été intéressante, car

> «[r]ien de saillant, rien de remarquable dans cette éloquence morbide et nous n'en parlerions même pas si une intelligence d'élite, un savant [Elisée Reclus] de grande valeur n'avait pas été perdu là ».

Trois personnes ont tenté de lui porter la contradiction mais sans succès à cause de leur manque de *« talent oratoire »*. Elisée Reclus est ensuite qualifié de *« génie des détraqués »*. Selon ce compte-rendu *« les théories émises hier soir n'ont fait aucun prosélyte. Elles ont simplement fait hausser les épaules »*. Cette conférence ne représente pas la seule participation de Reclus aux côtés des anarchistes d'Alger-Mustapha. En effet, selon ses dires, dans la correspondance qu'il entretient avec Jacques Gross, ancien membre comme Reclus de la Fédération jurassienne, Reclus a collaboré *« à des réunions d'anarchistes établis en Algérie essayant de fonder un mouvement ouvrier local »*[119].

La dimension internationale n'a pas laissé les anarchistes algérois indifférents. En novembre 1887, lorsque la condamnation à mort de cinq anarchistes à Chicago aux Etats-Unis[120] est confirmée, les anarchistes organisent dans le local d'une association d'amitié espagnole *« un meeting de solidarité »* dans le but de protester contre l'application de la sentence de mort à l'encontre de leurs cinq compagnons. *La Dépêche Algérienne* publie leur communiqué dans sa totalité :

> « Les anarchistes d'Alger et de Mustapha, profondément indignés de l'inique condamnation qui vient d'être confirmée contre leurs camarades de Chicago, provoquent un meeting de solidarité qui aura lieu le samedi 5 novembre, à 8 heures du soir, dans le local de la Société "Amistad Espanola", voûte de la Pêcherie et comptent sur les bons sentiments

118 *La Dépêche Algérienne*, n°624, 4/04/1887, « La Réunion anarchiste ». (ANNEXE XXVII)
119 Federico FERRETI, *Esclaves libérés et vols d'histoire: la géographie d'Élisée Reclus et l'Afrique subsaharienne*, in *Elisée - Revista de Geografia*, Université de Genève, vol. 1, n°2, 2012, p 8.
120 Voir plus particulièrement sur « les Martyrs de Chicago » : Ronald CREAGH, *Histoire de l'anarchisme aux États-Unis d'Amérique : les origines, 1826-1886*, La Pensée sauvage, 1981, pp. 263-289.

> d'humanité qui animent la population algérienne, ainsi que sur l'esprit de solidarité de leurs concitoyens pour assister au meeting»[121] .

Outre les événements de Chicago, le communiqué annonce également un débat autour du thème *« ordre et désordre »* et un autre autour *« de l'impossibilité des réformes économiques avec le parlementarisme [et] de la nécessité urgente d'une révolution »*. *La Dépêche Algérienne* n'a pas inséré de compte-rendu les jours suivants.

L'année suivante en 1888, ce sont les élections municipales d'Alger et de Mustapha qui occupent les anarchistes. *La Dépêche Algérienne* a reproduit le compte-rendu des deux réunions publiques pour chacune des deux communes. Les anarchistes se présentent à la réunion publique de Mustapha, réunion dont le but est l'élaboration de la liste des futurs candidats à la mairie. Lors de cette réunion, les personnes présentes ne se mettront pas d'accord sur la liste des candidats. Même si le détail des discussions n'y est pas retranscrit, nous pouvons supposer que les débats ont été vifs au vu de l'évocation d'une *Carmagnole* en fin de meeting *« entonnés, croyons-nous, par le groupe des anarchistes »*[122]. Comme en février 1887, le groupe organise, en août, une réunion dans une des salles de la mairie de Mustapha. Malgré un article de presse totalement défavorable dans lequel la réunion est qualifiée de *« burlesque et piteux spectacle »* [123], nous apprenons que *« la salle [était] comble [mais] de gamins de 18 à 19 ans, pas encore électeurs. Quelques barbes noires, une ou deux moustaches grisonnantes émaillent ce champ de vertus politiques »*. Un élu de la mairie y est lui aussi présent. Le journaliste pense qu'il est inutile de relater les différentes prises de parole :

> « Elles peuvent se résumer d'ailleurs dans ces quelques cris poussés par des précoces énergumènes : Vive l'Anarchie ! Vive la Commune ! Vive le Pétrole ! Vive Louise Michel ».

Nous apprenons qu'à la fin de la réunion les anarchistes ont organisé une collecte auprès de l'assistance, sans qu'une précision supplémentaire ne vienne agrémenter l'article.

En 1889, trois nouvelles têtes apparaissent parmi les anarchistes qui se déplacent lors de réunions publiques. Lors des élections législatives des 22 septembre et 6 octobre les anarchistes vont être présents aux réunions organisées. Tout d'abord, à Mustapha car le

121 *La Dépêche Algérienne*, n°835, 6/11/1887, « Communications ». (ANNEXE XXVIII)
122 *La Dépêche Algérienne*, n°1022, 11/05/1888, « Réunion publique à Mustapha ».
123 *La Dépêche Algérienne*, n°1112, 11/08/1888, « Chroniques locales ».

chroniqueur de *la Dépêche Algérienne* note la présence de la *« bande anarchiste dirigée par les Auriol, Hayard et Laporte »*. Hayard n'est pas à son avantage puisque lorsque le sort le désigne comme premier orateur, ce dernier a *« pris la fuite »*[124]. En revanche, Benoît Auriol, au cours de sa prise de parole, prône l'abstention et la révolution armée en invitant les électeurs à utiliser, de façon plutôt originale, le bulletin de vote : « *Gardez vos bulletins […], pour bourrer vos fusils ! »*. Entre les deux tours, le 2 octobre 1889, toujours à Mustapha, devant six cent personnes et en présence des candidats, Auriol, accompagné encore de Laporte *« du parti anarchiste, ont prêché à l'abstention »*[125]. Enfin, le lendemain mais cette fois-ci à Bal-el-Oued et devant trois cents personnes, Auriol s'exprime une troisième fois devant le public *« pour débiter son boniment habituel »* selon le journaliste sur place, *« [c]'est toujours la note gaie »*[126].

A la fin de l'année 1889, le groupe anarchiste est attaqué dans *le Radical Algérien* du *« révolutionnaire »* typographe Fernand Grégoire[127]. Pierre Labille au nom des « *divers groupes anarchistes d'Alger »*, devant le refus du *Radical* de faire paraître un droit de réponse, demande à *La Dépêche Algérienne* l'insertion d'un communiqué[128]. Dans ce numéro, un texte est signé pour les anarchistes par P. Labille et H. Auriollin s'adressant au rédacteur en chef du *Radical Algérien*. La réponse entend contredire les propos d'un journaliste du *Radical*, lequel a affirmé que les anarchistes étaient *« des agents électoraux »*[129]. La polémique n'aura pas de suite dans *La Dépêche Algérienne* au lendemain de ce droit de réponse.

Le mouvement anarchiste français a reconnu dans la Commune de Paris une expérience politique proche de ses idéaux. Au même titre que les autres groupes révolutionnaires d'Alger, les anarchistes ont préparé des manifestations pour se souvenir du 18 mars 1871, journée considérée comme étant le début de la Commune de Paris. En 1890, un communiqué parait dans *La Dépêche Algérienne* pour annoncer *« une réunion familiale »*[130] où sont invités *« les anarchistes d'Alger-Mustapha et tous les travailleurs »*. Cette réunion est conviée le dimanche 16 mars en soirée à la Brasserie du Palmier, rue de Constantine. L'information est reproduite également le lendemain dans *la Dépêche Algérienne*. Encore une fois, le journal n'a pas fait de compte-rendu les jours suivants.

124 *La Dépêche Algérienne*, n°1514, 22/09/1889, « Chroniques locales ».
125 *La Dépêche Algérienne*, n°1526, 4/10/1889, « Réunion politique de Mustapha ».
126 *La Dépêche Algérienne*, n°1526, 4/10/1889, « La réunion à Bab-el-Oued ».
127 Cf. notice biographique p. 291.
128 *La Dépêche Algérienne*, n°1530, 8/12/1889, « Correspondance ».
129 *La Dépêche Algérienne*, n°1530, 8/12/1889, « Correspondance ».
130 *La Dépêche Algérienne*, n°1689, 16/03/1890, « Communications ».

Deux mois plus tard les travailleurs du monde entier sont appelés à la grève et à manifester le 1er mai[131]. En Algérie, également le mouvement ouvrier se prépare à cette journée. Une réunion de 500 personnes a lieu quelques jours avant pour faire le point au Théâtre Malakoff situé à Bab-el-Oued. Dans la salle, trois anarchistes répondent à l'appel[132]. Lemoine en qualité de *« membre de la Commission chargée par les groupes corporatifs et travailleurs socialistes »* pour cette journée mais aussi Benoît Auriol et Hayart. Lorsque l'assistance se demande derrière quelle bannière doit-on se regrouper, un ouvrier prend la parole pour expliquer qu'il se rangera derrière le drapeau français. A ces mots, le *« farouche »* Auriol prit la parole pour le contredire et lui rétorque que *« [l]e drapeau tricolore est cause de notre esclavage ! Le drapeau rouge a la couleur de notre sang ! Lui seul doit nous guider ! »*. Selon l'article de presse de *La Dépêche Algérienne*, sa réplique a été appréciée. La suite de son intervention y est rapportée. Il explique premièrement que *« [l]'émancipation sociale ne sera faite que par les ouvriers »* indiquant ainsi le refus de l'électoralisme comme moyen pour en finir avec l'exploitation ouvrière. Il poursuit en affirmant que *« notre seul ennemi est notre maître »*. La journée du 1er mai, selon lui, doit se dérouler dans le calme, à condition que les forces de l'ordre respectent les manifestants. Cela ne peut pas en être autrement car cette journée est *« en quelque sorte légale et pacifique »* et les manifestants y viendront sans intention de violence. Il rajoute qu'en revanche, *« si nous ne parvenons pas à nous faire entendre, le moment arrivera où nous élèverons encore la voix, et cette fois, ce sera la bonne »*, laissant ainsi présager une possible riposte face à d'éventuelles brutalités policières ou militaires. Ainsi, la journée du 1er mai ne devrait pas dégénérer dans la mesure où toutes les conditions sont requises pour que tout se passe convenablement. Pourtant Auriol menace du contraire *« si les sergots seront assez lâches pour [nous] frapper »*. Vient le moment où le public apprend que le Préfet d'Alger a refusé l'octroi de *« la brigade de sécurité »* au maire. Auriol reprend alors la parole pour dire que c'est *« une déposition fort grave : C'est donc ainsi qu'agissent les fameux conseils municipaux socialistes ; on nous fournit du socialisme lavé à la fuchsine[133] ; nos élus trompent le peuple »*. Pour lui, ces élus sont déloyaux et maquillés en socialistes puisqu'ils ne sont pas parvenus à empêcher une telle demande. Il les somme de répondre sur le champ à *« cette accusation »*. A la fin de son discours, il fustige

131 Les manifestations internationales ce jour-là tiennent ses origines à la décision en avril 1889 par le congrès de la IIème Internationale d'organiser le 1er mai une journée de manifestation et de grèves pour l'obtention de la journée du huit heures, un des premières revendications du mouvement ouvrier. Cette date a été choisie en mémoire du 1er mai 1886 à Chicago. Cf. Ronald CREAGH, *Histoire de l'anarchisme aux États-Unis d'Amérique : les origines, 1826-1886*, *op. cit.*

132 *La Dépêche Algérienne*, n°1733, 29/04/1890, « Le 1er mai à Alger ».

133 Ce produit est un colorant entre le rouge et le violet.

« ces féignants (sic) de bureaucrates » et déclare que *« tous les malheurs de l'ouvrier proviennent du salariat, cette institution infâme ! »* et assène en guise de conclusion à caractère anarchiste que *« [l]'industriel est plus coupable que l'assassin ! »*. La culpabilité du patronat est ici réévaluée, comparée à celle d'un quidam ayant commis un crime de sang. A la fin de cette réunion, une motion fut votée se terminant par *« Vive la révolution sociale et internationale »*. La suite va donner raison à Auriol, car ce 1er mai dans les rues d'Alger et de Mustapha[134] ne se déroule pas sans incidents. Après qu'un millier de personnes aient manifesté, 300 d'entre-elles assistent à une réunion au Théâtre Malakoff. Ensuite les grévistes se rendent devant la Préfecture et ensuite devant l'Hôtel de Ville. Arrivés devant la Mairie, les manifestants sont chargés sabre au clair par l'armée. Quelques blessés sont à déplorer. L'arrivée du Préfet sur place arrête la charge et le maire d'Alger, Nicolas Guillemin, indique de suite que l'ordre n'est pas venu de lui. Suite à ces événements, une réunion de protestation est convoquée pour le 6 mai afin d'obtenir la démission du conseil municipal[135]. Un des assesseurs, Fernand Grégoire lit devant 300 personnes le rapport suivant en l'absence du maire : « *La population d'Alger ne veut ni un maire incapable, ni un maire criminel »*. Benoît Auriol est présent à ce rassemblement mais le Président de séance lui refuse la parole au motif qu'il réside à Mustapha et non à Alger. Selon le récit du journaliste, cette déclaration entraîne une *« vive opposition »*. La salle vote à une faible majorité le fait de ne laisser parler que les Algérois. Mais la salle n'est pas calmée pour autant et *« [l]e tapage redouble et se prolonge »*. La suite de la réunion parait totalement désorganisée. Le bureau quitte la tribune et Fernand Grégoire en propose un nouveau. Immédiatement et astucieusement Auriol se porte volontaire. Il est à la fois *« acclamé et hué »* par le public. Au final, le bureau initial est… réélu. L'ordre du jour demande le vote de la démission de la municipalité toute entière. Suite à ce vote, Auriol reprend la parole pour dire que le véritable responsable est le ministre de l'intérieur Constans et *« si le Préfet a arrêté la charge, c'est qu'il a obéi à l'instinct de la conservation parce qu'il allait être chargé, lui aussi »*. Lemoine prend la parole une fois de plus sans que leurs propos ne soient retranscrits. Le mois suivant, le 1er juin, une nouvelle réunion ayant le même objectif est organisée toujours au Théâtre Malakoff. Elle est annoncée dans le deuxième numéro du *Tocsin*[136] de Grégoire mais pas dans *La Dépêche Algérienne*.

L'année 1891 est une année sans élection, plutôt calme en événements sociaux. *La Dépêche Algérienne* n'indique aucune réunion, aucune prise de parole des anarchistes

134 *La Dépêche Algérienne*, n°1738, 5/05/1890, « Le 1er Mai à Alger ».
135 *La Dépêche Algérienne*, n°1741, 8/05/1890, « La réunion d'hier soir ».
136 *Le Tocsin*, n°2, 2-7/06/1890, « A Bab-el-Oued, Réunion publique ».

d'Alger. Elle ne retransmet également aucun compte-rendu pour le 1er mai 1891. Cependant, un rapport de police suggère une activité toujours aussi conséquente des anarchistes[137]. Ce rapport relate que la veille du 1er mai, une réunion est organisée par Benoît Auriol et Etienne Lemoine au Théâtre Malakoff au faubourg Bab-el-Oued. Il est précisé que *« six cents personnes y assistaient »*. Cette réunion va débuter à 21h et se terminer à 22h30, sans incident. Les propos qui y sont tenus ne sont pas reproduits. En revanche, le rapport affirme que

> « plusieurs orateurs ont pris la parole, notamment les sieurs Benoît Auriol et Lemoine ; ils n'ont fait que répéter les discours sans importance prononcés dans les réunions précédentes. »

Le groupe a, pour l'occasion, produit *« un manifeste anarchiste »* destiné aux travailleurs. Ainsi, malgré l'absence de tout compte-rendu dans *La Dépêche Algérienne*, nous savons que des réunions préparatoires au 1er Mai se sont tenues.

L'année suivante, en 1892, le maire d'Alger est toujours contesté par le mouvement ouvrier. La Commission ouvrière de la Bourse du Travail d'Alger organise une réunion, le 13 mars, pour en discuter[138]. A la salle des Variétés dans le quartier de l'Agha, se retrouvent deux cents personnes. Lemoine et Auriol y sont présents. L'article dans *La Dépêche Algérienne* n'est qu'une brève d'où la réunion n'est pas décrite. Nous pouvons constater une présence quasi-systématique de ces deux militants, en tant qu'anarchistes pour les réunions politiques ainsi que pour les réunions syndicales.

En 1892, un journal parait sur plusieurs numéros : *Le Libertaire*. C'est Jean Faure, un des membres actifs du groupe qui en est le gérant. La seule information concernant l'activité politique des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha est, comme en 1891, l'organisation d'une rencontre publique à l'occasion de l'anniversaire du 18 mars 1871 : *« punch commémoratif et une soirée familiale au Théâtre de la Amistad Española »*[139] pour le vendredi 18 mars 1892. Les groupes invitent *« les camarades des environs »* à y assister à partir de 19h pour le punch. Le journal précise que pour y assister, les personnes doivent s'acquitter d'un prix d'entrée de cinquante centimes. A partir de 21h, l'entrée sera alors gratuite, mais seulement pour la soirée familiale. Les billets sont à se procurer auprès de

137 CAOM/Alger/1F20, Rapport spécial du chef de la sûreté au préfet, Alger, 1/05/1891.
138 *La Dépêche Algérienne*, n°2393, 15/03/1892, « Nouvelles locales ».
139 *Le Libertaire*, n°3, 10-25/02/1892, « Communication » et n°5, 10-15/03/1892. (ANNEXE II)

Lemoine ou au bureau du journal[140]. Ce punch est également annoncé dans *la Dépêche Algérienne* sans qu'il y soit précisé que ce sont les anarchistes qui l'organisent. On y trouve un peu plus de détails[141]. La soirée commence par une *« conférence publique et contradictoire »* d'*« A. Montant dit Benoît »* sur la *« crise économique »*. Le conférencier est Alphonse Montant, militant anarchiste parisien de la fin du XIXème siècle qui accompagne souvent Sébastien Faure et qui va même le remplacer lors de conférences en 1892.

Toujours en 1892, les électeurs de Mustapha sont invités à une réunion des élus pour un « *compte-rendu de leur mandat »*[142]. Cinq cents personnes se rassemblent. Il faut noter que *« [l]e groupe des anarchistes de Mustapha, au grand complet dans la salle »*. Après le discours du maire et quelques questions de l'assistance, Auriol s'avance devant *« une triple salve d'applaudissements »* et interpelle le maire sur son utilité. Il l'accuse d'avoir laissé la police faire des perquisitions, très tôt dans la matinée, chez « *de paisibles anarchistes »*. Auriol ajoute que la municipalité *« tolère qu'un commissaire payé par elle exerce des services contre des travailleurs qui ne commettent rien d'illégal »* à savoir les anarchistes. Alors qu'en même temps la commune de Mustapha *« ferme les yeux sur les véritables illégalistes »*. En effet, *« les maisons de jeu »* se développent dans cette localité et on constate même que *« les représentants de l'autorité vont […] y jouer »*. A la suite de cette tirade contre les élus et le pouvoir local, Auriol défend le principe du refus de vote, l'abstention et demande aux gens d'attendre *« le grand jour, le jour où il fera bon d'avoir un fusil prêt »*. Cette dernière phrase ne sera pas sans conséquence pour lui. La suite de la réunion se mue en polémique notamment envers les anarchistes. Quand la question est posée à l'adjoint au maire, Carlet, sur *« sa conduite, à l'égard du parti ouvrier »*, celui-ci explique qu'il se trouvait en tête de cortège lors de la manifestation du 1er mai *« alors qu'Auriol et et [sic] amis buvaient des bocks dans un café bien connu »*. Cet argument va soulever *« une véritable tempête dans l'assistance »* et *« plusieurs anarchistes »* vont se diriger bruyamment vers la tribune. La nouvelle liste de candidats va être votée et l'assemblée va crier *« "Vive la République !" auquel les anarchistes répondent par : "Vive l'abstention !" »*.

Les anarchistes vont militer dans la rue pour y faire de la propagande auprès de la population algéroise. En juillet 1892, selon *La Dépêche Algérienne*, les anarchistes distribuent des *« placards anarchistes »* dans lesquels ils appellent les travailleurs à la révolte[143]. Ces

140 *Le Libertaire*, n°5, 10-25/03/1892, « Anniversaire de la Commune ».
141 *La Dépêche Algérienne*, n°2396, 18/03/1892, « Nouvelles locales ».
142 *La Dépêche Algérienne*, n°2432, 28/04/1892, « Réunion électorale à Mustapha ».
143 *La Dépêche Algérienne*, n°2520, 27/07/1892, « Nouvelles locales ».

grandes affiches sont signées : *« Les Anarchistes »*. Mais nous n'avons aucune information supplémentaire, simplement une évocation. Enfin, en novembre de la même année, les anarchistes publient un tract dans lequel ils commémorent l'assassinat par pendaison des « Martyrs de Chicago ». *La Dépêche Algérienne* informe ses lecteurs sur un tract qu'elle a reçu : *« une feuille autographiée signée "Les groupes anarchistes d'Alger-Mustapha" et contenant des appels réitérés aux pires méfaits »*[144]. Le journal ne souhaitant pas *« donner de la publicité à cette littérature malsaine »*, n'informe pas sur le contenu du tract. L'auteur de cette brève se moque de cet écrit en expliquant que ceux qui s'emploient à

> « coucher sur le papier [des] excitations plus ou moins subversives sont généralement des révolutionnaires en chambre, peu à redouter. Plus ils crient : En avant ! (la plume à la main) plus ils sont décidés à rester chez eux. »

En 1893, l'activité anarchiste paraît peu importante. Toutefois, le groupe se réunit, le 31 janvier, au café du Globe à l'angle du square Bresson et de la rue Bab-Azoun. L'information sur cette réunion nous vient d'un rapport policier qui se trouve dans le dossier personnel de Jules Xixonnet[145]. Six membres du groupement sont présents selon le rapporteur : Pelegrin, Rabotin, Chapoton, Lauze *« anarchiste indicateur récemment arrivé à Alger »*, Rasséguier et Xixonnet. Trois points sont à l'ordre du jour : les accusations portées contre Lauze, *La Marmite sociale* ainsi que la police algéroise. Le journal parisien *L'Intransigeant* accuse Lauze[146], d'avoir permis, par sa déposition, l'extradition de l'anarchiste François de l'Angleterre vers la France. François est accusé de complicité dans l'explosion survenue le 25 avril 1893[147], au restaurant Véry. Les membres présents, à l'exception de Chapoton, *« votèrent […] la solidarité et la confiance à Lauze à la condition qu'il reste en Algérie, près du groupe, jusqu'au procès de François en mars »*. Il sera alors temps d'en reparler avec plus éléments. Le second point concerne le journal *La Marmite sociale*. Chapoton *« s'abstient »* de toute participation à la discussion, probablement à cause de la décision du groupe qui a accordé à Lauze sa confiance. Il décide de ne plus participer aux décisions du groupe. Le premier numéro de *la Marmite sociale* est sorti deux semaines

144 *La Dépêche Algérienne*, n°2629, 14/11/1892, « Nouvelles locales ».
145 CAOM/Alger/1F20, Rapport du commissaire spécial au préfet, Alger, 1/02/1893.
146 La police rajoute « indicateur » à ce nom de famille.
147 Le 25 avril 1892 lorsque le procès de l'anarchiste Ravachol débute, une bombe explose dans ce restaurant où Ravachol fut reconnu. L'auteur de l'attentat est Théodule Meunier. Arrêté en juin 1894 à Londres où il s'était refugié. Il mourut au bagne. Cf. Jean GRAVE, *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, Flammarion, 1973, p. 289.

plus tôt et déjà le groupe ne peut plus le publier par manque de fonds. Il décide que *« cette feuille paraîtra à nouveau dès que la somme nécessaire sera réunie »*. Rasséguier, Pellegrin et Xixonnet maintiennent la prise en charge du journal. Enfin, le groupe dénonce l'attitude de la police locale qui a *« lacéré les vingt manifestes affichés »* la veille de cette réunion. Le groupe compte en remettre une vingtaine juste après la réunion *« en espérant que cette fois la police les respectera »*. Les anarchistes ne veulent accepter plus longtemps que la police puisse retirer leurs affiches de manière systématique. Dans ce sens, Rasséguier propose une solution :

> « […] faire un autre manifeste court et le reproduire sur une plaque en fer blanc au moyen de [grosses] lettres découpées […] sur les murs de la ville, avec une couleur à l'huile ».

Il est persuadé que *« la police devra dégrader les murs pour faire disparaitre le manifeste »*. Aucune décision n'est arrêtée et *« cette proposition est prise en considération »*. La prochaine réunion est prévue pour la semaine suivante dans le même café et cette fois-ci la police n'y sera pas, car il n'y a aucune trace d'un quelconque rapport ne fera pas de rapport ou bien, s'il en existe un, il ne se trouve pas dans les dossiers individuels des anarchistes. A la fin août 1893, Noton et Xixonnet seront arrêtés après avoir affiché des *« placards »* à la rue Michelet[148].

Une fois de plus les élections permettent aux anarchistes d'être présents sur la scène publique. A l'occasion des législatives des 20 août et 3 septembre 1893, une réunion se tient à la Bourse du Travail d'Alger. Elle est convoquée, à la mi-août, afin de questionner les candidats à la députation[149]. Selon le récit de *La Dépêche Algérienne*, les interventions de Pelegrin, Auriol et Michelin[150] ont été plutôt vigoureuses. *« Le cômpagnon[151] Pellegrin[152] prend vivement à parti »* un des candidats puis il insulte tous les autres. Il est d'ailleurs rappelé à l'ordre suite à son écart de langage. A la fin de sa prise de parole, il appelle l'assistance à rejoindre l'Internationale des travailleurs et *« à laisser les élections pour ce qu'elles valent »*. Le second à intervenir est Auriol *« le "leader" du groupe anarchiste »*. Il est pétri de qualités selon cet article. Il est *« toujours l'orateur original d'autrefois »*, un *« excellent homme »* et un *« parfait travailleur »*. Sa prise de parole dure vingt minutes. Il

148 CAOM/Alger/1F20, Rapport du commissaire de police au préfet, Mustapha, 1/09/1893.
149 *La Dépêche Algérienne*, n°2903, 16/08/1893, « La réunion des syndiqués ».
150 N'est-ce pas plutôt une erreur de retranscription de Joseph Michelier ?
151 L'utilisation de l'accent circonflexe sur le « o » permet au journaliste d'insinuer une attitude hautaine de Pelegrin.
152 Un seul « l » dans *La Marmite sociale*, journal dont il a la gérance.

s'adresse directement aux candidats pour les accuser de tromper le peuple : *« Vous jouez aux valets lorsque vous sollicitez nos votes et une fois élus les rôles changent : c'est nous que vous considérez comme vos domestiques »*. Par la suite, il critique l'électoralisme et prône l'abstention. Un troisième anarchiste, Michelin s'adresse aux ouvriers afin qu'ils fassent *« la grève du vote, prélude à la grève générale du travail »*. La suite de la réunion publique est chaotique après qu'*« un anarchiste »* selon l'article, diffame Letellier, un des candidats, l'accusant d'avoir *« approuvé les massacres de Fourmies, les événements de Carmaux et les répressions sanglantes lors des troubles de juillet [...] »*. Finalement, aucune candidature ne sera mise aux votes car la réunion n'a pu se terminer dans de bonnes conditions.

Les conséquences des attentats commis par Auguste Vaillant (la bombe lancée le 9 décembre 1893 à la chambre des députés) puis par l'italien Caserio (l'assassinat, le 24 juin 1894, du président de la République Sadi Carnot) vont ouvrir une période de répression extrêmement importante en Métropole mais aussi en Algérie, pour le mouvement anarchiste. L'application des « lois scélérates »[153] interdisant toute propagande anarchiste explique la baisse d'intensité dans la militance anarchiste à Alger et à Mustapha. On constate un renouveau vers le milieu de l'année 1895. Le groupe est toujours en activité à la fin août. Un écrit policier nous informe que Hayard et Xixonnet sont de retour à Alger et que *« [l]e parti anarchiste, resté tranquillement pendant les derniers mois, commence à nouveau sa propagande [...] »*[154]. Les anarchistes ont le projet de publier dans un bref délai un journal : *Le Travailleur*. Le rapport de police destiné au Gouvernement Général d'Alger laisse penser que le projet est jugé peu viable, faute de ressource financière. En réalité ce journal n'aura aucune existence réelle puisqu'il ne sera jamais édité. Ce contretemps montre bien les différentes difficultés rencontrées par le groupe après les vagues d'arrestations dirigées contre les anarchistes d'Alger-Mustapha ainsi que l'application des « lois scélérates ». Pour autant, cette non parution n'empêche nullement l'expression politique anarchiste, notamment dans leur fief de Mustapha. Leurs activités dans cette période consistent encore et toujours en la dénonciation de l'électoralisme et des errements des politiciens. Ils sont présent *« presque au complet »* lors d'une réunion de syndiqués de Mustapha *« aux abords de la salle, les autres dans l'intérieur »*. Comme à l'habitude, les anarchistes utilisent ces réunions pour propager et faire partager leurs idées :

153 Les lois dites « scélérates » est un ensemble législatif réprimant l'activité révolutionnaire. La loi du 28 juillet 1894 qui concerne « les menées anarchistes » a été abrogée le 23 décembre... 1992.
154 CAOM/Alger/1F17, Courrier du commissaire spécial de la police des chemins de fer et des ports destiné au gouvernement général, Alger, 25/08/1895.

> « A la fin de cette réunion, les anarchistes Lemoine, Michelier et Pellegrin ont pris successivement la parole pour prêcher l'abstention au vote et la suppression des députés et des patrons. »

Leurs propos sont applaudis par *« quelques mains complaisantes »* et le commissaire spécial ne voit dans leurs propos, que *« leurs élucubrations, proférées en termes grossiers et orduriers »*. Nous apprenons également que *« les meneurs restent toujours les mêmes : « Rasséguier, Pellegrin, Salicis, Hayard, Xixonnet, Lemoine, Oriol et Philiatrau ou Filiatreau »*. Toutes les réunions citées qui font souvent l'objet d'un rapport de police, ne font l'objet d'aucune information ni annonce, dans *La Dépêche Algérienne*.

L'année 1896 s'ouvre sur une baisse de l'activité anarchiste à Alger et à Mustapha. Lors d'une réunion contre le projet de loi Merlin-Trarieux, organisée par le Syndicat des ouvriers et employés des chemins de fer de France et des colonies, six cents personnes sont présentes à la Bourse du Travail d'Alger[155]. Aucune prise de parole d'anarchistes n'est signalée. Joseph Michelier intervient mais son discours politique et syndical confirme bien son départ des groupes d'Alger-Mustapha. D'ailleurs, si des anarchistes y avaient été présents, ils auraient certainement réagi au propos du député d'Alger Paul Samary, lorsqu'il déclara que les ouvriers ne se mettront pas en grève au *« moment où la Patrie aura besoin d'eux »*. Il est vrai que l'antimilitarisme des anarchistes représente avec l'anti-électoralisme, entre autre, un pan important de leur pensée politique. Lorsqu'une année plus tard, en 1897, le député sortant Samary vient rendre compte de son mandat devant 600 personnes à Mustapha, la presse ne mentionne pas la présence anarchiste à cette réunion publique[156].

En revanche, la montée de l'antisémitisme en Algérie ne va pas laisser indifférents les anarchistes d'Alger et de Mustapha. Ils vont se mobiliser pour la dénoncer dans les rues d'Alger. Selon un rapport du commissariat spécial de Sûreté daté du 22 mars 1899, Antoine Souche accueille à son domicile dans la soirée

> « [...] des compagnons anarchistes d'Alger et de Mustapha. Ces réunions ont pour but de s'entendre pour se grouper en plus grand nombre possible et organiser une contre manifestation à l'arrivée de Max Régis à Alger. »[157]

155 *La Dépêche Algérienne*, n°3583, 8/05/1896, « A la Bourse du Travail ».
156 *La Dépêche Algérienne,* n°4318, 14/05/1897, « Nouvelles locales ».
157 CAOM/Alger/1F20, Courrier du commissariat spécial au préfet, Alger, 22/03/1899.

Régis avait été élu maire d'Alger en novembre 1898, suspendu puis révoqué en janvier 1899 pour ses propos extrêmement violents contre les Juifs[158]. Il est de nouveau élu en 1901 mais destitué immédiatement pour ne pas avoir respecté une décision judiciaire. Cette proposition de manifestation informe bel et bien que le groupe anarchiste ne s'est pas fourvoyé dans l'antisémitisme

En mai 1900, les groupes de la Maison du Peuple appellent les Algérois à venir nombreux à une réunion afin d'y débattre du vote des ouvriers pour les prochaines élections municipales et de l'arrivée du député Edouard Drumont[159] élu d'Alger. Trois cents personnes[160] s'y déplacent ainsi que les *« compagnons »* Pelegrin et Noton. A nouveau, Pelegrin souhaite que les ouvriers s'abstiennent mais sa déclaration ne fait pas l'unanimité dans la mesure où *« [ç]a serait faire le jeu de la réaction »*. Ce point de vue semble être partagé par la majorité de l'assistance puisque des applaudissements nourris vont se faire entendre, selon le compte-rendu paru dans *La Dépêche Algérienne*. Bien évidemment le groupe ne change pas de position et la prise de parole de Pelegrin exprime de manière indiscutable le refus de la participation aux élections et la condamnation de la démocratie représentative ou démocratie des urnes.

Les anarchistes se retrouvent, un mois plus tard, à la Maison du Peuple pour parler de l'emploi d'une main d'œuvre étrangère et *« les ouvriers d'origine française »*[161]. Albert Pelegrin est désigné membre du bureau en qualité d'assesseurs et Charles Noton[162] s'exprime devant une salle composée d'une centaine de personnes. Le but est de trouver une réponse au choix patronal, à savoir préférer une main d'œuvre étrangère aux travailleurs français, car ils peuvent la payer moins bien. Pour Noton, « *il ne fallait s'attaquer systématiquement à l'élément étranger mais envisager uniquement le côté économique de la question, à savoir l'avilissement des salaires* ». Ainsi le problème ne provient pas du travailleur étranger mais bien du comportement des patrons et donc du système capitaliste. Noton fait partie de la délégation qui va partir par la suite à la rencontre de la Commission parlementaire qui se trouve en Algérie en cette période. Le but est de lui apporter les décisions arrêtées lors de la réunion.

158 Nous n'avons pu consulter l'année 1899 à la Bibliothèque nationale d'Alger (site Franz Fanon).
159 La vague antisémite algérienne permit l'élection de Drumont comme député d'Alger le 8 mai 1898.
160 A titre de comparaison Max Régis et ses partisans anti-juifs réunissaient 6000 personnes au Théâtre national.
161 *La Dépêche Algérienne*, n°5433, 16/06/1900, « Réunion ouvrière ».
162 Même si l'article indique « Etienne Noton », c'est bien Charles qui prit la parole car le métier annoncé par le journal est bien « fumiste », profession de Ch. Noton selon sa notice individuelle auprès des services de police.

A la fin de l'année 1901 va se dérouler le quatrième Congrès socialiste algérien[163]. Cette rencontre réunit une vingtaine de syndicats et organisations socialistes[164]. Il se déroule du 11 au 13 octobre à Mustapha. A cette occasion, les anarchistes utilisent cette fois-ci l'écrit, pour exprimer leur point de vue face à l'initiative. Un tract datant du mois d'octobre 1901 émanant des « Groupes anarchistes Alger-Mustapha » explique leur refus d'y participer.

> « Les groupes anarchistes Alger-Mustapha considérant qu'il est contraire aux principes libertaires d'envoyer des mandataires pour parler en leur nom décident de ne pas envoyer de délégués au Congrès Socialiste Algérien. Au nom des principes libertaires, nous rappelons aux camarades anarchistes prenant part au Congrès, qu'en aucune façon ils ne doivent engager la responsabilité du Parti. Leur décision reste personnelle et n'engage aucunement nos doctrines. »[165]

Il en ressort que, même si l'organisation anarchiste ne s'y déplace pas, certains membres pourraient passer outre. Mais l'organisation souhaite se protéger en affirmant que cela ne sera pas en son nom. La participation à ce congrès est contraire aux principes anarchistes. Dans ce tract, le groupe y affirme ses positions politiques et s'engage à créer un *« Comité révolutionnaire à Alger [qui] prendra toutes les dispositions relatives à la Révolution qui se prépare »* et rappelle qu'il n'a qu'un seul et unique objectif, *« la Révolution sociale »*. Ainsi, *« il est inutile que les Groupes Anarchistes envoient des délégués à un Congrès concernant une société qui doit disparaître »*. Au cours d'une séance lors de la seconde journée du congrès, Auguste Pradal[166] intervient pour le « Groupe libertaire d'Hussein-Dey »[167] et y déclare que

> « la coopération n'est pas possible [dans la société actuelle], car fatalement elle s'appuie sur le capital et que les prolétaires, sur ce terrain, seront toujours battus par les bourgeois. »[168]

163 Cf. Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, Alger, Jules Carbonel, 1924, p.195. Ce congrès fut organisé par le groupe « Le Prolétaire » d'Aprosio, membre également du syndicat des typographes.
164 *La Dépêche Algérienne*, n°5915, 11/10/1901, « Avis et communications ».
165 CAOM/Alger/1F19, Tract des Groupes (Alger-Mustapha), octobre 1901.
166 Cf. notice biographique p. 299.
167 L'existence de ce groupe n'est pas mentionnée dans les archives policières.
168 *La Dépêche Algérienne*, n°5919, 15/10/1901, « Le Congrès socialiste algérien ».

3. Trajectoire

Le mouvement anarchiste organisé en Algérie existe entre 1887 et 1901 essentiellement par le biais des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha. Leurs différentes activités politiques leur ont permis de divulguer à Alger les analyses, les idées et propositions anarchistes. Mais ces actes militants ne se feront pas sans conséquences pour leurs auteurs. Les anarchistes ont dû subir des perquisitions, des arrestations voire des condamnations. Être anarchiste en Algérie, au même titre qu'être anarchiste partout ailleurs n'est pas sans conséquence. La pensée politique anarchiste qui refuse l'ordre établi, et qui se propose de construire une société libertaire, fédéraliste et égalitaire, se trouve confrontée à une répression féroce. Une répression qui va redoubler d'intensité au cours de la période des attentats, attentats dont les auteurs se réclamèrent de l'anarchisme. Si des anarchistes ont commis certains actes avant 1892, la période la plus violente débute avec les bombes lancées par Ravachol, à savoir le 11 mars 1892. Ainsi au même titre qu'en France, le danger anarchiste semble être omniprésent en Algérie et la psychose va s'installer. Au début d'avril de cette année, des habitants d'Alger reçoivent des lettres de menaces. A Alger, les autorités pensent immédiatement aux anarchistes. Pourquoi ? La raison pourrait en être simple car ces missives sont *« cachetées de cire rouge avec l'empreinte C.A »* [169] et que ces mêmes autorités s'empressent d'en déduire que cela signifie « Club Anarchiste ». A la suite, l'article donne l'explication de ce sceau. En réalité, ces courriers proviennent du journaliste algérois Camille Allan, lequel y exprime son antipathie à l'égard de la magistrature française[170].

Toujours en ce mois d'avril, lorsque Ravachol passe en procès, *« [u]n complot anarchiste à Alger »*[171] est mis à jour le 24 du mois. La police perquisitionne chez un aide-chimiste nommé Blanc et l'arrête à la suite de certaines découvertes : *« les plans d'une ''machine infernale'' »* selon *La Dépêche Algérienne*. En réalité, Blanc avait demandé à un ouvrier, sur son lieu de travail, de réaliser *« un appareil destiné à être adapté sur un alambic, afin de faciliter la distillation de certaines liqueurs »*. Cet ouvrier ayant jugé la demande étonnante, et connaissant les relations de Blanc d'avec les anarchistes de Mustapha, va s'empresser de contacter la police, laquelle va prévenir le Gouvernement général. Par la suite, la police perquisitionne les domiciles de plusieurs anarchistes. Elle n'y trouve rien de bien probant, à part un *« bon nombre de brochures relatives à la question sociale »*. Au domicile

169 *La Dépêche Algérienne*, n°2410, 2/04/1892, « Nouvelles locales ».
170 *La Dépêche Algérienne*, n°2410, 2/04/1892, « Nouvelles locales ».
171 *La Dépêche Algérienne*, n°2432, 24/04/1892, « Un complot anarchiste à Alger ».

de Blanc, ils ne trouvent *« que des livres et des brochures »*, et pourtant les agents ont fouillé dans tous les *« coins et recoins »* avec le *« plus grand soin »*. La *« pièce à conviction »* est envoyée aux *« ingénieurs de la Compagnie et à un officier d'artillerie »* pour savoir si ce ne serait pas une bombe. Il n'y aura pas de résultat car *« [l]a réponse de ces arbitres n'a pas été décisive »*. Malgré le fait que rien n'a été retrouvé chez Blanc et chez les autres anarchistes, *La Dépêche Algérienne* souhaite maintenir une certaine pression et un sentiment de peur peut-on dire, car l'article se termine par cette affirmation qui se veut sérieuse, même s'il n'y a rien de tangible : *« ces faits peuvent être convertis en charges sérieuses »* et ceci, par le simple fait que Blanc entretient des relations avec les anarchistes. En guise de conclusion, l'article explique avoir plus de renseignements mais que pour l'instant le journal ne peut rien dire du *« complot des anarchistes de Mustapha »*. Les jours suivants rien ne sera indiqué aux lecteurs de *La Dépêche Algérienne* concernant Blanc. En revanche, le 30 avril au matin plusieurs anarchistes sont arrêtés à Alger, *« un véritable coup de filet »*[172] selon *La Dépêche Algérienne*, coup de filet qui a « *englobé tous les compagnons »*. L'article rappelle d'ailleurs la dernière la phrase d'Auriol quand il affirmait dans une réunion face au maire de Mustapha qu' *« il ferait bon avoir un fusil tout prêt contre les bourgeois »*. Etienne Lemoine est arrêté à Mustapha pour *« excitation à la révolte »* et relaxé deux semaines plus tard[173]. Nous pouvons nous questionner sur le pourquoi des arrestations à Alger, tout en nous sentant légitimes à pencher pour un montage policier qui profite de l'aubaine des remous causés pas les attentats anarchistes en métropole pour mettre en difficulté le mouvement anarchiste en Algérie, arguant que les mêmes causes, ici les idées, produisent les mêmes conséquences...

Selon la presse, la police est certaine que les anarchistes d'Alger ont *« des relations suivies avec leurs camarades de France »*. Cette *« véritable affiliation […] vient d'être découverte ; le parquet possède des documents en raison desquels ont été opérées les arrestations d'hier matin »*. La décision de ces arrestations a été prise la veille par le Préfet, le Procureur général, le Procureur de la République et le Chef de la Sûreté et elle est confiée aux commissaires de police parmi lesquels, un certain Novillard. La question qui vaut d'être posée est la suivante : pourquoi dans la commune de Mustapha ? La réponse vient tout simplement : *« c'est la cité préférée des anarchistes »*. *La Dépêche Algérienne* établit dans un premier temps un compte-rendu très détaillé des différentes arrestations. Tout d'abord Lemoine arrêté à 5h du matin lequel

172 *La Dépêche Algérienne*, n°2441, 2/05/1892, « Les Anarchistes en Algérie ».
173 CAOM, Alger, 1F20, Notice individuelle de Lemoine, Alger, 28/10/1893. (ANNEXE XV)

> « opposa une assez vive résistance […]. La résistance de Lemoine n'est d'autre résultat que de rendre plus minutieuses les perquisitions chez lui et l'on y découvrit deux cartouches de dynamite ».

Ensuite c'est au tour d'Auriol *« l'orateur anarchiste bien connu »* puis c'est celui de Jean Faure et Cambolion qui sont pris sur leur lieu de travail *« des jeunes gens que nous avons vus fort souvent dans les réunions publiques aux côtés des chefs de file précités »*. Huet, Pierre Pelletier et Albert Pelegrin *« se sont constitués prisonniers, après avoir simplement protesté de leur innocence »*. Le journal précise qu'ils ont tous clamer leur innocence. Au total quatorze personnes sont arrêtées, transférées à la prison civile d'Alger puis interrogées par le juge d'instruction. Selon les indiscrétions du journal : *« Sur plusieurs d'entre-eux pèsent des soupçons graves, et les arrestations d'hier matin ne sont point, paraît-il, une simple mesure d'ordre à l'occasion du 1er Mai »*. Quelles vont être les suites de cette vague d'arrestations ? Pas grand-chose… *La Dépêche Algérienne* rectifie même le compte-rendu de l'arrestation de Lemoine. Il y est précisé qu'il n'y avait pas de cartouches de dynamites à son domicile et *« [a]ucun engin explosif n'a été découvert dans le domicile de Lemoine »*[174]. Le journal revient aussi sur son arrestation dans la mesure où il *« n'a pas opposé la moindre résistance, lorsqu'on est venu l'arrêter »*. Quelques semaines plus tard, Lemoine est relaxé du mobile d'incitation à la révolte. Durant la période d'emprisonnement, Carlet, un des adjoints au maire, propose au Conseil municipal de Mustapha du 23 mai 1892 une aide financière aux familles des militants incarcérés. Le conseil refuse, de la bouche même d'un des élus, car *« les anarchistes se sont mis eux-mêmes hors-la-loi »*[175]. A l'issue de la séance, une annonce est quand même faite pour qu'une aide soit envisagée à titre privé.

Trois mois plus tard, Alger est à nouveau victime de l'anarchisme lorsqu'une *« terrible »* explosion endommage fortement un magasin de quincaillerie et cause trois blessés dont un grièvement brûlé[176]. *« [L]e bruit a couru un moment, que l'explosion était l'œuvre d'anarchistes »* mais *La Dépêche Algérienne* convient que ce bruit est *« controuvé »* et que l'explosion est due à l'imprudence d'un des employés du magasin. En effet, c'est une cigarette mal éteinte auprès d'un baril de poudre qui est l'origine de l'explosion.

174 *La Dépêche Algérienne*, n°2444, 5/05/1892, « Les Anarchistes en Algérie ».
175 *La Dépêche Algérienne*, n°2464, 26/05/1892, « Conseil municipal de Mustapha ».
176 *La Dépêche Algérienne*, n°2550, 26/08/1892, « L'Explosion de Mustapha »

Un an plus tard, une fois encore les anarchistes sont *« sous les projecteurs »* de la justice[177]. Cette fois-ci il n'y a pas moins de dix-sept perquisitions à leurs domiciles. Les communes d'Alger, Mustapha et Hussein-Dey sont ciblées par la police. Celle-ci est à la recherche d'éventuelles relations avec les anarchistes de France et de l'étranger. Les enquêteurs ont permis la *« découverte de journaux, brochures et correspondances »* mais *« aucun engin explosif n'a été découvert »*. Cette absence de tout engin explosif conduit le journaliste à écrire avec ironie, voire moquerie que *« la "Propagande par le fait" est encore loin d'entrer dans le domaine de la pratique à Alger »*. En revanche, au domicile de B. à Hussein-Dey, la police a trouvé des flacons et bocaux à analyser. B. étant absent de son domicile au moment de la perquisition, il est arrêté après. Selon *La Dépêche Algérienne*, cette agitation policière est liée à l'arrivée à Alger *« de plus de cent individus de nationalité espagnole, débarqués sans papiers, probablement à la suite de l'attentat de Barcelone »*. Le journal ne croit d'ailleurs pas à *« une invasion d'anarchistes dynamitards »*. Comme pour les fois précédentes, aucun bilan n'est effectué dans le journal.

Le 9 décembre 1893, une bombe explose à l'Assemblée nationale. Elle a été lancée par l'anarchiste Auguste Vaillant. Par ce geste celui-ci a souhaité, entre autre, venger l'exécution de Ravachol et dénoncer la répression qui a cours à l'heure actuelle contre les anarchistes en France. A la fin de l'année 1893, un article concerne les anarchistes, et notamment Vaillant et Paul Reclus, lesquels à un certain moment vécurent en Algérie[178]. Vaillant *« le courageux dynamitard »* fut condamné en avril 1879 *« pour vol »* à Alger. Quant à Paul Reclus, nous apprenons qu'*« un des organisateurs »* du premier 1er mai 1890 s'était moqué de Reclus car il n'avait pas été blessé lors de la charge au sabre. Laissant ainsi croire que Reclus a fui avant que la situation ne se détériore : *« Paul Reclus vient d'ailleurs de prouver encore une fois, combien il est habile de se retirer à propos »*.

En 1894, on assiste encore à une nouvelle répression contre les anarchistes, cette fois-ci, à Tarzout. Les arrestations de Paul Régnier, Xixonnet, etc. sont attestés. Jules Xixonnet, *« l'anarchiste militant, très connu à Alger »* selon la presse coloniale, est arrêté, en janvier 1894 en compagnie de quatre autres *« compagnons »* pour avoir manifesté contre une perquisition au sein de la « colonie anarchiste » de commune.

La condamnation à mort de Caserio, le 3 août 1894, va conduire en Algérie à des poursuites judiciaires contre les anarchistes. Des perquisitions policières sont diligentées par

177 *La Dépêche Algérienne*, n°3002, 23/11/1893 « Les anarchistes ».
178 *La Dépêche Algérienne*, n°3081, 21/12/1893, « A propos d'anarchistes ».

la Sûreté et les forces municipales d'Alger et de Mustapha. Le résultat est négatif. Seuls des documents sont saisis, mais *« aucun explosif […] découvert »*[179]. La raison en est simple : selon le journaliste, les anarchistes ont fait disparaitre « les pièces compromettantes » redoutant l'arrivée de la police. Tous ces actes judiciaires sont les conséquences du procès Caserio à Lyon afin de *« prévenir tout attentat de la part des énergumènes qui professent le culte de la propagande par le fait »*. Cet article ne mentionne pas le nom des personnes incriminées.

A la fin novembre 1894, la *« disparition »* d'un marin entraîne l'arrestation de plusieurs anarchistes d'Alger et de Mustapha[180]. Un brigadier nommé Brismontier du quartier du train des équipages de Mustapha laisse une lettre à son père et à son capitaine indiquant qu'il souhaite se suicider. Son absence est assez rapidement considérée par l'institution militaire comme un acte de désertion. A cela se rajoute des liens possibles entre lui et quelques anarchistes locaux. Ces liens étant évoqués par un commissaire de police. En fait, Brismontier ne s'est pas suicidé mais *« travaill[ent] tranquillement, en compagnie d'un anarchiste connu »*. Les *« deux compagnons »* sont arrêtés et *« conduits à la prison civile de Tizi-Ouzou »*. Le déserteur avoue son acte et désigne huit complices. Trois jours plus tard, des arrestations ont lieu dans les deux communes et *« [a]près [un] premier interrogatoire, ils [sont] conduits à la prison civile et au Lazaret »*. Des perquisitions se déroulent chez eux sans donner aucun résultat. *La Dépêche Algérienne*, dans les jours suivants, ne fournit plus aucun détail, seulement le résultat du procès trois mois plus tard[181]. Huit personnes sont devant le Tribunal correctionnel d'Alger le 8 février 1895 six hommes et deux femmes *« inculpés d'avoir facilité [une] désertion »*. Ils auraient, selon l'article, *« recueilli, nourri, habillé et lui auraient même donné quelque argent en l'invitant à quitter son corps »*. Le récit explique même que ces anarchistes avaient réussi à faire venir un militaire dans plusieurs de leurs réunions *« mais celui-ci avait repoussé leur théorie »*. Au moins deux membres des groupes anarchistes d'Alger-Mustapha ont été condamnés : Filiatro à trois mois de prison et Rabotin à deux mois. Les autres condamnations sont de trois mois pour Martin, deux mois pour l'épouse de Filiatro et deux semaines pour Descamps. Egalement, deux personnes ont été acquittées.

Il est légitime de penser que toutes ces arrestations ont entraîné une baisse des activités politiques anarchistes durant l'année 1895 ainsi que pour les années suivantes. En 1896 et 1897, en effet, on assiste à une sorte d'affaiblissement de leur militantisme dans l'algérois.

179 *La Dépêche Algérienne*, n°3305, 3/08/1894, « Les anarchistes à Alger ».
180 *La Dépêche Algérienne*, n°3455, 31/12/1894, « Les anarchistes ».
181 *La Dépêche Algérienne*, n°3500, 11/02/1895, « Tribunal correctionnel ».

Une dernière vague d'arrestations va toucher les anarchistes. Dans tous les cas, ce sera pour des actions commises à l'extérieur de la colonie algérienne. Le 8 août 1897 un anarchiste prénommé Michele Angiolillo tua de quatre coups de revolver le président du Conseil des Ministres d'Espagne Antonio Cánovas del Castillo dans une station balnéaire du Pays basque. Cet assassinat politique relance l'intérêt pour l'anarchisme dans *La Dépêche Algérienne* car ce meurtre aurait été approuvé dans un café rue de Bab-el-Oued par un dénommé Planès[182]. Le prétendu soutien à cet acte est dénoncé par un ancien sous-officier de la gendarmerie, une rixe même se déroule entre ces deux personnes. Le lendemain, Planès *« renouvel[le] ses propos et affirm[e] ses opinions anarchistes »* puis il quitte Alger *« pour une destination inconnue »*. Toujours selon l'article de Mary Dupuy, Planès est en relation avec trois personnes *« signalées, parait-il, comme affiliées aux groupes anarchistes »*. Le lecteur n'a pour l'instant que les initiales A., S. et N. Mais nous apprenons également que

> « les rapports parvenus au service de la sûreté générale, avaient, parait-il, ces derniers temps signalé un réveil de la propagande anarchiste. […] et l'on en conclut à la réorganisation du groupe d'Alger-Mustapha, dissous à la suite des perquisitions et arrestations faites à diverses reprises ».

Il apparait donc que ce sont bien les années de poursuites et tracasseries judicaires qui arrêtent dans son élan la propagande anarchiste dans l'Algérois. A., S. et N. furent inculpés pour *« s'être trouvés avec Planès au moment où il avait proféré les propos incriminés »* mais vont être relâchés le jour-même. Un second article[183], écrit par A.L, parait deux jours plus tard. Il permet de comprendre que N. est *« Notton »* membre du Groupe anarchiste de Boufarik en 1890 puis d'Alger-Mustapha. Une fois de plus, le péril anarchiste ne va pas faire long feu, car Charles Noton est relâché immédiatement.

Le groupe a constamment subi les tracasseries des forces de l'ordre et de la justice même quand le plus souvent les affaires ne furent que de courte de durée. Le groupe a dû par ailleurs subir également les départs de membres, qui rejoignent, nous le pensons, les socialistes « électoralistes ». C'est à la lecture de quelques éléments retrouvés dans *La Dépêche Algérienne* pendant les élections municipales de Mustapha en mai 1900 que notre supposition tend à être validée sans en avoir bien sûr la certitude, que deux « anciens » membres des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha participent à ce scrutin, en pleine vague

182 *La Dépêche Algérienne*, n°4410 23/08/1897, « Les anarchistes à Alger ».
183 *La Dépêche Algérienne*, n°4112, 25/08/1897, « Les anarchistes à Alger ».

antisémite dans toute l'Algérie. Un « Lagay »[184] et un « Noton »[185] se retrouvent candidats lors de ce même scrutin au sein de deux autres listes. Lagay sur la liste de la municipalité sortante le « Comité de défense républicaine »et Noton sur une liste « socialiste-ouvrière » en compagnie d'Aprosio. Ces deux listes perdront les élections face à la liste « anti-juive ».

Lors des élections législatives de 1902, nous ne trouvons aucune trace des anarchistes de l'Algérois, aussi bien les meetings qu'à travers des communiqués de presse. Lors d'une réunion publique à Mustapha le compte-rendu ne mentionne aucune prise de parole anarchiste[186]. Enfin, nous pouvons signaler que lorsque l'anarchiste Georges Yvetot, secrétaire des Bourse du Travail est à Alger pour parler de la grève générale, il anime sa conférence au local du « Prolétaire » et non pour les anarchistes[187]. Au lendemain du Congrès socialiste algérien où les anarchistes avaient à l'avance dénié toute prise de parole publique en son nom, en 1902, nous assistons à la fin de ce groupe.

Le renouveau de l'anarchisme en Algérie va retrouver de la vigueur, comme en France, aux côtés du syndicalisme. Trois ans après la fin des groupes anarchistes d'Alger-Mustapha, l'anarchisme organisé reprend forme à partir du mois de janvier 1904 au travers de la création du Groupe de propagande libertaire. Ce groupe va éditer deux numéros d'un journal libertaire syndicaliste *Le Réveil de l'esclave*.

B. Le Groupe de propagande libertaire (1904-1907)

1. Composition

Le seul militant connu du Groupe de propagande libertaire et du *Réveil de l'esclave* est Arnold Bontemps[188]. Même s'il est né en France, son acte de naissance mentionne Arnoldo Bontempi. Il a exercé plusieurs métiers en Algérie : tourneur-repousseur, courtier en librairie

184 *La Dépêche Algérienne*, n°5390, 4/05/1900, « Mustapha ».
185 *Idem*.
186 *La Dépêche Algérienne*, n°6112, 26/04/1902, « Chronique électorale ».
187 *La Dépêche Algérienne*, n°6263, 27/09/1902, « Nouvelles locales ».
188 Cf. notice biographique p. 284. (ANNEXE XVI)

et publiciste. Bontemps est âgé de 20 ans lors de la parution du *Réveil de l'esclave* en 1904. Nous n'avons aucune information concernant les autres membres du Groupe de propagande libertaire de 1904. Toutes les réunions ou conférences se sont déroulées à l'Université Populaire – Maison du Peuple. Ce groupe communique par voie de presse jusqu'en février 1907.

2. Activités

En 1904, l'anarchisme en Algérie tourne une page, celle des groupes d'Alger-Mustapha. Un nouveau groupe apparaît en étroite relation avec *Le Réveil de l'esclave* et l'Université Populaire – Maison du Peuple.

Le Groupe de propagande libertaire propose durant ses trois années d'activités plusieurs rendez-vous à ses membres et à la population algéroise. Nous n'avons d'informations de ses activités qu'à travers l'organisation de conférences dans les locaux de l'Université Populaire. Toutes les annonces ont été transmises à *La Dépêche Algérienne* et publiées. La première réunion du groupe se tient le dimanche 10 janvier à 20h30 au local de l'Université Populaire, boulevard Bugeaud[189]. La deuxième réunion se tient deux semaines plus tard, toujours le dimanche en soirée. La troisième n'est pas une simple réunion du groupe mais une *« causerie publique et contradictoire »* pour le dimanche 28 février soit un mois plus tard[190]. Au mois de mars, aucune réunion n'est convoquée. En revanche à la mi-avril, le groupe organise une *« réunion extraordinaire de tous les adhérents »* le samedi 16 à 20h30, toujours dans le même lieu[191]. Les rencontres de mai et juin se déroulent à peu près toutes les deux semaines : 7 et 19 mai, 4 et 18 juin. En juillet, outre une réunion classique le 2 juillet, le Groupe de propagande libertaire participe le samedi 16 juillet à une *« conférence contradictoire du Prolétaire »*[192]. La réunion du 30 juillet ne révèle aucune information importante. A l'inverse ? celle du 13 août est *« [u]rgente »*[193], le 25 août une *« [c]ommunication urgente »* est à diffuser auprès des membres[194]. Le mois de septembre ne propose aucune rencontre libertaire. Mais le 8 octobre, le groupe lance une convocation pour

189 *La Dépêche Algérienne*, n°6736, 11/01/1904, « Communications ».
190 *La Dépêche Algérienne*, n°6782, 27/02/1904, « Communications ».
191 *La Dépêche Algérienne*, n°6832, 17/04/1904, « Communications ».
192 *La Dépêche Algérienne*, n°6922, 17/07/1904, « Communications ».
193 *La Dépêche Algérienne*, n°6950, 14/08/1904, « Communications ».
194 *La Dépêche Algérienne*, n°5962, 26/08/1904, « Communications ».

une « *réunion générale* »[195]. Enfin, un mois plus tard, le lundi 13 novembre *« le groupe convoque tous les libertaires à la réunion de ce soir […] à la Maison du Peuple »*[196]. Nous n'allons plus avoir de réunion en cette fin d'année 1904. Le groupe effectua quatorze réunions annoncées dans la presse coloniale. Le rythme d'une réunion toutes les deux semaines semblent avoir été le souhait de ce groupe : 2 en janvier, 1 en février, aucune en mars, 1 en avril, 1 en mai 2 en juin, 3 en juillet, 2 en août, aucune en septembre, 1 en octobre, 1 en novembre, aucune en décembre. L'activité du groupe a été plus importante durant l'été 1904. Les thèmes des réunions ne sont pas indiqués, seulement la soirée avec le groupe socialiste « Le Prolétaire ». Toutes les réunions se sont déroulées à l'Université Populaire - la Maison du Peuple d'Alger.

Le groupe participe aussi l'accueil et à l'organisation de la tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie à la fin de l'année 1905. Dans *La Dépêche Algérienne*, un communiqué du *« Groupe Libertaire »*[197] donne les renseignements pour les gens souhaitant les accueillir dans leurs locaux :

> « Mme Louise Michel devant faire l'hiver prochain une tournée de conférences en Algérie avec M. Girault, les personnes désireuses d'organiser des réunions dans l'intérieur doivent s'adresser à M. Rey, Université Populaire, 21 boulevard Bugeaud. »[198]

Deux mois plus tard, *La Pensée Libre*[199] explique également que

> « [l]es camarades de l'Intérieur qui désireraient organiser des réunions de propagande sociale dans les localités qu'ils habitent sont priés d'écrire, sans perdre de temps, au secrétaire du groupe libertaire, 21, boulevard Bugeaud, Alger, qui enverra les renseignements utiles »[200].

Le Groupe de propagande libertaire est donc bel et bien l'instigateur de la tournée des deux conférenciers venus de France et c'est lui qui centralise les informations. Lors de cette tournée de conférences que Louise Michel et Ernest Girault feront d'octobre à novembre 1904, ils iront à Alger, Tizi Ouzou, Sétif, Constantine, Blida, Relizane, Mostaganem, Mascara[201].

---

195 *La Dépêche Algérienne*, n°7006, 9/10/1904, « Communications ».
196 *La Dépêche Algérienne*, n°7041, 14/11/1904, « Communications ».
197 Certainement le Groupe de propagande libertaire.
198 *La Dépêche Algérienne*, n°6904, 4/08/1904, « Communications ».
199 *La Pensée Libre* est une revue « d'éducation sociale, politique, philosophique et littéraire ».
200 *La Pensée Libre*, 2/10/1904.
201 Cf. Ernest GIRAULT, *Une colonie d'enfer*, Toulouse, Éditions Libertaires, 2007, 240 p. et Clotilde CHAUVIN, *Louise Michel en Algérie, la tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie*

Clotilde Chauvin, dans son ouvrage sur Louise Michel en Algérie, révèle que l'assistance y est majoritairement composée d'ouvriers mais aussi de professeurs, fonctionnaires, militants révolutionnaires, jeunes[202]. La présence d'Algériens est aussi à noter au cours des différentes conférences.

Le militantisme d'Arnold Bontemps passe autant par un engagement individuel que par des prises de paroles publiques. En juin 1904, il réalise une causerie pour le syndicat des tailleurs[203] et il réitère l'expérience lors de la *« réunion générale »* du syndicat des ouvriers liégeurs, dans le cadre d'une grève à Alger. Il prend également la parole lors d'une conférence du conseiller municipal *« socialiste révolutionnaire »* Célestin Aprosio du groupe « Le Prolétaire » sur le socialisme et le communisme à la Bourse du Travail[204]. Lorsque la question de l'enseignement est abordée, Charles Soulery et Aprosio défendent une école non religieuse, gratuite et obligatoire dirigée par l'Etat. Bontemps, leur oppose la position anarchiste sur l'éducation : refus de l'étatisation de la scolarisation ainsi que l'enseignement laïque pour se prononcer pour une éducation libre, libertaire.

En 1905, lors du 1er semestre, les rencontres publiques se poursuivent à une cadence quasi mensuelle : en janvier, février, mars et avril. En juin, il n'y a en deux. Le groupe invite à trois réunions, les 8 janvier, 19 février, cette fois-ci à la nouvelle adresse de l'Université Populaire et le 11 juin. Elles sont qualifiées d'*« urgen[t]e[s] »*[205]. Des rencontres publiques également. Le samedi 18 mars, le Groupe de propagande libertaire organise *« une grande soirée familiale à laquelle sont invités tous les travailleurs [pour la] commémoration de la Commune de Paris »*[206]. La soirée se décompose en une conférence animée par Jean Marestan, membre de l'Université Populaire de Paris, et en un bal gratuit avec les

> « meilleurs artistes du Casino : audition des œuvres de Laforgue, Versheren, Maurice Magre, Xavier Rives, Maurice Bankoy, Verlaine, Paul Paillette, Richepin, Jean Rictus, etc. ; chants et poèmes révolutionnaires. »[207]

Le mois suivant, le dimanche 30 avril, à la salle des fêtes de l'Université Populaire, le groupe organise une nouvelle fois une *« soirée familiale »* gratuite. Une fois encore elle se

---

(octobre-décembre 1904), Toulouse, Éditions Libertaires, 2007, 157 p.
202 500 personnes à Alger, 400 personnes à Tizi-Ouzou et à Mostaganem, par exemple.
203 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « Tribune syndicale ».
204 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Une Conférence ».
205 Celles de février.
206 *La Dépêche Algérienne*, n°7155, 8/03/1905, « Communications ».
207 *La Dépêche Algérienne*, n°7166, 19/03/1905, « Communications ». (ANNEXE XXIX)

décompose en un bal et un concert. Enfin, le 5 juin à l'occasion du lundi de Pentecôte, le groupe organise une « *ballade de propagande à la campagne »*[208]. En revanche, on ne trouve plus aucune indication de réunion au second semestre 1904, à la lecture de *La Dépêche Algérienne*.

A côté du Groupe de propagande libertaire, la section d'Alger de l'Association Internationale Antimilitariste (AIA) est créée le 27 août 1904. Sa création est mentionnée dans *Le Libertaire*. Ce groupement dans lequel la présence anarchiste et syndicaliste révolutionnaire est ultra majoritaire regroupe à sa création à Alger une cinquantaine d'adhérents, puis assez rapidement elle va atteindre quatre-vingt dix membres[209]. Une annonce parue dans *La Dépêche Algérienne* indique que la section d'Alger de l'AIA convoque ses adhérents à une assemblée générale et à une *« causerie »* d'Ernest Girault pour le mardi 15 novembre à 20H30 à la Bourse du Travail d'Alger[210]. Dans l'Algérois, deux sections existent ; une à Hussein-Dey avec Pierre Dulac[211] et Emile Kermabon[212] et une à Belcourt[213]. Ces deux personnes n'ont apparemment aucune activité militante locale puisque nous ne trouvons de mentions les concernant ni dans la presse anarchiste d'Alger ni au CAOM. En 1906, *La Révolte*, le journal des anarchistes organisés, annonce la reconstitution de cette section à Alger car *« [l]a Propagande Antimilitariste devient de plus en plus indispensable et le retour des réunions à la Bourse du Travail »*[214].

L'activité anarchiste pour l'année 1906 passe aussi par des conférences animées par des militants venus de France. Il en est aussi d'Ernest Girault mais aussi d'André Lorulot. La veille du 1er mai, Ernest Girault prend la parole pour parler du *« militarisme et [du] travail »* dans une « *[g]rande conférence publique et contradictoire »*[215] à la salle Barthe, rue d'Isly. L'entrée est payante : entre 20 et 50 centimes. Cette conférence est *« destinée aux ouvriers et aux paysans »* mais également aux *« candidats à la députation »*[216] . Dès le lendemain Girault reprend la parole en public en compagnie cette fois-ci d'André Lorulot lors d'un meeting, au Vélodrome de Mustapha. *La Dépêche Algérienne* indique que Lorulot fait un discours pour expliquer pourquoi *« nous sommes libertaires »* et Girault prend la parole afin de

208 *La Dépêche Algérienne*, n°7243, 4/06/1905, « Communications ».
209 Clotilde CHAUVIN, *Louise Michel en Algérie, la tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie (octobre-décembre 1904), op. cit*., p. 57.
210 *La Dépêche Algérienne*, n°7043, 16/11/1904, « Communications ».
211 Cf. notice biographique p. 288.
212 Cf. notice biographique p. 291.
213 *Le Libertaire*, n°4, 27/11-4/12/1904, « Algérie ».
214 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 1/05/1906, « Echos ».
215 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 1/05/1906, « Conférence de E. Girault »
216 Les élections législatives seront organisées durant le mois de mai 1906.

« préconis[er] l'action directe'' »[217]. Le nombre de personnes présentes au meeting n'est pas indiqué ; les deux anarchistes interviendront lors du meeting de clôture organisé à l'occasion de la journée internationale des Travailleurs.

En 1906, l'activité du Groupe de propagande libertaire est beaucoup moins importante qu'en 1904 et 1905. Le groupe se réunit seulement deux fois. Une réunion le samedi 16 juin en soirée *« au local habituel »*[218] et cinq mois plus tard le vendredi 16 novembre toujours dans au même endroit[219]. La dernière réunion sous l'intitulé *« Groupe de Propagande Libertaire »* se situe trois mois après le 16 février où *« [l]a présence [est] indispensable »*[220]. La raison de ce ralentissement de la militance trouve son explication dans un article de « Jean Roule »[221] dans *La Révolte* en juin 1906. Celui-ci brosse un état des lieux du militantisme et le considère peu actif[222]. Selon Roule, les militants viennent assister aux conférences de propagandistes venu de métropole puis repartent dans la nature, sans donner de suite à leur demande car *« seul un noyau de militants se dépense sans compter, prenant tous les initiatives, toutes les responsabilités »*. Jean Roule est encore plus critique quand il explique que la propagande individuelle n'est pas suffisante et qu'actuellement peu de personnes s'occupent de tout :

> « est-ce que l'édition d'un journal, la distribution de brochures, la fondation d'un théâtre, d'une bibliothèque, d'une école libertaire, etc., est-ce que tout cela, tous ces divers modes de propagande peuvent être l'œuvre d'un seul? »

A la suite, il invite les camarades à une complémentarité entre l'individu et le collectif. La difficulté de se réunir y est aussi évoquée, difficulté faisant à différentes interdictions en provenance de la Préfecture d'Alger. Les anarchistes se retrouvent dans des cafés ou bars. C'est ce qui explique pourquoi les deux annonces de 1906 n'indiquent pas l'Université Populaire mais *« au local habituel »*. Malgré toutes les difficultés énoncées, Jean Roule est certain d'une chose : *« [o]n ne peut pas être anarchiste et se désintéresser de la propagande »* et *« sans organisation il n'y aura jamais rien de fait »*. La fin de son article laisse penser qu'une possibilité d'implication en militance existe localement, quand il affirme que *« l'effort*

217 *La Dépêche Algérienne*, n°7584, 3/05/1906, « 1er mai ».
218 *La Dépêche Algérienne*, n°7629, 17/06/1906, « Communications ».
219 *La Dépêche Algérienne*, n°7779, 15/11/1906, « Communications ».
220 *La Dépêche Algérienne*, n°7873, 17/02/1907, « Communications ».
221 Jean Roule est un personnage d'une œuvre d'Octave Mirbeau, *Les Mauvais Bergers*, de la fin XIXème siècle. C'est un pseudonyme utilisé au sein de la première série de *La Révolte* et du *Flambeau*.
222 *La Révolte*, 1ère série, n°4, 6/1906, « Pour la propagande ».

à faire ne sera pas excessif si l'on veut bien considérer notre nombre ». Un effort collectif est envisageable pour qu'un militantisme digne de ce nom puisse exister.

3. Trajectoire

Au mois de juin 1904, le groupe a la possibilité de s'exprimer au sein du *Réveil de l'esclave*. Le groupe y fait figurer un communiqué afin de mobiliser ses sympathisants en adressant

> « un pressant appel à tous les camarades libertaires qui pour des raisons de situation, de pain quotidien ou de famille sont empêchés de faire de la propagande active et qui, cependant, voudraient être utiles à la diffusion de nos idées. »[223]

Ainsi, le groupe conscient des difficultés de la militance anarchiste, demande à ceux qui ne peuvent pas venir aux réunions de les aider au moins sur le plan financier. Cet argent permettant l'édition de brochures, représente *« un des meilleurs moyens de propagande »*. Le groupe souhaite *« en distribuer à profusion »* traduisant ainsi une volonté importante de militance. La souscription est à adresser au journal, aussi qu'au secrétaire du Groupe de propagande libertaire à l'Université Populaire. Le communiqué précise que *« l'argent recueilli sera exclusivement employé à l'achat ou à l'impression de brochures »*. La parution de ce titre syndicaliste libertaire ne rencontre pas un public suffisant puisque seulement deux numéros seront édités.

Le Groupe de propagande libertaire, nous l'avons déjà signalé, démarre son activité politique en janvier 1904 et va clore sa trajectoire en février 1907. Malgré les précisions chronologiques indiquées, l'existence militante de ce groupe est difficile à cerner, si nous nous référons de l'écrit de Maurice Gilles, un anarchiste d'Alger. En effet, douze jours seulement après la dernière réunion du Groupe de propagande libertaire, un groupe intitulé « Les Précurseurs » va prendre le flambeau de l'anarchisme politique à Alger. Cela se fait par une réunion publique fin février 1907. Comment un tel changement a-t-il pu se produire? Les réunions du Groupe de propagande libertaire ne se sont toutes déroulées à l'Université Populaire, alors que la première réunion des « Précurseurs » se tient dans un café algérois. Les

223 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Groupe de propagande libertaire ».

écrits de Maurice Gilles, membre des « Précurseurs » nous en fournissent certainement l'explication. En 1909 dans « son » journal *La Révolte*, il expliqua que « Les Précurseurs » ont été expulsés de l'Université Populaire – Maison du Peuple et ont été obligés de se réunir dans des cafés par la suite[224]. Mais à lire Gilles, on ne comprend pas que « Les Précurseurs » et le Groupe de propagande libertaire se chevauchent. Il déclare que les « Précurseurs » ont été créés en 1905 alors que leur première apparition dans la presse se situe à la fin février 1907. Nous en déduisons que l'expulsion définitive du groupe libertaire de la Maison du Peuple va inciter les membres du groupe à changer de nom. Mais il se peut aussi que Maurice Gilles ait eu la mémoire défaillante car son récit fut écrit plus tard. Il se peut enfin, que le Groupe de propagande libertaire qui existe en 1904 va devenir le groupe les « Précurseurs » mais va un temps continuer à se dénommer Groupe de propagande libertaire dès lors que les réunions se déroulent à l'Université Populaire. Le Groupe de propagande libertaire s'est réunit à la Maison du Peuple alors que « Les Précurseurs » se réunissent dans des cafés. Quoiqu'il en soit, à la fin février 1907 et jusqu'en 1912, un troisième groupement conséquent va défrayer la chronique anarchiste d'Alger. Ce groupe va se considérer comme l'entité « annonciatrice » de changements politiques.

C. « Les Précurseurs » (1907-1912)

1. Composition

« Les Précurseurs » est un groupe anarchiste qui va avoir une activité à Alger de 1905 à 1912 selon Maurice Gilles. Maurice Gilles, nous dit qu'en 1905, ce groupe est composé à sa création par des étudiants, des ouvriers, des commerçants mais par *« aucun repris de justice »*[225]. Ces membres vont se réunir au début à la Maison du Peuple d'Alger pour traiter de différentes thématiques telles que la philosophie, la sociologie et l'économie sociale. A la suite de leur expulsion de la Maison du Peuple, le groupe éprouva des difficultés pour se

224 *La Révolte*, nouvelle série, n°10, 22/01/1910, « Éternellement traquées ».
225 *Idem*.

réunir et dut aller dans trois cafés[226] successifs. Ces changements sont dus à la répression policière, qualifiée de *« traque »* par Maurice Gilles dans son article. Pour résoudre le problème du siège du groupe, Maurice Gilles a d'ailleurs relaté, en mai 1906 dans *La Révolte*, l'initiative de

> « quelques camarades anarchistes […] de fonder un local. L'idée est de disposer un local propre aux anarchistes, local pouvant servir également de siège social au journal. »[227]

Ce local dénommé *« Causeries populaires »* serait un lieu où « tous pourraient venir causer et discuter librement ». Le projet doit permettre selon lui de *« centraliser la propagande, fonder une bibliothèque sociologique et scientifique »*, tout en étant le siège du journal. Ce ne sera qu'un projet puisque le groupe politique n'aura jamais de local propre. Finalement, en 1907, Maurice Gilles explique que le groupe a loué une boutique à la rue des Tanneurs, au numéro 8[228]. Malgré cela, « Les Précurseurs » vont devoir encore déménager pour se retrouver une fois par semaine dans le Bar du vieux Grenadier, rue Bab-Azoun. C'est la police qui va encore une fois obliger le groupe anarchiste à changer de local et « Les Précurseurs » se sont repliés dans un bar, situé place du Gouvernement.

Les membres du groupe, selon nos recoupements, sont Joseph Pontigny[229], Eugène Gilbert[230], Gaston Dugan[231], Gisbert[232], Charles Momigny[233], François Barry[234], Don Martin Padovani[235], Joseph Vivès[236], Emile Mouren[237], Maurice Gilles[238], Firmin-Honoré Emeric[239], Jules Labonne[240] et Jacob Israël[241].

---

226 Les trois furent situés à la place Mac-Mahon, à la place Bresson et à la rue Bab-Azoum.
227 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Causeries populaires ».
228 Le 8 rue des Tanneurs était le siège social de *L'Emancipateur*, le journal d'Emeric qui habitait au 6.
229 Cf. notice biographique p. 299.
230 Cf. notice biographique p. 289.
231 Cf. notice biographique p. 287.
232 Le dossier personnel n'indique aucun prénom.
233 Cf. notice biographique p. 295.
234 Cf. notice biographique p. 283.
235 Cf. notice biographique p. 297.
236 Cf. notice biographique p. 303.
237 Cf. notice biographique p. 296.
238 Cf. notice biographique p. 290.
239 Cf. notice biographique p. 288.
240 Cf. notice biographique p. 292. (ANNEXE XVII)
241 Cf. notice biographique p. 291.

Trois membres des « Précurseurs » sont nés en Algérie : Vivès, Israël et Barry et six sont originaires de métropole : Pontigny, Momigny, Gilles, Gilbert, Emeric et Dugan[242].

A la différence de beaucoup d'anarchistes de la fin XIXème siècle, certains membres du groupe ne sont pas ouvriers. Nous avons deux marchands forains (Mouren et Gilbert), deux employés (le tailleur pour dames Israël et Emeric, tapissier d'un magasin de meubles) et un représentant en bijouterie (Momigny). Quatre sont quand même issus du monde ouvrier « classique » : un mineur (Barry), deux travailleurs du bois (le menuisier Vivès et l'ébéniste Pontigny) et un ouvrier mouleur sur cuivre (Labonne)[243].

L'âge de certains membres du groupe « Les Précurseurs », dans la mesure où nous disposons de leurs dates de naissance, nous fonde à penser que ce groupe est plus âgé que le précédent. En 1906, l'année de la parution de *La Révolte*, une majorité des membres du groupe ont entre trente et quarante ans. Momigny a 34 ans, Pontigny 39 ans, Vivès 37 ans, Pontigny 39 ans, Gilbert 32 ans, Emeric 33 ans, Barry 32 ans. Quatre autres membres ont moins de trente ans : Gilles (23 ans), Israël (28 ans), Dugan (21 ans) et Labonne (26 ans). C'est une certitude, toutes ces personnes ont milité au sein de ce groupe jusqu'en 1909-1910.

2. Activités

A quelle date peut-on situer l'origine du groupe « Les Précurseurs » ? En nous référant à la première annonce publique du *« Groupe d'études sociales – les Précurseurs »*[244], nous avons une réunion, datée du 28 février 1907 en soirée. Cette réunion se tient non plus à l'UP mais à l'*« entresol »* du bar du Vieux-Grenadier, angle des rues de Chartres et Bab-Azoun[245]. Le lendemain, cette réunion est annoncée une seconde fois par la presse avec l'ajout suivant : *« Les sociétaires des différents groupes d'études sociales et des Syndicats sont invités à y assister, munis d'une carte ou livret »*[246]. Ce commentaire semble donner à cette réunion un caractère important voir exceptionnel puisque l'ensemble du *« mouvement ouvrier »* y est invité. Peut-être que lors de cette réunion les membres des « Précurseurs » voulaient expliquer au plus grand nombre les raisons de leur départ de l'Université Populaire et affirmer leurs

242 Nous n'avons pas les lieux de naissance de Padovani, Mouren et Labonne.
243 Nous n'avons pas le métier de Gilles, Padovani et Dugan.
244 Cet intitulé ne sera utilisé qu'une seule fois dans *La Dépêche Algérienne*.
245 *La Dépêche Algérienne*, n°7884, 28/02/1907, « Communications ».
246 *La Dépêche Algérienne*, n°7885, 1/03/2907, « Communications ».

objectifs politiques ? En mars, avril et mai, le groupe se réunit, à une exception, tous les jeudis soirs. Les réunions du 7[247], 14[248], 21[249] et 28 mars[250] font l'objet de simples annonces sans aucun détail. Les réunions en avril prennent souvent un caractère obligatoire : *« Présence urgente »*[251], *« Prière instante à tous les membres d'y assister »*[252] ou bien *« Présence indispensable »*[253]. Lors de ces deux mois, nous n'avons qu'une seule réunion qui indique son ordre du jour : *« Les jardins ouvriers »*[254]. En mai, le groupe se réunit tous les jeudis sauf le 16 mai[255]. Les « Précurseurs » précisent pour la réunion du 23 mai qu'elle se déroulera dans le nouveau local[256] et que la *« présence [est] indispensable »*[257]. En juin, encore quatre rencontres : le jeudi 13 juin et le samedi 22 juin pour la *« réunion des adhérents »*[258], le 20 *« au local, 8 rue des Tanneurs »* pour une *« lecture-causerie : "La Vie de Copernic" »*[259] et la semaine suivante une *« controverse avec les membres du Sillon Algérien »*[260]. En juillet, les anarchistes informent les lecteurs de *La Dépêche Algérienne* à propos de quatre réunions sur les cinq organisées. Celle du 4 juillet est une *« conférence publique et contradictoire »* sur le thème du *« Militarisme et la Société' »*[261]. La rencontre du 18 juillet est d'abord un *« [c]ompte-rendu des délégués de France sur les événements du Midi [puis une] lecture-causerie sur l'astronomie à travers les âges »*[262]. Le jeudi suivant des *« communications importantes »* sur la situation en Russie tsariste[263]. Deux jours plus tard, le groupe organise une conférence sur *« la genèse des mondes : la terre avant l'apparition de la vie »*[264] dans leur local. Il n'y a que la réunion du 11 juillet qui est annoncée sans précision de contenu. L'activité des « Précurseurs » est toujours importante en ce mois d'août. Le jeudi 1er août est organisée une conférence intitulée *« L'Armée dans les conflits sociaux : son rôle dans les révolutions futures »*[265]. Deux jours plus tard, une lecture-causerie d'Albert Libertad[266],

247 *La Dépêche Algérienne*, n°7891, 7/03/1907, « Communications ».
248 *La Dépêche Algérienne*, n°7899, 15/03/1907, « Communications ».
249 *La Dépêche Algérienne*, n°7905, 21/03/1907, « Communications ».
250 *La Dépêche Algérienne*, n°7913, 29/03/1907, « Communications ».
251 *La Dépêche Algérienne*, n°7919, 4/04/1907, « Communications ».
252 *La Dépêche Algérienne*, n°7926, 11/04/1907, « Communications ».
253 *La Dépêche Algérienne*, n°7934, 19/04/1907, « Communications ».
254 *La Dépêche Algérienne*, n°7934, 19/04/1907, « Communications ».
255 *La Dépêche Algérienne* n'a pas insérée de réunion les concernant.
256 Le lieu n'est pas précisé dans l'annonce.
257 *La Dépêche Algérienne*, n°7969, 24/05/1907, « Communications ».
258 *La Dépêche Algérienne*, n°7999, 23/06/1907, « Communications ».
259 *La Dépêche Algérienne*, n°7996, 20/06/1907, « Communications ».
260 *La Dépêche Algérienne*, n°8003, 27/06/1907, « Communications ».
261 *La Dépêche Algérienne*, n°8009, 3/07/1907, « Communications ».
262 *La Dépêche Algérienne*, n°8025, 19/07/1907, « Communications ».
263 *La Dépêche Algérienne*, n°8032, 26/07/1907, « Communications ».
264 *La Dépêche Algérienne*, n°8034, 28/07/1907, « Communications ».
265 *La Dépêche Algérienne*, n°8039, 2/08/1907, « Communications ».

l'anarchiste en provenance de métropole intitulée *« De la Commune à l'anarchie »*[267]. La semaine suivante, une conférence sur *« l'hygiène et la salubrité au point de vue social »*[268] puis des réunions classiques pour les 22[269] et 29 août. La seule réunion où un rapport fut accompli par la police algéroise est la causerie publique du jeudi 15 août ayant pour thème *« sur la guerre au Maroc »*[270]. Le groupe demande la *« [p]résence indispensable de tous les adhérents »*. Que peut-on apprendre sur les « Précurseurs » par ce rapport ? Seize personnes sont présentes : Joseph Pontigny, Eugène Gilbert, Gaston Dugan, Gisbert, Charles Momigny, François Barry, Don Martin Padovani, Joseph Vivès, Emile Mouren, Maurice Gilles. Dix personnes sur seize sont citées par le policier présent. Peut-on en déduire que les six autres personnes sont extérieures au mouvement ? Gilbert ouvre la séance à 21h30 pour discuter du loyer de la rue des Tanneurs. Le trouvant trop onéreux, le groupe vote à l'unanimité de changer de lieu pour le bar le Vieux-Grenadier[271]. Une discussion est remise à la semaine suivante, celle consistait de transformer le groupe en *« association antimilitariste »*. Puis la discussion devient polémique lorsque Pontigny dit ne pas comprendre pourquoi Gilbert a inséré dans l'avis paru dans *La Dépêche Algérienne* le bombardement au Maroc. Pour Pontigny, *« Peu nous importe, […] qu'on bombarde au Maroc, que l'on s'y tue, nous n'avons pas à nous en occuper, ce n'est point là notre rôle »*. Gilbert lui rétorque d'après le compte-rendu policier, que cette insertion a été réalisée dans le but de faire venir du monde et *« attirer l'attention »*. Ensuite, Pontigny regrette devant l'assistance le manque de référence dans la propagande *« des idées anarchistes »* par le groupe. Il décide qu'il démissionne, si la situation n'évolue pas. Cette remarque déclenche une *« vive discussion des camarades »*. Malgré cette remarque, Pontigny rajoute qu'il viendra tout de même régulièrement et qu'il est prêt à revenir si *« on en vient à s'occuper exclusivement de l'anarchie »*. Ensuite, Gilbert informe qu'il a expédié des brochures et quelques journaux anarchistes à Gisbert, résident à Bouïra. Enfin, le groupe décida de travailler de concert avec la Bourse du Travail d'Alger et avec le groupe socialiste « Le Prolétaire » en vue de l'organisation *« d'un meeting de protestation contre les arrestations arbitraires que le gouvernement fait opérer, en masse, dans les milieux révolutionnaires »*. Gilbert est chargé de contacter les deux futurs partenaires. A la fin de cette réunion qui va durer trois heures et se termine *« sans incident »*, des brochures furent vendues

266 Aucune information dans les archives policières de sa venue.
267 *La Dépêche Algérienne*, n°8041, 4/08/1907, « Communications ».
268 *La Dépêche Algérienne*, n°8046, 9/08/1907, « Communications ».
269 *La Dépêche Algérienne*, n°8060, 23/08/1907, « Communications ».
270 *La Dépêche Algérienne*, n°8052, 15/08/1907, « Communications ».
271 Si on met en relation le rapport de police et l'écrit de Maurice Gilles, ce bar fut utilisé pour la première réunion de février 1907 par les « Précurseurs ».

dont *La commune de Paris* de Michel Bakounine et *Communisme et Anarchisme* de Pierre Kropotkine. La lecture de ce compte-rendu semble indiquer qu'Eugène Gilbert tient une place prédominante au sein du groupe, place qu'il ne semble pas occuper au sein du journal *La Révolte*. En effet, à la lecture de ce titre, nous ne trouvons aucun texte de sa part, ni d'information le concernant.

Le mois de septembre va être moins prolifique en réunions. *Une « [l]ecture-causerie sur le congrès de Stuttgart*[272] *par un camarade »*[273] le 5 septembre et une réunion 26 septembre. En revanche au mois d'octobre, pas moins de sept réunions. On note une accélération dans la périodicité. La réunion du 1er octobre est d'ailleurs qualifiée d'*« extraordinaire »* à la lecture de l'avis inséré dans *La Dépêche Algérienne*. L'ordre du jour concerne une *« [q]uestion urgente et très importante »*[274]. Après s'être déroulée le mardi, une réunion est convoquée pour le jeudi 3 octobre *« pour le renouvellement du bureau »* toujours à la rue des Tanneurs[275]. La semaine suivante la réunion n'a plus eu lieu à la rue de Tanneurs mais à la Bourse autonome du Travail où la présence est considérée comme *« indispensable »*[276]. Cette réunion à la Bourse fut exceptionnelle car la causerie suivante en date du 10 octobre, effectuée par « *un camarade de passage »* se déroule à la rue des Tanneurs[277]. Le groupe organise par la suite trois réunions dans la dernière semaine d'octobre, les 24[278], 26[279] et 30[280]. Le manque de présence militante a-t-elle obligé le groupe à convoquer à maintes reprises l'ensemble de ses membres ? Ou est-ce que le militantisme local est à ce point important que « Les Précurseurs » doivent se rencontrer très souvent ? Les archives policières et la lecture de la presse ne permettent pas d'affirmer ni d'infirmer nos deux hypothèses. A partir de la troisième semaine de novembre, le groupe organise une nouvelle fois plusieurs conférences. Les deux premiers jeudis furent des réunions classiques, les 7[281] et 14[282]. En revanche, le 21 novembre, le groupe organisa à la salle de la Perle, rue des Trois-Couleurs, dans le quartier de la Marine, une conférence d'Ernest Girault sur la religion et la guerre : *« Oui ! Nous tuerons Dieu et la guerre »*[283]. Le lendemain Girault fait une *« [g]rande*

272 Cette réunion concerne le septième Congrès socialiste international tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907.
273 *La Dépêche Algérienne*, n°8074, 6/09/1907, « Communications ». (ANNEXE XXX)
274 *La Dépêche Algérienne*, n°8100, 2/10/1907, « Communications ».
275 *La Dépêche Algérienne*, n°8102, 4/10/1907, « Communications ».
276 *La Dépêche Algérienne*, n°8106, 8/10/1907, « Communications ».
277 *La Dépêche Algérienne*, n°8108, 11/10/1907, « Communications ».
278 Aucune adresse indiquée.
279 Au 8 rue des Tanneurs.
280 *Idem*.
281 Aucune adresse indiquée.
282 *Idem*.
283 *La Dépêche Algérienne*, n°8150, 22/11/1907, « Communications ».

conférence controverse » avec des membres du « Sillon algérien », organisation catholique. Cette fois-ci le sujet ne concerne que l'assassinat de la guerre et non Dieu : « *A bas les morts ! »*[284]. Le 8 rue des Tanneurs n'est abandonné qu'à la fin novembre, à l'occasion de la réunion du 28, convoquée au bar de la Presse rue Mahon[285]. La dernière réunion pour l'année 1907 se tient mi-décembre. Ce soir-là, *« un camarade traitera le sujet : "Manuels et intellectuels" »*[286] toujours dans le même café. L'année 1908 n'est pas aussi fournie au plan des activités militantes puisqu'il n'y a eu qu'une seule réunion pour le premier semestre 1908[287] . Une réunion, le jeudi 21 mai au bar le Vieux-Grenadier pour une *« controverse sur le syndicalisme au point de vue international »*[288]. Si on se réfère à la lecture de *La Dépêche Algérienne*, « Les Précurseurs » ne proposent plus aucune conférence, causerie ou réunion de groupe pour les années 1909 et 1910.

Durant l'année 1907, sans compter la réunion du 28 février à cause de son caractère spécial, « Les Précurseurs » se sont réunis « en interne » vingt-cinq fois. Ils ont organisé deux controverses avec le mouvement catholique *le Sillon*, dont une en présence de Girault. En outre, huit lectures-causeries, quatre conférences contradictoires et une conférence se sont déroulées à l'extérieur de leurs différents locaux. Soit au total quarante deux apparitions publiques en intégrant un meeting dans les locaux de l'Université Populaire. Les réunions en interne sont seulement annoncées par voie de presse sans aucune indication ou explication précises. Les réunions « ouvertes » font l'objet de communiqués transmis à *La Dépêche Algérienne*, avec l'adresse du local et le motif de la soirée. Les quatre conférences dont certaines furent contradictoires ont traité de l'armée, de la genèse et de la santé. Trois conférenciers extérieurs ont été invités afin d'animer des conférences : Ernest Girault, *« un camarade de passage »*, le dernier Albert Libertad[289].

De la même manière que les anarchistes d'Alger-Mustapha s'étaient mobilisés pour des anarchistes à l'étranger (les Martyrs de Chicago), la situation internationale fait à nouveau partie d'une activité politique sur le sol algérois. Lorsqu'à Barcelone, l'anarchiste Francisco Ferrer est accusé d'avoir été l'investigateur de l'attentat contre Alphonse XIII à la fin mai 1907, « Les Précurseurs » organisent *« un meeting de protestation »*[290]. Ce meeting se déroule

284 *La Dépêche Algérienne*, n°8151, 23/11/1907, « Communications ».
285 *La Dépêche Algérienne*, n°8157, 29/11/1907, « Communications ».
286 *La Dépêche Algérienne*, n°8171, 13/12/1907, « Communications ».
287 Le second semestre 1908 n'a pas été retrouvé à la BNA (site de Franz Fanon).
288 *La Dépêche Algérienne*, n°8332, 22/05/1907, « Communications ».
289 *Le Réveil de l'esclave* affirmait pouvoir compter comme sur lui comme collaborateur au même titre que Sébastien Faure, Louise Michel et Ernest Girault. Tous les trois sont venus en Algérie.
290 *La Dépêche Algérienne*, n°7922, 7/04/1907, « Communications ».

en soirée, le 6 avril, à l'UP. Le groupe anarchiste a invité largement pour tenter de mobiliser le maximum *« [t]ous les groupes politiques et […] membres de la presse »*. A l'issu du meeting, un ordre du jour est voté sans aucune opposition :

> « Les travailleurs algérois, réunis le 6 avril à la Maison du Peuple, après avoir entendu divers camarades sur le monstrueux procès de classes et arbitraire qui est en train de se tramer en Espagne contre Ferrer et ses co-accusés, protestent avec la dernière énergie et décident de faire une agitation continue jusqu'à complète libération de toutes les victimes de la réaction espagnole. Décident, en outre, que le présent ordre du jour sera envoyé à la presse locale, à l'ambassade d'Espagne à Paris et au ministre de la justice espagnole. »[291]

Ce meeting ne va pas avoir d'échos par la suite dans *La Dépêche Algérienne*.

L'activité anarchiste va se manifester par ailleurs à travers d'initiatives personnelles et non d'initiatives de groupe. Ainsi, Maurice Gilles se présente aux élections législatives, de mai 1906, en qualité de « candidat abstentionniste »[292]. A cet effet, *La Révolte* insère, en dernière page, *« Élections législatives de mai 1906 »*[293] et *« Aux travailleurs »*[294], deux tracts du candidat anarchiste. *« Aux travailleurs »* se termine par un appel à lire *la Révolte* mais ne fait allusion au groupe « Les Précurseurs » pas plus qu'au Groupe de propagande libertaire. Cette candidature a-t-elle été approuvée par le groupe ? C'est une question que nous sommes en droit de nous poser. Ajoutons qu'un des articles parus dans *La Révolte* invite *« ceux qui croient que le bulletin de vote n'est qu'un leurre, […] et qui se sont abstenus consciemment »* à les rejoindre. Nous ne trouvons aucune mention du groupe anarchiste. Pourtant, dans ce même article Gilles recommande de mettre en pratique l'action politique notamment par de *« groupes de propagande »*, de *« colonies communistes »* et l'édition de titres de presses anarchistes. Gilles n'appelle pas à rejoindre son groupe mais nous pouvons constater qu'il parle de *« groupes de propagande »* laissant supposer qu'il fait allusion au Groupe de propagande libertaire. Est-ce que « Les Précurseurs » peuvent-ils apparaitre publiquement ? Il est évidemment que tout n'apparait pas très clair pour le mouvement anarchiste algérois dans cette période.

---

291 *La Dépêche Algérienne*, n°7924, 9/04/1907, « Communications ». (ANNEXE XXX)
292 Maurice Gilles ne se présenta pas officiellement car il n'apparaît pas dans la liste des candidats.
293 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 1/06/1906, « Elections législatives de mai 1906 ».
294 *La Révolte*, 1ère série, n°2, 8/05/1906, « Aux travailleurs ».

A la fin d'année 1909, Ernest Girault fait de nouvelles conférences : une Mouzaïlaville en compagnie de Maurice Gilles[295], une à Rouina et trois autres à Oran[296]. Selon *La Lutte sociale*, le journal de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) d'Oran, ses conférences permettent *« pour la première fois [d']entendre le crédo libertaire »* dans cette ville. De plus, *« le nombreux public »* présent a pu constater que les

> « terribles libertaires qu'on nous dépeint comme des bêtes fauves, sont des hommes comme les autres et disent des choses très raisonnables et très réalisables dans un langage admirable de clarté de précision et même de pureté et d'élégance. »[297]

Dans le compte-rendu fait sur la troisième conférence, celle intitulée *« Morale religieuse et morale anarchiste »* et qui a été donnée devant *« plus de mille personnes »*, le rédacteur de l'article affirme par ailleurs qu'il n'existe pas d'anarchiste à Oran[298].

3. Trajectoire

Cinq membres des « Précurseurs » ont affaire à la justice en 1909 : Mouren, Labonne, Emeric, Vivès et Gilles. *La Révolte* de la même année diffuse dans ses colonnes plusieurs informations à propos de leur arrestation, leur condamnation, leur incarcération ou leur expulsion d'Algérie. La répression que subissent les anarchistes conduit Maurice Gilles à s'insurger dans la nouvelle série de *La Révolte* en 1909 contre l'attitude d'un inspecteur de sûreté de police car il *« taquine, […] surveille et […] moucharde »* les anarchistes d'Alger[299]. L'accusation qu'il fait est adressée au Gouverneur Général d'Algérie et au Préfet d'Alger afin de leur demander *« en vertu de quelle loi [ils font] surveiller ceux dont le seul crime est […] d'être contempteurs de [leurs] lois iniques et de [ses] absurdes décrets »*. Lors d'une altercation avec la police, Fernand Mouren et Jules Labonne vont être tabassés par la police à *« coups de poing, coups de pied, coups de tête, bourrades »* selon Maurice Gilles lors d'une altercation avec la police[300]. Mouren, *« meurtri de coups, la veste déchirée, insulté, traité de*

295 *La Révolte*, nouvelle série, n°10, « Le cogne de Mouzaïa, 22/01/1910.
296 *La Lutte Sociale*, n°12, 19/12/1909, « E. Girault à Oran » et n°13, 26/12/1909 « 3ème conférence ».
297 *La Lutte Sociale*, n°12, 19/12/1909 « E. Girault à Oran ».
298 *La Lutte Sociale*, n°13, 26/12/1909 « 3ème conférence ».
299 *La Révolte*, nouvelle série, n°5, 7/08/1909, « Petit billet au Gouverneur et au Préfet ».
300 *La Révolte*, nouvelle série, n°4, 31/07/1909, « Brutalité policière »

fainéant » sera poursuivi pour outrages et insultes à agents et condamné à deux semaines de prison, pour avoir frappé deux policiers[301] :

> « De quel droit a-t-on mensuré Fernand Mouren : est-il un malfaiteur, un apache, un souteneur? […] Ou simplement est-ce parce qu'il est anarchiste? Si oui, Clemenceau est un menteur, puisque les fiches politiques existent encore. […]. »[302]

Un an auparavant, Mouren avait fait l'objet de deux condamnations, une pour outrages à agent, une autre de huit jours de prison pour outrages à citoyen[303]. Jules Labonne, quant à lui, se retrouvera maintenu au commissariat 24 heures, sans qu'aucune poursuite n'ait-été retenue contre lui.

Firmin-Honoré Emeric est condamné pour coups et blessures, selon Maurice Gilles, à la suite d'un faux rapport de l'inspecteur de la Sûreté Esquerré[304]. Enfin, Maurice Gilles est arrêté pour un article paru dans *la Révolte* à la fin de l'année 1909, article considéré comme faisant l'*« apologie de crimes et de vols, incitation au meurtre et au vol »*[305]. L'article incriminé ne se trouve pas mentionné dans l'écrit de F.H Emeric. Celui-ci déclare que Gilles n'a pas peur de la répression pas plus d'ailleurs que tous les autres membres du groupe : *« […] [N]ous voulons qu'on nous rende Maurice Gilles et on nous le rendra. »* Il sera libéré le mois suivant.

La dernière affaire judiciaire concerne l'expulsion d'un des membres du groupe : l'espagnol Joseph Vivès, un natif d'Oran. La police l'accuse d'avoir été, pendant trois ans, *« membre d'une association anarchiste (sic) où il faisait une propagande dangereuse et subversive »*[306]. Maurice Gilles prend la plume pour dénoncer cette qualification car selon lui, Vivès n'a jamais été *« un anarchiste dangereux »* comme la police le prétend. Pour Gilles, tout est mensonge et calomnie dans la mesure où Vivès n'était pas un militant et il ne faisait aucune propagande. Et cela, tout simplement parce que *« nous [ne] sommes pas bêtes au point de laisser un étranger s'exposer aux poursuites judiciaires »*. A la suite de la décision de justice, Vivès va payer son loyer. Il n'a « *pas [eu] le temps de terminer ses affaires »*. Ses parents se sont déplacés à Alger pour y rencontrer le Préfet munis d'un écrit des membres des

301 *La Révolte*, nouvelle série, n°6, 14/08/1909, « Scandales Policiers »
302 *La Révolte*, nouvelle série, n°4, 31/07/1909, « Pourquoi ? ».
303 CAOM/Alger/1F17, Notices individuelles de Fernand Mouren, 7/06/1910.
304 *La Révolte*, nouvelle série, n°6, 14/08/1909, « J'accuse ».
305 *La Révolte*, nouvelle série, n°9, 4/09/1909, « Une ignominie ».
306 *La Révolte*, nouvelle série, n°10, 22/01/1910, « Éternellement traqués ».

« Précurseurs ». Ce texte explique qu'ils n'avaient jamais rencontré Vivès, tenant ainsi de faire obstacle à son expulsion. La démarche restera vaine.

Ces cinq « affaires » ont fourni l'idée à Maurice Gilles de constituer un Comité de défense sociale à Alger. Ce Comité y sera actif au début des années 20. Maurice Gilles quitte l'Algérie en 1911 pour la métropole. « Les Précurseurs » n'ont pas survécu au départ de Gilles et en juin 1912, le groupe va écrire au *Libertaire* afin d'expliquer qu'il s'est auto-dissous faute de combattants.

Entre 1887 et le tout début de la Première Guerre mondiale, plusieurs groupes anarchistes existent en Algérie et ont une activité assez conséquente. Après avoir survolé vingt cinq années de présence anarchiste sur la scène publique, nous pouvons constater que cette présence est indiscutable et que la « parole » anarchiste a compté. Ajoutons que, si les anarchistes sont actifs, la police l'est aussi : elle surveille, épie et enregistre leurs faits et gestes et compile tout cela au sein de rapports, de compte-rendu, de mises en garde et de notices individuelles.

Si la Première Guerre mondiale marque un ralentissement des activités et de la propagande anarchistes en Algérie, comme c'est le cas en métropole, les groupes politiques reprennent de la vigueur, selon notre connaissance, à partir de 1920 au travers de la création de groupes locaux puis d'une fédération.

CHAPITRE 2 :

DE 1920 A 1939

A. Les groupes locaux (1920-1922)

1. Dans l'Algérois

A la lecture de La *Dépêche Algérienne* au cours des années 1920 et 1921, nous ne pouvons pas certifier une présence anarchiste à Alger. Par exemple, on n'y trouve aucun communiqué de presse concernant les élections législatives d'octobre 1921. C'est donc grâce à la lecture du journal militant *Le Libertaire* que nous avons eu l'occasion de réaliser un travail de « recomposition » du mouvement anarchiste en Algérie au lendemain de la 1ère Guerre mondiale.

Le Libertaire mentionne le contact de J. Fabiani[307] affilié à un Groupe libertaire à Alger en 1921. Mais ce groupe semble avoir existé en 1920. En effet, dans un appel à la mobilisation paraissant quelques années plus tard dans *Le Flambeau* nous apprenons que celui-ci (le journal des anarchistes d'Afrique du Nord) est à la recherche des *« vieux copains qui anim[aient] l'ancien groupe de 1920-1921 »*[308]. L'arrestation du jeune anarchiste Marcel Sussan[309] en 1921, nous incite à penser qu'un second regroupement anarchiste est présent : les Jeunesses Anarchistes. Est-ce que ce « Groupe libertaire » et les Jeunesses Anarchistes forment un seul et même groupe ? Nous ne pouvons pas l'affirmer. Sussan est arrêté à l'été 1921 et incarcéré pour avoir vendu, dans les rues d'Alger, en présence d'un autre compagnon surnommé Guigui, les journaux *La Jeunesse Anarchiste*, organe de la Fédération des Jeunesses Anarchistes, et *Le Libertaire*, journal de l'Union Anarchiste. Sussan est à nouveau

307 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1511
308 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « Le Mouvement anarchiste en Algérie »
309 Cf. notice biographique p. 302.

arrêté l'année suivante, le dimanche 21 mai, après une bagarre qui a fait suite à une manifestation dont le but était de *« protester contre la guerre et contre la politique de Poincaré »*[310]. Celle-ci était appelée par le Parti Communiste (PC), l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC), la Jeunesse Communiste, la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU) et les Jeunesses Anarchistes. Ces cinq organisations, dans le but d'appeler à cette journée, avaient quelques jours auparavant, collé leurs affiches dans les rues algéroises. Celles-ci ont été *« rapidement déchirées ou recouvertes »* par ordre des pouvoirs publics. Selon *La Dépêche Algérienne,* entre trois cents et quatre cents personnes, dont une cinquante d'Algériens, ont écouté le député communiste parisien Paul Vaillant-Couturier et Constant, un membre de la Jeunesse Communiste. Immédiatement après la réunion, une manifestation va s'improviser dans les rues d'Alger. Selon le récit du journal, les slogans tels que *« A bas la guerre »* voire *« A bas les morts »*, sont à un tel point antimilitariste que des personnes choquées quittent le cortège, pendant que des habitants sur les trottoirs dénoncent la tournure de cette manifestation. Une bagarre va même éclater entre une partie des manifestants et une partie du public sur les trottoirs. Six personnes sont arrêtées, dont deux anarchistes voire trois : Marcel Sussan, Georges Ayache[311] et Léandre Zerbib[312] ainsi que Georges Garau, Aimé Testa et Léon Dahan. *La Dépêche Algérienne* rajoute un commentaire concernant Sussan en donnant son âge, son adresse personnelle et précise même qu'il est *« déjà titulaire d'une condamnation pour propagation de tracts anarchistes »*. L'article faisant ainsi référence à son arrestation l'année précédente.

Nous n'avons aucune information précise sur les Jeunesses Anarchistes d'Alger pour ces deux années. L'activité anarchiste, en avril 1922, se limite à la publication du *Bulletin du groupe anarchiste d'Alger* et en septembre 1922, à une réunion à la Maison du Peuple, rue Négrier pour une causerie convoquée sans exclusive par les « Amis du Libertaire ». Celle-ci est une *« invitation fraternelle à tous »*. Il est à signaler que la réunion est annoncée dans le journal communiste *La Lutte Sociale*[313]. Le militantisme anarchiste ne semble concerner que peu de personnes en 1922 puisque seulement trente-cinq personnes résidant dans *« les colonies »*[314] sont abonnées à *La Revue Anarchiste* sur un total de 1646, second titre de

310 *La Dépêche Algérienne*, n°13433, 22/05/1922, « Une manifestation scandaleuse ».
311 Georges Ayache participa à la souscription du journal des anarchistes d'Afrique du Nord *Le Flambeau* dont il fut également abonné.
312 Un « Zerbib » fut abonné et réabonné au *Flambeau*. Mais le prénom n'est pas indiqué par le journal.
313 *Lutte sociale*, n°181, 29/09/1922.
314 Signifiant ainsi les territoires asiatiques et africains français.

presse de l'Union Anarchiste en avril 1922[315]. La police d'Alger ne semble pas s'être intéressée à l'activité anarchiste à la suite du Premier conflit mondial, dans la mesure où nous n'avons rien trouvé durant cette période, que ce soit à Alger ou à Oran.

2. Dans l'Oranie.

A part une évocation dans *Le Flambeau*, nous n'avons pas d'informations relatives aux anarchistes dans la ville d'Oran. La seule référence à un groupe actif à Oran, après la Première Guerre mondiale, se situe dans le numéro 14 du *Flambeau* lorsqu'il invite les sympathisants oranais afin que *« les copains […] remonte[nt] le groupe anarchiste si florissant avant 1921 »*[316].

Malgré le peu d'informations en notre possession, l'anarchisme organisé est présent, entre 1920 et 1922, par l'intermédiaire de deux voire trois groupes constitués : deux à Alger et un à Oran. Il faut signaler que cette présence est faible sinon fragile. A Alger, la parution d'un éphémère *Bulletin* des anarchistes algérois nous indique que les moyens mis en œuvre et les possibilités attenantes ne sont, pour l'instant, pas assez viables pour permettre à un titre de presse d'être pérenne. A Oran, le groupe va disparaître au début des années 20. L'année 1923 marque un renouveau des idées et des implantations anarchistes d'Algérie. Cela va se traduire par la volonté de regrouper tous les libertaires du Maroc, d'Algérie et de Tunisie au sein d'une seule et même fédération.

B. Les Groupes libertaires d'Afrique du Nord (1923-1926)

1. Composition

L'anarchisme politique, entre 1923 et 1926, est représenté par une union de groupes anarchistes en Afrique Nord. *Le Flambeau* s'affirme être l'organe anarchiste d'Afrique du Nord et son objectif est *« d'unir tous les camarades anarchistes de notre région »* membres

315 *La Revue Anarchiste*, n°4, avril 1922, « Tableau des abonnés par départements ».
316 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».

d'une *« jeune et vivante fédération anarchiste de l'Afrique du Nord »*[317]. Ainsi, *Le Flambeau* veut coordonner cette *« vivante »* FA constituée de militants et sympathisants éparpillés au Maroc, en Algérie et en Tunisie, personnes qui n'ont, pour l'instant, aucun lien entre-elles. Les intitulés évoluent avec le temps car en novembre 1924, c'est à une Fédération Anarchiste Algérienne que nous avons affaire. Celle-ci organise son congrès sous l'égide de deux groupes constitués : celui d'Alger et celui d'Oran. Par la suite, ces mêmes groupes composeront une fédération prévue pour les trois possessions françaises nord-africaines : Le Groupe libertaire d'Alger et le Cercle libertaire « Concordia » à Oran.

A Alger, le groupe est présent au moment de la création du journal en 1923. Il est d'ailleurs possible que ce groupe ait existé antérieurement à la parution du *Flambeau*, étant ainsi des constituants de la Fédération Anarchiste d'Afrique du Nord. Pour autant, rien dans *Le Flambeau* ne vient valider cette hypothèse. En 1923, le groupe n'a pas encore de local fixe et propose, pour les adhésions éventuelles, l'adresse postale du *Flambeau* : CP 2 Esplanade à Alger. Selon notre travail, le groupe est composé de deux métallurgistes (Carrouée[318] et Pierre ou Philippe Richard[319]) ; d'un peintre (Lucien Chaucesse[320]), d'un ouvrier coiffeur (Antoine-Robert Olivier[321]), d'un artiste peintre (Dominique Mettefeu[322]) et de deux maçons (Jean Ripoll[323] et Joseph Sanchis[324]). Mais aussi de Marcel Sussan, Sanchez, Paul Dupleix, Eugène Bonnet... En 1926, le groupe adhère à l'Union Anarchiste-Communiste (UAC) sous le secrétariat d'Oliver[325].

A Oran, le groupe anarchiste est créé en novembre 1924 et prend le nom de Cercle libertaire « Concordia » en mars 1925. Nous connaissons l'identité de seulement sept de ses membres : C. Brunain[326], Georges Laingui[327], Léon Villebrun[328], Santiago, Antoine Fernandez[329], Martinez ainsi que l'artiste peintre Julien-Victor Peythieu[330]. Le premier contact fourni aux *« camarades anarchistes et anarchisants »* oranais est l'adresse postale du

317 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Journal des groupes libertaires de l'Afrique du Nord ».
318 Cf. notice biographique p. 285.
319 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article5122
320 Cf. notice biographique p. 286.
321 Cf. notice biographique p.297.
322 Cf. notice biographique p. 295.
323 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article5150
324 Cf. notice biographique p. 301.
325 *Le Libertaire*, n°66, 9 juillet 1926.
326 Cf. notice biographique p. 284.
327 Cf. notice biographique p. 293.
328 Cf. notice biographique p. 303.
329 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1667
330 Cf. notice biographique p. 298.

journal[331]. A la création du Cercle « Concordia », la personne à contacter est Laingui au 31 boulevard Sébastopole. Même si, en janvier 1925, le groupe d'Oran ne souhaite pas rejoindre l'Union Anarchiste, il décide d'aider financièrement cette organisation ainsi que la Fédération Anarchiste d'Afrique du *Nord « en se réservant le droit de fixer le montant et la date de leur versement »*[332]. Le groupe précise par la suite, qu'il aidera tous les journaux et revues anarchistes *« de toutes tendances »* car il ne donne pas de *« brevet d'anarchie »*.

L'absence de rapports et de notices individuelles en provenance de la police après la Première Guerre mondiale rend difficile la collecte d'informations relatives aux militants des années 20. Malgré ce constat, nous savons que Sussan était âgé de 19 ans lors de son arrestation en 1921 et que Peythieu avait 29 ans en 1925. Le cas de P. Richard est remarquable, dans la mesure où il écrit à l'âge de 35 ans dans *La Révolte* en 1906 et poursuit son activité militante plusieurs années plus tard quand il écrit dans *Le Flambeau*. Il est alors âgé de plus de 50 ans.

2. Activités

A côté de la publication du *Flambeau*, les groupes d'Alger et d'Oran manifestent une présence militante assez conséquente. A Alger, le groupe organise pendant ces trois années d'existence plusieurs « causeries ». Les rencontres publiques sont bien entendu annoncées dans *Le Flambeau* mais jamais dans *La Dépêche Algérienne*. Nous ne pouvons pas avoir d'informations par la police algéroise car le militantisme anarchiste des années 1920 n'est quasiment pas mentionné des archives d'Outre-mer[333].

Le groupe d'Alger se réunit à ses débuts deux fois par mois à la Maison du Peuple[334]. Les réunions du groupe et les causeries semblent se dérouler lors des mêmes soirées. Elles sont convoquées par le groupe politique mais aussi par « les Amis du Flambeau », groupe créé aux fins d'aider financièrement l'organe de presse. Ainsi, le mardi 18 septembre 1923, la causerie sur « la morale officielle » animée par Jean Ripoll est appelée par « les Amis du Flambeau » et non par le Groupe libertaire d'Alger. Pourtant, le mardi est la soirée dévolue à la réunion interne de ce dernier. Nous avons la quasi certitude que ces deux entités, qui se

331 *Le Flambeau*, n°14, 15/01-15/02/1923, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».
332 *Le Flambeau*, n°25, 1/01/1925, « Groupe Anarchiste d'Oran ».
333 La seule information concerne les anarchistes de Constantine susceptibles de s'abonner à la seconde série du *Flambeau* en mai 1926.
334 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Communications ».

veulent distinctes, se retrouvent sans qu'aucune difficulté organisationnelle ne surgisse. Les « Amis du Flambeau », du reste, annoncent eux aussi se réunir deux mardis par mois. Par la suite, une deuxième causerie thématique est organisée en octobre 1923 toujours dans le cadre des « Amis du Flambeau »[335]. Celle-ci aborde la notion d'autorité.

En 1924, le Groupe libertaire d'Alger se retrouve tous les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois à 21h toujours à la Maison du Peuple, 4 rue Négrier. Une *« communication »* insérée dans *le Flambeau* présente ces réunions comme des « causeries sur les idées anarchistes ». Elles sont des *« invitation[s] fraternelle[s] à tous »*. Par la suite, la fréquence des réunions va augmenter puisque le groupe annonce qu'il se réunit tous les jeudis, toujours à 21h[336]. Ces *« causeries »* ne sont pas internes puisque *« tous les lecteurs, abonnés et amis du Flambeau sont invités fraternellement »*. Le lieu de rendez-vous a lui aussi changé. Les réunions ont maintenant lieu dans une salle du Café de Fort Bab-Azoun, rue de Constantine à Alger et non plus à la Maison du Peuple. Ce changement de lieu n'est pas expliqué par les anarchistes algérois.

Les élections législatives des 11 et 25 mai 1924 mobilisent fortement les anarchistes d'Alger dès la mi-mars. De son propre aveu, le groupe ne s'était pas mobilisé auparavant pour deux raisons. Tout d'abord parce qu'il ne se trouvait pas à l'aise dans *« ce nauséabond fumier »* ou *« par scrupule »* car certains *« copains »* du groupe gardaient malgré tout *« une certaine confiance aux partis prolétariens, même communistes […] »*[337]. En conséquence, le groupe dit avoir *« perdu des occasions uniques de faire entendre à la foule la belle parole libertaire […] »*. Cette fois, le Groupe libertaire d'Alger souhaite être plus actif en organisant toute une série de conférences « pour parfaire [son] éducation et [sa] documentation »[338]. Ces réunions se veulent aussi une occasion à retrouver les « vieux copains qui anim[aient] l'ancien groupe de 1920-1921 »[339], ainsi que la jeunesse libertaire algéroise. L'objectif essentiel est la formation des membres du groupe afin de pouvoir « rechercher les arguments les plus positifs pour confondre [se]s adversaires », les aider à parler en public mais aussi permettre de s'adresser *« d'individu à individu »*. Le groupe relance les lecteurs pour les inviter à adhérer en cette période électorale. Il considère même que c'est une obligation faite aux *« camarades libertaires et sympathisants »* de venir *« grossir le groupe libertaire »*. Le thème de la réunion suivante est idéologique puisqu'il concerne l'*« anarchie, son but, ses moyens »*. On note que cette campagne anti-électoraliste a un coût et le besoin de financement se fait sentir. Le

335 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Communication ».
336 *Le Flambeau*, n°14, 15/01-15/02/1923, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».
337 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « Contre tous les farceurs, nous agirons! ».
338 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».
339 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « Entre nous ».

groupe lance un appel aux dons dans les colonnes du *Flambeau* pour la préparation d'affiches, papillons et tracts. Le groupe appelle à une

> « vigoureuse campagne antiparlementaire pour dénoncer la bêtise du suffrage universel et clouer au pilori tous les candidats – blancs ou rouges qui se disputent avec âpreté les deux fauteuils de députés. »[340]

Si le groupe mobilise à Alger, il ne souhaite pas s'y limiter et propose, en septembre 1924, *« aux lecteurs du ''Flambeau'' de la banlieue et de l'intérieur du département d'Alger »*[341], la présence de militants algérois pour l'organisation de *« causeries publiques et contradictoires »*. Ces rencontres doivent à termes permettre la création de groupes politiques ou des « Amis du Flambeau ». Le communiqué invite *« particulièrement »* Blida, Hussein-Dey et Maison-Carrée à envoyer *« leurs suggestions »* pour d'éventuelles réunions publiques. Les réunions à partir de février 1925 se tiennent tous les jeudis soirs en début de soirée. Ces rendez-vous sont une nouvelle fois annoncés comme des *« conférences et discussions sur tous les sujets de la philosophie anarchiste »* et non comme des réunions internes de l'organisation. Dès le mois suivant, la périodicité hebdomadaire disparait des appels aux réunions. En juin 1925, le groupe d'Alger semble retrouver de la vigueur militante car il annonce une nouvelle fois des réunions hebdomadaires, cette fois-ci les mercredis[342] pour l'organisation de *« causeries, [et] conférences par les Camarades »*. La même annonce est présente en juillet 1925 pour disparaitre dans le dernier numéro de la première série du *Flambeau*. Les derniers contacts pour le Groupe libertaire d'Alger sont Joseph Sanchis et Lucien Chaucesse. La seconde série du *Flambeau*, pour l'année 1926, ne mentionne pas de réunions publiques ou de causeries.

L'anarchisme à Oran commence à s'organiser par la création du groupe « les Amis du *Libertaire* »[343] en mars 1924 pour collecter de l'argent pour le journal métropolitain. Les personnes désireuses de rentrer en contact doivent écrire à l'adresse personnelle de Fernandez, rue de l'Abricotier. Cette personne est aussi le contact des « Compagnons du Flambeau »[344] crées en mars 1925 pour soutenir *Le Flambeau, « seul organe vraiment révolutionnaire de l'Afrique du Nord »*, niant ainsi ce caractère à tous les journaux communistes. Toujours en

340 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « A nos lecteurs ».
341 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10/1924, « Aux lecteurs du Flambeau de la banlieue et de l'intérieur du département d'Alger »
342 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Réunion du groupe libertaire d'Alger ».
343 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».
344 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Les Compagnons du *Flambeau* (Oran) ».

mars, est formé le groupe anarchiste des Oranais[345]. Dès leur première annonce dans le Flambeau :

> « Les membres du Cercle invitent tous les camarades anarchistes, individualistes-libertaires, sympathisants, des deux sexes, habitant la région de se mettre en relation avec eux, dans le but de coordonner les efforts de tous afin d'intensifier la propagande dans le département. »

Et cette propagande anarchiste se fera par le biais de réunions publiques *« causeries-controverses hebdomadaires »*. Aucun numéro du *Flambeau* ne comporte une annonce de réunion publique à Oran. Jamais organisée ? Dans ce cas, est-ce par peur de la police ? Ou sont-ce seulement des réunions « internes » ?

L'activité anarchiste en Algérie dans cette période ne se limite pas seulement à l'organisation de réunions. Le groupe d'Alger est impliqué dans le Mouvement ouvrier par l'entremise de plusieurs de ses militants. Différentes actions à caractère unitaire sont organisées avec les syndicats et les partis de gauche. Dans un premier temps par une participation à une réunion du *« Comité général pour l'Amnistie »*, réunion ayant pour but de préparer une manifestation unitaire le 28 octobre 1923. *Le Flambeau* explique que lors de cette réunion on trouve la SFIO, la CGTU, la CGT et le Groupe libertaire tout en profitant de faire remarquer aux lecteurs que *« [s]eul le parti communiste (SFIC) et sa succursale l'ARAC ont jugé bon de s'abstenir »*[346]. Le mois suivant, *« [u]n millier de personnes »*[347] répondent à l'appel des organisateurs. Ce jour-là, il y a le PC et toutes les autres organisations. Un membre du groupe d'Alger - Lucien Chaucesse - prend la parole en premier au nom de l'Union Anarchiste afin d'y dénoncer l'attitude de tous les gouvernements *« qui refusent l'amnistie pleine et entière »* et pour demander la libération de l'anarchiste Emile Cottin[348].

L'intervention française dans le Rif marocain a entraîné des protestations de la part du groupe d'Alger. Il appelle à la paix dans cette région et soutient les pacifistes et les antimilitaristes en *« envo[yant] son salut fraternel à tous ceux et à toutes celles qui sont*

345 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Cercle libertaire à Oran ».
346 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Echos ».
347 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923, « Amnistie ».
348 Emile Cottin tira en février 1919 sur Georges Clemenceau sans pour autant le blesser mortellement. Condamné à mort en mars 1919 puis à la suite d'une campagne du *Libertaire* et d'une intervention à sa faveur de sa victime, le président de la République, Raymond Poincaré réduite sa peine à dix ans de prison. Il est finalement libéré en juillet 1924. Il meurt mort en octobre 1936 sur le front d'Aragon au sein des Colonnes Durruri pendant la Révolution espagnole.

emprisonnés pour avoir osé protester contre la guerre du Maroc »[349]. Le groupe précise qu'il est *« résolument adversaire de toute guerre d'où quelle vienne et quels que soient les responsables »*. Le communiqué du groupe des anarchistes d'Alger est sans équivoque et correspond aux positions anarchistes sur l'union des peuples contre le militarisme. Mais la dénonciation dans *Le Flambeau*, et les actions de ses membres ne sont pas suffisantes puisque le groupe souhaite mobiliser au maximum pour dénoncer l'intervention militaire. A l'été 1925, le groupe souhaite travailler de concert avec le Parti Communiste algérois pour dénoncer l'intervention française au Maroc dans la région rifaine en 1925 mais aussi dans le but de constituer *« un front unique avec les organisations d'avant-garde contre la répression »*. Il est vrai que plusieurs anarchistes et communistes ont été arrêtés pendant l'été 1925 pour avoir dénoncé la Guerre du Rif. Les communistes ne vont pas répondre à cette proposition. Les anarchistes font reproduire la lettre originale dans leur journal afin de critiquer l'attitude sectaire des communistes. Malgré plusieurs relances, le Parti Communiste n'a en effet jamais répondu selon le rédacteur de l'article, Johan Fustige :

> « Le Groupe Anarchiste d'Alger, dans sa réunion du 27 juillet, proteste encore une fois contre la répression gouvernementale et demande au Parti Communiste la constitution d'un front unique avec les organisations d'avant-garde contre la répression et contre la guerre du Maroc. »[350]

3. Trajectoire

Le Groupe libertaire d'Alger lance, après un an de parution dans *le Flambeau*, un appel au renforcement du Mouvement anarchiste, un appel à le rejoindre. Tout d'abord, le groupe explique qu'il *« fait des efforts sérieux pour regrouper tous les camarades isolés et pour donner à l'idée anarchiste la place qui doit lui revenir sur le terrain révolutionnaire »*[351]. Comme pour rassurer les futurs adhérents, le groupe précise que *« tout un programme a été déjà arrêté »*. L'appel concerne directement les lecteurs puisque le Groupe demande aux « *jeunes et vieux camarades »* d'y répondre afin d' *« apportez la contradiction au besoin afin de donner à notre groupe le maximum d'animation »*. Le groupe d'Alger se trouve dans une dynamique de développement. En novembre 1924, lors de la création de la Fédération

349 *Le Flambeau*, n°31, 1/07/1925, « Protestation ».
350 *Le Flambeau*, n°32, 1/08/1925, « Unissons-nous ».
351 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « Communication ».

Anarchiste Algérienne avec la présence d'un groupe oranais, le militantisme anarchiste ne se trouve pas pour autant dans une phase ascendante. Le compte-rendu du congrès dans *Le Flambeau* nous fournit plusieurs indications sur l'état des forces anarchistes à la fin d'année 1924[352]. Ce congrès a duré une journée et a abordé trois points dans son ordre du jour : l'organe de presse, l'organisation et la CGTU. En premier lieu, le constat que la situation financière et rédactionnelle du *Flambeau* est fort peu stable. Le journal est déficitaire à chaque numéro et *« trop de copains se sont désintéressés de la tenue du journal »*. Malgré cela, le désir de se développer est toujours présent. Une décision est ainsi prise d'aller vers des travailleurs algérois par le biais de *« causeries, conférences, constitution de groupes de quartiers et brochures […] pour revitaliser le groupe d'Alger »*. Ce congrès nous procure des renseignements sur l'anarchisme organisé en Algérie. Les différentes décisions illustrent la volonté des anarchistes d'Algérie de se développer, de diffuser leurs idées *« pour mieux lutter contre les détracteurs de [leur] idéal et divulguer plus pratiquement [leur] doctrine »*. Lors de ce congrès, *Le Flambeau* décide par la suite de soutenir la minorité syndicale au sein de la CGTU, c'est-à-dire les anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires, qui refusent l'emprise du Parti communiste sur ce syndicat.

En avril 1925, un état des lieux du mouvement anarchiste en Algérie est effectué par un militant du *Flambeau*. D'ailleurs, le titre de l'article *« Le mouvement anarchiste en Algérie »* est *« peut être un titre prétentieux »* pour son auteur Jean Roule. Pour lui, l'anarchisme en Algérie est composé de *« quelques groupes et une parution irrégulière du ''Flambeau''* » :

> « Il n'y a malheureusement pas encore en Algérie, un mouvement anarchiste profond touchant les masses laborieuses à l'égal de la propagande communiste, socialiste ou simplement syndicaliste. »[353]

Jean Roule reproche aux anarchistes d'Algérie de ne pas être assez investis au moment des élections, de manquer d'orateurs, de militants et de financement. Pour lui, l'anarchisme a des difficultés à s'imposer sur le territoire algérien. La présence des anciens militants est pour lui *« un secours purement sympathique »*, sans plus. Outre les deux groupes, il existe selon lui des « noyaux » à Bône et Orléansville ainsi que dans « *les centres de cheminots »*, mais aussi des sympathisants à Sidi-bel-Abbes, Relizane, Blida, Khenchela. Toutes ces localités sont

352 *Le Flambeau*, n°23, 15/11/1924, « Congrès de la Fédération Anarchiste Algérienne ».
353 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Le mouvement anarchiste en Algérie ».

appelées à devenir des *« groupes actifs »*[354]. Malgré ce constat assez réservé, Roule pense que *« les possibilités anarchistes en Algérie sont vastes »*. Le groupe oranais a pris la décision d'organiser des conférences dans toute l'Algérie « *avec l'aide d'un orateur de l'UA »*[355]. Par ailleurs, Jean Roule précise que le groupe oranais est actif grâce à la présence de *« Fernandez, Georges [Laingui] et beaucoup d'individualités d'origine espagnole »*.

En juillet 1926, les anarchistes créent, dans un élan d'optimisme, la Fédération des Groupes Libertaires de l'Afrique du Nord »[356] qui prendra le nom, un mois plus tard, de « Fédération Anarchiste d'Afrique du Nord »[357] mais aussi « Fédération libertaire de l'Afrique du Nord »[358], dernière appellation de l'organisation[359]. A sa création, celle-ci est composée des deux groupes en Algérie : le Groupe libertaire d'Alger et le Cercle Libertaire « Concordia » d'Oran. Cette Fédération déclare se sentir proche de l'UAC naissante. Le groupe d'Alger, se réunit deux fois par mois, les 1ers et 3èmes mardis. Nous n'avons pas d'information concernant le groupe d'Oran car aucune annonce de réunion interne ou publique n'est apportée dans le journal. On y trouve seulement l'adresse de Fernandez, 6 rue Dufour. *« [L]es individualités isolées »* se trouvant dans toute l'Algérie doivent contacter le Flambeau pour rentrer en relation avec cette nouvelle fédération. Le dernier numéro du *Flambeau* n'indique nullement une baisse de la militance à Alger, puisqu'il y rapporté que les réunions s'effectuent *« tous les mardis »* soirs dans la brasserie Bab-Azoun, rue de Constantine. A Oran, il y a de nouveau le contact de Georges Laingui sans pour autant indiquer de lieu de réunion. La fin de ce titre de presse de propagande anarchiste va arriver peu de temps après. Comme nous pouvons le constater, après trois années d'existence, le Mouvement anarchiste a toujours du mal à se développer sur le sol algérien. Et c'est encore plus flagrant au Maroc et en Tunisie.

Malgré les divers communiqués et annonces, l'organisation de l'anarchisme a rencontré beaucoup de difficultés. Le Mouvement n'a jamais pu se développer comme il l'avait prévu en Afrique du Nord. Nous n'avons trouvé aucune information de groupements d'anarchistes au Maroc et en Tunisie. A la lecture du *Flambeau*, nous croyons que cette pensée politique n'a pu se développer que dans les deux grandes villes d'Algérie : Alger et Oran. Pour le reste du territoire, nous n'avons eu affaire qu'à des personnes isolées.

354 Aucun groupe ne se formera dans ces différentes localités.
355 Nous ne savons pas si l'orateur prévu est originaire d'Algérie ou s'il viendra de la métropole.
356 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 07/1926, « Un scandale à Barberousse ».
357 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 08/1926, « On calomnie nos emprisonnés ».
358 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 08/1926, « Communication »
359 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6-7, 10-11/1926, « Comité de défense sociale ».

L'intention de coordonner l'ensemble des militants anarchistes d'Afrique du Nord dans une seule et même fédération n'a pas rencontré le succès espéré.

Mais il faut également insister sur le fait que les anarchistes d'Algérie, dans les années 1920, ont subi les tracasseries en tous genres : poursuites, arrestations et condamnations. La Guerre du Rif a mobilisé les membres des groupes d'Alger et d'Oran. Plusieurs militants furent emprisonnés à Barberousse en compagnie de communistes. Un communiqué des Groupes Libertaires d'Afrique du Nord nous informe sur la situation des militants après *« dix mois de captivité »*[360]. Joseph Sanchis : deux ans de prison pour avoir collé des papillons antimilitaristes *« reproduisant des paroles et des écrits »* d'Aristide Briand, Anatole France, Victor Hugo. Quant à Peythieu et Villebrun d'Oran, ils ont été condamnés à deux ans de prison *« pour avoir au cours d'une conversation, crié leur haine de la guerre »*. La presse coloniale en parla dans ses colonnes même si la qualification de « communiste » a souvent été utilisée pour des membres du Groupe libertaire d'Alger. Les cas de Peythieu et Sanchis sont relatés dans *La Dépêche Algérienne*. Julien-Victor Peythieu fut condamné le 30 juillet 1925 par le Tribunal correctionnel d'Oran à deux ans de prison et 2000 francs d'amende de provocation de militaires à la désobéissance. Jugé en appel le 20 août de la même année, la peine de prison fut confirmée mais l'amende réduite à 100 francs[361]. Joseph Sanchis fut, quant à lui, condamné en 1926 à deux ans de prison et interné à la prison Barberousse :

> « Deux individus collaient, depuis quelques jours, sur les poteaux télégraphiques et sur les portes d'El-Biar des placards adressés à la jeunesse anarchiste et signés des noms de politiciens de la Métropole. Ils jetaient également, sous les portes et dans les jardins, de nombreuses brochures communistes. »[362]

Selon *La Dépêche Algérienne*, lors de son arrestation par le chef de la brigade de la gendarmerie d'El-Biar, Sanchis lisait *Le Libertaire* et était en possession *« de nombreux feuillets »* émanant du *« Comité d'Action Révolutionnaire »* appelant *« le peuple à la révolte, à la guerre sociale [et] à la grève générale révolutionnaire »* mais aussi à lutter contre la Guerre du Rif. Raymond Gêner fut arrêté en même temps pour la même raison[363]. Enfin, Mettefeu fut mis en prison à la fin juillet 1926 pour avoir tenu, à deux sous-officiers, des propos antimilitaristes au café des Deux Entêtés près d'El-Biar. Ces deux militaires vinrent

360 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 06/1926, « Les détenus politiques de Barberousse ».
361 *La Dépêche Algérienne*, n°14621, 22/08/1925 « Tribunaux ».
362 *La Dépêche Algérienne*, n°14579, 11/07/1925, « La Propagande communiste ».
363 Aucune information sur cette personne dans *Le Flambeau*.

déposer contre Mettefeu qui se défendit en disant que ces propos avaient été mal compris. Selon *La Dépêche Algérienne*, devant le magistrat *« Mettefeu s'est montré très arrogant »*[364]. Après toutes ces condamnations, le Groupe d'Alger lança un appel *« A la population d'Alger, d'Oran et au peuple de l'Afrique du Nord »* en juin 1926 pour demander leur libération car leur situation est considérée comme critique. Dans le numéro suivant[365], la Fédération des Groupes Libertaires de l'Afrique du Nord affirme que Villebrun *« est enfermé dans les sous-sols […] pour y subir une peine disciplinaire »*. Il se trouve selon le communiqué dans un *« tombeau »* où il n'y a pas de lumière, ni de fenêtre. Après quelques mois de cachot, leur détention pourrait s'aggraver puisque un projet de les transférer à Lambèse et de Barrouaghia est prévu et qu'actuellement *« les familles ne seraient pas reçues correctement, pas assez de parloirs pour les visites, surtout le dimanche »* selon le journal[366]. Par la suite, Sanchis a été jeté au cachot pour avoir refusé de saluer le directeur de la prison, qualifié de *« sectaire fasciste »*[367].

La solidarité envers ces douze personnes ne va pas venir uniquement du groupe anarchiste. Le Comité de Défense Sociale d'Alger organise des réunions en novembre 1926 pour *« la libération des emprisonnés politiques de Barberousse et d'ailleurs, contre les extraditions des révolutionnaires italiens, espagnols réfugiés en France »*[368]. Les emprisonnés de Barberousse sont toujours en prison en juin 1927. Victor Spielmann, secrétaire du Comité de Défense Sociale d'Algérie écrivit un article dans *le Semeur contre tous les tyrans* pour informer le lecteur de France que leur peine touche à leur fin après deux ans d'emprisonnement *« pour délit d'opinion »*[369].

L'arrêt de parution du journal *Le Flambeau,* en novembre 1926 marque un ralentissement de l'activité anarchiste en Algérie, dû pour l'essentiel aux arrestations de militants suivies de condamnations et pour quatre d'entre eux d'emprisonnements. Les initiatives ne vont pas cesser puisque dès 1927, des groupes locaux cette fois, existent en Algérie avec une présence bien réelle.

364 *La Dépêche Algérienne*, n°14600, 1/08/1925 « La Propagande communiste ».
365 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 07/1926, « Un scandale à Barberousse ».
366 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 05/1926, « Nos emprisonnés de Barberousse sont en péril ».
367 *Le Flambeau*, deuxième série, n°5, 09/1916, « Au secours pour nos camarades ».
368 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6, 10-11/1926, « Le Comité de défense sociale ».
369 *Le Semeur contre tous les tyrans*, n°100, 22/06/1927 « Pour nos camarades emprisonnés à Barberousse-Alger ».

C. Les groupes locaux (1927-1939)

1. AFA d'Alger, Groupe « Elisée Reclus » à Alger

En 1927 et 1928, une Association des Fédéralistes Anarchistes[370] (AFA) existe à Alger. Le contact est A. Cazès[371]. En janvier 1927, selon le journal *Le Semeur de Normandie « un nouveau groupe vient de se constituer à Alger qui réunira toutes les tendances anarchistes [...] »*[372]. Il s'intitule le *« Groupe de propagande anarchiste »*. Cet article laisse supposer que d'autres regroupements d'anarchistes sont présents en Algérie puisque *« [l]e groupe sera heureux de se mettre en relation avec les groupes déjà existants »*. Son contact est Fernandez et réside à Belcourt. Ce groupe tient des réunions dans « le bar des Amis » au Champ de Manœuvre et propose des livres, brochures et journaux anarchistes. Une seconde annonce indique que le *« Groupe de propagande d'Alger »* se réunit tous les jeudis au Bar Louis, rue Michelet et on peut y trouver des livres, des brochures et la presse anarchiste[373]. Ainsi, il est attesté que deux groupes sont présent à Alger quelques mois après que la Fédération libertaire d'Afrique du Nord n'ait plus donné signe de vie.

L'affaire Sacco et Vanzetti mobilisent les anarchistes algérois. En août 1927, un meeting de solidarité est organisé en leur faveur par *« [d]es organisations socialiste, communiste et anarchiste »*[374] dans une salle rue Waïsse. Ce meeting s'oppose à l'application de la sentence de mort, à quelques jours avant la date de leur exécution. Il réunit un millier de personnes. Même si l'AFA ou le Groupe de propagande anarchiste ne sont pas nommés, au même titre que la SFIO et le PC, nous pouvons observer à Alger l'unité d'action des trois forces se réclamant de la pensée socialiste. Le compte-rendu fait par *La Dépêche Algérienne* est très court. Nous apprenons seulement que plusieurs orateurs ont pris la parole, sans pour autant que nous puissions connaitre leur identité ou leur appartenance. L'assemblée va voter un ordre du jour rappelant le caractère unitaire du meeting et le communiqué suivant va être envoyé au Consul des Etats-Unis à Alger :

370 En 1927, l'AFA est crée par les militants anarchistes « synthésistes » refusant l'évolution « plate-formiste » de l'UAC.
371 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article712
372 *Le Semeur de Normandie*, n°88 19/01/1927 « Groupe de propagande anarchiste. Alger-Belcourt ».
373 *Le Semeur de Normandie*, n°90, 9/03/1927 « Groupe de propagande d'Alger ».
374 *La Dépêche Algérienne*, n°15339, 9/08/1927, « Pour la grâce de Sacco et Vanzetti ». (ANNEXE XXXI)

> « Les travailleurs de toutes les tendances […] protest[ent] contre l'exécution de Sacco et Vanzetti […]. [L]e peuple d'Alger se doit de s'associer à la protestation unanime et demande la liberté pour Sacco et Vanzetti ».

En dehors de cette information, nous ne trouvons rien sur le 1er mai ou sur des communiqués de presse anarchistes.

En 1932, *le Libertaire* indique la présence d'un groupe Elisée Reclus à Alger ayant comme entre autres membre un certain Maro[375]. L'année suivante, ce journal mentionne le nom d'un membre de l'Union Anarchiste à Philippeville, Polese[376]. En 1935, toujours selon *Le Libertaire*, c'est à Bougie que le nom, de Robert Desnaux[377], militant anarchiste est mentionné.

2. La CGTSR (1931-1938)

A côté de cette militance anarchiste, nous notons l'apparition d'un syndicalisme se réclamant de l'anarcho-syndicalisme ou du syndicalisme révolutionnaire : d'abord dans la CGT, puis dans la CGTU et ensuite dans la Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire (CGTSR). Au sein de la CGTU en Algérie, le courant « anarchiste » semble assez important puisque plusieurs syndicats de métier ne se revendiquent pas de la ligne majoritaire « communiste ». En 1924, plusieurs syndicats algérois quittent la CGTU afin de rentrer dans l'autonomie. Il a même été question d'une CGT Algérienne pour contourner cette tendance à l'autoritarisme qui a cours au sein de la CGTU. La création de la CGTSR n'apparait pas dans *Le Flambeau* car l'organisation syndicale est créée au lendemain de la disparition du journal.

En 1928, le syndicat des coiffeurs d'Alger dont le secrétaire est Olivier, annonce, dans le journal de la Bourse du Travail d'Alger, qu'il a décidé *« de se retirer »* de la CGTSR et de la Fédération Autonome des Ouvriers Coiffeurs sans explication *« […] tout en assurant de sa sympathie les militants de ces organisations »*[378]. Malgré cette précision, quand en 1927 et 1928, ce syndicat fait passer des communiqués d'activités dans *La Dépêche Algérienne*, la

375 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article3685
376 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article6950
377 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1236
378 *Alger Ouvrier*, n°1, 04-05-06/1928, « Syndicat des ouvriers coiffeurs d'Alger et du département ».

mention « CGTSR » n'est jamais indiquée. Le compte-rendu que fournit Olivier ne permet pas d'affirmer qu'une CGTSR ait existé à Alger, mais tout au plus une affiliation à la confédération. Le choix de quitter la CGTSR ne sera pas indiqué dans *La Dépêche Algérienne* non plus.

La CGTSR est présente en 1931 à Alger. Le 18 décembre, un membre de ce syndicat, Marguerite Aspès[379], tire sur l'inspecteur de la Sûreté Philippe Filippini qui se trouve alors dans un bureau de la Bourse du Travail d'Alger. Dans *La Dépêche Algérienne,* les deux premiers articles indiquent qu'Aspès est *« une militante communiste »*[380] et ne parle pas ni « libertaire », ni de la CGTSR. Le secrétaire du Parti communiste d'Alger répondit à cet article dans *Presse Libre* du 20 décembre *« n'[avoir] rien à voir avec de pareilles gens [les libertaires] contre lesquels nous luttons au même titre que contre les ennemis de la classe ouvrière »*, en la traitant de *« malade »*[381]. Le lendemain se trouve dans *La Dépêche Algérienne,* la photographie de Marguerite Aspès. Cette dernière, Sastre et une troisième personne sont écroués à la prison de Barberousse.[382] En février 1931, Aspès passe devant la 5ème Chambre du Tribunal correctionnel d'Alger pour être condamnée à six mois de prison mais cette fois-ci le journal la qualifie de *« syndicaliste militante »* et non de communiste[383]. La CGTSR ne sera jamais citée. Enfin, pour la seconde fois, sa photographie est utilisée afin d'illustrer un article dans le but de montrer sa dangerosité potentielle[384]. L'acte en lui-même n'est pas à retenir comme devant témoigner d'un militantisme anarcho-syndicaliste à Alger. C'est par la lecture du journal de la CGTSR, *Le Combat Syndicaliste* que nous pouvons obtenir des renseignements sur cette confédération. En 1934 et 1935, il y a aucune mention de la CGTSR en Algérie. En revanche, en octobre 1936, la 29ème région de la confédération est mentionnée. Elle s'intitule *« Fédération Anarcho-syndicaliste d'Oran »*[385] et est représentée par Michel Picon. La section oranaise appelle les ouvriers à ne plus rester endormis face aux dangers actuels qui s'abattent sur le prolétariat : *« Ouvriers d'Oranie, réveillez-vous ! »* contre *« le capitalisme, le fascisme et les politiciens »*. Cet appel est destiné à

379 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article7622
380 *La Dépêche Algérienne*, n°16662, 19/12/1931, « Au cours d'une réunion à la Bourse du Travail, une militante communiste tire un coup de revolver sur un inspecteur de la Sûreté ».
381 Juste après ce coup de feu, Manuel Sastre, le secrétaire régional de la CGTU arrive à la Bourse du Travail. Il est de suite arrêté.
382 *La Dépêche Algérienne*, n°16663, 20/12/1931, « L'attentat de la Bourse du Travail ».
383 *La Dépêche Algérienne*, n°16746, 12/03/1932, « Tribunal correctionnel d'Alger ».
384 *La Dépêche Algérienne* insère souvent la photographie des recherchés ou criminels pour illustrer les articles.
385 *Le Combat syndicaliste*, n°179, 23/10/1936, « 29ème région de la CGTSR : ORAN ».

> « tous ceux qui connaissent la misère, la souffrance, les insultes de ces exploiteurs, de ceux qui se considèrent comme des êtres humains et non comme des bêtes. […] « Debout ! Debout ! Union ! Union ! Réveillez-vous ».

En janvier 1938, la CGTSR est toujours présente à Oran. Elle est devenue la 32ème région et son contact local est Lopez qui tient une permanence *« tous les jours à Gambetta, rue Générale Valazé »*[386], sept numéros plus tard ; *« provisoirement »* auprès de Picon, rue Messonier. L'accueil des travailleurs se déroule donc au domicile d'un des membres de la confédération syndicaliste révolutionnaire et non à la Bourse du Travail d'Oran. La même année un syndicat des métaux est affilié à Oran à la CGTSR[387].

Un an après la création de la CGTSR à Oran, c'est à Alger qu'est créée la 31ème région. En octobre 1937, une brève parait dans *Le Combat Syndicaliste*[388] aux fins d'informer les personnes intéressées afin qu'elles s'inscrivent *« sans tarder »* auprès du Centre d'Études Sociales d'Alger, rue Lacanaud. Elles participent ainsi à la formation de cette nouvelle « région ». Le CES est ouvert tous les jours de 18 à 20 heures sauf le dimanche, pour accueillir ces personnes. En avril 1938, le groupe d'Alger annonce une augmentation de ses effectifs car *« le prolétariat commence à se réveiller »*[389] du fait du passage de certains membres de la CGT à la CGTSR car *« tous étant d'accord avec nos principes d'action directe et de lutte de classe »*. L'auteur de cet article fonde de grands espoirs dans une augmentation significative de la CGTSR et considère que son *« organisation est appelée à se développer très rapidement »*. Il pense que les Confédérés rejoindront la CGTSR quand ils auront compris « *qu'ils sont trompés par la bureaucratie communiste de la CGT »*. Une année plus tard, les membres de la CGTSR annoncent toujours des départs de la CGT et invitent ces personnes à les rejoindre *« sans tarder »*[390]. Nous pouvons remarquer que la permanence va devenir hebdomadaire à partir de cette date, le dimanche matin à 10 heures au local du CES. Ce ralentissement dans le rythme des permanences signifie probablement une diminution de la militance puisqu'à sa création, celle-ci se tenait tous les soirs à 18 heures, et le samedi à partir de 15 heures, toujours à la rue Lacanaud[391]. Marguerite Aspès, son frère Charles et

386 *Le Combat Syndicaliste*, n°245, 28/01/1938, « 32ème région – ORAN »
387 Benjamin STORA, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, CNRS Editions, 2010, p. 51.
388 *Le Combat Syndicaliste*, n°228, 1/10/1937 « Information pour la 31ème région ».
389 *Le Combat Syndicaliste*, n°256, 15/04/1938 « 31ème région. ALGER ».
390 *Le Combat Syndicaliste*, n°306, 27 /04/1939 « Alger. Appel aux travailleurs d'Alger ».
391 *Le Combat Syndicaliste*, n°256, 15 avril 1938 « 31ème région. ALGER ».

Marius Moline[392] du syndicat du Bâtiment figurent parmi les membres de la CGTSR en Algérie . En 1939, *Le Combat Syndicaliste* se vend dans divers points de vente à Alger : au kiosque central de la Place du gouvernement, au Monoprix Belcourt rue de Lyon et au tabac de la rue Michelet ainsi que *« Chez M. Serva »* le buraliste de la rue Rouget de l'Isle. En parallèle, en métropole, l'anarchiste algérien Mohamed Saïl crée une section algérienne de la CGTSR en 1930[393]. La CGTSR fut interdite par le gouvernement français en septembre 1939.

3. Le CDS et la SIA (1936-1939)

De 1936 à 1939, l'activité libertaire est forte en Algérie. Cela provient de l'enthousiasme lié à la Révolution espagnole à forte teneur anarchiste, surtout en Catalogne, en Aragon et dans le Levant. A Oran, un Centre de Divulgation Sociale (CDS) a une activité d'octobre 1936 à octobre 1939. Ce groupement culturel est à dominante anarchiste. Le CDS, *« société récréative de culture physique et intellectuelle »*[394], a été créé le 24 octobre 1936 à Oran. Pour la police, *« en réalité, il s'agit en l'espèce d'un groupement à tendance anarchiste qui recrute ses membres parmi les communistes, en particulier parmi les jeunes »*. Selon ce compte-rendu, le CDS est composé *d' « environ quatre-vingts adhérents parmi lesquels des réfugiés espagnols et quelques indigènes connus dans les milieux communistes »*. La description du local par le policier ne laisse pas de doute sur l'engagement anarchiste du CDS :

> « Le siège social, 12 rue de la Mosquée, possède une bibliothèque, un appareil TSF. Sur les murs des chromos représentant des barricades de Barcelone défendues par les anarchistes, et un drapeau rouge et noir avec inscription FAI (Fédération Anarchiste Hibérique (sic) ».

Les membres du premier bureau sont les suivants : Georges Gabriel, André Nouchy, Joseph Vallee[395] (sic), Thomas Barber[396], Michel Lapuente (sic), Charles Joet, Manuel Perez, Ernest Salero, Thomas Ferreres. Selon ce rapport, tous ces membres sont communistes sauf Gabriel, *« anarcho-communiste »* et Joet, *« libertaire »*. Mais nous savons que les anarchistes sont

392 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4014
393 Un des écrits de la section algérienne de la CGTSR. Cf. *La Voix libertaire*, n°55, 15/03/1930 « A l'opinion publique ».
394 CAOM/Oran/424, Courrier du chef de la sûreté générale au préfet, Oran, 12/01/1937.
395 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article6106
396 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article215

majoritaires puisque Lafuente, Vallet et Barber seront membres du groupe anarchiste d'Oran l'année suivante.

Tout ce que nous avons appris concernant le CDS vient des renseignements rapportés par la police. Le 10 janvier 1937, *« les membres dirigeants du Centre de Divulgation Sociale (alias FAI) d'Oran ont tenu une réunion en plein air dans la montagne des Planteurs »*[397] c'est ce qui écrit Benn, un informateur incognito, dans un *« courrier très confidentiel »* concernant la composition du groupe. Le compte-rendu montre un groupe qui ne rejette pas la violence sans pour autant vouloir expliquer ce fait :

> « Il est à remarquer que ai (sic) le bureau du Centre de Divulgation Sociale est exclusivement composé de français (Algériens), par contre les groupes sont presque exclusivement espagnols – en tout cinq français ».

Trois groupes furent fondés ce jour-là : *« Avance »*, *« Luz »* et *« Libertad »*. Les membres de ces groupes ne parlent qu'espagnol. Chacun des trois groupes est divisé à son tour en deux : *« investigation »* et *« attaque »*. Les groupes *« attaque »* sont prévus pour commettre des attentats selon cet écrit. La réunion va se terminer par des tirs au pistolet *« 15 à 20 coups tirés à 10 mètres »*. La fin du rapport indique que *« l'informateur a pu prendre en mains et essayer 2 stars, un Mauser, qui doit venir d'Espagne et 3 browling »*. Pour la police, il n'y a aucun doute sur le fait que le CDS n'est autre que la *« Fédération Anarchiste Internationale »*. Trois mois plus tard, un courrier de Prévost, chef de la sûreté départementale, au Préfet d'Oran indique que les espagnols du CDS sont repartis en Espagne[398]. En août 1937, face à l'inactivité du CDS, le Directeur de la Sécurité Générale du Gouvernement Général demande au Préfet d'Oran si cette dissolution n'est en réalité pas un leurre, tout en reprenant à son compte l'idée parisienne de l'existence de deux groupes anarchistes derrière ce centre culturel :

> « Il y a lieu, notamment, de faire des recherches s'il ne s'agirait pas là d'une façade derrière laquelle fonctionnent en réalité un groupe de l'Union Anarchiste et un groupe de Jeunesses Anarchistes. »[399]

397 CAOM/Oran/424, Rapport confidentiel de l'informateur Benn à la Sécurité (SEA), Oran, 14/01/1937.
398 CAOM/Oran/424, Courrier du chef de la sûreté départemental au préfet, Oran, 21/04/1937.
399 CAOM/Oran/424, Courrier du directeur de la sécurité générale au préfet, Oran, 7/08/1937.

Ce courrier obtient la même réponse. Il y est indiqué que depuis le mois de juillet, il ne reste dans ce CDS que des communistes et des socialistes. Ces derniers ont d'ailleurs adhéré au Comité d'aide à l'Espagne républicaine suite aux départs des *« anarchistes espagnols »*[400].

Le 19 août 1937, le Ministre de l'Intérieur contacte le Gouverneur Général d'Algérie pour l'informer d'un projet de création d'une Fédération de l'Union Anarchiste en Algérie et d'une tournée de conférences *« dans la colonie par le militant parisien Huart »*. Le Préfet d'Oran fut contacté par la suite par le Directeur de la Sécurité générale de l'Algérie le 14 octobre de la même année[401]. Le courrier venant de métropole dresse un état des lieux pour l'année 1937 du mouvement anarchiste dans l'Algérois : un Centre d'Etudes Sociales *« comprenant des anarchistes de tendances diverses […] resté autonome, c'est-à-dire qu'il n'est rattaché à aucune des organisations anarchistes françaises »* localisé à El-Biar mais aussi

> « [v]ient d'être fondés à Alger deux groupes affiliés respectivement à l'Union Anarchiste et aux Jeunesses Communistes Anarchistes[402] (Celles-ci sont placées sous l'autorité de l'Union). »

Selon ce rapport, ces deux groupes *« formeront le noyau d'une Fédération Anarchiste d'Algérie dont les bases vont être jetées dans peu de temps »*. Paris *« ignore les noms des promoteurs du mouvement »*. Toujours en utilisant le futur et non le conditionnel, *« l'entreprise sera lancée en octobre grâce à une tournée de conférences »* concernant la situation en Espagne par Huart. La tournée est prévue pour l'Algérie et peut-être pour la Tunisie. Les conférences pressenties à cette époque par Huart ne se sont finalement pas déroulées à Oran. Huart n'est d'ailleurs même pas venu dans la ville[403]. Entre décembre 1937 et février 1938, les Commissaires de police répondent à la demande de la Préfecture sur l'existence de groupes anarchistes sur leur territoire. Ceux d'Aïn-Témouchent[404], de Perrégaux[405], de Saint-Denis-du-Sig[406], d'Arzew[407], de Tiaret[408] répondent par la négative. Le Commissaire divisionnaire d'Oran répond quant à lui

400 CAOM/Oran/424, Courrier du chef de la sûreté départementale au préfet, Oran, 13/08/1937.
401 COM/Oran/424, Courrier du directeur de la sécurité général au préfet, Oran, 14/10/1937.
402 L'intitulé exact de l'organisation est la Jeunesse Anarchiste-Communiste.
403 CAOM/Oran/424, Courrier du préfet au directeur de la sécurité générale du Gouvernement Générale d'Algérie, 31/03/1938.
404 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Aïn-Temouchent, 11/12/1937.
405 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Perrégaux, 8/12/1937.
406 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Saint-Denis-du-Sig, 11/12/1937.

> « qu'il n'existe actuellement dans le département d'Oran aucun groupement appartenant à la Fédération Anarchiste d'Algérie, sur la création de laquelle aucun renseignement n'a pu être recueilli. Toutefois il existe à Oran deux groupements à tendance anarchiste, susceptibles d'adhérer […] dans le cas où celle-ci viendrait à être créée. Le premier est le Centre de Divulgation Sociale. […] Et le second groupement est la Solidarité Internationale Antifasciste. »[409]

Le sous-préfet de Sidi Bel-Abbes[410], de Tlemcen[411], de Mascara[412], de Mostaganem[413] répondent également par la négative concernant la Fédération Anarchiste d'Algérie.

Le début de l'année 1939 ouvre sur une recrudescence de la surveillance du CDS. Dans un courrier de Haïk, commissaire de police du 5ème arrondissement[414], destiné au commissaire central en date du 28 février 1939 et envoyé au Préfet d'Oran le 1er mars 1939, nous pouvons y voir la nouvelle composition du bureau : Alphonse Alonso, Raymond Garcia, François Perez, Joseph Valero, Michel Lafuentes, François Flores et trois assesseurs Joseph Vallet, Maximilien Grau, Samuel Verdu. Lafuentes et Vallet étaient déjà présents au sein du premier bureau de l'organisation[415]. Haïk déclare que la *« tendance du groupe [est] nettement anarchiste »* et que *« le local est fréquenté régulièrement, chaque soir, de 18 à 21h, par une quinzaine d'individus, tous de nationalité espagnole »*. Haïk indique qu'il ne peut entendre ce qui se dit à l'intérieur. Concernant Huart, ce dernier est finalement venu faire une conférence selon Haik dans ce local où *« ils seraient une cinquantaine »*.

Quelques semaines plus tard - le rapport est du 14 mars 1939 - Haïk enquête sur les membres du bureau du CDS et annonce qu'Alonzo *« milite activement dans les milieux anarchistes et libertaires de notre ville »*, que Garcia *« professe des idées libertaires et déploie une grande activité dans ce milieu »*, etc. Pour chacune des personnes mentionnées, nous avons l'identité, l'adresse, le métier et un commentaire qui indique *« anarchiste »*. Pour Haïk, *« le groupe en cause comprendrait 150 adhérents »*. Comme lors de la première

---

407 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Arzew, 21/12/1937.
408 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Tiaret, 06/01/1938.
409 CAOM/Oran/424, Courrier du préfet au directeur de la sécurité générale, 31/031938.
410 CAOM/Oran/424, Courrier du sous-préfet au préfet, Sidi-Bel-Abbes, 12/01/1938.
411 CAOM/Oran/424, Courrier du sous-préfet au préfet, Tlemcen, 7/02/1938.
412 CAOM/Oran/424, Courrier du sous-préfet au préfet, Mascara, 9/02/1938.
413 CAOM/Oran/424, Courrier du sous-préfet au préfet, Mostaganem, 9/02/1938.
414 Correspondant aux quartiers : Medioni, Lyautey, Lamur, Saint-Hubert.
415 CAOM/Oran/ 424, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 1/03/1938.

mouture du CDS, le bureau est composé exclusivement de français alors que le groupe comprend des militants *« pour la plupart, de nationalité espagnole »*.

Le 19 mars 1939, une centaine de personnes assiste à une *« matinée concert »* au local du CDS. Le commissaire de Police Haïk est une fois de plus présent pour en informer le Préfet le lendemain :

> « Trois petites comédies y furent jouées par des amateurs. Elles revêtirent un caractère d'ordre social et tendaient à souligner l'exploitation du travail par le capital ou, plus exactement, la "rapacité des exploiteurs vis-à-vis des exploités" (traduction littérale des termes employés). »[416]

Enfin, un dernier rapport d'Haïk en date du 16 septembre 1939, indique la dissolution du CDS. Tout est évacué ce jour-là[417]. La veille de ce rapport, le préfet d'Oran reçoit une lettre officielle d'un général, commandant de la division d'Oran l'informant de la présence dans cette ville d' *« un groupe d'action anarchiste entièrement suspect »*. Selon lui, *« une cinquante d'individus hommes et femmes »* composent le CDS. La suite de son courrier est une information concernant des correspondances entre des membres du CDS d'Oran avec des anarchistes à l'étranger. En conclusion, le général demande au préfet *« de bien vouloir prendre toutes les mesures qu'on jugera opportunes pour faire disparaître ce centre de propagande anarchiste »*. L'utilisation de poursuites judiciaires pour ses membres et l'expulsion des militants étrangers sont évoquées dans cette lettre car elles *« consacrent leur activité à des buts défaitistes »*. Le 4 octobre 1939, le Commissaire divisionnaire, chef de la police spéciale informe sur la dissolution le 13 septembre 1939 du CDS ainsi que de la SIA. Selon lui ces deux organisations formaient *« le groupement à tendance anarchiste »*. Le local sera perquisitionné sans que des *« documents importants »* y soient découverts. En effet, le matériel du CDS et de la SIA a été, selon le rapport de police, *« transporté(s) furtivement »* chez un militant communiste. La police effectua alors la perquisition chez cette personne où l'on y trouve environ une centaine de brochures anarchistes et de livres, du matériel de la Fédération nord-africaine de la SIA (cartes vierges, banderoles, brochures, enveloppes, bulletins d'adhésion) et du CDS (bulletins d'adhésion, comptes-rendus de réunions) ainsi que des gravures de la CGTSR, la confédération anarcho-syndicaliste.

---

416 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 20/03/1939.
417 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 18/09/1939.

Outre le CDS, l'anarchisme est présent à cette période au travers du soutien destiné à la Révolution espagnole. Solidarité Internationale Antifasciste (SIA) a existé en Algérie de janvier 1938 à octobre 1939 avec une Fédération nord-africaine. Son siège était, comme la CGTSR, à la rue Lacanaud à El-Biar (local du CES). C'est à Oran que SIA fut d'abord déclarée en préfecture suite à une réunion qui s'est tenue le 12 janvier 1938 au domicile de François Perez. La déclaration a été envoyée par son secrétaire à la Préfecture d'Oran[418]. La lecture de cette missive nous renseigne sur la composition du bureau provisoire du *« Groupe local »* de la SIA de cette ville : les cinq membres sont espagnols ou d'origine espagnole : François Perez, Raymond Garcia, Manuel Garcia, Joseph Vallet et François Ruiz. La SIA a existé dans plusieurs localités d'Algérie. A Oran, nous trouvons aussi Thomas Barber. A Alger, la SIA est composé entre autres par Poignant[419], Edmond Plain[420] et Mme. E. Raux[421] et Fernand Doukhan. Raymond Forin à Sétif[422], Akli à Boufarik[423] et l'instituteur G. Michelet[424] à Philippeville.

Le groupe SIA d'Oran organise le 25 janvier 1938 une conférence salle de la Loge, boulevard Sébastopol. Le tract ainsi que l'affiche vont être conservés par la police. Le thème de la conférence est intitulé *« moments angoissants de l'Espagne »* et *« aide immédiate à l'Espagne »*[425]. Le conférencier est l'espagnol Manuel Mascarell, le rédacteur à Paris du journal anarchiste de Valencia *Fragua social*. Selon Haïk, le commissaire de Police du 5ème arrondissement d'Oran, trois cents personnes sont présentes à la réunion dont vingt *« dames et jeunes filles »*. Marscarell parle en espagnol. Il retrace la situation en Espagne depuis 1934 puis parle positivement de la Confédération Nationale du Travail. Il fait *« l'éloge de la Fédération Anarchiste Ibérique et son leader Buenavetuta Durruti »* selon le rapport. Par la suite, un militant local prend la parole et toujours en espagnol exalte *« le courage et les vertus des combattants Républicains espagnols »*. A la fin de son rapport, Haik indique que ce groupe SIA serait *« de tendance nettement anarchiste et qu'il n'entretient aucun rapport avec le "Comité d'entraide de l'Espagne républicaine"*[426] *existant depuis longtemps déjà dans notre ville »*.

418 CAOM/Oran/424, Courrier du secrétaire du groupe provisoire au préfet, Oran, 16/01/1938.
419 Cf. ttp://militants-anarchistes.info/spip.php?article4752
420 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4710
421 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4989
422 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1663
423 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1418
424 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4666
425 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 26/01/1938.
426 Comité à tendance nettement communiste, socialiste et républicain.

La tournée de Mascarell ne se limitera pas à Oran puisque le 26, il effectue une autre conférence à Beni-Saf devant deux cents personnes[427] et le 27 janvier à Perrégaux devant quatre cents personnes dont soixante *« indigènes » et cinquante « femmes »*[428]. La conférence de Perrégaux est organisée *« sous le patronage du "Comité d'entraide de l'Espagne républicaine" »* alors que celle de Beni-Saf est appelée par la SIA d'Oran. A Perrégaux, selon le compte-rendu fait par le policier, on voit que les propos de Mascarell ne sont pas identiques selon qu'il se retrouve dans une ville ou une autre. Il n'a aucunement parlé de la CNT ou de la FAI mais de l'Espagne républicaine, du Front populaire en précisant dès le début de son discours que « *la réunion n'avait aucun caractère politique* ». Avant sa conclusion, Mascarell fit un point *« sur la cruauté des troupes indigènes »*[429]. Enfin, Ses propos en guise de conclusion sont également différents de ceux tenus à Beni-Saf, puisque Mascarell affirme que *« l'Espagne républicaine actuelle n'avait qu'une politique et qu'une discipline : "être antifasciste" »*. Ce qui se cache derrière cette dualité du conflit entre anarchistes et communistes étatistes, c'est ce qui oppose deux conceptions de la lutte contre Franco et le fascisme : faire la guerre uniquement ou bien faire la révolution. A Perrégaux, Mascarell se contente de développer la théorie des républicains et non celle des anarchistes. La lecture du discours nous renseigne sur la capacité de l'orateur à changer le fond de son intervention en fonction de l'appartenance des organisateurs et de leurs engagements. A Perrégaux ; le Comité organisateur est proche de l'idéologie républicaine, alors qu'à Beni-Saf, la SIA qui organise se range délibérément dans le camp anarchiste.

A la suite de ces trois conférences, la SIA oranaise souhaite organiser une conférence filmée pour le 8 mars 1938 et demande l'autorisation auprès de la Préfecture[430]. Les quatre films proposés sont : *la Riposte de juillet, Durruti le héros de la Révolution, l'enfer de Madrid* et *la lutte et le travail fécond en Aragon*. Nous ne savons pas si ces films ont été projetés. A la fin mars 1938, des affiches de la SIA furent collées sur les murs d'Oran : *« Moins de paroles pour la défense de l'Espagne ouvrière, du blé et de l'argent »*. L'affiche en question s'adresse au *« Peuple de France »*. Nous pouvons dire que cette affiche n'a pas été produite sur le territoire algérien, puisqu'il est question de la frontière franco-espagnole et du problème de l'envoi de blé et d'argent de la France, à l'attention des antifascistes.

427 CAOM/Oran/424, Rapport journalier du commissaire de police au préfet, Béni-Saf, 26/01/1938. (ANNEXE XIX)
428 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Perrégaux, 28/01/1938. (ANNEXE XIX)
429 Troupes marocaines dans le camp franquiste.
430 CAOM/Oran/424, Courrier du secrétaire du groupe local au préfet, Oran, 1/03/1938.

4. L'UA et la FAF (1936-1939)

En 1936, une partie des militants de l'UA la quitte pour créer la Fédération Anarchiste de langue Française (FAF). En 1936, il existe un groupe anarchiste à Oran. Parmi ses membres, on y trouve le secrétaire du groupe Georges Gabriel et Jean Puera. Vers mai 1937, le groupe est reconstitué. C'est Thomas Barber, membre du CDS et de la SIA qui en devient le contact. En 1938, il existe à nouveau un groupe anarchiste dans la localité. Parmi ses membres, il y a Joseph Vallet, Raymond Garcia, Michel Lafuente, Thomas Barber, François Flores, A. Avila (la plupart étaient membres du CDS et de la SIA d'Oran). Au mois de mars de la même année, des affiches signées par l'Union Anarchiste titrées *« Travailleurs, les anarchistes vous parlent »*[431] sont collées sur les murs d'Oran et invitent à lire *Le Libertaire*, l'organe de l'Union Anarchiste. C'est une affiche imprimée en métropole, à Toulouse. C'est une dénonciation du Front populaire de 1936, une condamnation du fascisme et un appel à refuser les élections politiques : « tous les politiciens se valent, tous tarés, tous vendus, tous à vendre » car « seul un syndicalisme viril et anti-politique, l'éducation, l'action directe, l'anarchie, peuvent vous sauver ». L'affiche ne fournit pas de contact pour Oran. L'année suivante, l'organe de l'UA ne mentionne aucun groupe à Oran au mois de mars 1939.

La lecture de *Terre Libre*, l'organe de la Fédération Anarchiste de langue Française insère un contact en Algérie. En novembre 1937 est créé à Oran un groupe des Jeunesses Libertaires intitulé « Groupe de la Liberté »[432]. Cinq mois plus tard, le journal indique que pour rentrer en contact avec la Fédération régionale des Jeunesses Libertaires d'Oran[433,] il faut s'adresser à Simon Sanchez. Il est militant anarchiste et également membre de la CGTSR. Quelques mois après, il sera exclu de la CGTSR *« à l'unanimité des membres présents »* pour avoir commis « *des actes d'indélicatesse »* ce qui a porté *« atteinte à la situation de plusieurs organisations libertaires »*[434].

Un groupe anarchiste est présent à Sidi-Bel-Abbes en 1938[435] sans que nous sachions s'il est autonome, membre de l'UA ou de la FAF.

L'Union Anarchiste a existé en Algérie en 1937 car lors de son quatrième et dernier congrès du 30 octobre au 1er novembre de la même année, deux délégués algérois y sont

431CAOM/Oran/424, Courrier du central au préfet, Oran, 14/03/1938. (ANNEXE XVIII)
432 *Terre Libre*, n°40 19/11/1937, « Région d'Afrique du Nord. Oran ».
433 *Terre Libre*, n°50, 8/04/1938, « Région d'Afrique du Nord ».
434 *Le Combat Syndicaliste*, n°277, 16/09/1938, « 32ème région. Oran ».
435 Benjamin STORA, *Le nationalisme algérien avant 1954*, *op. cit.*, p. 51.

présents, *« une première par rapport aux congrès précédents »* selon Benjamin Stora[436]. Quant à la Jeunesse Anarchiste-Communiste d'Algérie, elle aussi est bien présente à Alger en 1937. Son secrétaire est André Vaillant[437] ou Waillant qui a été nommé lors d'une réunion tenue le 23 mai. Il est également secrétaire de la Fédération Anarchiste Nord-africaine. Ce qui laisserait penser que les indications en provenance du Ministère de l'Intérieur d'août 1937 étaient exactes concernant une UA et une Jeunesse Communiste Anarchiste à Alger. Mais cette Fédération dut être relativement éphémère, puisque deux ans plus tard, en 1939, *Le Libertaire* n'annonce l'existence que d'un groupe de l'UA à Alger[438]. Nous n'avons aucune information pour Oran.

En 1939, le Cercle d'Etudes Sociales est toujours en activité. *Le Libertaire* informe ses lecteurs dans la rubrique « Voix de Province »[439] qu'une réunion au Cercle d'éducation (sic) sociale de la rue Lacanaud a été « *réussie* ». Les deux thèmes abordés étaient *« De Marx à Staline »* et *« De Bakounine aux temps présents »*. Les thèmes des prochaines réunions sont annoncés : *« Russie - Espagne »*, *« les Guerres »* et le *« Syndicalisme »*. Les réunions sont gratuites et se tiennent tous les vendredis à partir de 18h30.

Pendant l' *« entre-deux-guerres »*, l'activité anarchiste est une réalité en Algérie. Passant d'une fédération organisée pendant plusieurs années, à l'existence de groupes locaux s'intitulant anarchistes ou syndicalistes, la présence libertaire se traduit par une activité politique soutenue, sur le territoire. Au début de la Deuxième Guerre mondiale, les interdictions entrainent en métropole l'arrêt des activités publiques de l'Union Anarchiste et de la Fédération Anarchiste. Il en va de même en Algérie. Au sortir du conflit, les anarchistes vont reprendre le flambeau de la lutte et vont se trouver face à une nouvelle donne politique en Algérie : la montée d'un nationalisme algérien indépendantiste.

436 *Idem*.
437 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article6069
438 *Le Libertaire*, n°654, 18/05/39.
439 *Le Libertaire*, n°656, 1/06/39.

CHAPITRE 3 :

DE 1946 A 1956

Un an avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, dans une Algérie « libérée » depuis novembre 1942, il existe un groupe anarchiste oranais, proche à ses débuts du mouvement libertaire espagnol en exil[440]. En mai 1945, le *Libertaire* brosse un état des lieux des anarchistes dans le monde, au sortir du conflit. Un paragraphe concerne l'Afrique et plus particulièrement l'Algérie[441]. L'article du *Libertaire* indique qu'un groupe nommé « Libre Examen » en est à son sixième numéro de son titre éponyme. Le journal est écrit en français et en espagnol. Il ressort également à la lecture du *Libertaire*, que le groupe a pris son autonomie au sein du mouvement anarchiste espagnol en exil. Ce groupe est composé entre autres d'Antoine Martinez[442], Juan Ferri[443], Edoardo Angeli[444] et Fernand Matteo[445] et il a publié quelques numéros du *Libre Examen* par la suite. *Le Libertaire* indique aussi une récente activité politique anarchiste à Alger dans la mesure où des *« camarades ont fait une demande afin de reprendre officiellement l'activité de l'ancien "Centre de Révolution Sociale"[446] »*[447]. Nous n'avons pas trouvé les éléments venant confirmer ces déclarations.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et à la veille de l'Indépendance de l'Algérie, des groupes anarchistes seront présents sur le territoire. Tout d'abord, par une confédération se réclamant de l'anarcho-syndicalisme. Et par la suite, par l'existence de groupes de la Fédération Anarchiste à Alger et Oran et par la création d'une organisation

---

440 Voir l'ouvrage de Miguel Martinez concernant de l'itinéraire politique des anarchistes espagnols antifranquistes arrivés à partir de 1939 sur les côtes algériennes. Miguel MARTINEZ LOPEZ, *Casbah d'oubli, l'exil des réfugiés politiques espagnoles en Algérie (1939-1962)*, Paris, L'Harmattan, 2004, 260 p.

441 *Le Libertaire*, n°5, 5/1945, « Le mouvement libertaire dans le monde ».

442 Claude PENNETIER (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Paris, les Editions de l'Atelier, 2014, pp. 335-336.

443 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article3780

444 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article121

445 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article3763

446 Nous n'avons aucune information concernant ce groupe. Est-ce une référence au Centre de Divulgation Sociale oranais ou bien au Cercle d'Etudes Sociales algérois ?

447 *Le Libertaire*, n°5, 05/1945, « Le mouvement libertaire dans le monde ».

souhaitant coordonner l'ensemble des anarchistes et des libertaires dans toute l'Afrique du Nord : le MLNA.

A. La CNT (1946-1948)

En mars 1945, une partie des anarchistes de la CGTSR va créer la Fédération Syndicaliste, section Française de l'AIT (FSF)[448]. Une Union locale de la FSF est signalée à Alger en mai 1946. Il en est de même pour une Union Régionale quelques mois plus tard[449]. La FSF peut-être considérée comme annonciatrice de la Confédération Nationale du Travail (CNT), créée elle, en décembre 1946. Le titre du journal de la FSF, à sa création, est *L'Action Syndicaliste,* journal non destiné à la vente. A partir de juin 1946, *L'Action Syndicaliste* devient l'organe presse de la CNT nouvellement fondée. *L'Action Syndicaliste* du 1er avril 1946 parle d'une Union locale tenant une permanence le dimanche matin *« au lieu habituel »* sans pour autant donner plus d'informations[450]. A partir du mois de juin, la présence syndicaliste révolutionnaire devient plus conséquente, du fait de la création d'une Union Régionale à Alger[451]. Celle-ci devient la 22ème U.R. Les membres de la CNT algérois annoncent tenir une permanence tous les samedis de 17 heures à 20 heures. Dans le numéro suivant, un appel à l'adhésion y figure : *« Travailleurs du département d'Alger, venez nous rejoindre au plus vite, pour travailler avec nous à notre émancipation commune »*. L'adresse de la 22ème U.R (département d'Alger) n'a pas changé. Elle se situe dans la salle du Bar de la Grande Victoire. A la fin de l'été 1946, la présence CNT s'inscrit dans une réelle dynamique. Le lieu de contact change et se trouve au Bar de la Cigogne. A partir de septembre 1946 et ce jusqu'en décembre de la même année, la CNT accueille les Algérois le mercredi soir de 19h à 20h et le dimanche matin de 10h à 12h[452]. En revanche, en décembre 1946, le contact qui est fourni se situe au 6 rue du Roussillon à Alger pour la *« Correspondance Intersyndicale CNT »*[453]. Cette adresse est celle de Fernand Doukhan[454]. Le seul article de l'AS qui concerne

448 Roland BIARD, *Histoire mouvement anarchiste, op. cit.*, p. 91.
449 *Ibid.*, p.93.
450 *L'Action Syndicaliste*, n°11, 1/04/1946.
451 *L'Action Syndicaliste*, n°14, 10 06/1946 « Nos permanences ».
452 *L'Action Syndicaliste*, n°18, 15/09/1946 « Permanence ».
453 *L'Action Syndicaliste*, n°24, 25/12/1946.
454 Claude PENNETIER (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire*

la CNT en Algérie relève d'un courrier du secrétaire au nom du bureau de l'Union locale de la CNT[455]. Ce dernier explique que le secrétaire du Conseil d'Administration de la Bourse du Travail d'Alger a refusé une salle pour la tenue d'une réunion CNT prévue pour le 25 octobre. Le contact de la CNT auprès de la Bourse était Doukhan, membre du Syndicat Interprofessionnel (SI). Un des arguments évoqués par les responsables de la Bourse, réfuté par la CNT d'Alger est que l'adhésion du Syndicat Interprofessionnel de la CNT n'a pas été acceptée à la Commission Exécutive de la Bourse. Le courrier, envoyé par la CNT émet le regret de n'avoir obtenu une réponse qu'au jour-même de la réunion. Les membres de la CNT s'y sont déplacés. Toujours selon le journal, les personnes venues en soutien à la CNT ont été insultées et *« refoulé[es] par le Service d'Ordre de la CGT »*. La CNT ajoute un commentaire précisant que le courrier a été envoyé à tous les quotidiens algérois sauf à *Alger-Républicain*[456] sans donner plus d'explications. Aucun des journaux n'a publié le dit courrier. Les *« travailleurs de la CGT »* sont invités à venir à la réunion du SI le dimanche matin. Par la suite, *L'Action Syndicaliste* va devenir *Le Combat Syndicaliste*.

Les trois premiers numéros indiquent toujours une présence CNT à Alger, toujours sous le vocable de 22ème Union Régionale. Les permanences se tiennent, comme en 1946, le mercredi en début de soirée et le dimanche matin au Bar de la Cigogne. Le contact se trouve toujours au domicile de Fernand Doukhan[457]. En juin 1947, la permanence du mercredi disparaît, mais le dimanche matin est maintenu[458]. Après trois numéros mensuels, le numéro 4 est édité en janvier 1948, ce qui indique une certaine fragilité de l'organisation naissante. A la lecture des années de 1948 à 1952[459], nous ne trouvons plus d'informations sur la 22ème U.R de la CNT en Algérie, signifiant sa probable extinction. Nous n'en connaissons pas les raisons précises. Fernand Doukhan s'est-il syndiqué à cette époque au Syndicat National des Instituteurs ? Est-ce la fin de l'engouement qui a fait suite à la création de la CNT ? L'enseignement que nous pouvons tirer tend à nous faire admettre une baisse de l'influence CNT et une diminution des U.R et des syndicats corporatifs. *L'Action Syndicaliste* et *Le Combat Syndicaliste* n'ont jamais mentionnés l'existence de la CNT dans l'ouest ou l'est algériens.

---

francophone, op. cit., pp. 165-167.
455 *L'Action Syndicaliste*, n°23, 1/12/1946.
456 La raison semble simple, c'est le journal des communistes algérois.
457 *Le Combat Syndicaliste*, n°1, 04/1947
458 *Le Combat Syndicaliste*, n°3, 06/1947.
459 *Le Combat Syndicaliste*, n°5, 02/1948 ; n°13, 05/1949 ; n°38, 15/09/1950 ; n°67, 27/07/1951 ; n°75, 7/12/1951.

B. La Fédération Anarchiste (1946-1950)

1. A Oran (1946-1949)

Nous pouvons affirmer également qu'à Oran, la Fédération Anarchiste de l'après-guerre a été présente de 1946 à 1949, avec comme membres connus, Adrien Bertagrolio[460], Apfert[461], René Anton[462] et d'Antoine Martinez, ancien du groupe « Libre Examen ». Quelques rapports de police nous fournissent des informations et nous permettent d'évaluer la réalité militante dans cette ville. A Oran, des papillons de couleur, édités par la Fédération Anarchiste, sont collés *« en quelques points de la ville, dans la nuit du 9 au 10 février et ensuite au cours de celle du 16 au 17 février »*[463]. Le premier papillon est un appel à la résistance au fascisme, au capitalisme et à l'Etat et le second se propose de lutter pour la disparition de la Religion, synonyme d'esclavage. Les deux papillons offrent la même conclusion : *« Pour œuvrer à la réalisation de la véritable paix sociale, rejoignez les groupes d'action libertaire! Diffusez le ''Libertaire'' ».* Sur les papillons figurent l'adresse parisienne de l'organisation. Selon le rapport de police

> « la surveillance et les investigations entreprises à l'effet d'en identifier les auteurs n'ont pas encore donné de résultats. Cependant la plupart de ces papillons ont été lacérés. »

Dans la nuit du 18 au 19 août 1946[464], les anarchistes d'Oran collent des papillons appelant à l'abstention à l'occasion du référendum en faveur de l'adoption du projet constitutionnel du 25 octobre 1946 : *« Ce n'est pas par une nouvelle Constitution que le capitalisme sera abattu, l'exploitation et la tyrannie de l'Etat supprimés, mais seulement par la révolution sociale! ».*

Le groupe d'Oran vend également le journal de la Fédération Anarchiste sur la place publique. Le 20 juin 1947, un rapport de la Police indique la vente à la criée *« à la tombée de la nuit »* du *Libertaire*, rue d'Arzew, ainsi qu'un collage de ce titre sur les arcades[465]. *Le Libertaire* ainsi collé a pour titre *« Du pain ou la révolution ».* C'est le numéro 79 daté du 1er

460 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article397
461 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article2997
462 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article2996
463 CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire central au préfet, Oran, 19/02/1946.
464 CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire principal au préfet, Oran, 19/08/1946.
465 CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire principal au préfet, Oran, 1/07/1947.

janvier 1947. Un rapport, en date du 24 octobre 1947, parle d'un tract des Jeunesses Libertaires (JL) d'Oran, tract ayant pour thème l'anti électoralisme[466]. L'adresse indiquée est celle des JL de Paris, mais figure aussi celle d'Oran : rue Anton à Saint Eugène. Le tract incriminé est distribué à deux jours du second tour des élections municipales. Les JL y appellent les *« électeurs »* à l'abstention et dénoncent l'attitude des partis politiques français qui soutiennent l'un ou l'autre des blocs qui se font face depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. D'un côté *« les richesses américaines »* et de l'autre *« le mirage stalinien »*. Les anarchistes craignent que cette situation ne débouche sur un nouveau conflit, une fois encore au profit du capitalisme qu'il soit libéral ou étatique. Le tract se termine par un appel à lire *Le Libertaire*. Les élections à Oran ni d'ailleurs les élections municipales n'y sont citées, pas plus que l'Algérie. Il est bon de signaler que le refus de l'électoralisme bourgeois représente un des principaux fondements de l'idéologie des anarchistes et qu'ainsi ils ne considèrent pas utile de faire figurer de cas particuliers ou d'exemples précis, au moment d'inviter les électeurs à s'abstenir.

Ailleurs que dans la commune d'Oran, des faits militants se déroulent aussi à Sidi-Bel-Abbes et Tlemcen. Le refus de vote au référendum d'octobre 1946 pour la création de la IVème République mobilise un ou plusieurs individus présents à Sidi-Bel-Abbes. Une affiche[467] de la Fédération Anarchiste appelant à l'abstention à ce référendum y est collée dans la nuit du 2 au 3 novembre *« sur un panneau d'affichage publicitaire de la place Carnot »*[468]. Le message y est très clair et appelle à en finir avec l'électoralisme et le système économique actuel :

> « Les anarchistes convient le peuple à ne pas s'arrêter à ces billevesées utopiques dignes des temps reculés et résolus. Ils invitent le peuple à boycotter le référendum par une abstention significative, très nette, afin d'abattre le capitalisme et les politiciens. A bas le référendum. A bas le vote. A bas le capitalisme. »

Dans la mesure où ce collage est réalisé après le référendum entre le 2 et 3 novembre, on peut dire sans peur de se tromper qu'il correspond à un acte de propagande qui dénonce l'électoralisme avant tout chose et le fait que le collage soit réalisé après la consultation électorale importe peu pour les anarchistes dans la mesure où ce message est intemporel. A Tlemcen, une activité anarchiste est mentionnée par la police durant le mois de mars 1949 au

466 CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire principal au préfet, Oran, 24/10/1947. (ANNEXE XX)
467 Affiche parue dans *Le Libertaire* n° 50 du 11 octobre 1946.
468 CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire de police au sous-préfet, Sidi-Bel-Abbes, 5/11/1946.

sein de deux rapports interposés. Dans la nuit du 15 au 16 mars[469], un tract des Jeunesses Libertaires est collé. Ce tract sur l'électoralisme et les élections municipales propose à l'identique le contenu d'un tract collé deux ans plus tôt par les Jeunesses Libertaires d'Oran, en octobre 1947. Pour les anarchistes de Tlemcen, à deux années d'intervalle, le message est toujours d'actualité. Une semaine plus tard, c'est une affiche éditée par le groupe d'Alger signée par *« la 13ème région - Groupe d'Alger »* qui est collée. Elle est destinée *« à la population algérienne »*. Le texte y dénonce le socialisme prôné par le PC et la SFIO, considérant que celui-ci s'établit sur *« des défauts de structure, d'incapacité de méthode »* :

> « Les buts poursuivis par le socialisme était l'établissement de la liberté et l'émancipation des travailleurs, il est absurde d'utiliser l'organe même de l'autorité, l'Etat et de vouloir poursuivre la libération de l'individu, en employant pour le faire des institutions qui ont été créées depuis l'origine des sociétés humaines pour assujetir (sic) les hommes et les soumettre au commandement d'une minorité. »[470]

La suite de l'affiche dénonce l'attitude des hommes politiques, lesquels une fois parvenus au pouvoir *« se trouvent contraints à user des moyens pires que ceux qu'ils croyaient combattre »*. Les anarchistes expliquent ici que ces deux partis une fois au pouvoir, ne feront rien de fondamental qui pourrait changer le système en profondeur et que, dans le pire des cas, ils le légitimeront, faisant ainsi à l'identique ce que les autres feraient si le pouvoir leur incombait.

2. A Alger (1947-1950)

L'anarchisme organisé va exister à Alger à travers une Fédération Anarchiste de 1947 à 1950 (au tout début de cette année) ainsi que le groupe de la Jeunesse Anarchiste. Les animateurs du groupe de la FA sont Fernand Doukhan, l'espagnol Miguel Ferre, Serge Bernabe[471], Guy Martin, Edmond Plain[472] et J. Boazis[473]. Avec la création du groupe algérois, les militants créent le 2 septembre 1947 la 13ème Région de la Fédération Anarchiste. Fernand

469 CAOM/Oran/423, Rapport du sous-préfet de Tlemcen au préfet d'Oran, Tlemcen, 22/03/1949.
470 *Idem*.
471 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article316
472 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article4710
473 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article449

Doukhan est membre de SIA à Alger à l'âge de 23 ans et commence à militer au sein de la Fédération Anarchiste à 35 ans. Ce n'est qu'à l'approche de ses 70 ans qu'il va rejoindre d'une organisation trotskiste.

En 1949, Guy Martin va écrire deux textes dans *Le Libertaire*. Dans le premier, il qualifie le colonialisme français de « [m]isère effroyable, dragonnades, crimes ''légaux'', exploitation sans bornes [...] »[474]. Le second est une analyse de la situation politique en Algérie[475].

La police va s'intéresser uniquement à l'année 1949. Ainsi, pour les anarchistes algérois, nous n'avons aucune information les concernant pour 1947 et 1948. Le dimanche 16 janvier 1949 a lieu une réunion publique, rue Négrier dans la l'Université Populaire. Elle est organisée par la Fédération Anarchiste d'Alger. La séance débute à 10h et se termine à 11h20 « sans incident ». Le commissaire de police Norbert Dumas transmet à l'occasion un rapport au commissaire central, rapport transmis en Préfecture[476]. Nous y apprenons que quinze personnes y ont assisté *« dont six musulmans »*. Les thèmes abordés concernent la situation en URSS, le nationalisme algérien et sa condamnation par les anarchistes. Deux personnes vont prendre la parole au cours du meeting :

> « Le premier orateur dit quelques mots sur le nationalisme musulman en Algérie et en Afrique du Nord puis passe la parole au second orateur. Ce dernier critiqua le nationalisme de Ferhat Abbas qu'il démontre comme devant être une "République algérienne" pleine de dangers. Ferhat Abbas, dit-il représente en réalité la bourgeoisie et les arabes y vivraient en esclavage. »

Puis cet intervenant critique le Parti du Peuple Algérien tout en saluant le « courage du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (MTLD) lors des événements de mai 45 et de ceux de Sfax », en dénonçant la répression qui a suivi. Cet anarchiste d'Alger exprime ainsi sa solidarité envers les Algériens et les Tunisiens, victimes de la répression coloniale lorsqu'ils manifestent. La suite de son discours est une critique des régimes communistes autoritaires d'Etat pour leur préférer l'alternative libertaire :

> « "l'Etat fédéraliste" où les électeurs peuvent faire annuler le mandat de son représentant si celui-ci ne suit pas fidèlement les idées de ses électeurs alors que dans "l'Etat centriste" les électeurs sont obligés de supporter cet élu pendant 5 ans. »

474 *Le Libertaire*, n°191, 22 juillet 1949, « L'Algérie sous la botte ».
475 *Le Libertaire*, n°204, 25 novembre 1949, « "Parlement-tzarisme" algérien.
476 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 17/01/1949.

L'intervenant critique dans le même registre l'Espagne franquiste et l'URSS. Le premier orateur reprend la parole et revient sur la situation en Algérie pour y critiquer *« violemment »* Ferhat Abbas et le nationalisme. Selon ce rapport de police, il déclare que :

> « L'indépendance de l'Algérie et de l'Afrique du Nord doit se faire non pas au seul bénéfice du peuple arabe mais au profit de toutes les personnes qui peuplent l'Afrique du Nord sans distinction de race ni de religion, sans nationalisme d'aucune sorte. »

La communication nous renseigne sur l'intérêt qu'il porte à l'indépendance pour les possessions sous tutelle coloniale, mais il insiste sur le fait que cela doit profiter à l'ensemble des personnes qui vivent sur ces terres, c'est-à-dire les Européens d'Afrique du Nord et le *« peuple arabe »*. A la fin de sa prise de parole, il avoue à l'assistance regretter que *« sa Fédération n'ait pas [encore] abordé le problème algérien »*, pensant que l'indépendance algérienne, dès la fin des années 50 sera une réalité.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars 1949 vont fournir l'occasion d'un collage militant dans les rues d'Alger : *« Le groupe d'Alger de la Fédération Anarchiste a fait apposer dans la nuit du 25 au 26 mars 1949 sur divers murs de la ville des affiches non timbrées »*[477]. Cette affiche est sans aucun doute une affiche éditée en métropole car nous n'y trouvons aucun contact local. De plus cette dernière est tirée à l'imprimerie du Croissant de Maurice Joyeux, anarchiste de renom, affilié au groupe Louise-Michel de Paris. Un exemplaire de cette affiche est conservé et dactylographié dans les archives de la police à Aix-en-Provence. L'affiche *« voter, c'est capituler »* est une dénonciation de l'électoralisme et de l'ensemble des partis politiques et organismes :

> « VOTEZ-VOUS pour les étrangleurs de l'INDOCHINE ou pour les agents du FASCISME RUSSE et du FASCISME GAULLISTE? VOTEREZ-VOUS pour les démagogues qui se sont subitement découvert une âme de PAYSAN AU MOMENT DES ELECTIONS CANTONALES? »

En guise de conclusion, l'affiche appelle à refuser la guerre, le mensonge et l'Etat.

Le 10 avril 1949, une réunion publique est organisée par la Section Nord-Africaine de la Fédération Anarchiste dans les locaux de l'Université Populaire. Le thème abordé est : *« La*

477 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 26/03/1949. (ANNEXE XXI)

question agraire en Algérie »[478]. Dix personnes y sont présentes, toutes d'origine européenne selon le rapport policier. La réunion débute ce dimanche matin à 10h et dure une heure et demie. En cette occasion, le rapport désigne l'orateur, un certain Maltaire[479], lequel

> « s'élève contre les répartitions des propriétés en Algérie. Il précise que les grandes propriétés étaient réservées aux capitalistes, que les parcelles de faible étendue n'appartenaient qu'aux indigènes. »

Partant de ce constat, l'intervenant propose la collectivisation des terres pour répondre à la situation d'extrême précarité des travailleurs de la terre d'origine algérienne. Nous apprenons par la suite que la réunion se termine sans incident mais aussi sans qu'aucune personne y apporte la contradiction.

Dans la nuit du 4 mai 1949, la FA *« apposa »* une affiche timbrée appelant à une *« réunion publique et contradictoire sur le sujet Morale anarchiste »*[480]. Cette réunion se tient une fois encore à l'Université Populaire, le dimanche 8 mai à 9h30. L'affiche est collée sur les façades d'immeubles situés avenue de Bouzaréah et boulevard de Provence. Pour la première fois, ce matériel de propagande d'Alger indique l'adresse d'un siège social, à Belcourt au 5, rue Francisque Sarcey[481].

Un rapport du 12 juillet 1949, stipule que *« la Fédération Anarchiste d'Alger a fait apposer sur les murs de la ville la première page du journal Le Libertaire du vendredi 1er juillet 1949 »*[482] :

> « Le texte contient un exposé sur le problème indochinois et un article définissant la double position du clergé issue de la manœuvre politique amorcée par l'union soviétique dans les pays de l'Est. »

En une, l'éditorial du journal titrait *« Contre les atrocités d'Indochine : boycott des armes »* et un article de Maurice Joyeux *« D'Abbeville à Prague Le double jeu des églises »*.

478 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire au commissaire central, Alger, 11/04/1949.
479 Aucune information sur cette personne.
480 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 16/05/1949
481 C'est l'adresse du domicile d'Edmond Plain, un des membres du groupe.
482 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 12/07/1949.

Le 16 juillet 1949, un rapport concerne « un tract trouvé sur la voie publique du quartier PLM à Maison-Carrée »[483.] Ce tract commémore la Révolution espagnole de 1936 et il est signé par la Section Nord-Africaine de la FA.

> « Le 19 juillet 1936 les révolutionnaires désarmés triomphaient en certains points du coup de force de la clique militaire et cléricale de Franco. Les Démocrates, avec Blum, sous le prétexte hypocrite de non-intervention, laissaient ravitailler ce dernier par Mussolini et Hitler. »

Le tract indique que la Révolution espagnole fut victime de la trahison des Communistes et qu'elle fut *« assassinée par les staliniens »*. En conclusion, le tract produit un appel à refuser la guerre en Indochine *« Boycottons les armes pour l'Indochine »* mais aussi à s'organiser *« en dehors de touts les partis et de tous les Gouvernements, derrière aucun bloc impérialiste occidental ou oriental »*. La FA renvoie ainsi dos à dos les Etats-Unis et l'URSS ainsi que leurs alliés respectifs.

Le 26 juillet 1949, trois affiches de petit format[484] sont apposées sur la rampe Vallée à Alger. Un brigadier fait un contrôle dans le 1er arrondissement, avenue de la Marne. Il y écrit qu'il a vu trois personnes lire une des affiches. A la suite, il a fait de même :

> « Je me suis rendu compte qu'elles étaient de caractère provocant et de nature à échauffer certains esprits, donc jugé nécessaire de les décoller et de les joindre au présent rapport. »

Le contenu de cette affiche concerne la commémoration de la Révolution espagnole de 1936. L'affiche se trouve retranscrite au sein du rapport de police[485]. Le tract de la commémoration de 1936 fut collé le 1er août 1949 par les membres de la FA d'Alger en début de soirée. Deux gardiens de la Paix ont arrêté Miguel Ferre et Fernand Doukhan : « Tous deux apposaient sur les immeubles du centre ville, boulevard Boulin des tracts titrés "COMMEMORATION" »[486]. Les policiers en ont saisi une quarantaine :

> « Les deux individus mis en cause ont été libérés après vérification de leur identité. Pot et pinceau ont été saisis. Les quelques tracts apposés ont été retirés et détruits. »

---

483 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire principal au préfet, Maison-Carré, 16/07/1949.
484 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire principal au préfet, Maison-Carré, 30/07/1949.
485 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 2/08/1949. (ANNEXE XXII)
486 Cf. ANNEXE XXIII

Nous n'avons pas pu consulter *La Dépêche Algérienne* car l'année 1949 ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (El Hamma et Franz Fanon). Le dépouillement du *Journal d'Alger* et *d'Alger Républicain* ne nous ont pas permis de glaner des informations concernant la Fédération Anarchiste d'Alger. A titre d'exemple, *Alger Républicain*, journal communiste, informe ses électeurs sur le Parti Communiste Algérien, la CGT, la SFIO, la vie religieuse ou musicale locale mais aucune allusion d'aucune sorte ne concerne l'anarchisme.

C. Le MLNA (1950-1956)

1. Composition

La fondation du Mouvement Libertaire Nord-Africaine est annoncée dans *Le Libertaire* en juillet 1950[487]. L'organisation est créée dès le 1er janvier 1950 suite à une réunion organisée par d'anciens membres de la Fédération Anarchiste. En effet, le MLNA (section algérienne) se déclare auprès de la Préfecture d'Alger le 2 février 1950. Son siège social est fixé chez Edmond Plain (membre de la Fédération Anarchiste depuis 1946), au 5 rue Francisque Sarcey. Officiellement, le MLNA « a pour but de coordonner la propagande pour le socialisme dans la liberté. Elle se propose de développer les idées de justice, de liberté, de respect de chaque individu. » Le premier conseil d'administration est composé de l'instituteur Fernand Doukhan en qualité de secrétaire et de l'ingénieur Edmond Plain faisant office de trésorier. Nous ne connaissons pas le nombre de personnes présentes car la déclaration en préfecture indique que la création du MLNA a été décidée par *« un certain nombre de personnes réunies en assemblée générale le 1er janvier 1950 »*. A la suite de ce vote, Doukhan adresse un courrier au Préfet d'Alger, le 2 février pour lui demander l'approbation de la déclaration de création du MLNA. Quatre jours plus tard, le chef de la Première division de la Préfecture demande au Directeur du cabinet du Préfet *« s'il ne voit aucun inconvénient à la délivrance du récépissé réglementaire »*. Ce dernier répond par l'affirmative le 22 mars. La demande de déclaration est acceptée fin mars pour une inscription

487 *Le Libertaire*, n°235, 14 juillet 1950 « Alger. Mouvement Libertaire Nord-Africain - Section algérienne »

au Journal Officiel le 16 avril 1950. Le local du MLNA près de l'école de Doukhan était officiellement un *« Cercle d'études culturel, social et artistique »*[488].

Ainsi Léandre Valéro[489] se fourvoie-t-il lorsqu'il indique dans l'ouvrage sur les Communistes Libertaires et la Guerre d'indépendance algérienne que le MLNA a été *« créé sur la base de départ des groupes Fédération Communiste Libertaire (FCL) d'Algérie et du Maroc »*[490]. C'est en fait bien l'ancien groupe de la FA d'Algérie qui est à l'origine de la création du MLNA. La FCL ne sera fondée quant à elle qu'en 1953. La seule réserve pourrait provenir de l'appartenance à Organisation Pensée et Bataille (OPB) de Georges Fontenis du groupe algérois de la FA de l'époque. L'OPB prit plusieurs secrétariats au sein de la FA et finit par la transformer en FCL, lors du congrès de mai 1953. Précisons que l'OPB n'est créée qu'au début de l'année 1950 et que selon Maurice Joyeux, elle se compose de l'ancien groupe Sacco-Vanzetti devenu par la suite groupe Kronstadt, de petits groupes parisiens *« composés par Fontenis à partir du groupe de l'Est, auxquels s'ajoutèrent quelques individualités de province »*[491]. Si le groupe FA d'Alger ou le tout récent MLNA avaient fait partie de l'OPB, Joyeux l'aurait certainement précisé. En revanche, nous savons que Fernand Doukhan, un des militants les plus actifs d'Alger a participé au meeting fondateur de l'OPB en 1949[492]. Enfin, pour être tout à fait complet, précisions que Georges Fontenis explique en 1995 que *« les animateurs »* du MLNA étaient *« d'origine FCL »*[493], montrant ainsi la proximité entre ces deux organisations.

Les membres connus du MLNA sont d'anciens membres de FA d'Alger comme Fernand Doukhan, Edmond Plain et Guy Martin. Mais aussi, Jean-Pierre Saïd, Jean Duteuil, Léandre Valéro[494], Jean Decharrienne, Idir Amazit[495], Abdelemoune[496], Derbal Salah[497]. Selon la nièce de Fernand Doukhan, Nathalie Funès, le local du MLNA se trouvait près de l'école de son oncle et était *« sombre, minuscule, et sommaire – une table, quelques chaises, une*

488 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, Paris, Stock, 2010, p. 80.
489 Claude PENNETIER (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, *op. cit.*, pp. 479-480.
490 *1954-1962, l'insurrection algérienne et les communistes libertaires*, *op. cit.*, Paris, pp. 10-11.
491 Maurice JOYEUX, Histoire de la Fédération anarchiste, 1945-1965, Paris, Groupe Maurice-Joyeux, 1997, p.15.
492 David PORTER, *Eyes to the South: French Anarchists and Algeria*, Oakland, AK Press, 2011, p. 21.
493 Georges FONTENIS, « Ce que fut l'ICL (juin 1954-juillet 1958) », 04/1995. http://raforum.info/spip.php?article3752 (consulté 12/10/2013).
494 Claude PENNETIER (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, *op. cit.*, pp. 478-480.
495 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article34
496 Cf. http://militants-anarchistes.info/spip.php?article12
497 Cf. notice biographique p. 286.

machine ronéo »[498]. Toujours dans son ouvrage, les membres du MLNA n'étaient qu'une dizaine et les permanences se tenaient tous les samedis entre 18 et 20h. L'adresse du local était au 7 avenue de la Marne à l'entrée du quartier de Bab-el-Oued.

2. Activités

Les militants du MLNA participent à la rédaction d'articles pour *Le Libertaire*. Guy Martin, basé au Maroc, y écrit au moins sept articles entre 1950 et 1951. Doukhan, quant à lui, une dizaine, essentiellement à partir de la « Toussaint Rouge ». Il y dénonce notamment la politique coloniale française et ses conséquences à l'encontre de la population algérienne[499]. Idir Amazit va produire de son côté une vingtaine d'articles entre 1951 et 1953. Derbal Salah nous propose, en septembre 1954, un texte sur la municipalité de Constantine. Outre les militants, Le MLNA en tant que tel, publie neuf communiqués dans *Le Libertaire*. Les deux premiers paraissent le 2 juin[500] et le 14 juillet[501] et présentent l'organisation aux lecteurs.

Un mois après sa création « officielle », le MLNA organise deux rencontres *« publique[s] contradictoire[s] »* à l'Université Populaire d'Alger. Le dimanche 21 mai une conférence sur *« [le] Marxime et [l'] Anarchisme »*[502] puis quatre semaines plus tard, le dimanche 25 juin sur *« [le] Nationalisme et [l'] Anarchisme »*[503]. Ce sont les deux seuls rendez-vous publics indiqués dans la presse algéroise. A partir de juillet 1950 jusqu'au début de la Guerre d'indépendance algérienne en novembre 1954, plus aucune information ne se trouvera dans *La Dépêche Quotidienne* ou *L'Echo d'Alger*., que ce soit dans les rubriques « Groupements et sociétés » « Vie syndicale » « Vie politique ». Nous ne pouvons affirmer si ce fut un choix du groupe de ne pas communiquer ou celui des deux journaux de refuser de faire paraître des informations en provenance du MLNA.

A l'occasion du 1er tour des élections à l'Assemblée algérienne le 11 février 1951, le MLNA distribue des tracts à Alger. Un rapport de police daté en date du 1er février indique une action de la Fédération Anarchiste d'Alger alors que le tract est signé par le MLNA. Le message est

498 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 80.
499 Cf. *Ibid.*, p.72-76.
500 *Le Libertaire*, n°231, 2/06/1950, « Le mouvement libertaire nord-africain ».
501 *Le Libertaire*, n°235, 14/071950, « Alger. Le mouvement libertaire nord-africain-Section Algérienne ».
502 *La Dépêche Quotidienne*, n°157, 17/05/1950, « Communiqués ».
503 *La Dépêche Quotidienne*, n°194, 24/06/1950, « Communiqués ».

clair *« Algériens*[504] *ne votez pas. Voter, c'est capituler »*[505]. Le tract d'entrée reprend une des phrases les plus connues de la Première Internationale, appelant les travailleurs à ne compter que sur eux-mêmes et aussi refuser le recours à la politique. Ce constat concerne tous les travailleurs ainsi que les colonisés puisque le MLNA annonce que *« [l]'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. L'émancipation des peuples coloniaux ne sera l'œuvre que des colonies eux-mêmes »*. Puis c'est au tour de la démocratie représentative d'être critiquée : *« [l]e Parlementarisme est une duperie »* que ce soit à l'ONU, en France et en Algérie. L'organisation libertaire ne voit pas de différence entre le *« le parlement américain »*, *« les soviets russes »*, *« le parlement français »* et ceux européens. Aux Etats-Unis, la guerre est proche avec la Chine. En Russie, la trahison semble être de rigueur par le biais d'une alliance entre les deux « Grands » :

> « LES SOVIETS russes ont vécu : leur essence populaire est tout entière perdue au profit d'une Bureaucratie totalitaire et de son chef, le tyran Staline qui fournit à l'Amérique le chrome et manganèse des armes pour de futurs massacres. »

En France, le parlement « *se fait le servile laquais de l'Amérique en guerre* ». En Europe, *« Les Parlements Italiens, Anglais, Belges, etc., Slovaques, Polonais, Hongrois etc. ne sont que des échos de la voix de leurs maîtres »*. Pour l'Algérie, le MLNA déclare que le parlement *« croupion »* n'est pas représentatif, car les élections ont été *« truquées »* par le pouvoir colonial. Ainsi, *« […] "vos élus", ne sont ce que vous auriez voulu qu'ils soient mais ce que les aura faits le Proconsul de l'Empire »*. Le MLNA appelle de ses vœux *« une organisation égalitaire et libre »* par le biais de l'autogestion :

> « Les consommateurs géreront eux-mêmes la production, la répartition, la distribution par leurs syndicats et coopératives, et dans laquelle la Commune sera gérée par tous et bénéfice de tous. »

L'adresse pour contacter est celle de Fernand Doukhan, 6 rue du Roussillon, dans le quartier de Bab-el-Oued. Un encart appelant à lire *le Libertaire* se trouve inséré. Ce tract a également été collé dans le Tunnel des facultés au centre ville d'Alger par Doukhan et Jean-Pierre Saïd[506].

---

504 Le MLNA s'adresse aux deux communautés d'Algérie : les Européens et les Algériens.
505 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, 1/02/1951. (ANNEXE XXIV)
506 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 126.

Dans la nuit du 6 au 7 mars 1951 se déroule un tractage dans les boîtes aux lettres de Bab-el-Oued. Selon le rapport : *« il ne me semble pas que cette diffusion ait été importante »*[507]. Le contenu du tract concerne, même si cela ne se trouve pas mentionné, la grève dans la fonction publique prévue le 22 mars 1951. Cette grève est appelée par la CGT, la CFTC et FO. Le tract met en garde les futurs grévistes sur les raisons de cet appel et sur le manque d'ambition des revendications salariales. Le MLNA ajoute que chaque syndicat trahit pour l'intérêt d'éléments extérieurs. La centrale communiste pour l'URSS et le PC, la CGT-FO pour les Etats-Unis et le syndicat chrétien pour le Saint-Siège. Ainsi, les futurs grévistes sont renseignés sur le fait que ce mouvement de grève a des arrière-pensées politiciennes :

> « MAINTENANT les dirigeants de la CGT veulent saboter la production pour le compte des 400 Divisions Soviétiques et l'arrivée au Pouvoir du Parti Communiste. Sans oublier les dirigeants de FO et CFTC qui sont au service de Washington et du Vatican, tous les politiciens vous trahissent et vous conduisent à la guerre ».

Le tract, à la suite, appelle les travailleurs à créer des *« minorités syndicales révolutionnaires »* sans plus de précisions. Ce recours à la base syndicale est un des axes revendicatifs des anarchistes dans le but de contrer l'influence politicienne au sein des centrales syndicales. Par ailleurs, le MLNA milite pour une réduction du temps de travail à quarante heures payées quarante-huit. La grève doit être *« gestionnaire »* et populaire envers les usagers, c'est pourquoi le groupe leur demande de continuer à assurer les services *« mais gratuitement »*. La conclusion du tract envisage la société future, à la manière d'un Pierre Besnard, puisque le MLNA en formule un des aspects, à savoir le rôle des syndicats dans un contexte fédéraliste et libertaire: « aujourd'hui groupement de résistance, il sera dans l'avenir, après l'expropriation capitaliste, le groupe de production et de répartition, base de réorganisation sociale ». L'adresse qui figure au bas du tract est celle de Doukhan.

Le MLNA a voulu mobiliser pour le 1er mai 1951. Nous en avons connaissance par un courrier d'un commissaire divisionnaire d'Alger adressé au Préfet. Ces services de police ont découvert *« un tract […] dans la rue, à proximité de l'entrée de [s]on commissariat […] dans la nuit du 29 au 30 avril 1951 »*[508]. Dans ce tract, le MLNA rappelle que le 1er mai ne peut avoir un caractère festif. Afin d'illustrer cette affirmation, il indique qu'en 1906 lorsque *« la CGT lan[ça] le mot d'ordre de ne plus travailler plus de 8H par jour. Les bourgeois effrayés*

507 CAOM/Alger/3F60, Courrier du contrôleur général chef au préfet, Alger, 3/08/1951.
508 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, 30/04/1951.

s'enfu[irent] de la capitale ». Mais au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale la situation est différente dans ce sens que la CGT modifie cette journée en faisant une *« fête des travailleurs » : « c'était l'époque de la collaboration des communistes avec De Gaulle, la bataille de la production, du blocage des salaires et en 1947 […] »*. Une fois encore, le MLNA critique la CGT et les communistes et souhaite retrouver *« la tradition révolutionnaire, depuis CHICAGO, et de la CGT en 1906 »*. En citant la CGT en 1906, le MLNA parle de la CGT de la Chartres d'Amiens, la CGT révolutionnaire. La CGT qui milite pour l'abolition du salariat, du patronat et de toute ingérence politique au sein, du syndicalisme et donc de la confédération. Par la suite, FO est traité de *« JAUNE »*, c'est-à-dire de briseur de grève, la CGT *« étouffe la GREVE GENERALE »* et la CFTC *« tantôt avec les uns, tantôt avec les autres »*. Après un tel état des lieux, le MLNA appelle les travailleurs à rejoindre les minorités révolutionnaires : *« ORGANISEZ vos minorités révolutionnaires, ORGANISEZ vos COMITES D'ACTION DEMOCRATIQUES A LA BASE »*. Puis, à la fin du texte, les deux blocs idéologiques sont renvoyés dos à dos. Le MLNA appelle les travailleurs à

> « […] REJOINDRE les anarchistes pour un 3ème FRONT REVOLUTIONNAIRE » et pour l'établissement d'une « une société GEREE DIRECTEMENT PAR LE PROLETARIAT, dans l'EGALITE ECONOMIQUE. »

Une nouvelle fois, l'adresse mentionnée est celle de Doukhan et il se trouve un appel à lire *Le Libertaire*.

Le MLNA va produire un tract sur les conséquences des législatives du 17 juin 1951 et la victoire du centre gauche qualifié de « *Troisième Force »*. Le tract a été retrouvé au CANOM sans rapport policier[509].

> « ELECTEURS. Vous avez, en juin, délégué vos droits à 600 PARASITES qui ont trahi : EN PREPARANT LA GUERRE pour les impérialistes américain ou russe ; EN SABOTANT L'ECOLE LAÏQUE, POUR LES UNS, tout imparfaite qu'elle soit, par les subventions à l'école cléricale, en France dont les travailleurs feront, encore les frais, et en Algérie, par la non scolarisation de 1 million et demi de musulmans. »

509 CAOM/Alger/3F60, Tract du MLNA, juin 1951.

Cette allusion aux lois scolaires dites « loi Marie » et « loi Barangé », votées le 21 et le 28 septembre 1951 par l'Assemblée nationale insiste sur la manne financière attribuée par l'Etat à l'enseignement privé confessionnel. En Algérie, le financement pour *« l'enseignement donné par l'Association cléricale des Oulémas »* est dénoncé de manière identique. Nous sommes conviés à une critique du religieux, sans distinction d'aucune confession quand il s'agit du territoire algérien. C'est un ancrage fondamental de l'anarchisme qui rejette toutes les religions et croyances de toutes sortes. Le MLNA regrette par ailleurs la non scolarisation des jeunes algériens à hauteur de plus d'un million. Quatre dangers sont dénoncés pour le peuple d'Algérie, d'autant que les députés, en plus d'être des personnes qui vivent aux dépens des électeurs, ne sont en réalité que des *« hommes de paille »*. Derrière ces personnes se cachent *« la haute colonisation surexploitrice »*, *« l'autorité coloniale policière »*, *« le stalinisme exploiteur et étrangleur de la liberté »* et le *« nationalisme qui remplacera l'exploitation et la répression par d'autres semblables ou aggravées »*. Quatre périls qui sont de manière constante critiqués et combattus par le Mouvement anarchiste : le Capitalisme, l'Etat, le Communisme autoritaire et le Nationalisme. En 1951, le MLNA ne soutient donc pas les nationalistes algériens accusés de ne pouvoir faire mieux, et peut-être même pire que ceux qui génèrent la situation actuelle. Pour le MLNA, tout ce qui est domination est à refuser, tout ce qui est autorité est à dénoncer. L'abstention électorale et l'organisation à la base semblent être les solutions à ces quatre périls évoqués plus haut :

> « LE VRAI COMBAT [est] SOCIAL [et] doit se poursuivre AU SEIN DES SYNDICATS ET AU COEUR DU PEUPLE, sans pleurnicheries auprès de politiciens et des gouvernements traîtres, et contre eux. »

La société qu'entrevoit le MLNA est dans la tradition syndicaliste révolutionnaire et anarcho-syndicaliste : *« L'USINE AUX OUVRIERS [,] LA TERRE AUX PAYSANS [et] L'ORGANISATION DE LA SOCIETE AUX TRAVAILEURS »*.

Par deux fois, en 1952, l'organisation d'Algérie se mobilise en solidarité avec l'anarchisme espagnol. Tout d'abord en distribuant un appel au *« peuple algérien »* afin qu'il participe à une *« réunion de protestation »* organisée par le MLNA à l'Université Populaire, 4 rue Négrier le dimanche 9 mars au matin. Cette rencontre publique dénonce l'exécution de onze anarchistes en Espagne[510] et souhaite mobiliser localement pour donner à cette

510 En février 1952 une trentaine d'anarchistes avaient comparu devant un conseil de guerre. Onze ont été condamnés à mort et 5 seront finalement fusillés le 14 mars 1952 au camp de la Bota de Barcelone.

information le plus d'échos possible *« 11 hommes que tu nous aideras à sauver »*. Le 6 mars, le MLNA a distribué quelques tracts « récupérés » par les services de police à Alger[511]. Un rapport daté du 7 expose que *« vers 2 heures du matin, au cours d'une tournée de surveillance dans le 5ème arrondissement[512], l'équipage de la voiture radio n°2 a trouvé Place de l'Alma plusieurs exemplaires d'un tract »*. Nous n'avons pas trouvé trace dans *La Dépêche Quotidienne* de cette réunion publique. Un mois plus tard, le MLNA distribue un nouveau tract à Alger[513], il est adressé à *« "A tous les hommes libres, Alerte !" »*. Ce tract revient sur les onze condamnations, dans ma mesure où cinq d'entre-elles ont eu une suite malheureuse. Le tract précise que *« cinq anarcho-syndicalistes d'Espagne ont été fusillés »*[514], « *lâchement fusillés* ». Une seconde vague de condamnations à mort d'anarchistes est dénoncée par le MLNA. L'organisation en profite au passage pour dénoncer, une fois de plus, les Communistes dans la mesure où les leurs ne dénoncent pas ces décisions de justice :

> « Trente-quatre anarcho-syndicalistes responsables de la magnifique grève de Barcelone risquent d'être victimes, à leur tour du sinistre Franco, trente-quatre responsables que la phalange franquiste présente comme des agitateurs de Moscou[515], mensonge que la presse stalinienne reprend à son compte. »

Pour le MLNA, la CNT représente *« la seule organisation […] capable de mettre un terme »* à la dictature franquiste. Le communiqué insinue aussi que les Occidentaux sont aussi coupables par leur mutisme à seules fins politiques, *« car l'impérialisme américain a besoin des bases militaires espagnoles dans sa lutte contre l'impérialisme soviétique »*. Même le *« silence »* du Pape est stigmatisé par le MLNA. Selon lui, toutes ces forces sont complices, c'est pourquoi il demande aux *« travailleurs »* de ne pas faire de même, sinon ils courraient le risque d'avoir sur leur territoire *« la civilisation concentrationnaire de Franco, comme celle de l'URSS »*. La fin du tract est un appel à la mobilisation :

> « Travailleurs, protestez avec nous pour tenter d'empêcher ce nouveau crime qui priverait le prolétariat international de ses militants les plus courageux. Tous aux côtés du

511 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 7/031952.
512 Avant 1959, le 5ème arrondissement d'Alger était le quartier de Bab el-Oued.
513 CAOM/Alger/3F60, Courrier commissaire divisionnaire au préfet, Alger, Alger, 15/04/1952. (ANNEXE XXV)
514 L'ensemble du tract est en majuscule mais nous avons préféré par souci d'une lecture moins agressive de le mettre en minuscule. L'intérêt pour le MLNA est bien de faire « imposant » pour choquer, pour montrer l'importance de ces condamnations à mort en Espagne franquiste.
515 En petit dans le tract.

> Mouvement Libertaire Nord-Africain qui continue son combat de solidarité avec les victimes de Franco, comme avec celles de tous les régimes d'oppression. »

On ne trouve pas traces d'activités politiques anarchistes dans les archives policières pour l'année 1953.

Le déclenchement de la Guerre d'indépendance algérienne, le 1er novembre 1954 ne va pas laisser indifférent le Mouvement Libertaire Nord-Africain. Il prend acte des aspirations de libération nationale des Algériens, mais la cause indépendantiste qui s'y trouve induite soulève des protestations au sein de l'organisation notamment de la part des réfugiés espagnols. Georges Fontenis demande d'ailleurs à Doukhan de *« nettoyer le mouvement »*[516]. Nous savons par ailleurs que le MLNA rencontre en Algérie, le MNA, à la demande Fontenis[517]. A la suite de cela, le MLNA va aider le MNA dans sa lutte pour l'indépendance. Le logement de Valero est utilisé comme « boîte aux lettres » au profit des Messalistes et celui de Doukhan sert à plusieurs reprises de lieu de réunions au MNA, et à l'occasion d'hébergement pour les militants de passage. Certains de tracts du MLNA sont imprimés au local du groupe libertaire[518]. Pour finir, des militants du MLNA vont servir de chauffeurs pour certains membres du MNA dont le responsable de la Wilaya d'Alger Sadek Rihani[519].

Le MLNA est présent physiquement dans les rues d'Alger en ce début de conflit pour diffuser ses prises positions. A la fin novembre ou début décembre 1954, un tract du MLNA est distribué dans *« certaines boîtes aux lettres de Bab-el-Oued »*[520]. Il s'intitule *« ALERTE »*. La police n'a pu obtenir *« aucun renseignement relatif à l'importance de cette diffusion »*. Ce tract est publié en totalité dans le numéro 409 du *Libertaire* du 16 décembre 1954. Le MLNA se solidarise des nationalistes algériens, rejette la politique française actuelle et propose à nouveau son modèle de société pour trouver une issue à la crise algérienne. Pour le MLNA, le coupable des événements en Afrique du Nord est

> « le régime colonialiste, basé sur l'expropriation des terres, la surexploitation, le chômage, la répression et l'opposition au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et à leurs aspirations révolutionnaires. »

516 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 85.
517 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 86.
518 *Idem*.
519 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, pp. 88-89.
520 CAOM/Alger/3F60, Courier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 3/12/1954. (ANNEXE XXVI)

L'organisation dénonce une fois encore la répression et les violences à l'encontre du camp nationaliste : *« la dissolution arbitraire du MTLD »* et la torture *« procédés employés pour […] faire "avouer" »*. Concernant ces personnes, le MLNA

> « réclame leur libération immédiate et le rapport du décret de dissolution, les atteintes à la liberté de la presse et d'expression, en Algérie et en France, par la saisie illégale des journaux, y compris celle du *Libertaire*, organe de la Fédération Communiste Libertaire, [...]. »

Le MLNA affirme également son soutien à la FCL qui subit les ennuis et tracasseries de la part de la justice. Il dénonce aussi la haine et les mensonges de *« la presse colonialiste aux ordres de la grosse colonisation et de la sauvegarde de ses privilèges »*. La politique de Mendès-France est qualifiée de *« néo colonialisme économique et social […] au service de l'impérialisme français et de sa bourgeoisie »*. Ensuite, le MLNA critique toutes sortes de fausses solutions :

> « le renforcement de « l'Ordre », préconisé et obtenu par la Fédération des maires […]. Elle [la solution] n'est pas non plus dans celle du parti prétendu communiste aux ordres de l'impérialisme soviétique […]. »

Le MLNA rejette l'indépendance *« dans la collaboration, comme en Tunisie, entre une bourgeoisie autochtone, trahissant l'émancipation révolutionnaire des travailleurs, et la bourgeoisie française »*. En fait, le MLNA n'envisage un dénouement qu'à travers la lutte en faveur d'une société sans classe et sans Etat :

> « La solution est, […], en union étroite, avec les travailleurs révolutionnaires de France, l'ennemi étant le même, contre tous les exploiteurs, à quelque race qu'ils appartiennent, vers la société sans classe et sans état, la société Communiste Libertaire ».

Ainsi, l'unité effective entre les prolétariats des deux rives de la Méditerranée est la clef d'une telle lutte anticolonialiste et anticapitaliste. Le MLNA souhaite la création de *« Comités de lutte contre la répréssion (sic) »* où doivent se retrouver ensemble *« les anticolonialistes révolutionnaires, syndicalistes »*. Le tract n'indique aucune adresse et aucun contact. Ce tract sera également distribué à la fin janvier 1955 à Constantine.

La dernière activité relevée par la police, en 1955, est un tractage fin mai, début juin 1955 dans les rues d'Alger. Le jour et le lieu ne sont pas indiqués dans le rapport de police. Le tract titré *« Parlementarisme démocratique ou la toute puissance des banques »*[521]. Une première partie est consacrée notamment à la critique de la politique française d'alors de Pierre Mendes-France au Viêt Nam. Selon le MLNA, les intérêts du Capital lui dictent sa politique, mais aussi l'ensemble de la politique coloniale française. La deuxième partie concerne la situation nord-africaine plus d'une année après le déclenchement de la Guerre d'indépendance. Actuellement *« rien ne change en Afrique du Nord »*. Le MLNA explique par la suite une évolution politique de Jacques Soustelle depuis sa prise de fonction de Gouverneur général d'Algérie en janvier 1955 :

> « SOUSTELLE Député, qualifiait l'extension de la République unitaire aux confins de l'Empire de ‘‘chimère dangereuse’’, contraire à la nature des choses et des peuples. Au droit (inscrit dans la Charte des Nations-Unies et à laquelle la France a donné son adhésion) à la volonté du peuple algérien de disposer de lui-même, SOUSTELLE, Gouverneur Général répond : Quoi qu'il arrive, le destin de l'Algérie est français ».

Par la suite, le MLNA se demande si la présence des soldats français en Algérie contre *« les "hors-la-loi" »* permet l'*« apaisement »* et la défense des Algériens comme stipulé par la politique française. Pour l'instant la France en Algérie ce sont *« des opérations de guerre dans l'Aurès, avec bombardements, incendies de mechtas, exécutions sommaires de "suspects", déplacements d'habitants de douars entiers »*. Mais aussi *« des ratissages, comme en Kabylie »*. Une répression contre les nationalistes algériens par le biais de la dissolution *« arbitrair[e] »* du MTLD, de la décision de maintenir Messali Hadj en exil, de saisir *« les journaux anticolonialistes »*. Au final la réponse française est évaluée à *« plus de 1300 années de prison distribuées, [et] des procédés inhumains utilisés […] »*. Pour le MLNA toutes les dernières décisions prises pour le statut de l'Algérie *« sous la pression des événements »* est inutile car *« LE PEUPLE N'EN VEUT PLUS » telles que « les élections préfabriquées »*. Le MLNA dénonce, ensuite, le réformisme en vogue chez les *« dirigeants »* du Parti Communiste, ces derniers n'ayant pas *« répondu à l'appel de la Fédération Communiste Libertaire, à PARIS, pour la constitution d'un Comité de lutte contre la répression colonialiste »* et en ayant choisi le camp de *« L'IMPERIALISME SOVIETIQUE »*. Le MLNA soutient les nationalistes algériens tout en se réservant la possibilité de garder des réserves en

521 CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 9/06/1955.

attendant de voir comment ils évolueront. Car cette lutte doit *« nécessairement prendre le caractère révolutionnaire de la liquidation de la société de classes »*. Avant d'obtenir ce résultat, le MLNA, convient, en toute lucidité, de la nécessité de définir précisément les axes de lutte :

> « CONTRE la sanglante répression – CONTRE les râtissages (sic) et les emprisonnements de masse – CONTRE l'arbitraire et les tortures policières – POUR le retrait du contingent et de toutes les forces de répression de l'Afrique du Nord – POUR LA reconnaissance du droit des peuples à disposer librement de leur sort. »

Pour les membres du MLNA, la fin de *« l'occupation étrangère »* doit permettre la fin de *« l'exploitation »* par *« LA REVOLUTION SOCIALE »,* conduisant mécaniquement vers une société libertaire. L'Algérie vivra ainsi dans *« l'auto-administration, l'auto-gouvernement »* c'est-à-dire selon le MLNA le *« communisme libertaire »* synonyme de *« véritable démocratie »*. La fin du tract indique que l'organisation tient des permanences à Alger mais ne donne aucune adresse. En revanche, le contact du *Libertaire* à Paris y figure. L'existence de toute référence à l'adresse du MLNA s'explique par la volonté des militants anarchistes de s'éviter tout ennui, voire agressions de la part des partisans de l' « Algérie française » et toutes velléités intéressées des forces policières.

Le MLNA est actif en France à travers la participation d'un de ses membres aux côtés de G. Fontenis ainsi qu'un membre du Parti Communiste Internationaliste *« sous la présidence de Daniel Guérin »*[522] au meeting du *« Comité de lutte contre la répression colonialiste »* à la salle Wagram le 21 décembre 1954. Sur l'affiche, sur les huit orateurs prévus, nous avons l'identité de sept. Nous pensons légitiment que le membre du MLNA a préféré garder l'anonymat pour éviter tous problèmes judiciaires. Ce meeting a été finalement interdit. Ce *« grand meeting »* annonçait un soutien à la cause nationaliste algérienne et revendiquait *« la libération des emprisonnés »* et celle de Messali Hadj ainsi que *« la levée de l'interdiction du MTLD et de sa presse »*. S'ajoutant à cela, *« la fin des mesures d'interdiction et de saisie contre la presse libre métropolitaine, notamment en France […] et en Afrique du Nord »* et le retrait des forces de l'ordre et de l'armée. La fin de l'affiche appelait à *« la solidarité ouvrière aux peuples d'Afrique du Nord en lutte pour leur indépendance et leur libération »*.

522 *Le Libertaire*, n°409, 16/12/1954, « Comité de lutte contre la répression colonialiste ».

3. Trajectoire

A sa création en 1950, le MLNA est un regroupement autonome, en Afrique du Nord, au sein du Mouvement anarchiste. Après avoir été invité à Paris, en juin 1954, au congrès fondateur de l'Internationale Communiste Libertaire (ICL)[523] ; le MLNA décide à la suite de deux assemblées générales tenues à Alger les 25 septembre et 3 octobre 1954, d'adhérer à l'ICL.[524]

Le numéro 404 du *Libertaire* du daté du 11 novembre 1954 est un numéro qui sort au début du conflit et *« réclame le retrait du contingent »* d'Algérie. Ce numéro *« comme plusieurs autres, est poursuivi»*[525] car la France ne pouvait laisser des propos politiques solidaires des nationalistes algériens. Ainsi, la volonté de la FCL de soutenir tout d'abord le Mouvement National Algérien puis le Front de Libération Nationale ouvre sur deux années de répression d'Etat. Au final, entre 1954 et 1956,

> « 14 [numéros du *Libertaire*] sont poursuivis ; des inculpations sont prononcées pour atteinte à la sûreté de l'Etat contre les responsables du journal ; un militant, Pierre Morain, est arrêté, emprisonné et condamné à trois mois puis un an de prison. »[526]

Le premier numéro du *Libertaire* saisi est le n°405 daté du 18 novembre 1954, deux semaines après « la Toussaint rouge ». Bien évidemment, les interdictions du *Libertaire* en France concerne l'Algérie puisqu'il était distribué par les Messageries Hachette. Plusieurs rapports de police peuvent nous donner des informations concernant le tirage de ce journal dans l'est du pays. Une lettre manuscrite d'un inspecteur de police du 19 novembre 1954[527], soit le lendemain de la première saisie du *Libertaire* en France et en Algérie, indique que 40 exemplaires sont mis en vente mensuellement dans le département de Constantine (4 numéros par mois puisque *le Libertaire* est un hebdomadaire). Plus de la moitié, soit 26, sont invendus. A Constantine, trois exemplaires sont mis en vente par semaine et dans trois dépositaires différents, *« régulièrement il reste un invendu »*. Il constate qu'il n'y a pas eu d'augmentation

523 Georges FONTENIS, « Ce que fut l'ICL (juin 1954-juillet 1958) », *op.cit.* (consulté le 12/10/2013).
524 *Le Libertaire*, n°401, 21/10/1954 « Dans l'international. Le M.L.N.A adhère à l'Internationale Communisme Libertaire ».
525 Sylvain BOULOUQUE, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, *op. cit.*, p. 48.
526 *Ibid.*, p. 49.
527 CAOM/Constantine/3F18, Courrier du commissaire principal au préfet, Constantine, 23/11/1954.

des ventes à Constantine-ville depuis ses deux dernières années. Pour l'ensemble de l'Algérie, cet inspecteur annonce 280 exemplaires mis à la vente dont la moitié n'est pas achetée.

Au mois de décembre 1954 : les numéros 407 du 2, 408 du 9, 410 du 23 et 411 du 30 sont interdits de diffusion sur le territoire algérien. Il en est de même pour les numéros 412 du 6 janvier, 413 du 13 janvier, 432 26 mai, 436 23 juin, 439 14 juillet, 440 21 juillet[528].

A partir de mai 1955, les articles du MLNA publiés dans *Le Libertaire* cessent. Dans le même temps, l'arrêt des informations contenus dans les rapports de police laissent supposer que le groupe n'a plus d'activité à partir de cette date. Quant au journal *Le Libertaire* de la FCL, il prend fin au numéro 486, le 14 juillet 1956 en indiquant à ses lecteurs : *« Parce que nous disons la vérité sur la guerre d'Algérie la F.C.L. est bâillonnée ! Le Libertaire est interdit ! »*. Trois jours plus tard lors de son Conseil national, la FCL[529] décide d'arrêter sa parution. Fernand Doukhan est arrêté le 28 janvier 1957 pour avoir participé à la grève d'une semaine décrétée par le Front de Libération Nationale[530]. Il est interné dans le camp de Lodi jusqu'en avril 1958 date à laquelle il est expulsé d'Algérie. Quant à Léandre Valero, il va se rendre en août 1955 dans le Constantinois pour son travail et *« établit le contact avec un maquis du Front de libération nationale et lui fit passer des armes obtenues grâce aux relations qu'il avait conservées au sein de l'armée »*[531]. Puis, pendant l'été 1956, refusant de porter les armes au sein des Unités Territoriales, il rentre en France clandestinement. Pour marquer le départ de Valero pour la France, une dernière soirée est donnée en son honneur. Juste après, *« la dizaine de militants »*[532] ramène l'ensemble de la propagande du MLNA (tracts, affiches, courriers, exemplaires du *Libertaire*, articles) pour la jeter dans la Méditerranée. Devant cette malencontreuse absence d'archives en provenance de l'organisation, nos seules sources sont celles de la police en Algérie.

Mais est-ce la fin de l'anarchisme en Algérie ? Une note du 6 octobre 1961 des services départementaux des Renseignements Généraux destinée au Préfet de Police d'Alger indique que depuis mars 1958, *« les milieux anarchistes ne sont pas signalés à l'attention du service autrement que par la diffusion de journaux ou périodiques venant d'Espagne »*[533].

528 Cf. CAOM/Alger/3F60. Anarchistes, activités, propagande, tracts (25205), (17 janvier 1949-1er juillet 1955).
529 Certains Communistes libertaires de la défunte FCL tels que G. Fontenis continueront le combat pour l'indépendance au sein de l'organisation trotskiste « Voie communiste ».
530 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 97.
531 Guillaume DAVRANCHE, *Hommage : Dernier témoin de l'anarchisme algérien, Léandre Valéro s'en est allé*, 6/11/2011. http://www.alternativelibertaire.org/?Hommage-Dernier-temoin-de-l (consulté le 12/10/2013)
532 Nathalie FUNES, *Mon oncle d'Algérie*, *op. cit.*, p. 93.
533 CAOM/Alger/3F96, Note de renseignements, Alger, 6/10/1961.

Actuellement, les Renseignements Généraux indiquent que l'anarchisme se situe parmi « les réfugiés politiques espagnols ne se font remarquer, dans les milieux qu'ils fréquentent, que par une vive critique du régime franquiste ». Ces personnes se trouvant *« principalement à Bab-el-Oued »*.

Puisque pour les anarchistes, les écrits et les journaux ont une place primordiale au sein de leur militance, nous avons considéré que l'étude de la presse parue entre 1892 et 1926 se devait d'être abordée d'une manière détaillée. C'est ce que nous allons faire au cours de la deuxième partie. Après une présentation des titres, nous relèverons l'ensemble des articles écrits par les anarchistes d'Algérie[534] suivant les trois axes qui fondent la lutte anarchiste : la lute contre l'Etat, la lutte contre le Capital ainsi que la dénonciation de la Religion. La présence coloniale française en Algérie sera étudiée au travers du prisme des analyses et prises de positions libertaires.

534 Nous n'aborderons pas les articles écrits par des anarchistes de métropole ou de l'étranger.

DEUXIEME PARTIE :

LA PRESSE ANARCHISTE D'ALGERIE

CHAPITRE 1 :

UN MOYEN DE PROPAGANDE

Dès la fin du XIXème siècle, de nombreux groupements de militants se réclamant de l'anarchisme s'organisent en Algérie et éditent pour la plupart leur journal. L'existence d'une presse de propagande et de combat permet à ces militants de développer les théories libertaires sur le sol algérien. Défendant le rejet de tout recours à l'électoralisme, la presse militante permet une large diffusion de leurs idées et elle informe les lecteurs sur les différentes activités qu'ils organisent. Sur le sol algérien, la presse libertaire propose soit un périodique de quelques numéros, et quelque fois un seul, ou un titre à parution relativement régulière, sur plusieurs années. Nous avons consulté pour ce travail *Le Libertaire* (1892), *La Marmite sociale* (1893), *Le Réveil de l'esclave* (1904), *La Révolte* (1906 et 1909-1910) et *Le Flambeau* (1923-1926).

A. Connaître les journaux anarchistes d'Algérie

1. Le Libertaire

Le Libertaire[535], dont sept numéros ont été édités, est un bimensuel paraissant à Alger en 1892. Le sous-titre du journal est « *Organe algérien communiste anarchiste* », puis au numéro 7, *« Organe algérien »*. Une épigraphe apparaît au numéro 4 indiquant que : *« L'Anarchie est l'unique solution du problème social »*. Le gérant se nomme Jean Faure, membre des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha. Les articles ne sont pas signés. Mis à part l'annonce de quelques réunions publiques, très peu d'articles traitent de l'Algérie ou du mouvement social local. Les textes concernent essentiellement l'antimilitarisme, les inégalités

535 Cf. ANNEXE I.

sociales, l'exploitation salariale, la Commune de Paris et quelques informations internationales dont la révolte de Xerès en Espagne en 1892.

Trois jours après la sortie du premier numéro, le préfet d'Alger demande au commissaire de mener une enquête qui nous apprend que le journal est imprimé dans l'atelier de menuiserie de Faure et que Lemoine et Auriol y participent comme rédacteurs[536]. Ce titre est probablement rattaché au groupement lui-même. Pour le journal, l'*« Anarchie signifie absence de gouvernement, c'est-à-dire de pouvoir »*[537]. Selon Flor O'Squarr, dans son ouvrage publié en 1892 *Les coulisses de l'anarchie*, le journal était distribué *« sur tout le littoral africain, d'Oran à Sfax »*[538].

2. La Marmite sociale

La Marmite sociale[539] est le journal des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha. Albert Pelegrin en est le responsable. Son premier et dernier numéro est daté du 15 janvier 1893 et est envoyé entre autre à *La Dépêche Algérienne*.[540] Le sous-titre est *« Organe anarchiste paraissant à dates irrégulières »*. Il s'y trouve deux épigraphes : *« L'anarchie est l'avenir de l'humanité »* et *« L'émancipation des travailleurs est l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »*. La seconde est la devise de l'AIT. Les thèmes abordés sont l'antimilitarisme, l'anti-électoralisme, la révolte. Deux textes concernent l'Algérie. Comme dans *Le Libertaire*, les articles ne sont pas signés. Un feuilleton se trouve dans le numéro unique : *Les paroles d'un Révolté* de Pierre Kropotkine. Son but est annoncé dès le premier numéro :

> « L'ANARCHIE : c'est-à-dire une société au sein de laquelle tous les humains seront heureux par la liberté. D'ores et déjà nous pouvons affirmer que cette société future est possible (dans des articles successifs nous le démontrerons). »[541]

La Marmite sociale journal s'adresse à tous les êtres *« amoureux de sentiments nobles et généreux »* sans exclusive d'appartenance politique qu'elle soit républicaine ou

536 CAOM/Alger/1F15, Rapport spécial du commissaire chef des services de sûreté au préfet, Alger, 2/02/1892.
537 *Le Libertaire*, n°3, 10-25/02/1892, « Ce qu'est l'anarchie ».
538 Flor O'SQUARR, *Les coulisses de l'anarchie*, Paris, Nouvelle Librairie Parisienne, Albert Savine, éditeur, 1892, p. 99.
539 Cf. ANNEXE III.
540 *La Dépêche Algérienne*, n°2695, 19/01/1893, « Nouvelles locales ».
541 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Appel à tous ».

révolutionnaire. Le journal souhaite l'élaboration d' *« une société de bien-être et d'amour »*. Il ne se considère pas comme l'organe d'un parti ou l'œuvre d'une colère quelconque. Il se *« […] fait un devoir de réveiller au sein des masses le sentiment de dignité, de la raison, de la justice »*. Mais *La Marmite sociale* souhaite aussi interpeller *« [se]s frères de misère »* de toutes les injustices qu'ils subissent et les faire réagir car ils sont actuellement sans réaction.

3. Le Réveil de l'esclave

Le Réveil de l'esclave[542] n'est publié qu'au mois de juin 1904. Il n'édite que deux numéros. Son sous-titre est *« Journal libertaire syndicaliste »*. Son épigraphe, comme pour *La Marmite sociale* est également la devise de l'AIT. Le responsable et administrateur est Arnold Bontemps et le gérant se nomme Désiré Cortès. Nous trouvons un texte de Jean Grave sur l'électoralisme, un texte de Sébastien Faure sur les anarchistes, des brèves sur les *« agitations »* en métropole et à l'étranger, un texte de Bontemps sur l'éducation libertaire et une tribune syndicale locale. Les membres du *Réveil* tiennent à rassurer leurs lecteurs sur leur totale indépendance et leur autonomie. Ils affirment ne pas être rémunérés par *« la Réaction »*, *« les Juifs »*, ou *« le Gouvernement »*, etc. et qu'ils ne sont *« à la solde d'aucun parti »*[543]. Le journal *« essentiellement libertaire »* informe ses lecteurs que les articles émanant de partis politiques seront refusés ou « *insérés dans une ''Tribune libre'' en nous joignant le droit d'y répondre »*[544]. L'éducation est au cœur de la conception politique du *Réveil de l'esclave*, d'ailleurs il se caractérise comme *« un journal de combat et d'éducation »* antipolitique car il se positionne pour le *« relèvement moral des ouvriers bernés jusqu'ici par les politiciens de tous partis »*. Ce journal est le fruit d'un travail d'ouvriers relativement « peu nombreux », selon ses propres dires. Par ailleurs, le journal interpelle les *« camarades restés isolés »* à venir l'aider

> « par des articles, et surtout des abonnements et souscriptions, que chacun répand dans son entourage, en un mot que tout le monde y mette de son énergie et de sa bonne volonté, et notre propagande sera fructueuse ! »

542 Cf. ANNEXE V.
543 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « Aux lecteurs ».
544 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Décision ».

La parution du *Réveil de l'esclave* n'a pas laissé la presse indifférente puisqu'il remercie, dans ce même article, *« tous les journaux qui ont bien voulu annoncer [son] apparition »*. Les titres de presse ne sont pas mentionnés. Peut-être s'agit-il de titre paraissant en métropole. Il peut s'agir aussi d'une presse à caractère syndicaliste et ou libertaire. Le journal affirme pouvoir compter sur un choix assez conséquent et varié de collaborateurs. L'utilisation du terme de collaborateur nous laisse supposer que les textes ainsi proposés sont rédigés pour *Le Réveil de l'esclave* plutôt que des reprises d'articles déjà parus. Les *« [p]rincipaux collaborateurs »*[545] de *« France »* sont Sébastien Faure, Jean Grave, Ernest Girault, Henri Fabre, A. Libertad, Louise Michel, Paraf-Javal, Francis Prost mais aussi des syndicalistes anarchistes importants tels que Georges Yvetot[546], Auguste Garnery[547] et Joseph Potigny[548]. Ceux d'*« Algérie »* sont, Arnold Bontemps, E. Depart, Pierre Gilmo, Nandyfer, Albert, Veritas, Georges Trogos. Le journal compte également insérer des textes d'Elisée Reclus, Pierre Kropotkine, Octave Mirbeau, etc. Le rapprochement entre une telle liste (abondante) et la (trop) brève durée de la parution du *Réveil de l'esclave* ne peut que nous interroger. Autant de contributeurs envisagés pour un arrêt au 2ème numéro ? Même si c'est un journal, il adhéra en qualité de groupe au Congrès antimilitarisme d'Amsterdam[549] du 26 au 28 juin 1904[550].

4. La Révolte

Par la suite, deux journaux sont publiés en 1906 et 1909 sous un intitulé identique : *La Révolte*[551]. Une première série de neuf numéros chaque mois à partir de 1er mai 1906 sous la gérance de H. Casaban. Deux épigraphes se trouvent dans ce mensuel : *« Contre toutes les formes de l'exploitation et de l'autorité »* et une citation de l'écrivain Romain Rolland *« Quand l'ordre est l'injustice, le désordre est déjà un commencement de justice! »*. Différentes citations antimilitaristes[552] et révolutionnaires[553] se trouvent dans la première série

545 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904 et n°2, 25/06/1904, « Principaux collaborateurs ».
546 Secrétaire de la Fédération des Bourses à Paris entre 1901 et 1908.
547 Secrétaire de Fédération de la Bijouterie CGT en 1904.
548 Membre du conseil d'administration de la Bourse du Travail de Marseille.
549 Ce congrès donna naissance à une nouvelle organisation : l'AIA.
550 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « Le congrès antimilitariste d'Amsterdam ».
551 Cf. ANNEXE VII.
552 La Caserne est l'École du Crime, de l'Alcoolisme, de la Fénéantisme (sic). Qu'y va-t-on faire? VIVE L'ANARCHIE (n°3, 4, 5 et 6) ; Plus de soldats! A bas le militarisme! (n°8) ; Le Soldat est un ouvrier qui revêt pendant deux ans, un Costume ridicule pour tuer ses Camarades d'atelier, afin d'obéir aux Patrons. VIVE L'ANARCHIE! (n°3) ; etc. ou des citations de personnalités littéraires ou politiques : Si les peuples se servaient de leurs armes contre ceux qui les ont armés, la guerre serait morte (Guy de Maupassant, n°7) ; L'armée, c'est l'école de l'ivrognarde (sic) (De Freycinet, sénateur, ancien ministre de la guerre, n°7 et 8).

afin de compléter les articles ou de questionner de lecteur. Les thèmes abordés sont l'internationale, l'antimilitarisme, l'anti-électoralisme, le syndicalisme mais aussi la dénonciation des policiers, des juges et des hommes politiques malhonnêtes en Algérie (affaires de mœurs). Dans le journal se trouvent quatre textes d'André Lorulot et « L'ABC du Libertaire du romancier et journaliste Jules Lermina sur plusieurs numéros.

En 1906, ses membres défendent le droit de faire paraître un journal car pour eux c'est

> « un des meilleurs modes de propagande. C'est par lui que les idées nouvelles pénètrent dans les masses. C'est par lui que nous pouvons lutter contre l'œuvre néfaste de la presse bourgeoise. »[554]

La Révolte, dès son 1er numéro, prévoit d'être aidée à l'avenir par des *« instituteurs indigènes »* qui seront chargés de rédiger une page en arabe. *La Révolte* ne souhaite pas seulement être diffusée dans la région d'Alger et auprès des seuls Européens. Elle souhaite d'emblée vouloir pénétrer *« dans tous les milieux indigènes, dans tous les coins de l'Algérie »*[555]. Le journal disparaît moins d'un an après son 1er numéro pour des raisons politiques et non financières selon un de ses membres.

Dès son premier article, la nouvelle série de *La Révolte*[556], en 1909, laisse supposer une continuité bien légitime d'avec le journal éponyme paru trois ans auparavant. Aussi, ce journal considère que la série de 1906 était *« vaillante »* car elle *« […] fustigeait, fouaillait candidats et électeurs, patrons et résignés »*. Onze numéros ont été édités avec une parution hebdomadaire sous la responsabilité de Maurice Gilles puis Jules Labonne. Son épigraphe est *« Notre ennemi, c'est notre Maître »*. Dans la seconde série, les thèmes abordés sont la justice, la police, les militaires... Nous y trouvons beaucoup d'extraits d'ouvrages et de poèmes. Le « programme » en 1909 se réfère à l'idéologie anarchiste car l'objectif des membres du journal est d'abattre toute hiérarchie et toutes inégalités *: « CONTRE TOUTES LES FORMES DE L'AUTORITE, DE L'EXPLOITATION ET DE L'INJUSTICE, LE DESORDRE EST DEJA UN COMMENCEMENT DE JUSTICE »* [557]. Le titre désigne par ailleurs ses adversaires : les

---

553 Les bourgeois sont des bergers. Les flics sont des chiens. Les travailleurs sont des moutons. Pourquoi? VIVE L'ANARCHIE (n°4, 5) ; Le bourgeois crève d'indigestion. Le prolétaire crève de faim. Pourquoi? VIVE L'ANARCHIE (n°3, 4, 5, 6) ; Qu'on prostitue son cerveau, ses bras ou son bas ventre, c'est toujours la prostitution et l'esclavage. VIVE L'ANARCHIE (n°3, 4, 5 et 6) ; etc.

554 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 5/1906, « A nos camarades de France ».

555 *Idem*.

556 Cf. ANNEXE IX.

557 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Pourquoi la ‘‘Révolte’’ réparait »

représentants de l'état, les forces de l'ordre, les capitalistes, les politiques et les malhonnêtes : *« commerçants véreux »*, *« vendeurs à faux poids »* et *« marchands de boniments, de palinodies, de mensonges »*. La nouvelle série de *La Révolte* demande d'ailleurs à ses lecteurs ne pas hésiter à leur écrire une lettre pour dénoncer toutes les *« […] infamies quotidiennes dont ils sont victimes ou témoins »* [558].

5. Le Flambeau

Le dernier journal anarchiste étudié dans le cadre de ce doctorat est *Le Flambeau*. Dès sa première parution, ce journal annonce vouloir être *« [f]idèle à l'esprit de ses précurseurs*[559] *algérois ''Le Libertaire'', ''Le Tocsin'', ''La Révolte'', ''Le Réveil de l'esclave'' »*[560]. *Le Flambeau* peut ainsi affirmer une certaine continuité au sein du Mouvement anarchiste d'Algérie. Il se définit comme le journal des groupes libertaires d'Afrique du Nord et *« a l'ambition d'unir tous les camarades anarchistes »* de ce territoire et *« d'intensifier plus que jamais la propagande anarchiste »*[561]. Trente-neuf numéros (en deux séries) sont publiés entre 1923 et 1926. Son sous-titre est *« Organe anarchiste d'Afrique du Nord »*[562], puis *« Organe mensuel, anarchiste et syndical de l'Afrique du Nord »*[563]. *Le Flambeau* comporte vingt-six épigraphes dont *« Oh! Justice bourgeoise! Revendeuse à faux poids! Ce qu'il y a d'infamies sous ta balance! (Proudhon) »*, *« Les libertés ne se donnent pas elles se prennent (Kropotkine) »*, « Ni Dieu, ni Maître ». Comme dans *La Révolte* (première série), des citations sont insérées dans quasiment tous les numéros du journal sur l'anarchisme[564], l'électoralisme[565], la religion[566], la liberté[567], etc. Enfin, le journal est également illustré par plusieurs dessins sur l'Algérie[568], la Justice, l'Armée, la République, Sacco et Vanzetti,

558 *Idem.*
559 Le groupe anarchiste d'Alger entre 1905 et 1910 se nommait « Les Précurseurs ». Cette référence ne peut pas être le fruit du hasard.
560 Le journal ne mentionne pas *L'Action révolutionnaire* de 1887, *La Marmite Sociale* de 1893 et le *Bulletin du groupe anarchiste d'Alger* de 1922.
561 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Journal des groupes libertaires d'Afrique du Nord ».
562 Cf. ANNEXE XI.
563 Cf. ANNEXE XIII.
564 L'Anarchie cherche et combat pour le bien-être du travailleur et ne lui demande rien en échange (Nitchevô, n°29).
565 L'électeur met sur le bulletin de vote d'immenses espoirs et ces espoirs ne se réalisent pas (Francis Delaisi, écrivain socialiste, n°20).
566 Dieu, c'est le mal. (Proudhon, n°20).
567 Plus nous aimons la liberté, plus nous devons haïr tout ce qui s'oppose à ce que les hommes soient libres et égaux (Emile Henry, n°21).
568 Illustration du premier numéro : un ouvrier européen à casquette montre à un Algérien à burnous un juge, un

Nicolau et Mateu, etc. Les rédacteurs et administrateurs ont été Neyssel puis Joseph Sanchis. Quelques articles sont en espagnol et en esperanto. Le journal est composé d'une « Tribune littéraire » (critique d'ouvrages), d'une « Tribune syndicale » (actualité du syndicalisme local) et d'une « Tribune coloniale ». Quelques textes sont tirés du journal *Le Libertaire* de métropole et vingt quatre articles sont en espagnol (thèmes abordés : révolution, lutte contre l'alcool, religion, syndicalisme, etc.). Le journal traite notamment de la religion, l'antimilitarisme, la solidarité internationale, le syndicalisme algérien, etc.

Une importante partie des thématiques traitées par le journal concerne la présence française en Algérie et ses conséquences envers la population colonisée. Le journal *« ouvrira largement ses colonnes aux questions coloniales, si brûlantes aujourd'hui, sans préoccupations électorales [...] »* développant ainsi l'idée que les urnes empêchent les colonisés de sortir réellement de leur situation de dominés. *Le Flambeau* ambitionne d'être un instrument pour permettre l'*« évolution »* de *« la masse indigène »* en dénonçant *« la religion et les préjugés »*. Pour le journal, en Algérie on n'éduque pas les Algériens mais on les utilise soit comme *« chair à travail »*, soit comme *« chair à canon taillable et corvéable à merci »*[569] : la guerre oui, l'école, non. Etant un journal anarchiste imprimé et distribué en Algérie, il appelle à *« l'esprit de classe »* pour tous les travailleurs de toutes nationalités et rejette *« tous les militarismes [et] toutes les religions »*. La notion de race y est par ailleurs qualifiée de *« stupidité »*. Enfin, *Le Flambeau* est

> « contre toutes les formes de l'autorité, contre toutes les formes gouvernementales, pour le fédéralisme intégral, pour la liberté, pour un régime social basé sur la libre entente des producteurs »,

C'est-à-dire pour l'établissement d'une société libertaire. *Le Flambeau* veut également relayer « toutes les injustices » subis par « [ses] frères coloniaux » et annonce vouloir

> « insérer tous les abus de l'impérialisme envers les masses opprimées. Les victimes du régime colonial sont priées de nous envoyer leur revendication économique et de nous faire part des scandales et des crimes du colonialisme. »[570]

---

bourgeois, un curé et un militaire en disant « Nos véritables ennemies, les voilà! ». Ce dessin peut très bien résumer la position des anarchistes d'Algérie sur la question coloniale.

569 *Idem*.

570 *Le Flambeau*, n°18, 23/03/924, « Le colonialisme à l'œuvre ».

La première série du *Flambeau* prend fin en juillet 1925 pour une période de neuf mois car ses membres sont dans l'incapacité de sortir le journal et de s'occuper de leurs camarades emprisonnés à la suite de la propagande qu'ils ont développée en dénonçant la Guerre du Rif :

> « Depuis le mois de juillet 1925, les fonds qui le faisaient vivre, étaient employés pour venir en aide à nos camarades emprisonnés et à leur famille. Certes les temps n'ont pas changé ; mais des nécessités de premier plan se font jour. »[571]

En mai 1926, *« […] le groupement anarchiste de l'Afrique du Nord a décidé de faire revivre son journal »* pour deux raisons. Tout d'abord pour combattre le fascisme, et pour être une *« tribune pour exprimer la pensée révolutionnaire »*, mais aussi pour demander la libération des emprisonnés de Barberousse. Comme ses prédécesseurs, *Le Flambeau* est en relation avec les journaux de métropole puisque dans une brève[572], il remercie les journaux qui ont informé leurs lecteurs de la parution du *Flambeau* en 1926 : « *Le Libertaire*[573], *L'Anarchie*[574], *Le Semeur*[575], *Germinal*[576], *etc. »*.

B. La diffusion des idées au sein des titres

Les journaux anarchistes ne sont pas seulement des titres de presse à vocation généraliste dans lesquels on peut trouver des informations, des relations d'événements, etc. La presse anarchiste est aussi un vecteur d'anarchisme, c'est-à-dire un moyen de proposer à ses lecteurs des textes, analyses ainsi que des intitulés de revues, de brochures, de livres et aussi que d'autres titres de journaux. Toutes ces indications permettent alors aux lecteurs de parfaire leur connaissance sur l'anarchisme.

571 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 1/05/1926, « Camarades, Debout ! ».
572 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 8/1926, « MERCI ».
573 L'organe de l'UAC (Paris).
574 Certainement le journal de Louis Louvet (Paris).
575 *Le Semeur contre tous les tyrans* (Normandie).
576 Journal libertaire du Nord de la France (Somme, Oise, Nord et Pas-de-Calais).

1. Les ouvrages conseillés à la lecture et à l'achat

Le Libertaire et *La Marmite sociale* ne proposent aucun titre d'ouvrages à la lecture ou à la vente.

La liste proposée par *Le Réveil de l'esclave* est elle assez complète. Elle comporte un grand nombre de penseurs anarchistes[577] : soixante-dix livres d'auteurs anarchistes ou proches comme Sébastien Faure[578], Max Nettlau, Paraf-Javal[579], U. Gohier[580], Pierre Kropotkine[581], Jean Grave[582], Elisée Reclus[583], Errico Malatesta[584], Ernest Girault[585], Zo d'Axa[586]. Une dizaine de livres intéressent l'anarchisme, six le syndicalisme et la grève, quatre l'électoralisme, trois la guerre et un la Religion, etc. Les thèmes ainsi présents illustrent bien l'ancrage du journal puisque dix-huit des vingt-six titres répertoriés ici intéressent la pensée anarchiste ou le monde du travail. Aucun ouvrage ne fait référence à l'Afrique du Nord, mais nous avons trouvé l'ouvrage de Jean Grave sur la « Colonisation ». Trois possibilités de règlement sont proposées aux lecteurs intéressés : mandat en timbres, mandat simple *« ou toute autre valeur »*. L'adresse indiquée est évidemment celle du journal. Le journal propose aussi la vente un lot de six cartes postales « Contre l'Eglise », ainsi que deux ouvrages édités par la Bibliothèque Charpentier[587].

En 1906, des ouvrages sont « En vente à la Révolte » (n°3, 4, 5 et 9) au sein de la librairie militante en relation avec le journal. Il y a beaucoup moins de livres qu'il n'y en avait au *Réveil de l'esclave* deux ans auparavant. Les deux premières listes sont identiques et sont composées de douze livres dont cinq d'Ernest Girault[588]. On y trouve aussi Reclus, Malatesta ou Louise Michel. La troisième est un peu plus importante. Trois livres de la Colonie d'Aiglemont[589] et « Pour la Patrie, crevons-nous la peau ! » de Rousset Galbauban et « Fraternité ! » de Sébastien Faure s'y trouvent en plus. En revanche, la quatrième et dernière

577 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904 et n°2, 25/06/1904, « En vente au Réveil de l'esclave ».
578 « Le problème de la repopulation », « Les crimes de Dieu »,
579 « L'absurdité de la politique », « Libre examen », « Les deux haricots », « La substance universelle ».
580 Journaliste et écrivain. « Aux femmes », « La guerre de Chine ».
581 « La Morale anarchiste », « Communisme et Anarchie », « L'Anarchie », Paroles d'un révolté », « Les Temps nouveaux »
582 « Machinisme », « Panacée révolutionnaire », « Colonisation », « Grève et Militarisme »
583 « A mon frère paysan », « L'Anarchie et l'Eglise »,
584 « Entre paysans », « Un peu de théorie », « L'Anarchie », « En période électorale ».
585 « Le problème poignant », « La femme dans les U.P et les syndicats », « La grève générale révolution »
586 « La feuille », « De Mazas à Jérusalem », « En dehors ».
587 « Souvenirs du bagne » de Liard-Coutois et « Les lettres de noblesse de l'Anarchie » d'Albert Delacour.
588 Son ouvrage relatant ses conférences en Algérie s'y trouve : « La colonie d'enfer ».
589 Cette colonie anarchiste fut fondée en 1903 par Fortuné Henry près du village d'Aiglemont (Ardrennes). Elle prit fin en 1909.

liste proposée - le journal s'arrête au numéro 9 - est beaucoup plus conséquente[590]. Nous trouvons les ouvrages composant la « Bibliothèque Néo-Maltusienne »[591]. Les lecteurs doivent s'adresser directement à Maurice Gilles. Elle se compose de quatorze livres dont douze du militant néo-malthusien Paul Robin. La sélection en vente contient par moitié des ouvrages sur le néo-malthusianisme et sur l'hygiénisme, puis la pensée anarchiste et la patrie. Nous trouvons aussi huit écrits d'Ernest Girault, un des collaborateurs à *La Révolte*. *La Révolte* propose très peu de livres sur le monde du travail ou sur la religion. Comme pour des anarchistes de 1904, la librairie correspond bien au « profil » du journal. *La Révolte* de 1906 insère aussi par deux fois[592] quatre brochures éditées par le service de publication de la Colonie d'Aiglemont dans les Ardennes : l' « ABC du Libertaire » de Jules Lermina, « La question sociale » de Sébastien Faure, « En Communisme : la colonie libertaire d'Aiglemont » d'André Monnier et « Lettres de Pioupious » de Fortuné Henry. Cette annonce n'est accompagnée d'aucune adresse, aucun contact, seulement l'indication *« Ardennes »*[593]. Enfin, une rubrique *« Vient de paraître »*[594] propose par deux fois un ouvrage sur les problèmes sociaux de G. Drysdal, docteur en médecine intitulé « Eléments de science sociale ».

La nouvelle série de *La Révolte* conseille plusieurs ouvrages à la vente et insère des bulletins de commande. Les numéros 2 et 3 proposent d'acheter une collection *« magnifique de vulgarisation médicale à l'usage des familles »*[595] éditée par un comité de docteurs de la faculté de médecine de Paris intitulée « Mon médecin » au prix assez onéreux de 25 francs. Le journal précise à cette occasion que l'acheteur a la possibilité de payer en étalant sa dette sur une année. Le journal incite aussi durant quatre numéros[596] à souscrire à l'édition des six tomes du *« chef d'œuvre »* d'Elisée Reclus « L'Homme et la Terre ». Le prix est de 140 francs et payable en vingt mois. Un bulletin de souscription est inséré pour être *« détach[é] »* et envoyé au journal. Enfin, il conseille par trois fois (n°6, 7 et 8) l'ouvrage de G. Drysdale, annoncé aussi dans *La Révolte* trois ans auparavant.

Entre 1923 et 1926, les anarchistes d'Alger ont pu accéder à un service de librairie, assurant la vente de livres mais aussi de brochures[597]. Dans la première liste, nous avons douze livres avec entre autres : « Le principe anarchiste » et « La Révolution sera-t-elle

590 *La Révolte*, 1ère série, n°9, 11/1906, « Vient de paraître ».
591 *La Révolte*, 1ère série, n°5, 07/1906, « Bibliothèque Néo-Malthusienne ».
592 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906 et n°4, 6/1906, « En vente à la Colonie d'Aiglement (Ardennes) ».
593 Ces livres seront en vente auprès de *La Révolte* dès le numéro suivant.
594 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906 et n°4, 6/1906, « Vient de paraître ».
595 *La Révolte*, nouvelle série, n°2, 17/07/1909 et n°3, 24/07/1909, « Bulletin de commande ».
596 *La Révolte*, nouvelle série, n°3, 4, 6 et 7 « L'Homme et la Terre ».
597 *Le Flambeau*, n°5, 5/1923, « Service de librairie ».

collectiviste ? » de Kropotkine, cinq[598] de Jean Grave, « A mon frère paysan » de Reclus, « La femme esclave » de René Chaughi, etc. Mais aussi trente-quatre brochures, parmi elles : cinq de Pierre Kropotkine, quatre de Jean Grave dont « La colonisation », deux d'Elisée Relcus et de Sébastien Faure, une de Diderot et une de Madeleine Vernet, etc. Les écrits d'affirmation anarchiste et ceux traitant du monde du travail sont les plus importants[599]. Pour *Le Flambeau,* la vente de livres et de brochures est un moyen supplémentaire qui peut servir à financer le journal. Un communiqué paraît même pour expliquer aux lecteurs du journal qu'ils peuvent aussi commander des titres *« littéraires, scientifiques, philosophiques »*[600] en dehors de la mouvance anarchiste. Par la suite, la librairie est complétée de trois ouvrages du XIXème siècle : « L'Unique et sa propriété » de Max Stirner, « Révolution sociale et révolution chrétienne » et « De la Commune à l'Anarchie » de Charles Malato. Cette liste ne change plus à partir du numéro 15 et ce durant plusieurs mois[601]. A partir du numéro 21, la librairie des anarchistes d'Afrique du Nord *« est définitivement constituée »*[602]. Ainsi, le Flambeau insiste sur ce mode de propagande car *« c'est le fort de l'anarchiste de mieux étudier, de s'éduquer toujours et d'être supérieur intellectuellement aux matricules bêlants de tous les partis »*. Développer cette librairie est d'une importance considérable pour eux car en Algérie *« les moyens de s'éduquer, de s'instruire, [sont] précaires »*. La librairie est complétée par deux livres récents « Danté n'avait rien » d'Albert Londres et « L'initiative individualiste anarchiste » d'E. Armand, paru en 1923. Le journal propose par ailleurs quatre livres en langue espagnole[603]. Par la suite, nous ne trouvons plus d'informations sur les ouvrages et brochures à la vente. Les sortie d'ouvrages ont également leur place et le journal recommande leur lecture : « Les questions coloniales »[604] de Victor Spielmann et la nouvelle publication de Paul Vigne d'Octon « La nouvelle gloire du sabre »[605] publié en 1922. Quelques mois plus tard, *Le Flambeau* annonce le deuxième volume intitulé « Les Pages Rouges »[606]. Des dizaines d'ouvrages sont conseillés à la lecture dont l'ouvrage anti- militariste de Jean de

598 « La conquête des Pouvoirs publics », « Ce que nous voulons », « Une des formes nouvelles de l'esprit politicien », « Si j'avais à parler aux électeurs » et « Les Scientifiques ».
599 Ernest Girault a disparu de la liste. Sa trajectoire vers pour le Marxisme et le « communisme de parti » autour des années 1920 pourrait en être la raison.
600 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « Service de librairie ».
601 Même liste n°16, 19 et 20.
602 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10/1924, « La Librairie du *Flambeau* ».
603 Augustin Souchy « La Ukrania revolucionaria », Pedro Sala y Villaret « La revolucion intelectual », Kropotkine « La moral anarquista » et Errico Malatesta « En el café » (l'ouvrage en français est annoncé au sein du même numéro par un encart en expliquant qu'il *« est très utile à ceux qui veulent connaître nos idées et presque indispensable pour les camarades qui veulent propager nos doctrines »*).
604 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « Biographie ».
605 *Le Flambeau*, n°7 « La nouvelle gloire du sabre par Paul Vigne d'Octon ».
606 *Le Flambeau*, n°11 « Les Pages rouges ».

Pierrefeu « Plutarque a menti »[607] et deux livres d'E. Armand « Ainsi chantait un "en dehors" » [608] et « L'initiation individualiste anarchiste » [609]. *Le Flambeau* informe aussi ses lecteurs de la parution à Alger par « le Groupe sans iste » d'un ouvrage intitulé « La Bible rouge ». Il est présenté comme un *« petit opuscule rédigé dans un style biblique, mais grandiloquent et nébuleux parfois »*[610]. Signalons un encart destiné à tous les libertaires et syndicalistes concernant l'ouvrage de l'anarchiste ukrainien Pierre Archinov sur Nestor Makhno[611] et son mouvement en Ukraine[612.] La lecture de ce livre est annoncée comme incontournable et elle est à commander auprès de Sanchez, un des membres du groupe des anarchistes nord-africains.

Dans la seconde série du *Flambeau*, si nous ne voyons aucune mention du service de librairie, en revanche nous y trouvons des critiques d'ouvrages. El-Raphael analyse cinq écrivains[613] dont des étrangers : l'indien Rabîndranâth Tagore, Camille Cé et trois ouvrages du hongrois Panaït Istrati *« penseur et […] hardi combattant »*. Paul Pierre, s'intéresse, quant à lui, à trois livres : celui de Jean de Pierrefeu « L'anti-Plutarque », Lux (alias Michel Antoine) « L'instinct de conservation, vivre la vie ! » et Paul Lafargue, « Le droit de la paresse » qu'il qualifie d'*« indispensable »*[614].

2. La presse conseillée à la lecture et à l'achat.

Le Libertaire mentionne en plus des deux, précédents quatre autres journaux en français dans son premier numéro[615] : *Le Pot à colle*, *L'Homme libre*, *Le Falot* et *Le Rugissement populaire*. Mais aussi des journaux destinés aux lecteurs du Castillan et de l'Allemand : *El Productor, La Anarquia* ainsi que *Freiheit* et *Deutscher Sprache*. La forte présence d'une immigration d'origine espagnole est une des raisons qui expliquent la présence de titres de presse en espagnol.

607 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Les bons livres ».
608 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924.
609 *Le Flambeau*, n°19, 1-31/07/1924, « Parmi les Livres ».
610 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « Biographie ».
611 Makhno est un anarchiste ukrainien né en 1889 à Goulaï-Polié et mort en France 1934.
612 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10/1924, « L'Histoire du mouvement Makhnoviste ».
613 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 5/1926, « Les livres ».
614 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 6/1926, « L'anti-Plutarque ».
615 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Publications anarchistes ».

La Marmite sociale propose quant à elle *L'Agitateur*, *L'En-dehors* (langue française) mais aussi trois journaux en langue étrangère : *Ravachol* et comme *Le Libertaire* un an auparavant : *La Anarquia* et *El Productor*. Dans ses colonnes le journal développe l'importance de ces titres car ils permettent de diffuser largement les idées qui s'y trouvent. Leur lecture permet de *« s'initier sur notre cause [celle des anarchistes] qui est la leur en lisant chaque semaine les journaux que nous mettons à leur disposition »*[616]. Les anarchistes d'Alger-Mustapha se rendent-ils à l'adresse pour déposer les journaux reçus de métropole ou d'ailleurs ? On peut le supposer dès lors que *La Marmite sociale* le suggère. Le dépôt est au 31, rue Bab-el-Oued, chez Géneste Amédée » où se trouvent également des brochures anarchistes.

Le Libertaire et *La Marmite sociale* référencent tous les deux *La Révolte* de Jean Grave et *Le Père Peinard* d'Emile Pouget.

La place de la rubrique *« LIRE LES JOURNAUX et REVUES SUIVANTES »*[617] prend dans *Le Réveil de l'esclave* une importance considérable. Plus qu'une rubrique, elle représente la quatrième page du journal et elle est annoncée en gros caractères. Les journaux sont divisés en trois groupes : France, Espagne et Italie. Pour les journaux français, on trouve trois hebdomadaires : *Le Libertaire* fondé en 1895 par Sébastien Faure, *Les Temps nouveaux* de Jean Grave et *Voix du peuple*, l'organe de la Confédération Générale du Travail ; ainsi qu'une revue mensuelle *Le Libre Examen*. Les journaux espagnols sont l'hebdomadaire *Tierra y Libertad*, ainsi qu'*El Rebelde*, la *Revista Blanca* (individualiste) et *Natural*. Une fois de plus, un journal anarchiste cite *El Productor*. Enfin, sont proposés cinq titres de presse en langue italienne : *Il Pensiero*, *L'Agitazione*, *L'Allarme*, *Il Credo della Folla* et *Il Libertario*, *Le Réveil de l'esclave* est le titre qui propose le plus de titres de la presse étrangère.

Dans la première série de *La Révolte*, les lecteurs sont informés sur le fait que plusieurs journaux sont consultables pour les personnes venant à la bibliothèque[618]. Ces journaux viennent de métropole (Paris et province) et de Belgique. Ils concernent les idées anarchistes, le mouvement hygiéniste et naturien. Le lecteur peut y trouver des informations sur chacun des titres (définition, périodicité et siège social). Paris : *L'Ordre naturel* d'Henri Zisly ; *Le Drapeau rouge*, *« revue politique et littéraire russe »* et *Régénération*, *« revue néo-malthusienne »*. Région parisienne : *L'Ere nouvelle*, *« revue mensuelle d'E. Armand »*.

616 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Avis et communication ».
617 *La Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904 et n°2, 25/06/1904, « LIRE LES JOURNAUX et REVUES SUIVANTES ».
618 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Nous avons reçu ».

Province : *Le Combat, « journal libertaire hebdomadaire de Roubaix », Germinal, « journal hebdomadaire anarchiste d'Amiens », l'Emancipation « bi-mensuel »* de Lyon. Enfin, l'*« organe anarchiste bimensuel », L'Affranchi* de Belgique. Nous apprenons également que *Le Libertaire, Les Temps Nouveaux* et *L'Anarchie* sont toujours en vente à Alger[619] en 1905 et peuvent s'acheter chez Dianoux au square Bresson et à la Librairie Rollin rue Dumont-d'Urville[620].

Dans la nouvelle série de *La Révolte*, une page entière est consacrée à la publicité faite à la presse libertaire. Nous y trouvons une invitation à s'abonner au journal algérois *L'Emancipateur* et à *L'Œuvre* et à lire cinq titres parisiens : *Les Temps nouveaux*, *Le Libertaire*, *La Guerre sociale* de Gustave Hervé, *L'Anarchie*, *Les Hommes du jour*. Toute la presse citée est en vente au kiosque de Dianoux.

Le Flambeau lui aussi recommande la presse et précise que les six journaux, par ailleurs le plus souvent cités, sont en vente à Alger[621]. Il est une fois de plus question du kiosque de Dianoux, où nous pouvons trouver : *L'Idée libre*, *La Revue anarchiste* et *Le Réveil de l'esclave*. Un second point de vente existe auprès de Néri, rue Waïsse[622]. On peut y trouver *Le Néo-naturien*, *L'En-dehors*, et également *Le Réveil de l'esclave* et *La Revue anarchiste*. Quant au *Libertaire*, *Le Flambeau* indique qu'il est vendu dans *« tous les kiosques »* d'Alger. Par la suite , tous les journaux anarchistes seront vendus chez deux dépositaires (à l'exception de *L'Outil et la Plume*, qui ne sera vendu que chez Néri). Dans le numéro suivant, *Le Flambeau* propose à ses lecteurs une esquisse de revue de presse avec l'analyse de chacun de ces titres et de l'exemplaire mis en vente[623]. Ensuite, *Le Flambeau* annonce la naissance à Bône de *L'Eveil de l'Islam*[624] *« organe de défense des intérêts du prolétariat indigène »*. Enfin, nous apprenons toujours dans ce même article que *Le Flambeau* échange avec des titres de presse de France : *Le Plagiaire*, *le Pionnier, La Feuille, L'Emancipateur* et avec un journal local *Le Cri d'Alger*. Mais également avec de la presse en langue ido : *Libereso* et *Kombato*. Par la suite[625], *Le Flambeau* échange avec *La vie naturelle*, *L'Avenir social*, *Le Réveil anarchiste* et *la Brochure mensuelle* puis, quelques numéros plus tard[626], avec *Le*

619 Nous n'avons aucune autre information concernant d'autres villes d'Algérie.
620 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « A lire Journaux et revues ». (Mais aussi n°4, 5, 8 et 9).
621 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Bibliographie ».
622 Proche de la Place Bugeaud au centre ville d'Alger.
623 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « Bibliographie ».
624 Zahir Ihaddaden ne mentionne pas ce journal dans ouvrage sur la presse « indigène ». Cf. *Histoire de la presse indigène en Algérie des origines jusqu'en 1930*. Alger, Editions Ihaddadene, 2ème édition, 2003, 340 p.
625 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « Bibliographie ».
626 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « Parmi les revues ».

Pionnier, *Lucifer* et *Le Flambeau troyen*. Ainsi, *Le Flambeau* n'est pas un journal isolé qui se contente d'une vision contournée de l'Algérie. Il est en relation avec beaucoup des titres de presse du Mouvement anarchiste, montrant ainsi sa recherche constante d'échanges avec la métropole. *Le Flambeau* présente aussi la *Revue internationale Anarchiste*[627] qui est une revue polyglotte composée d'une partie en français, une en italien et une en espagnol. *Le Flambeau* insère le sommaire en détail des trois parties et l'adresse à Paris pour s'y abonner. *La Révolte* et *les Temps Nouveaux* sont référencés[628] ainsi que la revue égyptienne du libertaire Jacques Cohen-Toussieh *Le Fanal*. Ce titre, selon le journal, est à encourager et à soutenir[629]. Un titre de presse a une attention toute particulière pour *Le Flambeau*, *Le Trait d'Union franco-indigène* de Victor Spielmann considéré comme un *« ami et collaborateur »*[630]. *Le Flambeau* signe un communiqué pour saluer ce journal et appelle ses *« lecteurs indigènes »* et *« tous les militants »* à prendre acte de cette sortie. La sortie du *Trait d'Union* permet au *Flambeau* de faire le point sur la presse « bourgeoise » en Algérie. Son constat est simple *« [l]a presse indigène, comme l'autre [française] est pourrie […]. Seule l'Ikdam, dirigé par l'émir Khaled, eut une attitude assez probe »*.

Au-delà de la parution du *Flambeau*, nous savons qu'en janvier et février 1927 *L'En-Dehors* est vendu à Alger « Chez Néri » et « Ben Saïd Mohamed » mais également le jeudi soir au « Bar des Amis » au Champ de manœuvres[631]. Pour Oran, il faut contacter Georges Laingui, membre du groupe « Concordia » d'Oran ou Fernand Vallet. L'année suivante, *Le Semeur contre tous les tyrans*[632]est en vente à Alger « Chez Néri », « Omar » et « Saïd »[633]. Ces encarts se trouvent également dans les numéros 103 à 121 de ce journal.

627 *Le Flambeau*, n°25, 1/01/1925 et n°28, 1/04/1925, « Vient de paraître ».
628 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Ce qu'il se publie ».
629 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « Parmi les revues d'Afrique ».
630 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Un bon journal à lire, le Trait-d'Union ».
631 *Le Semeur contre tous les tyrans*, n°88, 19/01/1927 et n°90, 9/03/1927.
632 On trouve dans ce journal des écrits de Carrouée, Mohamed Saïl et Victor Spielmann.
633 Sûrement le même dépôt que *L'En-Dehors* auprès de Ben Saïd Mohamed.

3. Le journal anarchiste, comme « boîte aux lettres » pour les militants

> « Grâce aux diverses rubriques (communication, correspondance...) que ses rédacteurs mettent en place, la presse anarchiste fonctionne pour les compagnons comme une véritable centrale d'information pour le mouvement, et ce dans quatre grands domaines : centralisme des infos sur les militants (changement d'adresse, info sur la prison, mort), message de félicitations ou de solidarisation (aide), Boîte aux lettres avec messages plus ou moins énigmatiques »[634].

Ainsi, nous avons souhaité « interroger » la rubrique « correspondance » de chacun des titres afin de faire parler le Mouvement anarchiste d'Algérie.

Le Libertaire annonce s'être procuré deux brochures auprès du journal parisien *La Révolte* : deux exemplaires de *La Société au lendemain de la révolution* de Jehan Le Vagre et trois exemplaires du *Procès de Vienne*[635]. A l'inverse, *Le Libertaire* n'a toujours rien reçu de la part de la revue bruxelloise *L'Homme libre*[636]. *Le Libertaire* correspond également avec des individus après avoir des conseils, des brochures, des écrits, etc. : T. et W.[637] de Ménerville[638], de Boisson, de BG d'Amiens, de R. de Valencia et de l'anarchiste belge Paul Gilles[639], du parisien Henri Zizly pour lui dire que son article sera inséré dans le prochain numéro) [640], Guillot, T. Constantin, Rabotin, Tracol[641], Fr. et J. de Chéragas.

Dans *La Marmite sociale*, la rubrique *« Petite poste »* permet la mise en relation du journal avec ses lecteurs ainsi que les lecteurs entre-eux : cinq concernent l'Algérie (Médéah, Bab-el-Oued, Bougie, Alger) et quatre la métropole[642]. Ce sont des remerciements après avoir obtenu de la *« galette »* ou pour informer les anarchistes de Marseille que le journal s'occupe de leur souscription financière. Une demande à François Traverse de Marseille pour qu'il donne son adresse à Albert Pelegrin et des camarades de Nîmes pour savoir s'ils ont reçu *« lettres et souscriptions »*. Enfin, le journal demande au *Père Peinard* de recevoir des brochures, sans pour autant en indiquer les titres.

---

634 Vivien BOUHEY, *Les anarchistes contre la République*, op. cit., p. 60.
635 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Communications ».
636 *Le Libertaire*, n°5, 10-15/03/1892, « Petite correspondance ».
637 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Communications ».
638 Actuellement Thenia.
639 *Le Libertaire*, n°3, 10-25/02/1892, « Petite correspondance ».
640 *Le Libertaire*, n°5, 10-15/03/1892, « Petite correspondance ».
641 Cf. notices biographiques de Pierre et Laurent Tracol p. 302 et 303.
642 La Marmite sociale n°1, 15/01/1893, « Petite poste ».

La rubrique *« Petite correspondance »* n'existe seulement que dans le second numéro du *Réveil de l'esclave* de juin 1904. C'est une déclaration des membres du journal pour expliquer qu'ils n'ont pas pu insérer tous les articles reçus *« vu l'abondance des matières »*, pour remercier deux rédacteurs d'articles et annoncer que le bilan financier est prévu pour le prochain numéro. Il n'y en aura pas.

Dans *La Révolte* de 1906 la rubrique correspondance s'emploie à faire des remerciements ou à faire savoir qu'il a obtenu timbres, mandats ou abonnements. Quatre d'Algérie et cinq de métropole : V.S[643] de Bordj-bou-Arreridj, des habitants de la même région (Ténès et de Cavaignac[644])[645] et de Tizi Ouzou[646] mais aussi de Paris[647], Lens, Ajaccio, La Seyne (dans le Var) et Calais[648]. Le journal informe aussi un *« libertaire blidéen »* des suites données à son article et indique à R.B de Teniet-el-Hâad à propos de sa commande de brochures dans le catalogue de *La Révolte*. Enfin, le journal s'adresse directement à Ernest Girault et à André Lorulot afin qu'ils envoient *« quelques »* brochures *Bonne Louise*, écrite en 1906[649].

Dans *La Révolte* de 1909-1910, il n'y a que le numéro 4 qui contient la rubrique correspondance. L'annonce est faite de la réception du mandat de François Barry ; il y a une information sur les prochains articles et un *« merci »* à un agent de police pour ses *« révélations »*, ainsi qu'une réponse particulièrement sibylline à R.Y :

> « Merci, mais il n'y a pas que le cercle du commerce qui doive disparaître, les autres disparaîtront aussi. Si nos révélations n'émeuvent pas les pouvoirs publics, nous ferons autre chose. »[650]

Dans *Le Flambeau* se trouvent diverses informations : lettre reçue, nouvelles d'une personne ou relance d'un abonné du journal *« car situation assez précaire et besoin urgent de tous les fonds »*[651]. Nous trouvons aussi des renseignements sur des envois de brochures et de livres à un lecteur d'Oranais et un de Grenoble[652]. Une correspondance est destinée à la

643 Est-ce Victor Spielmann résident dans cette commune ?
644 Actuellement Abou-el-Hassan.
645 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « Petite correspondance ».
646 *La Révolte*, 1ère série, n°6, 8/1906, « Petite correspondance ».
647 *La Révolte*, 1ère série, n°7, 9/1906, « Petite correspondance ».
648 *La Révolte*, 1ère série, n°6, 8/1906, « Petite correspondance ».
649 *La Révolte*, 1ère série, n°9, 11/1906, « Petite correspondance ».
650 *La Révolte*, nouvelle série, n°4 « Petite correspondance ».
651 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « Petite correspondance ».
652 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11/1924, « Petite correspondance ».

« Ligue Réfractaire » de Paris pour lui dire que l'appel de Friedrich paraîtra bientôt[653] ainsi qu'à deux Oranais et à un Algérois[654], car ils ont fourni de mauvaises adresses. Enfin, c'est par le biais du *Flambeau*, que la Bourse du Travail de Saint-Etienne demande des nouvelles de Simon Moulin[655].

La seconde série du *Flambeau*, toujours dans la rubrique correspondance, *« pri[e] les journaux et revues d'avant-garde de bien vouloir signaler le Flambeau à leurs lecteurs et de nous faire le service d'échanges »*[656]. On y trouve aussi des annonces concernant des reports d'articles aux prochains numéros. Le bilan financier y figure également.

C. Le financement des journaux

Seulement deux journaux anarchistes ont connu une existence éphémère : *La Marmite sociale* et *Le Réveil de l'esclave*. Le premier titre n'a eu qu'un seul numéro et le second deux. La durée de vie des autres titres a varié de quelques mois à quelques années (*Le Flambeau*). Durée de vie et périodicité des journaux relèvent de la capacité de leurs membres à autofinancer les titres. Le refus de tout financement d'Etat impose à la presse anarchiste de ne vivre que par la vente au numéro, l'abonnement, la souscription et très rarement la publicité. L'argent récolté est utilisé par les groupes pour la propagande (tracts, affiches, etc.), pour payer les coûts d'impression et de diffusion de leurs journaux mais aussi pour la solidarité militante en cas de répression.

1. La publicité

La publicité n'est pas en odeur de sainteté au sein d'un journal anarchiste. Cela s'explique par l'hostilité portée au système capitaliste et au système marchand par les anarchises. Cependant, deux journaux ont eu recours à de la publicité pour aider en partie à leur financement : *Le Réveil de l'esclave* et *La Révolte* (seconde série).

---

653 *Idem*.
654 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Correspondance ».
655 *Le Flambeau*, n°25, 1/01/1925, « Petite correspondance ».
656 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 8/1926, « Petite correspondance ».

Selon un communiqué du *Réveil de l'esclave*, elles ont été une obligation pour que le journal soit imprimé : *« Nous avons été obligés pour paraître à faire deux colonnes de remplissage avec des annonces commerciales, dorénavant nous ne publierons aucune annonce »*[657]. Dans premier numéro, nous observons une insertion pour le Courrier de la presse de Paris[658], pour *« la délicieuse Céréaline »* qui permet de résoudre des problèmes de digestion, pour un spectacle à Bab-el-Oued, pour la vente d'une propriété à Guyotville (Aïn Benian) et une annonce pour une villa à Mustapha ainsi que deux encarts concernant la santé (lotion contre la goutte et l'arthritique et une pommade pour toutes sortes de guérison). Le second numéro du *Réveil de l'esclave* ne comporte, comme prévu, que le Courrier de la presse et un spectacle toujours à l'Esplanade de Bab-el-Oued ainsi que le service postal entre Alger et *« l'intérieur »*. Les annonces, sans logique aucune, semble avoir été insérées pour permettre un « fond de caisse » pour la sortie du journal.

Le second journal est la seconde série de *La Révolte* dans laquelle une page publicitaire apparaît à partir du numéro 8 pour quelques magasins d'Alger tels qu'une *« chapellerie »*[659], deux magasins de chaussures[660], un magasin de gravure[661] et une pharmacie mutualiste où un médecin-pharmacien tient des « consultations populaires gratuites »[662]. La majorité des publicités vient de Bab-el-Oued. *La Révolte de 1909* conseille même des produits à ses lecteurs pour leur bien-être. Ainsi par mauvais temps, le journal annonce que *« les cigarettes les plus aromatiques sont les cigarettes Victoria »*. Dernier exemple, dans le premier numéro de la série de 1909, *La Révolte* de Maurice Gilles suggère un restaurant à Alger qui propose une « cuisine bourgeoise soignée » pour *« ceux qui veulent faire un bon repas »*. L'adresse de cet établissement est 9 rue du Tanger, siège du journal et... adresse personnelle de Maurice Gilles, responsable de *La Révolte*, la boucle est bouclée.

Aucun autre journal n'a mis de publicité dans ses pages. *Le Flambeau*, lui, a même choisi de refuser la publicité pour ne pas avoir « de fil à la patte »[663].

---

657 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « A nos lecteurs ».
658 Envoi de coupure de journaux : *« lit, découpe, traduit, fournit les articles de journaux et revues du monde entier »*.
659 *La Révolte*, nouvelle série, n°8, 9, 10, 11.
660 *La Révolte*, n°8, 9, 10 et 11.
661 *La Révolte*, n°9.
662 *La Révolte*, nouvelle série, n°5, 6, 8, 9, 10 et 11.
663 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Aux lecteurs et amis du Flambeau ».

2. La vente et l'abonnement

Tous les journaux ont été payants et ils ont tous indiqué un prix.

Le Libertaire est vendu au cours des quatre mois de diffusion au prix de 5 centimes. L'abonnement est de 1 franc 20 pour une année. Il ne sera jamais modifié. Les pages du *Libertaire* ne traitent jamais de la vente au numéro ou de l'abonnement.

Le numéro unique de *La Marmite sociale* propose un prix au numéro plutôt excessif. Il est vendu 10 centimes, soit le double des deux publications précédentes. Ce journal *« paraissant à dates irrégulières »* ne propose pas d'abonnement.

Le Réveil de l'esclave est vendu 5 centimes. A son second numéro, le lecteur a à sa disposition un bulletin d'abonnement qui doit été découpé et envoyé au journal[664]. L'abonnement est prévu pour la métropole et pour l'Algérie. Pour la métropole 6 francs pour un an et 3 francs pour l'Algérie. Quant à l'abonnement local, il revient à 3 francs 50 pour un abonnement annuel, et 2 francs pour le semestriel. L'abonnement est par ailleurs préconisé aux « camarades restés isolés ».

Le tarif des neuf numéros de *La Révolte* de 1906 est de 5 centimes l'exemplaire et l'abonnement annuel est prévu à 2 francs pour l'hebdomadaire. Mais dès le numéro 4, le journal redevient mensuel et l'abonnement est réduit de moitié jusqu'au 7ème numéro. Par contre, les deux derniers numéros sont à 1 franc 50. L'abonnement est indiqué, même s'il n'existe pas selon le journal lui-même car *« [o]n ne s'abonne pas au journal [...] »*[665]. Trois numéros plus tard, le journal indique l'importance de l'abonnement à ses lecteurs n'ayant pas de *« fond secret »* et ne percevant *« aucune subventions»*[666]. Pour rentrer de l'argent, le journal propose une alternative à la vente au numéro et à l'abonnement, c'est d'acquérir *« les premiers numéros en une seule fois »* par l'achat d'une série complète. Le journal justifie le prix de l'abonnement *« à seule fin de ne pas trop grever les budgets déjà bien restreints des copains ouvriers »*[667]. Les abonnements sont d'une importance considérable car *« ce sont les abonnés qui font vivre les journaux comme le nôtre, qui ne recouvrent aucune subvention du Gouvernement Général »*. Lorsque *La Révolte* informe ses lecteurs sur les deux points de vente de la presse anarchiste, elle ne mentionne que deux journaux de métropole. Ainsi, nous

664 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Bulletin d'abonnement ».
665 *La Révolte*, 1ère série, n°5 « A ceux qui nous lisent ».
666 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « A nos lecteurs ».
667 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « A ceux qui nous lisent ».

en déduisons que le numéro est vendu dans le cadre militant, *« à près de mille exemplaires »*[668] selon un de ses membres. *La Révolte* est aussi en vente dans deux kiosques à journaux de l'autre côté de la Méditerranée : dans les villes portuaires de Toulon et de Lorient. Quelle en est la raison ? Parce que ce sont des villes portuaires ? Est-ce cela voudrait dire que ce journal sort d'Algérie clandestinement par le biais de complicité portuaire (dockers...). Les anarchistes de métropole sont mis à contribution pour permettre la parution du journal. Dans une brève appelant les anarchistes de métropole *« nos camarades de la Métropole* » a souscrire au journal, nous apprenons que « *le journal est envoyé gratuitement dans toute l'Algérie »*. Tout simplement, pour *« pénétrer nos idées dans tous les coins de la colonie »*[669].

Le prix du numéro de la nouvelle série de *La Révolte* est de 10 centimes et l'abonnement annuel est de 6 francs. Le tarif n'a pas changé durant les onze numéros soit pendant les six mois de sa parution. Un *« Avis »* dans le premier numéro explique aux lecteurs l'importance de l'abonnement car il permet la survie du journal : *« Abonne toi, force les kiosques à vendre le journal, lis et fais lire, abonne-toi et fais abonner tes amis […] »*[670]. Afin de bien insister sur cette nécessité, des appels à l'abonnement paraissent dans quasiment tous les numéros. Toutefois, le journal a également utilisé son réseau afin de faire connaître la nouvelle parution de *La Révolte*. Le journal envoie *« à un certain nombre d'amis connus ou inconnus »*[671] un exemplaire pour les informer. Les personnes n'ayant pas renvoyé l'exemplaire *« seront considérées comme abonnés »*. Afin de mobiliser au maximum sur la question de l'abonnement, un encart est même présent dans plusieurs numéros pour informer le lecteur d'une réduction du coût de l'exemplaire si le lecteur s'abonne. Comme *La Révolte* de 1906, la nouvelle série propose, dans ce même encart, de recevoir les neufs premiers numéros pour 1 franc. L'abonnement a été d'une telle importance pour la viabilité du journal et son équilibre que lorsque Maurice Gilles va produire un article annonçant son acquittement, il va insister bien sur la nécessité de s'abonner à *La Révolte* :

> « Pour cette œuvre de salubrité et d'hygiène [lutter contre tous les pouvoirs] je fais appel à tous nos lecteurs ; abonnez-vous et aidez-nous, […] Abonnez-vous ! Six francs par an. »[672]

668 *La Révolte*, 1ère série, n°8 « A ceux qui nous lisent ».
669 *La Révolte*, 1ère série, n°4 et n°5, « A nos camarades de France »
670 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Avis ».
671 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909 et n°2, 17/07/1909, « IMPORTANT !!! ».
672 *La Révolte*, n°10, 22/01/1910, « La ‘‘Révolte’’ à ses lecteurs ».

Néanmoins, le journal va s'arrêter au numéro suivant.

Le premier numéro du *Flambeau* de janvier-février 1923 ne mentionne aucun prix de l'exemplaire. Peut-être est-il distribué gratuitement auprès des libertaires d'Alger ? Pourtant, dès le second numéro, le prix de 15 centimes y est annoncé[673]. Dès le numéro suivant, il va passer à 20 centimes, prix maintenu jusqu'au numéro 32, dernier de la première série. Le maintien d'un prix durant ces deux années s'explique par la mobilisation constante des membres des « Amis du Flambeau ». Après une interruption de neuf mois, le premier numéro de la seconde série du *Flambeau* reparait au prix de 20 centimes. Dès le numéro suivant, il passe à 25 centimes puis à 30 centimes pour les trois derniers numéros. Concernant l'abonnement au *Flambeau*, en 1923, il revient à 2 francs, d'abord pour dix numéros puis pour douze. A partir du numéro 19, l'abonnement passe à 2 francs 50 jusqu'au numéro 32. Lors de sa reparution, l'abonnement annuel est fixé à 3 francs pour être porté à 5 francs pour les numéros 4, 5 et 6-7. Dès le premier numéro de la première série, le journal invite ses lecteurs à ne pas reculer devant l'abonnement. Il les invite à s'abonner mais aussi à en faire en récupérant des *« carnets d'abonnements »* auprès du journal[674]. Les abonnements ne sont pas suffisamment nombreux pour assurer la parution du *Flambeau*. Un appel de détresse est lancé *« Aux lecteurs et amis du Flambeau »*[675] afin de remplir les caisses. L'abonnement est plus rentable comparé à la vente au numéro :

> « La vente du numéro est onéreuse. Il n'y a que l'abonnement qui soutient. […] Fais abonner, fais lire, fais-le connaître et aimer. […] Mais surtout, fais la chasse aux abonnements. »

Après une année d'existence, le journal demande à ses premiers abonnés un mois avant l'expiration des douze numéros de penser à se réabonner :

> « L'abonnement se termine... ne tarde pas... ne remets pas ce travail à demain, fais-le de suite. Adressez-nous 2 francs en timbres-postes ou par mandat afin de ne pas nous donner un travail supplémentaire. »[676]

673 A titre de comparaison. *La Dépêche Algérienne* et *L'Echo d'Alger* passent de 10 à 15 centimes à partir de février 1923.
674 Se trouve également dans le numéro 1 un bulletin d 'abonnement de 2 francs *« en timbres ou en mandat poste pour un abonnement de dix numéros au "Flambeau" de l'Afrique du Nord »*.
675 *Le Flambeau*, n°6 , 15/06-15/07/1923, Aux lecteurs et amis du Flambeau »
676 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923, « Abonné du Flambeau ! »

L'abonnement est même considéré comme un acte militant des plus élémentaires pour ceux qui veulent aider le journal *« sans quitter [leurs] occupations, sans sacrifier [leurs] loisirs »*[677]. Il suffit *« simplement [de donner] des adresses de camarades susceptibles de devenir des abonnés ; nous nous chargeons d'en faire par la suite des amis du Flambeau »* [678]. Un bulletin d'abonnement est même reproduit dans les numéros 19 et 20 sur un quart de page, bulletin invitant le *« lecteur au numéro, [de] dev[enir] un abonné ! »*. Deux ans après le premier numéro du *Flambeau*, l'équipe du journal est toujours préoccupée par la question des abonnements. Des encarts vont se trouver dans plusieurs numéros, encarts qui demandent aux lecteurs de renouveler leur abonnement. Le Flambeau informe ses abonnés que *« de nombreux abonnements, [sont] arrivés à expiration, [ou] n'ont pas été renouvelés. Qu'on se presse »*[679]. L'appel devient de plus en plus pressant et plus direct au sein du numéro 25, l'équipe interpelle directement l'abonné :

> « Camarade : informe-toi si ton abonnement est terminé. Si oui, réabonne-toi sans retard ». « De nombreux abonnements sont arrivés à expiration. Camarades : envoyez vite votre réabonnement ; par chèque postal c'est facile et les frais sont minimes. Des formules vous ont été envoyées, inscrivez la somme et votre adresse et versez le montant au premier bureau venu. 12 numéros : 2 francs 50, 24 numéros : 5 francs. »

Le Flambeau est le seul journal anarchiste en Algérie à avoir fourni des renseignements concernant son nombre d'abonnés. Nous apprenons ainsi qu'au début de l'aventure, le journal avait 121 abonnés. C'est ce que révèle l'*« état de la caisse »* au deuxième numéro. Au moment des réabonnements, nous avons une nouvelle fois des informations sur le nombre d'abonnés : *« avec ce numéro se termine les abonnements qui partent du n°1. Il y a environ 300 abonnements à renouveler »*[680]. Le journal a plus que doublé le nombre d'abonnés qu'il avait à l'origine. *Le Flambeau* annonce dans le numéro suivant que 200 personnes n'ont pas encore renouvelé leur abonnement. Mais il indique aussi que ceux qui

> « n'auront pas envoyé leur réabonnement dans le courant de janvier voudront bien réserver bon accueil au reçu de 2 francs 50 (abonnement et frais) que nous leur ferons présenter par la poste ».

677 *Le Flambeau*, n°18, 23/05/1924.
678 Regroupement créé pour aider à la parution et à la diffusion du journal.
679 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924.
680 *Le Flambeau*, n°12, 15/12-15/01/1924, « Entre nous ».

Cette action semble avoir été gagnante puisque nous savons qu'après une année d'existence, le journal compte 650 abonnés[681] et que cinquante personnes n'ont toujours pas encore renouvelé leur abonnement. *Le Flambeau* semble avoir eu une parution relativement diversifiée sur le territoire. Elle n'est pas négligeable puisqu'il a été vendu à Bône, Philippeville, Alger, Oran, Bel-Abbès et Orléansville[682]. Il est par ailleurs diffusé en Egypte par Jacques Cohen-Toussieh, le gérant du *Fanal*.

L'abonnement, la vente au numéro, la publicité sont des moyens de remplir les caisses des titres de presse d'obédience anarchiste au même titre que les journaux révolutionnaires. Mais le principal moyen d'assurer le financement du titre est à n'en a pas douté la solidarité issue de la souscription.

3. La souscription

Dans *Le Libertaire,* on trouve également des listes de souscripteurs. Dans le cas précis apparaissent des militants identifiables. Trois membres des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha : Lemoine, Dietrich et Labille. Un anarchiste de France, Henri Zisly. Mais aussi Gautier, Fayeau, Paul Gilles, T. et W. Menerville et six personnes de Gouraya. Et puis simplement une initiale et une ville : G. de Blidah, C. d'Agha, P. de Bab el Oued, D. de Mascara, R d'Hussein-Dey, B. de Tarzout ou bien *« une bourgeoise anarchiste »* et des collectes collectives de groupe (datés par le journal, certainement à la suite d'une réunion) ainsi qu'une souscription du groupe qui milite à Blida.

Afin de palier à son instabilité financière connue dès l'origine, *La Marmite sociale* annonce qu'elle va ouvrir *« par voie du journal, une souscription volontaire et permanente »*[683]. Après cette première et dernière souscription, le journal possède un peu plus de 81 francs en caisse. La liste de souscription n'est pas nominative, nous avons simplement des listes référencées ainsi que les montants des dons. Une seule somme sur les quinze indiquées provient d'une *« collecte »*. La Marmite sociale indique que cinquante-huit listes ont participé à la souscription à la date du 13 décembre, c'est-à-dire deux semaines avant la publication du journal. Ces listes peuvent être des souscriptions minimes à hauteur de 80 centimes ou 2,25 francs. Deux seulement sont au-dessus de 10 francs (14,85 et 20,60 francs).

681 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Entre nous ».
682 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Aux lecteurs et amis du Flambeau ».
683 *La Marmite sociale* n°1, 15/01/1893, « Aux Camarades ».

Dans *La Révolte* de 1906, nous ne trouvons qu'une seule information concernant une souscription. Dans le numéro 4, nous apprenons qu'une corporation et deux personnes ont envoyé de l'argent : *« les Chemineaux »*, Gouvelard Calais et Joseph Chandre. Le premier souscripteur est probablement un ressortissant de Calais. En revanche, Joseph Chandre est un militant anarchiste varois qui a écrit pour ce journal. Dans les colonnes de *La Révolte*, les demandes d'aide financière ne concernent pas les militants d'Algérie mais les anarchistes de l'autre côté de la Méditerranée. Par trois fois des articles appellent *« [les] amis de France pour [leur] venir en aide »*[684] :

> « Nous rappelons à nos Camarades de France que nous avons besoin de leur appui pour faire vivre le journal. Le journal est envoyé gratuitement dans toute l'Algérie. Nous cherchons à faire pénétrer nos idées dans tous les coins de la colonie. Pour cette besogne les libertaires d'Alger s'imposent des sacrifices ; nous demandons à nos camarades de la Métropole de faciliter notre tâche. »[685]

Ainsi, la gratuité en Algérie peut être envisagée, aidée par une souscription métropolitaine.

La nouvelle série de *La Révolte* insère de nombreux appels à la souscription[686] mais ne fournit pas les listes de noms des donateurs.

Le journal *Le Flambeau*, journal dont la durée est la plus longue, nous fournit énormément d'informations à partir des listes de souscripteurs. Noms et prénoms sont quasiment ici mentionnés. En conséquence, nous savons que les souscriptions proviennent de l'ensemble des communautés vivant en Algérie. Les souscripteurs peuvent aussi provenir de listes d'entités collectives : les amis d'Orléansville, d'Aïn Beïda, du *Flambeau*, une collecte de Bône, les groupes anarchistes d'Alger et d'Oran, et même le groupe communiste de Philippeville ainsi que le syndicat des dockers d'Alger. A ceux-là s'ajoutent un camarade de Belcourt et plus d'une centaine de souscriptions effectuées par de militants locaux. Plusieurs collectes ont été effectuées au cours des réunions anarchistes à Alger et à Oran mais aussi en France, notamment lors du congrès extraordinaire de l'*Union Anarchiste* en 1926. Cette souscription est la plus importante pour le journal : 142,60 francs. Mais l'argent provient aussi de métropole et de l'étranger. Y participent les « amis de Bulgarie » et évidemment ceux de métropole tels que les groupes anarchistes de Narbonne, de Saint Etienne, de Coursan, du

684 *La Révolte*, 1ère série, n°1, 5/1906, « A nos camarades de France ».
685 *La Révolte*, 1ère série, n°4, 6/1906 et n°5, 07/1906, « A nos camarades de France »
686 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Pourquoi *la Révolte* réparait » et n°10, 22/01/1910 « *La Révolte* à ses lecteurs ». (ANNEXE X)

XVII et XVIIIème arrondissement, du Pré Saint-Germain, de Marseille. Les groupes parisiens « Libertaria Idesta » et la Fédération parisienne. S'y ajoutent aux précédents, la Fédération espérantiste et « Les Amis du Flambeau » de Paris. On relève le nom de quatre personnes connues et reconnues du Mouvement anarchiste dans la liste des souscripteurs : E. Armand, Henri Zisly, Sébastien Faure et Victor Spielmann.

Mais toutes ces méthodes n'ont pas résolu les problèmes financiers de tous les journaux. Les souscriptions réalisées, et l'ensemble des efforts financiers fournis pour aider la presse anarchiste n'ont pas été suffisants pour régler les problèmes économiques rencontrés par cette dernière.

4. Les difficultés financières

La presse anarchiste, c'est une évidence, s'est toujours trouvée dans une précarité financière indiscutable. Son attitude de refus de toute aide d'Etat, son refus éthique des subventions, son désir d'indépendance nous fournissent la raison la plus importante de cette précarité. Les périodiques ou titres de presse locaux n'ont pas eu le loisir de connaître une parution de longue durée. Même les titres les plus connus de la presse anarchiste ont subi des difficultés de financement mais ils s'en sont accommodés afin de ne pas déroger à la règle d'indépendance. Lorsque Jean Grave est revenu sur les trente-trois années de parution du *Révolté* puis des *Temps nouveaux*, il expliquait qu'on disait de ces journaux qu'ils connurent une existence bien réelle en s'adonnant à la mendicité car ils inséraient très souvent des appels à souscription. Grave expliqua avec un certain recul que les problèmes rencontrés venaient surtout des dépositaires, car ceux-ci ne renvoyaient que très irrégulièrement l'argent des ventes.

> « Si c'est faire de la mendicité que de dire aux dépositaires, aux abonnés en retard que leur négligence était cause de l'irrégularité de la publication, soit. Je ne chicanerai pas sur le mot : le journal a vécu de mendicité. Mais ce fut une maladie commune aux journaux de propagande révolutionnaire. » [687]

Jean Grave expliquait que trois difficultés guettaient les journaux anarchistes : le manque de sérieux des dépositaires, les difficultés liées au réabonnement et le manque de souscripteurs

687 Jean GRAVE, *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, Flammarion, 1973, p. 542.

parmi les personnes proches du Mouvement. Pour lui, *« [l]es anarchistes ont toujours vu ''grand'' voulant fonder des quotidiens, alors qu'ils n'étaient pas capables de faire vivre les hebdomadaires qui existaient »*[688].

La lecture du *Libertaire* ne laisse percer aucune allusion à une quelconque instabilité financière. Les listes de souscription n'ont jamais été accompagnées d'un appel à une aide financière. Le premier numéro de ce journal indique un *« report »* de 7,75 francs, certainement une collecte auprès des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha préalablement à la sortie du journal. Le premier bilan des souscriptions est d'environ 15 francs. L'état des lieux suivant indique un montant de 18 francs 45 *« précédemment »* ajouté à 8 francs. L'encart intitulé *« pour le journal »* nous fournit un bilan financier où figurent seulement les entrées et les apports financiers mais pas les dépenses. Le numéro 4 indique une souscription de seize francs, dans le numéro suivant, elle est seulement de 5 francs 50 et le dernier numéro en notre possession indique 15 francs souscrits par trois personnes.

Dans le numéro unique de *La Marmite sociale*, la situation financière est directement annoncée à ses lecteurs. Son sous-titre est *« Organe anarchiste paraissant à dates irrégulières »*, ce qui nous renseigne sur le côté aléatoire du titre. Par ailleurs, dans un texte destiné *« Aux camarades »*, les membres du journal déclarent qu'ils *« feron[t leur] possible pour faire paraître le journal le plus souvent, malgré les crapuleries de nos gouvernants et policiers »*[689]. Malgré une somme supérieure à 80 francs, reçue avant la sortie du premier numéro, les Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha n'ont pu en sortir un second.

Dès le premier numéro, *Le Réveil de l'esclave* explique à ses lecteurs l'importance de la souscription. Dans le second numéro, une relance se trouve insérée avec une certaine insistance *« nous le répétons encore une fois »* pour obtenir des aides financières de la part des lecteurs du journal[690]. L'arrêt de la parution, après le second numéro ne s'explique que par les difficultés financières rencontrées, dès lors que le Groupe de propagande libertaire va demeurer actif une fois la parution du *Réveil de l'esclave* avérée.

La Révolte de 1906 fait rapidement savoir pour obtenir les moyens envisagés qu'il lui faut le maximum de ressources, *« [t]ous les dons sont acceptables si minimes qu'ils soient »*[691]. Pour le journal, l'aide financière se double d'une prise de conscience politique, dans la mesure où un membre de *La Révolte* dans un des articles appellent les lecteurs à

688 *Ibid.*, p.545.
689 Le journal fait référence ici aux différentes arrestations à Alger de 1892.
690 *Le Réveil de l'esclave*, n°2 , 25/06/1924, « Aux camarades ».
691 *La Révolte*, 1ère série, n°3 , 5/1906, « Avis ».

diffuser le plus largement possible le journal, ce qui devrait permettre à l'équipe de poursuivre ses activités politiques :

> « Amis et lecteurs qui nous lisez […] Aidez-nous camarades pour que nous puissions continuer à mener le bon combat, à instruire les foules et à préparer l'ère du bonheur à laquelle chacun à droit. »[692]

Dès lors que ce titre n'a pas semblé rencontrer de réelles difficultés financières, il peut apparaitre difficile d'en comprendre l'arrêt de parution. C'est à la lecture de la nouvelle série de *La Révolte* que nous pouvons trouver un élément de réponse. Le titre *« disparut […] par la faute d'une sorte de conspiration sur laquelle nous ne nous étendrons pas »*. Une conspiration qui sera évoquée par Maurice Gilles dans le numéro 10, quand il dût subir, selon ses propres dires, des manipulations policières. Donc, *La Révolte* va cesser de paraitre en 1906 à cause de tracasseries et d'ennuis policiers. Ces derniers empêchant les militants anarchistes de sortir leur journal dans des conditions acceptables.

Quant à *La Révolte* de 1909, elle a été éditée jusqu'au tout début de l'année 1910. Le journal fait valoir son besoin de soutien financier et celui-ci ne peut que venir des abonnements et des souscriptions. Même si la situation financière ne paraît pas catastrophique, le journal insère souvent des encarts aux lecteurs du journal, proposant de s'y abonner, de l'imposer dans les kiosques ou de le faire lire autour d'eux et aussi d'en augmenter le lectorat. Le journal n'a connu qu'une suspension de quatre mois entre septembre 1909 et janvier 1910, suspension liée à l'arrestation de Maurice Gilles *« pour apologie de crimes et de vols, d'incitation au meurtre et au vol »*[693]. A son retour, il y eut seulement deux numéros. La fin de *La Révolte* s'explique par la répression policière accrue et les arrestations de plusieurs militants importants du groupe « Les Précurseurs ». Cet arrêt n'était bien évidemment pas prévu par *La Révolte*, car dans son dernier numéro, le journal annonce à ses lecteurs l'arrivée à deux nouveaux collaborateurs[694].

Le Flambeau a connu également une parution accompagnée de difficultés financières. Les membres du journal savent que *« le nerf de la guerre »* pour les parutions anarchistes, comme pour la presse d'opinion du reste, c'est l'argent. Ainsi, tout au long de ses trois années de parution, *Le Flambeau* va informer ses lecteurs de l'importance des rentrées d'argent, que

692 *La Révolte*, 1ère série, n°8 , 10/1909, « A nos lecteurs ».
693 *La Révolte*, nouvelle série, n°9, 4/09/1909, « Une ignominie ».
694 *La Révolte*, nouvelle série, n°11, 29/01/1910, « Nouveaux collabos ».

ce soit par l'abonnement ou par la souscription. Le journal se doit d'être diffusé au delà du cercle militant, et, dès le premier numéro, une « technique » de propagande est conseillée, technique permettant de développer le lectorat du journal et donc de déboucher sur un éventuel abonnement :

> « Camarades, abonnez-vous. Faites-nous des abonnés. Demandez-vous des carnets d'abonnements et des listes de souscription. Ne déchirez pas ce journal après l'avoir lu. Faites-le passer à vos amis, à vos camarades d'usines ou de bureaux, oubliez-le sur la banquette du tramway, glissez-le dans une boîte à lettres. »[695]

Malgré toutes ces recommandations, le journal se trouve dans des difficultés financières assez prématurément. Le journal, dans le but de résoudre ses problèmes financiers, s'adresse aux *« amis »* de Bône, Philippeville, Alger, Orléansville, Sidi Bel-Abbès et Oran pour qu'ils viennent récupérer des listes de souscription ainsi que des carnets d'abonnement[696]. Les premiers numéros du *Flambeau* sont déficitaires d'au moins 100 francs. La poursuite de sa parution est alors très compromise[697]. Une nouvelle fois, le journal fournit une « méthode » afin de faire des abonnements et pour récupérer des fonds :

> « Fais abonner tes amis, tes camarades d'atelier, les compagnons de labeur. Fais le connaître et aimer. Exige l'affichage du journal dans les kiosques de ta localité. Crée de nouveaux dépositaires. Mais surtout, fais la chasse aux abonnés, fais circuler nos listes de souscription ». [698]

Pour résoudre les difficultés, des personnes proches mais extérieures au journal et des groupes libertaires d'Algérie s'engagent pour aider *Le Flambeau* par la création d'un réseau « Les Amis du Flambeau ». Ce groupe annonce une réunion publique afin de le présenter à l'assistance et l'informer des difficultés rencontrées par le titre. Il en profite au passage pour décrire dans le détail la *« situation difficile »*[699] du journal. L'éventuelle disparition du journal y est même envisagée dans ce même numéro[700]. Afin de se faire mieux connaître et abonner de nouvelles personnes, le « service du journal » a envoyé à *« de nombreux amis […] signalés comme susceptibles de s'abonner »* un exemplaire du *Flambeau* dans le but de les sensibiliser.

695 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Abonnement ».
696 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Aux lecteurs et amis du Flambeau ».
697 *Le Flambeau*, n°5, 5/1923, « Aux lecteurs ».
698 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Aux lecteurs et amis du Flambeau ».
699 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Communications »
700 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Aux lecteurs et amis du Flambeau »

Ces derniers doivent retourner au *Flambeau* une somme d'argent ou l'exemplaire reçu[701]. Le mois suivant, l'équipe du journal semble être satisfaite de la capacité des *« amis »* qui ont reçu son appel à la solidarité. Car tout en insistant sur le manque d'abonnement, ce qui est positif c'est le fait que des *« souscriptions [qui] rentrent peu à peu »*[702]. Le tirage du journal est en augmentation dans le but que *Le Flambeau* devienne *« un organe de propagande et d'éducation bien solide […] pouvant pénétrer dans les coins de l'Afrique du Nord »*. Au sein des numéros 7, 8 et 9 se trouve une nouvelle rubrique au titre évocateur de *« Pour que vive le Flambeau »*. L'équipe du journal insiste sur le manque cruel de souscription régulière et demande une fois de plus *« un effort »* à ses lecteurs car *Le Flambeau* est en danger[703].

Après une année d'activités politiques, les membres du *Flambeau* vont établir un premier bilan et celui-ci n'est pas très satisfaisant. Ils ne remettent nullement en cause le travail militant qui a été réalisé, mais ils portent une critique assez marquée au lecteur, en tant qu'individu qui n'a pas assez fait pour la vie et la viabilité du *Flambeau*. L'équipe s'adresse au lecteur avec un ton ne laissant pas planer d'ambiguïté :

> « Onze numéros dans une période de onze mois, c'est peu, dois-tu te dire. Mais as-tu pensé ce que coûtait d'efforts la parution régulière de notre *Flambeau* ; t'es-tu demandé si tu avais fait tout ton devoir pour soutenir l'œuvre tout à fait désintéressée des copains qui, leur journée de travail terminée, ont à s'occuper de l'administration et de la rédaction. Avoue que tu n'as pas fait beaucoup pour la vitalité du *Flambeau*. […] Ne tarde pas trop. *Le Flambeau* n'a pas de rédacteurs ou d'administrateurs à payer, mais par contre, chaque numéro lui laisse un déficit d'au moins 150 francs. […] Ne fais pas la sourde oreille, camarade qui sympathise à nos idées. »[704]

Le Flambeau termine ainsi sa première année d'existence, en répétant que les moyens dont il dispose ne sont pas suffisants et que, alors que la parution paraît faible (onze numéros sur onze mois), il faut considérer le travail fourni (non rémunéré):

> « pour les copains dont la sympathie "agissante" se borne à l'achat, plus ou moins régulier, du journal, mais pour la poignée de camarades qui, leur journée de travail terminée,

701 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Service du journal ».
702 *Le Flambeau*, n°7, 15/07-15/08/1923, « Communications ».
703 *Le Flambeau*, n°8, 15/08/1923, « Pour que vive le Flambeau ».
704 *Le Flambeau*, n°11,15/11-15/12/1923, « Lecteur ! Lis ceci ! »

> ont à s'occuper de la correspondance, de l'administration et de la rédaction ce regard en arrière évoque les longues veillées, les soucis et les difficultés accumulées par notre inexpérience. »[705]

Au premier numéro, le journal avait 750 francs de souscriptions « laborieusement recueillies », un an plus tard, seulement la moitié. Le constat financier est terrible pour le journal puisque sa rédaction considère que *« ce n'est guère encourageant »* et les quelques souscriptions en provenance de métropole *« se raréfient »*. Le numéro suivant, la mobilisation a fonctionné puisque *le Flambeau* s'est *« redressé vigoureusement »* grâce à des souscriptions et des abonnements *« de toutes les villes où notre petit organe se lit »* mais il reste toujours selon le journal deux cents abonnements à renouveler[706]. La situation semble rétablie puisque *« les réabonnements sont en partie rentrés »*[707], un mois plus tard, mais le nombre d'abonnements n'est pas satisfaisant. *« Les copains sont-ils déjà essoufflés? »* se pose comme question *Le Flambeau* ? Afin de pouvoir être bimensuel le journal doit avoir huit cents abonnés ainsi, il en manque encore 250 pour avoir le compte. Le journal indique qu'il n'y a pas beaucoup d'abonnés ce mois-ci et qu'il faut reprendre *« la chasse »* aux abonnements. Au numéro prochain, *Le Flambeau* explique que la parution bimensuelle voire mensuelle est menacée si le nombre d'abonnés n'augmente pas rapidement[708]. Mais la présence à Paris des « Amis du Flambeau » et surtout de Jean de Valois est une aubaine pour le journal. Ce groupe, composé d'une quinze de membres est d'ailleurs remercié par les membres du *Flambeau* pour « son activité ». La situation financière indiquée dans les numéros 18 et 19 n'est guère plus encourageante :

> « Jamais la situation du Flambeau n'a été si précaire. Nous n'avons que deux ressources : les abonnements et les souscriptions. Les abonnements rentrent difficilement ; durant le mois aucune souscription ne nous est parvenue. Allons camarades, faites un geste de solidarité avant qu'il ne soit trop tard. »[709]

Tenant compte des difficultés rencontrées pour certains de faire des souscriptions ou pour faire des abonnements, le journal se propose de récupérer les adresses des éventuels donateurs et abonnés pour les contacter lui-même directement, sans passer par un intermédiaire. La première conséquence des difficultés financières rencontrées n'est pas la disparition du

705 *Le Flambeau*, n°12, 15/12/1923-15/01/1924, « Entre nous ».
706 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « Entre nous ».
707 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Entre nous ».
708 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924, « Entre nous ».
709 *Idem*.

journal mais la réduction de sa pagination. Ainsi, le nombre de pages est réduit pour les numéros 26 et 27. Ces numéros paraissent sur deux pages

> « […] parce que les camarades ne se pressent pas pour renouveler [leur abonnement]. Les souscriptions ralentissent aussi […]. Qu'on se secoue un peu pour que l'on puisse avoir une régulière bi-mensualité »[710].

Le numéro 28 semble se satisfaire de la tournure financière. *Le Flambeau* affirme que *« les rentrées ont été assez fortes en mars grâce à l'appoint du groupe d'Oran et du camarade Saïl Mohamed qui nous a ramené 80,50 francs, ramassés à Paris »*[711]. Cette embellie n'est que de courte durée, car les quatre derniers numéros de la première série du *Flambeau* dont le numéro spécial sur le Premier mai, ne vont compter également qu'une seule feuille. L'avant-dernier numéro est du reste très alarmiste quand on y lit que « *les souscriptions sont très insuffisantes, la vie du journal serait menacée si les camarades ne font pas un plus grand effort. Amis, envoyez-nous votre obole* »[712].

L'argent n'arrive pas de manière suffisante puisque le numéro suivant, celui du 1er août 1925 sera le dernier. Les difficultés financières ajoutées aux difficultés judiciaires ont eu raison de la première série du *Flambeau*.

Pourtant, neuf mois plus tard, *Le Flambeau* va renaître de ses cendres à l'occasion du 1er mai 1926. Malgré des appels répétés à la souscription et à l'abonnement insérés dans les premiers numéros[713], la nouvelle série va disparaître, à son tour, après seulement six numéros. C'est à nouveau l'absence de ressources qui a eu raison de la pugnacité du *Flambeau*.

La presse d'opinion est un des moyens incontournables quand il s'agit de faire connaître largement les idées et propositions politiques et sociales au plus grand nombre. La presse anarchiste n'échappe pas à cette règle en y ajoutant même une dimension spécifique : souvent il existe une « feuille » ou un support écrit aux côtés d'un groupe organisé. Cette caractéristique, outre le fait qu'elle permet la multiplication des contacts avec le public et donc l'importance de la surface de propagande, à l'inverse elle produit un effet négatif, à savoir les possibilités financières des militants et des lecteurs potentiels de la presse libertaire

710 *Le Flambeau*, n°26, 1/02/1925, « Entre nous ».
711 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Situation du 31 mars 1925 »
712 *Le Flambeau*, n°31, 1/07/1925, « Souscription ».
713 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 07/1926, « Que les camarades n'oublient pas d'adresser au Flambeau leur obole mensuelle » et « Abonnez-vous au Flambeau, il vous intéressera » ; n°5, 9/1926, « Qu'attends-tu pour t'abonner au Flambeau ».

d'acheter chacun des titres proposés. Pour la période étudiée ici et plus précisément pour l'Algérie, ce problème s'est aussi posé puisque nous savons que la presse anarchiste métropolitaine était en vente en même temps que la presse locale.

●●●●●

A propos de la presse anarchiste en Algérie (1887-1926)

Le cas particulier du *Tocsin* et de son Gérant, Fernand Grégoire

Quand il s'est agi de se référer à « la presse d'obédience anarchiste » en Algérie, pour la période qui nous intéresse, nous avons eu recours aux travaux antérieurs réalisés par deux historiens, pour l'un de manière directe, à savoir René Bianco et pour l'autre de manière indirecte, c'est-à-dire Jean Maitron. L'un et l'autre sont à remercier pour leur contribution exceptionnelle à l'étude historique d'un des courants fondateurs du Mouvement ouvrier français. Pour autant, nous nous devons d'être circonspects sur la réelle qualification « d'anarchiste » d'un journal comme *Le Tocsin*, quant au regard de nos recherches et des sources que nous avons pu aborder, nous avons fini par avoir la conviction que ce titre, qui a produit une douzaine de numéros étalés sur un trimestre au cours de l'année 1890, ne peut être considéré comme un périodique « anarchiste ».

En premier lieu, le sous-titre qui nous est proposé est « *journal socialiste révolutionnaire* ». En second lieu, il nous faut parler du gérant (directeur ?) du *Tocsin*, un certain Fernand Grégoire. Celui-ci semble être arrivé en Algérie en 1878. Il y découvre entre autre chose, la situation faite aux Juifs d'Algérie, lesquels sont devenus des citoyens Français par le sénatus-consulte de mars 1870, puis, après la proclamation de la République, par les textes connus sous le nom de décret Crémieux, précisé en octobre 1871 par l'Assemblée nationale. Un décret, il est bon de le signaler, qui n'était applicable qu'aux « seuls » Juifs indigènes et à leurs descendants nés dans les territoires conquis en 1870. Le sieur Grégoire va rencontrer Antoine-Joseph Duc, dit Duc-Quercy (nom d'emprunt en tant qu'homme de plume) né en 1856 en Arles. Ce dernier collaborera au *Cri du Peuple* fondé par Jules Vallès et dirigé par Adrien Guebhard et Séverine. Parmi les autres rédacteurs qu'il côtoie, il faut citer le blanquiste Georges de La Bruyère, le radical Lucien Victor-Meunier, et le marxiste Jules

Guesde avec lequel il participera à la fondation du Parti Ouvrier Français. Entre 1888 et 1889, Duc-Quercy est en Algérie et dirige la rédaction du *Radical Algérien* de Victor Basset aidé par Fernand Grégoire.

A la même époque, en 1888, Fernand Grégoire fait paraître à Alger : *La juiverie algérienne.* Il présente ainsi son brûlot *« Aux Anti Juifs » :*

> « L'avouerai-je ? En mettant le pied sur cette belle terre d'Afrique, il y a de cela dix ans, je ne me doutais guère qu'un jour je livrerais au public une brochure antisémitique. Élevé dans ces grandes idées de liberté, d'égalité, de justice, qui m'ont jeté dans les rangs de l'armée révolutionnaire, je ne pouvais avoir de ressentiment, de haine, de mépris, pour une catégorie quelconque d'individus, fût-ce même pour les israélites. Entendant journellement accoler à ce nom de juif une épithète peu flatteuse, entendant réclamer, à tout bout de phrase, le retrait du décret Crémieux, je protestais, plaidant même la cause des enfants d'Israël, que je n'avais pas encore vus à l'œuvre. Le bandeau posé sur mes yeux ne devait pas tarder à tomber, me montrant le juif indigène algérien dans toute sa nudité : hypocrite, rapace et voleur, plat devant les forts, insolent avec les faibles, incapable d'une bonne action, si derrière cette bonne action ne se trouve pas une pièce de cent sous. J'ai pu me convaincre alors, en étudiant nos sémites, que cette tourbe venue du fond de la Palestine, constituait pour notre pays un véritable danger. Danger de toutes les heures, danger toujours grandissant et qui ne peut tarder à nous submerger, si l'on ne se hâte d'élever une digue protectrice. Ne nous faisons point d'illusions, le pire ennemi de l'Algérie, c'est le juif... »

Comment pourrions-nous, à partir des éléments dont nous disposons, qualifier ce même Fernand Grégoire de « socialiste "anarchiste" » comme certain-e-s l'ont fait un peu hâtivement ?

Il nous faut par ailleurs rappeler que l'époque est riche en regroupements à l'idéologie variable, regroupements hétéroclites et souvent même empêtrés dans des contradictions pourtant considérées comme irréductibles. Ainsi, comme nous le signale Raoul Girardet[714], dans le dernier quart du XIXème siècle, à côté du Boulangisme, mouvement populaire à dimension antiparlementaire, se répand un courant antisémite très virulent, courant qui se

714 Agrégé d'histoire et docteur ès lettres, il fut professeur à l'Université de Paris, à l'EP de Paris, à l'ENA, à Saint-Cyr et à Polytechnique. S'il fut attiré par un sentiment nationaliste profond et notamment par le nationalisme intégral de Charles Maurras, il ne versera jamais dans l'antisémitisme. C'est entre autre ce qui le conduire à s'engager dans la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

nourrit à partir de deux sources : une source catholique et conservatrice et une source socialiste.

Toujours selon Girardet, cet antisémitisme présent chez Fourrier de manière violente, se retrouve dans une dimension plus sensible chez Proudhon[715]. En 1845, un ouvrage d'Alphonse Toussenel, *Les juifs rois de l'époque*, distille un antisémitisme qui tend à se confondre avec l'anticapitalisme. Les Juifs, en France, y sont taxés *« d'agents de l'étranger »* et sont présentés comme des *« instruments de l'oppression des travailleurs »*. Il s'agit là d'une entreprise qui opère un amalgame, voir un syncrétisme entre deux entités de nature totalement différentes. Nous pouvons considérer que cette tentative, qui va trouver un large public de thuriféraires, découle du « mythe des Rothschild », symbole du capitalisme bancaire international. Une autre figure de la politique française de l'époque, Edouard Drumont va fournir *« une synthèse d'un antisémitisme socialiste et d'un antisémitisme chrétien »*[716]. Ce courant se veut moral, national et « social » en déclarant dans *La France juive* publiée en 1886 que *« Le juif est l'ennemi des pauvres, des humbles, des petits qu'il exploite et qu'il mine »*.

Zeev Sternhell[717] nous renseigne, quant à lui, sur la grande porosité des idées et des organisations à l'abord du dernier quart du XIXème siècle. Ainsi des appellations aussi diverses qu'apparemment antagoniques vont apparaître au firmament du paysage politique de l'époque. Par exemple « socialiste-nationaliste » ou « socialiste révisionniste » va évoquer l'idéologie du Comité socialiste-nationaliste de Meurthe-et-Moselle de Maurice Barrès. En 1889, Victor Dalle, dans l'éditorial de l'organe possibiliste, *le Parti Ouvrier*, écrit qu'*« une fraction de la classe laborieuse s'était jetée, tête baissée, dans le piège que lui tendaient les Césariens »*[718]. Il fait ici allusion aux boulangistes « révolutionnaires ». En octobre 1888, Lafargue, dans une lettre à Engels soutient que *« [l]e boulangisme est un mouvement populaire justifiable à beaucoup de titres »*. Les socialistes indépendants de *La Revue socialiste*, notamment Benoît Malon et Gustave Rouanet avancent des critiques et des objections face aux « thèses guesdistes ». Ils sont favorables à la diffusion des idées d'un courant nationaliste qui se veut social, ou *mutatis mutandis*, d'un socialisme qui se veut

715 Raoul GIRARDET, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, Editions du Seuil, Collection Histoire, 1983, p. 141.
716 *Idem*.
717 Diplômé de l'IEP de Paris, Zeev Sternhell est professeur de science politique à l'Université hébraïque de Jérusalem. Considéré comme l'un des spécialistes du fascisme français.
718 Cité in Zeev STERNHELL, *La droite révolutionnaire – Les origines française du fascisme 1885-1914*, *op. cit.*, p.36.

national : *« Les milieux de la revue consacrent la légitimité aussi bien du boulangisme que de l'antisémitisme »*[719]. Selon Sternhell, Rouanet oppose une *« vision du socialisme allemand »* en lutte avec *« le socialisme français »*, car à ses yeux, la première défend une vision historique fondée sur le principe *« d'antagonisme de classes »* laquelle ignore trop *« l'antagonisme d'idées »* lié à la seconde.

Un terrain d'entente va néanmoins exister entre les Boulangistes de gauche d'origine blanquiste, guesdiste ou radicale, les « socialistes indépendants » réunis autour de Malon et les antisémites sociaux tel Auguste Chirac ou Edouard Drumont. Toutes ces tentatives de regroupements au cours d'une *« période complexe et riche en ambigüités »* se retrouvent en condensé dans un modèle : *La Cocarde* de Barrès, de septembre 1894 à mars 1895. Dans ce journal on retrouve entre autre Eugène Fournière, Fernand Pelloutier, Camille Mauclair mais aussi Maurras, Léon Daudet, etc. *« [S]ocialisme et internationalisme cohabitent facilement avec l'antisémitisme, le fédéralisme et un certain traditionalisme »* et militent pour le refus *« [du] monde bourgeois, [du] parlementarisme, [de] l'encasernement de la jeunesse et [de] l'éducation traditionnelle »*[720].

Le terme antisémite apparu en 1880 en Allemagne, va se retrouver à partir de 1883 dans la plupart des langues européennes. L'apparition en France de cette idée « nauséeuse » se fait avec le Boulangisme et va trouver dans *L'Antisémitique*, publié entre 1883 et 1884, un média à sa mesure, sous la direction d'A. Vrécourt. Chabauty et Chirac en sont les principaux collaborateurs. Les thèmes abordés au sein du journal reflètent l'unique préoccupation de ceux qui le composent : *« la défense de l'ouvrier contre le capital cosmopolite », « la théorie du complot juif »* ainsi que l'idée du *« meurtre rituel »*[721]. Une ligue antisémitique verra le jour fin juin 1883 et en septembre de la même année, des candidatures liées à cette ligue, dans le 1er arrondissement de Paris puis à Apt (Vaucluse), vont connaître des échecs. Pourtant, à cette occasion, des groupes se diront *« prêts à solliciter le suffrage universel au nom de ''la guerre à la juiverie'' »*[722], à Alger, Oran, Nancy, Besançon, Bordeaux et Toulouse. Pour clore ce chapitre, signalons qu'au lendemain de la défaite électorale du boulangisme, en octobre 1889, *Le Courier de l'Est*, qui est le journal boulangiste de Nancy, *« consacre une colonne à un communiqué adressé aux ouvriers et trois colonnes et demie, sur les cinq que comporte la*

719 *Ibid.*, p. 46.
720 *Ibid.*, p. 62.
721 *Ibid.*, p. 181.
722 Ibid., p. 184.

première page, à un long réquisitoire antisémite de Paul Adam »[723]. La « balance » est révélatrice d'une part des rapprochements contre nature, mais aussi et surtout des choix idéologiques et pratiques, lesquels chez beaucoup d'hommes politiques dans cette période, attribuent à « la question juive » la centralité des préoccupations économiques, sociales, politiques, culturelles etc.

Toutes ces raisons nous ont conduits à traiter du cas du journal « *Le Tocsin* » d'une manière particulière. Nous ne le considérons nullement comme un journal anarchiste, ni comme un journal réalisé par des anarchistes. Tout au plus, nous nous devons de signaler que quelques articles « à teneur anarchiste » ont été insérés dans les colonnes du journal et nous les feront figurer ici à une place particulière dans le présent travail. Si la confusion a pu se produire, c'est à la suite de certaines déclarations du journal qui a dit s'inspirer de plusieurs périodiques anarchistes lyonnais et parisiens : *Le Droit Social, La Lutte, L'Emeute* de Lyon et *La Révolte, l'Attaque* et *Le Père Peinard* de Paris[724]. C'est aussi parce que Jean Grave qualifié d' « aîné » par le journal algérois, va souhaiter dans les colonnes de *La Révolte, « la bienvenue et [une] longue vie, au ''Tocsin'' »*[725]. Enfin, deux des journaux référencés par *Le Tocsin* sont des titres de presse anarchistes parmi les plus importants en cette fin du XIXème siècle : L*a Révolte* de Jean Grave et *Le Père Peinard*, journaux vendus à Alger.[726]

Le Tocsin affirme ne pas être sectaire et ouvre ses colonnes à toutes les écoles socialistes : *« marxistes, blanquistes, anarchistes et autres »*[727] tout en affirmant dans le même article qu'il *« […] se charge de démontrer aux plus réactionnaires, de faire comprendre aux plus obtus, que l'Anarchie n'est pas une utopie, mais l'avenir de l'Humanité ! »*.

Le Tocsin revendique une autonomie au niveau organisationnelle et se refuse à toute joute politicienne et affirme *« être et sera l'organe de tous les socialistes indépendants, sincères et désintéressés »*[728]. Cependant, un groupe politique est mentionné dans le journal : le groupe « Le Tocsin ». Ce groupe ne se revendique pas comme étant anarchiste mais *« socialiste indépendant »*[729]. Les Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha n'ont jamais été

723 *Ibid.*, p. 207.
724 *Le Tocsin*, n°2, 2-7/06/1890, « Ce que nous voulons ».
725 *Le Tocsin*, n°6 28/06-5/07/1890, « Merci Camarades ! ».
726 *Le Tocsin*, n°7, 5-12/07/1890, « Organes révolutionnaires ».
727 *Le Tocsin*, n°1, 25/05-1/06/1890, « Le Tocsin ».
728 *Le Tocsin*, n°1, 25/05-1/06/1890, « Haut les cœurs ! »
729 *Le Tocsin*, n°3, 7-14/06/1890, « Communiqué du groupe Le Tocsin ».

mentionnés dans *Le Tocsin*. Enfin, dans les notices individuelles des anarchistes de la fin XIXème siècle, la police n'indique jamais une filiation au groupe « Le Tocsin ».

Quand la question de l'anti-électoralisme se trouve abordée au sein du *Tocsin*, le rédacteur déclare qu'il faut refuser d'aller voter car il n'y a pas de libre choix. Il signale que le candidat est choisi par les trois ennemis des anarchistes : le Capital, la Religion et l'Etat car le bulletin de vote déposé par l'électeur est *« […] rédigé par [s]on patron, [s]on curé ou [s]on garde-champêtre »*[730]. Il considère que si le peuple continue de voter, il se réservera *« un chemin de Damas où il y aura plus d'épines que de roses! »*. Dans un second article, le rédacteur explique que le vote est une perte de liberté d'action de l'individu *« en faveur d'un élu »* et que *« le suffrage universel est un leurre, un vol de consciences, le vote un abaissement moral*[731]. Il poursuit en expliquant que *« les socialistes qui vont aux urnes sont considérés comme des menteurs »* car leurs *« promesses »* ne peuvent pas être réalisées. Et de plus, l'homme politique élu *« par la bêtise de ses semblables »* n'a pas plus la possibilité, ni l'envie d'être à l'écoute des *« revendications de la classe prolétarienne »* et en deviendra même méprisant envers eux. A la lecture de ces deux articles, si le rejet de l'électoralisme est de nature à satisfaire l'anarchiste de base, il n'est pas pour autant une affirmation idéologique anarchiste dans la mesure où *« des socialistes »* sont susceptibles de refuser l'électoralisme dans le cadre de la société bourgeoise. C'est dans ce but que l'auteur opère un distinguo subtil, puisqu'il nous laisse entendre que *« les socialistes qui vont aux urnes »* sont des *« menteurs »* et donc qu'a contrario il y a des socialistes (indépendants ? révolutionnaires ?) qui eux ne vont pas voter…

Au sujet de la Loi, un des articles du *Tocsin* en fournit deux définitions : l'une étatique et une révolutionnaire[732]. Ceux qui ne se réclament pas de la révolution expliquent que la loi *« […] est une mesure d'ordre prise dans l'intérêt de tous, à laquelle nous sommes tous soumis, sans laquelle nous serions exposés aux plus grands dangers »*. Mais pour le rédacteur du texte, ce n'est pas la réalité car la loi est inégalitaire. Elle *« a toujours été faite au profit du gouvernement »* et toujours *« au détriment de la majorité »*. Là encore, si la lecture de cet article ne suscite pas l'hostilité d'un anarchiste - et pour cause - elle ne peut en revanche résumer la pensée libertaire dans le sens où d'autres courants du Socialisme portent des critiques identiques à celles qui nous sont données de lire ici.

730 *Le Tocsin*, n°4, 14-21 juin, « Suffrage universel ».
731 *Le Tocsin*, n°12, 9-16/081890, « Le vote ».
732 *Le Tocsin*, n°9, 19-26/07/1890, « Le loi ».

Pour ce qui est de la critique du capitalisme, dans *le Tocsin* il est écrit que celui-ci a induit la création de deux classes sociales ayant des intérêts distincts. Malgré ce constat, H. Ferragus pense que la Révolution permettra *« l'abolition absolue »* de l'antagonisme entre les dominés et les dominants, entre le peuple et la bourgeoisie *« troupeau d'oisifs, parasites et monopoleurs »*[733]. La Révolution mettra fin aux représentants de l'Etat (policiers, juges, fonctionnaires, hommes politiques) mais aussi aux *« spéculateurs éhontés »*. Ainsi, la suppression du Capital devra nous mener à une société où il n'y aura qu' *« une seule et unique catégorie de producteurs libres, égaux, solidaires, maîtres de leur conscience et de leur travail »*.

La rédaction du *Tocsin* considère que la société actuelle ne peut être réformée tant qu'il existera *« le salariat – cette aggravation de l'esclavage […] »*[734]. *Le Tocsin* s'amuse à appliquer la devise de la République française dans une société capitaliste afin de faire ressortir l'inégalité flagrante inhérente à ce système économique. *Le Tocsin* s'étant prononcé contre le droit de propriété et en réponse à toutes ces affirmations, considère la révolution comme seule apte à *« […] donner à tous ce que quelques-uns possèdent »*. Le constat général est partagé par un autre rédacteur du *Tocsin*. Pour lui aussi, il existe bien dans la société bourgeoise deux classes sociales antagonistes qui la composent : *« […] celle des travailleurs qui produisent tout et peuvent à leur aise mourir de faim, et celle des exploiteurs qui ne produisent rien mais ont tout accaparé et pour lesquels les autres meurent à la peine »*[735]. Ici encore, si les propos rapportés ne heurtent en aucune manière l'éventuel lecteur anarchiste, il faut avouer que dans leur essence, ils ne peuvent être exclusivement attribués à la seule pensée anarchiste.

Sans abuser de trop longues insertions d'extraits de textes parus dans *Le Tocsin*, il est tout de même nécessaire de faire figurer à la suite les assertions nombreuses qui y sont contenues, toutes choses qui ne sont ni de près ni de loin, assimilables au corpus anarchiste. La forme employée, un langage « parigot banlieusard » style « Père Peinard », n'est pas à elle seule constitutive d'un « background » anarchiste. Pas plus qu'une forme langagière qui se veut agressive. Ainsi, dans un texte[736] en provenance de Paris, daté du 4 août 1890, soit cinq jours avant la parution du numéro 12 du *Tocsin, « un Jacques »* se réjouit d'une explosion à

733 *Le Tocsin*, n°1, 25/05-1/06/1890, « Haut les cœurs ! »
734 *Le Tocsin*, n°2, 2-7/06/1890, « Ce que nous voulons ».
735 *Le Tocsin*, n°10, 26/07-2/08/1890, « Anarchie ».
736 *Le Tocsin*, n°12, 9-16/081890, « Bravo, grisou ! ».

Saint-Etienne dans une mine. L'auteur menace de la vengeance du peuple contre ces accidents :

> « Bravo Grisou ! Eclate et tue ! Le sapin sera cher cet hiver, qu'importe ! Dans le chaos des chairs et des blocs houillers, les meurtris s'en préoccupent peu, les vaincus s'en foutent. Les compagnies auront prétexte à l'épargner ».

L'auteur revient sur plusieurs anciennes catastrophes minières pour expliquer que toutes ces victimes *« flamboieront sur le Grand livre de la dette bourgeoise et compléteront de jour en jour la grande liste du martyrologe des sans-pains. »*.

Le Tocsin a sacrifié beaucoup de ses écrits et a passé beaucoup de temps à une prose antisémite des plus virulentes. Comme nous l'avons signalé plus avant, cela n'est pas fait pour nous étonner dès lors que Fernand Grégoire, antisémite avéré créera « la Ligue socialiste anti-juive » deux ans après la parution du *Tocsin*. Dans un article du journal, Jonas, un des rédacteurs, explique que les Algériens souffrent de *« deux fléaux : le juif et les sauterelles. Le juif qui pénètre dans le gourbi en même temps que la misère et ne tarde pas à devenir propriétaire de la parcelle du sol ; ou des troupeaux qui faisaient vivre la famille »*[737]. Le deuxième article est signé par un rédacteur alias *« le neveu à Peinard »* et est rédigé dans la veine à Pouget[738]. Le texte dit s'adresser à « *[s]on vieux père Peinard »*. Il laisse insinuer que le *« juif Alfred Dreyfus »* fut utilisé par le pouvoir afin de tromper le prolétariat :

> « Le youpin Dreyfus y a été de son petit opuscule, avec l'approbation du marchand de vidange du ministère : or, comme tu le dis, mon vieux camarinche Peinard, c'est le roi des grinches, le bandit Rothschild, qui a financé pour le maudit bouquin. Parbleu ! Constans et Rothschild, ça s'allie, ces gens-là ! Le vidangeur pour foutre la saignés au populo qui l'emmerde, et le youtre pour soutirer quelques petits millions de plus. C'est pas plus malin que ça ».

De manière relativement habile, le rédacteur de ce brulot « nauséabond » y insère à la fin un extrait du *Père Peinard* expliquant que les ennemis ne sont pas les Allemands ou les personnes nées de l'autre côté du Rhin mais les *« patrons, gouvernants, banquiers, proprios, rentiers »*. Ce sont ces personnes qui sont les *« vrais ennemis, les seuls »*. Pour le Père Peinard, la seule guerre importante est celle de classe, la *« seule qui n'est pas idiote, la seule*

737 *Le Tocsin*, n°2, 2-7/06/1890, « Les Néfras ».
738 *Le Tocsin*, n°4, 14-21/06/1890, « Le Massacre ».

légitime... ». Nous pouvons écrire sans risque de nous tromper, qu'il n'existe pas de lien bien réel entre l'extrait du *Père Peinard* qui définit l'adversaire, évitant ainsi de prêter le flan aux nationalistes chauvins, et qui attribue à la seule lutte des classes le soin de régler les questions sociales et l'extrait du rédacteur du *Tocsin*, lequel se complaisant dans l'amalgame, s'attaque au *« Youpin Dreyfus »* pour dénigrer la finance. Par la suite, une des brèves du *Tocsin* est d'un antisémitisme des plus violents. Le journal relate un incident qui s'est déroulé à Alger. Il s'est agi d'une bagarre :

> « Un arabe marchandait [...] un rasoir à un sale youpin. On discutait paisiblement lorsque, tout-à coup, et sans provocation aucune, le juif frappa l'acheteur au visage et si violemment que le malheureux s'en fut choir sur le pavé, le nez ensanglanté. »[739]

Parlant du quidam de religion juive, le rédacteur poursuit *« son coup fait, déguerpit au plus vite : il court encore »*, en espérant ainsi démontrer la prétendue lâcheté des Juifs... L'auteur finit par se dire *« Nom de Dieu de nom de dieu ! Pourquoi les indigènes présents n'ont-ils pas foutu en bas, la boutique de z'raïlite. Le salopiot méritait bien ça*. »

Dans un ultime texte, certainement rédigé par le propriétaire du journal Fernand Grégoire, celui-ci se réjouit auprès de ses *« aminches »* d'avoir reçu une somme d'argent *« d'une citoyenne qu'en pince pour nos idées »*[740]. Cette dame participe à la souscription du journal et demande au *Toscin* que l'on écrive *« Une spoliée qu'emmerde les juifs »*… Une telle signature ne mérite aucun commentaire de notre part. Nous n'avons pas relaté ici tous les extraits qui se targuaient de vouloir « faire un sort aux Juifs », tant la lecture de ces textes nous a coûté. Toutes les proses ne nous procurent pas les mêmes effets et celles-ci nous ont occasionné bien des soucis. Enfin, terminons cette parenthèse nécessaire et souhaitable en notant qu'un des rares textes d'affirmation anarchiste se trouve dans la rubrique « Tribune libre ». Il s'agit d'un extrait de la déclaration des Anarchistes devant le Tribunal de Lyon en 1883 lors d'un procès où soixante-six personnes dont Pierre Kropotkine ont été accusées d'appartenance à l'AIT.[741]. Cette tribune est destinée aux personnes extérieures au *Tocsin*. Ainsi ce texte ne peut être considéré comme étant une initiative de la rédaction du journal, Fernand Grégoire.

739 *Le Tocsin*, n°5, 21-28/06/1890, « La boutique à Treize ».
740 *Le Tocsin*, n°9, 19-26/07/1890, « Une chouette babillarde ».
741 *Le Tocsin*, n°9, 19-26/1890 « Ce qu'est l'Anarchie, ce que sont les Anarchistes ».

Quant à la nature d'une réflexion anarchiste plus proche de la réalité, face aux attaques antijuives, il suffit de se rapporter à la lecture de la première série de *La Révolte*. Un article répondant aux attaques antijuives développées au sein du mouvement révolutionnaire[742], sous la signature d'un rédacteur alias *« un juif »*, remet en cause tous les poncifs concernant cette religion. Pour lui, les Juifs ont *« autant de vices que les autres populations »* et s'ils sont victimes de discriminations cela *« découle de la concurrence que se font entre elles les religions dans le but d'abrutir les peuples et dans l'intérêt des Maîtres »*. Cette haine contre ce peuple vient selon lui des envies de domination mondiale de la part du Christianisme et de L'Islam, *« [e]t comme le minuscule peuple hébreu s'obstinait à pratiquer son culte, toutes les religions s'acharnèrent après le peuple ou plutôt après la religion gênante. »*. Plus loin dans l'article, l'auteur déclare que s'il existe une sorte de communautarisme chez les Juifs, *« [c]'est parce qu'ils sentent que tout le monde est contre eux »*. Plutôt que d'envisager, comme le font de trop nombreuses personnes et organisations, de *« détruire comme des insectes malfaisants »*, l'auteur répond *« Non au contraire. Il faut les éduquer. La jeunesse juive a des tendances à vouloir se libérer de la Religion […]. Il faut les encourager dans cette tâche. »* La conclusion est sans aucun détour. Elle est un total rejet de l'antisémitisme : *« Trêve donc à la guerre des races et en avant la lutte des classes qui seule édifiera la société meilleure que nous souhaitons ».*

Enfin, dans la deuxième série du *Flambeau*, c'est un feuilleton qui relate *« L'histoire du peuple juif »*[743]. Ce feuilleton s'étale sur plusieurs numéros. Il est tiré de l'article « antisémitisme » de l'anarchiste russe Voline[744], article paru dans *L'Encyclopédie Anarchiste*. Ce texte est une compilation de toutes les discriminations et mauvais traitements subis par le peuple juif depuis l'Empire romain jusqu'aux Moyen-âge, à cette époque c'est à l'Eglise qu'il les doit. Selon Voline, il y a là l'explication

> « de la grande tragédie du peuple juif, tragédie qui se déroule, depuis lors, à travers toute l'histoire de l'humanité, jusqu'à nos jours. Reclus avait bien raison de dire que l'écrasement définitif des Juifs comme ensemble politique et l'expatriation complète de la nation furent l'un des faits les plus tragiques dans l'histoire des grands drames de l'humanité »[745].

742 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Aux antijuifs ».
743 Numéros 2, 3, 5.
744 Vsévolod Mikhaïlovitch Eichenbaum dit Voline, est né le 11 août 1882, dans la région de Voronèje (Russie).
745 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 2/06/1926, « Histoire du Peuple Juif ».

CHAPITRE 2

LES FONDAMENTAUX DE L'ANARCHISME

Selon la définition de Sébastien Faure dans *L'Encyclopédie anarchiste*, le libertaire connait trois ennemis : *« la forme politique : l'Etat »*, *« la forme économique : le Capital »* et *« la forme morale : la Religion »*[746]. De la sorte, les anarchistes d'Algérie, dans leurs journaux, combattent ces trois autorités car elles engendrent trois contraintes. La définition de l'anarchiste par Faure se trouve d'ailleurs dans *Le Flambeau*[747].

A. L'antiétatisme

1. Contre le patriotisme

Le seul article dans *La Marmite sociale* est un texte de deux colonnes[748]. Ce texte propose une analyse de ce concept et les conséquences induites sur les sociétés humaines, dans la mesure où la Patrie s'accompagne de l'instauration d'un Etat. Le journal considère que le patriotisme n'est qu'une des formes de l'exploitation de l'homme par l'homme. Au commencement, les gens ont vécu seuls puis *« par leur tendance naturelle à la sociabilité »* ils eurent envie dans un souci grégaire de se regrouper et ils créèrent *« peu à peu la famille, le clan, la tribu, la cité ; plus tard, les provinces, les nations »*. Une organisation fut aussi créée en utilisant « *les castes, les catégories, les classes* », une création ex nihilo sans se référer à la volonté des individus selon *La Marmite sociale*. Ensuite, l'existence des origines s'est

746 « Anarchiste », http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/a/anarchiste.html (consulté le 3/03/2012).
747 *Le Flambeau*, n°23, 15/11/1924, « Thèse anarchiste ».
748 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Patriotisme ».

poursuivie jusqu'à en devenir une

> « lutte monstrueuse [pour] la conquête de l'autorité politique, c'est-à-dire du pouvoir gouvernemental et celle de l'autorité économique, c'est-à-dire de la propriété, du capital, de l'argent ».

Ainsi, à la lecture de cet article, apparaissent deux des trois grands rejets de la pensée anarchiste : l'Etat (politique) et le Capital (économie). Le journal explique que la classe dominante s'est approprié *« les privilèges, le pouvoir, les prérogatives, la fortune »* et elle a également uni ses forces au sein d' *« une vaste ligue internationale »*. Les classes dominantes ont modifié le comportement des Hommes en créant *« des habitudes, […] des préjugés »* par le biais de lois, de conventions et de principes *« transmis à travers les âges […] »*. Au passage la Révolution française est critiquée pour n'avoir pas, après 1789 modifié les rapports sociaux de pouvoir en profondeur *« rien, au fond, rien n'est changé »*. En effet, il existe toujours deux classes opposées, rivales, sans possibilité de fusion entre elle, dans la mesure où *« leurs intérêts sont diamétralement opposés et rêver leur conciliation, c'est véritablement rêver une utopie »*. Pour assurer le calme au sein de la population, l'Etat utilise *« deux freins »* : l'un moral (loi) et l'autre concret (police, justice, armée). *La Marmite sociale* affirme sans ambages que le pouvoir ne peut exister sans lois et qu'aucune loi ne peut exister sans sanction. La mission d'un gouvernement est

> « fatalement de maintenir par la force la situation respective de ceux qui font la loi et de ceux qui la subissent, de ceux qui possèdent tout et de ceux qui n'ont rien, de ceux qui ordonnent et de ceux qui obtempèrent ».

Ainsi le peuple ne peut obtenir la justice, l'égalité ou simplement le bien-être de la part de l'Etat. C'est tout autant impossible que de *« tirer de la farine d'un sac à charbon ou un parfum de rose d'une fosse d'aisance »*. Enfin, l'article se termine par une dénonciation radicale de tous les Etats, de tous les pouvoirs, car pour *La Marmite sociale*, un état *« ouvrier »* ou *« socialiste »* ne serait pas différent. Il en découle que *« l'Etat n'est pas à conquérir, mais à supprimer »*. Cette conclusion est à n'en pas douter une des propositions fondamentales de l'anarchisme. Il ne faut rien attendre d'un Etat quelle que soit sa couleur politique, socialiste ou se revendiquant prolétarien. Il ne faut pas le conquérir mais il faut l'abolir. L'Etat, pour les anarchistes en général et pour ceux de *La Marmite sociale* en particulier, est le symbole du pouvoir et de la domination.

Dans la première série de *La Révolte*, plusieurs écrits condamnent sans aucune ambiguïté la Patrie et le patriotisme. Un certain « Microbe » pense que la patrie est un *« mauvais souvenir des tableaux horribles des crimes, des viols de mères et de filles »*[749]. A la suite, il explique que la Patrie est cause de conflits, de guerres et de souffrances pour le peuple en indiquant que la mère souffre, la compagne pleure, le frère meurt et le père agonise. Ainsi, la famille dans sa totalité ressent de la douleur à cause de cette entité *« Patrie »*. Par la suite, tout un réquisitoire est développé pour expliquer que la patrie est une invention humaine et non naturelle :

> « Non, non, assez de patrie, nous n'en voulons plus. […] Patrie, tu divises les hommes ; des frères, tu fais des ennemis, Français, Allemands, Juifs, Arabes, Japonais, Américains, etc., ne sommes-nous pas tous des habitants de la Terre? »

Les nationalités importent peu alors pour le rédacteur puisque toutes ces nationalités sont issues de la même « famille ». Il va plus loin lorsqu'il explique que le monde est composé de « régions de la Terre » en citant la France, la Palestine ou l'Amérique. Il considère même dans une logique implacable que les territoires sont interchangeables sans aucune conséquence pour la planète et ses habitants car *« [p]rendre une parcelle de l'une pour la donner à l'autre, ne change rien à la Géographie du globe, ni à la situation économique des individus »*. En guise de conclusion, il s'adresse à ses lecteurs pour leur dire que le *« premier acte d'émancipation »* à faire est de refuser l'idée de la patrie et dans le même temps, *« faire l'union des opprimés contre les oppresseurs »*.

En 1906, dans *La Révolte*, « le 14 juillet » est abordé plusieurs fois pour être critiqué. De manière très circonspecte, si la démolition de la Bastille *« a marqué un grand pas fait dans l'évolution des idées et de la société »*[750], selon un rédacteur dont les initiales sont L.I., il ajoute que malgré la révolte de *« vos pères, ouvriers et paysans »*, la situation est restée inchangée pour les travailleurs. Il considère, que ces derniers s'acquittent des basses besognes dans le but de profiter exclusivement au patronat. En ce 14 juillet 1906, L.I revendique un nouveau pas en avant pour *« la liberté économique »* du peuple par l'autogestion des producteurs : la machine à l'ouvrier, la terre au paysan, le cerveau et la plume à l'intellectuel. Le second fait le récit de la journée de la fête nationale française dans les rues algéroises où

749 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « La Patrie ».
750 *La Révolte*, 1ère série, n°5, 7/1906, « Nécessité d'un nouveau 14 juillet ».

l'hymne national a été « beuglé » [751]… Le rédacteur se pose la question des motivations du peuple dans la mesure où de nombres bastilles restent encore à prendre : *« La Santé et Saint-Lazare, les Centrales et les Bagnes, Nouméa et La Guyane, Biribi […] »*, ainsi que des lieux d'exploitation ou d'endoctrinement : usines, écoles, casernes, couvents, etc. Il affirme que les individus n'ont aucune liberté des lors que : « La Bastille n'est pas rasée. La liberté est encore à venir. TA FETE EST UN LEURRE, TON QUATORZE JUILLET EST UNE MASCARADE ». Ensuite, l'Etat est qualifié de « poulpe », un « monstre » qui doit être éliminé. Après cela, le peuple pourra enfin fêter ce 14 juillet car « la Bastille sera rasée, la Terre enfin libérée verra des Hommes libres ».

Toujours dans *La Révolte,* P. Richard dénonce le nationalisme inculqué dès le plus jeune âge, par l'école de la République[752]. Selon lui, l'institution scolaire apprend aux enfants « à aimer le meurtre et l'assassinat » par l'apprentissage de l'histoire notamment. L'histoire de France, c'est-à-dire la « glorification du pillage, de l'assassinat et l'apologie du sang versé » ainsi que les manuels scolaires, ne servent semble-t-il qu'à faire aimer la patrie et à détester l'Etranger. Cet apprentissage semble banaliser l'horreur persistante qui est l'apanage de la société actuelle. Les journaux illustrés montrent aussi les horreurs militaires mais jamais *« les taudis misérables dans les quartiers ouvriers »*. Pour P. Richard, la misère sociale est plus moche que les horreurs reproduites dans les journaux : bagnes, prisons, maisons centrales, etc.

Enfin, concernant *La Révolte*, le rédacteur, A. Somme, originaire de Tunisie relate dans une lettre le sous-marin français « Le Lutin » qui a coulé 16 octobre 1906 à Bizerte en Tunisie[753]. La nouvelle a été rédigée sur le lieu et le jour de la disparition du submersible, catastrophe qui a fait quatorze personnes *« victimes de la […] Patrie »*.

Simonson ne souhaite pas s'attarder sur les morts qualifiés d' *« imbéciles »* qui mimaient le meurtre *« des ennemis qui n'existent pas »* car le sous-marin ne faisait que des essais de submersion. Cela ne l'empêche pas de penser que ces soldats sont morts pour et à cause de la Patrie. Pour lui *« ce mot magique »* n'est qu'une création et a été *« […] inventé par les Bourgeois pour mieux abrutir le peuple […] »*. Enfin, A. Somme, pour appuyer ses propos radicaux, souhaite à toutes les personnes qui croient encore à la Partie, *« […] une mort aussi exécrable que celle des marins du Lutin. A bas les Patries »*.

Dans *Le Flambeau*, « Pascal » critique et dénonce le rôle néfaste de l'Etat dans le

751 *La Révolte*, 1ère série, n°5, 7/1906, « La Bastille de l'Autorité ». (ANNEXE VIII)
752 *La Révolte*, 1ère série, n°5, 7/1906, « Les horreurs ».
753 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « Pour la Patrie ».

quotidien des citoyens[754]. Pour lui, sa fonction est d'emprisonner l'homme et le *« [...] comprim[er] par le carcan des innombrables préjugés et l'étau des lois multiples et malfaisantes »*. Il considère l'Etat comme tout puissant, une *« hydre à cent têtes »* qui *« écrase »* le peuple. « Pascal » conclut que l'Etat contrôle la vie des gens et ne lui accorde aucune liberté réelle.

Tout comme dans la première série de *La Révolte*, des articles, au nombre de trois, sont consacrés à la Fête nationale à l'occasion du 14 juillet 1923. Pour « Libertas » la prise de la Bastille a permis au peuple de ne plus être un *« mouton »* mais un *« lion »*[755]. Pourtant, par la suite « *l'abolition des privilèges »* n'a pas entraîné une meilleure condition de vie pour le peuple. Une nouvelle fois, les anarchistes affirment que le 14 juillet n'est libérateur en rien pour les travailleurs voire néfaste, car le peu d'espoirs qu'il peut produire se perd *« [...] dans la lumières des lampions, le bruit des fanfares et l'ivresse de l'alcool... »*. Lors de ce même numéro du *Flambeau*, Jean Roule, rédacteur régulier du journal comme « Libertas », décrit de manière critique le 14 juillet :

> « C'est aujourd'hui que dans toutes les villes et les bourgs, la cavalcade militaire fera retentir, dans les rues bordées de grappes humaines, sa musique criarde et sauvage et son bruit infernal de cliquetis de fourreaux, de cris de commandement et de pas pressés et réguliers. »[756]

Sa critique va pourtant plus loin encore lorsqu'il explique que le défilé est *« grotesque »* et le drapeau français un *« chiffon »*. En plus ce jour-là, apparaissent des *« beuveries ignobles »*. Si la Bastille a été détruite, il affirme qu'à son époque, les bastilles sont *« toujours debout »* en indiquant la prison de La Santé ainsi que les bagnes d'Afrique. Jean Roule ajoute une liste de prisonniers pour montrer illustrer son propos : le mutin André Marty, l'anarchiste Emile Cottin, l'antimilitariste Jeanne Morand, le déserteur Gaston Rolland et Germaine Berton, qui a tué Marius Plateau, le directeur de La Ligue d'Action Française. Jean Roule adresse à ceux qui ont fêté l'événement sans conscience de passer la lutte plus avant, la diatribe suivante :

> « Va donc, va travailleur, va prendre d'assaut le zinc à défaut de Bastille, va te saouler, va te vautrer dans l'ordure, la crasse et l'ignorance. Tu peux être fier de toi-même, de tes ancêtres, de la Patrie. Continue, persévère […] ».

754 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « L'Etat ».
755 *Le Flambeau*, n°7, 15/07-15/08/1923, « Le 14 juillet ».
756 *Le Flambeau*, n°7, 15/07-15/08/1923, « Les Bastilles ».

Aux yeux des anarchistes, cette journée du souvenir n'est que peu d'intérêt.

Enfin, dans la seconde série du *Flambeau*, « Latude » refuse de commémorer le 14 juillet car ce serait une *« trahison »* et *« une insulte à la classe ouvrière »*[757]. Pour lui, comme pour ses prédécesseurs anarchistes des *« Bastilles modernes »* restent à détruire. Il parle par la suite des emprisonnés qui se trouvent en 1926 dans la prison de Barberousse pour illustrer son propos :

> « En France, près de 200 emprisonnés ; en Algérie, 12 camarades à Barberousse dont une jeune femme ; en Tunisie, six victimes! Et ces malheureux sont là pour longtemps! En Algérie, plus particulièrement, des hommes comme Youbi et Cheikroun, tous deux indigènes, sont emprisonnés, parce que révoltés contre les lois sur l'indigénat - lois iniques s'il en fut! »

2. Contre tous les militarismes

Parmi les critiques qui s'adressent à l'Etat, celle qui dénonce le militarisme et l'institution militaire sont d'une dimension particulière. L'ensemble des journaux anarchistes d'Algérie ont dénoncé le militarisme et ses conséquences sur la vie quotidienne du soldat, du travailleur et des familles en général.

Dans *Le Libertaire*, les attaques antimilitaristes se fondent sur des exemples précis de violences qui se déroulent en Algérie. Dans le premier numéro *« Chez Ramollot»*[758], nous propose une série de trois brèves dénonçant les exactions de l'armée en Algérie[759]. Tout d'abord, trois *« colons »* ont accusé un sergent-major pénitentiaire d'avoir frappé *« un soldat à coup de nerfs de bœuf, de l'avoir dépouillé de ses vêtements, et de l'avoir exposé nu à la porte d'un gourbi, sous le froid et la neige »*. Lors du procès, le conseil de guerre va acquitter la *« brute »* et va déclarer *« qu'il était nécessaire de mettre à la raison les indisciplinés, et que tous les moyens étaient bons »*. Puis, le lecteur est informé qu'un adjudant de la Légion étrangère de Bel-Abbès a *« ligoté, ficelé, comme une saucisse »* et *« exposé au soleil la tête en bas »*, un soldat pour avoir bu au cours de son service. Malgré le décès du soldat, l'officier fut *« décoré »* d'une médaille pour *« son énergie »*. Enfin, la troisième histoire est aussi un récit de violence militaire. Un soldat, après avoir injurié et frappé son adjudant, s'est retrouvé *« en cellule, sans pain, sans eau, et sans vêtement »*. Le sergent Duclos témoigne contre l'officier

757 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 7/1926, « Le bluff du 14 juillet approche !... »
758 Le titre est une référence à l'ouvrage de Claude Leroy « Le colonel Ramollot ».
759 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Chez Ramollot ».

lors du passage en conseil de guerre du soldat. Ce dernier sera condamné à cinq ans de travaux forcés et Duclos à *« un an de prison pour faux témoignage »*. Le journal, pour bien insister sur le caractère injuste de cette histoire explique que le père du soldat *« en apprenant la nouvelle est mort de chagrin »*. Ces trois brèves sont insérées dans *Le Libertaire* dans le but d'ouvrir les yeux aux individus contre les exactions au sein de l'institution militaire. La Légion étrangère de Sidi Bel-Abbes se retrouve une seconde fois mentionnée dans ce journal. Là, il s'agit d'une *« [d]égoûtante affaire de mœurs »* car deux sergents ont obligé un jeune soldat à rentrer *« […] dans leur chambre et par la violence […] ont commis sur lui un attentat ignoble »*[760]. Un acte qui nous renseigne sur la brutalité et l'ignominie des mœurs de la soldatesque. Il pense du reste que c'est la vie en caserne qui est la cause de *« ces ignobles saletés »*. Nous apprenons également qu'à Oran, des *« officiers et sous-offs »* ont été condamnés pour vols, escroquerie et pédérastie[761]. Enfin, Dans le dernier numéro du *Libertaire*, ce sont deux condamnations à mort de soldats à Blida qui nous renvoient à la cruauté de l'institution militaire : l'un est condamné *« pour avoir jeté une boucle de pantalon sur son supérieur »* et l'autre *« pour avoir lancé son bonnet de police à la tête d'un officier »*[762] . L'auteur de l'article invite les travailleurs à réagir et les mères de soldats à se venger.

Dans son premier numéro, *Le Réveil de l'esclave* nous propose un article qui est une dénonciation de la vie en caserne par Pierre Gilns[763]. Les jeunes soldats sont traités de *« moutons »*, de *« machines obéissantes et barbares »* et ne sont plus *« des êtres humains et conscients »*[764]. La caserne est un *« cloaque »*, un *« enfer »* où les appelés subissent durant trois années de leur service, des *« brimades, vexations, méchancetés »* de la part de leurs officiers. Gilms fait remarquer aux lecteurs que les soldats ne racontent jamais les mauvais traitements car pour eux, la « *crânerie est supérieur à la souffrance »*. Ils ne font jamais allusion aux événements négatifs, mais seulement aux *« exploits, filouteries, bouffonnades, mensonges et vices »*. Toujours dans le même numéro, E. Depart informe les lecteurs de plusieurs décisions de justice contre des militaires[765]. La différence de traitement entre des actes commis par des officiers ou par de simples soldats valide le discours des anarchistes, selon lequel il existe une justice à plusieurs vitesses, qui renvoie à une inégalité de traitements

760 *Le Libertaire*, n°3, 10-25/02/1892, « Mouvement social ».
761 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Oran ».
762 *Le Libertaire*, n°7, 10-25/04/1892, « Patriotisme ».
763 Un « Pierre Gilmo » est annoncé comme collaborateur originaire d'Algérie. La signature « Gilns » est certainement une erreur de la part du journal.
764 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « A la caserne ». (ANNEXE VI)
765 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « Justice militaire ».

de la même manière lorsqu'il s'agit de la justice des militaires. Entre autres, des officiers ont été acquittés malgré le fait qu'ils aient refusé de participer à l'expulsion de sœurs d'un couvent en Bretagne ou un officier a été gracié malgré qu'il ait tué un boulanger à Blida. Les autres récits concernent Toulon et Marseille. En revanche, pour avoir outragé un officier ou pour avoir refusé de porter les armes, des soldats ont été condamnés à la prison. Le troisième et dernier article fait réponse à un article de *L'Antijuif*[766] titré *« Vive l'armée »*[767] qui rend hommage à l'armée. « A. » explique qu'il ne vibre plus pour la patrie car ses *« cordes sont usées »*. Il a changé d'opinion après avoir compris que l'armée est une *« école du vice et du crime […] »*. Ailleurs dans le journal, quelques brèves apparaissent au sein d'une rubrique tout en ironie signé « Véritas ». Celui-ci se moque du fait qu'on empêche le jockey George Stern de faire son service militaire dans la cavalerie car selon les militaires on ne peut pas apprendre à faire du cheval en une année[768]. Sa raillerie concerne également les Algérois qui sont allés voir, un général lors de sa prise de fonction au 19ème corps d'armée[769]. Enfin, il trouve, toujours dans ce même numéro, *« absurde »* qu'actuellement des Japonais se suicident plutôt que de tomber aux mains des Russes et être faits prisonniers.

Dans *La Révolte* de 1906, deux exemples pris en Algérie servent à dénoncer l'institution militaire. Tout d'abord, Maurice Gilles félicite un *« courageux camarade »* pour s'être déclaré malade et ainsi n'avoir pas voulu *« marcher contre les ouvriers »* [770]. Le second article est d' « Adolivis » qui indique qu'au 5ème Régiment de chasseurs d'Afrique d'Alger, une pancarte informe les *« personnes étrangères à l'Armée »* qu'ils doivent saluer les officiers[771]. Pour lui, elle n'est pas utile car les « mères » et les « filles » ne s'y rendront pas de peur d'être convoitées par les *« ardeurs séniles »* des officiers. Enfin, le rédacteur affirme que les militaires ne servent à rien et sont *« des larbins »* à la différence des anarchistes qui sont *« des hommes »*. Par ailleurs, Maurice Gilles explique, toujours dans la première série de *La Révolte* que *« [l]'armée n'est pas seulement l'école du crime, elle est aussi l'école de la bassesse, du servilisme (sic) et de l'hypocrisie […] »*[772]. Il établit un parallèle entre une caserne et une maison close.

Dans la nouvelle série de *La Révolte*, Maurice Gilles, le gérant du journal, énumère toute une liste d'anarchistes qui rencontrent ou ont rencontré des problèmes judiciaires après

766 Journal antisémite publié en Algérie entre 1897 et 1904.
767 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Aux gens tristes ».
768 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « A l'horizon ».
769 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « A l'horizon ».
770 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Et d'un ! »
771 *La Révolte*, 1ère série, n°7, 9/1906, « Aux très Augustes "Offs" du 5ème Chasseurs »
772 *La Révolte*, 1ère série, n°9, 11/1906, « Insultes à l'armée ».

avoir signé des articles dans la presse libertaire en métropole : Mauricius, Levieux , Merle, Méric (Flax), Miguel Almeyreda, *« et bien d'autres dont j'oublie les noms »*. Il affirme que le journaliste ne peut pas critiquer les institutions de son pays, et ne peut pas dire ou écrire par exemple *« que la guerre au Maroc était un brigandage »*. Pour Gilles, la liberté d'expression n'existe pas en France et ceux qui disent l'inverse sont des *« imbéciles »*. On ne peut pas critiquer non plus l'institution militaire poursuit-il. D'ailleurs, il en profite pour rappeler qu'il a fait quatre années de prison pour cela. La fin de l'article se veut menaçante. Après avoir conclu que le pouvoir n'hésite pas à tirer sur le peuple et afin de prouver cela, il rappelle les exemples de Barcelone, de Moscou et de France. A de tels événements, le peuple doit réagir par la sanction la plus radicale : *« Les gouvernements ne méritent que le poteau »*. Gilles, antimilitariste convaincu, considère que *« la seule guerre utile c'est l'insurrection, parce que tous les insurrectionnels combattent un ennemi commun »*.

Dans *Le Flambeau*, journal paru cinq ans après la fin de la Première Guerre mondiale, nous trouvons à plusieurs reprises l'antimilitarisme et le refus du militarisme. Les articles peuvent aussi traiter de la présence française dans la Ruhr allemande, conséquence du conflit. Ainsi, l'anarchiste Simonson[773] du *Flambeau* se félicite de constater que les ouvriers allemands n'ont pas déclaré la Patrie en danger à la suite de l'intervention militaire de la France à l'intérieur de la Ruhr. En revanche, ils ont organisé des meetings et des grèves pour dénoncer la guerre[774]. Selon lui, la seule guerre légitime est celle qui est menée entre les deux classes sociales :

> « entre les Riches et les Pauvres, entre les Financiers et les Prolétaires, entre les Privilégiés et les Déshérités, entre les Exploiteurs et les Exploités, entre les Gouvernants et les Gouvernés, entre les Maîtres et leurs esclaves ».

Dans deux brèves, nous apprenons que *Le Flambeau* rejette cette occupation[775] et la considère comme le *« théâtre sanglant des exploits de Poincaré-la-guerre »* [776].

L'antimilitarisme des anarchistes au lendemain de la Première Guerre mondiale débouche aussi sur plusieurs campagnes en faveur de l'amnistie, la libération de mutins ou celles des antimilitaristes. Dans *Le Flambeau*, plusieurs articles sont relayés en solidarité dont

773 Aucune information sur cette personne.
774 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « La guerre est déclarée ».
775 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « Echos ».
776 *Le Flambeau*, n°7, 15/07-15/08/1923 « Echos ».

un d'Abel-Marcel Luppi[777] pour André Marty, Emile Cottin, Gaston Rolland et Jeanne Morand[778]. Les appels à l'amnistie concernent aussi les personnes qui ont été ou sont incarcérées dans la prison de Barberousse à Alger. Le rédacteur, El Gharib[779], demande notamment l'amnistie de l'Algérien Omar Racim qui effectua six ans de prison à Barberousse, accusé en 1915 de collusion avec l'Allemagne pour avoir envoyer une lettre à un journal égyptien pour expliquer la situation coloniale en Algérie. El Gharib exprime aussi sa solidarité à tous les *« indigènes condamnés par les Conseils de guerre »* et aux *« victimes de l'indigénat et de la justice bourgeoise »* [780].

Jean Roule revient lui aussi sur les différentes solidarités envers des emprisonnés ou exilés du Mouvement anarchiste : Jean Goldsky, condamné au bagne pour sa campagne contre la guerre ; Gaston Rolland, *« une des plus pures figures de notre temps »* ; Bévent *« vaillant anarchiste »* ; Jeanne Morand, *« pour avoir lutté par la plume contre la guerre »* et Emile Cottin[781]. Jean Roule illustre encore son propos par trois autres exemples dont celui de Germaine Berton qui *« n'a fait que répondre aux attentats de la camelote royale »*. A la fin du texte, il appelle les travailleurs à participer *« activement à la cause de l'amnistie en faveur de toutes les victimes emprisonnées ou en exil* ». Une autre fois, Jean Roule écrit un article en solidarité avec toute personne condamnée pour antimilitarisme :

> « Ils sont des milliers qui crèvent encore dans les bagnes militaires pour avoir commis un crime, un grand crime : celui de se refuser à tuer leur semblable étiqueté ennemi pour les besoins d'une ignoble cause. Déserteurs, insoumis, rebelles, indisciplinés sous la férule militaire, ils payent, dans les pénitenciers, par des années de misère, l'honneur d'avoir préféré la livrée du bagnard à celle de l'assassin. »[782]

Son troisième article antimilitariste est encore une demande d'élargissement de tous les mutins et déserteurs de la Première Guerre mondiale, la suppression des bagnes, une amnistie générale et la libération des anarchistes Cottin (une fois encore), André Taullèle et Gaston Bouvet[783]. Pour finir, Roule, dans un dernier texte, considère le conseil de guerre comme le *« fruit malsain d'un militarisme assassin et cruel »*, une *« forme sauvage de la vindicte »* ainsi

777 Aucune information sur cette personne.
778 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « Amnistie ».
779 Mot en arabe signifiant l' « étranger ». Rédacteur de plusieurs articles dans *Le Flambeau*.
780 *Le Flambeau*, n°8, 15/08/1923, « Amnistie ».
781 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Ceux qu'il faut sauver ».
782 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Liberté pour Jeanne Morand, Goldsky et les Autres ! ».
783 *Le Flambeau*, n°17, 1/05/1924, « Libérez-les ! ».

qu'une *« survivance barbare de la brutalité »*[784]. Il déclare vouloir la mise au placard du Conseil de guerre au *« musée des monstruosités sociales »*. Et une nouvelle fois, appelle les lecteurs à la réaction et à la révolte mais cette fois-ci sans exclusif : *« Hommes libres, de toutes les classes sociales, vous vous devez […] d'affirmer votre haine de cette forme hideuse de l'autorité »*.

L'antimilitarisme, sans aucun doute, prend une place importante au sein du *Flambeau*. En avril 1925, la seconde page du numéro 28 du *Flambeau* est d'ailleurs exclusivement réservée à l'amnistie. Elle est titrée *« Contre les Conseils de guerre. A bas le militarisme »*. Un article concerne Omar Racim et le sénégalais Chikhou[785]. Après avoir rappelé que *« [l]es Conseils de guerre sont indéniablement les repaires les plus immondes »*, Mohand[786], auteur du texte explique que ces conseils ne sont pas équitables car ils acquittent le plus souvent *« les militaires responsables de l'assassinat d'un innocent »* et il poursuit que *« [c]'est au peuple à faire lui-même justice »*. Pour lui, Racim a été condamné car la France n'avait pas oublié la *« campagne »* de Racim contre la conscription avant le conflit auprès des *« jeunes indigènes »*. Même s'il a été gracié en 1921, *« […] il attend toujours l'amnistie sinon la réhabilitation qu'un gouvernement de tartufes lui marchande. »*. Quant à Chikhou, *« malheureux nègre »*, il se retrouve en Guyane pour un *« délit anodin »*. Il avait écrit à ses amis ce qu'il pensait de la guerre. Nous trouvons toujours au sein de ce même numéro une brève en soutien à un *« camarade »* du journal, Emile Poulain, marchand forain à Caen. Ce dernier a en effet été condamné à quatre jours de prison *« pour avoir refusé de faire connaître sa profession à l'autorité militaire »*[787]. La sentence est qualifiée de *« [s]tupide brimade »* par le journal. *Le Flambeau* soutient également l'anarchiste allemand Ernst Friedrich car il se trouve emprisonné depuis trois mois pour avoir publié un article antimilitariste dans un journal anarchiste de Berlin[788]. Enfin, nous trouvons deux brèves antimilitaristes. La première de « X. » nous renseigne sur des brimades commises en Algérie au sein du 32ème Génie d'Hussein-Dey[789]. Dans la seconde, nous apprenons que l'armée prend la dimension d'une *« école de souffrances et de crimes! »* lorsqu'à Marseille, par peur d'une sanction, un soldat s'est jeté dans l'eau du port et s'est noyé car il avait raté le départ du paquebot[790].

784 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Supprimez les conseils de guerre ».
785 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Les victimes des conseils de guerre d'Afrique ».
786 Prénom berbère, très répandu en Kabylie. Rédacteur de plusieurs *Le Flambeau*.
787 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, 1/04/1925 « Brimade antimilitariste ».
788 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « De quoi te plains-tu, soldat? »
789 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Les beautés du Service ».
790 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924 « Echos ».

Par la suite, « Le Chétif »[791] affirme que combattre les Conseils de guerre, c'est également lutter contre l'institution militaire et pour lui, toutes les armées sont condamnables qu'elle soit *« bourgeoise »* ou *« rouge »* [792]. Quant à Jean Roule, le conseil de guerre est un *« un témoignage de la barbarie du siècle* […] » [793].

Dans la seconde série du *Flambeau*, le seul article antimilitariste est de Raoul Bertrand. C'est une dénonciation comme précédemment d'une justice inégalitaire au sein de l'institution militaire. Il y traite de la condamnation d'un matelot à vingt ans de travaux forcés pour le meurtre d'un autre militaire[794]. Il avait tiré sur lui par accident mais comme la victime était un gradé, le matelot fut condamné. L'auteur pense qu'un jury composé d'ouvriers l'aurait acquitté. Bertrand souhaite lui aussi la suppression des Conseils de guerre, une *« honte de la Société moderne »*.

On constate que l'antimilitarisme reste une constante de la réflexion anarchiste et du militantisme que cela induit, au sein des journaux libertaires. Cet antimilitarisme va se traduire par la dénonciation des exactions en provenance de l'institution militaire et des appels à la solidarité de ceux qui en sont victimes. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les Conseils de guerre seront la cible des attaques de la presse libertaire.

3. Contre l'électoralisme

> « Contrairement aux autres courants socialistes, l'anarchisme a toujours refusé de se rallier à la démocratie parlementaire, tout en s'efforçant d'empêcher l'institutionnalisation de ses luttes par la pratique de l'action directe ou de la propagande par le fait. »[795]

L'anti-électoralisme des anarchistes est sans concession et non négociable. Pour eux, les urnes n'ont aucune utilité pour le peuple. Le recours aux urnes ne peut qu'empêcher les exploités de se révolter comme leur situation de dominés.

Dans *Le Libertaire*, nous ne trouvons qu'un seul article dans lequel l'ancien

791 Plusieurs articles dans *Le Flambeau*.
792 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Les moyens de détruire les Conseils de Guerre ! »
793 *Le Flambeau*, n°32, 1/08/1925, « Supprimez les Conseils de Guerre ».
794 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 6/1926, « La grande honte des Conseils de guerre ».
795 Gaetano MANFREDONIA, « L'anarchisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir), Histoire des gauches en France, Volume 1 : L'héritage du XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2004, p. 445.

communard Henri Rocheford, polémiste dans *l'Intransigeant*, est critiqué dans la mesure où il a souhaité des sanctions judiciaires contre le ministre de l'Intérieur Ernest Constans[796]. Rocheford subit une critique assez sévère de la part du *Libertaire*, le journal *« trouvant le rédacteur de "L'intransigeant" d'une naïveté rare »*. Pour *Le Libertaire*, ce ministre ne sera jamais inquiété : *« la Chambre ne vomira rien du tout et qu'elle conservera Constans »*. Elle devrait exclure tous les députés qualifiés de *« voleurs »* et de *« valets »* siégeant dans un *« lupanar de la bourgeoise »*. Ainsi, le journal se sert de la diatribe de Rocheford afin d'y développer ses propres positions, contre les parlementaires et contre le parlementarisme. L'auteur de l'article ajoute que rien n'a été fait dans le passé contre les hommes politiques qui ont trempé dans divers scandales. Pour *Le Libertaire*, la seule réponse contre de tels agissements est l'abstention des urnes car le suffrage universel est une *« fumisterie macabre »*.

La Marmite sociale ne propose aussi qu'un seul article relatif au rejet des urnes par les anarchistes. Le suffrage universel, au même titre que tous les réformes n'est d'aucune utilité pour le peuple et ne sont que des *« palliatifs »* ou *« des cataplasmes appliqués sur une jambe de bois »*[797]. Par la suite, le journal met dos à dos tous les étatistes puisque *« la couleur du gouvernement »* même *« socialiste »* n'y changera rien.

Les élections législatives de mai 1906 à Alger permettent aux anarchistes de la première série de La *Révolte* d'exprimer leur point de vue sur l'électoralisme à travers trois articles et deux déclarations politiques. Si Maurice Gilles qualifie les candidats de *« bergers »*, les électeurs sont quant à eux traités de *« moutons »*[798]. Les candidats socialistes sont également brocardés par Maurice Gilles qui les qualifie d '« héroïques défenseurs des intérêts prolétariens » :

> « Réfléchissez, camarades, il s'agit de savoir si vous voulez toujours être les dupes, si vous voulez toujours être les dupés, les sacrifiés, les résignés de vos bergers. […] Voulez-vous devenir des hommes, voulez-vous vivre en vie libre, sans chaînes, sans entraves, sans lois, sans maîtres! Venez à nous. Sachez que seule la Révolution permettra de jeter bas cette société marâtre, sordide, dure et impitoyable aux faibles […]. »

Gilles s'adresse ensuite à l' *« ouvrier, terrien, paria de la mine et de l'usine, penseur, burineur,*

796 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Les élus ».
797 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Que sera l'armée des travailleurs ».
798 *La Révolte*, 1ère série, n°2, 8/05/1906, « Aux travailleurs ».

artiste » pour dire à chacun d'eux que la loi n'est pas destinée aux électeurs mais aux élus pour faire remarquer par ailleurs qu'une bonne partie de la population ne peut s'exprimer lors des consultations électorales comme *« les femmes, les soldats, les individus ayant subis quelques condamnations »*. Ensuite pour montrer les dangers des urnes, Maurice Gilles adresse une liste d'anciens révolutionnaires passés à l'électoralisme qui ont par la suite changé d'attitude dont Aristide Briand, Paul Brousse, Jean Jaurès et Alexandre Millerand. En plus, il rappelle qu'aucune des personnes citées *« n'a demandé l'abrogation des lois scélérates »*, celles qui répriment les anarchistes. Maurice Gilles ne croit plus que le peuple puisse encore avoir confiance dans les hommes politiques, ces derniers étant qualifiés de manière péjoratives : *« fumistes »*, *« arrivistes »*, *« félons »*, *« compromis »*, *« concessionnaires »*, *« forts en gueule »*, « *thuriféraires »*, *« sycophantes »*, *« ignobles malins »*. Le deuxième article de Maurice Gilles paraît au lendemain de ces législatives de 1906 ; il est adressé à *« ceux qui croient que le bulletin de vote n'est qu'un leurre, […] et qui ne sont abstenus consciemment »* pour leur dire de rejoindre les anarchistes[799]. A ceux qui ont voté, Gilles leur déclare qu'ils ont accompli le *« geste idiot de déposer un bulletin dans une boîte à surprise »*. Maurice Gilles met aussi en garde les abstentionnistes car le refus de vote n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin afin *« que le premier geste conscient que vous avez accompli ne devienne pas nul par sa solitude »*. Il appelle les abstentionnistes à refuser l'impôt et la procréation et leur recommande l'action politique au sein du mouvement anarchiste organisé : *« Fonder des groupes de propagande, distribuer des brochures, multiplier des livres scientifiques, fonder des colonies communistes, des journaux »*. Ces individus pourront alors se passer de bergers *« puisqu'ils ne sont plus des moutons »*. C'est en condensé le programme anti-électoral que *La Révolte* propose au prolétariat d'Algérie. Le dernier article sur l'électoralisme est d'Honoré Scajola. Il s'adresse aux travailleurs pour leur dire que le Mouvement anarchiste ne fait pas de promesses électorales, *« la sanction des bulletins de vote […] »*[800]ne les concerne pas puisque c'est aux travailleurs eux-mêmes de prendre leur sort en mains.

Quant au *Flambeau*, nous trouvons six textes concernant le rejet des élections. Un article de « Jean Roule », trois articles de Lucien Chaucesse, militant algérois et un article de « Libertas »[801].

Jean Roule propose un article contre les élections. Il considère que le jour du vote est

799 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Lettres à ceux qui n'ont pas voté »
800 *La Révolte*, 1ère série, n°2, 8/05/1906, « Socialistes et Anarchistes ».
801 Certainement un pseudonyme. Rédacteur régulier du journal et abonné du journal.

une *« foire »* et les candidats *des « charlatans […] qui, entre la carafe et le verre d'anisette*[802] *traditionnel s'en viennent nous ressasser leurs boniments habituels »*[803]. Les professions de foi écrites sur *« les affiches bleues, rouges, jaunes vertes »*. A ses yeux, il ne fait aucune différence en fonction de l'appartenance des candidats. Quant à ceux qui se rendent aux meetings, ils sont qualifiés d' *« ignares, badauds, crétins »* et ceux qui organisent les meetings de « *saltimbanques, racoleurs électoraux »*. L'ambiance électorale ne peut pas être saine selon lui puisque les élections se déroulent sous le patronage de *« Saint Bistro »* et les hommes politiques ne font finalement qu'office de *« marchands de bulletin de vote »* ou de *« clowns »*. Jean Roule invite les travailleurs à ne plus se rendre à ces réunions. Une fois de plus, l'exemple de Briand et de Millerand sert à démontrer que les élections ne font évoluer les individus que de manière négative :

> « Ne vote pas, ne vote plus. C'est par les bulletins de vote, c'est par ta bêtise que des Briand et des Millerand sont parvenus et se proclament aujourd'hui les vestales de ce républicanisme qu'ils ont trainé dans toutes les boues et tous les marchandages, c'est par la bêtise des électeurs oranais qu'un Sabatier[804] est parvenu à amasser une fortune de quelques millions. Et ne me réplique pas que la faute en revient aux électeurs qui n'ont pas su choisir! On ne choisit pas entre la peste et le choléra! »

Le premier texte du militant algérois Lucien Chaucesse sur l'électoralisme est signé par son pseudonyme « Essécuahc »[805]. Il pense que si les anarchistes sont disqualifiés par « *les révolutionnaires de tout repos* » c'est pour qu'on les empêche de critiquer le *« charlatanisme électorale »*. Pour Chaucesse, le suffrage universel est une *« arme illusoire »* car le Capital n'acceptera pas une majorité de votes appelant à l'émancipation. Pour expliquer son propos, il prend l'exemple du gouvernement socialiste allemand qui tira sur les ouvriers pendant la révolution de 18-19 ainsi que des carrières politiques de Briand et Millerand. Selon lui, le parlementarisme *« ne fait qu'enchaîner l'évolution humaine et sanctionner l'esclavage du prolétariat »*. Dans le second article, il s'adresse directement à son lecteur, *« [é]coute et réfléchis »*[806]. Tout comme Jean Roule, il considère les élections comme *« des foires électorales »*. Les candidats sont traités de *« Guignols »*, de *« Caméléons de la politique »* et de menteurs. Chaucesse informe le lecteur sur le fait que tous les régimes se valent lorsqu'il

802 Boisson d'Algérie typiquement populaire.
803 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Les pensées ».
804 Camille Sabatier, parlementaire « Gauche radical » entre 1885 et 1889.
805 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « Antiparlementarisme positif ».
806 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « La Farce parlementaire ».

s'agit de réprimer le peuple en colère : *« les balles républicaines, socialistes et rouges, ont troué les poitrines ouvrières, comme les balles royales ou impériales »*. Selon lui, *« [t]ous les partisans du vote, tous les parlementaires se valent, même fussent-ils les plus révolutionnaires d'entre les révolutionnaires »* et *« [t]ous les partis se ressemblent »*. Aussi, tout en insistant sur l'inutilité du vote, Chaucesse appelle le travailleur à s'organiser. Son denier texte est le compte-rendu d'un discours effectué probablement par un socialiste ou par un communiste[807]. Cet homme politique explique à la foule que voter lui permettra de *« renverse[r] [l]es oppresseurs »*. La foule l'écoute et croit ce qu'il dit. Puis, c'est au tour de Chaucesse de prendre la parole pour leur dire *« qu'ils soient blancs ou rouges »*, les politiques ne sont que des menteurs et ne pensent qu'à leur profit.

« Libertas », quant à lui, considère que « *l'électeur est un enfant »*[808] car il s'illusionne sur la capacité du vote à changer les choses. Il ajoute que cet égarement est inculqué dès l'école. Ainsi l'enfant est *« hypnotis[é] par ce mensonge et cette duperie »*.

Les articles du *Flambeau* expliquent aux travailleurs que l'émancipation sociale ne peut venir de l'électoralisme. Le journal défend le même point de vue lorsqu'il s'agit de parler de l'émancipation de la femme au sein de la société actuelle, à savoir que son émancipation ne pourra sortir des urnes. Un texte sur le droit de vote des femmes sous la signature d' « Une affranchie » remet en cause la position des suffragettes qui souhaitent le droit de vote pour les femmes, afin qu'elles puissent devenir *« civilement et civiquement, les égales de l'homme »*[809]. La rédactrice met en doute le fait que l'on puisse être *« féministe, pas plus qu'hoministe car les anarchistes se battent pour l'égalité entre les sexes »*. Puis l'auteur de l'article s'adresse directement aux lectrices pour leur dire que *« ce n'est pas le bulletin de vote qui vous libérera du joug marital ; c'est votre capacité à utiliser vos facultés de "productrices" » afin « d'assurer votre subsistance »*. En conséquence, la femme ne sera plus la *« femelle quasi-prostituée »* des années 1920.

Dans la seconde série du *Flambeau*, il n'y a qu'un seul article anti-électoraliste. C'est Eugène Bonnet[810] qui le produit. Il déclare que *« la politique n'intéresse pas les anarchistes, pour la bonne raison qu'ils méprisent la politique et les politiciens »*[811]. Ce rejet s'explique car *« Henriot, Briand, Poincaré ou bien Poincaré, Briand, Herriot, c'est bonnet blanc et*

807 *Le Flambeau*, n°16, 15/04-15/05/1924, « Sus aux Parlementaires ».
808 *Le Flambeau*, n°27, 1/03/1925, « Politique et fanatisme ».
809 *Le Flambeau*, n°5, 5/1923, Mes causeries ».
810 Aucune information sur cette personne. Un « Eugène » participa sept fois à la souscription du Flambeau.
811 *Le Flambeau*, deuxième série, n°5, 9/1926, « Poincaré à l'œuvre ».

blanc bonnet. […] Rouge ou blanc ou bleu, le drapeau ne porte point dans ses plis, la libération ». De ce fait, Bonnet pense que tous les partis se valent et que le peuple n'a rien à gagner en participant aux élections.

4. Contre toutes les forces coercitives

Les anarchistes condamnent de manière égale l'ensemble des représentants de l'Etat, avec une certaines résistance concernant les forces de coercition. La police et la magistrature semblent placer le peuple au rang d'une entité mineure. Pour reprendre la célèbre formule de Proudhon, le peuple est

> « […] gardé à vue, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, réglementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni le titre, ni la science, ni la vertu... […] ».

Les anarchistes en Algérie se sont employés à dénoncer tant sur le plan théorique que sur le plan pratique, les comportements de la police et de la justice.

a) La Police

Le seul article dans *La Marmite sociale* est l'évocation de Novillard, le *« terrible commissaire de police de Mustapha »*[812]. Le journal nous indique son incarcération après qu'il ait violenté un détenu. Le journal rappelle qu'il avait participé aux arrestations d'anarchistes lors du 1er mai 1892 : *« Et dire qu'il y a des gens qui s'apitoient sur la dernière explosion! Allons donc : les bons bougres, faisons donc ronfler la marmite. »*

La nouvelle série de *La Révolte* propose à ses lecteurs des dénonciations nominatives ou anonymes d'agissements de policiers d'Alger. Ces informations sont tellement graves, selon lui, que le journal se sent dans l'obligation :

> « […] d'ouvrir une rubrique spéciale sur les scandales de cette corporation [celle des policiers] peu recommandable. La presse officielle fait le silence. *La Révolte*, qui dit tout ce

812 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Commissaire et inspecteur de police assassins ». (ANNEXE IV)

qu'elle sait, se voit forcée de servir de journal d'information. »[813]

Le premier scandale, c'est l'ouverture par un policier d'une maison close dans un commissariat. Sa hiérarchie l'a sanctionné et dégradé en *« simple agent »*, *La Révolte*, en toute ironie, propose plutôt son avancement. Le deuxième scandale, touche un brigadier qui organise une *« fête arabe »* au cours de laquelle des *« mauresques »* et des *« fathmas »* dansant pour des *« flics excités »*. La seconde série de brèves concerne le policier Délevy. Le journal annonce connaître *« quelques petites choses »* si d'aventure la justice et des journaux ne disaient rien. Ainsi, devant le silence des médias, P. Delaunay annonce que ce policier avait *« violé une jeune fille »*. Les policiers Paoli et Esquerré sont accusés quant à eux d'avoir *« roué de coups une femme enceinte »* dans un commissariat. Enfin, quatre *« agents des mœurs »* sont également accusés par le journal d'avoir brutalisé une femme. Mais malgré cela, P. Delaunay explique que toutes ces personnes viennent d'obtenir les honneurs de la mairie d'Alger : *« Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les gestes de ces messieurs et des récompenses adéquates qui devront leur être octroyées pour ces actions si méritoires »*[814]. Maurice Gilles, quant à lui, dénonça aussi le comportement de nouveaux policiers dont un inspecteur nommé Berthelot[815].

Le seul article concernant la police dans *Le Flambeau* est une brève signée par *« un ennemi de l'autorité »* qui rapporte qu'à la rue Marengo, des policiers ont violenté un Algérien et une femme rue Marengo[816].

On remarque que les différents articles qui concerne l'institution policière relatent surtout les exactions commises par des policiers algérois.

b) La Justice

Pour les anarchistes, dans une société dite bourgeoise, la justice ne peut être la même pour tous, elle est inégalitaire. Deux articles dans *La Révolte* de 1906, trois articles dans *La Révolte* de 1909 sont des dénonciations de la conception bourgeoise de la justice.

813 *La Révolte*, nouvelle série, n°3, 24/07/1909, « Scandales policiers ».
814 *La Révolte*, nouvelle série, n°5, 7/08/1909, « Scandales policiers ».
815 *La Révolte*, nouvelle série, n°6, 14/08/1909, « L'Inspecteur Berthelot »
816 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « A travers l'Algérie ».

Un article de Pierre Gilmo[817], dans *La Révolte* de 1906, entend prouver aux lecteurs du journal que tous les régimes répriment de la même manière que se soit la France républicaine, l'Espagne de l'Inquisition ou la Russie tsariste[818]. Il le fait dans le but de désavouer ceux qui considèrent qu'il existe en France *« le plus beau des gouvernements »*. Et pourtant, actuellement en Algérie,

> « [f]es fers d'Aumale, de Biskra et d'ailleurs ne continuent-ils pas à broyer les poignets de nos camarades soldats? Les perquisitions, les arrestations, les emprisonnements ne sont-ils pas à la mode? »

De ce fait, la France ne vaut pas mieux que l'Espagne du temps de l'intolérance religieuse ou de la Russie de 1906 qui traque ses révolutionnaires. La suite de l'article est un extrait des *Temps nouveaux* pour dire aux réfugiés russes qu'ils ne devraient pas croire que la justice française est plus tolérante que celle de leur pays d'origine.

René Anarkhen[819], quant à lui, compare tout d'abord le palais de justice à une maison close[820]. Il établit une comparaison entre la devise de la République française et la justice, dans le but de la disqualifier. Ainsi, il affirme que la justice a la liberté d'envoyer des gens en prison, signifiant ainsi sa toute puissance. Puis il se demande si l'égalité existe vraiment lorsqu'un juge domine l'accusé entouré de deux gendarmes. Enfin, il affirme que la fraternité n'a pas de consistance quand les jurés peuvent décider de la vie ou de la mort d'un accusé. Ainsi, René Anarkhen conseille au peuple de dire aux fonctionnaires de la Justice :

> « Mais, si vous êtes honnêtes, Messieurs les juges, si vous ne volez pas, c'est parce que vous en avez pas besoin, je vous paie assez cher: Avec ce que je donne à la sueur de mon front, vous ne manquez de rien. Sur le pain que je mange, sur le vin que je bois, sur le tabac que je fume, sur l'appartement que je loge, vous prélevez la dîme. Je travaille comme un nègre, […]. Puis, lorsqu'après vous avoir engraissé du fruit de mon épargne, je me trouve sans un sou et suis obligé de voler pour vivre, c'est vous! Vous que je nourris, que je loge, et que j'habille, qui vous trouvez là pour me blâmer et me condamner ».

C'est donc bien la société hiérarchique et inégalitaire qui crée, selon lui, l'injustice, et qui, tout naturellement, renvoie les voleurs, voire les criminels au rang de victimes.

---

817 Cette personne était annoncé comme collaborateur du *Réveil de l'esclave* (1904).
818 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « L'inquisition ».
819 Aucune information sur cette personne.
820 *La Révolte*, 1ère série, n°6, 8/1906, « Les larbins du Code ».

Dans la nouvelle série de *La Révolte*, deux textes de Maurice Gilles concernent la justice. Le premier est une lettre adressée à un juge algérois nommé Marsan qualifié de *« Grand criminaliste »* qui porte une *« robe rouge, tachée, polluée, percée et rapiécée »*[821]. Même si cet article représente une attaque ad hominem, ce qui suit nous renseigne sur ce que les anarchistes pensent d'un magistrat. Pour Gilles, ce juge exerce son métier uniquement pour une raison d'ordre financier et nullement pour exercer une quelconque morale. La charge est plus forte lorsqu'il le compare à une girouette politique, car il change de blason à chaque changement de régime. Maurice Gilles explique par la suite qu'il n'a pas la haine de la personne mais de sa fonction : *« tu est une fonction et ta fonction c'est de condamner, d'accuser et de punir »*. La fin de l'article laisse planer une légère menace lorsque Gilles écrit qu'actuellement souffle une *« brise »*, demain *« la tempête et le simoun »*. Son second texte est encore plus explicite car il affirme qu'*« aucune loi n'est bonne »* et qu'il faut toutes les abolir[822]. Dans son propos, l'inutilité de la loi est une fois de plus argumentée lorsqu'il explique qu' *« elle n'arrête et ne punit que celui qui se laisse prendre […]. Malgré la loi, le vol et le crime sont toujours présents »*. Il ajoute que les lois ne sont utiles que pour les personnes qui les votent, en réalité les tenants du pouvoir. La loi, quel que soit le régime, protège tous les gouvernants par le biais d'une *« caste »* : le roi et la noblesse *« sous une royauté » ou les bourgeois « dans une république bourgeoise »*. Cela démontre que tous les régimes fonctionnent de manière identique. Gilles reconnaît que certains républicains et radicaux peuvent être sincères concernant la loi, mais celle-ci *« ne peut-être qu'un palliatif de la misère humaine, qui existera tant qu'il y aura des possédants et des dépossédés, des exploiteurs et des exploités »*. Il explique que la loi n'empêchera jamais une personne de voler de la nourriture si elle a faim ou les malades comme *« les hystériques, monomanes et éthéromanes »* d'assouvir leurs vices. Selon lui, il y aura toujours des justiciables tant que le peuple n'évoluera pas dans un environnement humain, dans de bonnes conditions de travail ou de bonnes conditions de logement. Enfin, Maurice Gilles n'appelle pas à la fatalité et demande aux travailleurs de ne plus être *« les artisans de [leur] esclavage »* en les appelant à la révolte, à la lecture, à l'éducation et à connaître leurs *« droits »* et leurs *« devoirs »*.

L'anarchiste ne croit pas à la justice en société qu'elle soit « bourgeoise » et/ou « capitaliste ». Les articles présents dans la presse militante démontrent que l'institution judicaire ou qu'elle est inefficace, elle se complait le plus souvent du statu quo inégalitaire. Quelle soit militaire ou civile, la justice n'est jamais au service des faibles mais toujours à

821*La Révolte*, nouvelle série, n°10, « Lettre familière à Marsan ».
822 *La Révolte*, nouvelle série, n°11, 29/01/1909, « A bas les lois ».

celui des oppresseurs.

B. L'anticapitalisme

1. L'exploitation salariale

Un article dans *Le Libertaire* se questionne sur le rapport existant entre les travailleurs et les machines car elles sont de plus en plus présentes[823]. Selon le rédacteur, le manque d'analyse conduit les ouvriers à se positionner en adversaire de la machine car elle tend à les remplacer. Il refuse leur suppression car cela entraînerait *« la hausse des prix de vente des objets qui, aujourd'hui, ont une moindre valeur précisément à cause de leur abondance »*, ainsi la machine est partie prenante de la société capitaliste. Pour lui, actuellement, la machine a un rôle néfaste car *« elle fonctionne au bénéfice exclusif du spoliateur »*. Mais, il pense qu'à la suite d'un changement de système, la machine pourrait être employée d'une manière différente au service des ouvriers. Ainsi ils auraient plus de temps libre à consacrer à la culture et *« atteindre enfin à ce bonheur suprême que l'humanité cherche depuis longtemps »*.

Toujours dans *Le Libertaire*, nous trouvons quatre articles sur les conséquences induites des inégalités sociales inhérentes à la société capitaliste. Dans le premier article, l'auteur pense que la société *« n'est [pas une] création naturelle, c'est une institution humaine, due au développement graduel de l'intelligence »*[824]. La société actuelle est imparfaite car elle se compose *« d'une minorité de privilégiés et une masse complètement à la merci des élus, des iniquités et des anomalies dont fourmille la société actuelle »*. Ainsi, il faut *« [la] faire […], ou plutôt la refaire »* pense-t-il. Puis, prenant exemple sur l'inégalité dès la naissance, l'auteur explique qu'un enfant de riche aura pour lui *« une grande partie de ce sol »* alors que ce sol doit *« être le patrimoine commun »*. D'un côté, la *« richesse »*, le *« bonheur »*, le *« luxe »* et l' *« arrogance »*, et de l'autre tout le contraire, la *« faim »*, le *« vice »*, la *« misère »* et la *« silencieuse torture »*. L'article paru dans le numéro 3 apparaît comme une suite. Il y est indiqué que les inégalités sociales ne viennent pas *« d'une sélection naturelle, mais d'une*

823 *Le Libertaire*, n°3, 27/01/1892, « Les machines ».
824 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Causeries ».

sélection artificielle, que les faibles sont victimes »[825].

Le Libertaire, sous la forme d'un conte, illustre les conséquences des inégalités sociales pour trois individus d'origine diverse : *« Trois enfants naissent le même jour : l'un dans l'hôtel d'un financier, le second dans une mansarde d'ouvrier, le troisième dans une chaumière de paysan »*[826]. A la naissance, ces trois bébés sont égaux et ont les mêmes droits. La suite nous renseigne sur la vie de chacun d'entre eux. L'auteur commence par l'enfant issu de la bourgeoisie. Il *« recevra dans l'enfance des soins assidus […] servis dès le jeune âge par des domestiques »*. Sa scolarité est tout tracée : lycée, bachelier, université, licencié en droit pour devenir fonctionnaire. Sa naissance lui permettra *« le droit à la paresse »* car il vivra des spéculations de son père. Puis, c'est le mariage avec *« une femme qui lui apportera une grosse dot »*, appartement *« situé sur le boulevard entretenu aux frais des contribuables »* et pour ses loisirs *« il se promènera […] au bois, sablé, arrosé, planté, ratissé encore aux frais des contribuables »*. L'auteur insiste sur le fait que dans ce cas tout est pris en charge par la population dans son ensemble. A la mort de ses parents, *« il héritera des propriétés et des capitaux accumulés […] sans avoir rien fait même pour les accumuler ou les acquérir »*, il en deviendra rentier. Que fera-t-il avec son argent? Il aura un journal *« qui louera sa vertu, son patriotisme, ses prétendus idées et des courtiers électoraux qui le présenteront comme candidat aux populations »*. Au final, il deviendra un homme politique qui sera à l'origine des lois. L'article illustre parfaitement l'idée que se font les anarchistes sur le destin des fils de bourgeois : enfance en douceur, scolarité idéal, parcours professionnel et personnel tout tracé. Rentier et homme politique, tout ça sans rien débourser. Nous n'avons pas pu retrouver et travailler le numéro six du *Libertaire* dans lequel se trouvait l'article sur le fils de l'ouvrier mais la vie de la progéniture du paysan *« sera à peu près semblable à celle du précédent [le fils de l'ouvrier] »*[827]. Il deviendra *« employé à la ferme pour y servir de domestique »* puis soldat *« et quand il reviendra au pays »*, il se retrouvera sans aucune ressource. Dans le meilleur cas, il sera *« métayer, fermier ou colon »* et devra s'acquitter de l'impôt pour faire vivre les fonctionnaires, les militaires et les religieux. Au final, *« il est heureux s'il arrive à joindre les deux bouts »*. Ce conte permet d'expliquer que la personne qui détient le Capital aura une vie sans rencontrer de difficultés alors qu'à l'inverse, ceux qui ne le possèdent pas en subiront les contraintes. *Le Libertaire* refuse les *« inégalités sociales »* et souhaite pour la société future la disparition des *« pauvres petits forçats des fabriques, des mines et des*

825 *Le Libertaire*, n°3, 10-25/02/1892, « Causeries ».
826 *Le Libertaire*, n°4, 25/02-10/03/1892, « Causeries (suite) ».
827 *Le Libertaire*, n°7, 10-25/04/1892, « Causerie ».

champs » mais aussi des « petits riches, autoritaires et cruels […] ».

Dans *La Révolte* de 1906, P. Richard écrit deux articles concernant cette thématique. Le premier reprend les conclusions d'un article d'André Lorulot, paru dans le n°56 du journal *L'Anarchie*. Cet article explique qu'il faut parvenir à la suppression des mines et des mineurs[828]. Pour P. Richard, métallurgiste, *« il faut bien reconnaître […] que les mineurs sont en général, de (sic) hommes bêtes d'esclaves, faciles à duper et facile à exploiter »*. Un raccourci conduit l'auteur à considérer que lorsque les bras des mineurs s'allongent et se musclent, leur cerveau se réduit car il ne faut *« aucun effort intellectuel »* pour faire ce métier. Ainsi les mineurs deviennent une *« proie facile pour les politiciens […] autant que pour les compagnies »*. P. Richard souhaite comme Lorulot la suppression des mines et des mineurs dès qu'il sera possible de passer à l'énergie hydraulique. Mais auparavant, l'extraction doit être selon lui *« moins pénible et moins abrutissante »*. Ainsi, P. Richard souhaite qu'un système de ventilation existe dans le but d'améliorer les conditions de travail des mineurs et la réduction du temps de travail, seules solutions qui conduisent *« à faire des brutes d'aujourd'hui les hommes de demain »*. Mais la solution pour une meilleure condition de travail des mineurs « *débarrassés du chancre capitaliste »* passe par la gestion directe des moyens de production : *« Que la mine soit donc aux mineurs, en attendant qu'il n'y ait plus ni des uns, ni des autres »*. Son second revient sur la création par l'Etat du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et sur le congrès d'Amiens de la CGT de 1906[829]. Il ne pense pas que ce Ministère puisse *« réhabiliter »* le travail aux yeux des ouvriers car lors des dernières grèves, les travailleurs ont plutôt fait paraître un *« dégoût »* du travail salarié. Par ailleurs, P. Richard se félicite de constater par la suite que les ouvriers commencent à comprendre que le Capital a besoin d'eux alors qu'eux n'ont nullement besoin de lui.

Dans *Le Flambeau*, trois articles sont proposés aux lecteurs du journal. Marcel Lorip, membre du *Flambeau* et rédacteur de plusieurs articles, explique aux ouvriers que leur travail permet aux patrons de partir en vacances d'hiver à Vichy, Deauville ou à Aix-les-Bains[830]. Il leur reproche d'avoir *« trim[é] »* pour l'enrichissement des *« vampires de toutes espèces »* : les propriétaires *« rapaces »* et les commerçants *« cupides »*. Et c'est par ignorance et par lâcheté que l'ouvrier se fait *« gruger une partie de [s]on effort »*. La fin du texte est un appel à se *« libér[er] du parasitisme du Patronat »*. Dans le second texte, Lorip s'emploie à chercher les

828 *La Révolte*, 1ère série, n°3, 5/1906, « Mine et mineurs ».
829 *La Révolte*, 1ère série, n°9, 11/1906, « Le Travail ».
830 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « Villégiature ».

« causes de la résignation de la masse prolétarienne envers la domination capitaliste »[831]. Il lui reproche d'avoir *« le respect béat [et les] yeux naïfs »*. Ensuite, Lorip s'adresse au prolétariat pour l'appeler à la révolte car c'est lui qui *« produi[t] tout et qui consomm[e] rien »*. Il regrette que le prolétariat n'ait pas encore compris qu'il doit travailler librement en collectivité et non individuellement.

D.M., autre rédacteur du journal revient sur l'histoire de Spartacus, le chef de la révolte des esclaves au 1er siècle avant notre ère, pour établir un parallèle entre l'esclavage et le salariat. Après avoir décrit sa vie, le rédacteur de ce texte explique que tous les travaux effectués en métropole et en Algérie tels que les *« ponts, acqueducs (sic), arcs de triomphe monumentaux, etc., sont l'œuvre des esclaves de l'époque »*. Pour lui, même si les conditions de travail ont évoluées, *« les méthodes ne chang[ent] pas »* et aussi il insiste en démontrant que le salariat d'aujourd'hui est synonyme d'esclavage.

Le récit paru en plusieurs épisodes dans *Le Libertaire*, aborde les conséquences néfastes de la propriété pour la grande majorité des individus et résume la pensée anarchiste. Si les anarchistes dénoncent le Capital, ils sont aussi force de propositions dans la mesure où ils proposent que les travailleurs ne subissent plus les conditions de l'exploitation patronale et notamment le salariat.

2. La Révolte contre le Capital

Dans *Le Libertaire*, deux articles concernent l'exploitation salariale dans la société et ses conséquences désastreuses pour le travailleur et sa famille. *« Pourquoi vivre? »*[832] relate la tentative de suicide d'une femme pendant l'absence de son mari car leur situation était trop difficile. La lecture de l'article nous permet de dire que *Le Libertaire* ne veut plus d'une société basée sur la propriété, la famille, la patrie et la religion mais sur la justice et l'égalité et appelle le peuple à la détruire *« […] par la parole ou par la plume »*. Le suicide est une seconde fois abordé pour être combattu. Cet article établit une comparaison entre la mort des quatre garrottés de Xérès en Espagne, suite à une révolte paysanne en janvier 1892 et le suicide des travailleurs[833]. Si la mort des insurgés à Xérès est *« glorieuse »* à l'inverse celle

831 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10-1924, « La Dignité Humaine »
832 *Le Libertaire*, n°1, 27/01/1892, « Pourquoi vivre ? ».
833 *Le Libertaire*, n°4, 25/02-10/03/1892, « Les victimes du capital ».

qui survient à la suite du suicide ne l'est pas. Ceux qui se donnent la mort *« n'ont rien dans le cerveau »* car cet acte est synonyme de défaite, d'abandon et d'acte irréfléchi poursuit-il. Un boulanger de 25 ans s'est suicidé car il n'avait pas de travail depuis deux mois. Mais pour *Le Libertaire*,

> « […] au lieu de se suicider bêtement, au lieu de se sauver lâchement », il aurait dû « entrer en révolte contre cette société mal faite […] de grossir l'armée des révoltés et comme ceux de Xérès se faire au moins tuer pour quelque chose. »

La question se pose aux travailleurs, *« victimes du capital »*. Que doivent-ils faire alors contre cette *« salope de société qui réduit au suicide ceux qui n'ont pas de pain et qui tue ceux qui en demandent »* ? Pour *Le Libertaire*, il faut cesser de *« geindre »* et se révolter pour l'instauration d'*« une société meilleure ayant pour base l'égalité et la justice, [la] fraternité et [la] liberté »*.

Il y a deux articles dans le numéro unique de *La Marmite sociale*. Dans le premier, le journal appelle à *« la transformation complète de tout l'odieux régime parlementaire et capitaliste »*[834]. Cette révolution serait considérée comme la première car les anciennes n'ont permis qu'à la bourgeoisie de remplacer la noblesse, de *« simples substitutions de noms de classes »*. Le rédacteur de l'article pense que la révolution est proche, *« il faudrait être niais ou un insensé pour vouloir la nier »*. Il pense cela car la misère est de plus en plus importante et le comportement du patronat est trop exigeant envers les travailleurs. La fin de l'article se décline dans un style violent :

> « Dores et déjà, travailleur prépare-toi, l'heure de la délivrance va bientôt sonner, brise tes chaines! Pas de pitié, égorge ceux qui t'on (sic) volé, toi et les tiens! Empare-toi de l'arme que l'on dresse devant toi" ; frappe, frappe sans merci! Pense que c'est pour la liberté inconnue encore que tu combats, et tu te sentiras fort, fort de tes droits méconnus jusqu'à présent et que tu veux posséder. »

La révolution est également envisagée dans un avenir proche dans le second article[835] . Elle doit permettre l'instauration d'*« une société libre »* synonyme de paix, de pain et de *« travail réjouissant »*. L'article indique qu'elle assurera aussi la fin des guerres, car celles-ci se font toujours au profit de *« quelques capitalistes »*. Puis le journal s'adresse aux paysans pour qu'il

834 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Vivre la révolution ».
835 *La Marmite sociale*, n°1, 15/01/1893, « Passé ! Avenir ! »

exproprie et *« poignarde »* leur maître. Pour *La Marmite sociale*, l'année 1893 doit être violente et meurtrière :

> « Retrousse tes manches, prend le fusil ; la dynamite va plus vite en besogne, tout ce qui forme entrave sur ton chemin, débarrasse t'en, songe que c'est pour ton bonheur, ton bien être que tu luttes et puisses-tu trouver dans ces deux mots : la force, l'énergie de terrasser la société. »

C. La lutte contre toutes les religions

Les anarchistes rejettent toutes les dominations y compris celles qui sont d'ordre spirituel. Ils s'opposent à tous les systèmes de toutes croyances ainsi que tout dogmatisme (religieux mais aussi politique). Tout ce qui est annoncé comme indiscutable est réfuté. Ainsi, ils remettent en cause les dérives et les conséquences inhérentes à l'acceptation des discours, propositions et vérités immuables véhiculées par les diverses religions. Durant la période coloniale de l'Algérie, les trois religions monothéistes ont cohabitées : le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme. Les anarchistes d'Algérie ont aussi écrit des articles proposant une critique des religions[836]. Par exemple, G. Brunain, anarchiste d'Oran, indique dans un de ses deux articles dans *Le Flambeau* que les *« Prêtres, Rabbins, Muphtis […] sont chargés d'abrutir le peuple et le maintenir dans un état d'ignorance »*[837].

1. La Christianisme

Le Christianisme est la religion qui a été la plus critiquée au sein des journaux anarchistes d'Algérie. C'est la religion qui domine à cette époque sur ce pays. Cette critique du Christianisme est présente dans deux journaux : *La Révolte* de 1906 et *Le Flambeau*.

Dès son texte d'orientation, *La Révolte* critique ouvertement la religion car elle est équivalente à l'obscurantisme et à la pénombre :

836 Le Judaïsme ne semble pas avoir été l'objet de critique particulière de la part du Mouvement anarchiste.
837 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « L'Union c'est la force ».

> « Nous ne voulons […] plus de croix, plus d'idoles. » […] Nous voulons rallumer le flambeau de la vérité, de la justice, de la lumière que l'éteignoir de Loyola a éteint et caché à la foule. […] Assez de ténèbres! […] Nous voulons la lumière. »[838]

Malgré cela, *La Révolte* est en discussion avec un mouvement chrétien, le Sillon. Un article est dédié *« aux sillonistes, chevaliers de l'Eglise et aux j'm'en foutistes encrassés de préjugés »*[839] ainsi il ne s'adresse pas aux anarchistes d'Algérie. « Elpeef »[840] souhaite dénoncer *« dans un organe anarchiste, […] la croyance en un Dieu »* et souhaite expliquer qu'il est *« imbécile »* de croire en Dieu par *« une discussion non scientifique »*. « Elpeef » souhaite prouver que l'âme, pilier central selon lui de la religion chrétienne, ne peut pas exister. Après avoir démontré l'incohérence de cette croyance religieuse, il conclut son développement par la négation de l'âme. *La Révolte* insère à la suite de ce texte un commentaire en gras pour expliquer aux sillonistes qu'ils peuvent riposter et qu'Elpeef *« réfutera si cela est nécessaire »*. La lecture des numéros suivants montre qu'aucun silloniste n'a voulu riposter, ni polémiquer.

Le second texte est politique et concerne la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat votée en fin d'année 1905. Le rédacteur, L.I, dénonce le conflit actuel entre ces deux institutions suite à l'application de cette loi[841]. Il regrette aussi que ce gouvernement *« […] semble reculer devant messieurs de la calotte »*. Selon lui, c'est même *« […] bizarre que l'Autorité se chamaille avec la Religion. Ces deux institutions ont été créées par la Bourgeoisie pour endormir le Peuple d'un sommeil éternel […] »*. Après avoir considéré que ces deux institutions ont un but commun, celui d'empêcher toute révolte populaire, L.I. *« souhaite de tout cœur que l'Etat et Rome en viennent aux mains le plus tôt possible »* afin que le peuple les *« achèv[ent] tout à fait »*.

Le christianisme est également critiqué et dénoncé dans des articles *Le Flambeau* où une rubrique « Chronique anti-religieuse », sous la plume de Fiferlin, va paraître dans les trois premiers numéros. Ces trois articles sont une critique en trois épisodes : Dieu, la création et l'homme. Le ton pris par l'auteur de ces trois textes est moqueur afin de bien insister sur l'irraison de la religion. Le journal informe ses lecteurs que Fiferlin *« notre collaborateur »* est *« un camarade très averti des choses de la religion, […] sur les doctrines*

838 *La Révolte*, 1ère série, n°1/05/1906, « Ce que nous sommes, ce que nous voulons ».
839 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « Un peu d'athéisme ».
840 Aucune information sur cette personne.
841 *La Révolte*, 1ère série, n°7, 9/1906, « La Question religieuse ».

abrutisseuses »[842]. Le ton est donné dès la première phrase. Fiferlin indique qu'il ne sait rien sur Dieu : *« […] est-il un bipède, un mammifère, un poisson, un mollusque, un reptile ou un oiseau? »*. Pour

> « un catéchiste de la Province ecclésiastique d'Alger, ou d'ailleurs […] Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, créateur du ciel et de la terre et souverain maître de toutes choses ».

Pour contredire cette définition, Fiferlin souhaite prouver que Dieu n'est pas parfait à l'aide de deux exemples. En partant de la croyance que l'homme est à l'image de Dieu, Fiferlin explique alors pourquoi il existe des personnes *« dégoûtant[e]s au physique comme au moral »* comme Millerand, le président de la République française, Poincaré son président du Conseil ou Léon Daudet, l'écrivain royaliste. Puis il s'interroge sur la création du Diable par un Dieu se voulant parfait. Tout cela semble manquer totalement de logique pour lui, sauf si ces deux personnes sont *« deux compères »* comme *« le sabre et le goupillon »*, allusion à l'alliance entre l'armée et la Religion. La suite de l'article ne concerne plus Dieu mais la pratique religieuse. Selon Fiferlin, les prêtres utilisent la croyance pour *« exploiter les poires »*, c'est-à-dire se servir de la crédulité des gens. Et si Dieu est partout, poursuit-il, pourquoi alors existe-t-il *« des mandataires, prêtres, moines, curés, évêques, rabbins, pasteurs, marabouts, sorciers, etc. »* Ainsi, il remet en cause l'ensemble des religions monothéistes en ajoutant les dérives des adeptes de la sorcellerie afin de discréditer le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme. L'article se termine sur le ton de l'ironie, car Fiferlin avoue ne pas poursuivre suite à une migraine. Il explique aux lecteurs : *« De ce pas, je cours en vitesse chez un vénérable clergyman pour lui demander... qui est-ce qui a créé Dieu? »*. Son deuxième article traite de la Genèse[843]. Afin de comprendre la création, Fiferlin prend l'exemple d'un ébéniste et montre qu'il ne peut créer un meuble en l'absence de tout matériau, *« sans bois, sans clous, sans colle et sans outils »*. Pour lui c'est un *« véritable tour de force »* d'avoir crée le monde *« avec rien »*. Fiferlin nie tout simplement la création de Dieu car personne ne peut la prouver et y compris les *« théologiens »*. La réponse religieuse, il est vrai, consiste à dire que *« Dieu existe de toute éternité »* et qu'il se trouve dans les cieux. Fiferlin va jusqu'au bout de l'assertion et se demande où se trouvait Dieu avant la Création? Selon lui, il devait *« bailler comme une carpe »* et ce faisant la création n'aurait été qu'une distraction,

842 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « Dieu ? ».
843 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « La création ».

« il aurait bien pu s'en dispenser! ». Fiferlin utilise l'ironie pour traiter de la création. Voici son récit de la Genèse : n'ayant pas encore d'électricité ou d'usines à gaz, Dieu créa le Soleil pour avoir de la lumière afin de voir ce qu'il allait faire. Il travailla six jours. Il suppose que Dieu a dû violer la loi des huit heures pour faire tout cela en si peu de temps. La suite, tout aussi ironique, concerne la Lune, *« responsable du "premier divorce" »* car *« [e]lle se lève quand Soleil se couche »*. Voici comment pour Fiferlin se termine la Genèse :

> « Enfin le septième jour - à 1h du matin - tout étant achevé, il prit encore la peine d'admirer son œuvre... Puis vanné, éreinté, démoli, fourbu, vermoulu, le Tout-Puissant s'étendit sur une paillasse et s'endormit profondément. Il ne s'est pas encore réveillé. »

Le troisième et dernier article de la « Chronique anti-religieuse » de Fiferlin, concerne l'être humain[844]. L'ironie est toujours bien présente. Pour lui, Dieu, au réveil, s'aspergea d'eau de Cologne puis créa *« des habitants pour le monde qu'il venait d'achever »*. L'homme est aussi crée car Dieu n'avait pu être adoré par les animaux. En effet, ces derniers *« ne marchèrent pas dans la combine »* et *« se foutaient de leur Créateur comme un vieux curé se fout de sa première messe! »*. La première action d'Adam a été de prier trente minutes puis de bailler. Puis Dieu le mit dans *« un Jardin magnifique »* tout en lui interdisant de manger les pommes de l'arbre *« marboul »*[845], celui de *la « Science du bien et du mal »*. Si Eve fut créée à partir d'une côté d'Adam, c'est parce que Dieu *« ne voula[i]t pas, cette fois, tremper ses mains dans le bagali*[846] *»*. L'auteur établit un parallèle entre Eve et la pomme et *« les belles mondaines »* avec les bijoux et les fourrures. La consommation du fruit défendu, qui aurait dû valoir

> « vingt sous d'amendes avec sursis […] condamna l'Homme et la Femme, et toute la Postérité humaine, à la peine de mort après les travaux forcés et toutes les misères de la vie semblables aux tourments de l'enfer. »

Au final, le couple fut chassé de ce lieu ainsi que les animaux qui n'étaient pourtant *« pour rien dans cette affaire »*. Maintenant le paradis est gardé par *« un Ange, armé d'une épée enflammé »*, représentation selon Fiferlin du premier guerrier, *« ce premier militaire »*. Ainsi la connivence entre la Religion et l'Armée est une nouvelle mentionnée.

---

844 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « L'homme »
845 C'est certainement une mauvaise francisation du terme arabe « mahboul » pour signifier « fou ».
846 Mot arabe signifiant mortier de terre pour la construction de maison.

Nous trouvons par la suite, trois autres articles contre le christianisme. Adornal[847] pense que, depuis la fin de la Première Guerre mondiale, *« l'Eglise n'avait connu pareille période de prospérité »*[848]. Il regrette que les anarchistes n'opposent pas *« une digue solide »* face à la Religion. Ainsi, par leur propagande, ils doivent combattre « toutes les religions » en s'adressant aux croyants qualifiés d' *« ignorants »* et de *« faibles »*. L'attaque ne concerne pas seulement le Christianisme. En effet, il appelle à se révolter contre Dieu, *« qu'il soit celui de Jésus, de Moïse ou de Mohammed »*. En terminant son article, il demande aux anarchistes qui dénigrent la Patrie de le faire aussi pour la Religion car *« ce sont les faces du monstre qui, pendant des siècles, a abruti l'humanité, de terreur! »* laissant supposer une relation plus qu'étroite, entre la Nation et la Religion.

Les deux derniers textes sont des diatribes contre l'activité politique chrétienne et traitent aussi de la riposte envisagée par les anarchistes. Tout d'abord, René Gisbert[849] relate toutes les activités politiques catholiques à cette époque (dont les grèves scolaires et les manifestations) et plus particulièrement à Marseille[850]. Ces activistes catholiques s'apparentent entre autres, selon lui, aux héritiers des bourreaux du Chevalier de la Barre, torturé et décapité au XVIIIème siècle et d'Etienne Dolet, écrivain brûlé au XVIème siècle ou des proches des auteurs de la Saint Barthélémy. Des actions qui ne peuvent, selon Gisbert, rester sans réaction. En conséquence, il appelle *« la classe ouvrière »* à la vigilance : *« Au premier geste, gare à la casse! »*. Enfin, le texte signé par *« un instituteur »* est une dénonciation de l'alliance entre la religion et le militarisme :

> « Deux mots résument toute l'histoire des peuples, deux mois pèsent sur nos esprits et soulèvent notre répugnance, deux mots entachent encore l'aurore de notre siècle et nous fait frémir de rage et d'indignation : Guerre et Religion. »[851]

Cet instituteur dénonce, ensuite, le danger de l'organisation royaliste et nationaliste des Camelots du Roy qui ont des *« discours souvent stupides »* et cachent un *« poignard prêt à nous transpercer »*. Dans ce texte, la laïcité est mise en péril lorsqu'il s'interroge si bientôt les professeurs devront accompagner leurs élèves à la messe pendant la journée de repos hebdomadaire et pendant les fêtes religieuses. Pour lui, Dieu *« n'est qu'une fiction et une*

847 Trois articles dans *Le Flambeau* et participation à sa souscription.
848 *Le Flambeau*, n°6, 15/06-15/07/1923, « L'autre idole ».
849 Individu ayant souscrit plusieurs fois au *Flambeau*. Est-ce « Gisbert » des « Précurseurs » ?
850 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Fascisme ».
851 *Le Flambeau*, n°29, 1/06/1925, « L'Offensive de la Calotte »

hypothèse » et souhaite que l'Eglise reste à sa place et qu'elle n'intervienne pas dans le système scolaire.

Les anarchistes, ennemis de toutes religions, n'ont pas fait de cadeaux au Christianisme. Son dogme est analysé, avec souvent ironie, afin de montrer aux croyants les limites d'une pensée religieuse. Outre cette religion, l'Islam, religion majoritaire en Algérie a aussi été analysée. Tous les articles sont issus du *Flambeau*, le journal des années 1920.

2. L'Islam

Les écrits dans *Le Flambeau* sur les conséquences de l'Islam le monde professionnel et la vie privée des Musulmans. Le premier article est de « Lahmar »[852] qui s'adressent directement aux lecteurs musulmans du *Flambeau* :

> « Quand donc, mes frères musulmans, se secouerez-vous pour toujours ce fardeau écrasant : le fanatisme religieux? Durant les siècles de malheur, il vous a tenu le dos courbé et l'esprit fermé à toutes les audaces fécondes et libératrices de la pensée. […] Or la religion, toutes les religions, sont un obstacle moral, sentimental et matériel. »[853]

Après avoir dénoncé l'Islam mais également l'ensemble des religions, « Lahmar » prend à partie dans ce texte l'association des *« Jeunes Algériens »*, pour leur demander de *« délivrer totalement nos frères indigènes malheureux de la "servitude religieuse" qui ajoute, depuis des siècles, une chaîne de plus à celles dont les ont chargés leurs maîtres successifs »*.

Le deuxième est écrit par Haro, rédacteur régulier, qui lors du Premier Mai 1923 appelle les travailleurs algériens à rejoindre la manifestation[854]. Haro condamne de la même manière la dimension d'aliénation pour les travailleurs algériens. Il appelle les Algériens à se rendre à la manifestation et il explique que l'Islam tout comme le Christianisme sont des *« religions abrutissantes [qui] divisent les prolétaires en deux camps »*. Ainsi, la Journée internationale des travailleurs doit être une date *« symbolique […] contre la religion, contre le fanatisme, contre le maraboutisme »*. Pour ce militant anarchiste vivant en Algérie, les colonisés s'apparentent à une *« masse arabe »* ignorante et esclave car *« abrutie par la*

852 C'est certainement un pseudonyme car cela signifie « rouge » en arabe.
853 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « Toujours la religion ».
854 *Le Flambeau* n°5 mai 1923 « Le Premier Mai et les Indigènes ».

religion, torturée par les forces de police et de l'armée ». Pour changer cela, Haro pense que *« cette journée du 1er mai devrait poser les premiers jalons de cette solidarité pour la venue prochaine d'une humanité meilleure »*.

Deux articles d'anarchistes du *Flambeau* vont dénoncer la collusion entre les religieux musulmans et le pouvoir colonial français, dans la mesure où l'Islam permettrait d'encadrer la population dans le but que - confrontée aux injustices - elle ne réagisse pas : *« Nos gouvernants […] se sont assurés l'appui de l'influence des marabouts pour mener à bien leur exploitation coloniale »*. Pour le rédacteur, le régime politique en Algérie s'est appuyé par la religion pour *« maintenir les indigènes sous la tutelle des capitalistes européens et indigènes »*[855]. *Le Flambeau* dénonce aussi, au sein du brève, les dépenses prévues pour la construction de la future Mosquée de Paris pendant que *« […] les malheureux fellahs, les meskines*[856] *affamés pourront crever de faim et de froid le long des routes ou dans leurs taudis infects »*[857] : pour les anarchistes, c'est une volonté politique de laisser les Algériens dans *« l'ignorance »* et le *« fanatisme religieux »*. L'auteur aurait préféré que cet argent soit destiné à nourrir le peuple algérien.

Quelques articles concernent aussi la vie des privées des Musulmans et notamment des Musulmanes. Au même titre que pour le monde du travail, l'Islam est considéré comme une religion qui ne permet pas l'émancipation de ses adeptes. Dans plusieurs articles, l'application du dogme religieux y est dénoncée. Son premier article concerne le mariage de la femme *« arabe ou kabyle »*. [858] Haro indique qu'il souhaite parler de la situation des Musulmanes, car *« [l]orsqu'elle sera sur la pente de l'évolution, c'est elle qui nous [les anarchistes] aidera à faire du peuple indigène un peuple civilisé par l'éducation qu'elle donnera à ses enfants »*. Ainsi, il considère que leur rôle est primordial. Cette « évolution » n'est pas racial, n'en doutons pas mais révolutionnaire, c'est-à-dire génératrice de d'émancipation et libération pour le Mouvement anarchiste. Actuellement, Haro pense l'Algérienne peut être considérée comme une *« une bête de somme »* car *« le père, la mère, le frère, le tuteur ou se disant tel peuv[ent] vendre au mari pour une somme de 25 fr. 50 fr. ou plus »*. Les détails indiqués par la suite sont une dénonciation des conditions d'union chez les musulmans où la place de la femme en devient mineure puisque Haro explique que *« la fille […] est tenue de s'incliner devant la volonté paternelle »*. Ensuite, il traite de la répudiation avec précision.

855 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Réponse à Cohen Toussieh ».
856 Terme pour signifier les pauvres en langue arabe.
857 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « Les Echos ».
858 *Le Flambeau*, n°8, 15/08/1923, « La Femme indigène ».

Son second article paraît dans la rubrique « Question coloniale » et concerne encore une nouvelle fois le mariage pour la femme musulmane[859]. Haro critique la loi coranique comme responsable de la situation actuelle de *« la femme musulmane »*. Il reprend exactement les mêmes exemples écrits sur les détails de cette union religieuse. Il parle aussi de plusieurs cas de viols à la fin XIXème siècle par des unions trop précoces. Son attaque se précise lorsqu'il indique que *« la législation coranique [est] reconnu légitime par notre législation »*, regrettant ainsi la complicité du pouvoir colonial. Mais quelques propos sont à signaler et à recenser puisque Haro fait la différence entre la loi coranique et le Coran. Pour Haro,

> « Le Coran améliora la situation de la femme musulmane car, Mohammed était un féministe convaincu. Ainsi, d'après le Coran, la femme musulmane jouit au point de vue civil de droits plus grands que la plupart des femmes européennes. »

Et si des jeunes algériennes sont mariés de force, Haro précise que *« [l]e Prophète avait cependant dans ses prescriptions stipulé qu'on ne pouvait pas marier une vierge sans son consentement »*. Après avoir décrit le constat, pense que cette situation ne pourra pas changer par la loi mais par l'éducation et par le respect de la femme. Le rôle des anarchistes est également de *« dénoncer tous les jours, l'injustice de la législation coranique, contraire aux pensées de son auteur[860] Mohammed, qui avait voulu faire de la femme un être égal à l'homme »*.

C. Brunain pense également que mariage chez les musulmans peut être apparenté à un viol[861]. D'abord, il relève l'âge précoce des jeunes mariées, *« nos petites indigènes »*, entre dix et quatorze ans. Puis il indique qu'elles doivent *« se livrer au mâle, faire des enfants et travailler »*. Le mariage est la conséquence d'une négociation entre les deux partis et le prix varie selon *« la beauté de la fille »* par exemple. Le texte est relativement précis pour dénoncer les mariages avec de très jeunes femmes voire filles selon ses dires :

> « Nos femmes voient journellement au bain maure, où la future mariée doit se rendre la veille du sacrifice, de toutes jeunes filles dont les seins ne sont pas plus gros qu'un abricot et les parties ne sont pas encore couvertes du moindre duvet ».

La nuit de noces, devient sous la plume de G. Brunain, un *« véritable supplice »* où l'homme

859 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10 1923 « La femme musulmane en Algérie ».
860 Par cette information, Haro ne soutient pas l'origine supposée divine du Coran.
861 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Le viol légal en Algérie ».

est décrit comme une *« brute épaisse »* et une *« bête »*. Après avoir abordé la nuit de noces pour l'Algérienne, Brunain exhorte ses *« [c]aramrades indigènes »* ayant « *adopté pour l'anarchie »* à ne plus accepter de tels unions avec *« ces brutes sanguinaires qui non contents de vous exploiter, de vous sucer votre sang et votre santé, viennent abuser de vos femmes pour compléter votre misère »*. Pour lui, les Algériens doivent se battre pour obtenir les mêmes droits que les Européens mais aussi pour les Algériennes, ainsi, *« vous vaincrez l'ignorance où sont plongées toutes les mauresques »*.

Au même titre que les articles faisant référence à la religion chrétienne, ceux relatifs à la religion musulmane sont critiques. Ainsi, dans les articles du *Flambeau* il est dit que l'Islam est un frein à l'émancipation du travailleur algérien. Concernant la femme algérienne, par rapport à son statut d'émancipée, le constat est le même. Nous trouvons également dans *Le Flambeau* plusieurs attaques contre l'alliance et la complicité entre le pouvoir colonial, le pouvoir économique et le pourvoir religieux... En revanche, nous ne pouvons qu'être perplexe à la lecture de plusieurs passage de l'article d'Haro dans le numéro 29 du *Flambeau*. Haro laisse supposer qu'une distinction est à réaliser entre le Coran et la loi coranique, alors que cette loi est une application des préceptes religieux contenus dans le Coran. Mais notre étonnement va plus loin lorsque Haro explique que le Prophète est un *« féministe convaincu »*. Au regard de la relation qui est faite dans le Coran et les « hadiths », de la vie de Mohamed nous ne pouvons que douter de l'assertion d'Haro. Cette expression ne représente aucunement la pensée anarchiste comme la très grande majorité des écrits du *Flambeau* nous le confirment.

3. L'amour libre et le contrôle des naissances

Après la critique, la réponse anarchiste. Trois journaux de la presse libertaire d'Algérie proposent, en alternative au mariage et à la procréation (deux des principes de toutes les Religions), une réponse sociétale anarchiste : l'union libre et la procréation contrôlée.

Dans un article relatif à l'amour libre dans *La Révolte* de 1906, Honoré Scajola utilise un fait divers issu du journal des *Nouvelles d'Alger* pour montrer les conséquences désastreuses du mariage selon les anarchistes : la propriété du conjoint[862]. Il s'agit du meurtre d'une Algérienne et de son amant par le mari en Kabylie. Après avoir assassiné les deux

862 *La Révolte*, 1ère série, n°4, 6/1906, « Au nom de la Loi, Au nom de la conscience ».

personnes, le mari s'est rendu à la gendarmerie pour se constituer prisonnier. Scolaja essaie de comprendre les motivations de ce double meurtre. Selon lui, l'acte fut accompli par un homme *« déséquilibré […] avec toute l'énergie que procure l'amour des abrutis. Avait-il raison? Avait-il tort? »*. Ces deux morts sont portées au crédit de l'institution du mariage et des conséquences qu'elle induit. Pour remédier à ce genre de situation, Honoré Scolaja propose de *« s'unir librement »* assurant que *« les actes de fous et de brutes auront disparu »*. Il conclut en comparant le mariage à de *« la prostitution légale »* et en affirmant qu'il n'y a que l'amour libre qui est *« raisonnable et beau »*.

La Révolte de 1909, par exemple, propose des renseignements « *[a]ux mères, aux épouses, aux femmes »* afin de prévenir des grossesses, *« limiter la procréation »* ou bien le refus d'avoir des enfants par l'insertion d'un bandeau informatif sur plusieurs numéros[863]. *La Révolte* précise, pour rassurer les mères, épouses, femmes que la correspondance sera adressée *« sous enveloppe cachetée et discrètement »*. *La Révolte* refuse par ailleurs le mariage et prône l'amour libre[864]. Une partie d'un texte signé par le journal, s'adresse aux femmes qui étaient en souffrance en ce début du XXème siècle, les mères hors mariage : les *« filles-mères »*. L'article dénonce par ailleurs l'institution du mariage :

> « Nous voulons que l'amour soit libre, nous voulons vivre, aimer sans en demander la permission à la sous-ventrière tricolore qui représente l'Etat. Que les belles filles et les beaux gars se pressent, s'enlassent (sic), s'embrassent […] sans craindre les austères crétins qui prêchent la morale officielle ».

Pour sortir du dogme religieux qui impose le mariage et la procréation, les anarchistes du *Flambeau* proposent, eux aussi, l'amour libre et le contrôle des naissances. Un des deux articles d'« Une affranchie » appelle à une lutte contre la fécondité *« sans modération »*, c'est-à-dire le *« lapinisme intégral »*[865]. Le refus d'enfanter préconisé par cette « affranchie » a une connotation politique dès lors qu'elle ne veut pas augmenter le nombre de *« futurs esclaves »* au sein de la société de son époque. Lorip, autre rédacteur, prône l'amour libre et condamne l'institution matrimoniale car elle soumet la femme et la place dans une situation d'infériorité, celle-ci étant dépendante économiquement de son mari, puisque la plupart du temps, elle ne travaille pas[866]. Lorip pense que *« le Communisme libertaire ne sera pas seulement la joie des*

863 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 2, 3, 4 et 8.
864 *La Révolte*, n°1, 1/05/1906, « Ce que nous sommes, ce que nous voulons ».
865 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Mes causeries ».
866 *Le Flambeau*, n°19, 1-31/07/1924, « L'Amour libre ».

ventres, mais aussi celle des cerveaux et des cœurs », c'est-à-dire permettra notamment d'aimer sans obligation.

4. Des thèmes périphériques

a. L'alcool

Pour les anarchistes, l'alcool est synonyme de dépense financière et d'altération de la pensée. Il est considéré comme un refuge pour ouvriers en détresse. Quelques articles ainsi qu'une rubrique spécifique se retrouvent dans Le *Flambeau*.

Tout d'abord, deux articles signés par l'acronyme VS[867]. L'un explique que *« le roi bistrot est maître en ce[868] pays »* et l'alcool est devenu « maudit » pour les travailleurs car il « ravage lentement, mais sûrement leur santé »[869]. De plus, les travailleurs dépensent leur argent au café et en privent ainsi leur famille. VS pense que la libération de l'Homme ne passera que par *« une lutte inlassable de tous les jours contre le poison maudit, qui surgit devant tout le prolétariat comme une terrible calamité »*. L'alcool et la politique politicienne se posent en *« deux sœurs jumelles qui tiennent le peuple ignorant, esclave et soumis au caprice des dieux »*. De ce fait, lutter contre l'alcoolisme, *« ce fléau dévastateur des cerveaux »* prend la forme d' *« une lutte de libération »*. L'autre texte traite des dépenses consécutives à l'alcool[870]. VS regrette ce gaspillage pécuniaire. Il ajoute que le fait de boire empêche de s'adonner à la lecture et ne permet pas de trouver le repos mérité et crée au sein de la famille des situations de *« disputes »* et de la *« brutalité »*. VS représente l'alcool comme *« une digue gigantesque »* qui empêche l'émancipation des hommes.

Puis ce fut le tour de Spartacus d'écrire plusieurs articles dénonçant les conséquences de l'alcool sur la vie de l'ouvrier. Dans *« L'alcool maudit »*[871], il fait un point sur la situation de campagne électorale. Boire ne permet pas d'acquérir sa liberté et boire fait dépenser le salaire de l'ouvrier, pense-t-il. Il termine son texte en aménageant la phrase de Marx contenue dans l'adresse inaugurale de l'Association Internationale des Travailleurs « Prolétaire, éternel

867 Est-ce Victor Spielmann?
868 France, Algérie ?
869 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Le Poison maudit ».
870 *Le Flambeau*, n°25, 1/01/1925, « Le désastre de l'alcool »
871 *Le Flambeau*, n°27, 1/03/1925, « L'alcool maudit ».

crucifié, tu es condamné à être toujours le Rédempteur de toi-même! La désalcoolisation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Dans « Les crimes alcooliques »[872] Spartacus donne une liste de plusieurs crimes parus dans le journal *Fraternité « dirigé par notre camarade Gustave Cauvin »* à cause de l'alcoolisme. Les douze crimes cités sont une violence inouïe et permettent aux lecteurs de prendre conscience des dégâts de l'alcool au sein du peuple : mère tuée par son fils, bébé étouffé par son père, alcooliques suicidés, épouses assassinées par leur maris (utilisation d'un couteau, d'un marteau, etc.). Devant de tels crimes, Spartacus considère que les anarchistes ne peuvent rester indifférents. Spartacus comme VS appellent à lutter pour *« l'abolition de l'alcool, mais surtout contre ses protecteurs : les politiciens qui le préconisent »*. Au sein d'un autre article, il dénonce le refus par le parlement d'augmenter l'impôt sur l'alcool[873]. Une fois de plus l'alcool permet selon lui « *de maintenir le niveau d'abrutissement des cerveau »*. La fin de l'article fait dans l'antipolitisme puisqu'il regrette que le peuple soit toujours en attente d'un *« Messie »*, c'est-à-dire un homme politique, et *« qui va les libérer de cette horde d'empoisonneurs »*.

Spartacus écrivit également trois textes au sein d'une rubrique titrée « Tribune anti-alcoolique ». Cette rubrique fut introduite dans les numéros 29, 30 et 32. Dans sa première tribune[874], il revient sur les dégâts de l'alcoolisme dans le peuple. Il milite en faveur d'une campagne *« énergique contre ce poison maudit »*. En effet, il pense que si le peuple n'est pas en situation de révolte, c'est à cause de l'alcool et c'est cet alcool qui rend les *« cerveaux malades »*. La pensée anarchiste qualifiée dans cet article de *« philosophie »* est *« une des plus belles, des plus généreuses et des plus humaines, mais elle ne sera comprise que par des cerveaux complètement sains, libérés des vices et de l'abrutissement alcooliques »*. Ainsi, cette pensée ne peut se développer qu'à condition que les hommes ne s'adonnent pas à alcoolisme. L'alcool est un *« poison maudit »* et les anarchistes doivent *« libérer les travailleurs de l'emprise de l'alcool, c'est leur ouvrir un horizon nouveau, une conscience nouvelle »*. Le second texte relate le refus d'augmenter les taxes sur l'alcool par les députés. Pour Spartacus,

> « tous les politiciens ont besoin de ce poison pour mieux asseoir leurs privilèges et la masse des travailleurs est incapable de comprendre les actes les plus simples de tous ces maîtres chanteurs. »[875]

872 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Les crimes alcooliques ».
873 *Le Flambeau*, n°31, 1/07/1925, « L'impôt sur l'alcool ».
874 *Le Flambeau*, n°29, 1/06/1925, « Tribune anti-alcoolique ».
875 *Le Flambeau* n°30, 1/06/1925, « La faillite parlementaire »

Cette taxe, augmentant le prix de l'alcool, aurait rendu plus difficile l'achat des produits alcoolisés par les ouvriers. Pour autant ce n'est pas un constat d'échec mais un appel à la motivation car les efforts de l'antialcoolisme *« doivent être immenses, poursuivons-les sans nous décourager »*. Son dernier article revient sur un des faits divers criminels listés précédemment par lui-même. Il s'agit d'un homme tuant sa mère à coups de marteau[876].

Par ailleurs, un autre texte dénonçant l'alcool se trouve dans le journal[877]. C'est une lettre rédigée par Jean St-Plice qui explique à une mère que si son fils l'a insultée, ce n'est pas parce qu'il est proche des libertaires mais *« parce que son père est alcoolique. Il a fait pareil... »*. L'auteur la rassure en indiquant que *« chez les libertaires, Chère Maman douloureuse, on adore et sert deux grandes déesses : la Bonté et la Beauté »*. L'anarchisme est synonyme de *« générosité, patience, douceur, politesse, bienveillance »*. Et si son fils Henri l'a insultée, c'est qu'il n'est pas encore anarchiste.

L'addiction à l'alcool et la Religion dès lors qu'elles entrainent l'incapacité individuelle à se gérer de manière responsable et autonome, peuvent être, selon la praxis anarchiste, comparables et assimilables au regard des conséquences désastreuses qu'elles induisent.

b. La langue internationale

Les anarchistes, toujours prêts à relier les peuples entre eux, se sont intéressés aux différents projets de langue internationale. *La Révolte* s'y intéressée par le biais d'un seul article et *le Flambeau* par l'insertion de trois articles.

Le rédacteur de l'article dans *La Révolte* n'est pas anarchiste dès lors qu'il parle de l'anarchisme en écrivant : *« vos doctrines »*[878]. L'auteur explique qu'en ce début de siècle, le monde est mondialisé, de ce fait pour lui, *« [l]'internationalisme parvient à son apogée et nous continuons cependant à parler la même langue que nos pères »*. Toutes ces langues sont *« une entrave au développement de la Science et de la production »* et empêchent *« les hommes nouveaux de s'entendre dans le but qu'ils poursuivent : l'extirpation des préjugés*

876 *Le Flambeau*, n°32, 1/08/1925, « Tribune anti-alcoolique ».
877 *Le Flambeau*, n°29, 1/06/1925, « Lettre ouverte à un Maman »
878 *La Révolte*, 1ère série, n°4, 6/1906, « L'Espéranto »

chez les prolétaires ». La solution ? Une langue commune : *« L'Esperanto […] langue simple, belle et très facile a (sic) apprendre »*. Pour lui, cette langue est la solution, elle n'est pas une langue nationale et cela évite donc évite *« l'amour propre des autres nations »*. Il pense que le Volapuc et le Solrésol ne peuvent pas être la langue internationale car elles sont trop difficiles à apprendre, pas plus que le latin, qui est une langue morte. Mais le texte n'est pas simplement une déclaration d'utilité publique de l'Espéranto, il est ausi un appel aux anarchistes d'apprendre l'Espéranto car cette langue pourrait être

> « un instrument puissant pour la diffusion de vos doctrines. Apprenez l'Esperanto, faites apprendre l'Esperanto et le nombre des conscients sera accru! Et vous aurez ainsi hâté l'ère nouvelle à laquelle vous travaillez depuis longtemps. »

Dans un article du *Flambeau*, pourvoir parler une langue universelle est une nécessité. Dès le premier numéro du journal, Ramon Martinez considère que *« les frontières divisent les nations, les langues divisent les peuples »*. Ainsi, l'abolition des frontières doit permettre une langue universelle. Pour illustrer la nécessité de l'Ido[879] ce dernier prend l'exemple d'une discussion entre un Anglais et un Français. Afin que la discussion puisse s'établir entre eux, ils devront apprendre la langue de l'autre mais *« après des centaines d'heures d'études, il[s] l[a] saur[ont] très mal et il[s] pourr[ont] à peine se faire comprendre »*. En revanche, si le Français et l'Anglais apprennent une langue internationale, au bout d'une vingtaine d'heures *« ils se comprendront très bien »* et pourront parler avec *« des Italiens, Espagnols, Allemands, Russes, Danois, Japonais, etc. »*. Un post-scriptum annonce le contact de l'auteur afin que *« les camarades voulant avoir de plus amples renseignements sur l'Ido »* puissent entrer en relation avec lui. Martinez écrivit par la suite un second texte sur l'Ido dans cette langue et en français. Cet article explique de la même manière que dans *La Révolte* en 1906, de l'importance de mondialisation par le développement des sciences. Les innovations comme *« les chemins de fer et les bateaux […], la télégraphie [et] et la téléphonie »* ont réduit voire supprimé les distances entre les personnes. Martinez souhaite une langue commune et *« la meilleure langue internationale est celle qui présente la plus grande facilité pour la majorité des hommes »* : l'Ido.

Une brève[880] demande aux espérantistes d'Algérie de contacter ceux de métropole en

879 L'ido est une langue construite dérivée de l'espéranto (1907).
880 *Le Flambeau*, n°3 « Communications ».

vue de la préparation du Congrès anarchiste international prévu pour le 1er avril 1923[881]. Brève sans suite dans le journal. La langue Ido semble importante pour les membres du *Flambeau* puisque le journal reçoit deux journaux en langue ido : *Libereso* et *Kombato* ainsi qu'un journal, *La Feuille,* dans lequel se trouvent plusieurs articles dans cette langue.

881 Ce congrès n'aura finalement pas eu lieu.

CHAPITRE 3 :

LA PENSEE ANARCHISTE EN SITUATION COLONIALE

> « Nous [les anarchistes] nous sentons camarades de par la Terre entière, de l'Amérique à l'Europe, de l'Europe à l'Australie ; nous nous servons du même langage pour revendiquer les mêmes intérêts et le moment vient où nous aurons spontanément la même tactique, un seul mot de reconnaissance. Notre armée se lèvera de tous les coins du monde. »[882]

L'Algérie est une possession française et ce du 5 juillet 1830 au 5 juillet 1962. Les anarchistes d'Algérie, dans leurs journaux respectifs vont écrire sur l'Algérie, la population « indigène », en étendant même leurs propos à l'ensemble des colonies françaises ou aux possessions se trouvant dans d'autres empires coloniaux (l'empire britannique essentiellement). Des articles historiques, mais aussi des articles de réflexion et/ou de propositions, au fond idéologique affirmé, tout ceci dans le but de traiter de la situation coloniale dans l'Algérie de cette époque.

A. L'Algérie

1. La conquête et la colonisation

Pour Maurice Gilles dans *La Révolte* de 1909, la France n'est pas venue en Algérie pour *« civiliser »* ses habitants[883]. La conquête qu'elle a menée *« par la force »* et la gouvernance qu'elle a assise *« par la brutalité »* depuis 1830 atteste de cela. Pour lui, il existe un double discours lequel, sous couvert de l'apport par la puissance coloniale de la

882 Elisée RECLUS, *Evolution & Révolution*, Paris, Le passager clandestin, Paris. 2008, p. 88.
883 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Le droit de tuer ».

civilisation, cache une réalité beaucoup moins civilisatrice, à savoir s'approprier un territoire et en tirer les bénéfices issus des richesses diverses, notamment celles contenues dans les sous-sols. Tout cela s'est fait, selon lui, dans une violence indiscutable et des comportements teintés d'inhumanité. En effet, il pense qu'en plus des tueries, pillages et incendie pendant la conquête, la France a *« […] violé cette race […] »*.

Pour Mohamed Saïl, la conquête de l'Algérie le concerne encore plus qu'un Européen dans la mesure où à cette époque il était considéré come un « indigène ». Ainsi, quand il s'adresse à ses *« dominateurs »*, c'est tout d'abord pour leur dire qu'Algérie appartient à ceux qui la travaille et non à ceux qui l'ont conquise :

> « […] [L]'Algérie nous appartient comme une terre doit appartenir logiquement à ceux qui la travaillent, qui peinent pour la faire produire. C'est notre sol natal, que de pères en fils nous fécondons de notre labeur […] ».

Mohamed Saïl attaque la colonisation française car elle a dépossédé les habitants de leurs biens. Depuis lors, les Algériens sont contraints *« pour ne pas mourir de faim, de trimer comme des forçats, […] contre un salaire de famine »*. L'argument d'un quelconque bienfait de la colonisation ne tient pas un seul instant pour Saïl, car le pays était prospère. Sur le plan scientifique, concernant la scolarité et la culture, la colonisation n'est pas présentée comme un bienfait et elle ne peut se targuer d'avoir enrichi l' « indigène ». Il établit une comparaison entre les réalisations coloniales et les résultats conséquences de celle-ci pour le peuple algérien :

> « Avant la conquête, notre pays comptait plusieurs milliers d'écoles coraniques ; avait une littérature ; les arts, les sciences étaient cultivées ; la solidarité, l'entr'aide étaient pratiquées ; un certain bien-être existait. Vous nous avez apporté la confiscation […] vous avez construit de superbes bâtisses, et nous manquons de logis, des chemins de fer sillonnent le pays et nos pieds nous saignent sur la route. »

Dans un autre article, Saïl, parle de la colonisation comme d'un *« servage intensif »* accompagné de *« vol, piraterie et viol »*[884]. A cela s'ajoute la dimension militaire de la colonisation. Le colonisateur est le plus souvent un soldat. A son arrivée, il commet des exactions contre la population autochtone :

884 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 7/1926, « Colonisation ! »

> « [Le soldat] détient la force, il définit le droit, il dédie aussi toutes les vérités. Après la bataille, razias, vols et rapines, il massacre, emporte. Il affame les vieillards quand il ne les tue pas ; il prend les femmes pour son plaisir ; il s'intéresse aux enfants quand il ne les souille pas de sa bave soldatesque. »

Dans la suite de son article, il explique que la colonisation fut pour les *« Arabes, race vaillante et braves »* l'introduction de la civilisation *« par des procédés d'inquisition : rapt de récoltes, séquestres des biens »*. Dans le cas où l'Algérien résiste *« au nom de la justice et de l'humanité »*, il est en prison. Saïl, à propos de la scolarisation et de la conscription, écrit qu'à l'école, l'Algérien apprend que sa Patrie n'existe pas mais lorsqu'il faut faire la guerre il *« en as une nouvelle »*... faisant ainsi référence à la participation des colonisés d'Algérie à la Première Guerre mondiale. En guise de conclusion, il indique que la colonisation revient à ce que le colonisé travaille au profit de *« voleurs »* de ses propres terres.

Pour un second auteur, lui-même Algérien, Sliman El-Hodri, l'institution des bureaux arabes *« fut maître de la situation »* en Algérie pendant au moins cinquante ans[885]. Cette entité coloniale pouvait jeter en prison tous les Algériens qui refusaient de se soumettre et elle permettait l'achat de terres sous le régime du *« bakchiche »*,

> « c'est ainsi qu'on prit aux indigènes leurs meilleurs terres pour en faire des concessions aux petits colons et des apanages princiers à certains personnages […] et à des sociétés privées ».

Pour illustrer son propos, il prend l'exemple de la Société Genevoise des Colonies suisses qui avait obtenu sous Napoléon III, 20 000 hectares de terre dans la région de Sétif. Malgré la présence des bureaux arabes, les Algériens ne se sont pas laissés exproprier sans réagir. Ainsi, des insurrections ont eu lieu

> « la plus grande eut lieu en 1871, à la suite de la guerre franco-allemande, dans la grande Kabylie. […] Mais ce soulèvement non organisé fut vite écrasé dans le sang et l'oppression redoubla. Comme représailles, on prit à la seule tribu des Hachem […] environ 50 000 hectares des meilleurs terres pour en faire des terres de colonisation ».

885 *Le Flambeau*, n°1, 1/06/1923, « La question indigène ».

El-Hodri précise que les membres de cette tribu n'ont pas accepté les nouvelles terres qu'on leur attribuait en compensation de celles qu'on leur avait prises, car les nouvelles terres étaient de mauvaise qualité. Ils ont préféré travailler leurs anciennes terres comme *« khammes »*. Et de plus, les conditions de travail sont terribles pour les fellahs[886] car

> « […] les indigènes étaient obligés de faire tout le travail : labourer, fournir les semences et la nourriture des bêtes, semer, désherber, moissonner, transporter, dépiquer, dans le froid le plus vif et dans la chaleur la plus horrible *sur leur propre terrain* pour les 3/5 de la récolte. Le colon n'avait qu'à surveiller ».

Ainsi, de propriétaires des terres qu'ils travaillaient, ils sont devenus des exploités qui travaillent les terres d'un autre, pour son seul bénéfice.

La dénonciation est radicale contre la conquête par la France et ses conséquences pour les Algériens. Tout a été bouleversé par l'arrivée des soldats français en 1830. Mais les anarchistes vont aussi traiter du comportement de l'Etat en Algérie concernant le peuple colonisé.

2. La France en Algérie

Maurice Gilles se demande si la France veut *« gouverner »* ou bien permettre à la population algérienne de s'*« assimiler »*[887]. Pour lui, la France souhaite incorporer les Algériens à la société française, alors l'école est la meilleure des solutions. Il précise que l'école à laquelle il fait allusion se doit d'être dans des écoles *« […] libre[s] de dogmes religieux, patriotiques et bourgeois »* et surtout pas dans *« les medersas »*, les écoles coraniques. Gilles ne supporte plus l'hypocrisie du gouvernement français qui dit souhaiter civiliser les Algériens mais ne s'en donne pas les moyens. Puisqu'il en va ainsi, il conseille de se comporter comme les Américains l'ont fait avec les *« Peaux-Rouges »* : *« Une bonne fois pour toutes, tuez, tuez tout, mais ne faites croire à personne que vous voulez le bien d'une race qui n'a, ni ne veut avoir vos besoins et vos mœurs. »* Ainsi, Maurice Gilles renvoie les instances coloniales à ce qu'elles sont, des institutions qui manient l'hypocrisie et qui parlent

886 Terme utilisé pour le paysan en Afrique du Nord.
887 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Le droit de tuer ».

d'intégration, d'assimilation, de civilisation mais sont prêtes à se servir du sabre quand le peuple colonisé se montre rétif, frondeur ou désobéissant.

Dans *Le Flambeau,* sous cette signature, *« un anarchiste »* livre un article sur le comportement du gouvernement *« infâme »* en Algérie. Il écrit que le pouvoir ne souhaite pas résoudre le problème de la famine des *« populations indigènes de l'Algérie »,* ce qui entraîne selon lui des centaines de victimes chaque année[888]. Il salue d'ailleurs la création d'un Comité qui fait *« appel […] à l'obole des travailleurs européens »*[889]. Le rédacteur s'adresse ensuite *« aux meskines »* pour leur dire que les vrais coupables sont ceux qui se trouvent au pouvoir des deux rives de la Méditerranée et qu'il ne faut rien attendre d'eux sauf *« si les "condamnés" à mourir de faim ne [leur] montrent une bonne fois leurs dents décharnés »*. C'est évident que cela nous renvoie de manière à peine voilée à un appel à la rébellion. Il reprend les statistiques du dernier conseil de révision[890], conseil au cours duquel 70% des Algériens ont été ajournés pour *« faiblesse de constitution »*. Ainsi il explique que c'est bien la France qui depuis 1830 a réussi à affaiblir *« un peuple jadis robuste et sain […] »*.

Le deuxième article de Mohamed Saïl concerne la justice. Selon lui, elle est trop brutale avec les Algériens : *« vos tribunaux d'exception ont condamné impitoyablement ceux qui, quelques fois, dans un sursaut de colère, ont relevé la tête »* [891]. De la même manière, il dit que l'Armée se complait dans l'arbitraire et il nous fait remarquer que le jeune algérien effectue trois ans de service militaire alors que le jeune européen n'en effectue que la moitié. Le régime actuel, c'est : *« misère », « servitude », « trique »*. Il termine en menaçant le pouvoir colonial de l'éventualité d'une révolte populaire : *« Notre patience commence à s'user, l'épreuve n'a que trop duré. Prenez garde gouvernants, au réveil des esclaves! »*.

Un dernier texte dénonce la décision de la puissance coloniale, laquelle demande aux Mozabites d'accepter la conscription, *« au mépris des engagements et des traités signés en 1853 par la France au moment de la capitulation des sept villes Ibadites du M'zab »*[892]. Ici, le rédacteur revient sur la parole donnée à ce moment-là par la France de ne pas demander aux hommes de faire le service militaire, obligatoire depuis 1912 pour les Algériens. Malgré cet engagement, *« on veut forcer ce peuple à rentrer à la caserne en application des principes d'égalité de la Démocratie »*. Les Mozabites ont refusé pour deux raisons cette conscription.

888 *Le Flambeau*, n°2, 15/02-15/03/1923, « Du pain pour les Meskines ».
889 En 1923, Mohamed Saïl et Sliman Kiouane ont fondé le Comité de défense des indigènes algériens à Paris.
890 Conseil chargé d'examiner dans chaque canton, lors du recrutement, si les jeunes gens appelés sont propres au service militaire.
891 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11/1924, « A bas l'Indigénat ».
892 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923, « Les mozabites et la conscription ».

D'une part, ils souhaitent que *« les engagements pris envers eux par les représentants de la France au moment de leur capitulation soient tenus […] »* et donc respectés. D'autre part, pour des raisons *« d'hygiène »* car ils refusent de se trouver dans *« la pourriture des casernes »*. Le traitement de la question des Mozabites met en lumière la faillite des gouvernements qui n'ont pas reculé devant un déni de parole, mais aussi nous éclaire sur les réelles conditions de vie dans les casernements.

Dans la seconde série du *Flambeau*, un texte de « Pince-Sans-Rire » relate le voyage de Maurice Viollette en Algérie[893]. C'est une dénonciation de la colonisation française qui empruntent à l'ironie mais qui reste néanmoins une mise en cause sérieuse de l'attitude du pouvoir coloniale. Sous couvert du second degré, « Pince-Sans-Rire » explique que le Gouvernement Général *« proconsul »*, faisant référence à l'Empire romain pour le discréditer, est allé à la rencontre des Algériens. Les différentes prises de paroles fictives de Maurice Viollette par l'anarchiste du *Flambeau* permet aux lecteurs de comprendre que Viollette est indifférent à la misère de la population colonisée :

> « Si pour payer l'impôt certaines tribus ont dû vendre leurs burnous et leurs chèvres, nous ne pouvons que nous en réjouir. Cela dénote de la part des contribuables indigènes un dévouement que nous apprécions. Au surplus il est étayé d'un esprit certain de discipline patriotique. »

Le rédacteur poursuit le discours en expliquant que Viollette a déclaré que les Algériens *« sont à nous [aux Français] et avec nous pour l'œuvre commune de colonisation. […] [N]ous ferons leur bonheur plus tard, beaucoup plus tard »*. « Pince-Sans-Rire » rapporte aussi que Viollette avait déclaré que les Algériens acceptaient leur situation d'extrême précarité car « *[ils] savent que le véritable bon citoyen sait rester pauvre toute sa vie eu au besoin supporter la misère pour le plus grand bien de la nation qui le protège »*.

Pour les anarchistes, la colonisation n'a engendré que désolation, difficultés pour les Algériens et moquerie de la part des puissants.

893 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 1/05/1926, « Portrait d'un rigolo ».

3. La France et la population colonisée

a. Le Code l'indigénat

Le symbole de la colonisation est sans aucun doute le Code de l'indigénat[894]. Dès 1890, ce code est dénoncé dans la presse anarchiste comme le symbole de la domination coloniale à l'encontre de la population algérienne.

Dans *Le Flambeau*, Mohamed Saïl assimile le Code de l'indigénat à une *« une honte pour une nation moderne »* et le considère comme *« inhumain »*[895]. D'ailleurs, il interpelle les *« [h]ommes de coeur » afin qu'ils se mobilisent pour la suppression de ce code « odieux » car il « consacre notre esclavage »*. Après avoir disserté sur ce code, Saïl va en être victime à Sidi-Aïch à quelques kilomètres de son village natal[896]. Lors d'une discussion dans un café, il critique les marabouts *« ignobles valets des "Civilisateurs français" »*. Pour avoir tenu de tels propos, des *« cavaliers indigènes »* sont venus l'arrêter et l'ont ont fait jet en prison pendant dix jours. Il fut en fait dénoncé par un Algérien :

> « La domination française n'est pas assez dure et injuste elle-même, il faut qu'il se trouve des lâches parmi les indigènes (se réclamant de plus des principes moralisateurs de la religion) qui, pour un morceau de pain se chargent de la besogne des maîtres, en bons chiens de garde, pour tyranniser et juguler leurs coreligionnaires. La corruption est un art que les civilisateurs autant que les imposteurs religieux connaissent bien pour dominer leurs esclaves communs ».

Pour Sliman El-Hodri, le Code de l'indigénat permet à la France d'interdire tout droit aux Algériens, y compris d'être scolarisé *« afin de pouvoir conserver le serf oriental indéfiniment »*[897]. Il considère que tous les articles des directives de ce code empêchent toute évolution de la population colonisée.

Abd-el-Haak revient sur la décision de proroger pour cinq ans le Code de l'indigénat, un code qui concerne *« quatre millions de prolétaires indigènes »* par *« [l]'immonde*

---

894 Le Code de l'indigénat fut adopté en 1881 et abrogé en 1946. Ce « Code » était un ensemble de textes de lois concernant exclusivement la population « indigène ». C'était un des symboles de la présence française en Algérie.
895 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11/1924, « A bas l'Indigénat ».
896 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1924, « Les Crimes de l'Indigénat ».
897 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « La question indigène ».

parlement des millionnaires du Bloc National »[898]. Le renouvellement de ce « régime d'exception » est une cruelle désillusion pour ces *« pauvres naïfs qui avaient cru aux promesses des officiels, à la "Mission civilisatrice de la France", à "sa reconnaissance pour le sacrifice de ses enfants" »*. Abd-el-Haak dénie toute crédibilité aux politiciens, il doute de la nature civilisatrice et de la mission de la France en Algérie et n'accordent aucun crédit aux déclarations faite aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Il revient sur le Code de l'indigénat en abordant la question en sept points. Il démontre que l'inégalité de traitement que ce Code engendre entre un Européen et un Algérien est bien une réalité. Ce Code permet également, selon lui, à la France de dénier à la population colonisée la possibilité d'envisager son émancipation « […] *« car comment voulez qu'un peuple écrasé d'un tel fardeau puisse se développer? Jamais un peuple soumis à la terreur n'a pu faire autre chose que se replier sur lui-même et régresser »*. Il peut considérer, en revanche, *« quelque indépendance »* possible en Tunisie, Egypte et Turquie car leurs populations

> « sont en plein développement intellectuel, économique, social, en un mot s'éveillent à la vie moderne, les Arabes d'Algérie déguenillés et hagards quittent leurs plateaux où règne famine et s'en viennent comme des chiens chercher leur pitance dans les poubelles des grandes villes. »

Il invite *« tous les révolutionnaires »* et *« tous les hommes de cœur »* à s'unir à dénoncer *« ces mesures d'exception »* : *« A bas l'indigénat! Vive l'égalité des hommes, de tous les hommes! »*

Quelques mois plus tard, la majorité va changer de couleur politique à l'Assemblée nationale. En effet, lors des élections législatives de mai 1924 le Cartel des gauches remporte la victoire électorale. Belkacem regrette pourtant que le Code soit toujours en application en Algérie, *« cette honte de la civilisation française »*[899]. Belkacem demande l'arrêt des *« mesures d'arbitraire pratiquées par les administrateurs tout puissant aidés de la tribu des Béni-Oui-Oui »*, des spoliations et des expropriations de terres menées par le Gouvernement général. Il utilise l'exemple de Chréa où des milliers de personnes sont menacées d'expulsion dans le but avoué : *« pour s'emparer purement et simplement de leur terre que l'aristocratie algérienne convoite pour sa villégiature et sa débauche »*. Il dénonce aussi la durée du service militaire pour les Algériens plus longue que celle des Européens, encore une *« criarde inégalité »* signalée. Enfin, il souhaite la suppression des *« tribunaux d'exception »*. Belkacem

898 *Le Flambeau*, n°2, 15-02-15/04/1923, « Un régime de terreur ».
899 *Le Flambeau*, n°20, 1-31/08/1924, « A bas l'indigénat ».

met au pied du mur la *« majorité bloc des gauches »* et face à leur double langage : *« Détruisez-les, si vous êtes véritablement des humains! Ou alors, honte à vous! Nouveaux tyrans! Et gare au réveil de l'esclave »*.

La journée internationale des travailleurs est l'occasion pour Haro de s'adresser aux Européens dans *Le Flambeau*. Il leur demande de

> « de lutter, de concert avec [leur] frère de misère soumis à ce régime odieux, à la suppression de ce Code, criminel entre tous, qui fait qu'un indigène peut-être arrêté, emprisonné, torturé, sans pouvoir même se défendre. »[900]

Une fois de plus, le Code de l'indigénat est condamné après qu'Haro explique l'ensemble des sanctions prévues par le Code, sanctions qualifiées de *« prescriptions judiciaires, uniques et iniques, faites toute de férocité, [qui] doivent disparaître »*. Quant à, C. Brunain, *« le code de l'indigénat réduit [ses] camarades à l'esclavage et à l'impuissance »*[901].

Concernant le Code de l'indigénat, tous les rédacteurs s'accordent à le rejeter comme inique, inégalitaire, teintée de favoritisme. Le rejet de ce Code et de tous ceux qui l'ont produit ou qui s'y soumettent est une caractéristique partagée par les divers rédacteurs. L'appel à la lutte pour retrouver la dignité et pour abattre les structures sociales de la domination y est récurrent.

b. La domination coloniale

Dans *La Révolte* de 1906, Maurice Gilles pense que la presse coloniale devient « *de plus en plus arabophobe* » car elle demande *« une ardente répression contre ces "sauvages" pour lesquels la France a toujours été trop bienveillante »*[902]. Gilles n'est pas d'accord lorsque *« ces journalistes humanitaires »* considèrent que la justice française n'est pas assez sévère et qu'ils demandent *« du sang [et] des têtes... pour l'exemple »*. Il refuse la généralisation et les raccourcis, *« je ne vois pas pourquoi il y aurait répression contre une race, à propos de quelques crimes, exécutés par quelques indigènes »*. Afin d'étayer son propos, il prend des exemples de crime perpétrés par des Français et aussi les mettre en parallèle avec ceux perpétrés par des Algériens et montrer qu'il n'y a pas de déterminisme

900 *Le Flambeau*, n°5, 5/1905, « Le Premier Mai et les Indigènes ».
901 *Le Flambeau*, n°32, 1/08/1925 « La Terreur en Algérie ».
902 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « Les banditismes en Algérie ».

ethnique. Même si des crimes ont été commis par des Français, personne n'a jamais demandé ce que l'on crée des *« lois spéciales contre la race française »*. M.G. poursuit en démontrant que l'autorité coloniale ne se range jamais du côté des Algériens. Il rapporte deux faits divers survenus entre la Gendarmerie et des colonisés. Tout d'abord, il s'agit de deux Algériens passés en justice pour meurtres qui ont été battus inutilement par les forces de l'ordre. Il explique ensuite que des gendarmes ont refusé de prendre en compte la plainte d'un Algérien qui *« baraguina[it] quelques mots en kabyle »* en montrant son enfant qui venait d'être violé. Le refus de la gendarmerie est une illustration parfaite pour le rédacteur de la *« [b]eauté de la protection française! »*.

Le second texte est de P. Richard concerne les travailleurs algériens. Tout d'abord, les conditions de travail des *« kabyles [et des] arabes »* au moment des vendanges[903]. Les Algériens *« coupent le raisin pour un prix modique, tandis que d'autres, tout aussi mal payés, le portent en des hottes, sur le dos, jusqu'aux chariots destinés à le transporter aux pressoirs »*. Les kabyles sont *« coiffés du grand chapeau en palmier nain »* et les arabes sont *« en turbans »*. Ils sont tous *« invariablement revêtus d'une ample gandoura faite avec de vieux sacs »*. A la ferme, P. Richard considère que ce ne sont plus des travailleurs libres mais plutôt des travailleurs s'apparentant à des prisonniers d'un pénitencier militaire. C'est une main d'œuvre *« facile et peu rétribuée »* pour des propriétaires *« peu scrupuleux »*.

Comme dans *La Révolte* de 1906, dans *La Révolte* de 1909, les articles sont de Maurice Gilles et de P. Richard. Gilles précise que la justice en Algérie ne se décline pas de la même manière pour un Français ou un Algérien. Il revient sur le refus d'Armand Fallières, le président de la République française, d'accorder la grâce à trois *« arabes »* alors qu'il l'avait acceptée pour des *« Français, coupables de crimes aussi horribles, aussi féroces, sans que ces condamnés puissent invoquer l'ombre d'une excuse à leurs actes »*[904]. La raisons des crimes commis par les Algériens peut s'expliquer voire se comprendre selon Gilles. Il cite le nom des meurtriers ainsi que celui des victimes : un inspecteur de police et un brigadier. Pour Maurice Gilles, ces Algériens ont tué à cause de *« leur haine du roumi, leur mépris des Français, leur dédain des fonctionnaires de toutes sortes »* car *« […] [l]es arabes haïssent en nous le conquérant, l'infidèle, le tyran, le riche, le patron »*. Gilles relate en somme les différentes images de l'Européen aux yeux de l'Algérien. Qu'il s'agisse de raisons religieuses, des raisons économiques ou même de raisons de pouvoir, l'Algérien rejette le colon et le

903 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « Les vendanges ».
904 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Le droit de tuer ».

capitaliste. En se substituant au colonisé, Gilles explique comprendre sa haine de l'Européen et se sent légitime à excuser cette haine. : *« ils ont certaine raison de tuer »*. Maurice Gilles explique qu'il n'aurait pas voulu leur mort, à la différence des *« peureux »*, *« ignares »*, *« bourgeois »*, *« colons exploiteurs »*, *« fonctionnaires de notre belle colonie »*, toute la palette des dominants en Algérie ainsi que l'ensemble de ceux qui n'ont pas voulu comprendre la situation de la population colonisée. Pour les anarchistes, la guillotine n'a aucune utilité et ils refusent de sanctionner de tels actes et n'acceptent pas de légitimer la haine contenue dans les décisions de « justice ». Gilles considère qu'une personne qui est consciente de la situation coloniale à la manière de *« celui qui pense et observe »* refuse alors d'émettre des *« préjugés »* ou *« des passions aveugles »* car cette personne ne fait de différence d'aucune sorte entre les habitants de l'Algérie et ce qu'ils soient *« Arabe »*, *« Maure »*, *« Kabyle »*, *« Espagnol »*, *« Maltais »*. Gilles avoue pour ce qui le concerne que la nationalité ne signifie rien.

Le second article aborde lui aussi la peine de mort. Celle requise contre des Algériens. P. Richard constate qu'

> « [e]n moins de deux mois, la guillotine vient de faucher six têtes en Algérie : trois à Bossuet, une à Bouira, deux à Oran et ce n'est pas fini. D'autres exécutions doivent avoir lieu incessamment sur divers points du territoire de la Colonie. »[905]

Pour lui, la guillotine est un *« ignoble instrument de vengeance de la société! »*, et il ajoute que la présence de la guillotine en Algérie n'est pas de nature à créditer la France d'une dimension civilisatrice.

Dans un de ses nombreux articles, Mohamed Saïl décrit les conditions de vie des Algériens. Ils vivent dans une extrême pauvreté. Ils sont *« couverts de loques »* et vivent dans un logement qui *« est trop souvent une minable guitoune, une écurie »*[906]. Ils ne mangent qu'une fois sur deux. Le bilan est terrible pour Saïl, quand il réaffirme que *« la vie de famille nous est interdite parce qu'impossible à faire vivre »*. Saïl pense par la suite que la France veut maintenir les Algériens dans *« l'ignorance et l'abrutissement […] pour mieux [les] tenir sous [son] joug »*.

905 *La Révolte*, nouvelle série, n°9, 4/09/1909, « La Libératrice ».
906 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11/1924, « A bas l'Indigénat ».

La présence française en Algérie a conduit les Algériens à participer aux guerres menées par la France. Sliman el-Hodri revient sur la Première Guerre mondiale pour insister sur le statut à géométrie variable accordé par la France aux colonisés. Ils sont bien des Français à part entière lorsqu'il s'agit de mourir pour la Patrie insiste el-Hodri :

> « On obligea ces malheureux de partir, servir leur belle mère la France à partir de 17 ans jusqu'à 30 ans, c'est-à-dire qu'on les obligea à remplir le devoir le plus important, sans compensation équivalente. Ils étaient des citoyens français – malgré leur religion – pour partir le sac au dos et se faire tuer ni pour voter ni pour être représentés. »[907]

Pourtant, Sliman El-Hodri en arrive malgré tout à trouver à cette guerre un point positif : les Algériens ont eu l'occasion de rencontrer les travailleurs français et à leur contact *« ont appris à connaître l'esprit de race, à connaître leurs intérêts et leurs droits qu'ils feront valoir un jour »*.

Bien entendu, la conscription des Algériens est dénoncée sur la base d'un antimilitarisme militant mais elle l'est aussi dès lors qu'elle induit des inégalités de traitement au sein de la population d'Algérie. Mohand explique que cette conscription *« arrache à la terre, à l'usine, chaque année, des milliers de jeunes prolétaires qui s'en vont traîner une existence misérable dans les casernes de la 3ème République »*[908]. Il rajoute qu'ils subissent des *« sévices, coups, brimades, [et] insultes »* et qu'ils effectuent trois ans au lieu de dix-huit mois que les Européens doivent effectuer. Mohand reconnaît qu'il y a peu de volontaires côté algérien, ce qui conduit la France à organiser *« dans les quartiers indigènes, des parades […] à grand renfort de tambours, fifres, etc. afin d'exalter en eux l'amour des uniformes et des instruments de meurtre »*.

A l'occasion du numéro du Flambeau pour le Premier Mai 1925, Mohamed Saïl écrit un article sur la situation des Algériens des deux côtés de la Méditerranée. En Algérie, Saïl explique qu'ils travaillent entre quatorze et quinze heures par jour pour un salaire *« colossal »* de quatre à cinq francs[909]. Une paie bien insuffisante pour pouvoir se nourrir convenablement par rapport aux prix des denrées alimentaires. Si les conditions de vie en Algérie ne sont pas satisfaisantes, poursuit-il, pour les travailleurs algériens, leur situation en France n'est pas plus réjouissante. Une nouvelle règlementation a été adoptée par le Gouvernement français

907 *Le Flambeau*, n°1, 15/01-15/02/1923, « La question indigène ».
908 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « La conscription indigène ».
909 *Le Flambeau*, n°29, 1/05/1925, « Une Commune mixte à Paris ».

entraînant selon Mohamed Saïl une baisse significative des possibilités d'émigration. Ainsi, à cause de ce

> « fameux décret-loi[910] […] nos camarades indigènes algériens […], n'ont même plus la suprême ressource de procurer à leur marmaille famélique une maigre galette d'orge en louant leurs bras hors de la colonie, dans les usines de cette France […] ».

Saïl dénonce des formalités administratives *« difficiles et […] coûteuses »* et le comportement des intermédiaires tel que le *« garde champêtre, caïd, khodja, administrateur »* qui demandent un *« bakhchiche »* pour constituer les dossiers. Puis quand l'Algérien est à Paris, il ne peut se syndiquer car *« […] la Commune Mixte de Paris est là avec ses administrateurs, son adjoint, son caïd, ses cavaliers et son indigénat pour les remettre bien vite à la raison »*. Les Algériens, même en métropole vivent *« à l'état de serfs, taillables et corvéables à merci »* du fait de l'application de cette règlementation. Si Saïl réagit sur l'application de cette réglementation, dans *Le Flambeau*, tout avait été annoncé plusieurs mois auparavant, le journal prévoyant les conséquences de cette réglementation pour les Algériens en affirmant que « le servage [était] rétabli »

> « Cédant aux pressions des seigneurs du bled : les voraces cent hectares, il [le gouvernement du Cartel des gauches] vient de limiter et pour mieux dire supprimer, car il ne faut pas s'y tromper, l'exode des travailleurs indigènes en France. »[911]

Le journal n'accorde aucun crédit à la version du Gouvernement qui a expliqué que cette loi doit permettre aux Algériens de ne plus avoir de difficulté pour se loger en métropole : *« Frères indigènes! Quels soins pour vous, on se soucie de la belle situation que vous abandonnez ; comme si vos loques, vos salaires de famine pouvaient se regretter encore »* fait remarquer le journal. Il explique de manière détaillée que les Algériens ne pourront obtenir le certificat d'engagement, etc. dans la mesure ou tout est fourni par le maire ou l'administration. Donc, cette loi est synonyme d' *« interdiction de séjour vers la métropole ; c'est la fin de l'exode »*. Pour *Le Flambeau*, ce n'est pas seulement pour des raisons économiques que l'on refuse aux Algériens d'aller en métropole. Le pouvoir colonial craint la rencontre de l'ouvrier

910 Mohamed Saïl fait référence à la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 8 août 1924 obligeant les ouvriers algériens afin de se rendre en France d'avoir une carte d'identité, un certificat médical et un contrat de l'employeur. Cette circulaire fut complétée par une seconde demandant à l'Algérien pour travailler en France un contrat d'embauche visé par le Ministre du Travail.

911 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10/1924, « La suppression de la Liberté aux Indigènes »

algérien et de l'ouvrier français, rencontre qui déboucherait sur des aspirations émancipatrices. L'organe anarchiste d'Afrique du Nord s'adresse à ses *« [p]auvres frères indigènes »* pour leur dire que *« les négriers ne veulent pas de l'émancipation de leur bétail humain »* et que toutes les promesses qu'ils leur servent ne seront jamais tenues, comme ce fut le cas pour les promesses faites après la Première Guerre mondiale.

Le Flambeau n'accepte pas le racisme des Européens envers les Algériens. Une brève *« Dites encore "sale bicot" »* explique qu'un Algérien a sauvé plusieurs Européens d'une mort certaine lors d'un accident ferroviaire. Le journal s'adresse aux 200 personnes sauvés pour leur signifier que cet Algérien *« aurait pu se venger de toutes vos humiliations et de vos vexations, et il a préféré vous sauver »*.

Les anarchistes rejettent en bloc l'autorité consubstantielle du pouvoir colonial : l'administration française, les colons, etc. Ils dénoncent également l'autorité *« indigène »*, l'autorité confiée aux alliés politiques de la colonisation française : les bachaghas, aghas, caïds, etc. Les anarchistes d'Algérie mettent en garde le peuple algérien contre leurs agissements et les appellent à ne pas les considérer comme leurs amis mais comme leurs adversaires dont il faudra également se débarrasser afin d'envisager une émancipation sociale complète.

c. La domination « indigène »

L'analyse de la domination « indigène » est produite par Maurice Gilles dans *La Révolte* en 1909, lorsqu'il traite de la situation dont sont victimes les Algériens. Selon lui, la France a créé une hiérarchie autochtone en distribuant *« des burnous rouges à leurs caïds, à ceux qui sont vils parmi les plus vils »*[912]. Le pouvoir politique y était intiment lié au pouvoir religieux, Maurice Gilles souhaiterait que l'on supprime la fonction de marabouts car en ce début de XXème siècle, la France permet aux marabouts proches des caïds de *« […] tromper, […] duper, […] abrutir »* les Algériens.

Si les caïds et les marabouts sont dénoncés dans *La Révolte* de 1906. Ils le sont également dans les pages du *Flambeau*. Deux caïds sont dénoncés par le journal pour montrer les méfaits qu'ils ont commis envers les Algériens. Le journal critique l'acquittement, devant la 3ème chambre correctionnelle de la Cour d'appel d'Alger, du caïd de Batna accusé de

912 *La Révolte*, nouvelle série, n°1, 10/07/1909, « Le droit de tuer ».

violence et séquestration à l'encontre de dix notables de la région[913]. Mais aussi le comportement d'Ali Chérif, caïd des Beni-Bou-Yacoubi, qui *« a réussi, après plus de quinze ans de recherches, corruptions, exactions contre ses administrés, à faire créer dans la région de Champlain un centre de colonisation »*. Le journal regrette les nouvelles expropriations dont sont l'objet les habitants de cette région[914].

Par la suite, *Le Flambeau* cible un de ces « Beni Oui-Oui Judas »[915] au cours de nombreux articles, sur plusieurs numéros : le petit-fils d'Abd-el-Kader, l'Emir Khaled. Khaled est un des premiers représentants de la cause algérienne à partir des années 1910. Il est militaire français puis dans les années 1920, il va affirmer des velléités d'émancipation de la tutelle coloniale. Son départ en Egypte en août 1923 ne laisse pas indifférents les anarchistes du *Flambeau* et surtout les rédacteurs d'origine algérienne. Pour eux, le départ de l'Emir ne doit être pris que comme un abandon et non comme la conséquence de la répression coloniale. Le début se situe en septembre 1923, quand Mohand répond à un journal qui avait déclaré que l'Emir Khaled continuait *« sa propagande "anti-française" en Egypte »*[916]. Mohand conteste cette vision des choses car pour lui Khaled est *« agent de circonstance de la politique indigène gouvernementale dont l'action permit de légitimer les renouvellement (sic) des pouvoirs disciplinaires des administrateurs »*. Pour Mohand, Khaled n'est pas anti-français, loin de là. Il apporte deux preuves pour justifier cette assertion : son départ en Egypte qualifié de *« triste lâchage »* et *« son raccommodement avec certains laquais de la Préfecture auquel il donna la succession de l'Ikdam »*. Ainsi, Mohand doute de la moralité de l'Emir Khaled.

Quatre mois plus tard, en janvier 1924, Khaled est une nouvelle fois l'objet de critiques. L'attaque vient d'El Gharib *« un camarade indigène, bien au courant des idées passionnant les milieux intellectuels indigènes »*[917]. Le journal explique que le texte d'El Gharib est inséré dans son intégralité et qu'il *« […] reflète l'opinion de beaucoup et que les faits rapportés sont encore discutés »*. Avant de commencer à critiquer Khaled, El-Gharib décide de s'attaquer à *« l'histoire officielle »*, celle qui concerne son grand-père. Il indique que si *« [b]eaucoup d'indigènes affichent pour lui une grande admiration »*, lui, ne fait aucune différence entre Abd-el-Kader et Mustapha Ben Ismaïl et El-Hadj Mahieddin el Seghir ben Sid Ali Mebare, qui après avoir combattu la France, l'ont rejointe *« moyennant un traitement de 70 000 francs »*. Abd-el-Kader a contribué à « *affaiblir les Arabes par une guerre coûteuse*

913 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923, « Echos ».
914 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923, « Echos ».
915 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1924, « Les crimes de l'indigénat ».
916 *Le Flambeau*, n°9, 15/09-15/10/1923, « A propos de l'Emir Khaled ».
917 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « La vérité sur un martyr ».

et fatigante » car en luttant contre la France *« ils ne pouvaient ni cultiver leurs champs ni élever leurs enfants »*. Mais l'assaut est encore plus violent lorsqu'il explique qu'il a combattu, avec des armes achetées aux Français. El Gharib ne doute à aucun moment et annonce fièrement sans détour que *« le doute sera écarté »* à l'ouverte des archives. La dénonciation se poursuit quand il écrit que la France l'a traité *« en ami […], en agent du gouvernement français »* et non *« comme un roi en exil »*. Cette amitié ne fait aucun doute pour El Gharib, si on se réfère aux lettres écrites aux Français pendant la conquête de l'Algérie. El Gharib sait que son article ne restera pas sans suite, aussi il rejette d'emblée l'éventuel qualificatif d'agent provocateur car *« un libertaire ou simplement un ami de la liberté ne pourra jamais être au service d'un gouvernement quelconque »*. La conclusion en forme d'interrogation de son texte est directement adressée à Khaled en espérant une réponse de sa part :

> « […] comment pouvons-nous expliquer son départ, silencieux et mystérieux sans rendre compte de ses mandats, sans même payer les frais des procès de son gérant Brizane condamné pour lui et qui vient d'être sommé de payer 4750 fr. ou de monter à Barberousse? C'est tout de même reluisant d'être un Chef de Parti quand on trouve des imbéciles qui se font cassez la gueule pour le sauvegarder et risquer la prison pendant que le "Martyr", tous frais payés, vogue vers le pays des merveilles pour vivre avec des Pharaons en gagnant 36 mille francs par an, […]. Ceci dit : c'est à Khaled de nous répondre. Le fera-t-il? »

Dès le numéro suivant, le journal fait paraitre la réponse de l'Emir et ainsi que deux commentaires d'El Gharib[918]. El Gharib, sur la base du constat qui suit : *« quelle est la famille algéroise ou algérienne qui n'avait pas été éprouvée par la conquête et son bien confisqué? »* sans avoir jamais rien reçu en compensation, rejette la tentative de justification avancée par Victor Spielmann - un proche de l'Emir Khaled - laissant entendre, dans un article au sein de son journal *Le Trait d'Union* que la rente de Khaled provient des expropriations de terres de l'Emir Abd-el-Kader, son grand-père. Et Gharib déclare que si la France souhaite indemniser tous les Algériens spoliés *« tous les milliards du Rhin, de la Rhur […] ne lui suffiraient pas. »* Il compare, par ailleurs, l'Emir Khaled au premier directeur de la Mosquée de Paris, Si Kaddour Ben Ghabrit, réputé proche du pouvoir colonial. Selon lui, Khaled est parti pour l'Egypte *« sans bruit »*, *« sans cris »*, *« sans protestation »* et *« sans dire adieu »*.

---

918 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « La vérité sur un martyr ».

Mais cette polémique va devenir plus intéressante quand va paraître la réponse de Khaled, certainement tenu au courant par l'entremise de Spielmann ou bien à lecture du *Flambeau* car le journal est distribué en Alexandrie. Khaled se demande pourquoi l'auteur a utilisé un pseudonyme pour cette lettre accusatrice, oubliant certainement qu'il est difficile pour un anarchiste d'origine algérienne de pouvoir affirmer ses idées anarchistes sans être inquiété par la police : *« L'opinion d'un homme qui n'ose signer de son vrai nom de pareilles déclarations n'est pas faite pour m'émouvoir car une hirondelle ne fait pas le printemps. »*[919] Pour l'Emir, ces insinuations contenues dans l'article du *Flambeau « ne peuvent d'ailleurs atteindre en aucune façon Abd-el-Kader, ni son petit-fils »*. Pour El Gharib la réponse de Khaled élude totalement les critiques en précisant que :

> « L'article […] n'est pas seulement l'opinion de son signataire, mais c'est ce qui ressort de l'étude de certains faits : ce n'est pas une vaine querelle de personnalités, c'est de l'histoire. On ne dément pas cela par le silence ou le mépris et on ne juge pas les hommes d'après le nom qu'ils portent ou qu'ils empruntent. »[920]

El Gharib porte l'estocade quand il utilise une déclaration d'Abd-el-Kader. Ce dernier ayant écrit : *« Ne regarde pas celui qui dit, mais regarde ce qu'il dit, car c'est de la vérité qui fait connaître les hommes et non les hommes qui font connaître la vérité! »* Ainsi, El Gharib se sert des propos tenus par le propre grand-père de Khaled pour le remettre en place. Par la suite, plus aucune réponse ne parviendra au *Flambeau*.

Quelques mois plus tard, en septembre 1924, et toujours sous la plume d'El Gharib, Khaled est une nouvelle fois la cible du *Flambeau*. L'attaque est violente et cette fois, Khaled est qualifié de *« Prince »* et d'*« aspirant dictateur »*[921]. El Gharib explique que ce dernier s'est engagé auprès des communistes dans *« l'[…] l'espoir de se servir de la crédulité des naïfs pour assouvir son appétit de plus en plus dévorant »*. Dans un langage direct, la raison réelle de son départ est développée dans l'article. Le départ en Egypte n'est pas un exil forcé mais plus simplement le refus par la France à l'Emir Khaled de lui attribuer un avancement de grade dans l'armée française : *« Le tort des souteneurs de Marianne est de lui avoir refusé le quatrième galon : tout le mal vient de là. »*. La charge contre Khaled s'intensifie quand il écrit que malgré ses faits d'arme au Maroc et en Syrie, la France l'a pris comme *« l'égal du fils d'un vulgaire colporteur »*. El Gharib écrit qu'il est resté un militaire *« indigène »* alors qu'il

919 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Réponse de Khaled ».
920 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Réponse de E.G. ».
921 *Le Flambeau*, n°21, 15/09-15/10/1924, « Khaled et l'Algérie (l'aspirant dictateur) ».

avait accompli tant pour la France et qu'aussi il aurait pu obtenir sans aucun problème sa citoyenneté française en récompense :

> « Ni sa conduite au Maroc où il a guerroyé pour la civilisation, en héros, contre les frères musulmans […] tout ce qu'il a pu faire pour la grandeur et l'asservissement de ses compatriotes et coreligionnaires ne lui a pas été profitable. Peine inutile, espoir évaporé […] ».

Si Khaled est parti, c'est tout simplement parce qu'il *« a voulu à tout prix venger son amour propre »*. En passant, on apprend que sa qualité d'Emir est remise en cause ainsi que son origine chérifienne. Si Khaled avait refusé la naturalisation française c'est parce qu'il

> « craignait de perdre leur confiance [celle des Algériens], qui pouvait lui servir un jour ou l'autre. Il voulait, avec son titre [Emir], être au-dessus des règlements et des lois des vainqueurs et malgré son ambition […] il est resté inférieur […] à un Cadi […] ».

A notre sens, Khaled a eu du mal à se relever de telles attaques. El Gharib ne se satisfait pas de ces remises en cause et poursuit ses critiques contre Khaled qu'il met devant ses contradictions. Il savait très bien qu'*« un "bicot" ne peut dépasser les trois galons décoratifs »*. La critique porte aussi sur le plan religieux car Khaled en tant que musulman n'aurait pas dû combattre dans l'armée française. A la suite de ces nombreuses accusations, El Gharib annonce sans aucun ménagement que le projet politique de Khaled est l'instauration d'une *« dictature bourgeoisie maraboutique, plus funeste et plus criminelle que toutes les autres dictatures »*. Et demande aux *« Camarades »* et aux *« musulmans »* de faire entendre ces vérités à l'Emir Khaled. Un post-scriptum figure à l'article annonçant pour le numéro suivant un texte sur la relation de Khaled avec l'Islam. Cet article ne verra pas le jour.

Malgré toutes les attaques portées dans ce journal contre Khaled, Kaddour, un des rédacteurs du *Flambeau,* relate dans une brève l'activité militante menée par Khaled à Paris les 12 et 19 juillet, dans le cadre de meetings organisés par l'Union Intercoloniale. Khaled va à cette occasion s'adresser à un public nombreux. Kadour écrit que Khaled *« dressa […] un réquisitoire […] sur le colonialisme, ses pratiques inhumaines, son oppression, la corruption administrative, les spoliations, l'arbitraire de l'indigénat »*. Kaddour se félicite de *« ce réveil de conscience chez les coloniaux »* contre les *« requins du bled et ses complices : la bourgeoisie indigène vendue »*.

B. Les propositions anarchistes aux Algériens

1. Contre tous les pouvoirs

Pour un des rédacteurs du Flambeau, la *« recrudescence »* du nationalisme en Algérie trouve son origine à partir des promesses tenues au moment de la Première Guerre mondiale *« du "droit des peuples" à disposer d'eux-mêmes »*[922]. L'article explique par la suite que le nationalisme en Tunisie et en Egypte est une *« force »*, au contraire de l'Algérie ; où il n'est *« que naissant »* à l'heure actuelle. Les anarchistes se doivent d'y porter intérêt car *« […] c'est là la forme de la liberté désirée par les indigènes »*. Ce journaliste du *Flambeau* propose une élévation du niveau professionnel et intellectuel de l'Algérie car il est *« maintenu actuellement, à un niveau très bas par les colonisateurs intéressés »*. Il n'y a là aucun hasard, mais une volonté coloniale ! La suite de l'article parle de la lutte contre toute autorité, lutte qui doit permettre aux travailleurs algériens de faire surgir en eux *« la conscience de classe en leur faisant toucher du doigt les méfaits du capitalisme international »*. Là se trouve la réponse au *« problème social nord-africain »*. La conception de l'émancipation humaine chez les anarchistes ne se trouve à coup sûr pas dans l'idée de Nation, mais dans la réalité d'une fédération des classes et le renversement des institutions et instruments de la « domination » : Etat, Capital, etc.

2. L'impasse du droit de vote

L'inégalité de statuts entre Européens et « indigènes » a entraîné une disparité devant les urnes. Les anarchistes ne défendent pas les institutions électoralistes, ni politiquement, ni éthiquement, leur pensée politique ne se trouve aucunement altérée par l'affirmation de la disparité existante signalée plus haut. Elisée Reclus a écrit que *« Voter, c'est capituler »*[923], ce qui conduit les anarchistes d'Algérie à le penser tout autant pour les Algériens. Mohand et Haro proposent chacun un article sur l'électoralisme vu par les Algériens.

922 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923, « Réponse à Cohen Tonssieh ».
923 Lettre adressée à Jean Grave, insérée dans *Le Révolté* du 11 octobre 1885.

L'attaque de Mohand porte dans un premier temps sur le comportement des *« indigènes instruits »*[924]. Il regrette qu'ils ne demandent pas l'abolition de la conscription pour les Algériens et *qu'ils « se bornent à l'obtention des droits politiques »*. Selon lui, si ces personnes réclament l'égalité devant les urnes, c'est exclusivement pour *« […] siéger au Palais Bourbon »*. Et si la population colonisée obtenait le droit de vote, ça équivaudrait à se donner un autre maître *« Ce n'est pas avec de tels moyens que la classe ouvrière indigène s'émancipera ; ce n'est pas avec un bulletin de vote qu'elle pourra accéder au bien être »*. Il appelle donc les Algériens à ne surtout par suivre *« les Beni-Oui-Oui des assemblées politiques »* mais plutôt à s'unir avec le prolétariat européen.

Pour Haro, c'est assez normal, son analyse relative à *« la représentation des indigènes non naturalisés de l'Algérie au Parlement français »* est identique à celle de Mohand[925] :

> « Nous pensons que le bulletin de vote, aussi bien pour les populations européennes ou autres, ne sert qu'à endormir le peuple dans le leurre trompeur de sa souveraineté toute puissante. »

Il constate qu'il n'y a aucune différence entre le comportement des élus issus de la population colonisée et des élus de métropole, puisque les uns comme les autres *« font passer leurs intérêts particuliers avant l'intérêt de la population qui a eu confiance en eux »*. Il affirme que les Algériens ne gagneront rien par le suffrage universel, en ajoutant que les anarchistes le savent par expérience. Il suffit d'observer selon lui *« la pourriture et la gangrène des milieux parlementaires européens »*. Voter, *« c'est perdre son temps inutilement […] »* pour obtenir des améliorations. Il pense qu'il n'y a que les *« arrivistes »* et les *« ambitieux »* qui puissent penser le contraire. La solution alternative à l'électoralisme est celle que les anarchistes proposent partout ailleurs et donc aux travailleurs européens : déserter les urnes et rejoindre les syndicats : *« Enseignons plutôt au Peuple indigène l'utilité des groupements économiques, […]. Mais, gardons-nous du Bulletin de vote, châtreur d'énergie »*.

Pour ceux qui se réfèrent à la pensée libertaire, la Nation n'étant pas dans leur grille de d'analyse, l'indépendance peut s'envisager en même temps qu'à un niveau social, en abordant la question au plan de l'internationalisme.

---

924 *Le Flambeau*, n°3, 15/03-15/04/1923, « La conscription indigène ».
925 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Elections ».

3. L'unité d'action avec les Européens

Pour l'anarchisme, puisque l'émancipation humaine et la fin de l'exploitation ne peuvent en aucune manière être enfantées par les urnes, mais au contraire être l'aboutissement de luttes antiétatique, antipolitique, anticapitaliste, c'est-à-dire contre les classes dirigeantes, Mohamed Saïl appelle les *« indigènes d'Algérie »* à *« rejoindre les groupes d'idées avancées »* et tout faire pour acquérir de l'instruction[926]. *« Un anarchiste »* s'adressant à ses *« frères douloureux »* les appellent à rejoindre le Mouvement anarchiste pour combattre contre « nos maîtres communs » :

> « Venez à nous – en masse ! – si vous voulez un jour avec nous être délivrés à jamais de toutes les contraintes : politiques, qui vous condamnent à l'ignorance et à l'esclavage ; économiques, qui vous condamnent à mourir de faim ! »

Après avoir demandé à ses *« [p]auvres frères arabes »*[927] de le rejoindre, *Le Flambeau* pose l'unité d'action entre les Européens et les Algériens comme une nécessité sur le plan international en prônant l'union entre tous les travailleurs :

> « Tous les esclaves du travail, qu'ils soient noirs, blancs, jaunes, juifs, catholiques ou musulmans, qu'ils parlent français, espagnol, allemand ou hébreux, tombent sous les coups des mercantis de toutes races et de toutes religions, qui eux savent s'unir pour nous exploiter et nous sucer notre sang. »[928]

Haro, à l'occasion du 1er mai 1923, propose l'union *« des prolétariats européens et indigènes pour tempérer la cupidité patronale »*[929]. Il rejette la division *« en deux camps »* car elle est la conséquence de *« la haine des races soigneusement entretenue par la presse à tout faire et par les religions abrutissantes »*. Les choses sont claires pour les anarchistes : ils ne s'intéressent pas à l'origine ethnique des individus mais à la classe sociale. Selon Haro, le bien être des travailleurs européens va de paire avec l'amélioration de la situation des

926 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 7/1926, « Colonisation ! ».
927 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Fascisme colonial ».
928 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « L'Union c'est la force ».
929 *Le Flambeau*, n°5, 5/1923, « Le Premier Mai et les Indigènes ».

Algériens et ce faisant, souhaite que le revenu des Européens et des colonisés soit identique. Ce 1er mai doit être *« le prélude d'une union de plus en plus étroite des deux prolétariats »*.

Enfin, dans la seconde série du Flambeau, *« Le Fellah »* appelle ses *« frères de misères »* à *« grossir »* le Mouvement libertaire et surtout à ne pas suivre les partis politiques[930]. Les Algériens ont deux ennemis : *« les requins en chapeau ou en burnous »*. Selon le Fellah, il faut être unis car les exploiteurs eux le sont :

> « Organisons-nous avec nos camarades ouvriers de France. Adhérons aux syndicats pour défendre nos salaires, pour revendiquer nos droits ». […] Rejoins le groupe libertaire de ta cité ; tu y truoveras (sic) des frères de misères et des compagnons de travail qui te conseilleront, te protégeront et veilleront sur toi. »

C. Les colonies

1. Les possessions françaises

a) La présence coloniale

L'Algérie a été au cœur des préoccupations pour certains journaux anarchistes imprimés dans cette colonie, terre française. A côté de cela, les autres possessions françaises ont trouvé trace aussi dans les différents périodiques.

Le Libertaire, l*a Marmite sociale*, *le Réveil de l'esclave* et *La Révolte* de 1909 ne proposent aucun article ou brève sur les colonies françaises.

La Révolte de 1906 ne traite qu'une seule fois des colonies à travers un texte relatant un fait nouveau dans une colonie française de l' *« Extrême-Orient »*. L'article est une reprise du journal *Le Calédonien*. Il y est dit qu'un soldat français agressa un ressortissant d'Annam qui lui avait refusé une femme. Ce soldat fut tué par la suite par les amis de l'Annamite. Des peines de mort et de travaux forcés ont été requises contre ces personnes. Au cours de leur procès, un des assassins déclara au tribunal *« [l]orsque les Français sont venus en Cochinchine ils ont tué des milliers d'Annamites et qu'on ne leur a rien fait ! »* Il n'y a aucun

930 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 6/1926, « A mes frères de misère ».

commentaire de la part de *La Révolte*, mais seulement le récit de l'affaire. Il n'en demeure pas moins que cet extrait nous renseigne sur l'existence d'une justice sélective et il se pose comme une dénonciation de cette justice et de l'Armée en situation coloniale.

Le Flambeau, journal qui se revendique comme étant le porte-voix des anarchistes de toute l'Afrique du Nord, va analyser les situations coloniales et traiter des colonies françaises, telles le Maroc et la Tunisie[931] avec beaucoup plus d'acuité. Le rédacteur Pianola[932] dénonce le parlement français qui finance à hauteur d'un milliard de francs le Maréchal Lyautey *« le dictateur marocain »* [933]. Selon Pianola, cet argent n'est pas destiné à être investi en fonction de l'intérêt général mais beaucoup plus prosaïquement pour la résidence de Lyautey, le palais de justice et pour *« une multitude de petits palais pour les hauts fonctionnaires »*. A l'opposé de tout ce luxe, Pianola indique que la situation faite aux travailleurs est déplorable. Pour eux, les conditions de vie se résument à des journées de dix heures, à être interdits de syndicats, à des salaires *« dérisoires »*, aucune liberté d'association, à rencontrer des problèmes de logement et à n'avoir *« pas d'eau potable »*. L' *« œuvre [de] la bourgeoisie coloniale française »* est *« néfaste »* aux yeux de ce militant anarchiste. Il dénonce aussi *« le gaspillage d'argent et de matériel humain »*. Le texte se termine par un appel à lutte contre *« la dictature du sabre d'un Lyautey »*.

La Tunisie est présente dans *le Flambeau* au travers de quatre articles. Trois articles concernent le manque de liberté de la presse dans ce pays. Le premier relate l'expulsion de ce territoire du journaliste socialiste Raymond Colrat *« parce que ce dernier ne louangeait pas les personnalités marquantes de la colonie et se livrait contre elles à des attaques certainement justifiées »*[934]. *Le Flambeau* dénonce aussi *« le silence de la grande presse nord-africaine »* qui n'a rien écrit sur cet acte, uniquement par *« servilité »* envers le Gouverneur général d'Algérie *« Saint-Théodore-Steeg »* et à Lyautey. Afin d'insister sur le statut éminemment supérieur de ces deux personnes, l'article leur attribue le titre de « grands empereurs de l'Afrique du Nord ». Ailleurs, *« En Tunisie on étrangle la presse libre »*[935]. Ici ce qui est dénoncé c'est la suspension d'un titre de presse anarchiste de langue italienne *Vespro anarchico* et l'expulsion du *« camarade »* de l'anarchiste italien Paolo Schicchi. Dans

931 Le journal relate toute une série de répressions en Madagascar et à la Martinique dans le numéro 18 (23/05/1924).
932 Cette « signature » n'est mentionnée qu'une seule fois dans le journal. Nous pensons que Pionala est un militant anarchiste résidant au Maroc.
933 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Du gaspillage au Maroc ».
934 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Au doux pays du Nichan-Iftikar »
935 *Le Flambeau*, n°25, 1/01/1925, « En Tunisie on étrangle la presse libre ».

le numéro précédent, l'attitude de la France contre Schicchi et son journal relève de l'*« ignominie »*[936]. La solidarité en la circonstance ne se fait pas seulement en direction de la presse anarchiste, mais elle s'étend aussi à la presse tunisienne autochtone. *Le Flambeau* cite le journal satirique *El Moumathel « coupable du crime d'avoir publié une caricature qui a déplu […] à sa sainteté »*. En conclusion, l'article en devient menaçant si la situation ne change pas : *« Ces brimades inopérantes ne peuvent qu'exaspérer la population tunisienne. Prenez garde, messieurs les civilisateurs »*. Le troisième écrit stigmatise aussi le pouvoir français en Tunisie quand il réprime le mouvement social[937] . L'article traite de l'arrestation de plusieurs membres de la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens (CGTT) et du journal communiste tunisien *L'Avenir Social* car ils se sont révoltés contre les *« négriers coloniaux »*. *Le Flambeau « proteste de toutes ses forces contre la justice de classe dont sont victimes ses camarades et le régime d'oppression que subit le peuple »*. La présence coloniale de la France en Tunisie est qualifiée de *« régime d'oppression »* dans les colonnes du journal.

Pour finir, *Le Flambeau* remet en cause une proposition du gouvernement Herriot d'abaisser la représentation des Tunisiens au sein du parlement local[938]. Cette dénonciation qui peut paraître déplacée dans un organe anarchiste mais elle laisse poindre un positionnement libertaire en regard d'une situation inégalitaire et de pratiques discriminatoires. Pour le journal, la Tunisie est une *« nation indépendante, placée simplement sous la protection de la France, par les traités du Bardo et de la Maras »*. En revanche l'article rejette l'idée d'un pouvoir français dans la pratique par *« un esprit de domination des civilisateurs conquérants »*. C'est aussi que le journal insiste sur la capacité des Tunisiens à ne pas se comporter comme *« des esclaves »* dans une mesure où une grève a été organisée afin de riposter à la décision d'Herriot.

Enfin, un article concerne l'ensemble des trois pays nord-africains sous domination française. L'article traite de la Conférence nord-africaine d'avril 1924 à laquelle étaient présents les trois représentants des colonies françaises d'Afrique du Nord : Steeg pour l'Algérie, Saint pour la Tunisie et Lyautey pour le Maroc[939]. Ces personnalités sont qualifiées d' *« empereurs »* par *Le Flambeau* : *« Saint, l'expulseur (sic) des Louzon, Fabre et Colart ; Steeg, le haut protecteur des affameurs des meskines et Lyautey le grand pacificateur (?) aux*

936 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Fascisme colonial ».
937 *Le Flambeau*, n°27, 1/03/1925, « La répression en Tunisie ».
938 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Vers l'annexion de la Tunisie ».
939 *Le Flambeau*, n°16, 15/04-15/05/1924, « La colonisation criminelle ».

mains tâchées de sang ». Cette conférence n'est pas organisée *« pour les peuples opprimés »* mais pour

> « le renforcement de la dictature, l'application du régime ignoble de l'indigénat et les mesures à prendre pour pouvoir appesantir plus lourdement, sur les travailleurs indigènes, l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Puis les trois pays font l'objet d'une étude particulière. Lyautey *« continue sa besogne sanglante et corruptrice au Maroc »*. En Tunisie, les journaux en langue arabe sont supprimés et *« ceux qui veulent élever la voix »* sont persécutés. Concernant l'Algérie, la situation est dénoncée avec encore plus de rigueur *« le beau régime du démocrate Steeg fait l'admiration des colons exploiteurs, des fonctionnaires sans scrupules et des expropriateurs de tout poil »*. La prose du *Flambeau* ne laisse planer aucune ambigüité : l'Afrique du Nord aux mains de la France permet à *« trois créatures coalisées [d'] oppresser le faible, l'exploité pour le plus grand profit de la racaille financière et industrielle »*.

Si la présence française au Maghreb n'est pas directement remise en cause, la dénonciation sans aucun état d'âme de la colonisation française de ce territoire ne fait pas l'ombre d'un doute. La colonisation n'est pas un principe politique en vue d'améliorer le sort et les conditions de vie des peuples colonisés, mais elle est réalisée pour le plus grand profit des nations coloniales et les bénéfices des groupes capitalistes.

b) La Guerre du Rif

En 1925, la participation de la France au conflit du Rif dans le Nord du Maroc trouve un écho dans *Le Flambeau*. La position des anarchistes restent inchangée dans leur presse mais aussi dans les manifestations de solidarité. Les anarchistes d'Algérie militent en faveur de la paix et pour le retrait des troupes françaises du Rif. S'ajoute à cela une mise en garde destinée aux Rifains.

Dans *Le Flambeau* de juin 1925, il est écrit que la France est présente dans ces contrées pour satisfaire des intérêts économiques[940]. Il se trouve que dans cette région il y a *« des richesses naturelles »* à exploiter. Les coupables sont affublés du titre de *« consortium de grands bandits, de brasseurs d'argent »*. Pour autant, si les anarchistes d'Algérie

940 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Contre la Guerre du Maroc ». (ANNEXE XIV)

dénoncent l'intervention française au Rif, ils témoignent dès l'origine d'une certaine méfiance à l'encontre du chef rifain Abd-el-Krim, qu'ils ne soutiennent pas. Ils voient en lui un *« dictateur »* et un *« féroce réactionnaire et ennemi des pauvres »*. Le journal tient aussi à se démarquer des *« bolchévistes »* qui cherchent selon lui à *« favoriser une certaine politique et une certaine diplomatie »*, sans plus de précision développée. C'est un appel à l'arrêt des combats par souci des pertes humaines des deux côtés et le journal ne souhaite pas *« que l'on laisse massacrer les populations marocaines et les jeunes soldats français. Qu'on laisse en paix le Rif ! »* A cela s'ajoute que l'Etat trouve les moyens de financer une guerre mais n'envisage nullement de mettre en œuvre *« un programme de réformes sociales »*. En guise de conclusion, c'est un recours au pacifisme anarchiste qui est affirmé au travers d'un *« appel général »* pour en finir avec cette guerre : *« il faut que tous les moyens soient employés pour arrêter le massacre marocain. Camarades, haut les cœurs! Réveillons-nous! A bas la guerre ! »*.

Dans un autre article, Johan Fustige décrit ce conflit comme un *« spectre hideux »* où les *« carnages ont recommencé et sont venus s'ajouter à la liste déjà longue des horreurs des entreprises coloniales »*[941]. Le Maréchal Lyautey *« hyène militaire »* et Abd-el-Krim ne sont pour lui que *« brigands [qui] s'entendent »* car ces deux personnes récupéreront *« des lauriers dans la boue et l'ordure »* sur le dos des civils. Il poursuit son réquisitoire en disant que l'éventuel prestige de Lyautey ou celui de Krim ne sera obtenu que par *« les vols, pillages et assassinats »*. En revanche, si le chef de la résistance rifaine est attaqué, Johan Fustige soutient la réaction du peuple rifain car il s'agit pour lui de légitime défense. En effet,

> « la France "syphillisatrice" […] exproprie, trafique du sol, du sous-sol, crée des débouchés pour les requins d'industrie, des sinécures pour les "fruits secs" de sa bourgeoisie, des champs d'expérience et d'exercices pour la racaille militaire […] ».

Les anarchistes dénoncent avec fermeté toute ingérence de troupes militaires étrangères sur un territoire quelconque. Fustige explique que les anarchistes sont adversaires de la colonisation, une colonisation *« qui se pratique à coups de canon, par l'écrasement des faibles, des peuplades dépourvues de moyens défensifs modernes »*. Ils refusent que l'on soumette un peuple à la *« […] façon de concevoir le bonheur ou le bien être, par la force »*. Mais ce principe ne concerne pas la possibilité d'apporter des nouveautés auprès d'un peuple, en l'occurrence après une colonisation :

941 *Le Flambeau*, n°31, 1/07/1925, « Contre la Guerre du Maroc ».

> « Mettre en valeur un pays, créer des routes, faire sillonner dans tous les sens des voies ferrées, mettre à la portée des peuples arriérés les moyens de confort actuels, élever le niveau moral et intellectuel par l'apport des productions scientifiques et artistiques, cela est indéniablement une œuvre magnifique qui s'impose à notre admiration. Mais hélas, les colonisations imposées par la force, ne le sont pas au profit des indigènes, mais au contraire pour le développement du capitalisme colonisateur. »

Aussi, il apparait que la présence française n'est venue que par la force. Elle s'est imposée aux Marocains pour le muer en un *« cheptel humain, chair à travail, chair à canon, chair à prostitution »*. Que doivent donc faire les anarchistes face au conflit armé dans les montagnes rifaines ? La réponse c'est de respecter *« la vie humaine »* et protester contre les *« tueries »*. La spécificité anarchiste, ce qui la différencie des autres courants politiques est le refus de tout nationalisme. C'est pourquoi, le nationalisme français de Lyautey ou celui *« rifain »* d'Abd-el-Krim les *« répugne »* et les anarchistes affirment n'avoir *« absolument rien de communs avec eux »*. Le combat d'Abd-el-Krim ne peut pas avoir l'assentiment des anarchistes car sa conception nationaliste n'entre pas dans une logique de libération sociale des individus. Elle n'est pas en conformité avec le logiciel de la pensée libertaire. Les anarchistes sont catégoriques quand ils affirment l'inutilité d'un changement d'équipe ou de « Patrie » quand dans le même temps on laisse en place les systèmes de discrimination. Ils considèrent même, qu'un changement de « Patrie » serait néfaste car :

> « la libération d'un peuple n'a rien à espérer du renforcement d'un nationalisme. […] Nous ne pensons pas qu'au jour du triomphe d'un Abd-el-Krim quelconque, les exploités du burnous seraient libérés, pourraient jouir de leur productions intégrales. Le maraboutisme, le fanatisme, déjà entretenus par nos vieilles badernes militaires, seraient maintenus sinon accentués. »

Le nationalisme et le sentiment religieux ne permettent pas l'émancipation économique, seule émancipation véritable et souhaitable pour le Mouvement anarchiste. Johan Fustige affirme que *« la formule ''le Maroc aux Marocains'' rappelant celle de Drumont nationaliste ''la France aux Français'' ne nous intéresse guère »*. En tant qu'internationalistes, les anarchistes *« entend[ent] [se] trouve[r] chez [eux], partout où il [leur] plaît de vivre au Maroc comme ailleurs »*.

Une des nombreuses chroniques de « Libertas » concerne le Rif. Dans le dernier numéro de la première série du *Flambeau,* il soutient la thèse selon laquelle *« Les Rifains ont raison! »*[942]. Mais son soutien n'est pas total car il n'admet pas *« le sentiment national »* dans cette région, *« il n'en sera pas moins odieux ni moins cruel qu'un autre ! »*.

Lorsque le conflit semble être terminé au Maroc par la capitulation d'Abd-el-Krim et de ses troupes, Eugène Bonnet qualifie la rencontre qui était prévue à Oudja entre la France et l'Espagne de *« comédie de paix »*[943]. Pour lui, les exigences européennes ont empêché qu'elle se tienne notamment parce que les deux pays ont demandé le départ du Rif d'Abd-el-Krim mais en même temps de tout territoire musulman. Pour Eugène Bonnet, les deux nations *« sont réellement coupables »*. Bonnet parle ensuite des conséquences négatives de la poursuite du conflit, pour le peuple rifain et pour la soldatesque française. Il ajoute que les conséquences positives, celles-là, existent pour la finance européenne. S'adressant aux travailleurs d'Afrique du Nord, il les déclare responsables *« dans la reprise des hostilités au Maroc à cause de leur passivité »* car ils ont été *« aveugles »* et ont fait preuve de lâcheté et de faiblesse. Suite à tous ces reproches, il les appelle en évitant toute condescendance à rejoindre et à soutenir les organisations qui protestent contre cette guerre, *« écoutez et suivez ceux qui, plus clairvoyants et mieux outillés que vous ne l'êtes … »*. Quant à Mohand, pour lui aussi, les raisons de l'expédition européenne dans le Rif sont économiques, elle se fait en vue de *« l'exploitation du sol et du sous-sol »*[944].

Comme pour le départ de l'Emir Khaled en Egypte en 1924, on suppose dans *Le Flambeau*, qu'Abd-el-Krim s'être rendu *« contre une retraite dorée »* et que sa reddition revient à abandonner *« à leur propre sort les courageux montagnards du Rif »*[945]. Le caractère rugueux des Rifains se complète par une certaine *« irréductibilité »*[946]. Mais la guerre n'est toujours pas terminée et *Le Flambeau* fait remarquer que les violences contre la population sont toujours à l'ordre du jour : *« massacres en série »* et *« bombardements par avions de villages sans défense »*.

942 *Le Flambeau*, n°32, 1/08/1925, « Mensonge et menteurs ».
943 *Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 6/1926 « Le bluff d'Oujda ».
944 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 7/1926 « Contre les expéditions coloniales ».
945 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 7/1926, « Echos ».
946 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 8/1926 « Libérons nos emprisonnés ».

2. Les possessions étrangères

Le premier article concerne le Royaume d'Egypte, ancienne possession anglaise devenue indépendante en 1922. Pour Abd-el-Haak, ce n'est pas parce que *« l'impérialisme anglais »* a décrété l'indépendance de l'Egypte et qu'il envisage un *« trône »* pour *« un Fuad Pacha ou tout autre souverain de pacotille »* que le Mouvement révolutionnaire s'affaiblira. Selon lui, *« [l]a [r]évolution égyptienne est […] tout autre chose qu'une simple vendetta nationaliste »*, c'est *« le premier symptôme d'un mouvement formidable qui amènera la libération de tous les peuples opprimés d'Afrique et d'Asie »*. D'ailleurs, il s'étonne *« d'une situation de paradoxe »* : l'Europe est plus petite que l'Afrique et l'Asie et malgré cela, c'est elle, qui est en position de continent dominant. Il pense que les premiers peuples à se libérer de la tutelle européenne devraient être les musulmans car *« ils sont, en effet, les plus évolués des peuples soumis […] »* mais aussi parce qu'*« ils sont de race blanche et [que] certain d'entre eux, comme les Arabes, ont eu, il y a quelques siècles, une civilisation extrêmement brillante »*. Il reprend l'argumentaire de la supériorité prétendue de la race blanche. Il poursuit en supposant que si les *« Arabes »*,

> « tombèrent ensuite dans la stagnation, c'est faute d'avoir su se débarrasser de leurs mauvais bergers, d'une caste de seigneurs féodaux incapables d'assurer le progrès de la production, ce facteur essentiel du développement des sociétés ».

Une affirmation teintée de révolutionnarisme car elle rejette toute hiérarchie, toute autorité. Il termine l'article en se référent aux trois territoires actuellement en lutte contre les *« capitalistes anglais »* : l'Inde, la Turquie et l'Egypte. Il appelle les *« Camarades »* à passer à l'action *« au lieu de nous noyer en des discussions stériles de théorie […] »*. En conclusion, il stigmatise son inaction et celle des camarades, signifiant qu'en Algérie, les colonisés et les exploités devraient se sentir concernés par ce mouvement de libération.

Mohand, quant à lui, dénonce plusieurs expéditions coloniales dont celle du Royaume-Uni contre les Boers, *« la page la plus horrible des guerres coloniales »*, dans *« les Indes »*, à Moussoul et en Egypte. Il condamne aussi l'Italie et son intervention en Tripolitaine :

> « Ainsi, partout où des peuples subissent le protectorat ou la colonisation des nations européennes, les conflits unissent, grandissent, disparaissent un temps et reparaissent ensuite

régulièrement. »[947]

S'il poursuit en supposant qu'une colonisation pourrait être « bienveillante » :

> « Si la colonisation se pratiquait par l'assimilation de voies ferrées et de routes sillonnant le pays, par la mise en valeur des territoires au profit seul du peuple intéressé, nous ne nous trouverons pas opposés à la réalisation d'une œuvre essentiellement utile. »

Il constate immédiatement qu'elles se présentent de manière radicalement différente : *« […] elle débute par des massacres en série et finit par l'exploitation honteuse des populations soumises par la force du sabre et le fouet de l'administration »*. Mohand poursuit en indiquant que *« c'est encore et toujours le capitalisme et ses satellites : militaires, fonctionnaires, politiciens »* qui en profitent.

947 *Le Flambeau*, deuxième série, n°3, 07/1926, « Contre les expéditions coloniales ».

TROISIEME PARTIE :

INFLUENCE, EMPREINTES ET REALITES

L'activité anarchiste étudiée en Algérie s'étale sur près de 70 ans. La présence de groupes et de journaux a permis à la pensée libertaire de se diffuser au sein de ce territoire. Comment les Européens et les Algériens ont-ils reçu les propositions des anarchistes ? Peut-on statuer sur les réussites et les échecs de ce courant politique en situation coloniale ? Dès lors que les anarchistes refusent le principe de l'électoralisme et donc ne participent à aucun type d'élections, l'éventuel comptage des suffrages représente une source que nous pouvons considérer d'emblée écarter, lorsqu'on étudie ce courant du Mouvement ouvrier révolutionnaire.

C'est par les prises de parole publiques et les journaux qu'ils éditent, qu'il est possible d'analyser l'influence de leurs idées au contact de la population d'Algérie. C'est au cours d'un premier chapitre que nous étudierons la réception des idées anarchistes par la population d'Algérie.

Au cours du second chapitre nous insisterons sur les traces laissées par le militantisme anarchiste à partir des initiatives, actions, manifestations qu'il a entreprises ou bien qu'il a contribué à généré. Nous verrons également l'influence que le courant libertaire va avoir sur certains engagements futurs, tant dans le domaine des luttes sociales, que dans l'engagement culturel et politique ainsi que dans les formes que se donneront spontanément les réappropriations dès le lendemain de l'indépendance.

CHAPITRE 1 :

LA RENCONTRE DES ANARCHISTES AVEC LA POPULATION

A. Avant la Première Guerre mondiale

Dans une correspondance en mai 1887 avec Jacques Gross, Elisée Reclus considère que la militance anarchiste est en forte augmentation en Algérie et il assure que *« [l]'anarchique gagne partout »*[948]. Il indique qu'en 1886, il a rencontré à Alger trois anarchistes et que cette année, *« […] ils se comptent par dizaines, voire par centaines »*. Sans pour autant pouvoir confirmer l'estimation de Reclus, il est certain que la création des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha va être un facteur déterminant dans le développement du Mouvement anarchiste dans cette ville. Comment peut-on évaluer le nombre de personnes se réclamant de l'anarchisme ? Comme nous l'avons écrit précédemment, certainement pas par les résultats des urnes. Ainsi, l'influence anarchiste est quantifiable au travers de l'activité des groupes politiques. Les anarchistes des années 1890 utilisent *La Dépêche Algérienne* pour y annoncer leurs réunions publiques. *La Dépêche Algérienne* est un journal qui est lu par les Européens. La réunion organisée avec la présence d'Elisée Reclus, en avril 1887 à Mustapha va réunir 300 personnes dont quelques femmes[949]. L'année suivante, en février 1888, la *« salle [était] comble »* pour participer un meeting sur les élections[950]. Selon *La Dépêche Algérienne,* les participants sont de jeunes adultes de 18 et 19 ans et quelques personnes âgées. Un élu de la municipalité de Mustapha se trouve également dans la salle. Trois ans plus tard, l'audience des anarchistes au sein de la population algéroise est toujours aussi importante quand on se réfère cette fois à un rapport de police. En effet, lors d'une

948 Jeanne VIGOUROUX, « Elisée Reclus et l'Algérie (1884-1905), in *Cahier des Amis de Sainte-Foy*, n°89, 1er semestre 2007, p. 6.
949 *La Dépêche Algérienne,* n°624, 4/04/1887, « La Réunion anarchiste ».
950 *La Dépêche Algérienne,* n°1112, 11/08/1888, « Chroniques locales ».

réunion au Théâtre Malakoff, à la veille du 1er mai 1891, Auriol et Lemoine réussissent à rassembler 600 personnes qui viennent assister à leur meeting[951].

Dans l'intention de constater l'influence que les anarchistes peuvent avoir sur une assistance qu'ils n'ont pas eux-mêmes convoquée, nous nous proposons d'évaluer la réception qui est faite par la salle des prises de parole et des propos tenus par les anarchistes lors de telles réunions publiques. Ainsi, le 6 mai 1890, une réunion se déroule à Alger dans le but de demander des sanctions contre le maire de cette ville. Auriol, militant anarchiste, est dans un premier temps hué par une partie de la salle, car il désire prendre la parole sans être un ressortissant d'Alger. Pourtant un peu plus tard, lors de la même réunion, il va être acclamé[952]. Deux ans plus tard, en avril 1892, quand Auriol prend la parole il va obtenir *« une triple salve d'applaudissement »*[953] en provenance de la salle. A l'occasion, nous apprenons que les anarchistes s'y trouvent *« au grand complet »*. Il est légitime de penser qu'une partie au moins des applaudissements devait venir des compagnons présents. Enfin, en 1895, la parole d'un intervenant anarchiste allait recueillir *« quelques mains complaisantes »* selon un rapport de police[954] rédigé en la circonstance.

Concernant la diffusion de journaux anarchistes, les moyens que nous avons à notre disposition pour en connaître son importance se situent dans les correspondances, dans les listes de souscriptions, le nombre des abonnements. Les souscriptions solidaires du *Libertaire* en 1892 sont assez majoritairement originaires du centre de l'Algérie : Menerville en Kabylie ainsi que Hussein-Dey, Agha, Gouraya, Bab-el-Oued. Deux viennent de l'Ouest : Mascara et Tarzout (la colonie anarchiste de Paul Régnier, le beau-fils d'Elisée Reclus). La seule demande de correspondance à laquelle nous avons pu nous référer provient d'un lecteur de Cheraga, une commune proche d'Alger. Quant aux correspondances relevées dans *La Marmite sociale*, une année plus tard, elles concernent des individus du centre de l'Algérie : Médéah et Bougie ainsi que Bab-el-Oued. Au vu des localités citées, ces journaux ont une diffusion plutôt algéroise.

Le Groupe de Propagande Libertaire (GPL) et ensuite les « Précurseurs » se servent de *la Dépêche Algérienne* pour informer les Algérois de leurs activités politiques. Ainsi, ces deux groupes anarchistes ont choisi de s'adresser directement à un lectorat européen par

951 CAOM/Alger/1F20, Rapport spécial du chef de la sûreté au préfet, Alger, 1/05/1891.
952 *La Dépêche Algérienne*, n°1741, 8/05/1890 « La réunion d'hier soir ».
953 *La Dépêche Algérienne*, n°2432, 28/04/1892 « Réunion électorale à Mustapha ».
954 CAOM/Alger/1F17, Courrier du commissaire spécial de la police des chemins de fer et des ports destiné au gouvernement général, Alger, 25/08/1895.

l'entremise d'un titre de la presse coloniale. Entre 1904 et 1909, les anarchistes d'Alger, tout en critiquant la presse dite bourgeoise, l'utilisent pour informer largement sur l'extérieur. En revanche, *La Dépêche Algérienne* n'établit aucun compte-rendu de leurs réunions publiques. C'est à la lecture d'un rapport de police que nous pouvons avoir des renseignements sur le public présent. Lorsqu'en août 1907, les « Précurseurs » organisent une réunion sur le conflit au Maroc, la police indique la présence de seize personnes. Cette réunion publique, annoncée dans *La Dépêche Algérienne*, est une réunion ouverte et n'est donc pas réservée aux membres du groupe. La liste des présents dressée par la police indique une dizaine d'individus membres du groupe. Les six autres ne s'y trouvent pas mentionnés. Nous pouvons donc dire, en nous référant à ce rapport, qu'au minimum six personnes sont venues de l'extérieur du Mouvement. Le policier présent n'a pas rapporté de mention pour la présence d'Algériens dans la salle. Les anarchistes ont rencontré des difficultés au moment de faire venir une assistance nombreuse, puisque selon le rapport policier, un des anarchistes a expliqué qu'il a ajouté dans le communiqué de presse la question de la situation au Maroc dans le but de faire le plus de personnes.

Avant de se trouver dans l'obligation de se réunir dans des bars, le GPL va organiser ses réunions, ses causeries, etc. dans une salle de la Maison du Peuple - Université Populaire, ce qui indique qu'une présence anarchiste existe bien au sein du Mouvement social à Alger. A la lecture de la presse anarchiste, nous allons apprendre que les anarchistes ont été expulsés de l'UP suite à des pressions policières.

Les « Précurseurs » font venir des orateurs connus du Mouvement anarchiste de métropole. C'est ainsi que le 3 août 1908, l'anarchiste Albert Libertad est invité à tenir une conférence au sein de leur local[955]. Ce sera aussi le cas pour Ernest Girault, à plusieurs reprises, dont le 21 novembre 1908[956]. « Les Précurseurs » ne restent pas inactifs et ne militent pas entre eux. Ils s'ouvrent sur l'extérieur et vont donc être sollicités pour des actions communes. Ce sera le cas avec les chrétiens du « Sillon », les socialistes du « Prolétaire » et les syndicalistes de la Bourse du Travail.

Comme dans le cas des premiers journaux anarchistes parus en Algérie, les souscriptions et les correspondances qui sont signalées au sein de *La Révolte* de 1906 émanent majoritairement du centre de l'Algérie : la Kabylie (Tizi Ouzou et Bordj-bou-Arréridj), Boufarik et Blida. Deux communes se situent dans l'Ouest algérien : Ténès et Teniet-el-

955 *La Dépêche Algérienne*, n°8041, 4/08/1907, « Communications ».
956 *La Dépêche Algérienne*, n°8150, 22/11/1907, « Communications ».

Hâad. Le journal est vendu selon un de ses membres à environ un millier d'exemplaires à Alger[957]. Ce nombre, il faut en convenir, est bien loin d'être négligeable pour un titre de presse d'opinion, qui plus est anarchiste, quand on y ajoute encore les tracasseries de tous ordres.

La rencontre des idées et des écrits libertaires avec les Algériens a été une préoccupation que nous n'avons pas négligée. Nous pouvons attester que plusieurs des titres anarchistes que nous avons consultés ont émis le souhait de s'adresser aux Algériens. *La Révolte* de 1906 avait annoncé que des Algériens allaient s'exprimer dans le journal, ce qui n'a pas été le cas. Nous ne possédons aucune information sur des Algériens dans *Le Libertaire* et *La Marmite sociale* en examinant les correspondances. *La Révolte* de 1906 annonce la participation future d'instituteurs algériens au journal. Malgré cette annonce, aucun article ne sera signé par une personne ayant un patronyme d'origine arabe, berbère ou musulmane. La réunion du groupe anarchiste en 1907 à laquelle assiste la police ne mentionne pas d'Algérien dans la salle.

B. Dans l'entre-deux Guerres

En avril 1925, il n'existe que deux groupes anarchistes en Algérie : un à Alger et un à Oran. Selon un article d'un des militants du *Flambeau*, il existe aussi des *« noyaux »* dans l'Est, à Bône et à Orléansville. On trouve aussi des regroupements militants dans des centres de cheminots. A cela s'ajoutent des *« sympathisants »* en nombre relativement intéressant dans l'ouest algérien (Sidi Bel-Abbes et Relizane), dans le centre (Blida) et dans l'est (Khenchela). Malgré tous ces contacts, Jean Roule, un militant anarchiste algérois, pense qu'il serait *« prétentieux »* de qualifier l'anarchisme en Algérie de *« mouvement »* du fait de sa faiblesse numérique. A côtés des groupes politiques existants, les anarchistes ont souhaité regrouper les sympathisants au sein de structures solidaires dans le but d'aider financièrement leur presse. En juillet 1923 « Les Amis du Flambeau » vont se créer autour d'une quinze de membres, en avril 1924. Pour Oran, il faudra attendre avril 1925, pour voir apparaître la

957 *La Révolte*, 1ère série, n°8, 10/1906, « A ceux qui nous lisent ».

création d'un groupe similaire, « Les Compagnons du Flambeau ». Dans aucune autre ville, nous ne trouvons de groupes référencés pour aider financièrement *Le Flambeau*.

Les listes des abonnés au journal ne nous fournissent malheureusement pas l'origine géographique, à savoir le nom des localités, des personnes intéressées, mais *Le Flambeau* nous fournit néanmoins quelques informations concernant les villes où l'équipe du journal effectue les abonnements. Même si ces chiffres sont à manier avec les précautions d'usage, nous pouvons avancer que le nombre d'abonnés le plus important concerne l'Est algérien, notamment par une statistique élevée dans la ville de Bône (60). Toujours dans l'Est, les villes de Batna (1), Philippeville (3) et Aïn Beida (1) viennent s'y ajouter. Ensuite, c'est l'Algérois qui offre avec la ville Alger (56) un taux d'abonnements relativement élevé. Pour El Affroun nous ne possédons aucune donnée, même si nous supposons que des abonnements ont pu y être recensés. Pour l'Ouest algérien, on trouve des lecteurs abonnés au journal à Oran (26), à Orléansville (13) et à Sidi-Bel-Abbes (entre 4 et 9). En y ajoutant la trentaine d'abonnés venus de métropole, nous n'arrivons pas aux 650 abonnés qui ont été avancés. Tout en étant conscient des limites de cette énumération, nous pouvons penser qu'il s'agit ici d'une statistique de type "intermédiaire" et que les listes d'abonnements repérés ici, viennent s'ajouter à des abonnements déjà existant. Le constat qu'il nous est possible d'effectuer est qu'à la différence de ses prédécesseurs, *Le Flambeau* n'est pas seulement un journal algérois mais qu'il tend à se diffuser sur l'ensemble du territoire algérien. En revanche, nous n'avons aucune information sur la pénétration du titre sur le territoire marocain ou en Tunisie, alors que ce journal se définit comme l'organe des anarchistes d'Afrique du Nord. Nous savons en revanche que *Le Flambeau* peut se trouver en Egypte.

La souscription quant à elle est un assez sûr moyen de connaître l'audience du *Flambeau* sur le sol algérien et en métropole. Plusieurs « personnalités » du Mouvement anarchiste ont aidé financièrement le journal ou s'y sont abonnés : Ernest Armand, Sébastien Faure, Henri Zizly, le gérant du *Libertaire* René Cova, Slimane Kiouane, Mohamed Saïl et Victor Spielmann. D'autres militants moins connus ont apporté leur contribution à cet effort bien nécessaire : René Doussot (militant du département de la Seine), Louis Estève (de Coursan), Louis Grandjean (du Cher), Abel Victor (de Marseille), Raoul Odin, Miraldès, H. Freydure (de Lyon). Les souscripteurs les plus nombreux viennent de Paris : Emile Hamelin, Maurice Quetier, Max Rougie, Emile Tétard, Jean de Valois, Maurice Lacroix, Marius Theureau. Au total, il y a environ une cinquante de souscripteurs ou abonnés originaires de la métropole. Bien entendu, les militants anarchistes des groupes algérois et oranais se

retrouvent dans les listes des souscriptions et d'abonnements en provenance d'Algérie : René Carrouée, Lucien Chaucesse, Antoine Fernandez, Joseph, Ignace et Abraham Martinez, Antoine-Robert Olivier, Richard Pierre, la « famille » Ripoll (Jean, Joseph, Marcel et Bastien), Joseph Sanchis, Marcel et Robert Sussan, Robert et Joseph Vallet, Lacroix, Georges et Robert Ayache, Lopez (de Bône).

En se basant sur les listes fournies par *Le Flambeau*, nous considérons qu'une indiscutable et souhaitable logique militante, en raison des tracasseries policières pouvant atteindre ces personnes, n'a pas permis au journal de fournir les noms, adresses et la provenance de l'ensemble des généreux donateurs qui ont aidé le titre anarchiste. Malgré cela c'est près de 350 personnes qui ont été recensées. Ces données sont à compléter avec certaines *« listes »* dans lesquelles nous avons seulement trouvé le nom de la seule personne qui s'est chargée de recueillir auprès de sympathisants et d'amis l'argent pour *Le Flambeau*. Près d'une cinquante de personnes ont souscrit pour *Le Flambeau* à au moins trois reprises.

Dans *Le Flambeau*, plusieurs articles ont été écrits par des Algériens. Aux côtés de Mohamed Saïl, les signatures que nous avons pu repérées au sein de ce titre anarchiste : Lahmar, Sliman El-Hodri, El Gharib, Mohand, Kadour, Abd-el-Haak, B. Chabour, nous laissent supposer qu'un contingent important des rédacteurs étaient issus de la communauté algérienne. Ensuite, dans les listes de souscriptions, nous y puisons des éléments qui nous permettent de mesurer l'audience du *Flambeau* auprès des travailleurs colonisés. Il est évidemment délicat d'affirmer que toutes ces personnes viennent d'Algérie, plus largement d'Afrique du Nord, voire de Métropole. Ce n'est pas une indication qui est précisée au sein des listes. Mais après tout, qu'elles soient natives d'Algérie, voire de Tunisie, du Maroc ou qu'elles intègrent la communauté indigène qui vit en métropole, ces diverses personnes sont issues des populations colonisées et à ce titre elles représentent réellement la communauté indigène dans son ensemble. En revanche, même si nous ignorons les indications qui font référence aux lieux de résidence des souscripteurs, les listes des abonnements et les listes de souscriptions nous fournissent des renseignements concrets et intéressants sur des personnes dont les prénoms, les noms ou les « alias » ne laissent planer aucun doute sur leur appartenance à la communauté indigène : Achour, Adjou Larbi, Youbi, Bel-Aych, Boumedine, Beni-Mérad, Mamane Al, Kiouane, Rebouh. et Mohamed Saïl et Sliman Kiouane, pour lesquels nous pouvons affirmer que leur résidence se situe à Paris. Ces militants ont ainsi aidé financièrement, à de nombreuses reprises, le journal. *Le Flambeau* relança nominativement Ziani Kada Youcef, lecteur du journal figurant au sein d'une liste aux

côtés d'une cinquantaine d'Européens, pour lui demander de se réabonner[958]. Une liste fournie en mars 1925 par Saïl propose une aide s'élevant à 80,50 francs, ce qui pour l'époque représente beaucoup d'argent, et le mois suivant, une autre somme souscrite à hauteur de 32,50 francs. Les montants ainsi récupérés, sur une période d'un mois, nous laissent penser que les collectes proviennent de l'immigration algérienne, proche de Saïl et Kiouane, notamment les camarades organisés au sein du Comité de défense des indigènes algériens fondés en 1923. Il est donc légitime d'insister sur le fait que la participation « algérienne » en solidarité au *Flambeau*, a rencontré un écho certain auprès de l'immigration.

En tenant compte de la somme de 113 francs qui a été récoltée auprès de Saïl et Kiouane et en la rapprochant des listes des donateurs en Algérie, dans lesquelles nous avons pu tirer une souscription moyenne de 6 francs par individu (fourchette probablement surévaluée), nous pouvons avancer un nombre de contributeurs algériens en métropole, qui se situe dans une fourchette entre 20 et 50 personnes, dans la mesure où les travailleurs algériens ont probablement contribué à un niveau légèrement inférieur, puisqu'ils envoient une partie importante de leur salaire vers le pays.

Ce calcul a été réalisé à partir d'éléments chiffrés et de statistiques. A l'analyse de ces premières données financières et en tenant compte d'un certain nombre de paramètres connus, il nous est possible de fournir une première statistique qui concerne les souscriptions individuelles… Nous savons qu'un nombre conséquent de souscripteurs, 348, contribuent à aider le journal. Certains à plusieurs reprises, au nombre de 74. 274 souscripteurs ne le feront qu'en une occasion. Nous savons, par l'étude des données qui nous sont fournies, que les 74 souscripteurs ont contribué, en 337 occasions. On a pu remarquer à la lecture des informations contenues dans l'encart « Pour que vive *Le Flambeau* » que le nombre de souscriptions s'élève à 611. La collecte a rapporté 3 646.71 francs. Toutes les données que nous fournissons ici pourraient certainement être réévaluées à la hausse, car certaines souscriptions individuelles, lorsqu'elles sont d'un montant élevé, représentent à coup sûr des souscriptions collectives…

Dans *Le Flambeau* nous pouvons également prendre connaissance des 31 listes de souscriptions collectives réalisées sur le territoire algérien, sur la centaine qui est parvenue au journal. Les 31 listes ont rapporté 480 francs, ce qui correspond à environ 80 personnes si nous appliquons la règle des 6 francs par souscripteur. Les autres listes manquantes (65 listes) représentent probablement 170 personnes.

958 *Le Flambeau*, n°18, 23/03/924, « Entre nous ».

A côté des souscriptions individuelles parvenues directement ou par l'intermédiaire de listes, existent des listes militantes dont nous avons déjà parlé ainsi que des apports financiers en provenance de métropole : Fédération Espérantiste, Fédération parisienne, Groupe Libertaire de St-Denis, Groupe de Narbonne, Groupe de St-Etienne, Groupe du 18ème à Paris, Groupe libertaire de Coursan, Grupo Libertaria Idista de Paris, Les Amis du Flambeau région parisienne, quelques listes versées par Jean de Valois. Lors du congrès extraordinaire de l'Union Anarchiste, qui s'est tenu à Paris, une Souscription est réalisée au profit du *Flambeau*.

Nous pouvons considérer que l'analyse des années 1920 atteste d'une présence de l'anarchisme en Algérie, au travers des groupes qui le composent et du mouvement des idées qui est induit par cette activité militante. Cette activité à la fois importante et conséquente, l'est au même titre qu'elle l'a été au cours de la période qui a précédé. Même s'il n'existe que deux groupes organisés militants, le Mouvement par le biais du *Flambeau* assure une diffusion assez importante des théories, des idées et propositions anarchistes sur l'ensemble du territoire algérien.

La SIA d'Oran organisa, en janvier 1938, une tournée de conférences animée par le militant anarchiste espagnol Mascarell dans le but de soutenir les antifascistes espagnols en lutte contre le Général Franco. Trois réunions vont ainsi se tenir avec pour chacune d'entre elles une audience relativement importante. Il semble que la population de l'Ouest algérien ait répondu présent. Il en va ainsi pour la première conférence qui se déroule le 25 janvier à Oran. Une assemblée de trois cents personnes, parmi lesquelles une vingtaine de femmes selon un rapport de police[959], vont se déplacer pour écouter l'orateur. Le lendemain, c'est à Beni-Saf, que Mascarell va développer ses thèses sur la situation espagnole et sur la nécessité de soutenir les antifascistes. A cette conférence, un rapport de police signale la présence de deux cents personnes[960]. Quant à celle qui va se tenir le 27 janvier à Perrégaux, c'est une assistance de quatre cents personnes, parmi lesquelles une cinquantaine de femmes, qui se déplacent à l'appel des organisateurs[961]. L'auteur du rapport note la présence d'une soixantaine de musulmans dans l'assistance. Près de neuf cents personnes se sont donc déplacées pour écouter Mascarell, ce qui nous laisse supposer que le Mouvement libertaire rencontre un écho certain, même si, lors des trois conférences, on peut supposer qu'un certain nombre de participants ne se réclamaient pas des idées anarchistes

959 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 26/01/1938.
960 CAOM/Oran/424, Rapport journalier du commissaire de police au préfet, Béni-Saf, 26/01/1938.
961 CAOM/Oran/424, Courrier du commissaire de police au préfet, Perrégaux, 28/01/1938.

Une information émanant d'un rapport de police de 1935 indique que le numéro 12 d'avril 1935, du journal libertaire *Terre Libre* d'André Prudhommeaux, a été envoyé dans l'est algérien à destination de ressortissants algériens résidant à Bône. Ce journal est placé sous surveillance car il comporte *« […] un fascicule intitulé ''La Tribune nord-africaine'', dont l'auteur [était] un nommé SAÏL Mohamed »*[962]. Toujours selon la police, l'envoi « de petits paquets postaux » ne s'est pas fait uniquement vers Bône mais a concerné toute l'Afrique du Nord. Pour le commissaire de la ville, *« [l]a distribution de ces journaux sembl[ait] être faite dans un but de large diffusion par des intermédiaires locaux »*. L'intérêt porté par la police pour cet exemplaire de *Terre libre* trouve son origine dans la présence d'articles de Mohamed Saïl, articles considérés comme « assez tendancieux ». Dans ce numéro 12 du journal, les textes de Saïl abordent divers sujets. Le premier est un compte-rendu de la grève des dockers à Oran, le second est un communiqué du Groupe anarchiste des indigènes algériens qui appelle les indigènes à rejoindre les anarchistes et à se révolter. Il y figure aussi un extrait de la *Conquête du pain*, revue libertaire de la région parisienne. Le "chapeau" de l'extrait a pour titre "Constatations d'un colonisateur" et traite de la « misère » actuelle en Afrique du Nord. Trois jours plus tard, un second courrier émanant des services de police indique que les journaux *« sont expédiés par la poste, enroulés dans de vieux tracts retournés »*[963]. Nous ne pouvons affirmer que ces journaux ont été distribués pas plus qu'ils ont été saisis par la justice. En revanche, sans pouvoir en donner le nombre, nous savons que des Algériens, ont fait l'objet d'envois de la part de *Terre Libre*.

C. De 1945 à 1956

Seuls deux rapports de police ont été établis au cours de l'année 1949. Ils ont fait suite à des réunions publiques organisées par la Fédération Anarchiste, section Nord-africaine à Alger. La première se tient le 16 janvier 1949. A la lecture du rapport, nous apprenons que 16 personnes s'y sont déplacées. Parmi elles, 11 personnes sont d'origine européenne[964], ce qui en toute logique nous laisse supposer que 5 personnes sont des Algériens d'origine. Pour la

962 CAOM/Constantine/316. Rapport du commissaire de spécial au chef de la sûreté, Bône, 12/04/1935.
963 CAOM/Constantine/316. Rapport du commissaire de spécial au chef de la sûreté, Bône, 12/04/1935.
964 CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 17/01/1949.

réunion qui se tient le 10 avril de la même année, toutes les personnes présentes sont d'origine européenne et elles sont au nombre de dix. Les autres réunions appelées par le groupe algérois n'ont pas fait l'objet de rapports policiers.

Celles du Mouvement Libertaire Nord-Africain, non plus. Ce que nous avons réussi à déterminer au cours de nos recherches, c'est que le groupe aurait été composé d'environ une dizaine de militants. En revanche, au sein du MLNA (crée sur la base de 13ème région de la Fédération Anarchiste, celle d'Afrique du Nord), sur la dizaine de ses membres, trois étaient issus de la population colonisée : Idir Amazit, Abdelemoune et Salah Derbal de Constantine.

CHAPITRE 2 :

EMPREINTES ET REALITES

Concernant les traces laissées par un mouvement politique ou bien s'agissant des bilans de sa présence et de son action, le chercheur se heurte souvent à la maigreur des sources. Les résultats électoraux, les statistiques des affiliations et adhésions représentent un vivier non négligeable. Pour le Mouvement anarchiste, les choses se compliquent car de résultats électoraux il n'en est pas question, anti-électoralisme oblige. Quant aux listings d'adhérents et affiliés, le souci de ne pas faciliter le travail d'investigation et la dimension intrusive des forces de police, interdit aux anarchistes d'en détenir. Reste évidemment une dernière source à prospecter et non des moindres, c'est le rapprochement qui s'opère entre des populations en lutte, des ouvriers en grève avec des militants, ici des anarchistes, au point d'en adopter les formes autogestionnaires et le fond libertaire, égalitaire, antiétatique et antihiérarchique. A cela s'ajoute l'héritage légué par ces mêmes militants anarchistes, héritage qui à distance favorise l'adoption de leurs analyses aux fins de les appliquer au sein des luttes, hic et nunc.

Les anarchistes ont été influents au sein du Mouvement ouvrier et du Mouvement social, au point de représenter sans conteste pour le Syndicalisme une force agissante et reconnue. L'Algérie a reflété assez fidèlement cette réalité qui a connu son heure de gloire en métropole et au plan international. Mohamed Saïl et le syndicalisme ouvrier libertaire des Algériens, la CGTU et les luttes pour un syndicalisme "autonome et indépendant des Institutions et Partis" contre la "colonisation communiste" au sein de la centrale syndicale, le "Camus" de l'Homme révolté, l'opposant au césarisme et le compagnon de route des libertaires espagnols, l'Autogestion et l'idée fédérale, alternative au centralisme d'Etat et les débuts de l'autogestion en Algérie…

Après avoir observé les parcours des anarchistes au sein de leurs organisations et au sein des luttes, pour l'essentiel à Alger, nous nous proposons ici d'en étudier les apports

directs ou indirects, les traces qui sont à mettre à leur crédit et au bout du compte à tirer les bilans d'une présence de près de trois quarts de siècle sur cette terre.

A. Les anarchistes et le mouvement social en Algérie.

1. Les anarchistes et l'unité d'action

A Alger, les anarchistes participent à des actions communes et des activités politiques aux côtés d'autres entités, tout cela sur des bases anarchistes. Par exemple, le 21 mai 1922, la Jeunesse Anarchiste, la CGTU, le PC, la Jeunesse Communiste et l'ARAC organisent conjointement une journée antimilitariste[965]. En fin de journée, plusieurs militants anarchistes vont être arrêtés. Un année plus tard, le 28 octobre 1923, dans un Cinéma d'Alger[966], le Splendid, c'est devant une assistance d'un millier de personnes, que le Groupe Libertaire d'Alger, membre du Comité général pour l'Amnistie, participe aux côtés de la SFIO, de la LDH, de l'USTICA, de la CGT, de la CGTU et du PC, a un meeting en faveur de l'amnistie pour toutes les personnes qui ont été jugées par les Conseils de guerre et condamnées suite à la Première Guerre mondiale. L'anarchiste Lucien Chaucesse, au nom de l'Union Anarchiste, va prendre la parole en premier pour parler de Cottin. Le meeting concerne aussi Omar Racim et les anarchistes Mateu et Nicolau. Quelques années plus tard, en août 1927, les anarchistes d'Alger organisent avec les socialistes et les communistes un meeting afin d'empêcher l'exécution des anarchistes italiens Sacco et Vanzetti[967] condamnés à la peine de mort aux Etats-Unis. Un millier d'algérois vont répondre présents comme le rapporte la presse coloniale.

2. Les anarchistes et le syndicalisme

A la fin du XIXème siècle, les anarchistes d'Alger-Mustapha sont présents au sein du Mouvement social. Au cours d'une de ces réunions, Lemoine et Pelegrin font partie du

965 *La Dépêche Algérienne*, n°13433, 22/05/1922, « Une manifestation scandaleuse ».
966 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923 « Amnistie ».
967 *La Dépêche Algérienne*, n°15339, 9/08/1927, « Pour la grâce de Sacco et Vanzetti ».

bureau élu en début de séance, bureau devant permettre le bon déroulement de la rencontre. Noton est, quant à lui, désigné pour faire partie d'une délégation. Suite au choix opéré par les ouvriers de Mustapha, Etienne Lemoine est élu *« membre de la Commission chargée par les groupes corporatifs et travailleurs socialistes »* de la préparation du 1er mai 1890[968]. Lors d'une réunion en juin 1900, les ouvriers de Mustapha décident d'attribuer à Albert Pelegrin le rôle d'assesseur[969] et le désigne ainsi pour qu'il soit à la tribune. Charles Noton quant à lui fera partie de la délégation désignée pour rencontrer la Commission parlementaire alors en Algérie.

Les anarchistes semblent toujours aussi actifs sur le plan syndical au début du XXème siècle. Il revient à Arnold Bontemps, invité par le syndicat des ouvriers tailleurs d'habits algérois, d'animer une causerie sur le syndicalisme[970]. Il va par ailleurs prendre la parole au cours d'une réunion du syndicat des travailleurs du liège, alors en grève à Alger[971].

Plusieurs syndicats utilisent *Le Flambeau* dans le but de s'adresser aux travailleurs. Si des syndicats font parvenir des communiqués ou des annonces au journal, cela implique très certainement qu'un lectorat conséquent existe dans les milieux ouvriers. Pour la ville d'Alger, les annonces concernent le syndicat unitaire des employés du commerce et de la banque du département, le syndicat des cordonniers, le syndicat des ouvriers plâtriers, le syndicat de l'ameublement d'Alger (ébénistes, menuisiers et charpentier), le syndicat des tonneliers et le syndicat des ouvriers peintres du bâtiment. Pour la région d'Oran, on y trouve le syndicat des tonneliers de la ville et le syndicat des cheminots d'Orléansville. La lecture du *Flambeau*, au travers des articles qui paraissent entre 1923 et 1926, nous permet d'observer l'intensité, l'acuité de la bataille entre les communistes et les libertaires au sein de la CGTU et d'en mesurer les conséquences. Le conflit entre les anarchistes, les anarchosyndicalistes et les communistes au sein de la CGTU va évidemment avoir des répercussions au sein de la Centrale, en Algérie.

En premier lieu, nous faisons le constat que les anarchistes de la région d'Alger se retrouvent au sein de la CGTU. Dans plusieurs syndicats algérois membres de cette organisation, les secrétaires en sont anarchistes. Pour exemple, le syndicat des maçons a été crée par Jean Ripoll et Joseph Sanchis, deux militants anarchistes du *Flambeau* et du Groupe libertaire d'Alger. Ripoll en est le secrétaire lorsque ce syndicat est affilié à la CGTU, puis ce

968 *La Dépêche Algérienne*, n°1733, 29/04/1890, « Le 1er mai à Alger ».
969 *La Dépêche Algérienne*, n°5433, 16/06/1900, « Réunion ouvrière ».
970 *Le Réveil de l'esclave*, n°1, 19/06/1904, « Tribune syndicale ».
971 *Le Réveil de l'esclave*, n°2, 25/06/1904, « Tribune syndicale ».

sera Sanchis qui en deviendra le secrétaire, lors du départ du syndicat pour l'autonomie. Le syndicat des ouvriers coiffeurs est également tenu par un anarchiste : Antoine Robert Olivier. Le secrétaire du syndicat des ouvriers peintres du bâtiment d'Alger est Lucien Chaucesse. A ceux-là s'ajoutent Carrouée et J. Lacroix, tous deux membres éminents du syndicat des métallurgistes d'Alger. Quant à Antoine Fernandez, le correspondant du *Flambeau,* il fait partie du syndicat des tonneliers d'Oran.

Le syndicalisme algérois se trouve impacté par la répression que subissent les anarchistes en métropole et à l'étranger. Ainsi, le 16 septembre 1923, l'Union des Syndicats d'Alger (CGTU) organise un meeting à la salle de Cinéma le Splendid, manifestation *« pour la libération des victimes de la répression nationale et internationale »*[972]. Cette réunion est destinée à venir en soutien à plusieurs anarchistes français dont Cottin, Gaston Rolland, Jane Morand, Germaine Berton, mais aussi étrangers comme les espagnols Mateu et Nicolau et Sacco et Vanzetti. En novembre de la même année, le Syndicat des Cuirs et Peaux (section cordonniers et espadrilleurs) et Jean Ripoll pour le secrétariat du syndicat des maçons émettent également des protestations pour sauver de la mort les anarchistes Mateu et Nicolau[973]. Les syndicats de l'ameublement et celui du rail en feront autant un mois plus tard[974].

La fédération qui est à la pointe de la contestation libertaire au sein de la CGTU, en métropole, au niveau confédéral, est sans conteste la Fédération du Bâtiment de Pierre Besnard et Julien Le Pen. Lorsqu'elle va essuyer les critiques de ses adversaires au sein de la centrale, le syndicat des maçons d'Alger ne va pas hésiter à monter au créneau et soutenir la Fédération du Bâtiment. Dans une déclaration de principes votée le 2 novembre 1923, les Maçons unitaires d'Alger soutiennent cette fédération et dénoncent *« les querelles et les divisions auxquelles poussent le Parti communiste et l'ISR »*[975]. Ce texte est approuvé à l'unanimité pour être par la suite approuvé par le Comité général de l'Union des Syndicats Unitaires à Alger par 11 voix contre 2. Ainsi, ce vote massif prouve qu'à cette date, la CGTU sur Alger et la région est à une très large majorité aux mains de la minorité syndicaliste révolutionnaire.

---

972 *Le Flambeau*, n°12, 15/12-15/01/1924, « Pour l'amnistie ! Pour Mateu et Nicolau ».
973 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923, « A l'action pour Mateu et Nicolau ».
974 *Le Flambeau*, n°12, 15/12-15/01/1924, « Comité de défense sociale d'Alger ».
975 *Le Flambeau*, n°11, 15/11-15/12/1923 « Ordre du jour ».

Selon *Le Flambeau*, le Comité de la minorité révolutionnaire à Alger tient la majorité des syndicats ouvriers au sein de la CGTU[976]. Ce Comité s'est adressé à l'ensemble des syndicats confédérés et unitaires algérois en faveur de la création d'une structure *« en dehors de toute ingérence politique »*. Son secrétaire se nomme Pethellaz. Les syndicats des cordonniers, tonneliers, maçons, marbriers, menuisiers, et celui de l'ameublement *« approuvent et adhérent sans réserves à la minorité syndicaliste »*. Mais à la suite du congrès syndical annuel de l'Union départementale de la CGTU (Alger), congrès qui se déroule le 27 avril 1924 à la Bourse du Travail, les communistes vont en prendre le contrôle. Selon le compte-rendu écrit par *« un syndiqué des Métaux »* dans *Le Flambeau*, les communistes ont gagné en ayant recours à la création de syndicats *« fictifs »*[977]. La conception fédéraliste (Lavergne) et celle centraliste (Crémieux) ont été présentées pendant le congrès. La prise de contrôle de la structure départementale est confirmée et regrettée par Julien Le Pen concernant le syndicalisme en Algérie[978]. Selon Lorip,

> « A Alger, les Bolchéviks se sont emparés de l'Union Départementale au dernier congrès, grâce aux louches manœuvres du polichinelle Crémieux (de triste mémoire) aidé en cela par de stupides chicanes de personnalités, divisant la minorité. »[979]

Il affirme pourvoir sauver le syndicalisme en Algérie *« dans ou hors de la CGTU »*.

Le congrès extraordinaire de la CGTU, qui se déroule à Bourges, du 12 au 17 novembre 1923, marque la rupture entre les communistes et les syndicalistes révolutionnaires ou libertaires. Lors de ce congrès, l'adhésion à l'Internationale Syndicaliste Rouge (ISR) a obtenu 1114 voix contre 220. Par ce vote, la bolchévisation de la CGTU, déjà en marche après le congrès de Saint-Etienne en juillet 1922, va prendre son régime de croisière. Peu de temps avant le congrès, Olivier, du syndicat des ouvriers coiffeurs dans les pages du *Flambeau*, analyse les trois motions proposées[980]. Pour lui, la motion de la majorité de la Commission exécutive *« les mouscoutaires »* de la CGTU, implique l'ingérence du politique au sein de la centrale syndicale, faisant ainsi de la CGTU le *« vassal du Parti Communiste »*. La seconde motion, celle portée par la minorité de la Commission exécutive ne représente pas les principes syndicalistes révolutionnaires au pied de la lettre. En revanche, Olivier soutient

976 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04/1924 « Comité de la Minorité Révolutionnaire d'Alger ».
977 *Le Flambeau*, n°18, 23/05/1924, « Compte rendu du congrès fédéral ».
978 *Le Flambeau*, n°19, 1-31/07/1924, « Sur le syndicalisme en Algérie ».
979 *Le Flambeau*, n°20, 1-31/08/1924, « Aux syndicalistes algériens ». (ANNEXE XXII)
980 *Le Flambeau*, n°10, 15/10-15/11/1923 ,« Avant le congrès de Bourges ».

totalement la 3ème motion, celle de la Fédération du Bâtiment qui affirme son souhait d'autonomie par rapport aux ingérences du politique au sein du Syndicalisme. Pour Olivier, cette troisième motion est *« la seule qui nous assurera la fin de ces luttes stériles de tendances, en assainissant l'atmosphère du Syndicalisme »*. Ainsi, les « syndicalistes révolutionnaires » tendance à laquelle Olivier adhère, souhaitent *« l'autonomie du Syndicalisme vis-à-vis de tous les groupements extérieurs »*. A ce congrès, plusieurs syndicats vont quitter la CGTU, sans pour autant faire le choix de retourner à la C.G.T. Pour l'heure, ils vont se retrouver dans l'autonomie.

Le 11 janvier 1924, à la Grange aux Belles, un meeting électoral de Parti communiste se tient au sein du local de la CGTU. Ce qui va définitivement mettre un terme à la cohabitation entre « autoritaires » et « libertaires », ce sont les incidents survenus lors de ce meeting électoral[981], incidents qui vont entraîner la mort de deux anarcho-syndicalistes. A partir de cette réalité, deux versions opposées d'un même événement vont nous être fournies[982]. Pour Philippe Robrieux dans « Histoire intérieure du Parti communiste », la faute en revient aux anarchistes car ils sont venus avec la prétention de perturber ce meeting. Treint a tiré lorsqu'ils ont voulu prendre la tribune de force. Pour la militante anarchiste May Picqueray, présente lors de ce meeting, les faits qu'elle relate sont d'une toute autre teneur. On peut trouver en prendre connaissance à la lecture de son livre « May la réfractaire ». Pour elle, la fusillade a fait suite à des attaques verbales mais aussi des agressions physiques de la part du service d'ordre communiste envers les anarcho-syndicalistes. Le service d'ordre a tiré sur ordre de Treint. Dans *Le Flambeau*, *« un syndicaliste du rail »* indique, quant à lui, qu'une bagarre éclata lorsque la tribune refusa la parole à un syndicaliste[983]. Trois personnes ont été assommées : Pesactaing, Michel et Boudoux. Et lorsque ce dernier *« monte sur un banc et demande aux camarades de quitter la salle pour ne pas continuer une lutte meurtrière »*, c'est à ce moment que *« les revolvers communistes entrent en jeu »*. L'article relate qu'un vingtaine de coups de feu furent tirés *« sur le groupe anarcho-syndicaliste »*.

Ces deux meurtres entraînent des deux côtés de la Méditerranée des départs de la CGTU. Ainsi, le syndicat des coiffeurs d'Alger quitte la CGTU juste après le départ des syndicats de Bordeaux et Marseille, en novembre 1924, *« écœuré des manœuvres*

981 Il s'agit d'Adrien Poncet, membre de l'Union Anarchiste et de Nicolas Clos.
982 Cf. Groupe Puig Antich - FA, *1944 : les dossiers noirs d'une certaine résistance : trajectoires du fascisme rouge, Perpignan*, CES, 1984, pp.13-17. Mais aussi *11 janvier 1924, 33 rue de la Grange-aux-Belles* par Sylvain Boulouque http://www.pelloutier.net/dossiers/dossiers.php?id_dossier=76 (consulté le 21/11/2013)
983 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02/1924, « Des ouvriers tombent sous les balles communiste »

politiciennes des jésuites rouges » [984]. Les syndicats des coiffeurs de Constantine et de Blida ont le projet de se retirer des Unitaires. Par la suite, une Fédération autonome des coiffeurs d'Afrique du Nord va exister et fédérer le syndicat d'Alger *« group[ant] aujourd'hui la totalité des ouvriers de la ville »*[985] à une section d'Hussein-Dey et des délégués à Orléansville, Tizi-Ouzou, Miliana. Il en sera de même pour les syndicats de Bône, de Blida, d'Oran et de Constantine, ce dernier *« s'occupe de la propagande à Philippeville, à Batna, etc. »*. Celui de Sétif est sur le point de rejoindre la Fédération. Outre les syndicats d'Algérie, cette fédération regroupe les coiffeurs de Tunis et de Casablanca, *« il faut que les ouvriers coiffeurs suivent l'exemple contre le patronat rapace de la coiffure »*. Cette fédération choisit le militant anarchiste Olivier pour délégué.

L'assemblée générale du syndicat des maçons *« réprouve l'attitude de provocation des politiciens assassins des deux syndicalistes Clos et Poncet »*[986]. Le 25 janvier 1924, le syndicat des tonneliers d'Oran

> « profondément émus des incidents tragiques ayant occasionné la mort de deux camarades syndicalistes, frappés par des balles communistes […] se prononcent pour l'autonomie ! »[987].

Le syndicat des métaux se retirent de la CGTU à cause de l'emprise du Parti communiste où s'y trouvent *« les serviteurs du gouvernement russe »* [988]. Le syndicat devient autonome *« en attendant le débarquement de tous les politiciens des 2 CGT »*. Il se prononce pour un syndicalisme de lutte de classe et fait référence à la Charte d'Amiens de 1906.

Le militant algérois Lucien Chaucesse établit le constat que *« tous les partis révolutionnaires, du rouge pâle au plus écarlate » souhaitent l'unité tout en « dévers[ant] sur les militants d'à côté, […] calomnies et coquineries »*[989]. La conséquence c'est qu'il n'existe plus que *« deux Partis »* : les Anarchistes et *« contre eux : tous les Partis quelle qu'en soit l'étiquette »*. Ainsi, *« l'unité superficielle n'est que charlatanisme, des deux côtés de la barricade, les antagonismes d'intérêts individuels se font de jour en jour plus prononcés »*. Ce même constat concerne aussi l'emprise du Parti communiste au sein de la CGTU dont il est

984 *Le Flambeau*, n°23, 15/11/1924, « Chez les coiffeurs ».
985 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 8/1926, « Les ouvriers coiffeurs et le mouvement syndicaliste en Afrique du Nord ».
986 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Chez les maçons d'Alger ».
987 *Le Flambeau*, n°14, 15/02-15/03/1924, « Chez les tonneliers d'Oran ».
988 *Le Flambeau*, n°19, 1-31/07/1924, « A mes camarades des métaux ».
989 *Le Flambeau*, n°19, 1-31/07/1924, « Vers l'élan révolutionnaire ».

membre. Chaucesse veut y *« […] chasser sans répit tous les politiciens, chancres rongeurs des organismes de lutte de classe »*. Sa conception du syndicalisme est anarchiste, révolutionnaire et non politique quand il affirme que le syndicat doit être l'instrument permettant la *« [s]uppression intégrale de Capital et de l'Etat »*. A. Nivet, membre du syndicat des coiffeurs regrettant que *« les partis politiques [aient] asservi le syndicalisme »*, appelle les travailleurs à quitter la CGTU pour l'autonomie : *« Allons les gars, fuyez la CGTU et réfugiez-vous dans l'autonomie. Vive le Syndicalisme Révolutionnaire! A bas la Politique ! »*[990]. Il appelle à un syndicalisme *« libre et indépendant »*. Son refus du politique fait référence à la conception anarchiste du syndicalisme : antipolitique et anti-électoraliste.

En revanche, les syndicats qui ont quitté la CGTU ne souhaitent pas pour autant se retrouver sans aucune coordination. Ainsi, les syndicats autonomes algérois décident de se fédérer au sein d'un *« Comité de propagande »* lors d'une réunion qui se tient le 8 juin 1925 à la Bourse du Travail[991]. Les deux secrétaires sont Piona du syndicat des marbriers et Olivier du syndicat des coiffeurs[992]. Ce comité prévoit l'organisation de *« réunions intersyndicales de propagande »* en ce mois de juillet 1925. Cette annonce est destinée aux *« camarades, partisans de l'autonomie du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques »* et aux *« syndicalistes sincères »*. Les syndicats souhaitant rentrer en contact avec ce Comité doivent contacter Antoine Olivier au13 rue Dupuch[993]. Les « Autonomes » de trois villes sont ciblés dans cette annonce, ceux d'Oran, de Bône et de Constantine. Pour l'instant ce Comité comprend les syndicats de coiffeurs, d'espadrilleurs, de maçons, de marbriers, de métallurgistes, de peintres et de plâtriers.

Le 28 octobre 1926, les syndicats des métallurgistes, peintres, coiffeurs, maçons, marbriers, plâtriers, espadrilleurs, tonneliers, traminots se regroupent au sein d'une Union locale autonome[994]. Lors de la première réunion de cette nouvelle Union locale, les participants appellent les travailleurs à rejoindre l'initiative du Congrès des Syndicats autonomes qui se va se dérouler les 15 et 16 novembre de la même année à Lyon, en vue de la création d'une 3ème CGT *« […] groupant toutes les forces autonomes du pays »*. Une Commission de cinq membres est nommée et une réunion est prévue pour la suite en présence des secrétaires ainsi que des militants des syndicats ayant choisi l'autonomie. A la suite de ce

990 *Le Flambeau*, n°23, 15/11/1924, « Allons les gars, tous à l'autonomie ! ».
991 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Aux syndicats autonomes d'Alger ».
992 *Le Flambeau*, n°31, 1/07/1925, « Syndicats autonomes d'Alger ».
993 Cette adresse était celle du siège sociale de *La Marmite sociale* en 1893 et le logement de l'anarchiste Chapoton.
994 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6-7, 10/11/1926, « A l'Union Départementale Unitaire d'Alger ».

congrès de novembre 1926, va être créée la CGTSR, sur des bases syndicalistes et refusant toute ingérence des partis politiques.

Les départs de la CGTU semblent avoir eu des conséquences importantes sur la CGTU d'Alger. Selon *Le Flambeau*, la fin de l'année 1926 est très dure pour la CGTU après tous ces départs. Les caisses sont vides et *« […] les effectifs fondent comme du beurre au soleil de Moscou »*[995]. Puis l'auteur de cette brève donne la liste de plusieurs membres de la CGTU qui sont dans l'obligation d'arrêter le syndicalisme sur un ton ironique et de moquerie :

> « Schiavo s'arrache les quatre cheveux qui lui restent et veut retourner planter des fleurs à Blida en attendant les élections législatives. […] Rebouh (ce n'est pas Georges, c'est donc son frère) déclare partout que si il en reste un au syndicat unitaire des employés, ce sera lui. Quant à Alexandre, lui, il dresse ses chiens pour aller à la pêche! ».

« On liquide et on s'en va » et pour dépenser les derniers deniers, il pense que la CGTU algéroise organisera même un bal où les Autonomes joueront du jazz et les Confédérés auront la charge du vestiaire. Ainsi, nous constatons que pour l'auteur de l'article, c'est bien de la fin de la CGTU qu'il est question, puisque ce sont les Autonomes et la CGT qui tiennent maintenant le haut du pavé.

En novembre 1924, les syndicats ayant quitté la CGTU se sont rassemblés dans une Union Fédérative des Syndicats Autonomes de France (UFSAF). Le texte de la Commission exécutive provisoire de l'USFA est même inséré dans *Le Flambeau* dans le but de dénoncer la CGTU et l'ISR (Internationale Syndicale Rouge) [996]. Ces deux organisations *« ne cherchent pas l'Unité dans l'intérêt du Prolétariat »* et veulent seulement *« assurer la suprématie et l'hgémonie (sic) du Parti Communiste sur les prolétaires de tous les pays »*. L'autonomie est revendiquée sans détour par les membres du *Flambeau* au travers de l'insertion sur une page entière d'un texte appelant à la création d'

> « […] une Confédération Générale du travail […] qui groupera, comme les deux autres, toutes les forces capables d'œuvrer sur le même plan. Ce plan doit être pour la 3e C.G.T. celui du syndicalisme révolutionnaire et fédéraliste »[997].

995 *Le Flambeau*, n°6 et 7, 10-11/1926, « A l'Union Départementale Unitaire d'Alger ».
996 *Le Flambeau*, n°28, 1/04/1925, « Le Chantage de l'unité syndicale. A tous les travailleurs ».
997 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6-7, 10-11/1926, « Pour le regroupement des forces autonomes ».

Ce texte est une dénonciation des deux CGT et un appel aussi à rejoindre l'Association Internationale des Travailleurs de Berlin. Ce texte est paru dans le numéro 3 - 4 de *La Voix du Travail* d'octobre-novembre 1926. C'est aussi une invitation à participer au congrès qui va regrouper tous les syndicats autonomes de France à Lyon des 15 et 16 novembre 1926.

Le départ à l'autonomie est décidé par des syndicats dans lesquels militent les anarchistes de Groupe libertaire d'Alger et du journal *Le Flambeau*. Au sein des articles et des écrits qui paraissent dans le journal, les anarchistes se déclarent partisans de l'autonomie et dénoncent l'attitude des communistes d'Algérie au sein de la CGTU. Ils appellent les travailleurs à ne pas suivre les consignes venant du PC. Jean-Antoine, par exemple, pense qu'ils

> « ne doivent pas se mettre à la remorque d'un parti encore moins le parti communiste. Les syndicalistes révolutionnaires algériens ne sauraient se confondre avec ceux de Moscou, parce que nous répugnions à toute dictature d'où qu'elle vienne »[998].

Il explique, à la suite, qu'en Russie le salariat n'a pas été aboli et que la propriété est toujours d'actualité. La conception de Jean-Antoine est clairement syndicaliste révolutionnaire lorsqu'il écrit que *« le syndicalisme doit vivre seul […] »*, c'est-à-dire indépendant de toute doctrine politique.

En octobre 1926, le syndicat autonome des peintres va protester dans *Le Flambeau* contre les propos tenus par un délégué confédéral de la CGTU, Jules Teulade, au cours d'une réunion qui s'est tenue le 4 juin dernier à la Bourse du travail d'Alger. Selon Lazergue (syndicat des plâtriers) et Ripoll (syndicat des maçons), Teulade aurait dit qu'il *« […] préfère serrer la main d'un bourgeois et aller au fascisme que de faire l'unité avec des autonomes »*[999]. Teulade ne changera pas d'opinion puisqu'il finira au Parti Populaire Français de Jacques Doriot dans les années 30. Ensuite, le syndicat soutient son secrétaire l'anarchiste Lucien Chaucesse après qu'il ait été calomnié dans *La Lutte sociale* par l'Union des Syndicats unitaires.

Au-delà du départ des syndicats de la CGTU et de leur rentrée dans l'autonomie, une alternative va être proposée en direction du prolétariat européen et algérien dans les colonnes du *Flambeau* : la création d'une organisation indépendante de la Métropole, une CGT Algérienne. Le premier militant à prendre la plume pour en parler est Ripoll du syndicat des

998 *Le Flambeau*, deuxième série n°1, 1/05/1926, « Tribune syndicale ».
999 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6-7, 10-11/1926, « Syndicat autonome des peintres d'Alger ».

maçons. Il pense que*« [l]'unité est possible en Algérie en attendant qu'elle le soit en France »*[1000]. Ripoll fait une distinction entre les Confédérés et les Unitaires. Les membres de la CGT sont qualifiés de *« collaborateurs […] avec les patrons ou les pouvoirs publics »*. En revanche, les syndiqués à la CGTU sont des *« partisans de la lutte de classe »*. Ainsi, pour empêcher les syndiqués de se *« [déchirer] mutuellement dans un débordement de haine fratricide »*, il propose *« une Confédération Algérienne du Travail »*. Cette aspiration à une autonomie territoriale s'explique par le rôle néfaste de la métropole comme semble le penser le militant anarchiste: *« Paris nous divise. Supprimons Paris de nos préoccupations »*. Dans cette organisation

> « tous les travailleurs Algériens y seront unis, loins (sic) des excitations, des rongeurs de syndicalisme et cela en attendant la purification du mouvement national et la CGT Unique dont nous pourrons influencer par l'exemple la naissance ».

Il ne s'agit donc pas d'une rupture avec le syndicalisme métropolitain mais plus exactement de la création d'une organisation algérienne en attendant que les choses s'arrangent en métropole. L'exemple de la CGT Tunisienne est un exemple à suivre selon lui : *« Créons la CGT Algérienne »*.

Le deuxième écrit est de René Henri lequel affirme dans ce même numéro que l'autonomie *« […] commence à atteindre son but, […] malgré les fonctionnaires fédéraux et confédérés intéressés à la division des organismes centraux »*[1001]. D'après lui, la plupart des partisans de l'autonomie ont indiqué que la scission a été néfaste et veulent une *« CGT unique, en demandant aux deux fractions de se faire des concessions mutuelles »*. Il est faux d'accuser les autonomistes *« de rompre la solidarité nationale et internationale »* car elle n'existe pas actuellement entre les deux CGT.

Au numéro suivant, deux militants reviennent sur la proposition de Jean Ripoll. A. Richard pense que la situation spécifique de l'Algérie oblige la création d'une organisation sur ce territoire :

> « Si nous examinons la situation du prolétariat algérien, nous voyons que la diversité des races le composant, la configuration du pays, l'éloignement des uns des autres des centres miniers et agricoles occupant de nombreux ouvriers, les rouages politiques qui ont une tendance à se centraliser à Alger, les rouages administratifs différents et presque indépendants

1000 *Le Flambeau*, n°26, 1/01/1925, « Une proposition d'unité syndicale ».
1001 *Le Flambeau*, n°26, 1/01/1925, « L'autonomie »

> de ceux de la Métropole, lui créent une situation spéciale d'où la conclusion logique : à une situation spéciale, il faut des conditions spéciales. »[1002]

Pour l'instant, selon lui, les syndicats sont *« squelettiques »* car les Fédérations parisiennes de la CGT et de la CGTU n'ont pas permis le développement du syndicalisme en Algérie. Elles ne sont pas assez puissantes pour assurer la propagande au sein de la colonie. Les *« CGT Parisiennes »* ne peuvent pas non plus répondre au syndicalisme local selon lui, car elles méconnaissent la situation des travailleurs colonisés. A. Richard pense qu'il faut d'abord *« étudier et connaître la mentalité indigène et ses dispositions au syndicalisme »*. Il se prononce pour *« une Fédération syndicale algérienne autonome »* et table sur 20.000 cotisations mensuelles. Cette CGT Algérienne ne serait pas composée de fédérations de métiers mais de regroupement de corporations voisines et elle syndiquerait *« l'ensemble du prolétariat algérien »*, c'est-à-dire les Européens et les Algériens. Pour Richard, l'autonomie syndicale et territoriale est une réponse *« aux aspirations ouvrières d'Algérie »*. Dans ce même numéro, J. Lacroix du syndicat autonome des métallurgistes approuve *« la proposition du camarade Ripoll, sur la formation d'une fédération Algérienne du Travail »* car cela indiquerait *« l'union deux CGT et des syndicats autonomes »* [1003]. Lacroix ne veut pas que le syndicalisme en Algérie reçoive *« des ordres des centralisations de la métropole »*. Son syndicalisme est d'essence anarchiste, dès lors qu'il cite Proudhon pour justifier la suppression de toute autorité, de tout pourvoir dans la société future : *« [que] l'Atelier fasse disparaître le gouvernement »*. Dans tous les cas, cette création ne peut être envisagée comme étant une troisième CGT, mais au contraire elle doit permettre le regroupement de tous les syndiqués d'Algérie. Ainsi, quelques numéros plus tard, Sussan, du syndicat des employés d'Alger et Fernandez, du syndicat des tonneliers d'Oran pensent que *« l'idée est bonne »* car *« le prolétariat colonisé d'ici a suffisamment souffert des dissensions d'ordre extérieur plutôt que local […] »* [1004]. Pour eux, la création de la CGTA n'est concevable que dans l'unité entre les Autonomes, les Confédérés et les Unitaires. Ainsi, ils refusent la création d'une troisième CGT *« avec les seuls syndicats autonomes »*. La confédération algérienne à laquelle ils aspirent ne doit pas fonctionner sur la base du centralisme car celui-ci est *[…] « générateur de discordes et créateur de sinécures pour fonctionnaires »*. Elle doit respecter *« les droits de la minorité »*. Ils refusent que la CGTA fonctionne par UL ou UD mais sur la base du *« syndicat*

1002 *Le Flambeau*, n°27, 1/03/1925, « Créons la Confédération Algérienne du Travail ».
1003 *Le Flambeau*, n°27, 1/03/1925, « L'unité possible en Algérie ».
1004 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « A propos de la CGT Algérienne ».

unique » comprenant des sections corporatives. Par exemple, le syndicat du commerce aurait en son sein les espadrilleurs, les cordonniers, les pêcheurs et les dockers. Ainsi, la CGT Algérienne ne serait qu'un *« trait d'union »* entre tous les syndicats de métiers, Union locale, Union départementale ou Syndicat unique. Tous les syndicats locaux auraient une indépendance financière vis-à-vis de l'UL et de la CGTA. Le fonctionnement fédéraliste est le choix opéré dans leur propos puisqu'ils se prononcent tous pour une *« forme moins centraliste »* du syndicalisme algérien. Leur projet ne peut être qualifié de sectaire, puisque ceux qui en défendent l'idée, souhaitent que les communistes rejoignent la nouvelle confédération, prétextant qu'en Tunisie, ils ont permis la constitution de la CGT Tunisienne. La CGT Algérienne voudrait de donner comme but de *« regrouper des forces syndicales, intensifier les relations entre industries et mener des campagnes utiles contre les pouvoirs publics ou syndicats patronaux d'Algérie »*.

Ces textes pour une nouvelle orientation syndicale en Algérie n'ont pas eu de suite concrète. Que se soit dans les derniers numéros de la première série du *Flambeau* ou dans les cinq numéros de la seconde série, jamais le projet d'une organisation algérienne ne sera remis en débat. Il est probable que le projet d'une fédération autonome se réclamant de l'anarcho-syndicalisme ait été la réponse au problème organisationnel des anarchistes d'Algérie.

Enfin, afin d'être le plus complet possible, signalons l'existence de la « Jeunesse Syndicaliste Algéroise » ou « d'Alger ». Le secrétaire de ce groupe annonce grâce au journal *« deux concerts [gratuits] suivis de sauterie »*[1005] le dimanche 1er mai 1923[1006] en après-midi et en soirée. Ce groupe semble s'être mis en sommeil entre le mois de mai et le mois de septembre 1924, car nous ne trouvons aucune information dans *Le Flambeau* entre les numéros 17 et 22. Après avoir légèrement modifié son intitulé, nous apprenons que la Jeunesse syndicaliste d'Alger *« vient de se reconstituer »*[1007]. La composition du bureau de cette organisation nous indique une assez nette prédominance de militants anarchistes ou de personnes proches du Mouvement. René Misse et Olivier Antoine en sont les secrétaires, Georges Ravel et Jacques Zakin les trésoriers et Lacroix, Sanchis S. et Ripoll M les trésoriers. A l'exception de Zakin, ils ont tous participé à la souscription du *Flambeau* à maintes reprises[1008]. La JSA

1005 *Le Flambeau*, n°4, 15/04-15/05/1923.
1006 Le numéro 9, 12, 17 insèrent également l'invitation à des concerts suivis de sauterie.
1007 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11/1924, « Jeunesse Syndicaliste d'Alger »
1008 Les plus actifs sont Olivier, Lacroix et Ripoll M.

> « se propose d'organiser prochainement des causeries éducatives, intéressant le domaine syndicaliste et de remonter la bibliothèque où les jeunes camarades trouveront des livres intéressants les questions sociales et économiques. »

Dans les deux numéros suivants[1009], le secrétaire invite les jeunes à se regrouper afin de s'éduquer *« en toute indépendance »*. L'ancrage de la JSA est syndicaliste révolutionnaire dès lors que l'auteur du communiqué demande à la jeunesse de se libérer des patrons, des gouvernements mais aussi *« des individus qui semble vouloir te défendre mais qui en réalité ne font rien du tout »*.

3. Les anarchistes victimes des communistes

Cette prédominance anarchiste avérée ne va pas laisser les militants communistes locaux indifférents. Les anarchistes du *Flambeau* et les communistes de *La Lutte sociale* ne vont pas cesser de s'interpeller par journaux respectifs. Les assauts des communistes sont la à la mesure de l'importance de la militance et de la présence des libertaires au sein du Mouvement social. Le Parti communiste ne va pas cesser de les dénigrer, les stigmatiser, les dénoncer... L'Algérie n'a pas échappé à cette réalité qui veut que partout, les forces répressives ont, quelle que soit la période, causé des tracas aux anarchistes dans le but avoué de les empêcher d'exposer leur pensée politique. Sur le plan politique, malgré quelques actions communes réalisées avec le Parti communiste, c'est à son hostilité que les anarchistes d'Algérie ont eu le plus souvent affaire. La présence libertaire importante au sein des syndicats algérois a suscité l'hostilité des communistes à son encontre. La bataille au sein de la CGTU en est l'exemple le plus significatif. Les militants anarchistes ont été attaqués avec constance dans les colonnes de *La Lutte sociale*. Les anarchistes ont eux dénoncé les affirmations et assertions du PC au moment de chaque scrutin électoral. *Le Flambeau* affublera même le journal communiste du titre de « La Flûte sociale »[1010] avec une certaine dose d'ironie, dénonçant ainsi les calomnies nombreuses véhiculées à l'encontre des libertaires.

Si les anarchistes n'avaient été présents sur la scène politique et syndicale, le PC n'en

1009 *Le Flambeau*, n°24, 1/12/1924, « Aux Jeunes ».
1010 *Le Flambeau*, n°13, 15/01-15/02 1924 « Propagande politicienne ».

aurait certainement pas parlé avec autant d'insistance et de véhémence dans sa presse militante. Les anarchistes y furent accusés dans l'organe de presse du PC [1011] d'avoir été financés par le pouvoir. *Le Flambeau* explique que dans cette attaque, on y trouve les mêmes détours que dans les attaques en provenance de l'Action Française : *« Touchante alliance du frère Marteau et du chevalier de la fleur de Lys. Il est vrai que les extrêmes se touchent »*. Les anarchistes vont répliquer en annonçant que plusieurs communistes ont été des indicateurs de la police comme à Relizane, à Bordj bou Arréridj et à Ménerville[1012]. Le rédacteur explique par ailleurs qu'en 1922, un agent de police était membre du parti.

Ensuite, lors des élections à la députation en 1924, devant le refus des anarchistes à appeler aux urnes, *La Lutte sociale* va les traiter de *« petit-bourgeois, contre-révolutionnaires, galeux, pelés »*[1013]. Lorip explique à l'occasion, qu'avant les élections, les communistes refusaient tout compromis avec les socialistes car c'étaient des *« vendus, traîtres, renégats, salauds »* et qu'au final, les deux candidats communistes, Mazoyer et Constant, se sont désistés au second tour pour les socialistes afin d'empêcher l'élection d'un membre du Bloc national, et tout ça au nom de la *« sacro-sainte discipline »*. Enfin, Lorip explique aux communistes qu'ils vont pour ce second tour *« mélanger [leurs] bulletins révolutionnaires avec des prolétaires Duroux, Altairac, […] et tutti-quanti »*.

Georges Laingui d'Oran répond à un article paru dans le numéro 389 de *La Lutte sociale* du 23 avril 1925 où les anarchistes ont été traités de dandys :

> « Les dandis (sic) se disant anarchistes qui ont pris la parole pour relever vos mensonges, sont les salariés obligés de travailler tous les jours pour subvenir à leurs besoins matériels. […] Est-ce que par hasard, Messieurs les communistes, faudrait-il pour obtenir de vous, un brevet de capacité révolutionnaire, être déguenillé et d'une saleté repoussante? » [1014]

Puis il prend l'exemple des prisonniers de Barberousse pour bien indiquer qu'un tiers sont des libertaires : *« Pour ne citer que l'Algérie nous insistons sur le fait qu'à la prison de Barberousse, sur douze prisonnier politiques, il y a quatre "dandys se disant anarchistes" »*. G. Lainau indique quant à lui qu'il ne se trouve pas de différence entre *« la tyrannie fasciste et l'inquisition rouge »*. Enfin, Haro *« déclare que l'Unité Nationale est nullement désirable et*

1011 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04 1924 « Benjamin, s'en va-t-en guerre! »
1012 *Le Flambeau*, n°15, 15/03-15/04 1924 « Où se logent les provocateurs ».
1013*Le Flambeau*, n°18, 23/05/1924, « Les élections ».
1014*Le Flambeau*, deuxième série, n°2, 6/1926, « Chronique régionale ».

impossible à l'heure actuelle » [1015]. Après avoir critiqué le syndicalisme *« gouvernemental et d'adaptation »* de la CGT ainsi que l'emprise du PC au sein de la CGTU, Haro explique que la troisième solution syndicale, celle de *« ceux qui n'ont pas abdiqué de leur idéal »* devrait permettre la création d' *« un organe souple et fédéraliste rénovateur des principes syndicalistes révolutionnaires »*.

Un dernier exemple montre l'animosité qui existe alors entre communistes et anarchistes. L'imprimerie du Prolétariat, celle du Parti communiste ne souhaite plus imprimer *Le Flambeau* à partir du numéro 8. Pour *le Flambeau*, ce refus est né d'une différence de point de vue[1016]. Par la suite, *Le Flambeau* portera la mention « édité au sein d'une imprimerie spéciale », certainement édité dans un cadre militant.

4. Les anarchistes victimes de l'Etat

Toute la période étudiée indique que les anarchistes en Algérie ont été victimes de l'Etat à travers l'action de la police et la justice. La police ne s'intéresse aux anarchistes que s'ils sont dangereux, s'ils comptent sur la scène politique. En avril 1892, Huet, Pelletier, Pelegrin, Lemoine, Auriol, Faure, Cambolion avaient eu affaire à la police. Après avoir été incarcérés pour atteinte à la sûreté de l'état, ils retrouvèrent assez rapidement la liberté. D'Etienne Lemoine, par exemple, nous savons qu'il a été relaxé le mois suivant. Xixonnet lui aussi fut arrêté en janvier 1894. Sept mois plus tard, la police prend prétexte de l'assassinat de Sadi Carnot par Caserio pour lancer des perquisitions aux domiciles de plusieurs militants anarchistes. Une fois encore, les anarchistes s'en tirent sans trop de dégâts. Quant à la condamnation à la prison ferme de Filiatro et Rabotin, elle est la conséquence de l'action antimilitariste qu'ils ont engagée afin d'aider un soldat à déserter. Enfin, Noton fut aussi inquiété par la police sans qu'aucune preuve tangible n'ait pu être retenue contre lui. Comme c'est le cas en métropole, les forces de police ne laissent aucun répit aux anarchistes tout au long des années 1890. Même s'ils sont la plupart du temps relâchés ou relaxés, la pression policière va avoir comme conséquence un ralentissement de la militance anarchiste.

L'année 1909 est une période toute aussi rude pour les anarchistes d'Algérie, tant ils vont être inquiétés par la police. Ce sera le cas pour Mouren, Labonne, Emeric, Vivès et

1015 *Le Flambeau*, deuxième série, n°6-7, 10/11/1926, « UNITE ».
1016 *Le Flambeau*, n°8, 15/08/1923, « Dictature communiste ».

Gilles. Le groupe ne va pas s'en remettre et va s'auto dissoudre en juin 1912, la baisse du nombre de militants en étant la cause.

Les incarcérations entre 1925-1925 viennent en sanctions des activités antimilitaristes qui dénoncent la Guerre du Rif. Sur les douze personnes emprisonnées à Barberousse, les anarchistes sont au nombre de quatre : Sanchis, Villebrun, Mettefeu et Peythieu[1017]. Les autres individus sont des membres du Parti communiste. Les anarchistes vont refuser en cette occasion le soutien du Secours Rouge Internationale (SRI). Outre les groupes anarchistes et leur journal *Le Flambeau*, le Comité de Défense Sociale d'Alger organise la mobilisation pour dénoncer l'ensemble des incarcérations. Après avoir organisé des réunions et des meetings contre la condamnation à mort des anarchistes Mateu et Nicolau, à la fin de l'année 1923, le CDS réitère cette manifestation de solidarité et de soutien, trois ans plus tard, cette fois pour les emprisonnés de Barberousse. Le président du CDS en 1927, Victor Spielmann, est un compagnon de route du *Flambeau* et des anarchistes. Dans *Le Flambeau*, nous apprenons que Maurice Viollette, le Gouverneur général de l'Algérie a le projet de faire transférer les prisonniers hors de la capitale : à Lambèse (dans les Aurès) et à Berrouaghia (à une centaine kilomètres d'Alger)[1018]. Selon le journal, Viollette a pris cette décision car ils recevaient trop de visites. Ainsi, nous pouvons constater que le mouvement de sympathie envers les anarchistes est tel que le pouvoir à Alger se sent dans l'obligation de les éloigner de toutes relations familiales et politiques. Mais *Le Flambeau* signale que l'éloignement est déjà une réalité puisque le droit à la visite auquel ils ont droit n'est pas respecté. S'il est évident que les communistes et les anarchistes soutiennent leurs camarades, la solidarité s'étend bien au-delà. La Ligue des Droits de l'Homme par exemple organise un meeting de protestation devant 3000 personnes[1019]. Pourtant selon *Le Flambeau,* la LDH refuse de laisser la parole au SRI communiste ainsi qu'au délégué du syndicat des maçons, syndicat dont le secrétariat est tenu successivement par deux anarchistes: Jean Ripoll et Joseph Sanchis, ce dernier étant un des emprisonnés de Barberousse.

1017 *Le Flambeau*, deuxième série, n°4, 8/1926, « On calomnie nos emprisonnés ».
1018 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 5/1926 « Nos emprisonnés de Barberousse sont en péril »
1019 *Le Flambeau*, deuxième série, n°1, 6/1926, « Echos ».

B. L'esprit anarchiste

1. Mohamed Saïl, « Ni Dieu, ni Maître, ni Caïd, ni Roumi »

Empruntant un itinéraire qui le mène de la Kabylie à la région parisienne en passant par l'Espagne ou la Normandie, la vie de Mohamed Saïl n'est pas « un long fleuve tranquille » dans la mesure où le parcours de militant libertaire qu'il va suivre et ses nombreuses prises de positions vont le conduire à un engagement politique et syndical jamais démenti, à la révolution espagnole de 1936 mais aussi à l'emprisonnement[1020]. C'est sans aucun doute l'anarchiste algérien le plus connu et le plus prolifique. Mohamed Saïl est né à la fin XIX[è] siècle dans un village de Petite Kabylie[1021]. Nous n'avons que peu d'éléments concernant sa jeunesse. Nous savons seulement qu'il a fréquenté l'école primaire. Au cours de la Première Guerre Mondiale, il est en Normandie où il est interné pour insoumission puis pour désertion. Au lendemain du conflit, Mohamed Saïl part en région parisienne et devient membre de l'organisation libertaire l'*Union Anarchiste*. C'est à Paris qu'il fonde en 1923, avec un autre militant d'origine algérienne, Slimane Kiouane, le *Comité de défense des indigènes algériens*.

A partir de 1924, il produit plusieurs articles pour *Le Libertaire* (journal de l'Union Anarchiste) ainsi que dans *Le Flambeau* (journal des groupes anarchistes d'Afrique du Nord). L'étude du *Flambeau* nous indique qu'il va participer financièrement et de manière régulière au soutien du journal par le biais de souscriptions personnelles ou collectives. Le militantisme de l'époque ne se limite pas seulement à la dénonciation par l'écrit de la situation sociale et politique du moment mais passe aussi par l'organisation, avec son groupe parisien, de meetings au cours desquels, l'exploitation des Nord-Africains est dénoncée, les meetings se déroulant en en langue française et en langue arabe.

La vie de Saïl se déroule essentiellement en métropole, mais il fait également des séjours en Algérie. Lors d'un d'entre-eux, il va se retrouver incarcéré. La lecture du *Flambeau* nous informe de l'emprisonnement de Saïl au mois de mai 1925. Il aurait dit dans un café de Sidi-Aïch *« ce qu'il pensait des marabouts »*[1022]. Selon l'article, il est incarcéré pendant 10

1020 Pour aller plus loin : Sylvain BOULOUQUE, "Saïl Mohammed, un anarchiste algérien en France" in *Migrance*, n°3, 1994, p. 14-19 et *SAÏL Mohamed, Appel aux travailleurs algériens (textes réunis et présentés par Sylvain Boulouque), Volonté anarchiste n°43, 1994, 36 p.*

1021 Son village natal était Taourit Aït-Waghlis, près de Sidi-Aïch (Bougie)

1022 *Le Flambeau*, n°30, 1/06/1925, « Les Crimes de l'indigénat »

jours dans « une geôle infecte ». Puis, pour avoir refusé de s'occuper, sous un soleil brûlant, du jardin de l'Administrateur (Sidi-Aïch était une commune mixte), *« il fut privé de nourriture 40 heures »*. *Le Flambeau* laisse entendre que Saïl a été dénoncé par des Algériens, qualifiés de *« Beni Oui-Oui Judas »*. En 1929, afin de dénoncer les manifestations pour la célébration du centenaire de présence française en Algérie, Saïl crée le *Comité de défense des Algériens contre les provocations du Centenaire*. Par la suite il fonde la « Section des indigènes algériens » au sein de la *Confédération Générale du Travail - Syndicaliste Révolutionnaire*. Saïl reste constamment mobilisé dans le but de regrouper les Algériens au sein du Mouvement anarchiste. Au début de l'année 1932, il devient le gérant du journal *l'Éveil social.* Un article antimilitariste va lui valoir des poursuites judiciaires à la fin de la même année. Le Secours rouge international, organisation satellite du Parti communiste, lui apporte son soutien et revendique son amnistie. Saïl refuse cette démarche du SRI, pour montrer clairement sa solidarité avec les « victimes du stalinisme » en Union soviétique, régime qualifiée de « fascisme rouge ». Deux ans plus tard, Saïl est à nouveau emprisonné, cette fois-ci pour « délit de port d'arme prohibée ». Le mouvement ouvrier lui apporte son soutien, à l'exception du Parti communiste qui le dénonce comme un agent provocateur. A sa libération, Saïl reprend son combat. Il est responsable par la suite de l'édition nord-africaine de *Terre Libre* (une page est consacrée à l'Algérie) puis reconstitue le Groupe anarchiste des indigènes algériens toujours dans l'optique de regrouper les Algériens de France.

Mohamed Saïl, non content de militer par l'écrit et par la parole, prend les armes, lorsqu'en 1936, il part en Espagne pour combattre au côté des Anarcho-syndicalistes de la « Colonne Durutti ». En octobre et novembre 1936, il écrit dans le journal anarchiste *Espagne antifasciste* plusieurs « lettres du front » relatant ses faits d'armes. Il est blessé au mois de décembre de la même année par une balle explosive reçue au cours d'un combat à Quinto, dans la province aragonaise. Il indique au *Combat syndicaliste* que sa blessure n'est pas trop grave et qu'il espère repartir au front. Il n'y repartira pas et rentrera en France.

Malgré les reproches que Saïl a pu faire aux nationalistes algériens à partir des années 30, il ne se désolidarisera pas du Mouvement national algérien lorsque celui-ci sera réprimé par le pouvoir colonial. Ainsi le 17 mars 1937, nous savons qu'il participe à un meeting de la Gauche révolutionnaire en soutien au *Parti du Peuple Algérien* afin de protester, entre autre chose, contre l'interdiction de parution de l'*Etoile Nord-Africaine* par le Front populaire.

En 1938, Saïl est arrêté et condamné à 18 mois de prison, pour provocation de militaire à la désobéissance. Sous l'occupation, il est encore arrêté et interné dans le camp de

Riom d'où il va s'échapper peu de temps après. Jusqu'à la Libération, il va se spécialiser dans la fabrication de faux-papiers. Après la Deuxième Guerre mondiale, il est membre de la Fédération Anarchiste et milite au groupe d'Aulnay-sous-Bois. En 1951, il est nommé responsable au sein de « la commission syndicale aux questions nord-africaines » de l'organisation anarchiste. Mohamed Sail est décédé en avril 1953 à l'hôpital franco-musulman et est inhumé le même jour au cimetière musulman de Bobigny.

Il a écrit trois articles dans *Le Flambeau* : « A bas l'indigénat »[1023], « Une Commune mixte à Paris »[1024] et « La Colonisation »[1025]. Entre 1929 et 1935, il écrit plusieurs articles dans *La Voie libertaire* (organe des Fédéralistes Anarchistes) ainsi que dans *Le Combat syndicaliste*. Des textes qui ne sont pas signés de son nom, mais au nom du groupe anarchiste algérien ou de la section algérienne de la CGTSR. Enfin, entre août 1924 et février 1952, il écrit dans *Le Libertaire*. La plupart de ses articles datent des années 1951-1952, c'est-à-dire quelques mois avant sa mort. Dans *Le Libertaire*, il tint une tribune sur la situation des Algériens intitulée « Calvaire des travailleurs algériens[1026] » avec des variantes « Calvaire des indigènes » et « Calvaire des travailleurs nord-africains ».

L'article « La mentalité kabyle »[1027] peut être considéré comme son testament politique, puisque nous y trouvons en condensé son analyse politique de l'époque sur la situation du nationalisme algérien, des Algériens eux-mêmes et d'une Algérie « décolonisée ». Selon lui, la religion est en recul chez les travailleurs algériens suite à leur rapprochement avec les ouvriers de métropole. Il considère que le nationalisme des Algériens est la conséquence de la colonisation et *« [u]n rapprochement des peuples le fera disparaître, comme il fera disparaître les religions »*. Saïl critique les nationalistes algériens et met en garde contre l'alliance entre le religieux et le politique dans la mesure où *« [u]n gouvernement musulman, à la fois religieux et politique, ne peut revêtir qu'un caractère féodal, donc primitif »*. Même s'il soutient les militants algériens en proie à la répression coloniale, il les considère comme *« des guignols », « des charlatans politiciens », « une bande de quarante voleurs »*. D'ailleurs il pense même qu'une fois parvenus au pouvoir, ils se comporteraient de façon pire que les Français :

1023 *Le Flambeau*, n°22, 1/11-15/11 1924, « A bas l'indigénat ».
1024 *Le Flambeau*, n°29, 1/05/1925, « Une Commune mixte à Paris »
1025 *Le Flambeau*, nouvelle série, n°3, 07/1926, « La colonisation ».
1026 La rubrique prit également pour titre : « Calvaire des indigènes » et « Calvaire des travailleurs nord-africains ».
1027 *Le Libertaire*, n° 257, 16/02/1951, « Mentalité kabyle ».

> « […] pour la simple raison qu'un arriviste est toujours plus dur et impitoyable qu'un "arrivé" ! Rien à faire, les Algériens ne veulent ni de la peste, ni du choléra, ni d'un gouvernement de roumi, ni de celui d'un caid. »

Saïl développe une proposition politique hors du cadre étatique. Au lendemain de la décolonisation de l'Algérie, *« les Algériens se gouverneront eux-mêmes à la mode du Village, du douar, sans députés ni ministres […] car le peuple algérien libéré d'un joug ne voudra jamais s'en donner un autre, et son tempérament fédéraliste et libertaire en est le sûr garant ».*

Par ses écrits au sein de la presse libertaire française, Mohamed Saïl a sans cesse combattu les « ennemis » du mouvement anarchiste : l'État, la Religion et le Capital et il a prôné un anarchisme organisé comme moyen de parvenir à l''émancipation individuelle et collective. Il a dénoncé l'État français, l'Islam, le pouvoir des colons et des caïds ainsi que l'idée d'un gouvernement algérien indépendant comme alternative à la situation coloniale. Décolonisation, Guerre d'Algérie, Indépendance, Algérie algérienne..., toutes choses que Mohamed Saïl n'a pas connues, étant décédé un an avant « le 1er novembre 1954 ».

2. Albert Camus, « une passion libertaire pour l'Algérie »

Louis Mercier-Vega et Maurice Joyeux, anarchistes de renom, saluèrent en 1957 le prix Nobel d'Albert Camus, par un *« Camus, un copain »* pour l'un, et *« Camus, notre camarade »* pour l'autre. Le natif d'Algérie, copain et camarade des anarchistes et des libertaires ? Pour eux, assurément la question est tranchée. En effet, les anarchistes ont connu et reconnu Albert Camus comme l'un des leurs. Pour André Prudhommeaux, il écrit à propos de Camus qu'il est un « *sympathisant libertaire […] qui conn[aissait] fort bien la pensée anarchiste*[1028] ». Maurice Joyeux, membre de la Fédération Anarchiste et figure incontournable du mouvement au lendemain de la Libération lui rend hommage en 1957 en le qualifiant d' *« écrivain de la liberté »* qui *« à contre courant […] se dress[a] seul*[1029] *»* et qui refusa *« le clan »*.

1028 *Le Libertaire*, n°134, 18/06/1948, « Discussion avec Albert Camus ».
1029 *Le Monde libertaire*, n°32, 11/1957, « Salut à Albert Camus ».

Ainsi, la proximité entre Camus et les anarchistes ne souffre d'aucune ambiguïté. D'ailleurs un des premiers textes de Camus, après l'obtention du prix Nobel, parait dans le journal anarchosyndicaliste suédois *Arbetaren* de la Sveriges Arbetares Centralorganisation (SAC), dont il visite les locaux et l'imprimerie à Stockholm[1030]. Camus était-il anarchiste ? Libertaire ? Ou bien un *« compagnon de doute* » selon la formule de Florent Magnone[1031] ?

Si Camus n'a jamais adhéré à une organisation anarchiste, il est par la pensée et l'engagement intellectuel très proche de ce Mouvement. Sur le plan organisationnel, il a été un adhérent de 1935 à 1937 de la fédération d'Algérie du Parti communiste français. Il est à cette occasion, chargé de recruter des membres au sein de la population algérienne. Il milite avec Amar Ouzegane entre autre et côtoie durant deux années Messali Hadj[1032], l'un des dirigeants de l'Etoile Nord-Africaine. A la suite de cette expérience au sein du Parti communiste (dont il fut exclu), Camus se rapproche de l'anarchisme et surtout des anarchistes et anarcho-syndicalistes espagnols, les militants antifascistes de la « Confederación Nacional del Trabajo ». En revanche, il semble, selon nos recherches, qu'Albert Camus n'a jamais côtoyé les anarchistes en Algérie alors que des organisations y sont présentes. Camus proclame, à maintes reprises, sa passion pour les idées libertaires. L'enfant de Belcourt parle du *« génie libertaire »*[1033], et écrit que Bakounine est vivant en lui[1034].

Il privilégie par la suite *« la pensée libertaire des Français, des Espagnols et des Italiens »* [1035] face au socialisme allemand, celui de Karl Marx, de ses disciples et de ses prédécesseurs. Lorsque Camus prend la parole en public c'est le plus souvent pour parler des idées libertaires comme il va le faire à la Bourse du travail de Saint Etienne, le 10 mai 1953. A cette occasion, il déclare « *que la seule liberté ne peut être que libertaire* » en signalant que « *les opprimés ne veulent pas seulement être libérés de leur faim, ils veulent l'être aussi de leurs maîtres*[1036] ». Quelle pensée peut se targuer d'être plus anarchiste que ce refus du maître pour en finir avec l'oppression ? Camus, incontestable penseur libertaire, est également une force de proposition pour sa terre natale, l'Algérie. Dans ce contexte, c'est par

1030 *Albert Camus, écrits libertaires (1948-1960),* rassemblés et présentés par Lou MARIN, Editions Indigènes, 2013, p.17. A noter également qu'une partie de la somme reçue par Camus grâce au Nobel fut reversée aux Espagnols antifascistes en exil.
1031 Fabrice Magnone, « *Albert Camus, un compagnon de doute* » http://raforum.info/spip.php?article1921&lang=en (consulté le 1/04/2013).
1032 *Albert Camus, écrits libertaires (1948-1960), op. cit.*, p.68-69.
1033 *Témoins*, n°5, printemps 1954, « Calendrier de la liberté ».
1034 *Le Libertaire*, n°318, 5/06/1952, « Réponse à Gaston Leval ».
1035 Albert CAMUS, *L'Homme révolté*, Paris, 1985, Gallimard, coll. Folio / Essais, pp. 372-373.
1036 *Révolution prolétarienne*, n°376, 9/1953, « Restaurer la valeur de la liberté ».

une voie libertaire que Camus propose de conduire l'Algérie hors des rets du colonialisme et de l'exploitation qui y règne.

Il dénonce le colonialisme, dès 1939, dans les colonnes d'*Alger Républicain* par la publication d'articles intitulé *« Misère de la Kabylie »*, entre le 5 et le 15 juin. Ces textes concernent la situation sociale, économique, culturelle en Kabylie. Il y dénonce le *« régime d'esclavage»*[1037] qui existe sur ce territoire algérien. Ces articles sont un réquisitoire non contre le colonialisme français en Algérie, mais contre l'action néfaste du colonialisme français en terre kabyle. Camus y condamne tout autant les colons français que les caïds ou les propriétaires algériens qui n'ont *« rien à envier aux colons à cet égard [mauvaise paie] »*[1038]. C'est donc bien le pouvoir et l'exploitation qui sont les cibles privilégiées d'Albert Camus au sein de cette enquête.

Camus s'insurge notamment contre la séparation à l'école des élèves européens et algériens[1039]. Que doit alors faire la France pour les Kabyles et la Kabylie selon le jeune Camus ? Camus répond à cette question en proposant la solution fédéraliste. Il reprend un système administratif établi par la France : *« le douar-commune »*. Après la dénonciation, la solution. Selon lui, les douars-communes doivent permettre aux Kabyles de s'organiser de manière autonome en se fédérant entre-eux, avec à l'appui d'élections à la proportionnelle et non plus au scrutin de listes. Ainsi, la proportionnelle devrait permettre une représentation plus fidèle, plus équitable, des électeurs. Le fédéralisme des douar-communes est-il proche de la pensée fédéraliste, elle même issue de la pensée anarchiste ? Bien évidemment, nous ne pouvons pas confondre le fédéralisme dans le cadre d'un État colonial et le fédéralisme organisé dans le cadre d'une société libertaire. D'un côté, nous avons un pouvoir centralisateur qui ordonne et des communes qui n'ont que peu de latitude pour s'organiser de manière fédérale. D'un autre côté, une fédération de communes qui décident à la base, directement, sans ordre venu d'en haut.

Camus établit également un rapprochement avec l'organisation kabyle locale : la djemâa ou conseil de village et indique que les Kabyles « *ont vécu dans des lois d'une démocratie plus totale que la nôtre*»[1040] . Sans exagérer l'impact du douar-commune, nous pouvons observer tout de même que ce système rappelle la société communiste libertaire, société organisée autour du fédéralisme des communes. Ainsi, pour Camus, la Kabylie avec le

1037 Albert CAMUS, *Chroniques algériennes (1939-1958)*, Alger, Belles-Lettres, 2011, p. 41.
1038 *Ibid.*, p. 42.
1039 *Ibid.*, pp. 52-53.
1040 Albert CAMUS, *Misère de la Kabylie*, Béjaïa, Editions Zirem, 2005, p. 17.

douar-commune généralisé pourrait devenir « *une sorte de petite république fédérative inspirée des principes d'une démocratie vraiment profonde*[1041] ». Ce principe fédératif va être repris par Camus, quelques années plus tard, lorsqu'il va fournir par écrit sa proposition pour une Algérie libre : une Algérie avec la France mais une Algérie décolonisée.

Plusieurs des articles publiés dans *Chroniques Algériennes* se veulent des propositions pour l'Algérie future, celle de Camus, celle du pays après la parenthèse coloniale. A cette occasion, Camus va abandonner le concept « d'assimilation » et l'idée « d'un homme égale un vote » (Projet Blum-Violette). Sa république fédérative de la fin des années 50 va alors pouvoir s'assimiler plus franchement au fédéralisme libertaire. Elle permettrait en effet une réelle autonomie des communautés, une autogestion des minorités afin que ces dernières ne soient pas dépendantes des majorités électorales. Camus va reprendre le plan Lauriol, avocat algérois et député d'Alger de 1958 à l'indépendance. Cette proposition se veut être un plan d'intégration fédéraliste. Ainsi, une fois de plus, le fédéralisme va être repris et prôné par Camus. Dans son avant-propos de *Chroniques Algériennes*, daté de mars-avril 1958, Camus prend la plume et développe le schéma de l'Algérie future, son Algérie, celle de l'après-conflit, celle de la paix, « *une Algérie constituée par des peuplements fédérés, et reliés à la France*[1042] » car pour lui, toutes les communautés ont leur place au sein de la nouvelle Algérie :

> « Il n'y a jamais eu encore de nation algérienne. Les Juifs, les Turcs, les Grecs, les Italiens, les Berbères, auraient autant de droit à réclamer la direction de cette nation virtuelle. Actuellement, les Arabes ne forment pas à eux seuls toute l'Algérie. […] Les Français d'Algérie sont, eux aussi, et au sens fort du terme, des indigènes[1043].

Un pays, une terre, plusieurs communautés, voilà la pensée « camusienne ». Le fédéralisme politique que prône camus devient dans ce contexte l'unique solution pour parvenir à construire une Algérie plurielle. Dans ses écrits, il exclut toute référence à l'Algérie française, tout autant qu'à une Algérie indépendante sans la France. Camus s'est prononcé pour *« une structure fédérale française qui réalisera le véritable Commonwealth français »*[1044] avec toutes les composantes de l'Empire français d'Outre-mer. Ce n'est pas à l'anarchisme social que nous avons ici affaire, mais ce n'est pas non plus à un panégyrique en défense de

1041 Albert CAMUS, *Chroniques algériennes (1939-1958), op. cit.,* p. 58.
1042 *Ibid.,* p. 23.
1043 *Ibid.,* p. 167.
1044 *Ibid.,* p. 174.

l'étatisme. Camus a toujours refusé de se laisser enfermer dans une logique binaire propre à la période de la Guerre froide. Aux deux camps qui s'affrontent alors, le libéral d'un côté et le socialiste *« autoritaire »* (communiste) de l'autre, il oppose (et propose) une troisième voie, celle d'un socialisme humaniste et libertaire.

A propos de l'Algérie, il va également âtre à la recherche de cette troisième voie pour sortir du colonialisme : un anticolonialisme teinté de fédéralisme avec un état décentralisé et de larges espaces d'autonomie pour les différentes communautés. Mais quasiment personne n'est prêt à suivre les différentes propositions que fait Camus. Ses discours et ses écrits ne vont recevoir en retour que silence ou mépris.

Pour Camus, les deux camps qui s'affrontent pendant le conflit sont violents et leur violence, même si elle n'est pas égale, doit être condamnée. Camus ne soutient pas la violence étatique de la France mais il refuse avec autant de vigueur la violence que les nationalistes algériens vont employer pour parvenir à l'indépendance. Il accepte la légitimité du combat des nationalistes et n'accepte pas la politique répressive instaurée par la France : enfermements, tortures et crimes. Ainsi, il intervient de nombreuses fois afin de sauver des condamnés à mort, membres du FLN. Mais, malgré cela, il va condamner les actes de violence perpétrés par le camp nationaliste contre les deux « communautés » en Algérie.

Dès 1949, cette attitude qui guide constamment les pas de Camus, se retrouve dans la pièce des « Justes » : refus de la violence aveugle par amour de la justice. Kaliayev refuse de lancer la bombe sur le Grand-Duc à cause de la présence des enfants de ce dernier car il se veut justicier mais non pas un assassin. Son compagnon de lutte, Stepan, lui rétorque *« qu'importe que tu ne sois pas un justicier, si justice est faite, même par des assassins. Toi et moi, ne sommes rien »*. Mais pour Kaliayev ce n'est pas concevable *car « tuer des enfants est contraire à l'honneur. Et, si un jour, moi vivant, la révolution devait se séparer de l'honneur, je m'en détournerais »*.

Le rideau tombe sur un condensé de la pensée « camusienne » sur la violence, sur le terrorisme et sur la Justice. Camus refuse la justice quand il pense qu'elle n'est pas juste. Tuer des enfants mais aussi des mères, des innocents, ce n'est pas rendre justice. Dans une lettre adressée à Jean Sénac[1045], en février 1957, Camus écrivait :

> s'[il] peu[t] comprendre et admirer le combattant d'une libération, [il] n'[a] que dégoût devant le tueur de femmes et d'enfants. […] Et ce terrorisme retarde, peut-être

1045 Jean Sénac, poète européen d'Algérie rejoignit le FLN à partir de 1955 et fut nommé, lors de l'indépendance « Conseiller du ministre de l'Éducation nationale ».

irréparablement, la solution de justice qui finira par intervenir.

Pour Camus, il paraît évident que ce conflit va se terminer par la justice, ce qui implique que « l'Algérie française » ne représente en rien cette justice à laquelle il fait allusion. Les meurtres de civils européens et algériens ne peuvent à aucun moment représenter la justice pour Camus. Il en fait une question de principe comme c'est indiqué dans les *Chroniques algériennes*. Encore une fois, son refus de la justice sélective le distingue de la plupart des intellectuels de gauche.

Albert Camus va avoir des réticences, y compris sur la nature du FLN. Il pense que celui-ci est autoritaire, totalitaire même. Ainsi, Camus condamne-t-il très fermement les exactions commises par le FLN à l'encontre du MNA. Dans *La Révolution prolétarienne*, Camus lance un « appel » dans le but d'informer la population sur les assassinats de membres du MNA et de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA)[1046], assassinats commis par le FLN. Cet appel sera également repris dans *Le Monde libertaire*[1047]. Voici son écrit dans son intégralité :

> « Puisque je m'adresse à des syndicalistes, j'ai une question à leur poser et à me poser. Allons-nous laisser assassiner les meilleurs militants syndicalistes algériens par une organisation qui semble vouloir conquérir, au moyen de l'assassinat, la direction totalitaire du mouvement algérien ? Les cadres algériens, dont l'Algérie de demain, quelle qu'elle soit, ne pourra se passer, sont rarissimes (et nous avons nos responsabilités dans cet état de choses). Mais parmi eux, au premier plan, sont les militants syndicalistes. On les tue les uns après les autres, et à chaque militant qui tombe, l'avenir algérien s'enfonce un peu plus dans la nuit. Il faut le dire au moins, et le plus haut possible, pour empêcher que l'anticolonialisme devienne la bonne conscience qui justifie tout, et d'abord les tueurs ».

Il est clair que Camus désapprouve l'attitude du FLN à vouloir se prétendre seul représentant de l'Algérie future. Camus a dû sûrement considérer les membres du MNA et de l'USTA comme étant tout aussi légitimes pour représenter l'Algérie du futur et, c'est certainement les contacts qu'il a eu avec Messali, dans les années trente, qui expliquent ce sentiment. La fin de l'article est sans appel. Les meurtres commis par le FLN ne peuvent le ranger dans le camp des justiciers mais plutôt dans celui des « tueurs ». Camus se refuse à ce que l'on puisse

1046 *La Révolution prolétarienne*, 11/1957, « Post Scriptum ».
1047 *Le Monde Libertaire*, n°31, 12/1957, « Appel d'Albert Camus ».

utiliser l'anticolonialisme comme « justification » aux assassinats des militants qui n'appartiennent pas au Front de Libération Nationale.

Pour autant Camus était-il contre le FLN ? Certainement pas dès lors qu'il a pris la défense de ses militants, lorsque la France par l'intermédiaire de son Ministre de la Justice de l'époque, François Mitterrand, les a condamnés à mort. En effet, l'enracinement de la pensée libertaire de Camus l'empêche, en toute circonstance, de concevoir la peine de mort comme l'expression de la justice. Il se prononce en faveur de la grâce de Brasillach et de Rebatet (deux collaborateurs). Il dénonce dans, *Réflexion pour la guillotine,* la condamnation à mort d'un *« militant communiste »*. Sans jamais nommer Fernand Yveton, il dénonce la peine qui lui a été infligée (la mort) car pour lui, elle n'a rien à voir avec de la justice. Camus explique que la même personne, munie de la même bombe, au même endroit mais dans un tout autre contexte aurait pu ne pas être envoyée à la guillotine. Camus affirme que la peine de mort est injuste car elle permet de tuer selon les situations. Il démontre ainsi son iniquité et son inutilité. Ce constat sans concession conduit Camus à demander la grâce de plus de cent militants nationalistes algériens. Pourquoi ? En premier lieu parce que leur mort ne serait pas juste et qu'elle ne permettrait pas de rendre justice. Peine de mort étatique ou peine de mort « révolutionnaire », pour Camus, c'est du pareil au même.

Quelques mois après le 1er novembre 1954, Albert Camus écrit à Aziz Kessous, homme politique algérien, pour lui dire qu'il a *« mal à l'Algérie comme d'autres ont mal aux poumons* ». Dans cette lettre, il reprend l'affirmation de Kessous qui a dit que leurs deux communautés étaient condamnées à vivre ensemble.[1048] Et c'est bien cette notion du « vivre ensemble » qui est toujours présente dans la pensée d'Albert Camus et dans ses engagements politiques. Il a eu une passion libertaire pour l'Algérie, une passion débarrassée de toute référence à l'étatisme et au nationalisme. Pour lui, son Algérie ne pouvait être que plurielle et devait le rester. L'indépendance acquise par la lutte armée et le pays aux mains du FLN ont représenté autant d'obstacles à l'avènement d'une Algérie libre, fédéraliste et libertaire. Tout au plus Camus admet-il la persistance d'un Etat minimal, non centraliste avec des garanties pour les minorités par le biais de statuts d'autonomie conséquents.

Dès octobre 1957, Camus va accepter l'idée d'indépendance, mais cette indépendance il l'envisage au sein d'une alternative fédéraliste. Ses positions « a-nationalistes » et libertaires vont lui valoir la haine des communistes du PCF et plus exactement des « compagnons de route », comme Jean-Paul Sartre ou Francis Jeanson. Ils ont tenté en vain

1048 Albert CAMUS, *Chroniques algériennes (1939-1958), op. cit.*, p. 103.

de travestir la pensée politique d'Albert Camus. Il n'a jamais été le porte-parole des colons, comme son engagement intellectuel et politique et sa carrière de journaliste peuvent en témoigner. Camus a de tout temps préféré la Justice à l'exploitation de l'homme par l'homme. Là encore ses engagements, ses prises de position, ses écrits le prouvent.

3. L'autogestion après l'indépendance

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, le départ des propriétaires terriens européens va entraîner la vacance d'un million d'hectares. L'Algérie traverse alors une période pendant laquelle les paysans se sont spontanément regroupés pour continuer à travailler les domaines agricoles laissés libres. Ils s'y emploient à travers des coopératives autonomes.

Pour les militants du groupe libertaire « Noir et Rouge » :

> « la théorie marxiste a toujours envisagé l'économie comme une gestion étatique, l'autogestion n'est pas prévue (ou bien d'une manière encore plus vague et plus abstraite que les prévisions sur le dépérissement de l'Etat).[1049]

Afin d'illustrer leur propos, ils nous fournissent l'extrait d'un article de septembre 1963 des rédactions de *Renmin Ribao,* organe officiel du Comité central du Parti Communiste Chinois et de *Hongqi,* revue toujours de ce même Comité :

> « Les théories d'autogestion ouvrière et d'usines aux ouvriers sont diamétralement à l'opposé des principes fondamentaux du marxisme sur le socialisme. Elles ont été entièrement réfutées il y a longtemps par les auteurs marxistes classiques ».[1050]

Pour ces militants, concernant l'Algérie,

> « Il y a eu une lutte pour l'autogestion, avec des réalisations concrètes. Tout le monde est d'accord pour admettre qu'elle est née spontanément d'une nécessité économique. Et le soin qu'on a mis à l'officialiser, à l'étouffer, puis à la réprimer, montre l'importance que lui

1049 Groupe Noir et Rouge, *Autogestion, Etat, Révolution*, Paris, Editions de la Tête de feuilles et Editions du Cercle, 1972, p.79.
1050 Cité in Groupe Noir et Rouge, *Autogestion, Etat, Révolution*, *op. cit.*, p. 79.

> ont attachée ses ennemis. Et ses ennemis, du début à la fin, ont été ceux que les travailleurs algériens ont violemment dénoncé sous l'étiquette de "bureaucrates", l'Etat algérien »[1051]

La spontanéité des paysans algériens ressemble en tout point à celle des ouvriers parisiens et lyonnais lorsqu'ils créèrent les associations ouvrières de production à la suite de la Révolution de Février de 1848 plus d'un siècle auparavant. Après avoir observé cette nouvelle organisation économique, Pierre-Joseph Proudhon développe ce concept et *« [...] presse les travailleurs de s'organiser pareillement sur tous les points de la République, [...] »*[1052].

Edward Sarboni, dans la revue « Itinéraire » consacrée à Proudhon et publiée en 1990, relève chez Proudhon *« la contradiction profonde minant le collectivisme autoritaire dès son origine »* [1053]. Proudhon écrit :

> « Vous demandez au gouvernement d'abolir l'exploitation de l'homme par l'homme. Vous ne vous doutez pas que l'Etat est une nouvelle forme d'exploitation […] et le gouvernementalisme une concentration des pouvoirs qui tue. »[1054]

Proudhon précise à propos des partis politiques : *« Au lieu d'apprendre au peuple à s'autogérer, à s'auto-administrer, […] ils lui demandent le pouvoir et usurpent sa puissance sociale »*[1055]. « *Nous, producteurs associés ou en voie d'association*, écrit Proudhon dans un style de manifeste, *nous n'avons pas besoin de l'Etat […]. Nous voulons que ces associations soient […] le premier noyau de cette vaste fédération de compagnies et de sociétés dans le commun lieu de la république démocratique et sociale.* »[1056]

Suite à l'élan révolutionnaire des « fellahs », l'Etat algérien va prendre des mesures afin d'encadrer et de contrôler les initiatives populaires, notamment par les décrets d'octobre 1962, mais surtout ceux de mars 1963. Par celui du 22 mars 1963, le pouvoir impose une

---

1051 *Ibid.*, p. 143.
1052 Daniel GUERIN, *L'anarchisme*, *op. cit.*, p. 52.
1053 Edward SARBONI, « Proudhon aujourd'hui », in Collectif, *Pierre-Joseph Proudhon*, Revue « Itinéraire, une vie, une pensée », n°7, 1er semestre 1990, p. 67.
1054 Cité in *Idem*.
1055 Cité in *Idem*.
1056 Cité in Daniel GUERIN, *L'anarchisme*, *op. cit.*, p. 54.

organisation de l'autogestion sous l'égide de l'Etat. En effet, les travailleurs vont devoir élire un Conseil des travailleurs pour une durée de trois ans, renouvelable par tiers annuellement. Ce renouvellement devra se faire au cours d'une assemblée générale des travailleurs permanents[1057]. Ce Conseil des travailleurs, ainsi établi, élira un Conseil de gestion, renouvelable de façon triennale. Le Président du Conseil de gestion s'occupera avec le Directeur de l'entreprise des aspects financiers. Le Directeur représente l'Etat et peut participer de droit au Conseil de gestion.

Selon Ahmed Mahsas, ministre algérien de l'Agriculture de 1963 à 1966, *« [l]es divergences entre partisans de l'autogestion provenaient soit d'attitudes idéologiques, de différences d'appréciation sur les modalités d'organisation, soit de considérations subjectives »*.[1058] Ces partisans de l'autogestion vont se heurter à deux adversaires au sein du pouvoir. Les étatistes qui affirment l' *« inefficacité de l'autogestion »*[1059] et les adeptes de la *« liberté de l'entreprise [qui] ne manifestaient pas officiellement au sein des institutions par des positions hostiles à l'autogestion »*[1060]. Mahsas laisse pourtant entendre que l'autogestion est *« l'option officielle et fondamentale du pouvoir »* de l'Algérie indépendante. A la suite, Mahsas nous explique que le « groupe Raptis » s'est prétendu *« l'initiateur de l'autogestion »* alors que selon lui, l'expérience yougoslave a plutôt été prise en exemple.

L'autogestion en Algérie n'a eu de réalité que le titre, car l'Etat a constamment gardé la main sur le contrôle de la production. Dans ce sens, l'idée anarchiste des réappropriations des origines s'est trouvée concurrencée et combattue par les tenants d'une vision centraliste et étatisée de l'économie et de la production. Mahsas laisse clairement entendre cette remarque quand il écrit qu'une autogestion se réclamant de la pensée anarchiste aurait été un problème pour l'expérience : *« Une conception anarchisante de l'autogestion ne pouvait que desservir cette expérience [l'autogestion] qui, déjà n'avait pas l'approbation de toute la paysannerie ''traditionnelle'' »*[1061]. Il laisse par ailleurs entendre qu'au regard des deux conceptions de l'autogestion, l'anarchiste et « l'étatique », c'est la seconde qui allait le mieux correspondre à la volonté affirmée de fonder une nation et un Etat fort :

1057 Ce sont les travailleurs qui avaient à minima six mois de présence continue au sein de l'entreprise. Les saisonniers n'avaient donc pas voix au chapitre.
1058 Ahmed MAHSAS, *L'autogestion en Algérie : données politiques de ses premières étapes et de son application*, Paris, Anthropos, 1975, p. 8.
1059 *Idem.*
1060 *Idem.*
1061 *Ibid.*, p. 98.

> « L'autogestion en tant que démocratie ouvrière de base, paraissait inconciliable avec la nation et l'existence d'un Etat fort (mais démocratique) indispensable pour la survie de l'Algérie. Certains, opposés par conviction à la notion d'Etat semblaient préconiser son ‘‘dépérissement avant sa naissance’’. C'est peut-être là qu'il faudrait chercher les raisons profondes des attaques, la faiblesse de l'ancien régime [celui d'Ahmed Ben Bella] »[1062].

Pourtant, la volonté révolutionnaire paraît bien présente dans l'Algérie indépendante de juillet 1962, lorsque Mohammed Harbi, conseillé tout au long des trois années de présidence de Ben Bella, va exposer sa conception de l'autogestion lors d'une conférence en 1964. Sans en condamner la dimension et le cadre étatique de l'autogestion algérienne, Harbi laissera entrevoir l'intérêt suscité par les apports de l'autogestion spécifiquement libertaire.

Ainsi, dans un article du *Monde libertaire*, Daniel Guérin, en séjour en Algérie au moment de cette conférence, relate qu'Harbi s'est positionné pour une reconstruction de l'Etat *« en partant d'en bas »*[1063]. Guérin ajoute que, concernant la commune :

> « [Harbi] voudrait faire de [celle-ci], complétée par les milices populaires, la base de l'organisation politique, économique et sociale. Dans le conseil communal élu, auraient voix au chapitre les autogestionnaires et les petits paysans groupés en coopératives. Mais par quelles courroies de transmission les aspirations émanant de la base parviendraient-elles jusqu'aux sphères supérieures de l'État ? Fédération des communes ? Soviet suprême ? On ne le dit point car ici le texte des thèses est le résultat final d'un laborieux compromis. Les adversaires civils et militaires du socialisme par en bas ont vu dans le pouvoir communal une menace pour l'autorité sacro-sainte de l'État. Sur quoi, Ben Bella leur aurait lancé cette boutade : ‘‘Après tout, si nous nous passions d'État !’’. »

L'influence anarchiste que nous avons contribué à faire paraître tout au long de cette troisième partie traduit dans le réel la persistance d'une présence militante rarement démentie. Sans parler d'une affiliation massive auprès des organisations se réclamant directement de l'anarchisme ou bien auprès des organisations ouvrières faisant référence au syndicalisme révolutionnaire et à l'autonomie syndicale, Il est indéniable que le Mouvement anarchiste a rencontré un courant de sympathie auprès des travailleurs en Algérie, au cours des années 20.

1062 *Ibid.*, p. 109.
1063 *Le Monde libertaire*, n°101, 5/1964 « Le congrès FLN devant l'option socialiste ».

Ceci est d'autant plus remarquable que cela s'est produit dans un climat d'affrontements le plus souvent entre anarchistes et communistes. SIA - qui s'est constamment engagée en solidarité avec la Révolution espagnole et qui a contribué à faire connaître la spécificité libertaire de cette tranche d'Histoire - a réalisé toutes les manifestations destinées au grand public de manière totalement autonome et a rencontré, là encore, la sympathie de la population.

En Algérie, les idées anarchistes, relayées sans cesse par les militants qui s'y sont succédé, ont fini par connaître une certaine postérité. Aux lendemains de l'indépendance, l'esprit libertaire fut bien présent quand fellahs et travailleurs algériens purent un instant croire pouvoir récupérer les entreprises et les terres qu'ils avaient contribué à faire fructifier.

CONCLUSION

A la différence du socialisme « colonial » qui considère que *« la colonisation est une des voies du progrès ; il suffit de corriger les abus […]. Une bonne colonisation est donc possible par les réformes »*[1064], les anarchistes lui opposent la nécessité de mener une véritable révolution sociale, seule en capacité de permettre aux Algériens de sortir simultanément de leur condition d'exploités tant au niveau colonial qu'au niveau social. Une double exploitation qui conduit à exprimer cette vérité : la seconde situation d'exploitation, celle qui impacte la situation sociale des individus est vécue dans un même temps par les producteurs - ouvriers d'industrie, ouvriers agricoles, employés, travailleurs manuels ou intellectuels… ainsi que les individus privés d'emploi - et ce, qu'ils soient Algériens d'origine ou Européens. C'est en grande partie ce qui explique que les productions écrites des anarchistes ainsi que les propositions qu'ils énoncent aux cours des réunions, manifestations et/ou meetings n'envisagent la lutte des opprimés contre les nantis et la classe dirigeante, qu'au travers du prisme antiétatique, anticapitaliste et antipolitique, que ce soit en Algérie ou que ce soit ailleurs au sein d'une autre colonie. Il n'y a aucun manque, aucun oubli, aucune espèce de contradiction à déceler au sein de la proposition anarchiste, même si celle-ci a été édictée dans un contexte colonial.

Pour le Mouvement anarchiste, la situation coloniale en Algérie n'entraîne pas, de manière mécanique, une distinction entre les deux communautés. Du point de vue des anarchistes, il est bon de se référer à l'expression de Proudhon, lequel en1851, parle des *« Indigène[s] de l'univers »*[1065].

La propagande anarchiste en Algérie a-t-elle laissé des traces ? A coup sûr, oui, même si les traces et persistances allaient s'avérer infimes… Penser et/ou écrire le contraire serait étonnant, voire même relativement « mensonger ». Il en va ainsi de Jean Grave qui, lorsqu'il se pose la même question, s'agissant de l'impact des idées anarchistes dans la société française de son époque, affirme :

1064 René GALLISSOT, Algérie colonisée Algérie algérienne (1870-1962), la République française et les indigènes, Alger, Éditions Barzakh, 2006, p. 17.

1065 Pierre-Joseph PROUDHON, *Idée générale de la Révolution au dix-neuvième siècle*, Paris, frères, 1851, p. 329.

> « Et aujourd'hui, que reste-t-il de tout cela ? Qu'est devenu le mouvement ? Pour ainsi dire rien, ou presque rien. Nos idées, qui se répandaient dans les tous les milieux, qui s'imposaient à tous ceux qui étaient capables de réfléchir, ont été brusquement arrêtées dans leur essor par le cataclysme de 1914. »[1066]

Jean Grave, qui fut lui-même signataire du « Manifeste des 16 », pense que l'origine de ce recul de la présence des idées anarchistes ne s'explique ni par le déroulement de la Première Guerre mondiale, ni par l'existence du Manifeste en question, mais plutôt par l'attitude des anarchistes eux-mêmes, qu'il accuse de « sectarisme » et auxquels il attribue des soucis de « vanité ». Il ajoute en passant le rôle de la police d'avant-guerre, qui n'eut de cesse de noyauter et de criminaliser les groupes qui se référaient aux idées anarchistes. Dans un sursaut de clairvoyance, Jean Grave dit pourtant ne pas vouloir désespérer :

> « Nos idées ont trouvé trop de répercussion dans les milieux où on se piquait de réfléchir pour croire qu'elles peuvent disparaître sans laisser de trace. Elles peuvent sommeiller dans les cerveaux, mourir, non ». [1067]

Durant la période coloniale, un Mouvement anarchiste a bel et bien existé au travers des Groupes Anarchistes d'Alger-Mustapha. Une presse militante attestée par la parution de deux titres, *Le Libertaire* et *La Marmite sociale,* nous renseigne sur la capacité des membres des groupes anarchistes à mener la lutte des idées en employant tous les moyens qui s'offrent aux groupements révolutionnaires ayant vocation à se développer. Des militants qui ont par ailleurs été actifs dans le Mouvement ouvrier de la fin XIXème siècle, essentiellement à Mustapha. Le groupe de cette ville a su utiliser la presse pour toucher un plus grand public et ainsi, s'adresser aux Algérois. Malgré la répression policière continuelle et malgré les tracasseries judiciaires et, si nous ajoutons à de telles circonstances, les départs vers d'autres horizons, qu'il s'agisse de changement de résidence - autres territoires - ou changement d'ancrage idéologique - autre militance politique -, l'organisation anarchiste a su garder une activité militante de manière quasiment constante durant environ une quinzaine d'années.

Le Groupe de Propagande Libertaire est une organisation qui fut très liée au syndicalisme algérois. Par la suite va apparaître le groupe « Les Précurseurs » qui représente une suite militante au Groupe de Propagande Libertaire si ce n'est le groupe lui-même qui, en

---

1066 Jean GRAVE, *Quarante ans de propagande anarchiste*, *op. cit.*, p. 552.
1067 *Idem*.

cette occasion a changé de nom. Dans tous les cas, deux entités qui ont organisé une multitude de réunions et de manifestations publiques. Les thèmes qui y furent abordés ont été divers et variés. D'autres titres de presse, comme *Le Réveil de l'esclave* en 1904 ou *La Révolte* en 1906, viennent témoigner de la persistance d'une présence anarchiste rarement démentie, par le biais d'une presse dont la nécessité et l'utilité tournent autour de la volonté manifeste d'armer idéologiquement et de manière éthique les prolétaires, afin qu'ils se trouvent renforcés au moment d'affronter la lutte contre toutes les institutions de domination.

Le Groupe libertaire d'Alger et le Cercle « Concordia » ont, pendant près de trois années, assuré la sortie d'un journal et ont été présents aux côtés et au sein même du syndicalisme algérois. Dans un premier temps au sein de la CGTU, après juillet 1922, puis assez rapidement dans l'autonomie, quand la colonisation et/ou la prise en main de la centrale, par les politiciens communistes, sera un fait avéré. Les anarchistes, en cette occasion vont compter, même si un peu plus tard, au moment de la création de la CGTSR, cette dernière ne recueillera pas tous les partants de la CGTU « communisée ».

Avant la Seconde Guerre mondiale comme du reste au lendemain de celle-ci, les anarchistes sont toujours présents en Algérie. Que ce soit en Oranie ou bien dans l'Algérois, les diverses organisations qui se réclament de l'anarchisme vont, à d'innombrables reprises, exprimer auprès des populations, les idées et propositions libertaires. La CNT, en 1946, a connu lors de sa création, à Alger comme en métropole, une embellie, assez rapidement démentie. Les nombreux exilés espagnols d'obédience anarchiste ne semblent pas avoir pris la place qu'ils auraient pu prendre au sein du Mouvement anarchiste d'après guerre. Ils ne vont pas interférer dans le développement de la nouvelle confédération syndicale.

Lorsqu'au début des années « cinquante » une fracture va se produire au sein du Mouvement anarchiste français, avec la création dans un premier temps de l'OPB au sein de la FA, et par la suite avec la création de la FCL. Un membre de la FA d'Alger va participer au fractionnisme mis en œuvre via l'OPB. Sur Alger, il est possible d'envisager qu'à cette époque le groupe FA soit sur des positions plateformistes, dans la mesure où le MLNA va s'associer très rapidement à l'ICL, par l'intermédiaire de sa « grande sœur » la FCL. Un choix militant qui va s'accompagner par une présence au sein de la CGT sur les bases d'un syndicalisme lutte de classe, notamment par le biais de la création de minorités révolutionnaires organisées. Pour terminer, le MLNA, proche de la FCL, va abandonner la position historique du rejet inconditionnel du nationalisme, au travers de sa prise de position pour un soutien « critique » à la lutte d'indépendance de l'Algérie. Tout comme la FCL, le

MLNA n'y survivra pas car ses membres durent subir les foudres de l'Etat, la censure de leur presse, les répressions policières et les emprisonnements, dans la mesure où ils aidaient le MNA puis le FLN.

Plus de cinquante ans après la fin de la période coloniale, donc de l'Algérie « possession française », il n'est pas rare que dans le pays indépendant, les individus se comportent en « anarchistes », c'est-à-dire en se passant, quand cela s'avère possible, de l'Etat centralisateur. Ainsi le « tempérament libertaire » supposé des Algériens par Mohamed Saïl, dans les années 50, paraît être toujours de mise.

L'anarchisme, en situation coloniale, ne diffère en rien de l'anarchisme qui a cours en métropole. Après avoir observé le militantisme anarchiste sur le terrain, après avoir pris connaissance des divers journaux libertaires produits en Algérie, après avoir intégré la réalité de l'idéal anarchiste et libertaire qui animait les militants qui y résidaient, il est possible et légitime d'écrire que ceux de militants qui ont vécu sur cette terre colonisée, auraient pu militer sans aucun problème dans un département, une autre région de la métropole. Les anarchistes présents sur le sol algérien vont, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, intégrer l'idée qu'un changement de statu quo social ne peut seul être envisagé, au sein d'une population qui, victime d'une double domination sociale et coloniale, se range derrière la bannière de la lutte « d'indépendance nationale ». Même si ces militants anarchistes persistent à considérer que la nation est une création de la classe dominante et qu'ils considèrent que les luttes qui ne prennent pas en compte et en priorité les préoccupations sociales, sont des luttes qui ne se limitent qu'à un seul « changement de maîtres », ils vont alors se ranger à l'idée d'un nationalisme algérien, et ce comme une étape vers une libération plus ample par la suite.

Si Mohamed Saïl est peu connu, même s'il est recensé dans un dictionnaire berbériste des personnalités de la Kabylie, auprès des Algériens, c'est bien dans la prose de Lounes Matoub, issue des montagnes kabyles, que l'on peut trouver des propos de l'anarchiste Bakounine, des propos qui peuvent conduire au combat politique en Algérie, pour la démocratie, l'amazighité et la laïcité :

> « Monsieur le Président. C'est avec un cœur lourd que je m'adresse à vous. Ces quelques phrases d'un condamné étancheront peut-être la soif de certains individus opprimés. Je m'adresse à vous avec une langue empruntée, pour vous dire, simplement et clairement, que l'Etat n'a jamais été la patrie. D'après Bakounine, c'est l'abstraction métaphysique, mystique,

> juridique, politique de la patrie. Les masses populaires de tous les pays, aiment profondément leur patrie, mais c'est un amour réel, naturel, pas une idée: un fait. Et c'est pour cela que je me sens franchement le patriote de toutes les patries opprimées. »[1068]

Ajoutons à cela que l'anarchisme en situation coloniale au même titre que dans toutes les autres situations, se heurte à une réalité, l'appréhension de l'individu au moment de s'engager au sein des organisations libertaires. En effet il y est considéré comme l'acteur potentiel de sa prise de conscience, de son engagement et de la maîtrise de son destin. A l'inverse les autres courants politiques, et ce quel que soit le camp auxquels ils disent appartenir, construisent des organisations avec des cadres décisionnels qui échappent le plus souvent à « leur base ». Cette construction que nous pouvons qualifier de « centralisatrice », car il y a des strates de pouvoir qui s'y installent, et à laquelle nous pouvons accoler l'épithète d' « autoritaire », car les décisions qui sont prises dans les hautes sphères sont rarement sinon jamais discutées, cette construction peut donc satisfaire les individus qui n'acceptent pas la situation qui leur est faite, mais qui préfèrent laisser à d'autres le soin de régler les problèmes. C'est une des dimensions qu'il ne faut pas négliger quand on aborde l'étude d'une lutte, d'un peuple ou d'une terre en situation coloniale.

Les Algériens ont rencontré cette difficulté, car la peur générée par le système colonial ajoutée au statut de peuple et d'individu « mineurs » auquel renvoie le colonialisme, représentent des freins sinon des obstacles à l'engagement militant assumé chez les Libertaires. Dans le cas de Saïl et de Kiouane, le fait de militer en métropole, sur une terre qui renvoie l'image d'une exploitation subie par les travailleurs, sans trop de distinction d'origine, ne va pas opérer de la même manière pour ce qui concernera leur engagement. Ils militeront aux côtés d'autres algériens en tant qu'anarchistes, naturellement.

Nous pouvons dire que les libertaires sur la terre algérienne ont essayé de faire vaciller le pouvoir, qu'ils ont tenté d'abattre les systèmes de domination, qu'ils s'y sont pris avec leurs « armes idéologiques et éthiques » mais qu'ils n'ont pas rencontré tout l'écho espéré. Pourtant s'ils n'ont pas réussi, pour autant ils n'ont pas échoué ! L'échec ne peut s'évaluer à l'aune des seuls « résultats », comme du reste la « réussite ». En revanche, les influences, les empreintes

1068 C'est un écrit de Bakounine *« à [s]es amis d'Italie »* à l'occasion du Congrès ouvrier de Rome en novembre 1871, pour remettre en cause le nationalisme comme création de la bourgeoise pour étouffer les aspirations populaires.

et certaines réalités nous laissent penser que ce mouvement d'idées reste toujours enfoui au plus profond des individus.

Une étude plus approfondie de la « presse anarchiste », déjà abordée ici mais de manière non exhaustive, serait à envisager. Il en irait de même concernant la centrale syndicale algéroise « CGTU » en insistant de manière détaillée, sur les conflits d'idées, de propositions et de personnes qui l'ont traversée. Le conflit entre les communistes et les anarchistes et les départs pour l'autonomie qui s'en suivirent feraient un sujet d'étude intéressant et probablement nécessaire.

TABLE DES SIGLES, NOTICES, SOURCES, BIBLIOGRAPHIE, INDEX, ANNEXES

Sommaire

Table des signes.....282
Notices biographiques.....283
Répertoires des sources 305
Archives 305
Sources imprimées 307
Bibliographie.....309
Index des noms 320
Annexes 326
La presse anarchiste d'Algérie 326
Les archives policières 341
La Dépêche Algérienne 355

Table des signes

AFA : Association des Fédéralistes Anarchistes

AIA : Association Internationale Antimilitariste

AIT : Association Internationale des Travailleurs

ARAC : Association Républicaine des Anciens Combattants

AWA : Archives de la wilaya d'Alger

AWO : Archives de la wilaya d'Oran

BNA : Bibliothèque Nationale d'Algérie

BNF : Bibliothèque Nationale de France

CAOM : Centre des Archives d'Outre-Mer

CDS : Centre de Divulgation Sociale

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CGT : Confédération Général du Travail

CGT-FO : Confédération Général du Travail Force Ouvrière

CGTSR : Confédération Général du Travail Syndicaliste Révolutionnaire

CGTU : Confédération Général du Travail Unitaire

CIRA : Centre International de Recherches sur l'Anarchisme

CNT : Confédération Nationale du Travail

FAF : Fédération Anarchiste de langue Française

FAI : Fédération Anarchiste Ibérique

FCL : Fédération Communiste Libertaire

FLN : Front de Libération Nationale

FSF : Fédération Syndicaliste, section Française

ICL : Internationale Communiste Libertaire

IIHS : Institut International d'Histoire Sociale

LDH : Ligue des Droits de l'Homme

MLNA : Mouvement Libertaire Nord-Africain

MNA : Mouvement National Algérien

MTLD : Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques

OPB : Organisation Pensée Bataille

PCF : Parti Communiste Français

SFIC : Section Française de l'Internationale Communiste

SIA : Solidarité Internationale Antifasciste

SNI : Syndicat National des Instituteurs

SRI : Secours Rouge Internationale

UA : Union Anarchiste

UD : Union Départementale

UL : Union locale

UR : Union Régionale

Notices biographiques de militants anarchistes d'Algérie

Dans le cadre du « Maitron des Anarchistes »[1069], j'ai rédigé des notices bibliographiques d'anarchistes d'Algérie pour la version « internet »[1070]. Cette présente annexe est la compilation de mes notices (revues et corrigées pour certaines) et de celles dont j'ai été associé.

AURIOL Benoît[1071]

Charron ; membre des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha.

Il fut un des membres les plus actifs sur la scène politique algéroise de la fin du XIXème siècle. Il prit la parole à l'occasion de réunions publiques à Alger et à Mustapha. A l'occasion du 1er mai 1891, il organisa, selon la police, en compagnie d'Etienne Lemoine un meeting où 600 personnes y assistèrent. Considéré par la police comme un rédacteur du *Libertaire* de 1892. Il résida à la rue Molière à Mustapha.

BARRY François[1072]

Né en 1872 à Rouïna ; mineur.

Il fut inscrit au Contrôle général des anarchistes en résidence en Algérie du 1er juin 1897 au mois d'avril 1909 et membre du groupe anarchiste d'Alger « Les Précurseurs » (avec Emile Mouren, Eugène Gilbert, Firmin-Honoré Émeric, Joseph Pontigny, Maurice Gilles). En 1903, il travailla à la fonderie « Roussier » de Bab-el-Oued mais ne resta que quelques jours. Puis, il fut embauché aux minières de fer de Temoulga à côté d'Orléansville (Chlef). Résident à Oued Fodda en 1903 (près d'Orléansville), il se maria en décembre 1909 à Rouïna avant de déménager pour Relizane. Sa notice individuelle établie le 7 juin 1910 par la police indique que c'est un ex-mineur à Rouïna devenu *« tenancier de maison de tolérance »*. Son domicile fut perquisitionné par la police de Relizane pour une affaire de fabrication et d'émission de fausse monnaie. En mai 1916, avec sa famille, il quitte Relizane pour Alger avec le projet

1069 PENNETIER Claude (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Paris, les Editions de l'Atelier, 2014, 528 p.
1070 http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?mot28
1071 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F20 – *La Dépêche Algérienne*, 4 octobre 1889, 15 mars 1892, 28 avril 1892.
1072 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F15, 1F16, 1F17.

selon la police de partir en Suisse.

BERGES Louis[1073]

Ouvrier ferblantier.

Il fut membre du groupe anarchiste de Boufarik en compagnie de Charlon Noton et Auguste Bureau (Notice établie par la police le 8 juillet 1895).

BONTEMPS Arnold (BONTEMPI Arnoldo dit)[1074]

Né à Paris le 28 avril 1884 ; tourneur-repousseur, puis courtier en librairie, puis publiciste ; anarchiste ; administrateur du *Réveil de l'esclave* d'Alger.

Arnold Bontemps fut l'administrateur du journal algérois libertaire et syndicaliste *le Réveil de l'esclave* (juin 1904, deux numéros parus). Sa notice individuelle au Contrôle général des anarchistes en résidence en Algérie fut établie le 5 février 1904. Il en fut radié en juin 1908 suite à son départ à la fin août 1905 pour la France *« sans esprit de retour »*. Auteur d'un article dans les deux numéros du *Réveil de l'esclave* algérois. Le premier traite des bureaux de placement et le second aborde le thème de l'enseignement. Bontemps refuse l'éducation religieuse mais aussi laïque : *« tous les deux se valent, car tout en étant différents à leur base, les résultats sont à peu près les mêmes »*. La suite prévue pour le numéro suivant devait traiter de l'éducation libertaire. Il fut condamné avec vingt-quatre autres membres de l'Association Internationale Antimilitariste des Travailleurs, dont Georges Yvetot et Gustave Hervé, pour « l'Affiche rouge » par la Cour d'assises de la Seine le 28 décembre 1905. Affiche prônant aux conscrits l'insurrection à tout ordre de mobilisation. Amnistié en juillet 1906. A également participé au *Réveil de l'Esclave* (1902) et à *l'Homme Libre* (1903-1904).

BRUNAIN C.[1075]

Oran

Il fut membre en 1925 du groupe des anarchistes d'Oran, le Cercle libertaire

1073 Arch. Nat. d'Outre-mer, 1F/19.
1074 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/16, 1F/17 – *Le Réveil de l'esclave*, 19 juin, 25 juin 1904 – R. Bianco « Un siècle de presse anarchiste… », *op. cit.*
1075 *Le Flambeau*, 1er avril, 1er juin et 1 août 1925.

« Concordia ». Il écrivit trois articles dans *le Flambeau*, journal anarchiste d'Algérie (1923-1926). *« L'Union c'est la force »* est un appel à la réaction de l'ensemble du prolétariat de France dans l'unité car *« tous les esclaves du travail, qu'ils soient noirs, blancs, jaunes, juifs, catholiques ou musulmans, qu'ils parlent français, espagnol, allemand ou hébreux, tombent sous les coups des mercantis de toutes races et de toutes religions, qui eux savent s'unir pour nous exploiter et nous sucer notre sang »*. *« Le Viol légal en Algérie »* est une dénonciation de la condition féminine chez les musulmans *« considérée comme une esclave »* et des mariages notamment la nuit de noce synonyme de *« véritable supplice »* par les jeunes filles algériennes. *« La Terreur en Algérie »* dénonce les arrestations des *« camarades révolutionnaires, anti-militaristes, communistes, anarchistes et même syndicalistes »* en Algérie dont celle de Joseph Sanchis.

BUREAU Auguste[1076]

Alger.

Il fut membre fondateur avec Louis Bergès et Charles Noton du groupe anarchiste de Boufarik (Algérie) en 1890. Selon un rapport du commissariat de police de Mustapha d'août 1909, il quitta l'Algérie en 1903 pour la Tunisie où il s'y trouvait encore.

CAULAS Étienne[1077]

Alger.

Membre du groupe anarchiste d'Alger-Mustapha en 1895.

CARROUEE[1078]

Métallurgiste ; Alger puis France.

Carrouée écrivit plusieurs articles dans *le Flambeau* mais également dans *le Semeur contre tous les tyrans*. Entre avril et mai 1924, il écrivit trois articles dans l'organe des anarchistes d'Afrique du Nord pour appeler les *« camarades métallurgistes »* à rejoindre le

1076 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/19.
1077 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15.
1078 *Le Flambeau*, avril-mai, mai, juillet 1924 – *Le Semeur contre tous les tyrans*, juillet 1927.

syndicat pour ne plus être *« les chiens couchants, rampants du capital, du patron »*. Mais aussi un article à la gloire de ce journal. Enfin, un troisième et dernier pour soutenir Germaine Berton à la suite à son seconde arrestation suite à une conférence à Bordeaux. Il quitta l'Algérie en juillet 1924 pour la France. En juin 1927, dans un article parut dans le journal de Normandie il établit un réquisitoire contre *« [les] 70 ans d'expérience »* de la France en Algérie.

CHAUCESSE Lucien[1079]

Peintre ; anarcho-syndicaliste ; secrétaire du Syndicat autonome des Peintres d'Alger, membre de l'Union Anarchiste.

Il fut militant anarcho-syndicaliste en Algérie dans les années 20, secrétaire du syndicat des Peintres d'Alger (CGTU puis autonomie) puis secrétaire général du syndicat unique du bâtiment d'Alger. Il fut condamné à 50 francs d'amende à la fin de l'année 1923 pour blessures et outrages à agent à la suite d'un affrontement entre les grévistes du tabac CGT et la police en août de la même année. Le 28 octobre 1923, il participa au nom de l'Union Anarchiste et du Groupe Libertaire d'Alger à un meeting du Comité Général pour l'Amnistie composé des organisations suivantes : UA, SFIC, SFIO, CGT, CGTU, LDH et USTICA. Il écrivit sous le pseudonyme de « Essecuahc » ou « L. Chauces », plusieurs articles dans *le Flambeau* qui condamnent le parlementarisme, le bulletin de vote « moyen pour les politiciens d'induire le peuple en erreur » et les Socialistes parlementaires qualifiés de « caméléons de la Politique » et « guignols des forces électorales

DERBAL Salah[1080]

Employé au Centre polyvalent de Constantine ; MLNA ; Constantine.

Derbal Salah était en 1954 membre du MLNA dans le Constantinois. Ancien membre du Parti Communiste Algérien et de sa « branche jeune » l'Union de la Jeunesse Démocratique algérienne ainsi que de l'UDMA. Personne à la *« moralité douteuse »* selon un rapport de police, il démissionna des deux organisations communistes après une brouille

1079 *Le Flambeau*, 15 septembre-15 octobre 1923, 15 novembre-15 décembre 1923, 15 février-15 mars 1924, 15 avril-15 mai 1924, 15 décembre 1924-15 janvier 1925. Nora Benallègue-Chaouia, *Algérie, mouvement ouvrier et question nationale 1919-1954*, p. 398.
1080 Arch. Nat. d'Outre-mer 3F18.

personnelle avec un autre militant. Il fut condamné pour vente à la criée en octobre 18 octobre 1952 et à 5 jours de prison *« pour tapage injurieux »*. Il écrivit dans *Le Libertaire* de la FCL.

DIETRICH Louis[1081]

Né le 4 avril 1860 à Ribeauville (Alsace-Lorraine) ; décédé le 27 mai 1902 ; employé de commerce.

Ancien légionnaire (condamné par le 2ème Conseil de guerre d'Oran à 2 mois de prison pour vol qualifié au préjudice d'un habitant), Il travailla successivement à Alger dans une pharmacie (Bab el-Oued), une brasserie, chez un marchand de tailleurs (Bab el-Oued) et dans une confiserie (rue Bab Azoun), Il fréquenta les anarchistes algérois à partir des années 1890 et participa à la souscription en 1892 pour aider financièrement le journal algérois *le Libertaire*. En 1893, la police note qu'il distribua des tracts anarchistes ainsi des journaux de France *la Révolte* et *le Père Peinard « dans des débits de boissons et établissements publics d'Alger »*. Il résida en 1897 avec son épouse 6 rue Mac-Mahon. Le 25 janvier 1898, il fut arrêté au cours d'une manifestation et inculpé pour excitation au meurtre par parole et de port d'arme prohibée. Il obtint un non lieu et fut mis en liberté le 14 février. Il partit pour Tunis en mai 1899 pour revenir à Alger au mois d'août. A son retour, il habite à la rue d'Isly.

DUGAN Gaston[1082]

Né le 18 décembre 1886 à Lyon (Rhône) ; membre du groupe anarchiste « Le Précurseur ».

Sa notice individuelle fut établie le 7 juin 1910 et il fut inscrit au Contrôle général des anarchistes en résidence dans la colonie le 12 juillet de la même année. Il fut inculpé dans l'affaire des fausses monnaies en compagnie de Mouren, Labonne et Padovani. Membre du groupe anarchiste d'Alger « Les Précurseurs ». En 1910, il était incorporé au 2ème Bataillon d'Afrique de Médéa.

1081 Arch. Nat. d'Outre-mer, 1F/15, 1F/18 – *Le Libertaire*, 27 janvier 1892 – *Le Libertaire*, 10-15 février 1892. Notice établie par Rolf Dupuy pour http://militants-anarchistes.info/spip.php?article1111
1082 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15, B3/314.

DULAC Pierre[1083]

Professeur d'arboriculture, Alger.

Membre du bureau provisoire d'une section de l'Association Internationale Antimilitariste en 1904 à Hussein-Dey avec Emile Kermabon.

ÉMERIC Firmin-Honoré[1084]

Né le 28 avril 1873 à Draguignan (Var) ; tapissier, employé chez un marchand de meubles ; membre du groupe anarchiste d'Alger « Les Précurseurs » ; directeur de *L'Emancipateur*.

Firmin-Honoré Émeric donna durant le mois d'août 1908 quelques conférences à Marseille. Ce départ fut signé par le chef de la sûreté départementale au préfet d'Alger. En 1909, il fut le responsable du bimensuel algérois *L'Émancipateur*. Il demeurait alors 6, rue des Tanneurs à Alger. En août 1909, il fut condamné pour coups et blessures suite à un faux rapport établi par un inspecteur de la Sûreté selon *la Révolte*. À cette époque, il était membre du groupe anarchiste « Les Précurseurs », et collaborait au journal algérois *La Révolte*. Il fut également un animateur de la section algéroise du Comité de défense sociale. En juin 1910, il déménagea au 15, rue Mizon. Il fut défini comme *« anarchiste et antimilitariste militant »* par la police.

FAURE Jean[1085]

Né à Grasse (Alpes-Maritimes) le 6 mai 1861, décédé à Alger le 4 juin 1904 ; menuisier, puis négociant ; gérant du *Libertaire* d'Alger (1892).

Venant de Villebourg (Lahrat) près de Cherchell où il fut conseiller municipal, Jean Faure arriva dans la commune de Mustapha en octobre 1891. Membre du groupe anarchiste de Mustapha, il fut le gérant mais aussi l'imprimeur du journal anarchiste *Le Libertaire* (7 numéros, 1892 ; imprimerie dans son atelier, rue Baudin à l'Agha-Mustapha). Selon un courrier du maire de Mustapha destiné au préfet d'Alger, *« sur les murs de son atelier [menuiserie] sont en plusieurs endroits écrits les mots : Anarchie – Anarchistes »*. Il fut arrêté

1083 *Le Libertaire*, 27/11 et 4/12/1904.
1084 Arch. nat. d'Outre-mer, 1F/15 et 1F/17 – R. Bianco « Un siècle de presse anarchiste… », *op. cit.* – *La Révolte*, nouvelle série, 14 août et 4 septembre 1909.
1085 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F15, 1F/16, B3/313 – *La Dépêche Algérienne*, 6 juin 1904.

le 30 avril 1892 pour complot contre la sûreté de l'état pendant la parution du *Libertaire*. Sa notice individuelle du 28 décembre 1893 le définit comme *« le chef du groupe anarchiste de Mustapha »* et une personne *« intelligente »*. Mais la police relève une baisse de son militantisme. Radié de la liste des anarchistes en juin 1903 car *« son commerce ayant prospéré, il est à supposer que son état d'esprit s'est modifié »*, il mourut un an plus tard à l'âge de 43 ans. Selon son avis de décès parut dans la presse coloniale, il fut marié, eut un fils et occupa le poste d'administrateur de la Banque Mutuelle d'Alger. Il fut enterré non religieusement au cimetière de Mustapha.

FILIATRO[1086]

Employé au service de la voirie municipale.

Il fit partie des 8 personnes dont sa femme et Rabotin arrêtés, *« une bande d'anarchistes »* selon la presse coloniale pour avoir facilité la désertion d'un brigadier au train des équipages à Mustapha. Il fut écroué le 29 décembre 1894 puis condamné pour recel de déserteur et d'effets militaires par le Tribunal de Première Instance d'Alger le 9 février 1895 à trois mois de prison. Son épouse à un mois. En août 1895, le commissaire spécial de la police des chemins de fer et des ports *« attire à nouveau l'attention »* sur cette personne au Gouverneur Général d'Alger car il *« se livre à une propagande anarchiste très active »* tout en constatant qu'il *« il paraît trop vite oublier qu'il émarge au budget »*.

GILBERT Eugène[1087]

Né à Tours (Indre-et-Loire) le 13 janvier 1875 ; marchand forain ; Alger.

Il fut condamné à huit jours de prison pour vagabondage à Nice à l'âge de quinze ans. Membre du groupe anarchiste « Les Précurseurs » d'Alger avec François Barrry, Joseph Pontigny, Firmin-Honoré Emeric, Emile Mouren. Eugène Gilbert quitta Alger au début de l'année 1908 pour aller se fixer à Marseille (26 rue Petit Saint Jean). Malgré son départ en France, il fut encore inscrit dans la liste des individus inscrits au Contrôle général des anarchistes résidents en Algérie à la date d'avril 1909.

1086 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17 – *La Dépêche Algérienne*, 11 février 1895.
1087 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17, B3/313.

GILLES Maurice[1088]

Né le 3 mars 1883 aux Ollières-sur-Eyrieux (Ardèche) ; gérant de *La Révolte* (1909-1910) et membre du groupe anarchiste d'Algérie « Les Précurseurs ».

Sans que son acte de candidature soit officielle, Maurice Gilles se présenta comme « candidat abstentionniste » aux législatives en mai 1906 à Alger. Il était alors membre du groupe anarchiste algérien « Les Précurseurs », collaborait à *La Révolte*, qui sortit 9 numéros en 1906 et résidait rue Michelet chez un anarchiste algérois nommé Ferdinand Rey. Il fut ensuite gérant de la deuxième série de La Révolte, qui sortit 11 numéros du 10 juillet 1909 au 29 janvier 1910. Domicilié au 9, rue de Tanger, le journal avait notamment pour collaborateurs J. Begueraz, René Devilliers, F.-H. Emeric et J. Levy. À l'automne 1909, Maurice Gilles fut inculpé, en tant que gérant, pour un article paru dans le journal. Jules Labonne le remplaça à la gérance à partir du n°9 et écrivit un article *« Une ignominie »* pour dénoncer son arrestation. Poursuivi en cour d'assises pour apologie de crimes et de vols, ainsi que d'incitation au meurtre et au vol, Maurice Gilles fut acquitté, mais *La Révolte* cessa tout de même. Il fit une conférence avec Ernest Girault dans la commune de Mouzaïaville près de Blida en fin d'année 1909. Son dossier à la police ne mentionne pas cette décision judiciaire. Rentré en France en 1911, il s'installa à Montpellier (Hérault) et fut radié le 1er février 1912 au Contrôle général des anarchistes en résidence dans la colonie. Après guerre, il y fut l'éditeur de l'hebdomadaire *Le Poilu Déchaîné*, organe des soldats démobilisés, qui parut de mars 1919 à mai 1920. Ce journal, où il signait Judex, disparut suite à un procès intenté par un dirigeant royaliste de l'Hérault. Gilles fonda alors le journal *Le Fouet* qui défendait les thèses du courant syndicaliste révolutionnaire « pur » de la CGTU. Il en fut le gérant jusqu'en février 1922. Entré en désaccord avec certains de ses amis, il fonda alors *Esprit de Tous*, pour 4 numéros, qui s'opposait à toute politique et tout syndicalisme. Après son mariage à Vincennes le 1er mai 1923, on perd sa trace.

1088 Arch. Nat. d'Outre-mer, 1F/19, B3/314 – *La Révolte*, 1906 et 1909-1910 – R. Bianco « Un siècle de presse anarchiste… », *op. cit.* – *Le Libertaire*, 1er juin 1912 – Notes de Guillaume Davranche. Notice établie par Jean Sagnes complétée par Philippe Bouba et Rolf Dupuy.

GREGOIRE Fernand[1089]

Socialiste indépendant et antisémite ; gérant du *Tocsin* (1890) ; fondateur de la « Ligue socialiste anti-juive » (1892).

Fernand Grégoire fut le rédacteur du *Radical Algérien* et l'auteur d'un brûlot antisémite publié à Alger en 1888 intitulé « La juiverie algérienne ». Puis, il fut le gérant du journal « socialiste révolutionnaire » *Le Tocsin* (1890). Sa carrière politique se poursuivi en fondant en 1892 la Ligue socialiste anti-juive, en créant le journal *Le Combat* un an plus tard ainsi qu'en se présentant dans la 2ème circonscription d'Alger aux élections départementales de juillet 1895. Grégoire ne peut pas être qualifié d' « anarchiste » ou d' « anarchisant ».

ISRAËL Jacob (Clément, dit)[1090]

Né le 29 juin 1878 à Alger ; tailleur pour dames.

Jacob Israël signa, sous la plume de C. Israël, un article dans *La Révolte* d'Alger sur le 1er mai 1906. Fut inscrit sur la liste des anarchistes de Mustapha en juin 1906 et radié le 29 mars 1912. La police le vit comme un « *individu dangereux [et] très exalté* » et un « *antimilitariste ardent* ». Il fut condamné le 8 mars 1912 par la Cour d'Assises d'Oran aux travaux forcés à perpétué, pour contrefaçon et émission de fausse monnaie.

KERMABON Émile[1091]

Alger.

Membre du bureau provisoire d'une section de l'Association Internationale Antimilitariste en 1904 à Hussein-Dey en compagnie de Pierre Dulac.

LABILLE Pierre[1092]

Né le 14 février 1862 à Montcenis (Saône et Loire) ; menuisier ; décédé en mai 1901.

Condamné en 1883 à deux ans de prison pour la gérance du journal *L'Émeute* de Lyon (7 numéros parus), il arriva en Algérie, selon la police, à la fin de l'année 1885. Il milita au

1089 *Le Tocsin*, 14-21 juin 1890, 21-28 juin 1890 – *La Dépêche Algérienne*, 4 mars 1893, 27 juillet 1895.
1090 Arch. Nat d'Outre-mer 1F/15, 1F/17, B3/314 – *La Révolte*, juin 1906.
1091 *Le Libertaire*, 27/11 et 4/12/1904.
1092 Arch. Nat. d'Outre-mer, 1F/19, B3/313 – *Le Libertaire*, 10-15 février 1892.

sein du groupe anarchiste de Mustapha (années 1890) et fut le gendre d'Etienne Lemoine. Il habita dans la commune de Rouïba pour un an en 1897. Un rapport spécial de du commissariat de la Sûreté d'Alger indique qu'il déménagea à Mustapha, rue Michelet en octobre 1898. Participa à la souscription du journal de Jean Faure *Le Libertaire* d'Alger (1892). Surveillance très rapprochée de la part de la police, en effet sa notice individuelle stipule qu'il *« fait partie du groupe anarchiste local, […] fait l'objet d'une délégation en date du 30 juin 1887. Une surveillance très active fut prescrite à son égard afin de s'assurer s'il ne se livrait pas à la propagande anarchiste soit par paroles, discours, distribution de brochures, journaux ou imprimés »*.

LABONNE Jules[1093]

Né le 31 mars 1880 ; mouleur sur cuivre ; membre des « Précurseurs » d'Alger.

Jules Labonne était membre du groupe anarchiste algérien « Les Précurseurs » au début des années 1900. En septembre 1909, il devint également gérant de l'hebdomadaire *La Révolte*, dont 11 numéros parurent de juillet 1909 à janvier 1910 en remplacement de Maurice Gilles qui venait d'être arrêté et était poursuivi devant les tribunaux. Sa notice individuelle indiquait que sa conduite et sa moralité étaient *« mauvaises »*. Il fut violenté par la police en compagnie de Mouren en 1909 dans un commissariat.

LAFAILLE Xavier[1094]

Chaudronnier au BGE ; Bône.

Sa notice individuelle du Commissariat centrale de Bône daté du 28 mai 1926 indiqua qu'il rentra au BGE en 1904 d'abord à Souk-Ahras. Une année plus tard, il arriva à Bône. Les renseignements divers de sa fiche le considérent comme un *« sujet sournois à tendance anarchiste, très réservé, à surveiller »*. Il participa financièrement au journal anarchiste *Le Flambeau* en 1926.

1093 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F15, 1F/20 – La Révolte, nouvelle série, 4 septembre 1909 – R. Bianco, Un siècle de presse anarchiste, op. cit. Notice en collaboration avec Rolf Dupuy.
1094 Arch. Nat. d'Outre-mer, B3/315, *Le Flambeau*, nouvelle série, septembre 1926.

LAGAY Claude[1095]

Mécanicien.

Selon sa notice individuelle du 14/12/1896, Charles Legay, résidant à la rue des Calous de Mustapha, fut *« un ouvrier habile et intelligent »* à l'arsenal de cette commune. Membre actif du mouvement anarchiste jusqu'en 1892 puis partit en Amérique. Il retourna en Algérie en cinq ans plus tard. Un « Lagay » se présente aux élections municipales de Mustapha en mai 1900 sur la liste « Comité de défense républicaine » de Mustapha (liste sortante).

LAINGUI Georges[1096]

Oran

En 1925, il fut le secrétaire du Cercle libertaire *Concordia* d'Oran (membre de la Fédération Libertaire d'Afrique du Nord en septembre 1926) et résida au 31 boulevard Sébastopol.

LEMOINE Etienne[1097]

Né le 4 juin 1837 à Villapourçon (Nièvre) ; cordonnier puis propriétaire d'un magasin de chaussures ; membre des Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha.

À la suite des arrestations préludant au procès des 66, Lemoine fut trésorier de la commission de répartition des secours aux familles des détenus politiques puis membre d'une éphémère commission de fusion des groupes révolutionnaires. Pour financer l'aide aux familles des prisonniers, il organisa notamment une soirée de prestidigitation le 1er avril 1883, qui se révéla un fiasco, faute de spectateurs. Selon Jean Grave, il s 'occupa avec sa femme et ses enfants à leur domicile « à la préparation des envois de vivres pour les détenu ». Lemoine fut membre du groupe publiant le journal *La Lutte*, dont il prit la gérance pour le 1er numéro (1er avril 1883). Il fut condamné le 5 février 1884, par le tribunal correctionnel de Lyon, à un an de prison (deux ans de prison selon Jean Grave), par application des articles 222

1095 Arch. Nat. d'Outre-mer, 1F/19 – *La Dépêche Algérien*, 4 mai 1900.
1096 *Le Flambeau*, 1er avril 1925 et 5 septembre 1926.
1097 A.D.Rhône 4M248, 4M307, 4M308, 4M309, 4M320 – *Le Droit anarchique* n°1 – Arch. Nat. d'Outre-mer 1F17, 1F/18, 1F20, B3/313 – *Le Libertaire*, 27 janvier 1892, 10-25 février 1892, 10-15 février 1892. *La Dépêche Algérienne*, 7 mai 1894 , 3 mai 1900, 15 et 25 octobre 1901 – Marc JAMPY, "Surveillance et répression de la presse anarchiste", Communication pour la table ronde Surveiller la ville, Organisation et pratiques de la police lyonnaise au XIX siècle, mars 2009, LARHRA – Jean GRAVE, *Quarante ans de propagande anarchiste*, *op. cit.*, p.193. Notice effectuée en collaboration avec Laurent Gallet.

et 224 du code pénal, pour outrage par paroles et gestes envers un magistrat et des agents de la force publique, dans une réunion tenue le 19 janvier 1884. En appel, sa peine fut élevée à un an et un jour. Lemoine subit sa peine à Clairvaux, et fut libéré le 25 décembre 1884. Dans la nuit du 19 au 20 décembre 1885, des affiches « Appel des anarchistes à leurs frères de misère » apposées dans Lyon furent le prétexte à perquisition. Les placards litigieux ne furent pas retrouvés chez Lemoine, mais son abondante correspondance fut consultée. En mars 1886, il fut membre, avec quelques anarchistes mais surtout des socialistes-révolutionnaires, d'une commission destinée à faire pression sur la préfecture pour donner du travail aux ouvriers. À ce titre, il fut l'organisateur d'une grande réunion publique qui fut interdite par la préfecture. L'interdiction provenait de ce que l'un des déclarants avait omis d'indiquer son nom complet et son adresse. Lemoine fut donc condamné en simple police à dix-huit francs d'amende le 29 avril. Fin 1888, il quitta la France pour gagner l'Algérie. Domicilié à Mustapha puis à Alger. Il fut membre du bureau en 1890 des Chambres syndicales d'Alger-Mustapha en qualité d'assesseur. Il fut arrêté à Mustapha le 30 avril 1892 pour incitations à la révolte et relaxé le mois suivant. Il participa à plusieurs reprises à la souscription pour le journal algérois *Le Libertaire* (1892). Le police le considéra comme un rédacteur de ce journal. La notice individuelle établie le 28 décembre 1893 par la préfecture d'Alger indique qu'Etienne, Gaspard Lemoine est *« l'un des chefs du groupe anarchiste de Mustapha »* et *« un homme dangereux »*. La police stipule qu'il a *« activement »* participé aux grèves au Creuzot. En août 1893, il eut le projet de publier en Algérie, un hebdomadaire intitulé *Le Travailleur*. Il milita aux groupes anarchistes d'Alger-Mustapha avec Pelegrin, Xixonnet, Rabotin, etc. En juillet 1902 la police perdit sa trace et il fut radié le mois suivant de la liste de Contrôle général des anarchistes résidents en Algérie. Il fut réinscrit deux ans plus tard, pour être définitivement radié : *« marié et père de famille, travaille très régulièrement. Attitude depuis longtemps irréprochable »*.

LOPEZ[1098]

Membre de la CGTSR d'Oran.

Il fut le *« contact »* vers l'extérieur pour toutes adhésions et renseignements pour la Confédération Générale du Travail - Syndicaliste Révolutionnaire (CGTSR) à Oran. Il résida au quartier Gambetta.

1098 *Combat Syndicaliste*, 28 janvier 1938.

METTEFEU Dominique[1099]

Artiste peintre ; Alger.

Militant du groupe d'Alger, Mettefeu fut écroué à la fin juillet 1926 à la prison Barberousse pour avoir tenu des propos antimilitaristes au café des Deux Entêtés près d'El-Biar à deux sous-officiers. A l'été 1926 il y mena une grève de la faim avec Joseph Sanchis et l'afficheur Etienne Rambaud pour protester contre la mise au cachot du compagnon Villebrun.

MICHELIER Joseph[1100]

Maçon ; secrétaire de la Bourse du Travail d'Alger.

Membre du groupe anarchiste de Mustapha au début des années 1890 pour s'en séparer quelques années plus tard. En novembre 1895, Michelier devint trésorier de la toute récente Fédération algérienne socialiste (composée de 33 groupes et syndicats) lors de la création de son Comité fédéral. En 1901 lors du 4ème Congrès socialiste algérien, il fut mandaté par « le Prolétaire » et le syndicat des maçons. La même année, il est candidat « socialiste » aux élections municipales d'Alger.

MIGNENI Vincent[1101]

Né le 5 janvier 1890 ; Ajusteur à la Compagnie des Chemins de Fer ; Bône

Sa notice individuelle du 28 mai 1926 indiqua qu'il fut un *« syndicaliste militant »*, membre du syndicat unitaire des Cheminots (CGTU) et qu'il *« sera surveillé »*. Il fut abonné au *Flambeau* en 1923 et 1924.

MOMIGNY Charles[1102]

Né le 8 novembre 1872 à Paris (4ème arrondissement) ; représentant en bijouterie ; membre du groupe anarchiste « Les Précurseurs » d'Alger.

1099 *Le Libertaire*, 17 septembre 1936 (lettre de J. Sanchis). *La Dépêche Algérienne*, 1er août 1925. Notice établie par Rolf Dupuy et complétée par Philippe Bouba.
1100 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/19 – *La Dépêche Algérienne*, 22 novembre 1895, 13 octobre 1901.
1101 Arch. nat d'Outre-mer B3/315 – *Le Flambeau*, 15 septembre-15 octobre 1924.
1102 Arch. nat d'Outre-mer 1F20.

Avant d'arriver en Algérie, Momigny fut condamné par le parquet de la Seine en 1892 à deux et quatre mois de prison pour vol. Il fut membre du groupe « Les Précurseurs », domicilié au 54 rue Michelet à Alger et locataire du local des anarchistes algérois. « Individu dangereux » avec un *« caractère violent et emporté »* selon sa notice individuelle du 25 juillet 1907.

MOUREN Fernand Emile[1103]

Marchand forain.

Domicilié dans le quartier de Gambetta à Oran, sa notice individuelle établie le 7 juin 1910 indique que lors de perquisitions, il fut inculpé de fabrication et d'émission de fausse monnaie. La découverte également de plusieurs brochures anarchistes et antimilitaristes ainsi que des documents ont permis à la police d'établir qu'Émile Mouren était *« affilié »* au groupe anarchiste d'Alger « Les Précurseurs » (avec François Barrry, Eugène Gilbert, Firmin-Honoré Emeric, Joseph Pontigny) et « en relations suivies avec les membres de ce groupe ». Il fut condamné à quatre reprises entre 1903 et 1909. En 1903 à Briey en Lorraine pour violence et voie de fait (16 francs d'amendes). En 1908 à Alger deux condamnations pour outrages à agent (25 francs) et à huit jours de prisons et 25 francs d'amendes pour outrages à citoyen. Enfin, emprisonné deux semaines en 1909 toujours à Alger pour rébellion et violence. Cet emprisonnement fut relayé par *la Révolte* sous la plume de Maurice Gilles. Il fut condamné à deux semaines de prison pour avoir frappé deux policiers « malgré toute absence de preuves, malgré les dépositions de MM. Salomon et Tubiana, malgré la brillante plaidoirie de Maître Colonna d'Ornano ».

NOTON Charles[1104]

Né le 16 juin 1872 à Bouïnan (Algérie) ; serrurier ajusteur, fumiste.

Il fut membre fondateur avec Louis Bergès et Auguste Bureau du groupe anarchiste de Boufarik (Algérie) en 1890. Il fut condamné le 19 février 1891 à six mois de prison pour vol. En 1897 il fut arrêté en compagnie de deux autres personnes pour *« avoir participé à l'apologie de crime d'Angiolillo »* qui avait assassiné le Président du Conseil des Ministres d'Espagne et immédiatement relâché. Lors d'une convocation chez le juge d'instruction, ce

1103 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17 – *La Révolte*, nouvelle série, 14 août 1909.
1104 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/19, 1F20 – *La Dépêche Algérienne*, 4 mai 1900.

denier *« rendu une ordonnance de non-lieu […] et a ordonné leur élargissement définitif »*. A cette époque, il résidait au faubourg de Bab-el-Oued. Par la suite, un « Noton » est candidat sur une liste « socialiste-ouvrière » lors des élections municipales de mai 1900 à Mustapha en compagnie d'Aprosio.

OLIVER Antoine Robert[1105]

Coiffeur ; membre de l'Union Anarchiste d'Alger ; secrétaire du syndicat autonome des ouvriers coiffeurs d'Alger.

Antoine Robert Olivier fut le responsable à Alger de la nouvelle série du journal *Le Flambeau* (au moins 7 numéros de mai à novembre 1926). Le même titre avait été publié à Alger par Neyssel et Sanchis de janvier 1923 à août 1925 au moins. En 1926, Olivier était secrétaire du groupe d'Alger membre de l'Union anarchiste et était chargé de recueillir des fonds au profit des compagnons détenus à la prison Barberousse, dont l'ouvrier maçon Sanchis, Villebrun (d'Oran), l'artiste peintre Mettefeu et le dessinateur Pethieu ainsi que deux algériens, Redjeb El Hadi et Mustapha Esseguir détenus à Tunis. Militant syndicaliste, il fut également le secrétaire de la Jeunesse Syndicaliste d'Alger en 1924 et le délégué de la Fédération autonome des coiffeurs d'Afrique du Nord en 1926. En décembre 1926, il fut réélu à l'unanimité secrétaire générale du syndicat des ouvriers coiffeurs d'Alger et délégué à la Bourse du Travail lors du renouvellement du conseil syndical En 1928 le syndicat décida lors de son assemblée générale du 5 juin *« de se retirer de la CGTSR et de la Fédération Autonome des Ouvriers Coiffeurs »*. Il fut reconduit dans ses fonctions de secrétaire général en avril 1932 et délégué au Comité général de l'Union Département d'Alger.

PADOVANI Don Martin[1106]

Alger

Membre du groupe anarchiste d'Alger « Les Précurseurs » en 1910.

1105 *L'Anarchie*, année 1926 – *Libertaire*, 9 juillet 1926 – *Le Flambeau*, année 1926 – *La Dépêche Algérienne*, 25 décembre 1926, 6 mai 1931, 6 mai 1932 – *Alger Ouvrier*, avril-mai-juin 1928. Notice établie par Rold Dupuy et complétée par Philippe Bouba

1106 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/20.

PELEGRIN Albert[1107]

Né le 2 octobre 1871 à Carpentras (Vaucluse) ; cordonnier ; gérant de *la Marmite sociale* (1893).

Militant aux groupes des anarchistes d'Alger-Mustapha, il fit partie des 14 anarchistes arrêté le 30 avril 1892 pour atteinte à la sûreté de l'état. En 1895, il fut le responsable d'un journal socialiste *Le Combat algérien* où il y dénonçait l'anti-judaïsme des étrangers d'Algérie ainsi que les jésuites. Il habita à Alger (Belcourt), Inkermann (Oued Rhiou) (1903), Blida (1907), puis au Maroc (à partir de 1909). En 1901, il fit partie de la Commission exécutive des groupes anarchistes d'Alger-Mustapha qui refusèrent d'envoyer des mandatés au Congrès Socialiste Algérien de la même année. Il se trouva au Maroc en 1909 et fut radié de la liste de Contrôle général des anarchistes résidents en Algérie en janvier 1914.

PEYTHIEU Julien-Victor[1108]

Né en 1896 ; artiste peintre ; Oran.

Condamné le 30 juillet 1925 par le Tribunal correctionnel d'Oran à deux ans de prison et 2000 francs d'amende pour provocation de militaires à la désobéissance. Il avait parlé à des militaires des propos antimilitaristes concernant la Guerre du Riff. Jugé en appel en août de la même année, il se déclara anarchiste et non communiste à la barre et dit avoir *« simplement échangé des idées dans une conversation privée »*. La peine de prison fut confirmée mais l'amende réduite à 100 francs.

PICON Michel[1109]

Oran

Michel Picon représentait à la fin de l'année 1936 la 29ème région de la CGTSR intitulée « Fédération Anarcho-syndicaliste d'Oran

1107 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15, 1F/17, 1F/19, B3/313 – Alexandre JUVING, *Le socialisme en Algérie*, *op. cit.*, p. 93 et p. 231.
1108 *La Dépêche Algérienne*, 22 août 1925.
1109 *Le Combat syndicaliste*, 23 octobre 1936.

PONTIGNY Joseph[1110]

Né le 22 décembre 1867 à Marseille ; ébéniste ; Alger.

Militant au sein du groupe des anarchistes d'Alger « Les Précurseurs » (1905-1910) avec François Barrry, Eugène Gilbert, Firmin-Honoré Emeric, Emile Mouren. Il habitait en 1909 route Malakoff (Quartier Saint-Eugène). Il fut radié du fichier des anarchistes résidents en Algérie le 1er juillet 1914 car *« cet individu qui travaille régulièrement n'a aucune relation avec les anarchistes dont il réprouve d'ailleurs aujourd'hui les idées »*.

PORTELLI Jean[1111]

Né en 1885 ; Monteur au BGE ; Bône.

Selon sa notice individuelle du 28 mai 1926, il *« ne se manifeste pas »* mais aurait des *« idées anarchistes, dit-on »*. Il participa financièrement au *Flambeau*.

PRADAL Auguste[1112]

Membre du « Groupe libertaire d'Hussein-Dey » et mandé par ce dernier au quatrième Congrès socialiste algérien d'octobre 1901. En février 1902, il fit une *« causerie »* au local du groupe socialiste « Le Prolétaire » sur *« le travail, ce qu'il fut, ce qu'il est, ce qu'il doit être »* lors de leur assemblée générale. Il était membre selon l'annonce du « Groupe libertaire de Kouba ». Le 25 janvier 1903, il participa à une conférence à Birkadem (Birkhadem) puis une à Bormandreis (Bir Mourad Raïs) sur la « Mano Negra ». Un an plus tard, il parla en mars 1904 à la Maison du Peuple sur « les Communes à travers l'histoire ».

RABOTIN Henri (Fil de fer dit)[1113]

Chaudronnier ; Mustapha.

Nous trouvons son nom de famille dans la rubrique *« Correspondance »* dans *Le*

1110 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17, B3/314.
1111 Arch. Nat. D'Outre-mer B3/315 – Le Flambeau, 1er janvier 1925.
1112 *La Dépêche Algérienne*, 17 février 1902, 26 janvier 1903 et 3 mars 1904.
1113 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17, 1F/19 – Le Libertaire, 10-25 avril 1892 – *La Dépêche Algérienne*, 11 février 1895.

Libertaire d'Alger pour indiquer que Rabotin a bien reçu le courrier. Rabotin fit partie des 8 personnes (Corneille, M. et Mme Martin et Filiatro, Descamps, Omassipe) arrêtés, *« une bande d'anarchistes »* selon la presse coloniale pour avoir facilité la désertion d'un brigadier au train des équipages à Mustapha. Il fut écroué le 29 décembre 1894 puis condamné pour recel de déserteur et d'effets militaires par le Tribunal de Première Instance d'Alger le 9 février 1895 à un mois de prison. En janvier 1901, la police indique que Rabotin a quitté Alger en 1896 et que depuis *« on ne connaît pas sa résidence actuelle »*.

RAYNAUD Paul[1114]

Né en 1868 ; ouvrier maçon ; membre du groupe « Le Tocsin ».

Sa notice individuelle du 16 mai 1895 indique qu'il fut résident à Mustapha et membre du « groupe jeune » des groupes anarchistes de la commune de 1890 à 1892. A la dislocation des groupes anarchistes en 1893, il a *« disparu du mouvement »* selon sa notice *« mais a conservé ses théories violentes »*. Il fut radié du Contrôle général des anarchistes résidents en Algérie en décembre 1901. Sa notice individuelle pose problème car Paul Raynaud est en 1890 membre du « Tocsin », un groupe *« socialiste indépendant »* qui ne se revendique par anarchiste.

RUSCA Edouard[1115]

Chef de gare ; Auguste-Comte ou Baghaï (Commune mixte de Khenchela).

Sa notice individuelle établie le 30 avril 1926 indiqua qu'il résida dans la Commune mixte d'Auguste-Comte ou Baghaï (les deux appellations furent utilisées par l'administration coloniale) et qu'il *« n'a donné lieu à aucune observation défavorable »* dans son emploi. Il fut abonné au journal anarchiste d'Algérie *Le Flambeau* en 1925.

SANCHEZ Simon[1116]

Membre des Jeunesses Libertaires et de la CGTSR ; Oran.

1114 Arch. nat. d'Outre-mer, 1F/19 – *Le Tocsin*, 7-14 juin 1890.
1115 Arch. nat. d'Outre-mer, B3/315 – *Le Flambeau*, 1er février 1925.
1116 *Terre Libre*, année 1938 – *Le Combat syndicaliste*, année 1938. Notice établie par Rold Dupuy et complétée par Philippe Bouba.

Simon Sanchez, qui demeurait 20 rue du Président Carnot (Toupot), était en 1938 à Oran le secrétaire de la Fédération régionale des Jeunesses Anarchistes. Toutefois, à l'été 1938, il était exclu de la CGTSR locale pour « indélicatesse ».

SANCHIS Joseph[1117]

Maçon ; secrétaire du syndicat autonomes des maçons d'Alger.

Militant du groupe anarchiste d'Alger et membre de la rédaction du journal *Le Flambeau* (Alger, janvier 1923-novembre 1926), organe des libertaires en Afrique du Nord, Joseph Sanchis demeurait 3 rue Clauzel, chez Neyssel, autre rédacteur du journal. Il fut condamné en 1926 à deux ans de prison et interné à la prison Barberousse. Il fut accusé, entre autre, d'avoir collé sur les murs des papillons édités par la Jeunesse Anarchiste. Selon *La Dépêche Algérienne*, lors de son arrestation, il lisait *Le Libertaire* et était en possession *« de nombreux feuillets »* émanant du *« Comité d'Action Révolutionnaire »* appelant *« le peuple à la révolte, à la guerre sociale [et] à la grève générale révolutionnaire »* mais aussi à lutter contre la Guerre du Rif. Durant l'été 1926, il fut jeté au cachot huit jours après avoir refusé de saluer M. Voreau le directeur de la prison. Refusant toutes aides du Secours Rouge communiste, il mena ensuite une grève de la faim avec l'afficheur Etienne Rambaud et Dominique Mettefeu pour protester contre la mise au cachot de Léon Villebrun, un autre militant libertaire.

SOUCHE Antoine[1118]

Né en France ; membre des groupes anarchistes d'Alger-Mustapha.

Selon la police, Souche fut « un anarchiste militant et convaincu mais ne serai pas homme d'action ». Il résida en 1895 au numéro 53 de la rue de la Casbah à Alger et fut proche de Xixonné et Noton. A la fin mars 1899, Antoine Souche accueillit selon la police *« des compagnons anarchistes d'Alger et de Mustapha »* pour une réunion préparatoire dans le *« but [d'] organiser une contre manifestation à l'arrivée de Max Régis à Alger »*.

1117 *Le Libertaire*, 17 septembre 1926 (lettre de Sanchis) – *La Dépêche Algérienne*, 11 juillet 1925 – René BIANCO, *Un siècle de presse anarchiste*, *op. cit.* Notice établie par Rolf Dupuy complétée par Philippe Bouba.
1118 Arch. nat. d'Outre-mer, 1F/20, B3/313.

SUSINI Antoine[1119]

Chef de train à la Compagnie des chemins de fer algériens de l'État ; Aïn Beïda.

Abonné au *Flambeau* en 1923 et 1924.

SUSSAN Marcel[1120]

Né en 1902.

Marcel Sussan, qui demeurait 35 rue Marengo à Alger, avait été arrêté et emprisonné à l'été 1921 avec Guigui pour avoir vendu dans la rue les journaux *La Jeunesse anarchiste*, l'organe de la Fédération des Jeunesses Anarchistes et *Le Libertaire*. En mai 1922 il fut de nouveau arrêté après une manifestation antimilitarisme appelé par le Parti Communiste, l'ARAC et les Jeunesses Anarchistes. En 1923 il était l'un des rédacteurs de l'organe anarchiste de l'Afrique du Nord, *Le Flambeau* (Alger, janvier 1923 à octobre 1926) dont les principaux responsables étaient Neyssel et Ribot.

TRACOL Pierre[1121]

Né le 3 août 1820 à Givors (Rhône) ; décédé le 15 mars 1901 ; négociant.

Inscrit au Contrôle général des anarchistes en résidence dans la colonie à la date du 1er juin 1897. Domicilié à Ténès et dans la colonie anarchiste de Tarzout de Paul Régnier. Oncle de Laurent Tracol et selon la police, son formateur à l'Anarchisme : *« ce vieillard paraît aujourd'hui inoffensif et même irresponsable. Toutefois il a élevé un neveu âgé de 22 ans environ qui paraît avoir adopté les principes de son oncle »*.

TRACOL Laurent[1122]

Né le 18 mars 1872 à Lyon (Rhône) ; ouvrier forgeron, puis négociant.

Neveu de Pierre Tracol. Il résida à Ténès et travailla dans la ferme appartenant à Paul Régnier à Tarzout (création d'une colonie anarchiste).

1119 Arch. nat. d'Outre-mer, B3/315 – *Le Flambeau* 15 septembre-15 octobre 1924.
1120 *Libertaire*, année 1921 – *La Dépêche Algérienne*, 22 mai 1922. Notice élaborée par Rolf Dupuy et complétée par Philippe Bouba.
1121 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15, 1F/16.
1122 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15, 1F/16, B3/313.

VILLEBRUN Léon[1123]

Oran.

Il fit partie des « compagnons de Barberousse » de 1925-1926 avec Joseph Sanchis, Jean-Baptiste Aucouturier, Henri-Adolphe Lozeray, Victor Arrighi, Cazala, Félécité Cazala, Dominique Mettefeu, Julien-Victor Peythieu, Pierre Biboulet, Etienne Rambaud et Youbi. Il fut arrêté pour propos anti-patriotiques dans un café à Oran (dénonciation de la Guerre du Rif) et condamné à deux ans de prison et 2000 francs d'amende. En juillet 1926, il fut mis au cachot *« enterré (…) à trois mètres environ au-dessous du niveau de la prison »*, puis à l'isolement pour s'être révolté selon *le Flambeau* contre les brutalités d'un gardien. Sanchis, Rambaud et Mettefeu entamèrent une grève de la faim pour protester de cette mise en cellule.

VIVES Josep (VIVES Joseph dit)[1124]

Né à Oran le 28 septembre 1869 ; menuisier ; Mustapha

Il arriva à Alger en 1901 et participa à la création du groupe « Les Précurseurs » à Alger quelques années plus tard. Il résida entre Alger, Oran et l'Espagne. Malgré sa naissance à Oran, il était de nationalité espagnole. Sa notice individuelle 7 juillet 1909 indique qu'il est « de caractère assez violent » et le qualifie d'*« anarchiste antimilitariste, révolutionnaire »*. En décembre 1909, il fut expulsé d'Algérie pour « son pays d'origine » à cause son militantisme anarchiste. Gilles Maurice dénonça cette expulsion dans un article paru dans *la Révolte* et le définit comme « *doux, sentimental, épris de musique* ». Les parents de Joseph Vivès allèrent même voir le Préfet d'Alger avec un écrit des membres des « Précurseurs » expliquant... qu'ils n'avaient jamais vu cette personne pour tenter d'empêcher son expulsion.

1123 *Le Flambeau*, 1er août 1925, 1er mai, juin et juillet 1926.
1124 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/15, 1F/20, B3/313 – *La Révolte*, 22 janvier et 29 janvier 1910.

XIXONNET Jules[1125]

Né le 7 janvier 1859 dans les Pyrénées-Orientales ; ouvrier tailleur d'habits.

Jules Xixonnet fut candidat abstentionniste aux élections départementales du Conseil général d'Alger du 19 septembre 1886. Son *« manifeste »* à ne pas appeler à voter pour lui fut placardé dans les rues d'Alger et appelait notamment à l'autogestion. Quelques années plus tard, il participa à la publication du journal anarchiste algérois *la Marmite sociale* (un seul numéro paru le 15 janvier 1893). Qualifié par la police dans les années 1890 comme *« anarchiste militant »* et *« chef du groupe dangereux »*. Militant aux groupes anarchistes d'Alger-Mustapha avec Pelegrin, Lemoine, Michelier, Salicis, Hayard, Rasséguier, Oriol, Souche, etc. Il résida entre Alger et Ténès. Ce fut une connaissance de Paul Régnier, beau-fils d'Elisée Reclus et fondateur de la colonie anarchiste de Tarzout en Algérie à la fin XIXème siècle. Xixonnet, *« l'anarchiste militant, très connu à Alger »* selon la presse coloniale, fut arrêté en compagnie de quatre autres « compagnons » pour avoir manifester contre une perquisition au sein de cette colonie en janvier 1894.

1125 Arch. Nat. d'Outre-mer 1F/17, 1F/20, B3/313 – *La Dépêche Algérienne*, 30 septembre 1886 et 11 et 12 janvier 1894.

Répertoires des sources consultées

Archives

Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

FONDS TERRITORIAUX - ALGERIE

- Gouvernement général de l'Algérie

Série H. Affaires indigènes (1830/1960)
9 H. Surveillance politique des indigènes (1844/1958)
9 H 69. Territoires du Sud. Surveillance des suspects. Anarchistes Carnet B

- Préfecture de Constantine

Série 3 F : Service départemental des Renseignements généraux de Constantine
3 F 18 Mouvement Libertaire Nord-Africain

Série B : Préfecture – Cabinet

Série B 1. Correspondance générale. Police générale (1847-1913)
B 1 15. Anarchistes (1902-1904)

Série B2 : Sûreté générale (1875-1913)
B 2 12. Surveillance, internements, recherches (1907)
B 2 13. Surveillance, internements, recherches
B 2 14. Surveillance, internements, recherches (1910-1912)
B 2 16. Surveillance, internements, recherches (1913-1914)

Série B 3. Affaires indigènes, affaires générales (après 1914)

B 3 45. Anarchistes, 1 registre, début du XXème siècle
B 3 313. Cabinet. Police générale : Anarchistes, antimilitaristes, correspondance, listes, notices (1893-1910)
B 3 314 Cabinet. Police générale : Anarchistes, antimilitaristes (1910-1923)
B 3 315 Cabinet. Police générale : Anarchistes, antimilitaristes (1921-1934)
B 3 316 Cabinet. Police générale. Anarchistes, terrorisme : recherche et surveillance des étrangers, protection des consulats
Listes, correspondance (1935)
B 3 317 Cabinet. Police générale : anarchisme, terrorisme
Recherche et surveillance de Français et d'étrangers (Espagnols, Yougoslaves, Ukrainiens, etc...)
Listes, correspondance (1936)
B 3 576. Manifestations du premier mai, surveillance (1892-1937)

- Préfecture d'Oran

Série continue
Cabinet.
423 Anarchistes
424 Anarchistes

- Préfecture d'Alger (1847-1962)

Série F. Police et maintien de l'ordre (1854/1960)

Série 1 F. Préfecture d'Alger. Direction de la police générale
1 F 15. Contrôle général des anarchistes au 1er juin 1897
Liste nominative des anarchistes surveillés par la police, 1884-1914
Contrôle des anarchistes. États nominatifs, 1894-1901
1 F 16. Anarchistes radiés ou disparus, 1901-1903
Dossiers d'anarchistes, 1901-1903
Révision de l'état vert, 1904
Anarchistes rayés des listes de contrôle, 1904-1911
Anarchistes arrivés à Alger et signalés à la police locale, 1920-1924
1 F 17. Contrôle des anarchistes, 1898-1900
Dossiers d'anarchistes, 1904-1905
1 F 18. Dossiers d'anarchistes, 1903
1 F 19. Dossiers individuels d'anarchistes, lettres A à H
1 F 20. Dossiers individuels d'anarchistes, lettres K à X

Série 3 F. Fonds du Service départemental des Renseignements Généraux d'Alger (1910-1962)
3 F 60. Anarchistes, activités, propagande, tracts (25205), (17 janvier 1949-1er juillet 1955)
3 F 96. Anarchistes (6 octobre 1961)

Série I. Administration des indigènes (1837/1962)

Série 4 I. Centre d'information et d'études. Service des liaisons nord-africaines (1936-1962)
4I 189. MLNA

Archives de la Wilaya d'Alger (Algérie)

- SERIE Z, Association (associations déclarées, loi 1er juillet 1901)
- 1Z-175-4189 : Mouvement libertaire nord africain (section algérienne)

Sources imprimées

Archives de la Wilaya d'Oran (Algérie)

- *La Lutte Sociale*, 1909

Bibliothèque Nationale d'Algérie – Site El-Hamma (Alger)

- *Alger Républicain*, 1949 (janvier, avril, mai, août)
- *Le Journal d'Alger*, 1949 (janvier)

Bibliothèque Nationale d'Algérie – Site Franz Fanon (Alger)

- *L'Echo d'Alger*, 1912, 1913, 1951, 1953 (janvier-mars)
- *La Dépêche Algérienne*, 1885-1895, 1896 (2ème semestre), 1897, 1900-1907, 1908 (1er semestre), 1909, 1910 (1er semestre), 1911, 1920-1922 (1er trimestre), 1923-1928, 1931, 1932, 1937 (janvier-mars ; octobre-décembre), 1938 (avril, octobre-décembre), 1939 (janvier-mai)
- *La Dépêche Quotidienne*, 1950, 1951, 1952 (janvier-juin), 1953 (mai-août), 1954 (octobre-décembre)
- *La Solidarité*, 1885

Bibliothèque Nationale de France (Paris)

- *Alger ouvrier*, 1928 (n°1)
- *Le Flambeau*, 1923-1925 et 1926, complet1126 [MFILM JO- 93864]
- *L'Ouvrier algérien*, 1906 (n°1 et n°4)
- *Le Réveil de l'esclave*, n°1 et 2 [MFILM JO- 89451]
- *La Révolte*, 1906 et 1909-1910, complet. [MFILM JO- 89929]
- *Le Syndicaliste*, 1927 (n°10 à 13)
- *Le Tocsin*, 1890, n°1 à 10 [MFILM JO- 6246]
- *Le Travailleur algérien*, 1900-1901 (n°1 à 5)

1126 Sauf n°13 (1ère série) et n°4 (2nd série)

Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence)

- *Le Flambeau*, 1923-1925 et 1926, complet [BIB AOM /30283]
- *La Révolte*, 1906, complet [BIB AOM /30383]
- *Le Tocsin*, 1890, complet [BIB AOM /30423]

Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (Marseille)

- *L'En Dehors*, 1930-1939
- *La Revue anarchiste*, 1929-1939, articles de 1930
- *Le Combat syndicaliste*, 1934-1939, collection partielle
- *Le Libertaire*, 1858-1861 collection complète
- *Le Libertaire*, 1919-1939, collection incomplète + n° épars
- *Le Libertaire*, 1939, quelques numéros
- *Le Libertaire*, 1944-53, manque le n°50
- *Le Semeur de Normandie*, 1923-1925 collection partielle
- *Le Semeur contre tous les tyrans*, 1925-1936 collection partielle
- *Plus loin*, 1925
- *Terre Libre*, 1938

Institut Internationale d'Histoire Sociale (Amsterdam)

- *Le Libertaire*, 1892, n°1, 3, 4, 5 et 7 [IISG ZDK 10425]
- *La Marmite sociale*, 1893, n°1 [IISG Fiche 3724]
- *Le Réveil de l'esclave*, 1904, n°2 [IISG Fiche 4110]
- *Le Tocsin*, 1890, n°11 et 12 [IISG ZF 52318]

Librairie « Infos » (Perpignan)

- *L'Action Syndicaliste*, 1946 (n°10 à 24)
- *Le Combat Syndicaliste*, 1947-1952 (collection complète) et 1956 (n°141, 15 mai et n°143, juillet 1956)
- *La Revue Anarchiste*, 1922 et 1923 (n°13, 20 janvier-février 1923

Bibliographie

Histoire des Socialismes

BEAUD Michel, *Le Socialisme à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Éditions Seuil, 1982, 320 p.

BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir), *Histoire des gauches en France*, Volume 1 : *L'héritage du XIXe siècle*, 580 p. et Volume 2 : *XXe siècle, à l'épreuve de l'histoire*, 650 p., Paris, La Découverte, 2004.

CANDAR Gilles, « La gauche coloniale en France. Socialistes et radicaux (1885-1905) », in *Mil neuf cent*, n°27, 2009, p.37-56.

DROZ Jacques (dir), *Histoire générale du socialisme*, Volume 1 : *Des origines à 1875*, 658 p. et Volume 2 : *De 1875 à 1918*, 676 p., Paris, PUF, 1972.

FREYMOND Jacques (dir.), *La Première Internationale : recueil de documents*, Tome 1 : 454 p. et Tome 2 ; 499 p., Genève, Droz, 1962.

GRONDEUX Jérôme, *Socialisme : la fin d'une histoire*, Paris, Éditions Payot, 2012, 240 p.

LABRANDE Christian, *La Première internationale*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1976, 445 p.

ROUGERIE Jacques, « Les sections françaises de l'association internationale des travailleurs », in *La Première internationale: l'institution, l'implantation, le rayonnement*, Paris, Édition du CNRS, 1968, p. 93-127.

TOUCHARD Jean, *La gauche de France depuis 1900*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, 380 p.

WINOCK Michel, *Le socialisme en France et en Europe : XIXe-XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 426 p.

Histoire du Syndicalisme

BRECY Robert, *Le mouvement syndical en France 1871*-1921, Paris, Éditions Mouton & Co, 1963, 217 p.

DEREYMEZ Jean-William, « Naissance du syndicalisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir), *Histoire des gauches en France*, Volume 1 : L'héritage du XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2004, pp. 463-487.

JULLIARD Jacques, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Éditions du Seuil, 1985, 294 p.

LEFRANC Georges, *Le Mouvement syndical sous la Troisième République*, Volume 1, Paris, Payot, 1967, 455 p.

LIGOU Daniel, *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, Paris, PUF, 1962, 672 p.

WILLARD, Claude (dir). *La France ouvrière*. Tome 1 : *Des origines à* 1920, Paris, Éditions sociales, 1993, 493 p.

Histoire de l'Anarchisme

Pierre-Joseph Proudhon . — Chelles : Itinéraire, 1990 [1er sem.]. — 68 p.

Almanach du Père Peinard 1894-1896-1897-1898-1899, Paris, SPAG Payprus, 1984, 56-64-64-64 pages.

BIANCO René, *Un siècle de presse anarchiste d'expression française, 1880-1983,* Doctorat d'État, Aix-Marseille, 1987, 7 volumes, 3494 p.

BIARD Roland, *Histoire du mouvement anarchiste 1945-1975*, Paris, Editions Galilée, 1976, 313 p.

BORD Jean-Paul (dir), Paris, Élisée *Reclus, Paul Vidal de La Blache : Le géographe, la cité et le monde, hier et aujourd'hui*, L'Harmattan, 2009, 316 p.

BOUHEY Vivien. *Les anarchistes contre la République. Contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République (1880-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 491 p.

Collectif, *Pierre-Joseph Proudhon*, Revue « Itinéraire, une vie, une pensée », n°7, 1er semestre 1990, 68 p.

COLSON Daniel, *Petit lexique anarchiste de Proudhon à Deleuze*, Le Livre de Poche, coll. « Biblio Essais », 2001, 378 p.

DUBIEF Henri, *Les anarchistes (1870-1940)*, Paris, Armand Colin, 1972, 95 p.

GRAVE Jean, *La colonisation*, Paris, Éditions des Temps Nouveaux, n° 15, 1912, 20 p.

GRAVE Jean, *Quarante ans de propagande anarchiste*, Paris, Flammarion, 1973, 605 p.

Groupe Noir et Rouge, *Autogestion, Etat, Révolution*, Paris, Editions de la Tête de feuilles et Editions du Cercle, 1972, 168 p.

GUERIN Daniel, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1965, 286 p.

HARMEL Claude et SERGENT Alain, *Histoire de l'anarchie*, Le Portulan, Paris, 1950, 449 p.

JOYEUX Maurice, *Histoire de la Fédération anarchiste, 1945-1965*, Paris, Groupe Maurice-Joyeux, 1997, 57 p.

KROPOTKINE Pierre, *L'entraide, un facteur de l'évolution*, Paris, Éditions de l'Entraide, 1979, 360 p.

KROPOTKINE Pierre, *Œuvres*, Paris, Éditions François Maspero, 1976, 445 p.

LECOIN Louis, *Le Cours d'une vie*, Asnières, édité à compte d'auteur, 1965, 347 p.

LEVEQUE Pierre, *Histoire des forces politiques en France*. Tome 2 : *1880-1940*, Paris, Armand Colin, 1994, 311 p.

MAITRON Jean, *Le mouvement anarchiste en France*, Tome 1 : *Des origines à 1914*, 486 p. et Tome 2 : *De 1914 à nous jours*, 440 p., Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1992.

MANFREDONIA Gaetano, « L'anarchisme », in BECKER Jean-Jacques et CANDAR Gilles (dir), *Histoire des gauches en France*, Volume 1 : L'héritage du XIXe siècle, Paris, La Découverte, 2004, pp.444-462.

MANFREDONIA Gaetano, *La chanson anarchiste en France des origines à 1914 : dansons la Ravachole !*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997, 445 p.

NATAF André, *La vie quotidienne des anarchistes en France (1880-1910)*, Paris, Hachette , 1986, 350 p.

NETTLAU Max, *Histoire de l'anarchie*, Paris, Artefact, 1986, 301 p.

PENNETIER Claude (dir.), *Les Anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Paris, les Editions de l'Atelier, 2014, 528 p.

PREPOSIET Jean, *Histoire de l'anarchisme*, Paris, Editions Tallandier, 2ème édition, 2002, 510 p.

SARRAZIN Hélène, *Élisée Reclus ou la passion du* monde, Paris, Éditions du Sextant, 2004, 248 p.

VAN DER WALT Lucien, « Les anarchistes contre l'impérialisme », in *Réfractions*, n°8, Saint-Mitre, Les amis de Réfractions, 2002, pp. 27 à 37.

VIGOUROUX Jeanne, « Elisée Reclus et l'Algérie », in *Cahier des Amis de Sainte-Foy et sa région*, n°89, 1er trimestre 2007, p. 3-15.

VINCENT Jean-Didier, Élisée *Reclus. Géographe, anarchiste, écologiste*, Paris, Robert Laffont, 2010, 432 p.

Colonialisme et Anticolonialisme

BALANDIER Georges, « La situation coloniale: approche théorique », in *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 11, Paris, PUF, 1951, pp. 44-79.

BIONDI Jean Pierre, *Les Anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Robert Laffont, 1992, 390 p.

BRUNSCHWIG Henri, « Vigné d'Octon et l'anticolonialisme sous la Troisième République(1871-1914) », in *Cahiers d'études* africaines, Vol. 14 n°54. 1974. pp. 265-298.

CHAGNOLLAUD Dominique et LACOUTURE Jean, *Le Désempire. figures et thèmes de l'anticolonisme. Figures et thèmes de l'anticolonisme*, Paris, Denoël, 1993, 266 p.

DULUCQ Sophie et ZYTNICKI Colette (dir.), *Décoloniser l'Histoire ? De « l'histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe -XXe siècles)*, Saint-Denis, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 2003, 176 p.

FERRO Marc, *Le livre noir du colonialisme, XVIe-XXIe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, Édition Robert Laffont, 2003, 843 p.

LIAUZU Claude (dir.), *Colonisation : droit d'inventaire*, Paris, Armand Colin, 2004, 352 p.

LIAUZU Claude (dir), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007, 646

p.

LIAUZU Claude et MANCERON Gilles (dir), *La colonisation, la loi et l'histoire*, Paris, Éditions Syllepse, 2006, 183 p.

LIAUZU Claude, *Histoire de l'anticolonialisme en France du XVIème siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2007, 303 p.

MERLE Marcel, *L'anticolonialisme européen de Las casas à Karl Marx*, Paris, Armand Colin, 1969, 397 p.

PERVILLE Guy, *De l'Empire français à la décolonisation*, Paris, Hachette, 1993, 255 p.

RIVET Daniel, « Le fait colonial et nous. Histoire d'un éloignement », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. n°33, janvier-mars 1992. pp. 127-138.

RUSCIO Alain, *Le Credo de l'homme blanc: regards coloniaux français, XIXe - XXe siècles*, Paris, Éditions Complexe, 2002, 410 p.

SAAIDIA Oissila et ZERBINI Laurick (dir.), *De la construction du discours colonial : l'Empire français aux 19e et 20e siècles*, Paris, Kharthala, 2009, 246 p.

SAVARESE Éric, *L'ordre colonial et sa légitimation en France métropolitaine : oublier l'autre*, Paris, L'Harmattan, 1998, 300 p.

Résister à la Guerre d'Algérie. Par les textes de l'époque, préf. de Tramor QUEMENEUR, postf. de Nils ANDERSSON, Paris, Les Petits matins, 2012, 192 p.

WALLERSTEIN Immanuel, *L'universalisme européen. De la colonisation au droit d'ingérence*, Paris, Démopolis, 2008, 137 p.

Histoire de l'Algérie

1885 : le tournant colonial de la République. Jules Ferry contre Georges Clemenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale, Introduction de Gilles MANCERON, Paris, La Découverte/Poche, 167 p.

L'Etoile Nord-Africaine et le Mouvement National Algérien : actes du colloque du 27 février au 1er Mars 1987, Alger, Editions ANEP, 2000, 285 p.

La pensée politique algérienne (1830-1962) » : actes du colloque du 25 au 26 septembre 2005, Paris, Editions ANEP, 2005, 257 p.

ABECASSIS Frédéric, MEYNIER Gilbert (dir.), *Pour une histoire franco-algérienne. En finir avec les pressions officielles et les lobbies de mémoire*, Lyon, INAS, 2011, 189 p.

AGERON Charles-Robert (sous dir), *La France coloniale des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1991, 2 Vol : 846 p. et 634 p.

AGERON Charles-Robert, *De l'Algérie "française" à l'Algérie algérienne,* (articles), Saint-Denis, Éditions Bouchène, 2005, 1308 p.

AGERON Charles-Robert, *L'Anticolonialisme en France*, Paris, PUF, 1973, 96 p.

AGERON Charles-Robert, *La Décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991, 178 p.

BARTOLI Marc, *Algérie, terres d'espérances : colons et immigrants (1830-1914),* Paris, L'Harmattan, 1992, 270 p.

BOUCHENE Abderrahmane, PEYROULOU Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR Ouanassa, THENAULT Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale 1830-1962*, Paris, La Découverte, Alger, Éditions Barzakh, 2012, 717 p.

BOUGUESSA Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien, les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah Éditions, 2006, 384 p.

CHEURFI Achour, *La classe politique algérienne, de 1900 à nos jours, Dictionnaire biographique*, 2ème édition, Alger, Casbah Édition, 2001, 511 p.

DARMON Pierre, *Un siècle de passions algériennes, une histoire de l'Algérie coloniale 1830-1940*, Paris, Fayard, 2009, 934 p.

GOUMEZIANE Smaïl, *Algérie, l'histoire en héritage*, Paris, Non Lieu, 2011, 491 p.

GUERIN Daniel, *Quand l'Algérie s'insurgeait 1954-1962*, Paris, La Pensée Sauvage, 1979, 187 p.

GUIGNARD Didier, *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

HARBI Mohamed et STORA Benjamin (dir.), *La guerre d'Algérie, 1954-2004. La fin de l'amnésie*, Paris, Robert Laffont, 2004, 728 p.

HODEIR Catherine et PIERRE Michel, *L'exposition coloniale de 1931*, Bruxelles, André Versailles éditeur, 2011, 218 p.

IHADDADEN Zahir, *Histoire de la presse indigène en Algérie, des origines jusqu'en 1930*,

Alger, Editions Ihaddadene, 2ème édition, 2003, 340 p.

JORDI Jean-Jacques et PLANCHE Jean-Louis, *Alger, 1860-1939: le modèle ambigu du triomphe colonial*, Paris, Éditions Autrement, 1999, 231 p.

JULIEN Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine, la conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Alger, Casbah Édition, 2005, 623 p.

JULIEN Charles-André, *L'Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830*, mise à jour par COURTROIS Christian et LE TOURNEAU Roger, Paris, Grande Bibliothèque Payot, 1994, 867 p.

KATEB Kamel, *Européens, « indigènes » et juif en Algérie*, Paris, INED/PUF diffusion, 2001, 386 p.

LOUZON Robert, *Cent ans de capitalisme en Algérie 1830-1930. Histoire de la conquête coloniale*, La Bussière, Acratie, 1998, 62 p.

MEYNIER Gilbert, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Alger, Édition el Maarifa, 2000, 793 p.

PERVILLE Guy, *Les étudiants musulmans algériens de l'université française : 1880-1962. Populisme et nationalisme chez les étudiants et intellectuels musulmans de formation française*, Éditions du CNRS, 1984, 346 p.

SAADALLAH Aboul-Kassem, *La montée du nationalisme en Algérie*, Traduit de l'arabe par Joachim de Gonzalez, 3ème édition, Alger, Edition Dar el Bassair, 382 p.

STORA Benjamin *La guerre des mémoires : la France face à son passé colonial (entretiens avec Thierry LECLERE)*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2007, 108 p.

STORA Benjamin, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens*, Paris, L'Harmattan, 1985, 404 p.

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, Paris, La Découverte, 1991, 128 p.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, La Découverte, 1992, 124 p.

STORA Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, CNRS Éditions, 2010, 346 p.

VERDES-LEROUX Jeannine (dir), *L'Algérie et la France*, Paris, Édition Robert Laffont, 2009, 899 p.

Histoire des Socialismes et Algérie

1954-1962, l'insurrection algérienne et les communistes libertaires, Paris, Éditions d'Alternative Libertaire, 2ème édition, 2008, 75 p.

BERTOLINI Gilbert, « La Commune de Paris et l'Algérie », in *Bulletin* n°47, Association des amis de la Commune de Paris, 3e trimestre 2011, p.12-14.

BOULOUQUE Sylvain, « Saïl Mohamed, un anarchiste algérien en France », in *Migrance*, n°3, 1994, pp. 14-19.

BOULOUQUE Sylvain, *Les anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2003, 120 p.

CHAUVIN Clotilde, *Louise Michel en Algérie, la tournée de conférences de Louise Michel et Ernest Girault en Algérie (octobre-décembre 1904)*, Toulouse, Éditions Libertaires, 2007, 157 p.

Des anti-colonialistes dans les années 1950 en France autour du journal Le Libertaire, Toulouse, AYDA, 200O, 42 p.

FUNES Nathalie, *Mon oncle d'Algérie*, Paris, Stock, 2010, 157 p.

GALLISOT René (dir.), *Algérie : engagements sociaux et question nationale. De la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962. dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Maghreb*, Paris, Les éditions de l'Atelier, Le Maitron, 2006, 605 p.

GALLISSOT René (dir), *Mouvement ouvrier, communisme et nationalismes dans le monde Arabe*, Paris, Éditions Ouvrières, 1978, 296 p.

GALLISSOT René, « Le socialisme dans le domaine arabe : Syrie, Liban, Irak, Palestine, Egypte, Maghreb » in *Histoire générale du socialisme*, Jacques DROZ (dir) - Paris : PUF, 1978. - 4 vol, Tome 3, pp. 545-606.

GALLISSOT René, *Algérie coloniale Algérie algérienne (1870-1962), La République française et les indigènes*, Alger, Éditions Barzakh, 2007, 271 p.

GIRAULT Ernest, *Une colonie d'enfer*, Toulouse, Éditions Libertaires, 2007, 240 p.

JUVING Alexandre, *Le socialisme en Algérie*, Alger, Jules Carbonel, 1924, 297 p.

KOULAKASSIS Ahmed et MEYNIER Gilbert, « Sur le mouvement ouvrier et les

communistes d'Algérie au lendemain de la Première Guerre mondiale » in *Le Mouvement* social, n°130, 1985, pp. 3-32.

KOULAKSSIS Ahmed, *Le parti socialiste et l'Afrique du Nord : de Jaurès et Blum*, Paris, Armand Colin, 1991, 349 p.

LIAUZU Claude, « Des précurseurs du mouvement ouvrier : les libertaires en Tunisie à la fin du XIXe siècle », in *Les Cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines*, tome XXI, n°81-82, 1973, pp. 153-182.

MAHSAS Ahmed, *L'autogestion en Algérie : données politiques de ses premières étapes et de son application*, Paris, Anthropos, 1975, 300 p.

MARTINEZ LOPEZ Miguel, *Casbah d'oubli, l'exil des réfugiés politiques espagnoles en Algérie (1939-1962)*, Paris, L'Harmattan, 2004, 260 p.

MARYNOWER Claire, « Le moment Front populaire en Oranie : mobilisations et reconfiguration du milieu militant de gauche », in *Le Mouvement social*, n°236, 2011, pp.9-22.

MEJRI Lazhar, « Paul Vigné d'Octon », in *Savoirs historiques au Maghreb*, Éditions CRASC, pp.213-224.

MEYNIER Gilbert, « Les anarchistes français et la guerre d'Algérie », in *La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises : actes du colloque international en l'honneur de Charles-Robert Ageron*, Paris, Sorbonne, novembre 2000, Saint-Denis, Société française d'histoire d'Outre-Mer, 2000, pp. 489-500.

MEYNIER Gilbert, « Note de lecture, René Gallissot (dir.) Algérie : engagements sociaux et question nationale », in I*nsaniyat*, n°39-40, janvier-juin 2008, pp.197-201.

PATTIEU Sylvain, *Les camarades des frères, Trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Paris, Syllepse, 2002, 292 p.

PORTER David, *Eyes to the South: French Anarchists and Algeria*, Oakland, AK Press, 2011, 582 p.

SAÏL Mohamed, *Appel aux travailleurs algériens* (textes réunis et présentés par Sylvain Boulouque), Volonté anarchiste n°43, 1994, 36 p.

SEKFALI Abderrahim, *Histoire du mouvement ouvrier en Algérie, grèves et luttes syndicales à Djijelli (Jijel et sa région) 1936-1939*, Alger, Grand Alger Livres, 2011, 144 p.

SIRVAN Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie*, Paris, FNSP, 1976, 262 p.

Histoire et Mémoire

BANCEL Nicolas, « Mémoire et politique de l'État », in *Raison Présente*, n°175, 3ème trimestre 2010, pp. 19-32.

MEYNIER Gilbert, « Les historiens et la mémoire après Halbachs et Freud », in *Insaniyat*, n°39-40, janvier-juin 2008, pp. 39-45.

SAVARESE Eric (dir), *L'Algérie dépassionnée, au delà du tumulte des mémoires*, Paris, Éditions Syllepse, 2008, 214 p.

SAVARESE Eric, *Algérie, la guerre des mémoires*, Paris, Séguier, 2007, 283 p.

Nationalisme et Fascisme français

GIRARDET Raoul, *Le nationalisme français. Anthologie 1871-1914*, Paris, Editions du Seuil, Collection Histoire, 1983, 280 p.

STERNHELL Zeev, *La droite révolutionnaire, Les origines françaises du fascisme 1885-1914*, Paris, 1984, Editions du Seuil, Collection Histoire, 444 p.

Albert Camus et les Libertaires

CAMUS Albert, *L'Homme révolté*, Paris, 1985, Gallimard, coll. Folio / Essais, 384 p.

CAMUS Albert, *Chroniques algériennes (1939-1958)*, Alger, Belles-Lettres, 2011, 178 p.

CAMUS Albert, *Misère de la Kabylie*, Béjaïa, Editions Zirem, 2005, 128 p.

Collectif, *Le don de la liberté : Les relations d'Albert Camus avec les libertaires*, Lourmarin, Actes du colloque de Lourmarin, Éditions Rencontres Méditerranéennes Albert Camus, 2009, 164 p.

MARIN LOU (rassemble et présente des documents), *Albert Camus, écrits libertaires (1948-1960*, Paris, Editions Indigènes, 2013, 342 p.

.

Groupe Fresnes-Antony de la Fédération Anarchiste, *Albert Camus et les libertaires*, Paris, Revue Volonté anarchiste n°26, 1984, 36 p.

PROGRESO Marin, *La Pensée politique d'Albert Camus*, Paris, Amis de Cenit, 1967, 63 p.

ONFRAY Michel, L'ordre libertaire. La vie philosophique d'Albert Camus, Paris, Flamarion, 2012, 595 p.

VERTONE Teodosio, *L'œuvre et l'action d'Albert Camus dans la mouvance de la tradition libertaire*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1985, 50 p.

INDES DES NOMS

ABDELEMOUNE 103, 241
ABD-EL-HAAK 206, 207, 228, 237
ABD-EL-KADER (Emir) 215, 216
ABD-EL-KRIM 224-227
ACHOUR 237
ADAM Paul 153
ADJOU Larbi 237
AGERON Charles-Robert 15
AKLI 88
ALLAN Camille 42
ALMEYREDA Miguel 168
ALONSO Alphonse 86
ALTAIRAC Frédéric 256
AMAZIT Idir 103, 104, 241
ANARKHEN René 178
ANGELI Edoardo 92
ANGIOLILLO Michele 47
ANTOINE Michel (Lux) 129
ANTON René 95
APFERT 95
APROSIO Célestin 48, 51, 291
ARCHINOV Pierre 129
ARMAND Ernest 9, 128, 129, 130, 143, 236
ASPES Charles 82
ASPES Marguerite 81, 82
AURIOL Benoît 31, 32-35, 37, 43
44, 119, 233
AURIOLLIN H. 26, 31
AYACHE Georges 67, 237
BAKOUNINE Michel 7, 9, 11, 12, 60,
91, 26,3 277
BARBER Thomas 83, 88, 90
BARRES Maurice 152, 153
BARRY François 57, 137
BASSET Victor 151
BASTELICA André 23
BEL-AYCH 237
BELKACEM 207
BEN BELLA Ahmed 272
BEN GHABRIT Si Kaddour 215
BEN ISMAÏL Mustapha 214
BENI-MERAD 237
BERGES Louis 27
BERNABE Serge 97
BERTAGROLIO Adrien 95
BERTHELOT 177
BERTON Germaine 164, 169, 245
BESNARD Pierre 106, 245
BEVENT Eugène 169
BIANCO René 17, 150
BIARD Roland 14
BLANC 42 43
BLANC Louis 6
BOAZIS J. 97
BONNET Eugène 175, 176, 227
BONTEMPS Arnold 48, 49, 51, 120 121 244
BOUDOUX Francis 247
BOUHEY Vivien 10, 11, 17
BOULOUQUE Samuel 14
BOUSSINOT Charles 14
BOUVET Gaston 169
BRIAND Aristide 77, 173, 174
BRISMONTIER 46
BROUSSE Paul 173

BUREAU Auguste 27
CABET Etienne 6
CAFIERO Carlo 7
CAMBOLION 26, 44, 257
CAMUS Albert 242, 262-269
CANOVAS DEL CASTILLO Antonio 47
CARROUEE 18, 19, 69, 237, 245, 279
CASABAN H. 121
CASERIO Sante Geronimo 38, 45, 46, 257
CAULAS Etienne 26
CAZES A. 79
CE Camille, 129
CHABAUTY Emmanuel 153
CHABOUR B. 237
CHANDRE Joseph 142
CHAPOTON Jean Claude 26, 36
CHAUCESSE Lucien 6,9 73 173-175, 237, 243, 248, 249, 251
CHAUGHI René 128
CHAUVIN Clotilde 51
CHEIKROUN 165
CHIKHOU 170
CHERIF Ali 214
CHEVALIER DE LA BARRE 189
CHIRAC Auguste 153
CLOS Nicolas 248
COHEN-TOUSSIEH Jacques 132 141
COLRAT Raymond 222
CONSIDERANT Victor 6
CONSTANT 67
CORTES Désiré 120
COTTIN Emile 73 164, 169, 243, 245
COVA René 236
DAHAN Léon 67
DALLE Victor 152
DAUDET Léon 153, 187
DE LA BRUYERE Georges 150
DE PIERREFEU Jean 129
DE VALOIS Jean 148, 236, 239
DE VULPILLIERES Gaston 15
DECHARRIENNE Jean 103
DELAUNAY P. 177
DEPART E. 121 166
DERBAL Salah 103, 104, 241
DEREYMEZ Jean-William 7
DESNAUX Robert 80
DIDEROT Denis 128
DIETRICH Louis 141
DOLET Etienne 189
DON MARTIN Padovani 56, 59
DOUKHAN Fernand 88, 93, 97, 101-107, 110, 115
DOUSSOT René 236
DRUMONT Edouard 40, 152, 153, 226
DRYSDAL G. 127
DUC Antoine-Joseph 150
DUGAN Gaston 56, 57, 59
DULAC Pierre 52
DUPLEIX Paul 69
DUPUY Mary 47
DUTEUIL Jean 103
EL GHARIB 169 214-217 237
EL SEGHIR El-Hadj Mahieddin 214
EL-HODRI Sliman 203, 211
FORTUNE Henry 127
GILMO ou GILNS Pierre 121, 166, 178

GIRARDET Raoul 151
GIRAULT Ernest 50, 52, 60, 61
63, 121, 126, 127, 134, 234
GISBERT 56 59
GISBERT René 189
GOHIER Urbain 126
GOLDSKY Jean 169
GRANDJEAN Louis 236
GRAU Maximilien 86
GRAVE Joyeux 12,
27, 120, 126, 128, 130, 143, 154
GREGOIRE Fernand 31, 33, 150, 151, 157,
158
GRIFFUELHES Victor 9
GROSS Jacques 29, 232
GUEBHARD Adrien 150
GUERIN Daniel 6, 113, 272
GUESDE Jules 150
GUIGUI 66
GUILLAUME James 7
GUILLEMIN Nicolas 33
HADJ Messali 110, 263, 267
HAÏK 86 87
HAMELIN Emile 236
HARBI Mohammed 272
HARO 190-193, 218-220, 256, 257
HAVARD ou HAYARD 25, 31, 38, 39
HENRI René 252
HENRIOT Philippe 175
HERRIOT Edouard 175, 223
HUART Laurent 85, 86
HUGO Victor 77
ISRAËL Jacob 56
ISTRATI Panaït 129
JAURES Jean 173
JEAN-ANTOINE 251
JEANSON Francis 268
JOET Charles 83, 84
JOYEUX Maurice 11, 99, 101, 103, 262
KADOUR 217, 237
KERMABON Emile 52
KESSOUS Aziz 268
KHALED (Emir) 18, 132, 214-217
KIOUANE Slimane 236-238, 259, 278
KOULAKSSIS Ahmed 4, 18
KROPOTKINE Pierre 7, 158
LABILLE Pierre 26, 31, 141
LABONNE Jules 56, 57, 63, 64
LACROIX J. 237, 253, 254, 265
LAFUENTE Michel 84, 86, 90
LAGAY Claude 26, 48
LAHMAR 190, 237
LAPEYRE Aristide 13
LAPORTE 25 31
LATUDE 165
LAUZE Alphonse 26, 36
LAWROFF Pierre 7
LE CHETIF 171
LE VAGRE Jehan 133
LEMOINE Etienne 25, 26, 32-35, 39, 43
44, 119, 141, 233, 243, 244, 257
LERMINA Jules 122
LEROUX Pierre 6
LETELLIER 38
LIAUZU Claude 5 12 13
LIBERTAD Albert 58, 61, 121, 130, 234

LIBERTAS 164, 173, 175, 227
LONDRES Albert 128
LOPEZ 82
LOREAL Louis 13
LORIP Marcel 182 194, 195, 246, 256
LORULOT André 52, 122, 134, 182
LOUZON Robert 223
LUPPI Abel-Marcel 169
LYAUTEY Hubert 222-226
MAGNONE Florent 263
MAITRON Jean 9, 10, 17, 150
MAKHNO Nestor 129
MAHSAS Ahmed 271
MALATESTA Errico 7, 9, 126
MALATO Charles 128
MALON Benoît 152, 153
MARESTAN Jean 51
MARTIN Guy 97, 98, 103
MARTINEZ Antoine 69
MARTINEZ Ramon 198
MARTY André 164 169
MARX Karl 91
MASCARELL Manuel 88, 89, 239
MATEU Pedro 124, 243, 245, 258
MATOUB Lounes 277
MATTEO Fernand 92
MAUCLAIR Camille 153
MAZOYER Etienne 256
MENDES-FRANCE Pierre 112
MERCIER-VEGA Louis 262
MERIC (Flax) 168
MERLE Eugène 168
METTEFEU Dominique 69, 77, 78
MEYNIER Gilbert 4, 15, 18
MICHEL Louise 8, 20, 50, 51
MICHELIER Joseph 25, 39
MIRALDES 236
MIRBEAU Octave 121
MOHAMED (le Prophète) 192, 193
MOHAND 170, 214, 218, 219, 227-229, 237
MOMIGNY Charles 56, 57, 59
MONATTE Pierre 9
MONTANT Alphonse 35
MORAND Jeanne 164, 169, 265
MOUREN Emile 56, 57, 59, 63, 64, 257
NANDYFER 121
NATAF André 8
NETTLAU Max 126
NEYSSEL 124
NICOLAU Luis 124 243 245 258
NOTON Charles 26, 27, 37, 40, 47, 48
50, 264, 266
NOUCHY André 83
NOVILLARD 63 176
ODIN Raoul 236
OLIVIER Antoine-Robert 69, 80
81, 237, 245, 254, 266-269
OUZEGANE Amar 263
PAOLI 177
PARAF-JAVAL Georges 121, 126
PECQUEUR Constantin 7
PELEGRIN Albert 26, 40, 44, 119, 133, 263
264
PELLETIER Pierre 26
PELLOUTIER Fernand 152
PEREZ François 86

PEREZ Manuel 83
PESACTAING 247
PETHELLAZ 266
PIANOLA 222
PINCE-SANS-RIRE 205
PIONA 249
PICQUERAY May 267
PLAIN Edmond 88, 97, 102, 103
PLANES 47
PLATEAU Marius 164
POIGNANT 88
POINCARE Raymond 67, 168, 175, 187
POLESE 80
PONCET Adrien 248
PONTIGNY Joseph 56, 57, 59
POTIGNY Joseph 121
POUGET Emile 8 9 130 157
PRADAL Auguste 41
PROST Francis 121
PROUDHON Pierre-Joseph 7-9,
13 123 152 176 253 270
PRUDHOMMEAUX André 240, 262
PUERA Jean 90
RABOTIN Henri 46, 133, 257
RACIM Omar 169, 170, 243
RASSEGUIER ou RESSUIGIER 25, 26, 37
39
RAUX E. 88
RAVACHOL 42, 45, 130
RAVEL Georges 254
RECLUS Elisée 6, 9, 12, 13, 22,
28, 121, 126-128, 159, 218, 232, 233
RECLUS Paul 45
REGIS Max 39 40
RICHARD A. 253
RICHARD Pierre ou Philippe 69
70, 163, 182, 209, 237, 252
RIHANI Sadek 110
RIPOLL Jean 69, 70, 237, 244, 245, 251-253
258
ROBRIEUX Philippe 247
ROCHEFORD Henri 172
RODBERTUS Karl 7
ROLLAND Romain 121, 164, 168
ROUANET Gustave 152
ROUGIE Max 236
ROULE Jean (1906) 53
ROULE Jean (1909) 75
76, 164, 171, 173, 174, 235
RUIZ François 88
SABATIER Camille 174
SACCO Nicola 79 80 103
SAÏD Jean-Pierre 103
SAÏL Mohamed 83, 149, 201, 204, 206, 210,
212, 220, 236, 238, 240, 242, 259-262, 277
SAINT Lucien 223
SALERO Ernest 83
SALICIS 25
SAMARY Paul 39
SANCHEZ Simon 90
SANCHIS Joseph 69, 72
77, 124, 237, 244, 245, 25,4 258
SARBONI Edward 270
SARTRE Jean-Paul 268
SASTRE Manuel 81
SCAJOLA Honoré 173, 193

SCHIAVO Henri 250
SCHICCHI Paolo 222
SÉVERINE 150
SIMONSON 163 168
SOMME A. 163
SOUCHE Antoine 25, 26, 39
SOULERY Charles 51
SOUSTELLE Jacques 112
SPIELMANN Victor
15, 78, 128, 132, 143, 215, 216, 236
STEEG Théodore 222-224
STERNHELL Zeev 152, 153
STIRNER Max 9 128
STORA Benjamin 91
SUSSAN Marcel 66, 67, 237, 253
TAGORE Rabîndranâth 169
TAULLÈLE André 169
TCHERNYCHEVKY Nicolas 7
TESTA Aimé 67
TETARD Emile 236
TEULADE Jules 251
THEUREAU Marius 236
TOUSSENEL Alphonse 152
TROGOS Georges 121
VAILLANT Auguste 28, 45
VAILLANT ou WAILLANT André 91
VAILLANT-COUTURIER Paul 67
VALERO Joseph 56
VALERO Léandre 15, 102, 110, 115
VALLES Jules 150
VALLET Joseph 84, 86, 88
VAN DER WALT Luc 15
VANZETTI Bartolomeo 79, 80, 103
VERDU Samuel 86
VERITAS 167
VERNET Madeleine 128
VICTOR Abel 236
VICTOR-MEUNIER Lucien 150
VIDAL 6
VIGNE D'OCTON Paul 13, 15, 128
VIOLLETTE Maurice
VIVES Joseph 56, 57, 59, 63, 64
VOLINE 159
VRECOURT A. 153
XIXONNET Jules 22, 23, 25, 26, 36, 38, 45
257
YOUBI 165 237
YVETON Fernand 268
YVETOT Georges 9, 48, 121
ZAKIN Jacques 254
ZERBIB Léandre 67
ZIANI Kada Youcef 237
ZIZLY Henri 133
ZO D'AXA 9, 126

ANNEXES

LA PRESSE ANARCHISTE D'ALGERIE

ANNEXE I

La « Une » du premier numéro du *Libertaire* (27 janvier 1892)

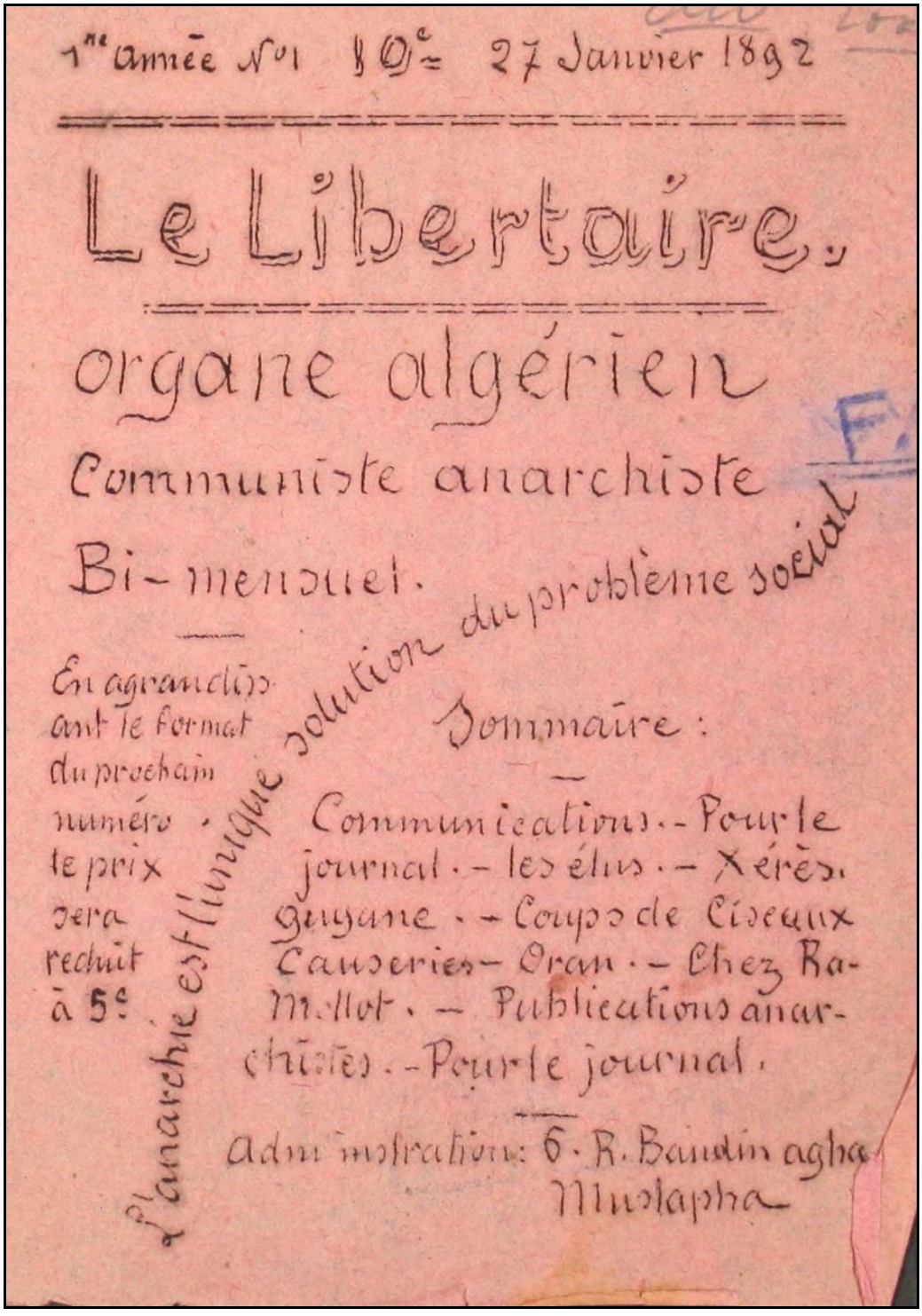

1re année N°1 10c = 27 Janvier 1892

Le Libertaire.

organe algérien

Communiste anarchiste

Bi-mensuel.

En agrandissant le format du prochain numéro le prix sera reduit à 5c

L'anarchie est l'unique solution du problème social

Sommaire :

Communications. - Pour le journal. - les élus. - Xérès. Guyane. - Coups de Ciseaux Causeries - Oran. - Chez Ramollot. - Publications anarchistes. - Pour le journal.

Administration : 6. R. Baudin agha Mustapha

Source : CAOM, 1F15, Dossier « Jean Faure »

ANNEXE II

Communications des Groupes des Anarchistes d'Alger-Mustapha (1892)

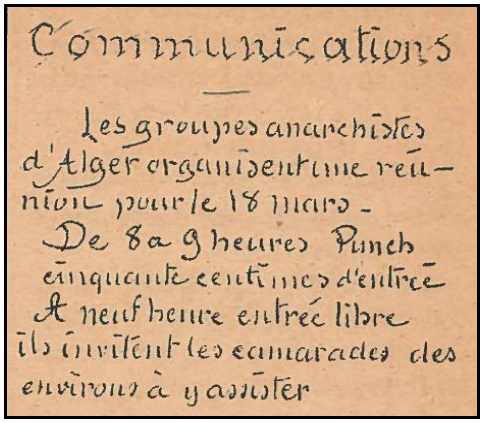

Communications

Les groupes anarchistes d'Alger organisent une réunion pour le 18 mars.
De 8 a 9 heures Punch cinquante centimes d'entrée
A neuf heure entrée libre
ils invitent les camarades des environs à y assister

Source : Le Libertaire, 10/01/1892, « Communications ».

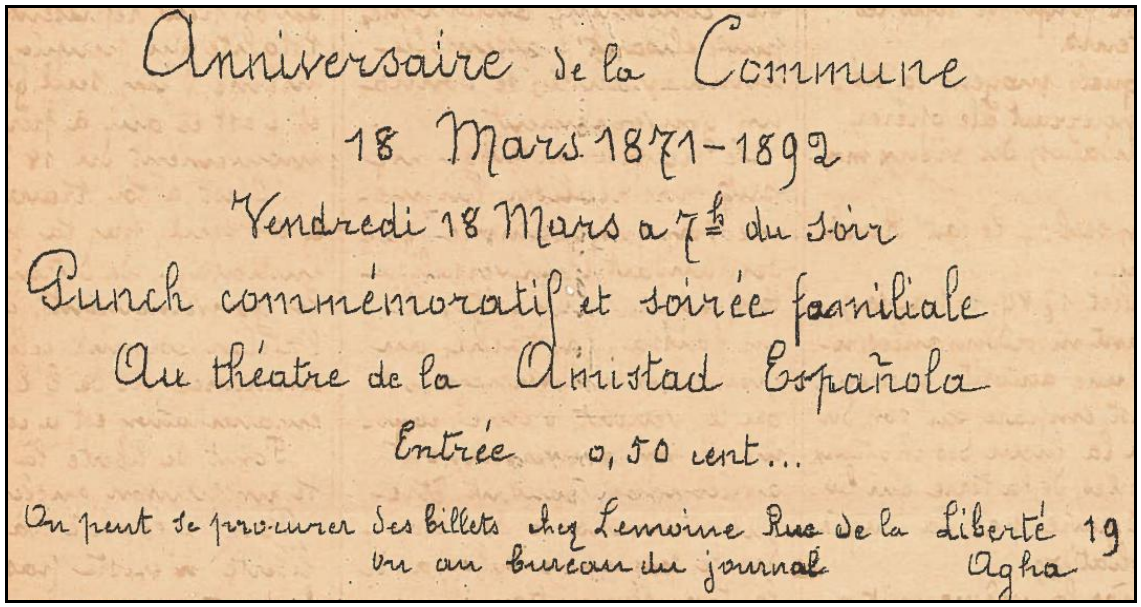

Anniversaire de la Commune
18 Mars 1871-1892
Vendredi 18 Mars a 7h du soir
Punch commémoratif et soirée familiale
Au théatre de la Amistad Española
Entrée 0,50 cent...
On peut se procurer des billets chez Lemoine Rue de la Liberté 19
ou au bureau du journal
Agha

Source : Le Libertaire, 10-25/03/1892

ANNEXE III

La « Une » du numéro unique de *La Marmite sociale* (15 janvier 1893)

LA MARMITE SOCIALE

Organe Anarchiste Paraissant à Dates Irrégulières

VOLEURS DU GRAND MONDE

PATRIOTISME

APPEL A TOUS

UTOPIE

PATRIOTISME

Source : IIHS, IISG Fiche 3724

ANNEXE IV

« Commissaire et inspecteur de police assassins », *La Marmite sociale* (15 janvier 1893)

COMMISSAIRE ET INSPECTEUR DE POLICE ASSASSINS

Le terrible commissaire de police de Mustapha, le fameux Novillard ainsi que son inspecteur de Désartigant, viennent d'être incarcérés. Ils ont assommé dans un cachot du commissariat le nommé Roussel qui avait été arrêté innocemment, étant victime d'une erreur.

Ces deux policiers se sont rendus célèbres par l'animosité dont ils ont fait preuve lors du 1er mai dernier aux arrestations des anarchistes.

Ces deux canailles pourront faire la partie carrée avec le commandant Mary, qui purge trois ans de prison pour vol, ainsi qu'avec Sapor, maire et conseiller général d'Aumale, qui a commis quatorze vols suivis d'assassinat.

Et dire qu'il y a des gens qui s'apitoient sur la dernière explosion ! Allons donc; les bons bougres, faisons donc ronfler la marmite.

Source : IIHS, IISG Fiche 3724

ANNEXE V

La « Une » du premier numéro du *Réveil de l'esclave* (19 juin 1904)

Première Année. — N° 1 — CINQ CENTIMES — Dimanche 19 Juin 1904

Le Réveil de l'Esclave

HEBDOMADAIRE

JOURNAL LIBERTAIRE SYNDICALISTE

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
FRANCE	2 fr. »	4 fr. »
ALGÉRIE	2 fr. »	3 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ALGER. — 8, RUE BAB-AZOUN, 8 — ALGER

« L'Emancipation des travailleurs, ne se fera que par les travailleurs eux-mêmes. »

CE QUE NOUS VOULONS

CE QUE NOUS VOULONS

Par Sébastien FAURE

Par millions, des êtres humains travaillent dix ou douze heures par jour — et dans d'odieuses conditions — en échange d'un salaire insuffisant.

Par millions, des vieillards qui, durant toute une carrière laborieuse de vingt-cinq, trente et quarante ans, ont entretenu la richesse publique et édifié des fortunes particulières, tendent leurs mains décharnées aux portes des hospices ou aux passants.

Par millions, des enfants inoffensifs et charmants manquent de l'alimentation et de la culture indispensables à ces jeunes arbustes.

Par millions, des femmes belles et désirables, faites pour provoquer et ressentir l'amour, demandent au trafic honteux de leur chair le pain qui leur est nécessaire.

Par millions, des êtres vigoureux et bien portants cherchent en vain du travail et, sans travail, sont voués au dénouement.

Par millions des jeunes hommes sont arrachés au champ, à l'atelier, à leur famille, à leurs amours, en prévision de tueries incompréhensibles et criminelles.

Par millions, des malheureux — que la misère, l'ignorance et l'oppression poussent fatalement à enfreindre la loi dirigée contre eux — gémissent dans les prisons et les bagnes.

Tout homme d'intelligence et de cœur doit vouloir que cela cesse.

Des intrigants et des ambitieux investis d'un mandat par la candeur populaire, des flibustiers et des crétins pourvus d'une fonction par la complaisance gouvernementale puisent, à mains pleines et sales, dans le trésor public qu'alimente le prolétariat.

Les ministres d'un Dieu ridicule travaillent à appuyer sur l'absurdité des dogmes et la métaphysique des croyances religieuses, la domination d'une classe et les privilèges qui l'accompagnent.

Dans leur ignorance et leurs habitudes de servilité, les foules acclament ceux qui les fouillent et les détroussent ; elles se pressent, respectueuses sur le passage d'un Grand qui les méprise ou les flatte et suivent passivement les conseils des endormeurs et des prêcheurs de résignation.

Tous les esprits affranchis et tous les cœurs généreux entendent que cela prenne fin.

Vivre, être heureux, être libres... **voilà ce que nous voulons !**

Goûter le bien-être physique qu'assurent une nourriture saine et abondante, un vêtement et une habitation confortables.

Cultiver notre intelligence, développer nos connaissances, enrichir notre cerveau des connaissances acquises, réjouir nos regards de la contemplation des chefs-d'œuvre de l'art et de la nature, procurer à nos oreilles le charme des pures harmonies, étudier d'un esprit indépendant les problèmes de la vie, promener librement notre curiosité à travers le monde des réalités et des observations, penser ce que nous inspire notre raison éclairée et confier à notre bouche hardie le soin d'exprimer notre idée.

Voilà ce que nous voulons !

Et nous voulons aussi fonder au plus tôt un milieu social favorable au développement intégral de la personnalité humaine, par le libre jeu des forces qui s'agitent en nous et des passions qui nous mouvementent, par le dégagement normal de nos affinités, par le noble rayonnement de nos sympathies.

Il faut demander à la vie tout ce qu'elle comporte de joies.

Je sais bien que vouloir cela et le proclamer, c'est s'exposer à être traités en malfaiteurs.

Qu'importe !

Propagateurs volontaires d'une idée que nous savons juste et belle, nous envisageons sans défaillance les conséquences de la bataille.

Il nous serait plus pénible de rester inactifs au sein de la mêlée que de courir les risques attachés à la lutte.

Si c'est être des malfaiteurs que de vouloir la fin de la misère, de l'ignorance et des guerres ; si c'est être des malfaiteurs que de préparer l'avènement d'une société de concorde, de savoir, d'abondance, d'harmonie, eh bien, soit ! Nous sommes des malfaiteurs ; nous acceptons l'épithète ; nous la revendiquons fièrement.

Que nos adversaires quittent l'espoir de nous désarmer ; nous ne sommes pas plus de ceux qu'on corrompt que de ceux qu'on intimide.

L'esprit d'indépendance se développe et se fortifie au sein des jeunes générations ; un souffle d'affranchissement s'élève, commençant à tout rafraîchir et à tout vivifier dans le désert. L'esclave veut conquérir sa place d'Être libre. Nous voulons être heureux, certes, mais nous voulons — et cela est possible — que **tous** le soient car nous pourrions pas rire quand les autres pleurent, chanter quand les autres gémissent.

Voilà ce que nous voulons, et nous le voulons de toute la puissance de notre fermeté, de toute l'énergie de notre persévérance.

Le veux-tu [illegible] être heureux, être libre ! [illegible] et vive ?... Oui ? — Eh bien, [illegible] toi, de [illegible] nous tous, que ce rêve [illegible] réalité. Si [illegible] absolument, loyalement, dis adieu à tout ton passé ; abandonne s'il le faut, famille, amitié, situation ; fuis l'atmosphère empestée des Eglises, des casernes, des parlements et viens, viens combattre, libre, au milieu d'hommes libres !

Sébastien FAURE.

Les Bureaux de Placement

S'il est une lutte, qui eut son retentissement dans tous les milieux, aussi bien ouvriers, que bourgeois, ce fut certainement celle menée énergiquement depuis 2 ans, par les travailleurs de l'alimentation, pour la suppression immédiate des bureaux de placement.

Quoi de plus monstrueux que cette exploitation du sans-travail ?

Comment peut-on comprendre, que des malheureux ouvriers sans travail depuis 2 ou 3 mois bien souvent, allant offrir leurs bras pour un travail quotidien qui leur permettra en échange d'un salaire souvent dérisoire, de ne pas crever de faim, soient encore obligés de payer cette offre d'esclavage ?

Les tenanciers de ces officines, se sont recriés devant cette campagne, faisant croire même, que ce trafic honteux ne leur laissait presque pas de gain ; leur résistance nous prouvait déjà qu'ils mentaient effrontément; mais sans nous arrêter là, examinons les faits.

Voici un ouvrier boulanger sans travail depuis un mois ou deux, qui, lassé de chercher une embauche qu'il ne peut trouver seul, se décide à se présenter dans un bureau de placement.

Là de suite, on lui promet une place, mais aux conditions suivantes ; c'est-à-dire moyennant qu'il s'engage à verser la somme de 30, 40 ou 50 francs, en échange de ce placement ; et payable après huit jours de présence dans sa nouvelle maison.

L'ouvrier croit faire une excellente affaire, et accepte. Huit jours, sont vivement passés, le malheureux vient à peine de toucher sa paie dont il aurait bien besoin, mais il faut d'abord qu'il s'acquitte de l'engagement pris vis-à-vis du tenancier.

Alors, la farce est jouée, le tenancier, qui a tout intérêt à en placer le plus grand nombre possible, est entendu avec le patron, avec lequel il partage bien souvent la somme perçue. Or pour le patron également il y a tout intérêt, s'il a payé à l'ouvrier 40 francs pour sa semaine, et que celui-ci ait donné 30 francs au Bureau de Placement. Rentrant de moitié, le patron a eu un ouvrier pour 40 francs moins 15, soit : 25 francs.

Il faut donc à tout prix, se débarrasser d'un ouvrier au bout d'une dizaine de jours, afin de pouvoir recommencer ce trafic sur un autre.

Maintenant que nous avons examiné la question économique il est bon d'envisager la Moralité de ces officines.

Ceci dans les bureaux de placement pour les femmes.

Combien de malheureuses, envoyés dans des maisons closes en Province, ou à l'étranger, on leur faisant croire qu'on les envoyait dans des places avantageuses ?

S'il fallait publier toutes les lettres de ces malheureuses victimes, relatant cette odieuse « traite des blanches, » il faudrait y consacrer tout un journal.

Puis encore, ces vieux messieurs, venant faire un tour dans les salles d'attentes, ou à la porte de ces bureaux de [illegible]ement, dans l'espoir de trouver une malheureuse prête à se donner à eux, pour une méchante pièce blanche, dont elle est privée depuis longtemps.

Voilà je crois des faits incontestables et qui se produisent journellement. Quels sont ceux qui devant pareilles ignominies, veulent quand même voire subsister les bureaux de placement ? A moins d'être intéressé là dedans, il n'y a sûrement pas un homme conscient, humanitaire même, qui ne désire voir [illegible] paraître [illegible].

Ils sont prêts de disparaître à jamais. Mais que d'efforts a-t-il fallu dépenser.

Depuis 8 ans cette supression dormait en projet dans les cartons de la Chambre des députés.

Il a fallu tour à tour, l'agitation menée par l'alimentation, les manifestations dans la rue, l'assaut même de ces bureaux, la grève des boulangers, l'envahissement de la Bourse du Travail de Paris, et enfin la rumeur publique pour faire réfléchir MM. les législateurs. Ce qui prouve que le peuple n'obtient que ce qu'il commence à prendre, et qu'il pourrait alors se passer de tous ces parlementaires. Maintenant, les bureaux de placement seront gratuits, est-ce dire par là que nous serons satisfaits ? Non, nous lutterons jusqu'au bout, pour notre idéal, où.

« Le travail ne sera plus une offre. »
« Ni l'embauchage une demande. »

Arnold BONTEMPS.

A L'HORIZON!...

Louise Michel.

Nous sommes heureux d'annoncer, que notre camarade et collaboratrice, Louise Michel qui devait venir dernièrement en compagnie de Girault, et qui en fût empêchée par une grave maladie, serait disposée si sa santé est toujours excellente à venir donner suite à son projet, c'est-à-dire faire une série de conférences en Algérie vers le mois d'octobre.

***

« Marche Macabre ».

Tous les journaux se sont élevés contre l'organisation de cette fameuse marche, la « Marche de l'Armée ». Doit-on croire à un sentiment d'humanité de la part de ces journaux. Erreur ! aux grandes manœuvres des marches semblables ont lieu et même plus mortelles que disent les journaux ? Rien !... et pourquoi cette fois-ci se sont-ils recriés ? Concurrence... tas de fumistes, va !

Source : BNF, MFILM JO- 89451

ANNEXE VI

Pierre Gilns, « A la caserne », *Le Réveil de l'esclave* (19 juin 1904)

A LA CASERNE

Dans le cloaque, appelé caserne, ils viennent d'arriver jeunes et forts. Ils sont là comme des moutons attendant que l'on veuille bien les toiser.

Les uns en habits de travail, les autres en habits plus ou moins de cérémonies, se regardant comme des bêtes curieuses, ne comprenant pas la grande utilité de se voir ainsi [illegible]ils. Chacun essaie de dissiper la douleur intérieure qui le ronge, mais plus fort que cette volonté, le souvenir du passé, de la veille, des parents, amis, etc., les fait éclater en sanglots. Qui sait jusqu'où iraient leurs lamentations, si le commandement brutal d'un sous-off. appelant : eh ! les bleus ! ne venait les retirer d'une telle torpeur ?

Vivement frusqués, non à la dernière mode, on les numéroto, à partir de ce moment ce ne sont plus des êtres humains et conscients, ce sont des machines obéissantes et barbares.

Lecture du Code, avec toutes ses... Mort... Mort... Mort... puis l'on commence le maniement des armes, on leur apprend l'assassinat légal. Les voilà pour 3 ans, ils auront à subir les brimades, les vexations ou méchancetés des galonnés.

Quel enfer ! Combien y en a-t-il qui y meurent ? Combien s'en vont à Biribi ou aux compagnies de disciplines ? Heureux ceux qui peuvent s'en sortir à bonne fin.

Et bien malgré cela, pour certains la crânerie est supérieure à la souffrance ; en effet lorsqu'ils arrivent à parler de leur séjours à la caserne, ils en sont tous satisfaits, ils oublient les misères endurées pour ne raconter, que leurs exploits, filouteries, bouffonnades, mensonges et vices. Seules choses que la Caserne incarne à ses hospitalisés.

Pierre GILNS.

Source : BNF, MFILM JO- 89451

ANNEXE VII

La « Une » du premier numéro de *La Révolte* (1er mai 1906)

Première Année — N° 1 — 5 CENTIMES — 1er Mai 1906

LA RÉVOLTE

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Contre toutes les formes de l'exploitation et de l'autorité !

Adresser tout ce qui concerne le journal, au Camarade H. CASABAN
Place du Marché, Alger-Belcourt
Abonnement..... 2 francs par An

Quand l'ordre est l'injustice, le désordre est déjà un commencement de Justice !

AVIS

Exceptionnellement ce numéro a été tiré en couleur pour permettre aux camarades de placarder le manifeste que nous publions en 3e et 4e page.

A nos Camarades de France

Le journal, est, sans contredit, un des meilleurs modes de propagande. C'est par lui que les idées nouvelles pénètrent dans les masses. C'est par lui que nous pouvons lutter contre l'œuvre néfaste de la presse bourgeoise.

En Algérie, plus qu'en France, la presse immonde poursuit [illegible] d'hypocrisie, et les militants de la colonie, abandonnés à leurs propres forces, ont à soutenir une lutte trop inégale.

C'est pourquoi nous nous adressons à nos amis de France pour nous venir en aide.

Nous pouvons les assurer que la conscience, la volonté et la ténacité ne feront pas défaut à notre organe ; il ne reculera pas devant la tâche qui s'impose.

* * *

En dehors de la propagande ordinaire il en est une autre qui jusqu'à ce jour a été négligée : c'est celle qui doit s'adresser au travailleur indigène.

Généralement on feint d'ignorer le prolétariat arabe, eh bien, nous, nous voulons aller à lui, l'atteindre par notre propagande.

Maltraité et plus misérable que l'ouvrier européen, l'indigène n'est pas inaccessible à la compréhension de ses intérêts économiques. Nous savons que le préjugé religieux dont il est imbu est un sérieux obstacle à la diffusion de nos idées, mais ce défaut est presque anihilé par des qualités que beaucoup d'européens ne possèdent pas.

L'arabe qui n'est pas encore contaminé par la soi-disant civilisation a, au plus haut degré, le sentiment de la fierté, de la dignité et une répulsion marquée pour l'obéissance passive.

A nous de tirer le meilleur parti de ses qualités naturelles.

Si notre journal vit, si le modeste essai que nous tentons est soutenu par nos amis de France, les résultats que nous espérons ne se feront pas longtemps attendre.

Des instituteurs indigènes nous prêtent leur collaboration et d'ici peu une page du journal sera rédigée en arabe.

Nos dispositions sont prises pour que la *Révolte* pénètre dans tous les milieux indigènes, dans tous les coins de l'Algérie.

L'œuvre que nous nous proposons d'accomplir est belle et nécessaire bien digne de tenter les efforts de tous.

LA RÉDACTION.

P. S. — Dès que nos ressources le permettront nous paraîtront 2 fois par mois.

Ce que nous sommes
Ce que nous voulons

Cependant que les gras, les bourgeois se repaissent du sang des esclaves volontaires des gueux dispersés [illegible], nos misérables crevant de froid par les chemins, se fatiguent d'être la chair qui engraisse, nourrit, entretient, les importantes bedaines des parasites apoplectiques.

Les éternels dupés de tous les régimes, les sempiternels miséreux se révoltent et demandent des comptes aux fusilleurs de Satory, de Châlons, de Limoges, de Fourmies, aux assassins de Courrières, aux affameurs du Creusot de Salin de Giraud et des grands centres industriels.

Ce sont les révoltés, les anarchistes, les meneurs. Ce sont les épaves humaines, les ilotes, les parias, les loques bâtardes que la société ne reconnaît pas comme hommes, mais qui édifient la richesse, la force, la beauté ; qui construisent les châteaux où se prélassent bourgeois satyres et mondaines hystériques.

C'est la chair à patrons s'étiolant dans les usines, dans les bagnes capitalistes.

Ils quittent le bourgeron pour prendre les armes et revêtir la livrée de soldats. Transformés, devenus chair à canon, sentinelles défendant le capital, l'écu, le chèque, l'organisation, la loi qui les écrase. Ce sont les familiques exangues qui meurent et pourrissent jeunes encore dans les fosses communes.

Voilà ce que nous sommes, non plus des résignés, castrés, agenouillés, ployés devant la croix, le chapelet, la chape, l'autel, l'argent ; mais les anarchistes luttant contre toutes les formes de l'oppression et de l'exploitation.

Nous voulons briser nos chaînes, nos entraves, nos fers, les préjugés qui nous attachent au régime moderne.

Devant nos ennemis, nous levons notre front si longtemps baissé, et livrons la bataille. Nous grimpons à l'assaut de tous les codes, de toutes les tyrannies, de tous les despotismes.

Fatigués d'être dupés, trompés, estropiés par les politiciens véreux, sycophantes subtils, menteurs cyniques, nous ne comptons que sur nous mêmes. N'étant plus des moutons, nous n'avons plus besoin de bergers.

Nous ne voulons plus de lois, plus de croix, plus d'idôles. Nous déclarons une guerre à tous les préjugés, sans trêve ni repos. Nous voulons rallumer le flambeau de la vérité, de la justice, de la lumière que l'éteignoir de Loyola a éteint et caché à la foule.

Aux artisans du mensonge, aux lanceurs de boniments, aux phraséologues idiots et perfides nous crions : « Assez de ténèbres ! ».

Nous voulons la lumière. Nous combattons les sbires, les uniformes, les livrées, les soutenеurs de l'ordre social, les immatriculés, les enrubannés, les médaillés, les mouchards de toutes catégories.

Aux immondes guerres, nous répondons par l'insurrection, la seule guerre digne comme l'a bien dit Reclus, [illegible] les blessés [illegible] épouvantés des champs de bataille, aux miséreux qui crèvent de faim et de froid, à nos sœurs qui prostituent leurs bras ou leur bas ventre, nous lançons la formule libératrice :

Révoltez-vous, expropriez, chassez les maîtres, les nuisibles, les parasites. Révoltez-vous ! et que tremblent enfin tous ceux qui nous martyrisent et nous tuent. Venez à nous, jeunes femmes qui êtes écrasées par le régime infâme, venez filles-mères et aimez de tout votre cœur au grand jour, sans crainte des atteintes aux « hounes » mœurs.

Nous voulons que l'amour soit libre, nous voulons vivre, aimer sans en demander la permission à la sous-ventrière tricolore qui représente l'Etat.

Que les belles filles et les beaux gars se pressent, s'enlacent, s'embrassent énamourés sans craindre les austères crétins qui prêchent la morale officielle.

Enfants de la nature nous voulons vivre et mourir libres, sans guides, sans maîtres, sans programmes.

Nous voulons développer nos facultés, nos sens, notre cerveau, nous voulons nous épanouir au bonheur.

Nous désirons une vie pleine et entière. Pour arriver, pour conquérir le bonheur, forts de nos espoirs et de nos forces, nous sacrifions le meilleur de nous-mêmes. A nos coups sans cesse répétés succombera la société actuelle, ignoble, pourrisseuse des individus, généreuse aux malins, aux fourbes, aux voleurs en habits noirs, aux bandits décorés, aux assassins galonnés et soutachés.

Nous voulons la jeter bas cette société de politiciens, de parasites, de pygmées présomptueux.

Nous écraserons cette magistrature ridicule, cette soldatesque brutale, cette prétaille gavée qui vit sur les cadavres des saint Barthelémy, sur les bûchers de François d'Assise, les autodafés de Torquemada, sur les cendres de Servet et de Dolet.

Sur les canons brisés, les baïonnettes tordues, les citadelles démolies, les sceptres royaux en miettes, les croix renversées, nous bâtirons la cité harmonique du bonheur pour tous, sans concurrence, sans misères, sans pleurs.

Nous marcherons toujours vers plus de bonheur, vers plus de jouissances, vers plus de vérité, de justice et de lumière.

Venez avec nous, éducateurs, penseurs, miséreux, femmes et jeunes gens, pour nous aider à instaurer le plus tôt possible, *le bien-être, la liberté, l'amour.*

LA RÉVOLTE.

ÉCHOS

Avant d'être ministre....

« Tout à l'heure on m'objectait ; la grève générale, c'est la Révolution, sans doute c'est la Révolution. Eh, je sais bien qu'on ne décrète pas la Révolution ; pourtant ne reconnaîtrez-vous pas avec moi que la volonté humaine peut hâter les évènements.

« A quoi tient, en l'état actuel des choses, la réussite d'une révolution ? A la rapidité avec laquelle on pourra mobiliser le prolétariat sur tout le territoire. Or, la grève est un instrument de mobilisation admirable.

« Et l'Armée ? N'est-ce pas un facteur avec lequel nous devrions compter. Je suis, pour le dire en passant, très heureux de constater que *la propagande antimilitariste, trop longtemps négligée, trouve enfin des adeptes,* et qu'on cherche à empêcher le jeune soldat d'oublier qu'il a revêtu et qu'il revêtira le bourgeron ».

(Extrait d'un discours du citoyen Aristide Briand, délégué du groupe socialiste de St-Etienne aujourd'hui ministre de l'instruction publique).

* * *

Les moyens

Quand les bourgeois capitalistes veulent empêcher la propagande révolutionnaire, ils trouvent toujours un moyen.

Maxime Gorki, romancier russe bien connu, fait en ce moment une tournée afin d'obtenir des fonds pour la révolution russe. On l'expulse de New-York, parce qu'il voyage avec une actrice russe, avec laquelle il n'est pas marié légalement.

Pensez-donc ! un homme qui a l'outrecuidance de voyager et de vivre avec une femme, sans l'estampille de l'État, et l'imposition de mains d'un clergymann. C'est un crime, surtout quand le but avoué du voyage est de demander aux prolétaires leur aide pour l'émancipation de leurs frères russes.

Source : BNF, MFILM JO- 89929

ANNEXE VIII

« La Bastille de l'Autorité », *La Révolte* (juillet 1906)

La Bastille de l'Autorité

14 juillet ! Les fenêtres se bariolent de bleu, de blanc, de rouge, de jaune. La ***Marseillaise*** se beugle par les rues. **14 juillet !** Les marchands de vins sont en joie : pas de pain à la maison, les derniers sous se jettent sur le zinc. **14 juillet !** Les chauvins et les badauds « gais et contents » vont acclamer les petits soldats ; le tableau truqué de la grrrande armée nationale.

14 juillet ! L'épicier du coin, le notaire véreux, l'exploiteur adroit, l'assassin légal, vont recevoir la juste récompense de leur dévoûment à la république. **14 juillet !** De longs et filandreux discours promettront beaucoup : promesses tallacieuses qui s'en iront loin au vent avec la dernière pétarade du dernier feu d'artifice.

14 juillet ! « Le peuple, il en a d'la réjouissance ».

. . . . . .

Quel anniversaire fêtes-tu donc ? Quel souvenir glorieux te fait-il recouvrir de ce décor mensonger, ta vie habituelle de labeur et de misère ?

— **14 juillet !** la Bastille est rasée ; une ère de Liberté est ouverte.

— Ah ! tu veux rire, bon Populo, la Bastille est rasée ; que sont donc autour de nous, ces bâtisses mornes, aux murs élevés, aux fenêtres grillées ? Sont-ce des séjours paradisiaques ?

La vieille Bastille est rasée..... soit.

La Santé et Saint-Lazare, les Centrales et les Bagnes, Nouméa et La Guyane, Biribi et Antane.... la Bastille est ressuscitée. Les Casernes et les Usines, l'Atelier et le Gros Numéro, le Couvent et le Collège..., la Bastille est ressuscitée.

Ah ! tu veux rire, bon Populo, une ère de liberté est ouverte. Dis-moi donc quel jour, quelle heure tu est libre..., libre, entends-tu ?

Du berceau à la bière, tu passes par l'école, l'atelier, la caserne et encore l'atelier ; tu te maries, tu te syndiques, tu meurs selon des formules, éternel jouet de l'Autorité sous toutes ses formes : Père, prêtre, patron, gouvernant, galonnard. Est-ce cela, ta Liberté ?

La Bastille n'est pas rasée. La Liberté est encore à venir.

TA FÊTE EST UN LEURRE, TON QUATORZE JUILLET EST UNE MASCARADE.

. . . . . .

Crois-moi, bon Populo, la Bastille à renverser ne tombe pas sous les coups tangibles de ta force brutale.

Tu pourras détruire successivement des centaines de bastilles, accrocher à la lanterne des milliers d'aristocrates, raccourcir des douzaines de Capets, la Bastille sera debout, l'ère de liberté sera à venir.

L'ennemi le plus âpre à combattre est en toi, il est ancré en ton cerveau. Il est Un, mais il a divers masques il est le préjugé Dieu, le préjugé Patrie, le préjugé Famille, le préjugé Propriété. Il s'appelle l'Autorité, la sainte bastille Autorité, devant laquelle se plient tous les corps et tous les cerveaux.

Peuple, tant que le monstre existe, il ne saurait y avoir de trêve, il ne saurait y avoir ni repos ni fête.

Chaque jour de perdu est un jour de recul.

En lutte, peuple, pour plus de bonheur, pour plus de beauté.

Mais, saches-le bien, la lutte n'est pas contre telle ou telle bastille, contre tel ou tel maître, elle est contre la **Bastille**, sous toutes ses formes, contre le **Maître**, sous toutes ses faces.

Pour tuer la Poulpe, il faut frapper à la tête, car les membres renaissent. Pour détruire la Bastille, il faut démolir l'Autorité, base fondamentale, car les murs se rebâtissent.

Et le jour où le monstre sera abattu, si tu en as le désir encore, tu pourras fêter le 14 juillet, la Bastille sera rasée, la Terre enfin libérée verra des Hommes libres.

OR DONC, SUS A L'AUTORITÉ

Lisez LA RÉVOLTE tous les Mois.

Source : BNF, MFILM JO- 89929

ANNEXE IX

La « Une » du premier numéro de la nouvelle série de *La Révolte* (10 juillet 1909)

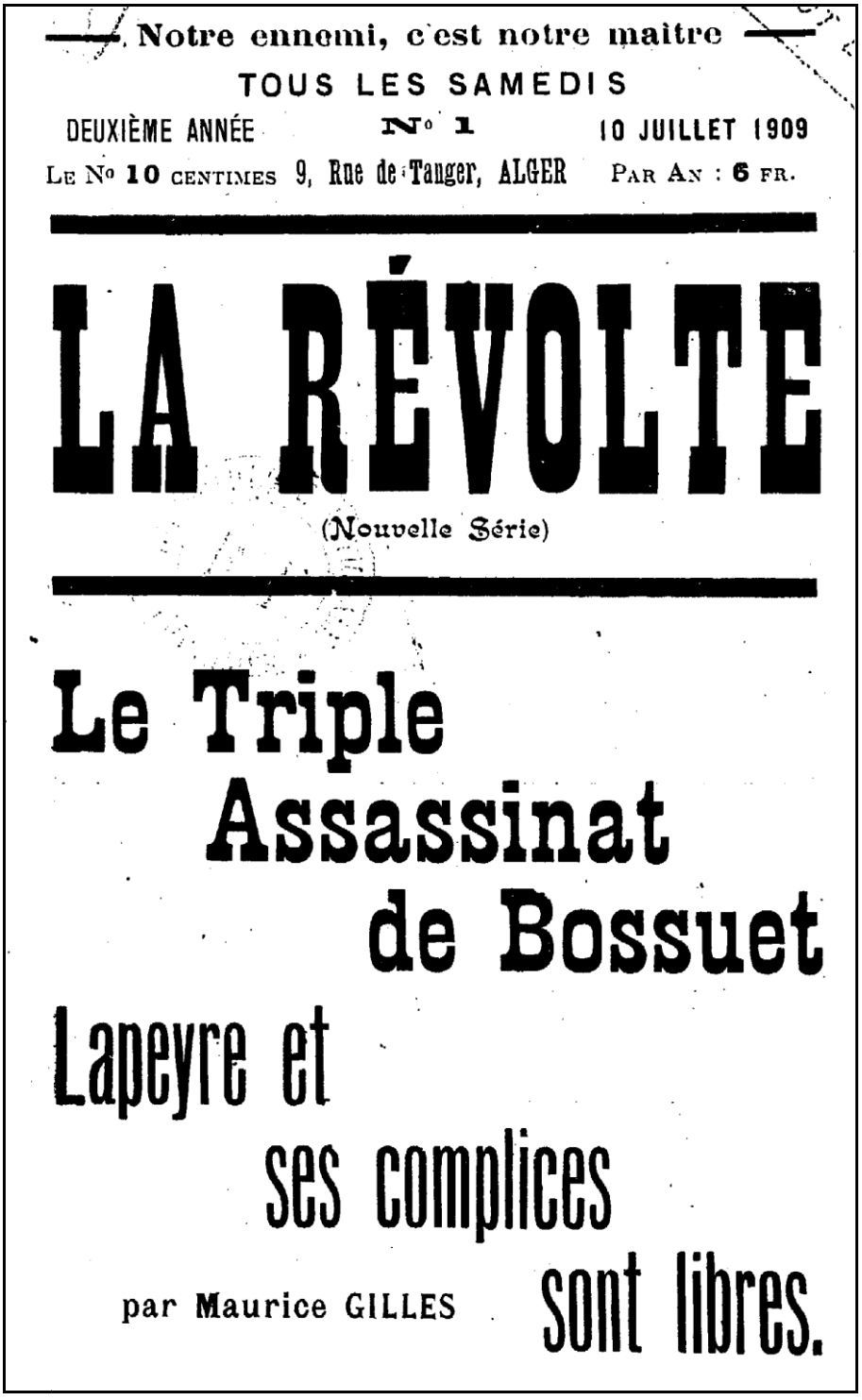

Notre ennemi, c'est notre maître

TOUS LES SAMEDIS

DEUXIÈME ANNÉE — N° 1 — 10 JUILLET 1909

LE N° 10 CENTIMES — 9, Rue de Tanger, ALGER — PAR AN : 6 FR.

LA RÉVOLTE

(Nouvelle Série)

Le Triple Assassinat de Bossuet

Lapeyre et ses complices sont libres.

par Maurice GILLES

Source : BNF, MFILM JO- 89929

ANNEXE X

« La ‘‘Révolte’’ à ses lecteurs », *La Révolte* (22 janvier 1919)

LA “ RÉVOLTE ” A SES LECTEURS

Acquittée par le jury d'Alger,je reparais aujourd'hui, prête à lutter de nouveau, avec toujours plus d'énergie contre toutes les calottes, contre toutes les oligarchies.

Je dirais leurs fait aux salauds qui nous gouvernent et aux basiles qui nous mouchardent.

Pour cette œuvre de salubrité et d'hygiène je fais appel à tous nos lecteurs ; abonnez-vous et aidez-nous, toutes les souscriptions sont reçues et toutes les oboles sont les bienvenues.

Demandez-moi dans tous les kiosques. Abonnez-vous ! six francs par an.

Rédaction et administraion, 9, rue de Tanger, 9.

— Alger —

Nous demandons à nos lecteurs de faire tout leur possible pour que le journal s'étende de plus en plus. Les meilleurs moyens consistent de s'abonner au pamphlet, de se servir dans les maisons recommandées, d'envoyer de temps à autre son obole si minime soit-elle. L'abonnement reste un excellent moyen, parce qu'il supprime l'intermédiaire, et fait bénéficier le journal de 0,04 par numéro. Nous avertissons nos lecteurs que les neuf numéros parus sont à leur disposition contre un mandat de un franc envoyé à Maurice Gilles, administrateur de la « Révolte », 9, rue de Tanger, Alger.

Source : BNF, MFILM JO- 89929

ANNEXE XI

La « Une » du premier numéro du *Flambeau* (15 janvier-15 février 1923)

Première Année. — N° 1

Du 15 Janvier au 15 Février

le flambeau

ORGANE ANARCHISTE DE L'AFRIQUE DU NORD

Contre toutes les forces de l'autorité et de l'oppression.

Adresser les lettres et mandats à NEYSSEL
3, Rue Clauzel - ALGER

Abonnement : 10 numéros, 2 francs

L'émancipation intégrale des travailleurs sera l'œuvre de l'éducation.

AUX COMPAGNONS, AUX AMIS AUX SYMPATHISANTS A TOUS LES REVOLUTIONNAIRES

Après bien des efforts, le *Flambeau*, organe des groupes libertaires de l'Afrique du Nord, entre enfin dans la bataille sociale qui met aux prises, depuis l'ère des sociétés, les oppresseurs du sabre, du goupillon et du coffre-fort d'une part et de l'autre, la grande masse des exploités, des volés, des pressurés, de toutes races.

Face à tous les requins et valets de l'Autorité, il affrontera courageusement l'âpre mêlée projetant autour de lui la lueur révolutionnaire de l'Idéal anarchiste et démasquant les lâches, les menteurs et les fourbes.

Fidèle à l'esprit de ses précurseurs algérois « Le Libertaire », « Le Tocsin », « La Révolte », « Le Réveil de l'Eclave », il mènera le bon combat pour l'émancipation des travailleurs, dénonçant impitoyablement les iniquités, les crimes, les injustices qui se commettent dans ces bagnes capitalistes appelés : « Ateliers, usines, chantiers, bureaux, prisons, bagnes militaires, casernes.

Le « Flambeau » ouvrira largement ses colonnes aux questions coloniales, si brûlantes aujourd'hui, sans préoccupations électorales, sans fil à la patte ; il s'attachera à l'éducation des masses indigènes par tous les moyens en sa possession et mènera une lutte sans répit contre la religion et les préjugés qui forment des obstacles sérieux à leur évolution. Il s'élèvera avec force contre les méfaits d'une colonisation qui n'a rien tenté pour les éduquer et ne se sert de ce prolétariat que comme chair à travail et à canon taillable et corvéable à merci.

Le « Flambeau » combattra tous les militarismes, toutes les religions et tachera d'éveiller chez les prolétaires de toutes nationalités l'esprit de classe qui doit se substituer au stupide esprit de race ne servant qu'à fortifier l'état de choses actuel. Fort des enseignements du passé, il luttera contre toutes les formes de l'autorité, contre toutes les formes gouvernementales, pour le fédéralisme intégral, pour la liberté, pour un régime social basé sur la libre entente des producteurs.

Le « Flambeau » a l'ambition d'unir tous les camarades anarchistes de notre région, disséminés de tous côtés au sein de la jeune et vivante fédération anarchiste de l'Afrique du Nord et d'intensifier plus que jamais la propagande anarchiste.

Le « Flambeau » paraîtra mensuellement en attendant que sa situation financière lui permette de paraître sinon hebdomadairement mais du moins deux fois par mois.

A vous lecteurs à nous seconder dans cette œuvre difficile et à nous apporter votre entier concours intellectuel et matériel.

LE FLAMBEAU.

Nos véritables ennemis, les voilà !

Ce que nous sommes, Ce que nous voulons !

Cependant que les gras, les bourgeois se repaissent du sang des esclaves volontaires, des gueux dispersés par le monde, des rêveurs, des faméliques crevant de froid par les chemins, se fatiguent d'être la chair qui engraisse, nourrit, entretient les importants bedonnés des parasites apoplectiques.

Les éternels dupés de tous les régimes, les sempiternels misérieux se révoltent et demandent des comptes aux fusilleurs de Satory, de Châlons, de Lianoges, de Fourmies, du Havre, aux assassins de corrières, aux affameurs du Creusot, du Salin-de-Giraud et des grands centres industriels.

Ce sont les révoltés, les anarchistes, les meneurs. Ce sont les épaves humaines, les ilôtes, les parias, les loques batardes que la société ne reconnait pas comme hommes, mais qui édifient la richesse, la force, la beauté, qui construisent les châteaux où se prélassent bourgeois satyres et mondaines hystériques.

C'est la chair à patrons s'étiolant dans les usines, dans les bagnes capitalistes.

Ils quittent le bourgeron pour prendre les armes et revêtir la livrée de soldats. Transformés, devenus, chair à canon, sentinelles défendant le capital, l'écu, le chèque, l'organisation, la loi qui les écrase. Ce sont les faméliques exangues qui meurent et pourrissent jeunes encore dans les fosses communes.

Voilà ce que nous sommes, non plus des résignés, castrés, agenouillés, ployés devant la croix, les chapelets, la chape, l'autel, l'argent ; mais les anarchistes luttant contre toutes les formes de l'oppression et de l'exploitation.

Nous voulons briser nos chaînes, nos entraves, nos fers, les préjugés qui nous attachent au régime moderne.

Devant nos ennemis, nous levons notre front si longtemps baissé, et livrons la bataille. Nous grimpons à l'assaut de tous les codes, de toutes les tyrannies, de tous les despotismes.

Fatigués d'être dupés, trompés par les politiciens nous ne comptons que sur nous mêmes. N'étant plus des moutons, nous n'avons plus besoin de bergers.

Nous ne voulons plus de lois, plus de croix, plus d'idoles. Nous déclarons une guerre à tous les préjugés, sans trêve ni repos. Nous voulons rallumer le Flambeau de la vérité, de la justice, de la lumière que l'éteignoir de Loyola a éteint et caché à la foule.

Aux artisans du mensonge, aux lanceurs de bonments, aux phraséologues idiots et perfides nous crions : « Assez de ténèbres ! ».

Nous voulons la lumière. Nous combattons les sbires, les uniformes, les livrées, les souteneurs de l'ordre social, les immatriculés les enrubannés les mouchards de toute catégorie.

Aux immondes guerres, nous voulons répondre par l'insurrection, seule guerre utile.

A tous les blessés de la vie aux agonisants des champs de bataille aux miséreux qui crèvent de faim et de froid nous lançons la formule libératrice : Révoltez vous, expropriez, chassez les maîtres, les nuisibles, les parasites. Révoltez vous ! et que tremblent enfin tous ceux qui nous martyrisent et nous tuent.

Enfants de la Nature, nous voulons vivre et mourir libres, sans guides, sans maîtres, sans programmes.

Nous voulons développer nos facultés, nos sens, notre cerveau, nous voulons nous épanouir au bonheur.

Nous désirons une vie pleine et entière. Pour arriver, pour conquérir le bonheur, forts de nos espoirs et de nos forces, nous sacrifions le meilleur de nous mêmes. A nos coups sans cesse répétés succombera la société actuelle, ignoble, pourrisseuse des individus, généreuse aux malins, aux fourbes, aux voleurs en habits noirs, aux bandits décorés, aux assassins galonnés et soutachés.

Sur les canons brisés, les baïonnettes tordues, les citadelles démolies, les sceptres royaux en miettes, les croix renversées, nous bâtirons la Cité harmonique du bonheur pour tous, sans concurrence, sans misères, sans pleurs.

Nous marcherons toujours vers plus de bonheurs, vers plus de jouissances, vers plus de vérité, de justice, de lumière.

Venez à nous, éducateurs, penseurs miséreux, femmes et jeunes gens pour nous aider à instaurer le plus tôt possible, le bien être, la liberté, l'amour.

Un Révolté.

Les religions sont comme les vers luisants. Il leur faut l'obscurité pour briller.

SCHOPENHAUER.

Source : BNF, MFILM JO- 93864

ANNEXE XII

Lorip, « Aux Syndicalistes Algériens ! », *Le Flambeau* (1er – 31 août 1924)

Aux Syndicalistes Algériens !

La crise du syndicalisme atteint une acuité de plus en plus aiguë ; la situation est grave, très grave ; le vérus politicien l'a rongé, tant et si bien, que l'embryon restant n'a qu'un souffle. Les politiciens sont arrivés à leurs fins ; ils triomphent : Domestiquer ou détruire, tels étaient leurs buts, et ils ont détruit ce qui n'était pas domesticable.

L'organisation économique est réduite à l'impuissance ; elle ne pourra pas s'élever en rivale, dans une révolution qu'elle aurait l'audace de vouloir prolétarienne ; essentiellement économique, par la suppression du capital, du salariat et de l'Etat. Le Parti Communiste seul organisation puissante insufflera le bon souffle politico-révolutionnaire ; ses militants imbuts des vertus de la sainte discipline, encadreront la masse des moutons révoltés, libérés d'un jour, que de nouveaux préfets, commissaires Tchékistes, avocats, sacristains moralistes Orthodoxes, banquiers, galonnés, etc.. assujettirons à la nouvelle sauce rouge.

Par le mensonge devenu bon principe; la calomnie, le jésuitisme érigés en culte ; les naïfs gêneurs de la cuisine politico-syndicale ; les illuminés et stupides idéalistes sont réduits à merci, mis à l'écart, baillonnés, battus.

Et ils règnent à présent les seigneurs rouges. La C.G.T.U. est à eux ; tout comme l'A.R.A.C. ; tout comme la plupart des coopératives ; tout comme la fédération sportive du travail en France. Ils y règnent de la même façon qu'Attila, chef des barbares surnommés les Huns, régnait sur ses conquêtes ; ils jouissent de ruines.

De nombreux syndicalistes, véritables ceux-là, se sont réfugiés dans l'autonomie, pour employer leur activité loin de l'ambiance pernicieuse, en espérant la désagrégation des deux C.G.T. politiciennes pour forcer les chefs à accéder aux désirs d'unité des masses et obtenir enfin la constitution d'une confédération unique. Leurs espoirs paraissent, hélas, déçus ; les organisations autonomes n'ont pas obtenu le nombre, la cohésion entre-elles qui leur donneraient assez de puissance pour influencer le mouvement syndical vers le but poursuivi.

Que faire alors ?

Une grande partie de nos camarades de France, en désespoir de cause, se sont décidés à se consacrer spécialement à l'éducation morale des adhérents de leurs syndicats autonomes. D'autres restent dans leur syndicat unitaire nom empoisonné de trop d'orthodoxie, et où ils peuvent encore, lutter contre le flot dévastateur.

A Alger, les Bolcheviks se sont emparés de l'U.D. au dernier congrès, grâce aux louches manœuvres du polichinelle Crémieux (de triste mémoire) ; aidés en cela par de stupides chicanes de personnalités, divisant la minorité.

Depuis c'est la mort lente et sûre de la Bourse du travail, à laquelle nos politiciens préfèrent naturellement la sacristie de la rue Cabot. C'est le parlement ouvrier lugubrement désert ; ce sont les syndicats sans membres, sans action, sans vie. C'est la preuve de l'impuissance des Bolcheviks pour revivifier le syndicalisme ; c'est leur aveu de défaillance et d'incapacité.

Camarades syndicalistes d'Alger ! allons-nous laisser périr à jamais, la belle allons-nous laisser périr à jamais, la belle œuvre de Boyé et des quelques autres Allons-nous laisser perdre les années d'efforts, de peine de nos aînés ? Non ! cette situation n'a que trop durée ; elle doit cesser ; nous le pouvons et nous le devons.

En faisant trêve à nos mesquines querelles de personnalités, par un effort coordonné et méthodique nous pouvons rallier les nombreuses bonnes volontées qui se groupaient autour de notre regretté camarade Boyé ; et ensemble, franchement, hardiment nous pourront sauver le syndicalisme algérien de l'emprise néfaste des néo-Communistes.

Préparons-nous à l'action ; la saison actuelle est peu propice au travail de regroupement et d'épuration ; mais l'instant psychologique, du réveil syndical, sonnera bientôt.

Alors pour chasser les intrus qui ruine la maison du travail, pour balayer les mercantis, les assassins conscients ou non, du mouvement syndical ; dans ou hors la C.G.T.U. nous nous unirons et nous sauverons le syndicalisme Algérien.

LORIP.

Source : BNF, MFILM JO- 93864

ANNEXE XIII

La « Une » du premier numéro de la deuxième série du *Flambeau* (1er mai 1926)

PREFECTURE D'ALGER
DÉPÔT LÉGAL

Deuxième Série — N° 1 | Le Numéro 20 Centimes | 1er Mai 1926

le flambeau

ORGANE MENSUEL ANARCHISTE ET SYNDICALISTE

BIEN-ÊTRE ET LIBERTÉ

Adresser les lettres et mandats à Robert OLIVIER
Case postale 2 - Esplanade, ALGER
Chèq. post. 77.66 - Abonnement 12 numéros : 3 fr.

NI DIEU, NI MAITRE

A tous les Travailleurs

Ouvrier, travailleur, quelle que soit la profession, quel que soit ton ouvrage, aujourd'hui 1er Mai, tu dois chômer.

Le 1er Mai n'est ni un jour de fête, ni un jour de repos. C'est une journée de revendications.

Tu dois aller à la Bourse du Travail, suivre les meetings et te recueillir.

Rejoins ton syndicat, ton groupement. Que nos maîtres, que les féodaux du régime voient qu'ils doivent compter avec toi comme avec un ennemi, car ces hommes de proie sont tes ennemis.

Tu chômeras, travailleur. Le 1er Mai est une arme que tu as dans la main. Ne pas t'en servir, c'est commettre une faute grave contre toi-même et tes compagnons de misère.

Chômer, c'est combattre, « s'abstenir, est une lâcheté. »

LE FLAMBEAU.

Camarades, Debout !

Après neuf mois de silence imposé par les circonstances, le Flambeau reparaît. Depuis le mois de juillet 1925, les fonds qui le faisaient vivre, étaient employés pour venir en aide à nos camarades emprisonnés et à leur famille.

Certes les temps n'ont pas changé; mais des nécessités de premier plan se font jour.

Le facisme s'organise : occultes ou non des groupements facistes se constituent ; des légions se forment militairement organisées ; des comités ultra révolutionnaires, vomissent dans leurs feuilles réactionnaires, des insanités et des mensonges. Cette masse de faussaires et de coquins exploitent la situation embarrassée du pays pour mieux l'accaparer en le trompant ! D'autre part nos camarades, emprisonnés pour avoir courageusement exprimé leur pensée, attendent leur libération !

Il fallait donc une tribune; il fallait une voix quelque soit son écho pour crier le danger aux aveugles et stimuler les hésitants ! Il fallait une tribune pour exprimer la pensée révolutionnaire et réveiller le sentiment de lutte qui semble terrassé par le knout d'une ignoble répression gouvernementale.

C'est pourquoi le groupement anarchiste de l'Afrique du Nord a décidé de faire revivre son journal.

Un appel a été adressé à nos camarades, à nos amis, aux penseurs, à tous les hommes de bonne volonté. Cet appel a été entendu ! De tous côtés nous arrivent des encouragements. On nous engage à persévérer.

Nous avons donc choisi la date du 1er mai pour ouvrir notre tribune. Elle sera ce qu'elle a été durant trois années de bataille : bataille partout, bataille contre le mensonge politique d'où qu'il vienne, contre la pensée tronquée ou déformée, contre l'imposture religieuse quelle que soit son étiquette ou sa couleur, bataille toujours, pour notre idéal anarchiste !

Si nous avons choisi cette date du 1er mai, c'est que pour nous révolutionnaire, le 1er mai est le vivant symbole de la lutte pour l'affranchissement du prolétariat. Ne représente-t-il pas, en effet, les aspirations de la classe ouvrière ? N'est-il pas un jour de recueillement et de revendications ?

Il ne faut pas oublier, camarades travailleurs, que cette date est fêtée dans le monde entier !

C'est la commémoration de tous les efforts, de tous les sacrifices consentis par la classe ouvrière au cours des 3 dernières générations.

Le 1er mai, ce sont les martyrs de Chicago, les massacres de Clichy, de Fourmies, Draveil-Vigneux et Villeneuve St Georges, la tuerie de Bizerte et plus près de nous l'emprissonnement scandaleux de ceux des nôtres qui expient à Barberousse, le crime d'avoir protesté contre l'aventure Marocaine. C'est la répression sanglante en Roumanie et en Bulgarie. Nous savons tous que plus de 20.000 révolutionnaires ont été lâchement assassinés par de sinistres gouvernants, qui n'ont maintenu l'équilibre et conservé le pouvoir qu'en s'appuyant aux potaux d'exécutions !

C'est enfin la révolution russe, avec ses erreurs et ses imperfections certes, mais aussi avec le rayonnement de sa gloire qui couvre de son immense auréolé le prolétariat du monde entier !

Voilà ce qu'est le 1er mai, voilà pourquoi aujourd'hui, camarades, vous devez déserter l'atelier et l'usine, débarrasser les plaines et les champ.

Il faut que vos maîtres sachent qu'on ne travaille pas ce jour là ! Rejoignez vos organisations ; rentrez dans vos syndicats. Les bourses du travail vous attendent.

Aujourd'hui plus que jamais qu'il ne soit point question de querelles, de tendances, dopinions politiques.

Aujourd'hui, une seule voix, un seul cri :

Vive la révolution prolétarienne !

Eugène BONNET.

Nos Emprisonnés de Barberousse sont en péril

Camarades, au secours ! Viollette proconsul semble décidé à exiler dans les « centrales » de Lambèse et de Berrouaghia, nos 12 camarades détenus politiques.

En effet, nous apprenons de source sûre, qu'il serait question dans les services intéressés, d'évacuer les condamnés politiques de Barberousse, dans les prisons centrales de l'intérieur.

Cela est-il possible ?

Est-il vrai que la Préfecture d'Alger, 1er Bureau, aurait échangé une correspondance suggestive à ce sujet avec la direction de la prison de Barberousse ?

Est-il vrai que le gouvernement se serait inquiété du grand nombre de visites reçues par nos amis aux parloirs des geôles algériennes ?

Est-il vrai que la circulaire du 6 novembre 1912 qui fixe les pouvoirs des directeurs de prison, détenant des condamnés politiques, n'est pas appliquée, et que les familles de ces détenus politiques ne sont pas reçus dans leurs cellules conformément aux ordres du ministre ?

Est-il vrai que les locaux servant de parloir actuellement sont totalement insuffisants pour recevoir les visiteurs, surtout le dimanche ?

Nous nous contentons d'attirer votre attention sur les agissements de vos services et nous attendons le démenti qui s'impose. A défaut, nous donnerons nous-même la réponse aux questions que nous posons aujourd'hui.

LE FLAMBEAU.

L'Affaire Youbi

Nous posons une question à M. le Gouverneur Viollette, une seule question.

Et-il vrai que notre camarade Youbi dans l'accomplissement de sa peine est privé de correspondre avec sa compagne ?

Est-il vrai que notre camarade Youbi est employé par l'administration à cinq francs par jour ?

Si cela est vrai, vous avez de devoir, M. le Gouverneur, d'intervenir immédiatement.

Si vous ne le faisiez pas, vous nous laisseriez croire que vous êtes le digne acolyte des Mussolini, Primo de Rivera et Cie.

Youbi n'est ni un bagnard, ni un esclave. Un peu d'humanité pour notre camarade Youbi, M. le Gouverneur !

Le fellah.

Libérez les Emprisonnés

Nous attendons une décision, Monsieur Violette. Qu'attendez-vous pour la prendre. Dix camarades sont à Barberousse qui payent chèrement le droit de ne pas penser comme vous. Ils sont dix qui se sont élevés courageusement contre la guerre du Maroc, et contre toutes les guerres.

La Ligue des droits — dont vous êtes — a protesté contre la guerre du Maroc. Quelle ironie !

N'oubliez pas que la répression dont vous êtes l'auteur — vous vous en êtes vanté .. n'a été approuvée par personne, pas même par ceux que vous prétendez défendre. En incarcérant sans résultat d'ailleurs, des travailleurs et des ouvriers vous avez violé les droits élémentaires du citoyen.

Vous vous dites successeur de nos pères de 93. Vous en êtes l'ombre.

Vous prétendez protéger l'ordre, vous n'avez protégé en réalité que le coffrefort des grandes banques et des grosses firmes.

Il y a 3 ans, dans un discours fameux vous vous êtes élevé contre les hommes du Comité des Forges. Vous avez été courageux, vous avez été ce que vous devriez être aujourd'hui et ce que vous n'êtes plus.

Monsieur Viollette, le public attend la libération de nos camarades, Sanchis, Ancouturier, Lozeran, Arrighi Villebrun, Cazala, Félécité Cazala, Mettefeu, Péthieu, Biboulet et Rambaud et Youbi.

Il faut libérer ces hommes.

Libérez-les. Leurs femmes et leurs enfants les réclament.

Tribune Libre

Le « Flambeau », désireux de contribuer à la propagation de la pensée humaine, ouvre une tribune de libre discussion pour toutes les tendances sans distinction.

Il insèrera dans la mesure de ses pages disponibles les articles qui lui seront adressés. Il acceptera volontiers la libre discussion de tout ce qui intéresse la doctrine révolutionnaire sous toutes ses formes.

Nous prions donc tous ceux qui sont animés d'un esprit éclectique et largement ouvert à toutes les idées, de nous écrire.

LE FLAMBEAU.

Nous publierons, sous forme de feuilleton, une histoire résumée du peuple Juif. D'une documentation serrée, d'un style attrayant et facile à lire, nous avons pensé que cet historique, forcément réduit, intéresserait nos lecteurs. Il est extrait de l' « Encyclopédie Anarchiste », publiée actuellement sous la direction de Sébastien Faure.

On s'abonne à l' « Encyclopédie Anarchiste », à la Librairie du Flambeau.

Prix : les 3 fascicules, 12 francs ; les 34, 144 francs.

Source : BNF, MFILM JO- 93864

ANNEXE XIV

Le Flambeau, « Contre la Guerre du Maroc », *Le Flambeau* (1er juin 1925)

Contre la Guerre du Maroc

Les militaristes et financiers français qui convoitent le Riff marocain ont démasqué leurs batteries. La guerre est commencée. Le canon, les mitrailleuses et les fusils sèment la mort. Le sang humain coule.

Et ce n'est qu'un prélude de ce qui va se passer là-bas. Des renforts sont envoyés: artillerie, aviation, infanterie.

Un concentration de troupes et de matériel de guerre s'opère. — L'organisation du massacre est poussée fébrilement.

C'est une expédition militaire de grande envergure qui se déclanche.

De cette expédition peuvent découler des conflits avec certains autres gouvernements qui voient d'un mauvais œil cette action. Et alors c'est la guerre européenne à nouveau.

Pourquoi cela ?

Parce qu'un consortium de grands bandits, de brasseurs d'argent, a jeté les yeux sur cette partie de l'Afrique, sachant qu'il y avait des richesses naturelles à exploiter, des millions à extraire, des fortunes à réaliser.

Les prétextes inventés sont de la pure blague. Il y a plus d'un an que le maréchal Lyautey prépare cette expédition. On a attendu l'écrasement des Espagnols et la mise au point de l'offensive pour commencer le massacre.

Nous ne défendons pas le dictateur Abd-el-Krim qui est un féroce réactionnaire et ennemi des pauvres. Ce n'est pas, comme les bolchevistes, pour favoriser une certaine politique et une certaine diplomatie.

Nous nous élevons énergiquement contre le crime odieux de la guerre marocaine, parce qu'il n'est pas possible qu'on laisse massacrer les populations marocaines et les jeunes soldats français.

Qu'on laisse en paix le Riff !

Le Bloc des Gauches s'était affirmé pacifiste. Est-ce cela son pacifisme? Une expédition coloniale qui sera longue et sanglante et risque d'allumer à nouveau l'étincelle d'une guerre mondiale.

Nous n'avons pas à juger des mauvaises raisons que l'on donne pour expliquer la guerre.

Nous disons que le droit le plus suprême, c'est le droit à la vie, et que nul gouvernement, sous n'importe quel prétexte, et pour quelques intérêts que ce soit, n'a le droit de sacrifier des existences dans une aventure guerrière.

La guerre, on en sort. L'horrible vision est encore présente à tous les yeux. Les deuils ne sont pas encore oubliés. Les ruines sont toujours là. Le pays est dans un état de débâcle financière et économique indescriptible; on parle toujours de banqueroute possible. Par le fait de la dernière guerre, la situation matérielle de la classe ouvrière empire chaque jour. C'est la misère noire dans la plupart des foyers de travailleurs.

Et cela ne suffit pas sans doute. On veut recommencer. Il n'y a pas assez de morts, peut-être, on veut recreuser des tombes. L'on n'a pas d'argent pour réaliser un programme de réformes sociales, mais on trouvera plusieurs milliards à gaspiller pour l'œuvre de mort.

Allons! C'en est assez et c'en est trop !

Devant une telle attitude de nos gouvernants, il faut que partout se lèvent ceux qui ne veulent plus la guerre.

Il faut que tous les moyens soient employés pour arrêter le massacre marocain.

Camarades, haut les cœurs! Réveillons-nous! A bas la guerre!

« *LE FLAMBEAU* ».

Source : BNF, MFILM JO- 93864

LES ARCHIVES POLICIERES

ANNEXE XV

Notices individuelles d'Etienne Lemoine (1893)

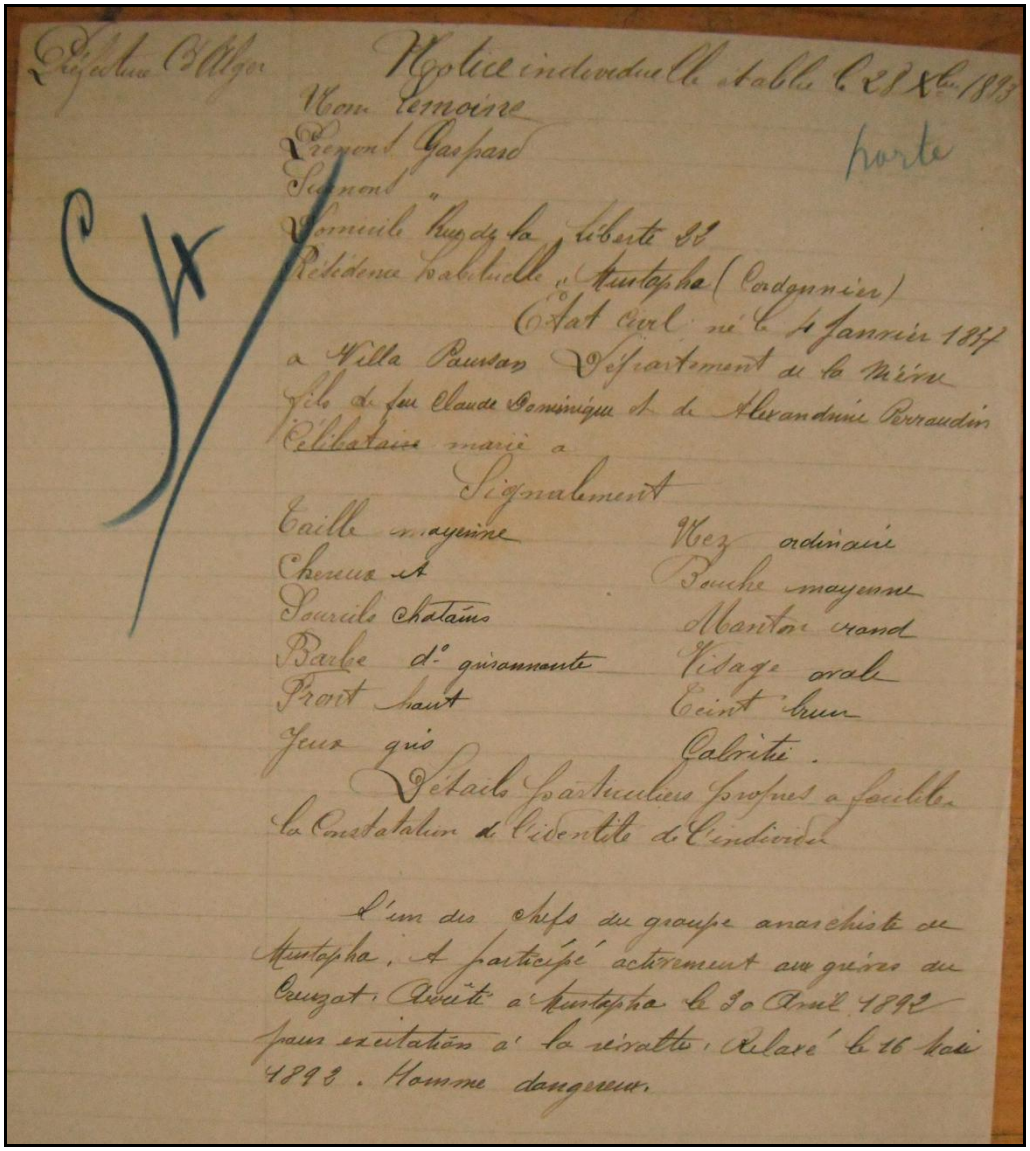

Préfecture d'Alger

Notice individuelle établie le 28 Xbre 1893

Nom Lemoine

Prenons Gaspard

Surnom "

Domicile Rue de la Liberté 33

Résidence habituelle Mustapha (Cordonnier)

État civil né le 4 Janvier 1857 à Villa Poursan Département de la Nièvre fils de feu Claude Dominique et de Alexandrine Perraudin Célibataire marié à

Signalement

Taille moyenne	Nez ordinaire
Cheveux et	Bouche moyenne
Sourcils châtains	Menton rond
Barbe d° grisonnante	Visage ovale
Front haut	Teint brun
Yeux gris	Calvitie.

Détails particuliers propres à faciliter la constatation de l'identité de l'individu

L'un des chefs du groupe anarchiste de Mustapha. A participé activement aux grèves du Creuzot. Arrêté à Mustapha le 30 Avril 1892 pour excitation à la révolte. Relaxé le 16 Mai 1892. Homme dangereux.

Source : CAOM/Alger/1F20, Dossier « Lemoine », 28/12/1893

ANNEXE XVI

Inscription d'Arnold Bontemps au Contrôle général des Anarchistes résident dans la Colonie (1904)

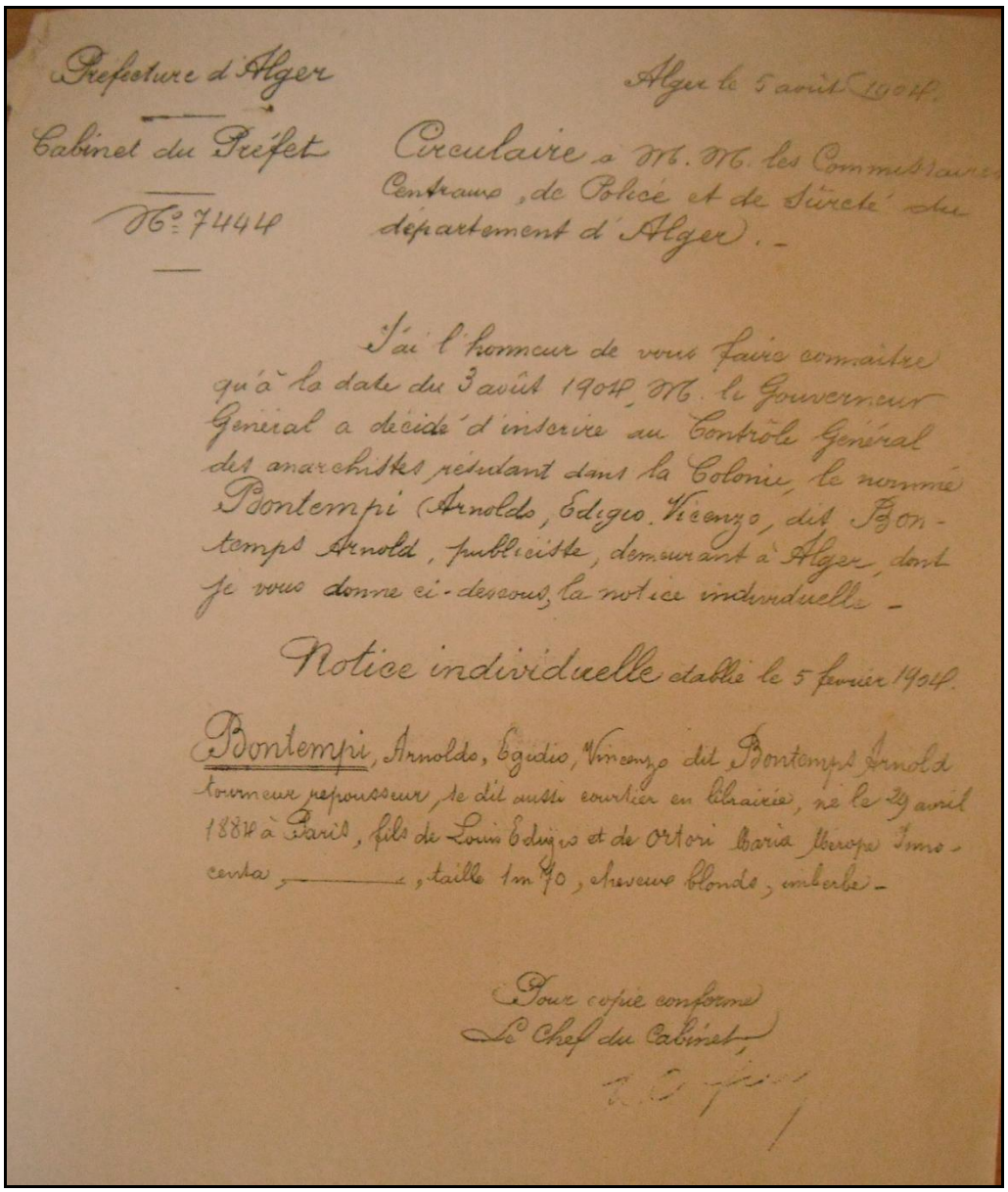

Préfecture d'Alger

Cabinet du Préfet

N° 7444

Alger le 5 août 1904.

Circulaire à MM. MM. les Commissaires Centraux, de Police et de Sûreté du département d'Alger. -

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la date du 3 août 1904, M. le Gouverneur Général a décidé d'inscrire au Contrôle Général des anarchistes résidant dans la Colonie, le nommé Bontempi (Arnoldo, Edigio, Vicenzo, dit Bontemps Arnold, publiciste, demeurant à Alger, dont je vous donne ci-dessous, la notice individuelle -

Notice individuelle établie le 5 février 1904.

Bontempi, Arnoldo, Egidio, Vincenzo dit Bontemps Arnold tourneur repousseur, se dit aussi courtier en librairie, né le 29 avril 1884 à Paris, fils de Louis Edigio et de Ortori Maria Giuseppa Innocenta, _____, taille 1m 70, cheveux blonds, imberbe -

Pour copie conforme
Le Chef du Cabinet,

Source : CAOM/1F15, Courrier du chef de cabinet aux commissaires centraux, de police et de sûreté, Alger, 5/08/1904

ANNEXE XVII

Notice individuelle de Jules Labonne (1910)

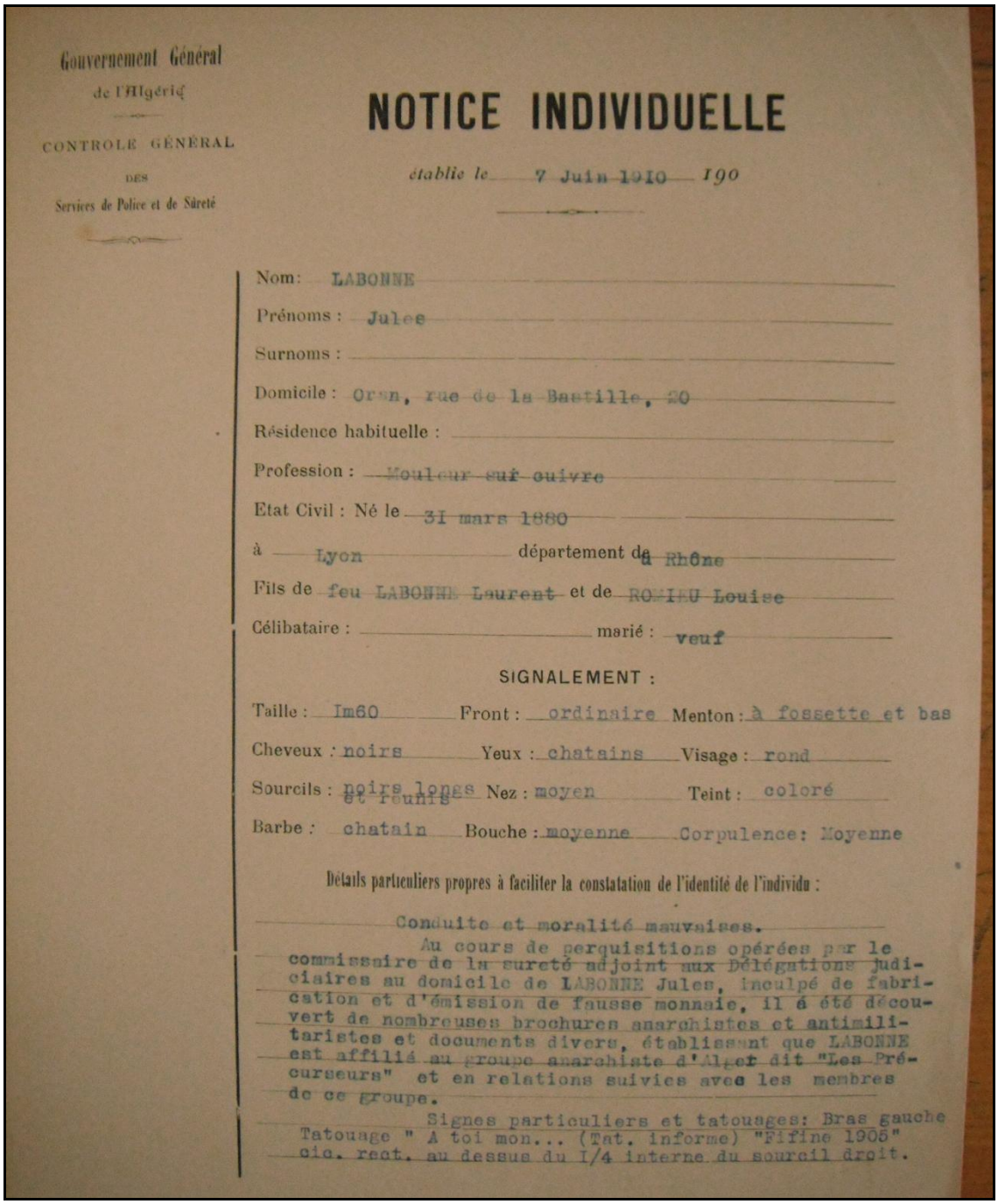

Gouvernement Général
de l'Algérie

CONTROLE GÉNÉRAL
DES
Services de Police et de Sûreté

NOTICE INDIVIDUELLE

établie le 7 Juin 1910 *190*

Nom: LABONNE

Prénoms : Jules

Surnoms :

Domicile : Oran, rue de la Bastille, 20

Résidence habituelle :

Profession : ~~Mouleur cuf cuivre~~

Etat Civil : Né le ~~31 mars 1880~~

à Lyon département de ~~d~~ Rhône

Fils de ~~feu LABONNE Laurent~~ et de ~~ROMIEU Louise~~

Célibataire : marié : veuf

SIGNALEMENT :

Taille : Im60 Front : ordinaire Menton : à fossette et bas

Cheveux : noirs Yeux : chatains Visage : rond

Sourcils : noirs longs et réunis Nez : moyen Teint : coloré

Barbe : chatain Bouche : moyenne Corpulence: Moyenne

Détails particuliers propres à faciliter la constatation de l'identité de l'individu :

Conduite et moralité mauvaises.

Au cours de perquisitions opérées par le commissaire de la sureté adjoint aux Délégations judiciaires au domicile de LABONNE Jules, inculpé de fabrication et d'émission de fausse monnaie, il a été découvert de nombreuses brochures anarchistes et antimilitaristes et documents divers, établissant que LABONNE est affilié au groupe anarchiste d'Alger dit "Les Précurseurs" et en relations suivies avec les membres de ce groupe.

Signes particuliers et tatouages: Bras gauche Tatouage " A toi mon... (Tat. informe) "Fifine 1905" cic. rect. au dessus du I/4 interne du sourcil droit.

Source : CAOM/Alger/F20, Notice individuelle de Jules Labonne, 7/05/1910

ANNEXE XVIII

Copie d'une affiche de la Jeunesse Anarchiste d'Oran

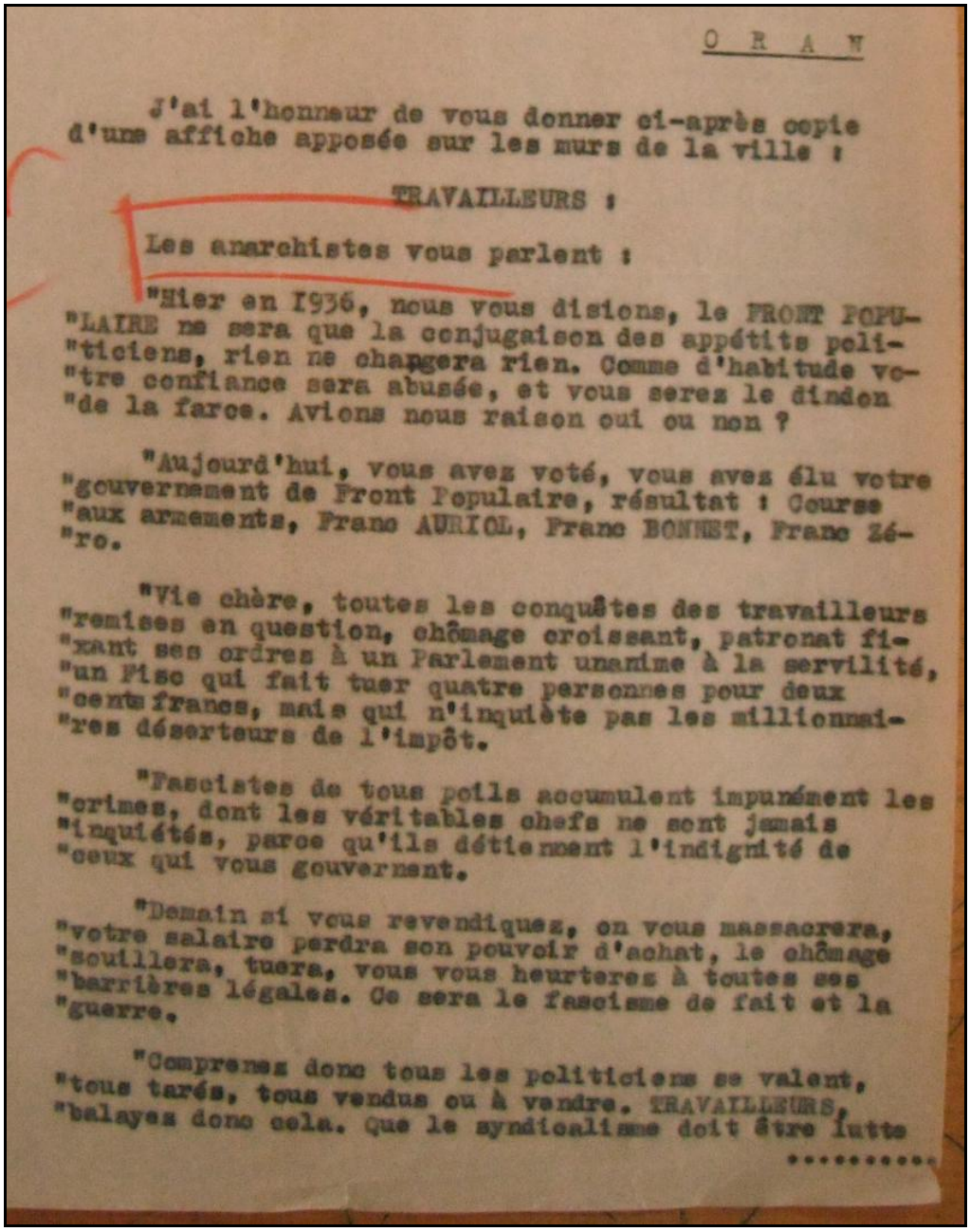

ORAN

J'ai l'honneur de vous donner ci-après copie d'une affiche apposée sur les murs de la ville :

TRAVAILLEURS :

Les anarchistes vous parlent :

"Hier en 1936, nous vous disions, le FRONT POPU-
"LAIRE ne sera que la conjugaison des appétits poli-
"ticiens, rien ne changera rien. Comme d'habitude vo-
"tre confiance sera abusée, et vous serez le dindon
"de la farce. Avions nous raison oui ou non ?

"Aujourd'hui, vous avez voté, vous avez élu votre
"gouvernement de Front Populaire, résultat : Course
"aux armements, Franc AURIOL, Franc BONNET, Franc Zé-
"ro.

"Vie chère, toutes les conquêtes des travailleurs
"remises en question, chômage croissant, patronat fi-
"xant ses ordres à un Parlement unanime à la servilité,
"un Fisc qui fait tuer quatre personnes pour deux
"cents francs, mais qui n'inquiète pas les millionnai-
"res déserteurs de l'impôt.

"Fascistes de tous poils accumulent impunément les
"crimes, dont les véritables chefs ne sont jamais
"inquiétés, parce qu'ils détiennent l'indignité de
"ceux qui vous gouvernent.

"Demain si vous revendiquez, on vous massacrera,
"votre salaire perdra son pouvoir d'achat, le chômage
"souillera, tuera, vous vous heurterez à toutes ses
"barrières légales. Ce sera le fascisme de fait et la
"guerre.

"Comprenez donc tous les politiciens se valent,
"tous tarés, tous vendus ou à vendre. TRAVAILLEURS,
"balayez donc cela. Que le syndicalisme doit être lutte

.....

Source : CAOM/Oran/423, Courrier du commissaire central au préfet, Oran, 14/03/1938

ANNEXE XIX

Papillons de la SIA d'Oran (1938)

darité Internationale Antifasciste (S.I.A)

GROUPE LOCAL d'ORAN

Camarades, **Solidarité Internationale Antifasciste** *organisme issu de la douleur universelle, vient dire au monde entier, sans exceptions de couleurs, de races, de religions et de tendances politiques : « J'ai besoin de l'appui de tous les hommes de cœur, pour venir en aide immédiatement à l'Espagne meurtrie, à l'Espagne courageuse, décidée à ne pas laisser passer le* **monstre**, *le* **fascisme**, *pour qu'un jour vous ne soyez la proie de ce fascisme qui veut à tout prix que l'humanité soit un vrai troupeau, où le carnage et la misère avec toutes ses noires conséquences, soient les seuls refuges de l'homme.*

Camarades, tous en masse pour barrer la route au fascisme en venant écouter le camarade

MASCARELL

Rédacteur à Paris du journal « Fragua Social » de Valencia

qui vous documentera sur des questions de vraie actualité sociale d'Espagne antifasciste

Mercredi 26 Janvier à 17 h. 30, **à Béni-Saf**

LE GROUPE LOCAL

Source : CAOM/Oran/424

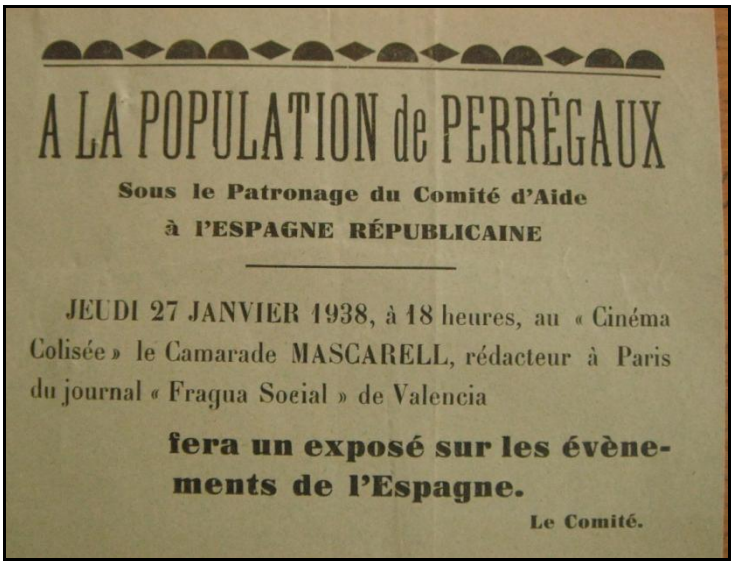

A LA POPULATION de PERRÉGAUX

Sous le Patronage du Comité d'Aide à l'ESPAGNE RÉPUBLICAINE

JEUDI 27 JANVIER 1938, à 18 heures, au « Cinéma Colisée » le Camarade MASCARELL, rédacteur à Paris du journal « Fragua Social » de Valencia

fera un exposé sur les évènements de l'Espagne.

Le Comité.

Source : CAOM/Oran/424

ANNEXE XX

Tract distribué par les Jeunesses Libertaires à Oran (1947)

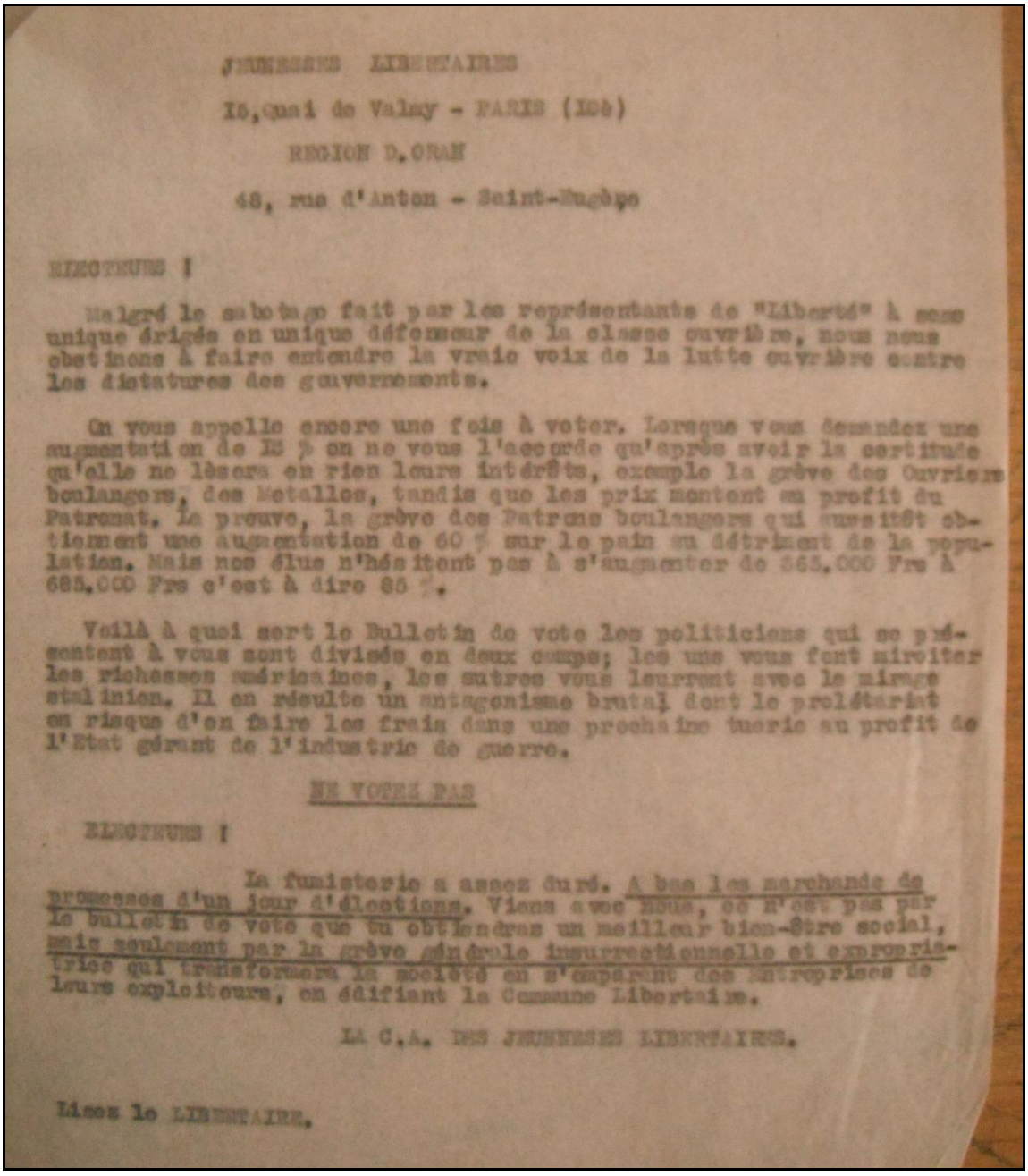

JEUNESSES LIBERTAIRES

16, Quai de Valmy - PARIS (Xème)

REGION D'ORAN

48, rue d'Anton - Saint-Eugène

ELECTEURS !

Malgré le sabotage fait par les représentants de "Liberté" à sens unique dirigés en unique défenseur de la classe ouvrière, nous nous obstinons à faire entendre la vraie voix de la lutte ouvrière contre les dictatures des gouvernements.

On vous appelle encore une fois à voter. Lorsque vous demandez une augmentation de 15 % on ne vous l'accorde qu'après avoir la certitude qu'elle ne lèsera en rien leurs intérêts, exemple la grève des Ouvriers boulangers, des Metallos, tandis que les prix montent au profit du Patronat. La preuve, la grève des Patrons boulangers qui aussitôt obtiennent une augmentation de 60 % sur le pain au détriment de la population. Mais nos élus n'hésitent pas à s'augmenter de 365.000 Frs à 685.000 Frs c'est à dire 85 %.

Voilà à quoi sert le Bulletin de vote les politiciens qui se présentent à vous sont divisés en deux camps; les uns vous font miroiter les richesses américaines, les autres vous leurrent avec le mirage stalinien. Il en résulte un antagonisme brutal dont le prolétariat en risque d'en faire les frais dans une prochaine tuerie au profit de l'Etat gérant de l'industrie de guerre.

NE VOTEZ PAS

ELECTEURS !

La fumisterie a assez duré. A bas les marchands de promesses d'un jour d'élections. Viens avec Nous, ce n'est pas par le bulletin de vote que tu obtiendras un meilleur bien-être social, mais seulement par la grève générale insurrectionnelle et expropriatrice qui transformera la société en s'emparant des Entreprises de leurs exploiteurs, en édifiant la Commune Libertaire.

LA C.A. DES JEUNESSES LIBERTAIRES.

Lisez le LIBERTAIRE.

Source : CAOM/Oran/423, Rapport du commissaire principal au préfet, Oran, 24/10/1947.

ANNEXE XXI

Affiche collée par le groupe d'Alger de la Fédération Anarchiste (1949)

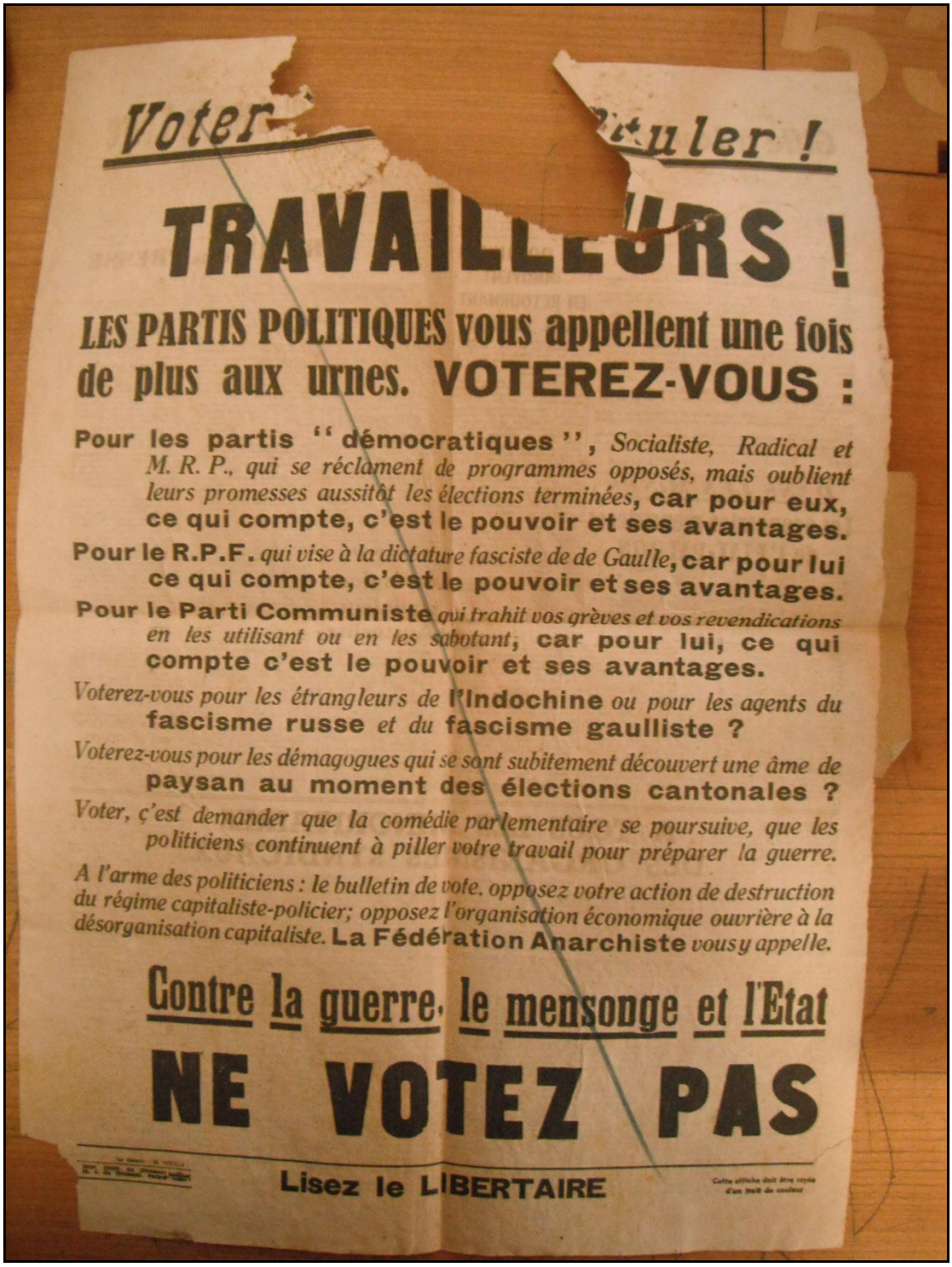

Voter... ...uler !

TRAVAILLEURS !

LES PARTIS POLITIQUES vous appellent une fois de plus aux urnes. VOTEREZ-VOUS :

Pour les partis "démocratiques", *Socialiste, Radical et M. R. P., qui se réclament de programmes opposés, mais oublient leurs promesses aussitôt les élections terminées*, car pour eux, ce qui compte, c'est le pouvoir et ses avantages.

Pour le R.P.F. *qui vise à la dictature fasciste de de Gaulle*, car pour lui ce qui compte, c'est le pouvoir et ses avantages.

Pour le Parti Communiste *qui trahit vos grèves et vos revendications en les utilisant ou en les sabotant*, car pour lui, ce qui compte c'est le pouvoir et ses avantages.

Voterez-vous pour les étrangleurs de l'Indochine *ou pour les agents du* fascisme russe *et du* fascisme gaulliste ?

Voterez-vous pour les démagogues qui se sont subitement découvert une âme de paysan au moment des élections cantonales ?

Voter, c'est demander que la comédie parlementaire se poursuive, que les politiciens continuent à piller votre travail pour préparer la guerre.

A l'arme des politiciens : le bulletin de vote, opposez votre action de destruction du régime capitaliste-policier; opposez l'organisation économique ouvrière à la désorganisation capitaliste. La Fédération Anarchiste *vous y appelle.*

Contre la guerre, le mensonge et l'Etat

NE VOTEZ PAS

Lisez le LIBERTAIRE

Source : CAOM/Alger/3F60, Rapport du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 26/03/1949.

ANNEXE XXII

Arrestation de Miguel Ferre et Fernand Doukhan (1949)

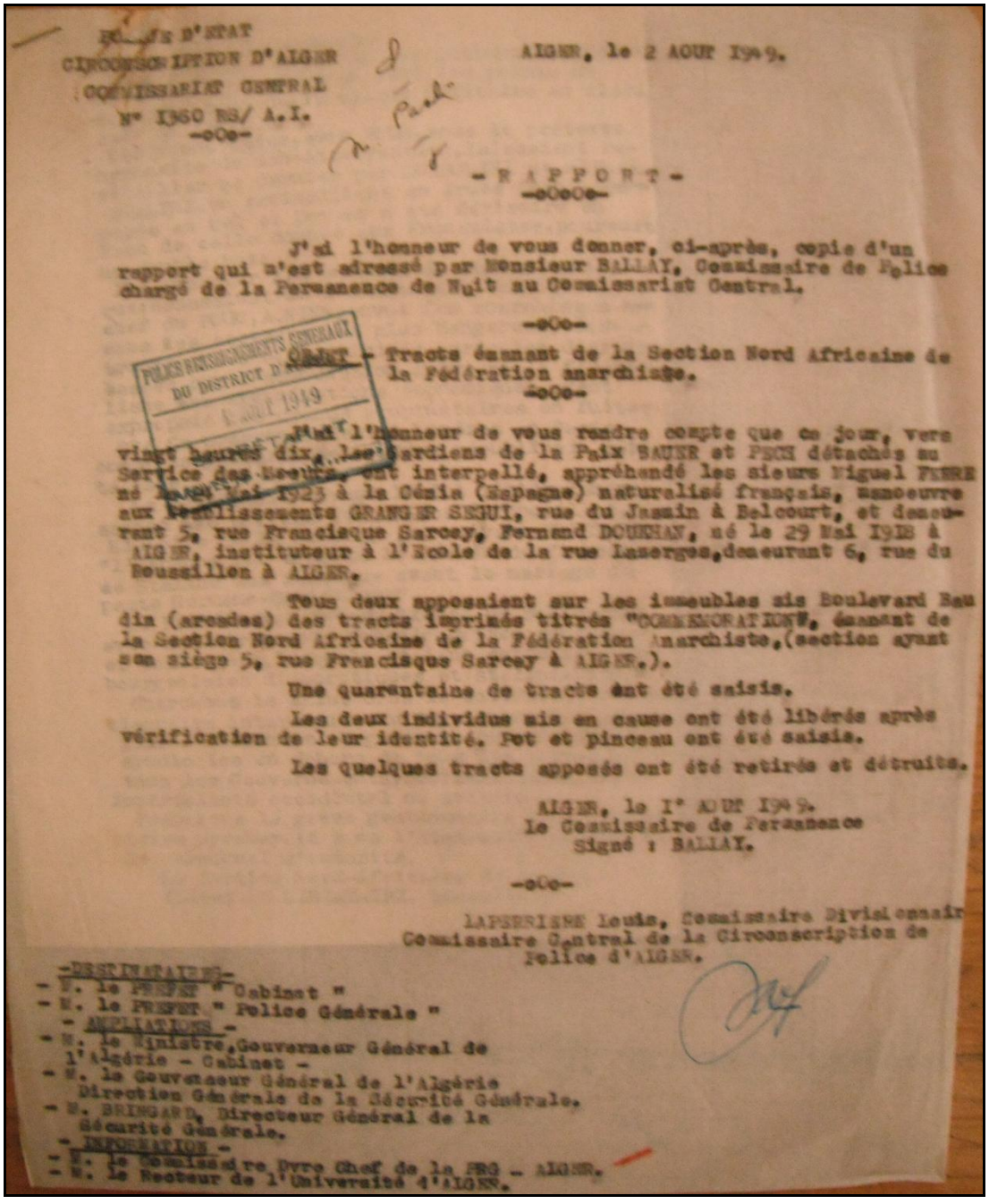

RE[illegible]E D'ETAT
CIRCONSCRIPTION D'ALGER
COMMISSARIAT CENTRAL
N° 1960 RS/ A.I.
-oOo-

ALGER, le 2 AOUT 1949.

- R A P P O R T -
-oOoOo-

J'ai l'honneur de vous donner, ci-après, copie d'un rapport qui m'est adressé par Monsieur BALLAY, Commissaire de Police chargé de la Permanence de Nuit au Commissariat Central.

-oOo-

OBJET - Tracts émanant de la Section Nord Africaine de la Fédération anarchiste.

-oOo-

J'ai l'honneur de vous rendre compte que ce jour, vers vingt heures dix, les Gardiens de la Paix BAUER et PECH détachés au Service des Recoupements Généraux, ont interpellé, appréhendé les sieurs Miguel FERRE né le [illegible] Mai 1923 à la Cénia (Espagne) naturalisé français, manoeuvre aux Etablissements GRANGER SEGUI, rue du Jasmin à Belcourt, et demeurant 5, rue Francisque Sarcey, Fernand DOUKHAN, né le 29 Mai 1918 à ALGER, instituteur à l'Ecole de la rue Lasserre, demeurant 6, rue du Roussillon à ALGER.

Tous deux apposaient sur les immeubles sis Boulevard Baudin (arcades) des tracts imprimés titrés "COMMEMORATION", émanant de la Section Nord Africaine de la Fédération Anarchiste, (section ayant son siège 5, rue Francisque Sarcey à ALGER.).

Une quarantaine de tracts ont été saisis.

Les deux individus mis en cause ont été libérés après vérification de leur identité. Pot et pinceau ont été saisis.

Les quelques tracts apposés ont été retirés et détruits.

ALGER, le 1° AOUT 1949.
Le Commissaire de Permanence
Signé : BALLAY.

-oOo-

LAPERRINE Louis, Commissaire Divisionnaire
Commissaire Central de la Circonscription de
Police d'ALGER.

-DESTINATAIRES-
- M. le PREFET " Cabinet "
- M. le PREFET " Police Générale "
- AMPLIATIONS -
- M. le Ministre, Gouverneur Général de l'Algérie - Cabinet -
- M. le Gouverneur Général de l'Algérie Direction Générale de la Sécurité Générale.
- M. BRINGARD, Directeur Général de la Sécurité Générale.
- INFORMATION -
- M. le Commissaire Divr Chef de la PJG - ALGER.
- M. le Recteur de l'Université d'ALGER.

POLICE RENSEIGNEMENTS GENERAUX DU DISTRICT D'ALGER 1 AOUT 1949

Source : CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 2/08/1949.

ANNEXE XXIII

Tract de la FA d'Alger (1949)

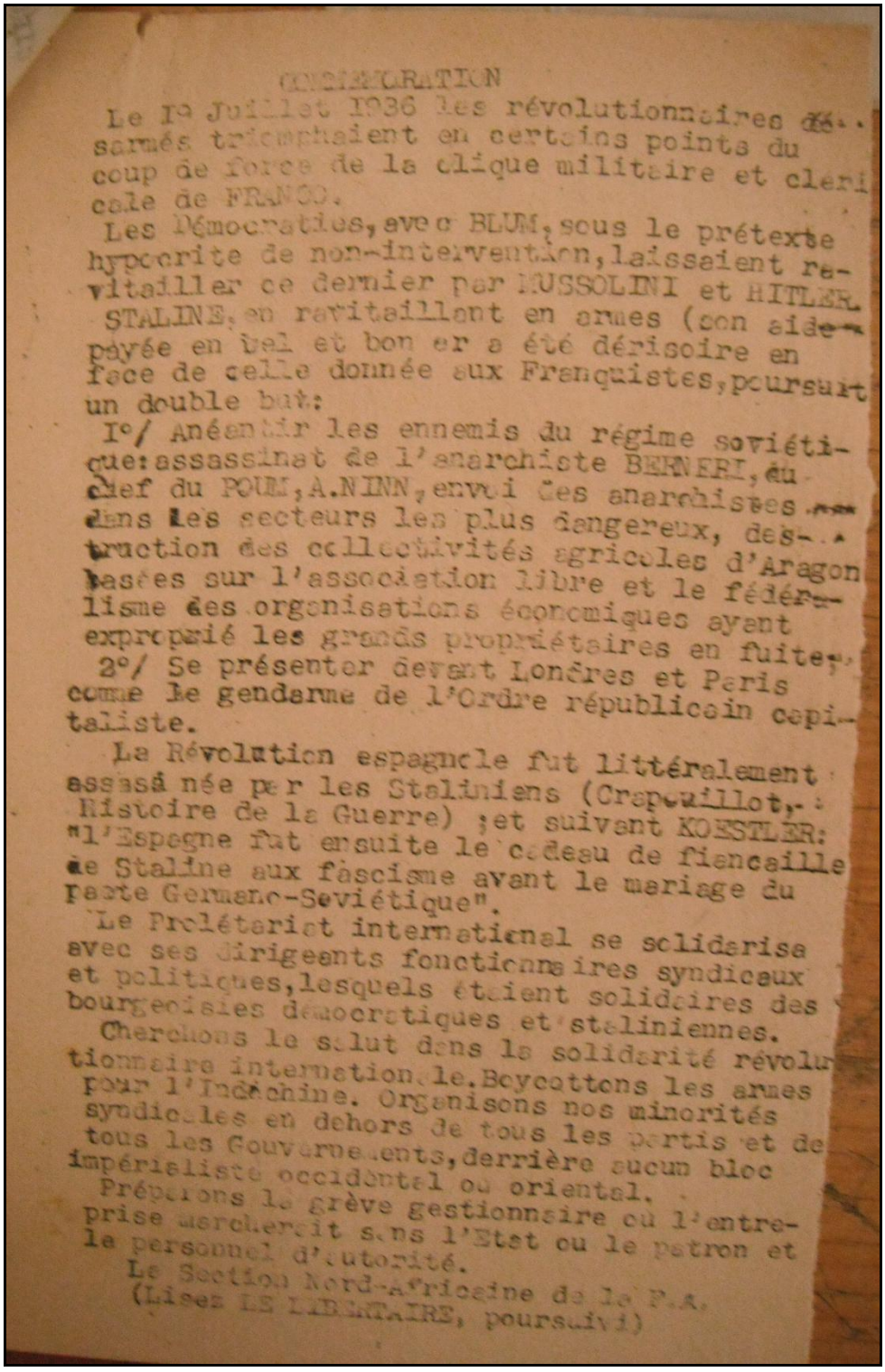

CONSIDÉRATION

Le 1e Juillet 1936 les révolutionnaires désarmés triomphaient en certains points du coup de force de la clique militaire et cléricale de FRANCO.

Les Démocraties, avec BLUM, sous le prétexte hypocrite de non-intervention, laissaient ravitailler ce dernier par MUSSOLINI et HITLER.

STALINE, en ravitaillant en armes (son aide payée en bel et bon or a été dérisoire en face de celle donnée aux Franquistes, poursuit un double but:

1°/ Anéantir les ennemis du régime soviétique: assassinat de l'anarchiste BERNERI, du chef du POUM, A.NINN, envoi des anarchistes dans les secteurs les plus dangereux, destruction des collectivités agricoles d'Aragon basées sur l'association libre et le fédéralisme des organisations économiques ayant exproprié les grands propriétaires en fuite;

2°/ Se présenter devant Londres et Paris comme le gendarme de l'Ordre républicain capitaliste.

La Révolution espagnole fut littéralement assassinée par les Staliniens (Crepeuillot, Histoire de la Guerre) ; et suivant KOESTLER: "l'Espagne fut ensuite le cadeau de fiançaille de Staline aux fascisme avant le mariage du pacte Germano-Soviétique".

Le Prolétariat international se solidarise avec ses dirigeants fonctionnaires syndicaux et politiques, lesquels étaient solidaires des bourgeoisies démocratiques et staliniennes.

Cherchons le salut dans la solidarité révolutionnaire internationale. Boycottons les armes pour l'Indochine. Organisons nos minorités syndicales en dehors de tous les partis et de tous les Gouvernements, derrière aucun bloc impérialiste occidental ou oriental.

Préparons la grève gestionnaire où l'entreprise marcherait sans l'Etat ou le patron et le personnel d'autorité.

La Section Nord-Africaine de la F.A.

(Lisez LE LIBERTAIRE, poursuivi)

Source : CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 2/08/1949.

ANNEXE XXIV

Tract du MLNA (1951)

ALGERIENS NE VOTEZ PAS. VOTEZ, C'EST CAPITULER

L'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. L'émancipation des peuples coloniaux ne sera l'œuvre que des colonies eux-mêmes.

Ne confiez pas vos droits à des arrivistes en quête de fauteuils, à des traitres qui oublieront leurs promesses sitôt, à des féodaux, à des agrariens.

ALGERIENS NE VOTEZ PAS

Le Parlementarisme est une duperie sur plan international (ONU), national et algérien.

Sur le plan national

LE PARLEMENT AMERICAIN accentue sa position belliciste (votes demandant de désigner la Chine comme agresseur) ; or, Chine agresseur = guerre.

LES SOVIETS russes ont vécu : leur essence populaire est tout entière perdue au profit d'une Bureaucratie totalitaire et de son chef, le tyran Staline qui fournit à l'Amérique le chrome et manganèse des armes pour de futurs massacres.

LE PARLEMENT FRANCAIS entérine toutes les lois de misères et de répression anti-ouvrières, vote les écrasants budgets militaires, et se fait le servile laquais de l'Amérique en guerre.

Les Parlements Italiens, Anglais, Belges, etc..., Slovaques, Polonais, Hongrois etc..., ne sont que des échos de la voix de leurs maîtres.

NE VOTEZ PAS C'EST TOUJOURS QUE FURENT ARRACHES LES REFORMES IMPORTANTES DE STRUCTURES ET GAINS SUBSTANCIELS

LE PARLEMENT CROUPION ALGERIEN? AUMONE du Statut impérialistes, concentre en lui tous les vices ci-dessus énumérée aggravée par sa tare colonialiste.

« Le Gouverneur est responsable de ses actes devant le Gouvernement de la République » (Article 5 du Statut de l'Algérie).

« L'Assemblée Algérienne est libre, après homologation, « d'étendre la loi métropolitaine en Algérie, soit purement et simplement, soit après ADAPTATION.

Nous avons vu comment l'AA a ADAPTE la Sécurité Sociale agricole, en la sabotant, comment les Communes mixtes ont été supprimée sans l'être.

Comment en serait-il autrement : 70 délégués totalisent plus de 200.000 habitants. FLINOIS veut réduire le budget social au profit de l'armée : l'AA votera.

De plus, les urnes truquées, les pressions policières, les maquillages, feront de « vos élus », non pas ce que vous auriez voulu qu'ils soient mais ce que les aura faits le Proconsul de l'Empire.

Et vous savez cependant quels résultats écœurants donnent ailleurs les votes libres : alors truqués.

NON. Faites comprendre aux futurs exploiteurs qu'ils ne représentent qu'eux. Ne donnez pas mandat en blanc à ceux qui, demain seront les agents serviles, du Capital privé américain ou d'Etat russe fauteurs de guerre; de l'exploitation colonialistes ou nationaliste.

Mais travaillez à l'avènement d'une organisation égalitaire et libre de laquelle les travailleurs (devenus propriétaires des moyens de production).

Les consommateurs gèreront eux-mêmes la production, la répartition, la distribution par leurs syndicats et coopératives, et dans laquelle la Commune sera gérée par tous et bénéfice de tous.

Une organisation qui se fera de bas en haut, par la libre association et fédération des travailleurs dans leurs association (sic), dans les communes, les régions, les nations et dans une grande fédération internationale des travailleurs, réalisant l'ordre de la liberté et du bonheur général, affirmant et mettant d'accord les intérêts des individus et de la Société.

MOUVEMENT LIBERTAIRE NORD AFRICAIN, 6 rue du Roussillon Alger

Lisez le Libertaire

Source : CAOM/Alger/3F60, Courrier du commissaire divisionnaire au préfet, 1/02/1951

ANNEXE XXV

Tract du MLNA (1952)

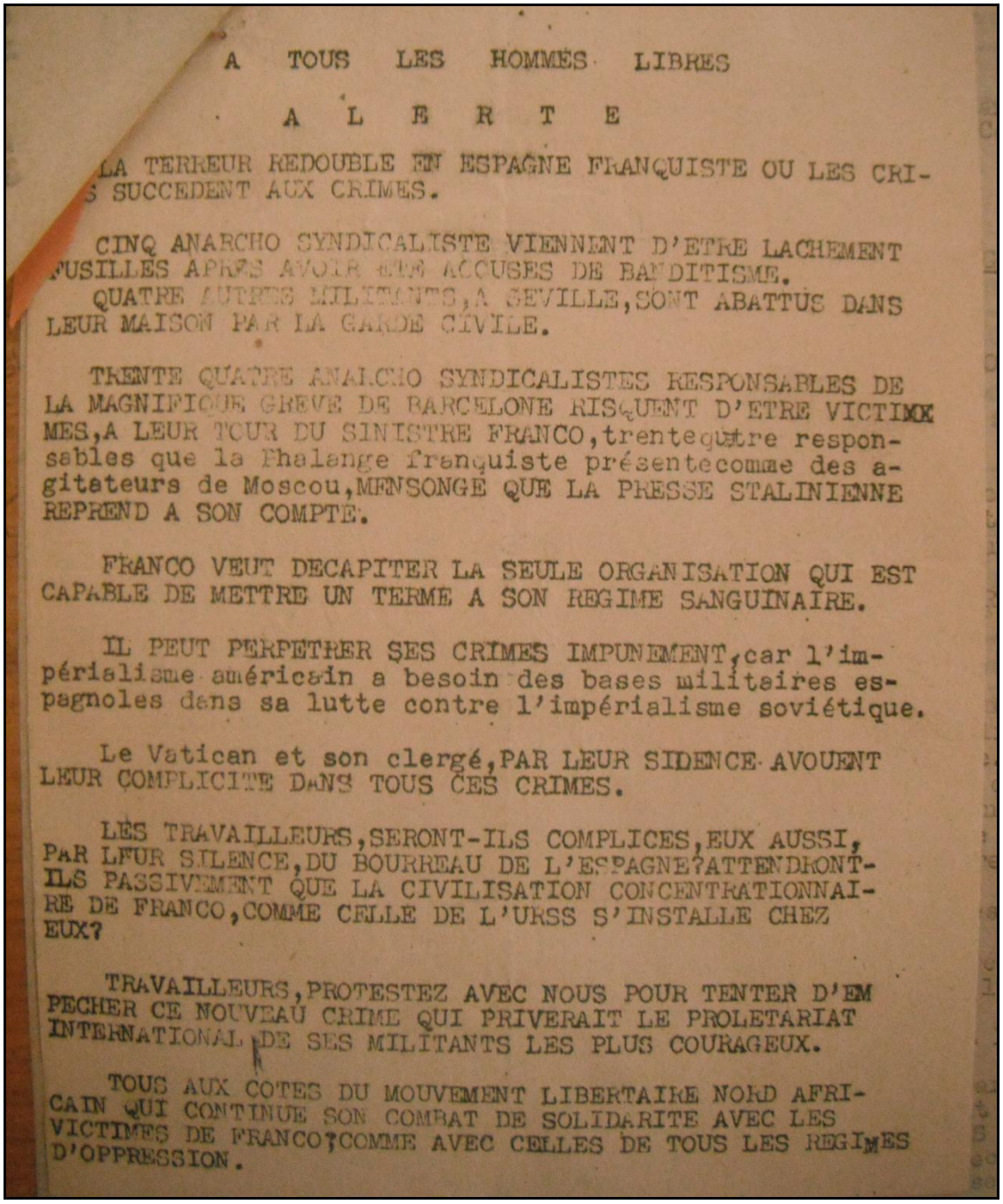

A TOUS LES HOMMES LIBRES

A L E R T E

LA TERREUR REDOUBLE EN ESPAGNE FRANQUISTE OU LES CRIS SUCCEDENT AUX CRIMES.

CINQ ANARCHO SYNDICALISTE VIENNENT D'ETRE LACHEMENT FUSILLES APRES AVOIR ETE ACCUSES DE BANDITISME.
QUATRE AUTRES MILITANTS, A SEVILLE, SONT ABATTUS DANS LEUR MAISON PAR LA GARDE CIVILE.

TRENTE QUATRE ANARCHO SYNDICALISTES RESPONSABLES DE LA MAGNIFIQUE GREVE DE BARCELONE RISQUENT D'ETRE VICTIMES, A LEUR TOUR DU SINISTRE FRANCO, trentequatre responsables que la Phalange franquiste présentecomme des agitateurs de Moscou, MENSONGE QUE LA PRESSE STALINIENNE REPREND A SON COMPTE.

FRANCO VEUT DECAPITER LA SEULE ORGANISATION QUI EST CAPABLE DE METTRE UN TERME A SON REGIME SANGUINAIRE.

IL PEUT PERPETRER SES CRIMES IMPUNEMENT, car l'impérialisme américain a besoin des bases militaires espagnoles dans sa lutte contre l'impérialisme soviétique.

Le Vatican et son clergé, PAR LEUR SIDENCE AVOUENT LEUR COMPLICITE DANS TOUS CES CRIMES.

LES TRAVAILLEURS, SERONT-ILS COMPLICES, EUX AUSSI, PAR LEUR SILENCE, DU BOURREAU DE L'ESPAGNE? ATTENDRONT-ILS PASSIVEMENT QUE LA CIVILISATION CONCENTRATIONNAIRE DE FRANCO, COMME CELLE DE L'URSS S'INSTALLE CHEZ EUX?

TRAVAILLEURS, PROTESTEZ AVEC NOUS POUR TENTER D'EMPECHER CE NOUVEAU CRIME QUI PRIVERAIT LE PROLETARIAT INTERNATIONAL DE SES MILITANTS LES PLUS COURAGEUX.

TOUS AUX COTES DU MOUVEMENT LIBERTAIRE NORD AFRICAIN QUI CONTINUE SON COMBAT DE SOLIDARITE AVEC LES VICTIMES DE FRANCO, COMME AVEC CELLES DE TOUS LES REGIMES D'OPPRESSION.

Source : CAOM/Alger/3F60, Courrier commissaire divisionnaire au préfet, Alger, Alger, 15/04/1952.

ANNEXE XXVI

Tract du MLNA (1954)

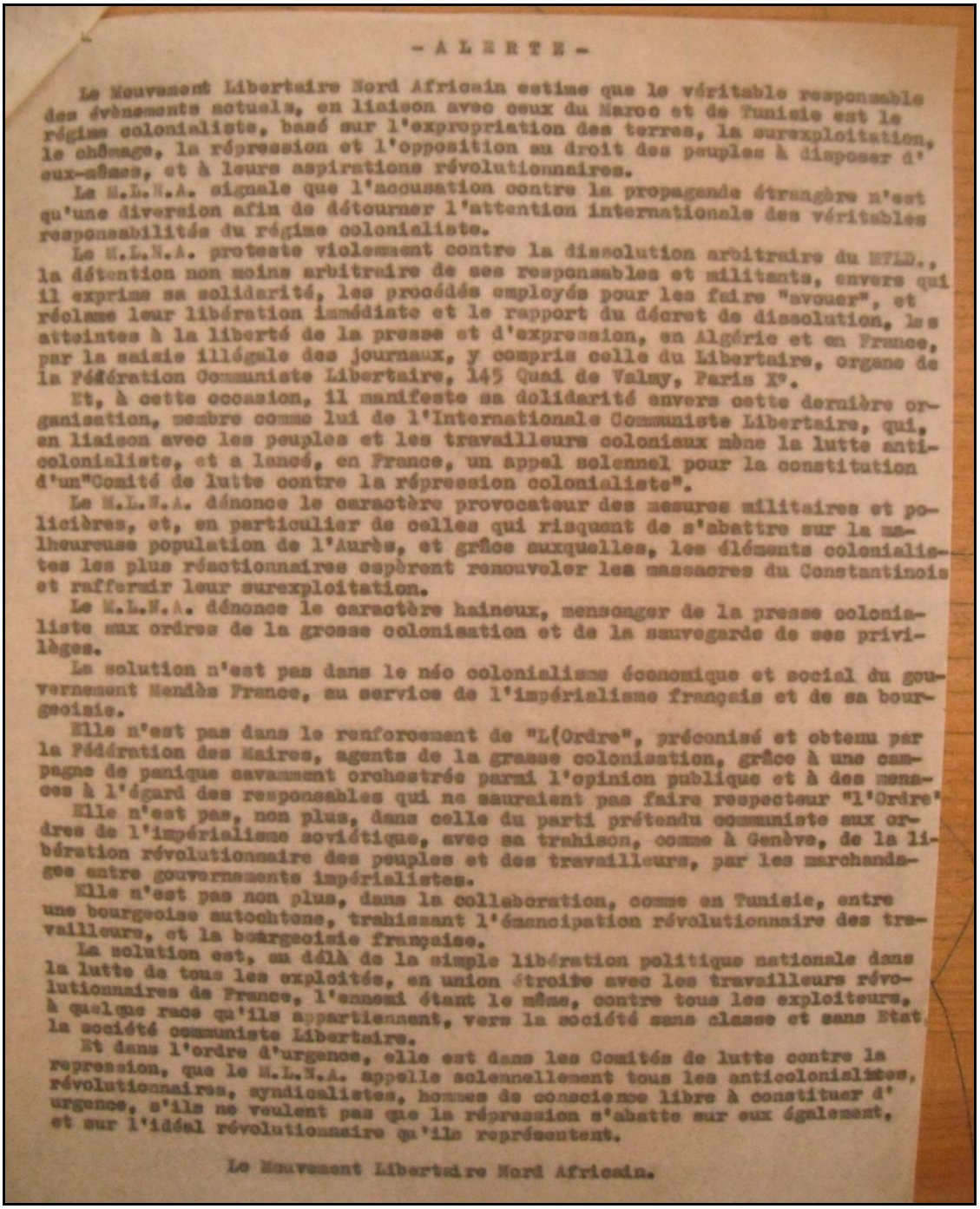

- A L E R T E -

Le Mouvement Libertaire Nord Africain estime que le véritable responsable des évènements actuels, en liaison avec ceux du Maroc et de Tunisie est le régime colonialiste, basé sur l'expropriation des terres, la surexploitation, le chômage, la répression et l'opposition au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et à leurs aspirations révolutionnaires.

Le M.L.N.A. signale que l'accusation contre la propagande étrangère n'est qu'une diversion afin de détourner l'attention internationale des véritables responsabilités du régime colonialiste.

Le M.L.N.A. proteste violemment contre la dissolution arbitraire du MTLD., la détention non moins arbitraire de ses responsables et militants, envers qui il exprime sa solidarité, les procédés employés pour les faire "avouer", et réclame leur libération immédiate et le rapport du décret de dissolution, les atteintes à la liberté de la presse et d'expression, en Algérie et en France, par la saisie illégale des journaux, y compris celle du Libertaire, organe de la Fédération Communiste Libertaire, 145 Quai de Valmy, Paris Xe.

Et, à cette occasion, il manifeste sa solidarité envers cette dernière organisation, membre comme lui de l'Internationale Communiste Libertaire, qui, en liaison avec les peuples et les travailleurs coloniaux mène la lutte anticolonialiste, et a lancé, en France, un appel solennel pour la constitution d'un"Comité de lutte contre la répression colonialiste".

Le M.L.N.A. dénonce le caractère provocateur des mesures militaires et policières, et, en particulier de celles qui risquent de s'abattre sur la malheureuse population de l'Aurès, et grâce auxquelles, les éléments colonialistes les plus réactionnaires espèrent renouveler les massacres du Constantinois et raffermir leur surexploitation.

Le M.L.N.A. dénonce le caractère haineux, mensonger de la presse colonialiste aux ordres de la grosse colonisation et de la sauvegarde de ses privilèges.

La solution n'est pas dans le néo colonialisme économique et social du gouvernement Mendès France, au service de l'impérialisme français et de sa bourgeoisie.

Elle n'est pas dans le renforcement de "L'Ordre", préconisé et obtenu par la Fédération des Maires, agents de la grosse colonisation, grâce à une campagne de panique savamment orchestrée parmi l'opinion publique et à des menaces à l'égard des responsables qui ne sauraient pas faire respecteur "l'Ordre"

Elle n'est pas, non plus, dans celle du parti prétendu communiste aux ordres de l'impérialisme soviétique, avec sa trahison, comme à Genève, de la libération révolutionnaire des peuples et des travailleurs, par les marchandages entre gouvernements impérialistes.

Elle n'est pas non plus, dans la collaboration, comme en Tunisie, entre une bourgeoisie autochtone, trahissant l'émancipation révolutionnaire des travailleurs, et la bourgeoisie française.

La solution est, au délà de la simple libération politique nationale dans la lutte de tous les exploités, en union étroite avec les travailleurs révolutionnaires de France, l'ennemi étant le même, contre tous les exploiteurs, à quelque race qu'ils appartiennent, vers la société sans classe et sans Etat, la société communiste Libertaire.

Et dans l'ordre d'urgence, elle est dans les Comités de lutte contre la répression, que le M.L.N.A. appelle solennellement tous les anticolonialistes, révolutionnaires, syndicalistes, hommes de conscience libre à constituer d'urgence, s'ils ne veulent pas que la répression s'abatte sur eux également, et sur l'idéal révolutionnaire qu'ils représentent.

Le Mouvement Libertaire Nord Africain.

Source : CAOM/Alger/3F60, Courier du commissaire divisionnaire au préfet, Alger, 3/12/1954.

LA DEPECHE ALGERIENNE

ANNEXE XXVII

Réunion publique avec Elisée Reclus (1887)

La Dépêche Algérienne, n°624, 4 avril 1887 « La Réunion anarchiste »

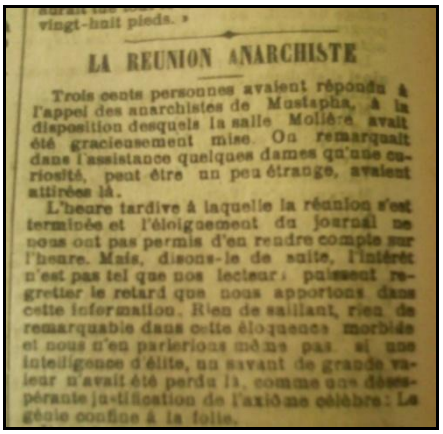

vingt-huit pieds. »

LA REUNION ANARCHISTE

Trois cents personnes avaient répondu à l'appel des anarchistes de Mustapha, à la disposition desquels la salle Molière avait été gracieusement mise. On remarquait dans l'assistance quelques dames qu'une curiosité, peut-être un peu étrange, avaient attirées là.

L'heure tardive à laquelle la réunion s'est terminée et l'éloignement du journal ne nous ont pas permis d'en rendre compte sur l'heure. Mais, disons-le de suite, l'intérêt n'est pas tel que nos lecteurs puissent regretter le retard que nous apportons dans cette information. Rien de saillant, rien de remarquable dans cette éloquence morbide et nous n'en parlerions même pas si une intelligence d'élite, un savant de grande valeur n'avait été perdu là, comme une désespérante justification de l'axiôme célèbre : La génie confine à la folie.

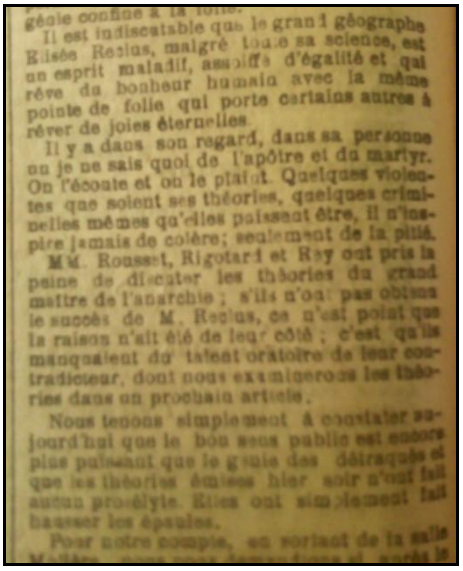

génie confine à la folie.

Il est indiscutable que le grand géographe Elisée Reclus, malgré toute sa science, est un esprit maladif, assoiffé d'égalité et qui rêve du bonheur humain avec la même pointe de folie qui porte certains autres à rêver de joies éternelles.

Il y a dans son regard, dans sa personne un je ne sais quoi de l'apôtre et du martyr. On l'écoute et on le plaint. Quelques violentes que soient ses théories, quelques criminelles mêmes qu'elles puissent être, il n'inspire jamais de colère; seulement de la pitié.

MM. Rousset, Rigotard et Ray ont pris la peine de discuter les théories du grand maître de l'anarchie ; s'ils n'ont pas obtenu le succès de M. Reclus, ce n'est point que la raison n'ait été de leur côté ; c'est qu'ils manquaient du talent oratoire de leur contradicteur, dont nous examinerons les théories dans un prochain article.

Nous tenons simplement à constater aujourd'hui que le bon sens public est encore plus puissant que le génie des détraqués et que les théories émises hier soir n'ont fait aucun prosélyte. Elles ont simplement fait hausser les épaules.

Pour notre compte, en sortant de la salle Molière, nous nous demandions si, après le verdict jeté par Gavant à la tête de nos contemporains : « — Toqués ! toqués ! tous toqués ! » On ne pourrait pas dire plus justement et plus cruellement, devant la grande névrose dont souffre la société moderne : — Hystériques ! hystériques ! tous hystériques ! »

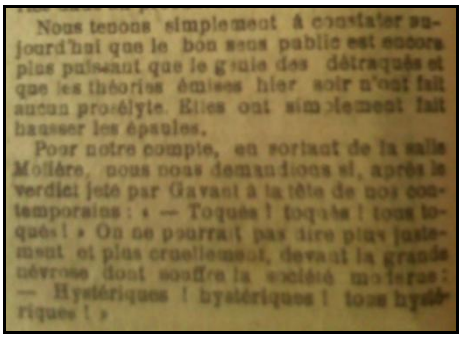

Nous tenons simplement à constater aujourd'hui que le bon sens public est encore plus puissant que le génie des détraqués et que les théories émises hier soir n'ont fait aucun prosélyte. Elles ont simplement fait hausser les épaules.

Pour notre compte, en sortant de la salle Molière, nous nous demandions si, après le verdict jeté par Gavant à la tête de nos contemporains : « — Toqués ! toqués ! tous toqués ! » On ne pourrait pas dire plus justement et plus cruellement, devant la grande névrose dont souffre la société moderne : — Hystériques ! hystériques ! tous hystériques ! »

Source : Collection BNA (Franz Fanon)

ANNEXE XXVIII

Communiqué des « Groupes Anarchistes d'Alger-Mustapha » (1887)

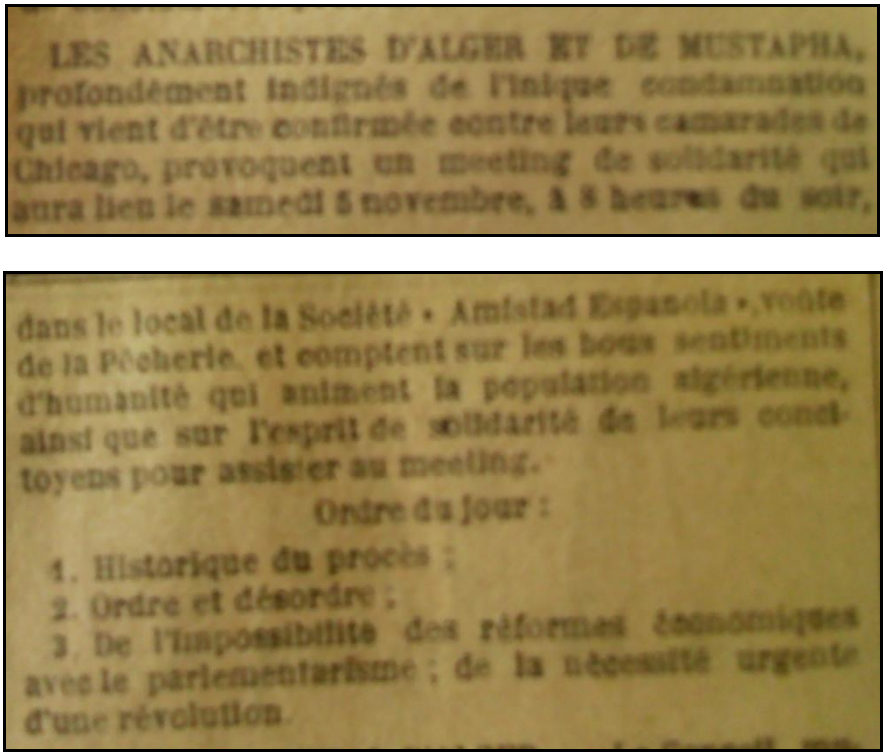

LES ANARCHISTES D'ALGER ET DE MUSTAPHA, profondément indignés de l'inique condamnation qui vient d'être confirmée contre leurs camarades de Chicago, provoquent un meeting de solidarité qui aura lieu le samedi 5 novembre, à 8 heures du soir, dans le local de la Société « Amistad Espanola », voûte de la Pêcherie, et comptent sur les bons sentiments d'humanité qui animent la population algérienne, ainsi que sur l'esprit de solidarité de leurs concitoyens pour assister au meeting.

Ordre du jour :

1. Historique du procès ;
2. Ordre et désordre ;
3. De l'impossibilité des réformes économiques avec le parlementarisme ; de la nécessité urgente d'une révolution.

Source : *La Dépêche Algérienne*, n°835, 6/11/1887, « Communications ».

ANNEXE XXIX

Communiqué du « Groupe de propagande Libertaire » (1905)

COMMUNICATIONS

Sociétés diverses

Université Populaire. — Aujourd'hui, samedi, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des fêtes de l'Université Populaire, rampe Magenta, 10, grande soirée familiale organisée par le groupe de propagande libertaire.

Conférence sur la Commune par Jean Marestan, conférencier des U. P. de Paris.

Concert avec le concours des meilleurs artistes du Casino : audition des œuvres de Laforgue, Verstaeren, Maurice Magre, Xavier Rivas, Maurice Bankoy, Verlaine, Paul Paillette, Richepin, Jean Rictus, etc. ; chants et poèmes révolutionnaires.

Bal à grand orchestre. Entrée gratuite.

Source : *La Dépêche Algérienne*, n°7166, 19/03/1905, « Communications »

ANNEXE XXX

Communiqué du groupe « Les Précurseurs »

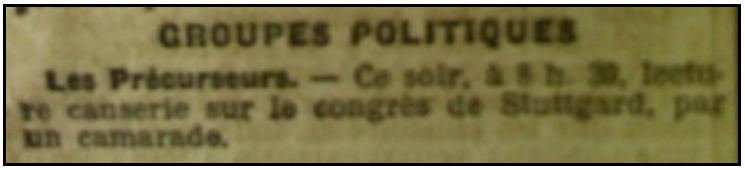

GROUPES POLITIQUES

Les Précurseurs. — Ce soir, à 8 h. 30, lecture canserie sur le congrès de Stuttgard, par un camarade.

Source : *La Dépêche Algérienne*, n°8074, 6/09/1907, « Communications »

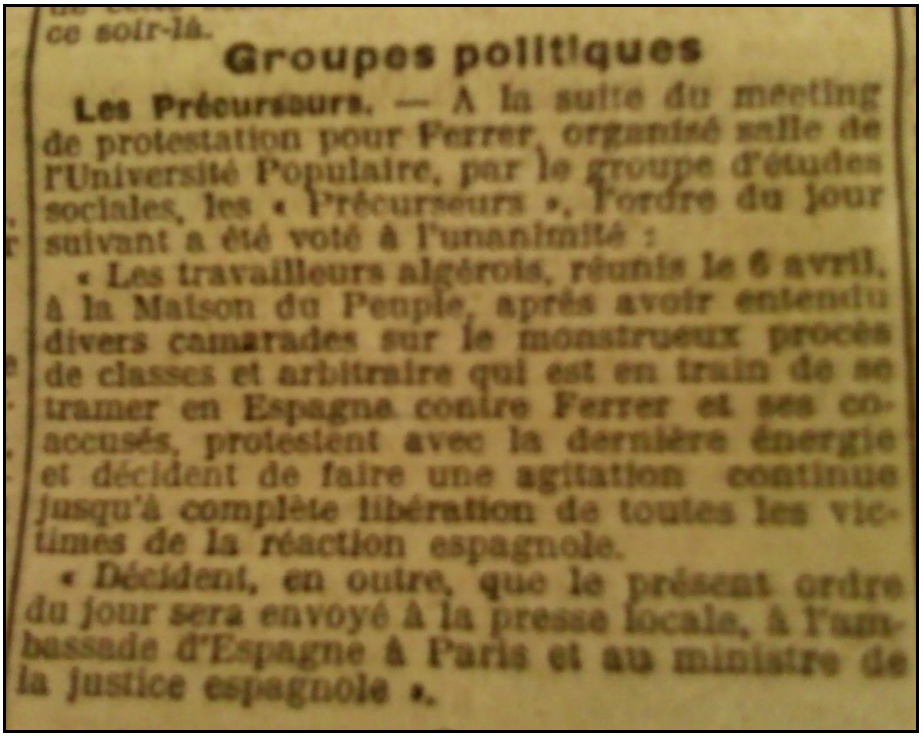

ce soir-là.

Groupes politiques

Les Précurseurs. — A la suite du meeting de protestation pour Ferrer, organisé salle de l'Université Populaire, par le groupe d'études sociales, les « Précurseurs », l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les travailleurs algérois, réunis le 6 avril, à la Maison du Peuple, après avoir entendu divers camarades sur le monstrueux procès de classes et arbitraire qui est en train de se tramer en Espagne contre Ferrer et ses co-accusés, protestent avec la dernière énergie et décident de faire une agitation continue jusqu'à complète libération de toutes les victimes de la réaction espagnole.

« Décident, en outre, que le présent ordre du jour sera envoyé à la presse locale, à l'ambassade d'Espagne à Paris et au ministre de la justice espagnole ».

Source : *La Dépêche Algérienne*, n°7924, 9/04/1907, « Communications »

ANNEXE XXXI

Meeting pour Sacco et Vanzetti à Alger (1927)

Pour la grâce de Sacco et Vanzetti

LE MEETING DE LA SALLE MUNICIPALE DES FETES DE LA RUE WAISSE

Les organisations socialiste, communiste et anarchiste, réunissaient hier un millier de personnes dans la salle municipale de la rue Waisse, pour protester contre l'exécution de Sacco et de Vanzetti.

Différents orateurs ont pris la parole et l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« Les travailleurs de toutes les tendances et opinions et tous les hommes de cœur, réunis salle des Fêtes, rue Waisse, à Alger, pour protester contre l'exécution de Sacco et de Vanzetti, s'indignent que justice n'ait pas été rendue à des hommes qui depuis plus de six ans, souffrent moralement et physiquement pour un crime qu'ils n'ont pas commis. L'opinion unanime du monde entier s'est émue d'une telle torture, le peuple d'Alger se doit de s'associer à la protestation unanime et demande la liberté pour Sacco et Vanzetti.

« Si malgré toutes les protestations l'ignoble sentence était exécutée, la population s'engage à boycotter les marchandises américaines sur le marché. Ils se séparent en demandant justice pour les deux innocents. Décident que cet ordre du jour sera envoyé au consul des Etats-Unis à Alger ».

La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme.

Source : *La Dépêche Algérienne*, n°15339, 9/08/1927, « Pour la grâce de Sacco et Vanzetti »

Table des matières

Remerciements ……..... 3

Avant-propos …….....4

Introduction …….....6

Première partie : L'Organisation anarchiste : les groupes en Algérie (1887-1956) …….....21

Chapitre 1. Avant 1914 ……..……25

A. Les Groupes anarchistes d'Alger-Mustapha (1887-1901) 25

1. Composition 25
2. Activités 27
3. Trajectoire 42

B. Le Groupe de propagande libertaire (1904-1907) 48

1. Composition 48
2. Activités 49
3. Trajectoire 54

C. « Les Précurseurs » (1907-1912) 55

1. Composition 55
2. Activités 57
3. Trajectoire 63

Chapitre 2. De 1920 à 1939 66

A. Les groupes locaux (1920-1922) 66

1. A Alger 66
2. A Oran 68

B. Les Groupes libertaires d'Afrique du Nord (1923-1926) 68

1. Composition 68
2. Activités 70
3. Trajectoire 74

C. Les groupes locaux (1927-1939) 79

1. AFA et groupe « Elisée Reclus » à Alger 79

2. La CGTSR (1931-1939) 80
3. Le CDS et la SIA (1936-1939) 83
4. L'UA et la FAF (1936-1939) 90

Chapitre 3. De 1945 à 1962 92
A. La CNT (1946-1948) 93
B. La FA (1946-1950) 95
1. A Oran (1946-1949) 95
2. A Alger (1947-1950) 97
C. Le MLNA (1950-1956) 102
1. Composition 102
2. Activités 104
3. Trajectoire 114

Deuxième partie : La presse anarchiste d'Algérie 117
Chapitre 1. Les moyens de la propagande 118

A. Connaître la presse anarchiste 118
1. *Le Libertaire* (1892) 118
2. *La Marmite sociale* (1893) 119
3. *Le Réveil de l'esclave* (1904) 120
4. *La Révolte* (1906 et 1909-1910) 121
5. *Le Flambeau* (1923-1926).....123

B. La diffusion des idées au sein des titres.....125
1. Les ouvrages conseillés à la lecture et à l'achat 126
2. La presse conseillées à la lecture et à l'achat 129
3. Le journal anarchiste comme « boîte aux lettres » pour les militants 133
C. Le financement des journaux 135
1. La publicité 135
2. La vente et l'abonnement 137
3. La souscription 141
4. Les difficultés financières 143

Chapitre 2. Les fondamentaux de l'Anarchisme 160

A. L'antiétatisme 160

1. Contre le patriotisme 160
2. Contre tous les miltarismes 165
3. Contre l'électoralisme 171
4. Contre toutes les forces coercitives 176
    a. La Police 176
    b. La Justice 178

B. L'anticapitalisme 180

1. L'exploitation salariale 180
2. La Révolte contre le Capital 183

C. La lutte contre toutes les religions 185

1. Le Christianisme 185
2. L'Islam 190
3. L'amour libre et le contrôle des naissances 193

D. Des thèmes périphériques 195

1. L'alcool 195
2. La Langue internationale 197

Chapitre 3. La pensée anarchiste en situation coloniale 200

A. L'Algérie 200

1. La conquête et la colonisation 200
2. La France en Algérie 203
3. La France et la population colonisée 206
    b. Le code de l'indigénat 206
    c. La domination coloniale.....208
    d. La domination « indigène ».....213

B. Les propositions anarchistes 218

1. Contre tous les pouvoirs.....218
2. L'impasse du droit de vote.....218
3. L'unité d'action avec les Européens.....220

C. Les colonies 221

1. Les possessions françaises 221
    a. La présence coloniale 221

b. La Guerre du Rif 224
2. Les possession étrangères 228

Troisième partie : Influence, empreintes et réalités 232

Chapitre 1. La rencontre des anarchistes avec la population 232

A. Avant la Première Guerre mondiale 232
B. Dans l'entre-deux-Guerres 235
C. De 1946 à 1956 240

Chapitre 2. Empreintes et réalités 242

A. Les anarchistes et le mouvement social en Algérie 243
1. Les anarchistes et l'unité d'action 243
2. Les anarchistes et le syndicalisme 243
3. Les anarchistes victimes des communistes 255
4. Les anarchistes victimes de l'Etat 257
B. L'esprit anarchiste 259
1. Mohamed Saïl, « Ni Dieu, ni Maître, ni Caïd, ni Roumi » 259
2. Albert Camus, « une passion libertaire pour l'Algérie » 262
3. L'autogestion après l'Indépendance 269

Conclusion 274

Table des signes, notices, sources, bibliographie, annexes 280

Sommaire 281
Table des signes 282
Notices biographiques 283
Répertoires des sources 305
Bibliographie 309
Index des noms 320
Annexes 326
Table des matières 361

Résumé en tamazight :

Leqdic-a d win ifkan azal i wemusu awernaḍ di tmurt n lezzayer di lawan anekcum afransis ; amusa-a d win yebnan ɣef terbbuyaɛ ittewanḍmen n tesrtit akk d sufeɣ n iɣmmisen ilelliyen. Leqdic-a n ugemer yebɣa ad iɛiwed tamuɣli n tarrayt tamezrayt ɣef unekcam afransis di tmurt n lezzayer. Tazrawt ɣef uswerneḍ tesɛa azal iwakken anefhem akken iylaq tanemla, tanemliwin di teswiɛt n unekcam afransis. Aḥric amenzu deg leqdic-nneɣ yewwi-d ɣef umezruy n uswernaḍ iyettwabnan ɣef terbbuyaɛ n tmurt di tallit ger 1887 akk 1962 (amek ibnant, timeɣnast-nsent, amecwar n tudsiwin akk n yemdanen renu ɣer waya leḥkem amsbaṭli n ddula). Aḥric wis sin iwwid awal ɣef iɣmisen id sufɣen iwernaḍen di tmurt n lezzayer di tallit ger 1890 d 1926 (taselat n iɣemmisen n tmeɣnast, isentalen ɣef id-uran am aswernaḍ akk d unekcam afransis. Aḥric aneggaru yiwwi-d awal ɣef tḥawact ɣef aswernaḍ aserti di lezzayer (amek itqublen irumiyen d izzayriyen d wacu id-segra tsertit-a deg temurt n lezzzayer). ɣef anceta n wala ak ittafttaren n ibulisiyen, iɣemmisen n irumiyen akk d iɣemmisen n iwernaḍen.

Résumé en arabe :

هذه الرسالة تلقي الضوء على حركة بلا قيود (Mouvement anarchiste) بالجزائر، من خلال دراسة التنظيمات المنضوية تحت هذه الحركة و كذا الجرائد التي كانت تصدرها، و تهدف، أي الرسالة، إلى الوصول إلى مقاربة تاريخية جديدة للإحتلال الفرنسي للجزائر.

مما لا شك فيه، أن هذه الدراسة تكتسي أهمية بالغة للوصول إلى فهم شامل للإشتراكية بشكل عام و لفهم خصوصيات الحركات الإشتراكية إبان الإحتلال.

القسم الأول من هذه الرسالة يتناول بالدراسة تاريخ هذه الحركة (حركة بلا قيود Mouvement anarchiste)، عبر دراسة مختلف تنظيماتها المحلية (تكوينها، نضالها، الاتجاهات التنظيمية و الشخصية التي نحتها و كذا القمع الذي تعرضت له على يد الدولة) في الفترة ما بين 1887 و 1962.

القسم الثاني من الرسالة يتناول بالتحليل و الدراسة مختلف الجرائد التي أصدرها أعضاء هذه التنظيمات بالجزائر ما بين 1890 و 1926 (تحليل جرائد الحركة و المسائل التي تناولتها كأسس الحركة و مسالة الإحتلال).

القسم الأخير من الرسالة يحاول الخروج بمحصلة عن هذه الحركة (مدى القبول الذي حظيت به لدى الأوروبيين المقيمين بالجزائر و الجزائريين و نتيجة هذا الحضور السياسي محليا).

للقيام بهذه الدراسة تم جمع المادة العلمية من مصادر عدة كسجلات الشرطة و صحافة الإحتلال و كذا الجرائد التي أصدرتها الحركة.

Résumé en français :

Ce travail s'intéresse au Mouvement anarchiste en Algérie pendant la période coloniale, attesté par la constitution de groupes politiques organisés et de la publication de journaux libertaires. Cette thèse souhaite renouveler l'approche historique de la colonisation française en Algérie. En effet, l'étude de l'anarchisme est capitale pour une compréhension totale du socialisme, des socialismes en situation coloniale. La première partie concerne l'histoire de l'anarchisme dans la durée par les différents groupes locaux attestés entre 1887 et 1962 (leur composition, leur militantisme, les trajectoires organisationnelles et personnelles ainsi que la répression étatique subie). La deuxième s'intéresse à l'ensemble des journaux publiés par les anarchistes d'Algérie entre 1890 et 1926 (l'analyse de la presse militante, les thématiques abordées dont les fondamentaux de l'anarchisme et la question coloniale). Enfin, la dernière partie tente d'établir un bilan de l'anarchisme politique en Algérie (la réception au sein de la population européenne et algérienne et la conséquence de cette présence politique sur ce territoire). A cet effet, les archives policières, la presse coloniale et les journaux anarchistes ont été consultés.

Résumé en anglais :

This work concerns the anarchist movement in Algeria during the period of colonial occupation, as manifested in organized political groups and published anarchist newspapers. It aims to expand the historical approach to French colonization in Algeria. In effect the study of anarchism is essential for understanding fully the nature of socialism and socialisms in the colonial context. The first part concerns the history of anarchism, as composed by different local groups between 1887 and 1962 (their composition, their activism, their organization, their membership, and the state repression they suffered). The second part concerns all anarchist newspapers published in Algeria between 1890 and 1926 (analysis of the militant press and themes about anarchist fundamentals and the colonial question). The last part seeks to present a balance sheet of anarchist politics in Algeria (reception among Europeans and Algerians and the result of its political presence in the territory). For this purpose, police archives, the colonial press, and anarchist newspapers were consulted.